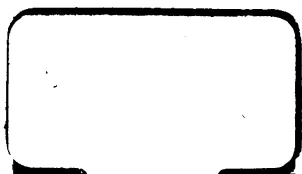






NKA
Avantcoure

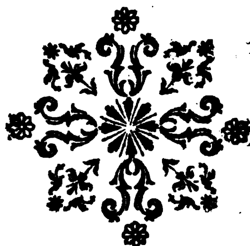


NKA
Avantcoure

LA FEUILLE *NÉCESSAIRE*,

CONTENANT DIVERS DÉTAILS
SUR
LES SCIENCES,
LES LETTRES
ET LES ARTS.

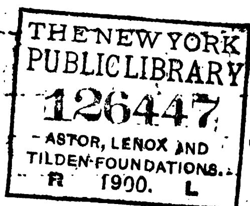
Quid quid agunt homines .... nostri est farrago libelli. Juven.



A PARIS,
Chez MICHEL LAMBERT, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse.

M. DCC. LIX.

Avec Approbation & Privilège du Roi.


THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
126447
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.
R 1900. L



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

ON ne peut disconvenir que les Feuilles Périodiques, aujourd'hui si accréditées, ne fournissent une agréable ressource à ceux qui, sans avoir le tems de lire beaucoup, sont néanmoins bien aises d'être instruits de beaucoup de choses.

C'est donc avec confiance que nous annonçons au Public cette Feuille d'un genre nouveau, & qui n'aura rien de commun avec toutes celles qui ont paru jusqu'ici. L'Ouvrage que nous proposons n'est point un *Journal Littéraire*; ces sortes d'écrits sont tellement multipliés & si rarement d'accord entr'eux, qu'ils ne laissent souvent au Lecteur que l'embarras de juger les jugemens mêmes. Ce n'est point un *Mercure*; nous n'y insérerons aucune composition d'autrui, ni en prose ni en vers. Ce n'est point une *Gazette*; nous ne nous mêlerons ni des affaires d'Etat, ni de ce qui se passe à la Cour ou chez l'Etranger. Ce ne sont point des *Petites-Affiches*; nous n'annoncerons ni morts, ni maisons à louer, ni terres ni effets à vendre.

Quand nous disons que cette Feuille est *nécessaire*, nous ne prétendons pas que les autres soient inutiles ; nous voulons seulement dire que le Public trouvera dans le Tableau racourci que nous lui présenterons chaque semaine, tout ce qui peut piquer sa curiosité dans chaque genre. Ce Tableau comprendra une suite de détails aussi instructifs qu'amusans dans leur nouveauté, & dont la réunion pourra servir un jour à l'Histoire des Sciences, des Lettres & des Arts. Voici notre plan.

I. Nous annoncerons ce qui se passera d'intéressant dans les quatre Facultés de l'Université de Paris.

Nous comprendrons sous l'article THÉOLOGIE, les Harangues, Décisions & Censures de Sorbonne; les Mandemens des Evêques, les Prédicateurs célebres, &c.

Sous celui de DROIT, nous indiquerons les principaux Réglemens des Cours, les jours où se plaideront les Causes intéressantes, ainsi que les noms des Avocats qui en seront chargés.

L'Article MÉDECINE présentera un extrait des Thèses singulieres & remarquables par l'utilité ou l'agrément, avec une note des Cures extraordinaires, des grandes Opérations de Chirurgie & des découvertes en Chymie & en Pharmacie.

L'Article FACULTÉ DES ARTS indiquera les Exercices publics des jeunes gens de distinction, les diverses méthodes d'enseigner, & tout ce qui regardera particulierement l'éducation de la Jeunesse dans les Pensions & dans les Colléges.

II. Nous rendrons un compte succinct des différens Mémoires présentés aux ACADÉMIES, tant de Paris que des Provinces, de leurs recherches, inventions, découvertes & réglemens.

III. Nous donnerons une idée des différens objets qui seront traités dans les LEÇONS & COURS PUBLICS.

IV. L'Article PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE, détaillera les morceaux nouvellement finis par les grands Peintres, Sculpteurs & Graveurs.

V. Ensuite viendront les entreprises de nos ARCHITECTES, soit à Paris, soit à la Campagne ; un petit détail de leurs plans, & leur nouvelle maniere d'opérer.

VI. Les divers morceaux de MUSIQUE, tant grands que petits, donnés par les meilleurs Auteurs. On indiquera aussi les Motets, & autres Piéces qui devront s'exécuter, & le lieu de leur exécution.

VII. L'Article COMMERCE instruira des Réglemens que feront les Corps & Communautés pour la sûreté du Commerce, & marquera le prix courant de quelques-unes des principales Marchandises.

VIII. Il y aura un article pour l'INDUSTRIE, où l'on parlera des nouvelles Manufactures qui s'établissent dans le Royaume, & de leurs progrès.

On rendra compte dans cet article de toutes les inventions, pour la commodité, l'agrément ou la décoration des Jardins, Appartemens, Habillemens, Voitures, &c. Et pour exciter l'émulation, on nommera les Ouvriers qui se distinguent dans tous ces genres.

IX. Sur la Littérature, nous nous bornerons le plus souvent à la simple indication des LIVRES NOUVEAUX, & on terminera cet article, autant qu'il se pourra, par quelque anecdote littéraire.

On ne négligera rien pour rendre cette Feuille digne de l'attention du Public ; mais, quoique l'on connoisse assez son goût, on évitera soigneusement tout ce qui pourroit avoir un air de satyre ou de malignité. On aura soin sur-tout de ne se rencontrer avec aucune des autres Feuilles.

Peut-être trouvera-t-on dans celle-ci quelques articles un peu frivoles, mais on doit se souvenir que tout ce qui est utile & même agréable, entre dans le Plan d'une FEUILLE NÉCESSAIRE.

LA FEUILLE NÉCESSAIRE se distribuera chez *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise.

Il sera délivré, le Lundi de chaque semaine, une Feuille de 16 pages *in*-8°. dans la forme & du caractere de ce *Prospectus*, qui sera remise à l'adresse des Souscripteurs, moyennant douze livres par an pour Paris, & quinze livres pour la Province, y compris les frais de la Poste.

La Feuille sera de six sols pour ceux qui n'auront point souscrit.

La seconde Feuille paroîtra Lundi 19 du présent mois de Février.

THÉOLOGIE.

LA Sorbonne est actuellement occupée à l'examen de plusieurs Livres nouveaux qui ont fait du bruit dans le tems, & doivent fournir matiere à ses censures.

Le Pere *Boule*, Cordelier, qui prêcha l'an passé le panégyrique de Saint-Louis à l'Académie Françoise, le Sermon de la Scêne devant le Roi & l'Avent dernier aux Quinze-Vingt, prêchera cette année le Carême à S. Roch. M. l'Evêque de Cavaillon prêchera le Carême à la Cour. M. l'Abbé *Riviere*, Chanoine de Notre-Dame, aux Quinze-Vingt. Le Pere *Neuville* à S. Gervais; & M. l'Abbé de *la Tour-du-Pin* aux Augustins de la Place des Victoires.

DROIT.

Vendredi 9 Février, il se plaidera à la grand'Chambre une Question de révocation de testament fort intéressante. Les Avocats sont M. *Doucet* d'une part, M. M. d'*Outremont* & *Aubry*, de l'autre.

MÉDECINE, CHIRURGIE, &c.

Une Dame de Nantes qui se croyoit grosse de près de neuf mois, est accouchée il y a peu de tems d'un Fœtus, qui ne paroît pas en avoir plus de trois ou quatre, & tout-à-fait desséché. M. *Bournave*, célébre Chirurgien de Nantes, qui a reçu cet enfant, l'a envoyé à Paris à M. *Sue*, Chirurgien.

FACULTÉ DES ARTS.

On a pensé que ce seroit faire une chose agréable au Public & utile à l'émulation, que de nommer exactement les Empereurs de Rhétorique des prin-

cipaux Colléges. Cette publicité donnée à leurs petits triomphes, presque toujours resserrés dans les murs d'une Classe, ne pourra qu'exciter le goût du travail parmi cette Jeunesse, dont les talens naissans sont l'espérance de l'Etat. Les Empereurs de Rhétorique, au Collége de Louis le Grand, sont actuellement MM. *d'Artignos* & *Coppeauville*, Pensionnaires. MM. *le Maitre* & *Hubert*, externes. Nous nommerons incessamment ceux de l'Université.

ACADÉMIES.

L'Académie Royale d'Architecture, autorisée par Sa Majesté, a décidé dans ses dernieres Séances, de s'associer des Architectes correspondans dans les Provinces du Royaume & les Pays Etrangers. On fera connoître au Public les Artistes que cette Compagnie se sera associés.

Cette même Académie a reçu ces jours derniers d'une voix unanime, M. *le Roi*, ancien Pensionnaire de Sa Majesté à Rome. Cet honneur lui a été accordé en faveur de l'utile collection des ruines de la Gréce, que cet Artiste vient de publier. Ce choix a été approuvé par Sa Majesté, qui a nommé le récipiendaire pour un de ses Architectes.

LEÇONS PUBLIQUES.

L'on continue aux Ecoles de Chirurgie, rue des Cordeliers, les Leçons & Démonstrations d'Anatomie commencées la semaine derniere. Elles se font le matin à onze heures par M. *Duplessis*, & l'après-midi à trois heures par M. *Sue*, sur un cadavre disséqué & préparé. L'objet de ces Démonstrations est d'enseigner aux Eleves & aux curieux la structure du corps humain.

Les mêmes Professeurs & Démonstrateurs ont ouvert l'Ecole pratique, dans laquelle sont admis un certain nombre d'Eleves qui ont justifié de leur application pendant l'Eté aux Cours de Théorie : on leur fournit des corps qu'ils dissequent sous les yeux des Maîtres préposés pour cette Ecole.

PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

Nous aurions été flattés de pouvoir annoncer que M. *Carles Vanloo* permettoit que l'on vît chez lui l'excellent Tableau qu'il vient d'achever, représentant le portrait de Mlle *Clairon* en Médée, dans le moment qu'elle fuit la colere de *Jason*, après avoir poignardé ses enfans. Le Public curieux a profité de cette complaisance dans le mois dernier ; nous nous réservons d'en donner le détail quand il en sera tems.

On voit à Saint-Louis du Louvre depuis la semaine derniere le modéle en grand, du Mausolée de M. *le Cardinal de Fleury*, par M. *le Moyne*, Auteur du morceau de l'Annonciation, exécuté en marbre dans la même Eglise. Le Cardinal paroît couché sur le monument, appuyé sur le coude ; la Religion d'un côté lui présente la Croix, & de l'autre la France, désignée par un écu fleurdélisé qui est à ses pieds, témoigne une vive douleur. On voit à la hauteur du monument descendre une Mort dont l'Auteur a sauvé adroitement la difformité, en la couvrant presqu'entierement du rideau d'une espéce de Baldaquin qui sert de fond & de couronnement à tout l'ouvrage. Ce morceau est de la plus sage composition, & dans la belle simplicité qui faisoit le principal caractère du Ministre dont il est destiné à perpétuer la mémoire.

ARCHITECTURE.

On creuse toujours les fondemens de l'Eglise de Sainte Geneviéve, & il s'est trouvé dans la fouille des obstacles qui ont retardé l'ouvrage. Le terrein destiné à la nouvelle construction étoit anciennement occupé par des Potiers qui fabriquoient des vases d'une terre assez belle, dont on trouve encore des morceaux. Ils avoient creusé un grand nombre de puits, qui comblés de terres rapportées & mobiles, auroient occasionné des *versemens*, si M. *Soufflot* n'avoit remédié à cet inconvénient, en faisant tirer la terre rapportée pour y substituer une assiette de maçonnerie plus solide, ce qui occasionne un travail considérable, mais nécessaire pour procurer toute la solidité qu'exige un pareil édifice.

On vient de donner le dernier poli au beau Sallon de Stuc, commencé par M. *le Maréchal de Saxe*, dans la maison de la Grange, près Boissy, & que M. *Raymond* a fait finir sur les desseins de M. *Latouche* par *Chevalier*, Stucateur du Roi. Ce Sallon est décoré de pilastres cannelés d'ordre Corinthien, & orné de deux Tableaux en Stuc fort remarquables.

MUSIQUE.

Triomphe de l'Hymen, Cantatille à deux Voix du Chevalier d'*Herbain*, prix 3 liv.

Petrarque de *le Beuf*, 1 l. 16 sols.

Le siège de S. Malo, Cantatille *de Barthelemy*, 4 liv.

Sonates à Violon seul *de Tarade*, 6 liv.

Sonates *de Nazariodec*, 7 liv. 4 sols.

Sonates *de Romain le Brasseur*, 6 liv.
Pièces de Clavecin *de Balbatre*, 12 liv.
Idem *de Wondrachek*, 12 liv.

COMMERCE.

La Manufacture des Glaces a publié un nouveau tarif qui porte une diminution du prix des Glaces de cinq pour cent, depuis 3 livres jusqu'à 150 inclusivement, & depuis 150 liv. jusqu'à 600 de deux pour cent. Le prix des Glaces qui passent la valeur de six cens francs, est le même qu'auparavant.

Le *Bureau de Correspondance* établi à Paris pour la commodité, tant des habitans de cette Capitale, que de ceux des Provinces du Royaume, & même pour ceux des Pays Etrangers, ainsi que de ceux qui auront des affaires d'une Province à une autre, est présentement rue *Pagevin*. Cet établissement autorisé par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1756, & cautionné de cinq cens mille livres, est borné à des objets purement passifs. C'est-à-dire, qu'il ne s'y fait aucune sorte d'affaire que celle des Commettans, qu'on appelle *Commission*, ni aucune affaire directe ni indirecte pour le propre compte du Bureau. Il est sous la direction du sieur *Tapret*, Régisseur, dont les Livres de comptabilité pour le Public sont cottés & paraphés de Mrs. les Juges & Consuls. Ceux qui écrivent au Bureau doivent adresser les Lettres *à M. le Régisseur de la Correspondance Générale, rue Pagevin, près la Place des Victoires, à Paris.*

Une Compagnie composée de dix Associés solidaires fait la recette des Rentes de ceux qui l'en veulent charger, à un prix très-modique; elle ne prend pour les sommes au-dessus de 1000 livres qu'un deuxiéme & un quart pour cent. Le Bureau

de cette Compagnie est rue Quinquempoix, entre la rue de Venise & l'Hôtel de Beaufort.

INDUSTRIE.

Le sieur *Dandrillon*, Peintre & Doreur, rue Basse du Rempart, près les Capucines, vient de découvrir l'utile moyen de dorer sur bois, en or matte & bruni, sans aucune espéce de blanc d'aprêt. Ce secret intéressant qui conserve toute la beauté de la Sculpture, doit être rangé au nombre des découvertes les plus heureuses.

M. *Messier*, qui depuis plusieurs années, ne s'est occupé que de ce qui pouvoit intéresser l'utilité publique, après bien des travaux & des dépenses, est parvenu à perfectionner une nouvelle machine pour hacher & écraser la paille destinée à la nourriture des chevaux. Après l'avoir exposée à l'examen de l'Académie Royale des Sciences, la Compagnie a jugé que cette machine, plus commode & plus expéditive que celles qui ont été employées jusqu'à présent au même usage, étoit simple, ingénieuse, & qu'elle pouvoit être avantageuse au Public, en mettant à bas prix, & rendant plus commun l'usage de la paille hachée, que l'on sçait être une très-bonne nourriture pour les chevaux, lorsqu'elle est mêlée avec l'avoine, dont elle diminue la consommation.

On trouve chez la veuve *Peruit*, rue Coquilliere, les nouveaux métiers tournans pour broder & faire la tapisserie. Ces métiers consistent en un cercle mobile garni & couvert d'étoffe, sur laquelle s'attache l'ouvrage. Ce cercle se hausse & se baisse à volonté au moyen d'une crémaillere, se détache & se met sur les genoux. Il y a dans les côtés du support deux petites boëtes pour mettre les Laines; le tout est en bois des Indes, & plus ou moins orné suivant

le prix qu'on veut y mettre. Le prix ordinaire est de 24 liv.

On trouve à l'enseigne des *Traits Galans*, rue S. Honoré, vis-à-vis le Palais Royal, les nouveaux *Bonnets à la Canadienne*; & chez *Dulac*, même rue, près l'Oratoire, des mouches en pluie de diamans, qui font un très-bel effet.

Le sieur *Prud'homme*, Pâtissier-Traiteur, rue & vis-à-vis de la Comédie Françoise, est renommé pour les bons Pâtés de Perdrix & de Poulardes farcis de Truffes.

Le sieur *Gobeau*, Marchand Confiseur, demeurant rue du Marché Palu, vis-à-vis la rue Neuve Notre-Dame, au Bras d'or couronné, a le véritable secret de l'excellent jus de Réglisse à la Reine, fait sans Gomme, pour la guérison des Rhumes, maux de poitrine & Pituites.

Le sieur *Porcabeuf*, Traiteur, rue des Grands Augustins, à S. Maurice, vend de nouveaux Dindons & de nouvelles Poulardes à la Gatinoise, & les vrais Dindons du Périgord, & toute sorte de Gibier aux Truffes. Les Dindons à la Gatinoise sont bons froids & chauds, se conservent longtemps, & peuvent se transporter à la campagne. Le prix est de cinq livres pour les Dindons, & de quatre livres pour les Poulardes.

LIVRES NOUVEAUX.

CATÉCHISME & décisions de cas de conscience à l'usage des Cacouacs; avec un discours du Patriarche des Cacouacs, pour la réception d'un nouveau Disciple : avec cette épigraphe : Sapientia prima stultitiâ caruisse. (Horat. epist. 1. lib. I.) *à Cacopolis* 1758. in-12.

Le but de cet ouvrage ironique est de censurer plusieurs opinions insérées dans l'Encyclopédie, le

Livre de l'Esprit, le Discours sur l'inégalité des conditions, les Pensées sur l'interprétation de la Nature, les Lettres Juives, les Pensées Philosophiques, le Pyrrhonisme du Sage, &c.

Soins pour la propreté de la bouche & pour la conservation des dents, par M. Bourdet, Chirurgien-Dentiste de la Reine. A Paris, chez Jean Hérissant, Libraire, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire; avec Approbation & Privilége du Roi, un volume in-24.

Ce Livre peut être regardé comme l'extrait d'un autre ouvrage plus considérable que l'Auteur publia l'année derniere sous le titre de *Recherches sur toutes les parties de l'Art du Dentiste.*

Lettre de M. Gaulard, Médecin de la Faculté de Paris, &c.

L'Auteur prétend par des faits très-récens, & en particulier par l'exemple du jeune M. de la Tour, pensionnaire chez le sieur *Renouard*, Fauxbourg S. Antoine, que la petite vérole inoculée ne garantit pas de la petite vérole naturelle.

L'Observateur Littéraire, par M. l'Abbé de la Porte.

L'objet de cet écrit Périodique, est de rendre compte de tous les Ouvrages nouveaux au moment même qu'ils paroissent, pour épargner au Public l'ennui de lire ou le désagrément d'acheter un mauvais Livre, pour l'instruire de tout ce qui est bon en ce genre & digne de sa curiosité, pour satisfaire son goût pour la nouveauté; & enfin, pour remplir le premier devoir d'un Journaliste, qui ne doit pas attendre qu'un Ouvrage soit jugé & ait vieilli, pour l'annoncer & en porter son jugement. *L'Observateur Littéraire* n'ayant commencé qu'au mois de Juillet dernier, il ne contient que trois Volumes de l'année 1758. L'année 1759, qui se continue chez *Lam-*

bert, rue & à côté de la Comédie Françoise, sera composée de vingt-cinq Cahiers, qui formeront cinq Volumes. Le prix de la souscription est de quinze francs pour l'année. On donne tous les quinze jours un Cahier de 72 pages, qui se porte à Paris à ceux qui ont souscrit, & s'envoye par la Poste moyennant quatre sols de port, outre le prix de la souscription.

Hypermnestre, Tragédie de M. le Mierre, représentée pour la premiere fois, par les Comédiens François ordinaires du Roi, le 31 *Août* 1758, *& remise le* 20 *Décembre de la même année. Chez Duchesne, rue S. Jacques, au Temple du Goût.* in-12.

A la premiere représentation de cette Tragédie, l'Acteur qui jouoit le rôle de *Danaus*, dans la vivacité de l'action du dénoument, fut blessé au bras droit; le sang coula aux yeux des Spectateurs, & donna un air de vérité à la fiction de la catastrophe.

Un homme d'esprit, au sortir d'une des représentations de cette Piéce, frappé du génie pittoresque qui y regne, & des grands tableaux qui s'y trouvent en plus grand nombre & d'une maniere plus neuve que dans aucune autre Tragédie, s'écria que M. *le Mierre* avoit fait faire un pas à la Tragédie. Cette même variété de tableaux a fait dire à des femmes, que la Tragédie d'*Hypermnestre* étoit une Piéce faite à peindre.

Mlle *Camouche*, éleve du sieur *Armand*, Comédien, & qui n'avoit jamais paru sur aucun Théâtre, a débuté ces jours derniers dans le rôle de *Médée*. On a été étonné que le sieur *Armand*, qui n'a jamais joué que les rôles de Valets, genre de comique où il excelle, ait entrepris de former une Actrice dans un genre aussi opposé au sien. Lui-même avoit senti cette singularité, & afin qu'elle

ne portât aucun préjudice à son éleve; il prévint quelques jours auparavant les objections du Public par un petit discours adressé au Parterre.

Les Aveux indiscrets, Opéra Comique nouveau, donné pour la premiere fois à la Foire de S. Germain, Mercredi 7 de ce mois. Les paroles sont de M. de *la Ribadiere*, & la musique est dans le goût des *Troqueurs*. Cet Acte, qui originairement avoit été fait pour l'Opéra, a paru d'un genre trop badin pour ce Spectacle, où tout ce qui est comique paroît être déplacé. Le chant récitatif ayant été changé en prose, l'Opéra Comique se l'est approprié. Le même Spectacle a donné le jour de l'ouverture un Compliment en forme de Prologue, dont les couplets ont été fort applaudis. Ce Compliment pourroit être intitulé *les Acteurs pris à l'imprévu*.

On conçoit aisément que tous les Articles énoncés dans le *Prospectus* ne seront pas traités à chaque ordinaire, parce qu'on se fera un devoir de ne rien dire que de certain, & qu'on n'inventera pas des faits lorsqu'ils manqueront ou qu'ils seront peu curieux. Dans ce cas, on s'étendra davantage sur les sujets dont les avis seront abondans. On sent aussi que cette Feuille ne pourra que devenir plus intéressante à mesure que les correspondances se multiplieront. Tous ceux qui auront fait quelques découvertes ou trouvé quelques nouvelles inventions propres à les faire connoître, Artistes, Marchands, habiles Ouvriers & autres, sont priés d'envoyer une note avec leurs noms & demeures au sieur *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, & d'affranchir le port; on en fera mention dans la premiere Feuille. On prie sur-tout MM. les Libraires d'envoyer une note des Livres nouveaux qu'ils feront paroître chaque semaine, avec le prix.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quidquid agunt homines .... nostri est farrago libelli. Juven.

MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

THÉOLOGIE.

LA SORBONE s'occupe toujours sérieusement de l'examen du Livre de l'*Esprit*. Elle a tenu dans ce mois trois Assemblées générales à ce sujet, dans lesquelles elle a arrêté son projet de Censure, & distribué en différentes classes toutes les propositions répréhensibles. Chaque classe contient les propositions qui se rapportent à un même objet, & qui seront condamnées avec des qualifications respectives. Nous rendrons compte de cette Censure aussi-tôt qu'elle paroîtra.

Il y aura tous les Samedis de Carême une Assemblée pour le soulagement des nouveaux Convertis, dans la Chapelle des *Missions Etrangères*, rue du Bacq, Fauxbourg Saint Germain, qui sera suivie d'un Sermon. Le Pere de *Bulonde*, Jésuite,

prêchera le premier Samedi ; & les autres Prédicateurs dans l'ordre suivant : le Pere *Coriou*, Jésuite, le Pere *Boulé*, Cordelier, M. l'Abbé *Clément*, le Pere *Bolle*, Jésuite, M. l'Abbé *Riviere*, M. l'Abbé *Bouillerot*. Le Sermon commencera à quatre heures précises.

Le Pere *Bernard*, Chanoine Régulier, prêchera le Carême à Notre-Dame ; le Pere de la *Bretonnie*, Dominicain, à S. Jacques de la Boucherie, & le P. *Torné*, de la Doctr. Chrét. à S. Barthelemy.

DROIT.

La Cause de révocation de Testament, commencée d'être plaidée à la Grand'Chambre le 9 de ce mois, par MM. *Doucet*, d'*Outremont* & *Aubry*, se continuera Vendredi 23. & tous les Vendredis jusqu'au jugement du procès.

MÉDECINE, CHIRURGIE, &c.

M. *de Presle* a soutenu aux Ecoles de Médecine une Thèse sur la certitude des connoissances en Physiologie. Le Bachelier prétend que ce qui a fait de tout tems honorer la Médecine au point que les Rois mêmes n'ont pas rougi de l'exercer ; & qu'à Smyrne le portrait des Médecins étoit gravé sur la monnoie avec l'image des Dieux, est non - seulement l'utilité de cet Art, mais la certitude de ses principes. Il se fonde sur ce que ces principes ne sont autres que ceux de la plus saine Physique. Ce n'est pas tant, dit-il, la pénétration de l'esprit, que l'examen suivi & réfléchi de la nature, qui fait le Médecin. Sacrifier à l'opinion est un crime en Médecine. Il n'est pas question d'imaginer ce qu'a pû faire la Nature, mais de découvrir ce qu'elle a fait.

Toute cette Thèse tend à proscrire l'esprit systématique, & à prouver qu'on doit suivre le flambeau de l'expérience. La Médecine, comme la Physique, ne doit point s'occuper à deviner des énigmes. Bâtir des hypothèses, c'est, dit ingénieusement le Soutenant, imiter les enfans, qui, trop foibles pour disposer des matériaux solides, font des Châteaux de cartes que le plus léger vent renverse.

FACULTÉ DES ARTS.

MM. *Bulté* & *de la Pierre* occupent actuellement les places d'Empereur dans la Classe de Rhétorique du Collége des *Quatre Nations*.

ACADÉMIES.

L'Académie Royale des Sciences de Bordeaux distribue toutes les années un Prix de Physique, fondé par feu M. le Duc *de la Force*. C'est une Médaille d'or de la valeur de trois cens livres.

Elle avoit, cette année, deux Prix à donner; & les sujets qu'elle avoit proposés, étoient pour l'un, *Quelle est la meilleure maniere de connoître la différente qualité des Terres pour l'Agriculture?* Et pour l'autre: *Quels sont les meilleurs moyens de faire des Prairies dans les lieux secs, & quelles Plantes y sont les plus propres à nourrir le gros & le menu Bétail?* Mais ayant trouvé qu'aucune des Piéces qui lui ont été envoyées, ne remplissoit pas suffisamment les vûes d'utilité, qui avoient déterminé son choix, elle a jugé à propos de réserver ces deux Prix pour l'année 1761.

Cette Compagnie aura cette année deux Prix à distribuer; l'un destiné à celui qui déterminera *les meilleurs principes de la taille de la*

Vigne, par rapport à la différence des espèces de Vignes, & à la diversité des terroirs; l'autre à celui qui indiquera, *Quelle est la meilleure maniere de semer, planter, provigner, conserver & réparer les Bois de chêne*. Et à l'égard de ce dernier sujet, elle adjugera volontiers le Prix à l'ouvrage qui contiendra des expériences utiles, quand même ce ne seroit que sur quelqu'une des parties que ce Sujet renferme.

Elle destine le Prix qu'elle aura à donner en 1760 à celui qui *déterminera par des observations & des expériences, si la Lune a quelque influence sur la végétation & sur l'œconomie animale*.

Elle propose aujourd'hui pour Sujets des trois Prix qu'elle aura à donner en 1761 :

1°. *Quelle est la meilleure maniere de connoître la différente qualité des Terres pour l'Agriculture ?* L'Académie a jugé utile de proposer de nouveau ce Sujet. Elle invite les Auteurs des Dissertations qui ont pour devises, l'une, *Nec Tellus eadem fert omnia ;* & l'autre,

Nunc. . . . .

Rara sit, an suprà morem sit densa, requiras,

à retoucher & perfectionner leurs ouvrages, & surtout à se rapprocher davantage du Sujet proposé, & des différens objets auxquels il peut être relatif :

2°. *Si l'on ne pourroit point trouver dans la préparation des Laines, un moyen qui pût les préserver pour la suite de la piquure des Insectes.*

Les Dissertations sur tous ces différens Sujets, ne seront reçues que jusqu'au premier de Mai de l'année pour laquelle le Sujet aura été proposé. Elles peuvent être en François ou en Latin. On demande qu'elles soient écrites en caractères bien lisibles.

Au bas des Dissertations, il y aura une Sentence; & l'Auteur mettra dans un billet séparé & cacheté, la même Sentence avec son nom, son adresse & ses qualités. L'Académie avertit qu'elle n'admet pour le concours, aucunes des Piéces qui se trouvent signées par leurs Auteurs.

Les paquets seront affranchis de port, & adressés à M. *le Président Barbot*, Sécretaire de l'Académie, sur les Fossés du Chapeau rouge; ou à la veuve de *P. Brun*, Imprimeur Aggregé de ladite Académie, rue Saint Jâmes.

Le 27 du mois dernier, M. *Pajou*, Sculpteur, a été agréé par l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, sur le modéle d'une figure de *Pluton*, qui lui a mérité les éloges de toute la Compagnie. Il doit exécuter ce modéle en marbre, pour son morceau de Réception.

LEÇONS PUBLIQUES.

M. de *Garengeot*, de l'Académie Royale de Chirurgie & de la Société Royale de Londres, Chirurgien-Major du Régiment du Roi, Infanterie, Professeur & Démonstrateur Royal en Chirurgie, a commencé Jeudi dernier 15 de ce mois, un Cours d'opérations aux Ecoles de Chirurgie. Ses Leçons & Démonstrations se font à onze heures du matin; il parle des maladies Chirugicales, & fait ensuite les opérations relatives à ses Leçons. L'après midi à trois heures les mêmes exercices se font par M. *de la Faye*, Adjoint de M. *Garengeot*.

M. *de la Planche*, Apotiquaire, demeurant rue de la Monnoie, continue son Cours de Chimie commencé à la fin du mois dernier. Il y explique

toutes les diverses opérations de cet Art, d'après les principes de *Sthall*, de *Beker*, & de *Boerrhaave*.

PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

Dans l'escalier de l'Hôtel de M. le Maréchal de *Richelieu*, rue Neuve Saint Augustin, M. *Brunetti* a déployé tous ses talens. Il a peint un morceau d'Architecture Corinthienne d'une richesse & d'une magnificence singuliere. Des optiques heureusement ménagées donnent carriere aux idées des Connoisseurs. M. *Soldini* a placé, dans les niches & les entre-colonemens, des figures éclairées de reflet, qui font un grand effet. Le Ciel paroît ouvert; & le jeune Artiste y a peint au milieu une Renommée, qui tient d'une main la Trompette, & semble partir du Palais pour aller répandre des lauriers.

Madame *Vien*, aujourd'hui la seule Académicienne, depuis la mort de l'illustre *Rosälba*, vient de finir deux petits tableaux de miniature, représentant les deux côtés d'un papillon. Ces deux morceaux sont de la plus grande délicatesse & d'une vérité si exacte, que l'œil y est trompé. Elle s'est essayeé aussi sur des fleurs, & a fait deux petits Tableaux d'œillets & de roses, qui sont d'une admirable légereté, & d'une touche supérieure à ce que fournit la miniature en ce genre.

M. *Caffieri*, Sculpteur, rue Princesse, Fauxbourg Saint Germain, vient d'exécuter pour l'appartement de M. de *Marigny*, des bras à trois branches, dont les Curieux ont été satisfaits. Ils ont trouvé que cet Artiste réunissoit la sagesse & le bon goût du siécle dernier, avec les graces & l'agrément du nôtre. Il a fini un des huit bras qui

lui ont été commandés pour le Château de *Saint-Hubert*. L'idée en a été trouvée heureuse, aussi bien que celle de plusieurs autres ornemens du même genre, qu'on peut voir dans sa maison.

ARCHITECTURE.

Le nouveau Bâtiment destiné pour le Trésor & la Sacristie de l'Eglise de Paris, a été fait par M. *Soufflot*. Ce grand Architecte, gêné par l'irrégularité d'un petit espace, par la différence des façades & l'assujettissement des souffrances de toutes espéces, a sçu, malgré toutes ces difficultés, allier les beautés de l'Art aux commodités de la distribution. On y remarque la Sculpture des portes & l'élégance des voûtes de la Sacristie, le petit escalier du fond, dont une partie n'est appuyée que sur un mur de quatre pouces d'épaisseur, les voûtes en briques du Trésor, la noble simplicité de la façade intérieure de l'Archevêché, la richesse de celle de la premiere cour, sur laquelle il faut faire attention à la beauté du Médaillon du Roi, orné d'une guirlande & d'une gueule de lion d'un goût nouveau. La Sculpture est de la composition du célebre M. *Slodts*, dont la maladie suspend l'exécution d'une Statue représentant la Piété Royale, qui sera placée dans une niche construite au-dessous de ce Médaillon. La belle inscription composée par M. *le Beau* de l'Académie des Belles-Lettres, répond parfaitement à la dignité de ce chef-d'œuvre. On ne sçauroit parler des beautés de ce monument, sans rendre hommage au bon goût, au zéle, à l'activité de M. l'Abbé *Guillot de Montjoie*, Chanoine de l'Eglise de Paris, chargé par son Chapitre de la direction

de ce Bâtiment. Voici l'Inscription :

LUDOVICI XV

Optimi & Religiosissimi Regis

PIETAS

Erga capitulum Parisiense plurimis jam spectata beneficiis.

Hoc sacræ supellectilis conditorium

Longi temporis labe caducum,

A fundamentis refici,

Et in ampliorem, quàm anteà, speciem restitui

Regio sumptu curavit

ANNO. M. DCC. LVIII.

On a échaffaudé l'intérieur du Pavillon de la grande cour du Louvre, qui fait face au Dôme des Quatre Nations, pour le reconnoître & en jetter bas la calotte qui tombe en ruine.

On a fait l'essai d'un *Blanc Eternel*, dans l'intérieur de cette même cour, au pilastre du second ordre, adossé à la Salle de Marine ; à celui du rez-de-chaussée à gauche de l'ancien appartement de M. *le Camus* ; à une des colonnes du second ordre du Pavillon des Peres de l'Oratoire, & à une de celles du même ordre de la principale entrée par la grande colonnade. Le nombre des couches & l'exposition sont différentes ; on verra après un laps de tems, si on pourroit s'en servir pour remettre à neuf d'anciennes Architectures, sans être obligé de les regratter à vif. Si l'expérience montre jusqu'à présent que la teinte n'imite pas tout-à-fait la couleur de la Sculpture fraîche, au moins apprend-elle que cet enduit d'une épaisseur presqu'insensible, contracte un dégré de du-

reté si considérable, qu'il faut chercher à introduire, de bas en haut, un outil perçant dans quelque cavité, pour en écailler de petites parties; ce qui le rend toujours d'une grande utilité pour enduire les côtés des pierres tendres exposées aux injures de l'air, comme le Saint Leu, &c, sans craindre même que les vives arrêtes des Sculptures en puissent souffrir la moindre altération.

En attendant la construction du grand Escalier de la partie du Louvre, où sera placé le Grand-Conseil, on a construit un petit escalier tournant, qui conduit jusques sur les plattes-formes. Cet escalier est allongé ou rentré en raison des étages ou des jours, sans produire la moindre difformité. Le noyau en est filé avec beaucoup de légereté. On a sauvé la difficulté par le rétrécissement ou l'élargissement des marches.

MUSIQUE.

Un homme de Lettres, passionné pour *Horace*, vient d'essayer de mettre en Musique cet excellent Lyrique. Les différentes mesures qu'a employées le Poëte Latin, ont déterminé celles du Musicien. Cette scrupuleuse observation des mesures & de la quantité l'a conduit à des airs fort agréables, & lui a fait remarquer que nous scandions mal les vers latins, en plaçant le repos & en arrêtant la mesure sur une syllabe breve, tandis que le chant exige qu'on place le repos sur la syllabe longue. Il seroit à souhaiter que l'Auteur communiquât ses idées au Public.

COMMERCE.

Nous avons annoncé dans la Feuille précédente

la Machine inventée par M. *Messier*, & approuvée par l'Académie des Sciences, pour hacher la paille destinée à la nourriture des chevaux. Voici quelque chose d'analogue à cette découverte. M. *Bohadsch*, Conseiller du Commerce de l'Impératrice Reine de Hongrie, Professeur de Médecine & d'Histoire Naturelle dans l'Université de Prague, &c. propose un moyen très-simple de multiplier considérablement le fourage des Chevaux & des Bestiaux. C'est de cultiver l'*Acacia*, arbre fort connu & fort négligé en France. On a éprouvé que sa feuille est beaucoup plus nourrissante & plus agréable à ces animaux, que toutes les autres plantes dont on a coutume de les nourrir. Elle se donne fraîche ou séchée, seule ou mêlée avec le foin & la paille hachée. L'*Acacia* vient également bien, soit de graine, soit de bouture ; & sa culture est d'autant plus facile, que cet arbre se plaît sur-tout dans les terreins secs & élevés qu'on peut lui destiner, lorsqu'ils ne sont d'aucun rapport pour autre chose. Il est important de ne pas le planter trop près des terres labourables, parce que ses racines s'étendent prodigieusement. Les Amateurs de l'Histoire Naturelle ne nous sçauront pas mauvais gré d'observer que le nom d'*Acacia* se donne à une multitude d'arbres, quoique d'une espéce très-différente. Celui dont il s'agit ici est l'*Acacia d'Amérique*, qui n'est devenu commun en France que depuis l'année 1650. On le nomme en latin, *Acacia Americana Robini*, parce que *Vespasien Robin* fut le premier qui en reçut la graine, & qui en éleva quelques pieds au Jardin du Roi.

Une Sentence de Police a condamné ces jours derniers trois Maîtres Fruitiers-Orangers chacun en cent livres d'amende, pour avoir vendu leurs beurres à un plus haut prix que celui des Marchandises

des mêmes qualités, qui avoient été amenées le même jour sur le Carreau de la Halle par les Marchands Forains.

INDUSTRIE.

La Manufacture des Miroirs concaves, établie avec privilége du Roi, rue des Boulangers Fauxbourg Saint Victor, fait courber des Glaces de toutes grandeurs pour les pendules en cartels & autres meubles qui ont besoin de verres courbes. Ces glaces sont beaucoup plus belles que celles qu'on tire d'Angleterre. On donne aussi aux glaces dans cette Manufacture, un teint particulier beaucoup plus fin, qui n'est pas sujet à se gâter, & qui est le seul dont soient susceptibles les Miroirs Sphériques. C'est à cette Manufacture qu'on doit le grand Miroir du Cabinet du Roi, dont l'effet est beaucoup plus considérable que celui d'aucune Lentille.

On a établi dans les Galeries d'en bas de l'Hôtel Royal des Invalides, à la satisfaction des Supérieurs, les Lampes à reverbere du Sieur *Rabiqueau*, approuvées par l'Académie des Sciences. Plusieurs Députés de cette Académie ont vû l'effet de ces Lampes dans un grand emplacement. Celle de l'Eglise en particulier étonne par la beauté & l'étendue de sa lumiere.

LIVRES NOUVEAUX.

Abrégé de l'Art des accouchemens, dans lequel on donne les préceptes nécessaires pour le mettre heureusement en pratique. On y a joint plusieurs Observations intéressantes sur des cas singuliers; ouvrage très-utile aux jeunes Sages-Femmes, & généralement

à tous les Eleves qui desirent de s'y rendre habiles ; par Madame le Boursier du Coudray, ancienne Maîtresse Sage-Femme de Paris. A Paris, chez la veuve de la Guette, Imprimeur-Libraire de l'Académie Royale de Chirurgie, rue S. Jacques, à l'Olivier ; avec Approbation & Privilége du Roi 1759. *Prix* 50 *sols relié*, in-12.

Le titre seul de ce Livre en fait assez connoître l'objet & l'utilité.

Introduction à l'étude de la langue Grecque ; ou Feuilles Elémentaires, qui contiennent seulement les Déclinaisons, les Conjugaisons de cette langue ; un petit Abregé de la Syntaxe, un Chapitre du texte de S. Luc, le Vocabulaire des mots, & la Liste des Verbes rares à part. A Paris chez Hypolite-Louis Guérin & Louis-François de la Tour, rue S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin, 1759. *Avec Approbation & Privilége du Roi* ; in-8°.

Dans les Grammaires ordinaires, Grecques & Latines, on commence par des préceptes & des régles qu'il n'est presque pas possible de faire comprendre aux jeunes gens, parce qu'ils n'ont pas la moindre idée des choses dont on leur parle. On suit dans cette Méthode une route toute différente ; ils commencent par apprendre par cœur, par forme d'amusement, les Déclinaisons & les Conjugaisons Grecques, & on leur donne ensuite des remarques pour former les Noms & les Verbes. En un mot, c'est une Méthode pour apprendre le Grec par la voie de la traduction.

Almanach pour servir de guide aux Voyageurs, contenant un détail de tout ce qui est nécessaire pour voyager commodément & agréablement, pour l'année 1759 ; *à Paris chez Duchesne, Libraire, rue S. Jac-*

ques, au Temple du Goût; avec Approbation & Permission, in-24.

Un petit Livre qui a paru il y a environ douze ans, sous le titre de *Livre des Voyageurs*, a donné l'idée de cet Almanach qui en contient tout le fonds. Il est divisé en deux parties; la premiere présente les moyens de voyager commodément; la seconde, de voyager agréablement. Chaque partie est divisée en deux Chapitres, où l'on voit les précautions qui doivent précéder le voyage, & les attentions nécessaires durant la route.

Itineraire de l'Arabie déserte, ou Lettres sur un voyage de Balsora à Alep par le grand & le petit désert, fait en 1750 *par Messieurs* Plaisted & Eliot, *Capitaines au service de terre de la Compagnie des Indes de Londres. Traduit de l'Anglois. Dédié à M. le Marquis d'*Aubaïs. *A Londres, & se vend à Paris, chez* Duchesne, *au Temple du Goût, rue S. Jaques.* 1759. *in*-12.

On trouve dans cette Relation la plus grande exactitude à décrire le terrein du désert de l'Arabie. La guerre qui vient de s'allumer entre le Grand Seigneur & les Arabes du désert, rend cet *Itinéraire* utile & intéressant.

Lettere d'una Peruviana, tradotte d'al Francese in Italiano, di cui si sono accentute tutte le voci, per facilitar agli stranieri, il modo d'imparar la prosodia di questa lingua. Del Signor Deodati. C'est-à-dire : *Lettres d'une Peruvienne traduites du François en Italien, dont on a accentué tous les mots, pour faciliter aux étrangers le moyen d'apprendre la prosodie de cette langue; par M.* Deodati. 2 *volumes* in-12; *à Paris, chez* Briasson *& chez* Duchesne, *rue S. Jaques; chez* Prault *fils*, *Quai de Conti*, *& chez* Tillard, *Quai des Augustins*.

Un des grands avantages de cette traduction, est la maniere dont chaque mot Italien est accen-

tué, ce qui facilite la prononciation. Le Traducteur a fait au texte des changemens que Madame de *Graffigny* n'auroit peut-être pas désavoués.

Les plaisirs de l'imagination, Poëme en trois Chants, par M. Akenside. Traduit de l'Anglois. A Amsterdam, chez Arkstée & Merkus, & se trouve à Paris chez Pissot, Quai de Conti; 1759, petit in-8°.

Ce Poëme parut pour la premiere fois en Angleterre en 1744. On se propose d'y faire voir que tous les sentimens excités en nous par les Phénomènes agréables de la nature, que tous les plaisirs que nous procurent les Arts, tels que la Peinture, la Poësie, la musique, &c, peuvent être déduits de principes *inhérens* à la nature humaine que l'on développe dans cet Ouvrage.

Leçons de Chymie, propres à perfectionner la Physique, le Commerce & les Arts, par Pierre Shaw, premier Médecin du Roi d'Angleterre, traduites de l'Anglois. A Paris, chez Jean-Thomas Hérissant, rue Saint Jacques, à Saint Paul & à Saint Hilaire; avec Approbation & Privilége du Roi 1759. in-4°.

Ce Livre contient un Discours préliminaire du Traducteur sur la Chymie, un Glossaire ou explication des termes thechniques de l'ouvrage, beaucoup de notes, vingt Leçons & une table des Matières. Le dessein de l'Auteur est d'étendre les bornes de la Chymie, en la faisant servir à l'avancement de la Physique, de perfectionner les Arts connus, & de donner les moyens d'en découvrir de nouveaux.

L'Eleve de Minerve, ou Telemaque travesti, dédié à S. A. S. Monseigneur le Duc de BOURBON. Avec cette épigraphe: *Et facit ad mores ars quoque nostra*

bonos. Trois volumes *in*-12. petit format : 6 l. brochés. *A Senlis*, *chez des Rocques*, *& à Paris*, *chez Lambert, Imprimeur-Libraire*, *rue & à côté de la Comédie Françoise.*

L'Auteur de cet ouvrage facile & agréable, composé de plus de vingt mille vers de huit syllabes, est M. de *Junquieres*, Ecuyer, Lieutenant de la Capitainerie Royale des Chasses de Halate, demeurant à Senlis. Le Public apprendra volontiers qu'il est aussi l'Auteur de l'*Epître* du P. *Grisbourdon*.

La Tragédie que les Comédiens François répétent actuellement, & qu'ils donneront le 28. de ce mois, est intitulée *Titus*, & non *la Clémence de Titus*, comme on l'avoit dit. L'Auteur est M. *du Belloy*, Comédien de Sa Majesté l'Impératrice de Russie. Le sujet de la Piéce n'a rien de commun avec celui de la Tragédie de *Bérénice* de M. *Racine*. C'est *Titus*, vainqueur des Bretons, qui revient à Rome se rendre aux vœux de son Peuple, dont il est reçu, après une longue maladie, avec les transports de la joie la plus vive. Il paroît que le Poëte a voulu peindre la bonté & la bienfaisance, qui faisoient le caractère de cet Empereur.

La Tragédie de *Venceslas* par Rotrou, qu'on doit remettre sur le même Théâtre, après les représentations de celle de *Titus*, a été retouchée par M. *Marmontel*. Elle a été jouée en 1755 telle que *Rotrou* l'avoit faite ; mais malgré le succès qu'elle eut alors, on a cru qu'elle réussiroit encore davantage, lorsqu'on en auroit retranché tout ce qui a vieilli dans le style de l'Auteur.

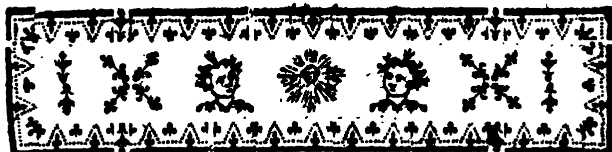
Les Comédiens François, jaloux de perpétuer parmi eux d'une maniere plus particuliere, la mémoire des Peres de leur Théâtre, *Corneille*, *Racine* & *Moliere*, orneront leur nou-

velle Salle d'Assemblée des bustes de ces trois Poëtes. Ils vont bientôt la décorer du Portrait du Roi, que Sa Majesté leur a donné, & ils ne tarderont pas à y placer le buste de *Corneille*, modélé sur celui qui avoit été fait par le célebre *Coisevox*. Ils y mettront aussi ceux de *Racine* & de *Moliere* qui sont très-rares. C'est aux Amateurs des Beaux Arts & aux Curieux à leur apprendre en quel endroit ils trouveront les bustes originaux de ces grands hommes pour en faire faire des modéles. Ils se proposent d'y joindre les portraits des Auteurs Dramatiques qui ont occupé la Scène avec le plus de célébrité, & ceux des principaux Acteurs & Actrices qui s'y sont signalés. C'est M. *le Kain*, dont on connoît les talens & le zéle pour son Art, qui le premier a conçu ce projet universellement approuvé par ses Camarades, & qui ne peut manquer d'être applaudi du Public.

Nous croyons devoir avertir nos Lecteurs, que dans l'esquisse de Feuille qui étoit jointe à notre Prospectus, *on a inséré, par méprise, plusieurs Articles qui n'étoient nullement destinés à y entrer, parce qu'ils ne répondent point assez aux vues d'utilité, ni même aux vues d'agrément que nous nous sommes proposées. Notre dessein est de nous étendre spécialement sur la partie historique des Sciences, des Lettres & des Arts libéraux, ou même Méchaniques, en tant que les Articles ne dérogeront point au ton qui convient à cette Feuille, dans laquelle on ne veut se rencontrer avec aucun des autres Ecrits Périodiques.*

On souscrira à Paris chez M. *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription est de 12 liv. pour l'année.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quid quid agunt homines . . . . nostri est farrago libelli. Juven.

MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

THÉOLOGIE.

ON fait depuis la Saint-Martin jusqu'au 25 de Juillet, des Conférences publiques de Cas de conscience ; sçavoir : Au Séminaire de S. Sulpice, à celui de S. Nicolas du Chardonnet, & au Collége des Jésuites. Les premieres, qui se font tous les Mardis, ne durent qu'une heure ; & c'est M. *Souhent* qui y préside. On traite actuellement des *Censures*. Les secondes se font les Vendredis par M. *Dumont*, Docteur en Théologie. On y commencera le *Traité du Mariage* la premiere semaine de Carême. Ces Conférences durent une heure & demie, ainsi que celles des Jésuites, qui se font par le Pere *Hautecour*, sur le même Traité. Elles com-

mencent toutes, depuis la Saint-Martin jusqu'au Carême, à deux heures & demie, & depuis le Carême jusqu'au 25 Juillet, à trois heures. Il n'y en a point les jours de Fêtes.

M. L'ABBÉ *Guyot*, Aumônier de Mgr le Duc d'*Orléans*, & Auteur du panégyrique de *Saint-Louis*, qui fut prononcé l'année derniere à l'Académie Françoise, prêchera le Carême prochain à la Paroisse de S. Laurent. Nous dirons à cette occasion, que ce panégyrique est imprimé, & se vend chez *Brunet*, au Palais. Les deux parties du discours sont : » La Religion fit de *Saint-Louis* un » Grand Roi ; contre le préjugé qui n'attend rien » de grand d'un Prince Religieux. La Religion en » fit un bon Roi ; contre le préjugé qui craint l'ef- » fet de la Religion dans le Prince. « Ces deux points nous ont paru bien remplis, & traités avec éloquence.

DROIT, POLICE, &c.

LE ROI ayant appris qu'il s'étoit glissé plusieurs abus dans la partie de la Police, qui regarde les Recommanderesses & les Nourrices, vient de donner une Déclaration en quinze Articles qui contiennent des Réglemens très-utiles. Les personnes intéressées à les connoître, pourront s'adresser à un des quatre Bureaux établis pour les Recommanderesses.

MEDECINE, CHIRURGIE, &c.

M. *de Montabourg* a soutenu une Thèse de Médecine dont le sujet est, *si la mort est une suite nécessaire de l'œconomie animale*. On prend l'affirmative, &

l'on se fonde sur la grande complication de la machine, proportionnée à la multiplicité des mouvemens auxquels elle est destinée, & sur la quantité des fluides nécessaires à ces mouvemens. Les parties fluides, dit le Bachelier, excédent en tout tems, dans le corps humain, la quantité des solides, comme le démontrent le Marasme & la Phthisie, qui, sans rien ôter des solides, réduisent l'animal à un dépérissement total. L'homme n'est en commençant, qu'un fluide sans consistence; notre accroissement diminue dans la proportion où nos parties s'affermissent; & c'est pour cette raison qu'il n'est jamais si grand que dans les neuf mois qui suivent la conception. Mais quand l'homme a acquis un plein dégré de solidité, il reste quelque tems dans cet état; bien-tôt la fluidité diminue de jour en jour, & les fibres deviennent plus roides, & refusent passage aux liqueurs qui elles-mêmes s'épaississent; tout se durcit & manque de ce suc radical que les Charlatans se vantent inutilement de rétablir comme l'huile dans une lampe. On cite, pour exemple, dans la Thèse, les vaisseaux osseux qu'on a trouvés dans le cœur de quelques vieux Cerfs; & on conjecture que la cause de cette sécheresse qui détruit le mouvement animal, vient de ce que les alimens ne réparent jamais pleinement les pertes, & que le suc qu'ils fournissent, est de jour en jour d'une substance inférieure aux premieres liqueurs; ce qui accorde parfaitement l'opinion du Soutenant avec l'Ecriture Sainte; puisque dans l'état d'innocence, les alimens ayant, sans doute, réparé pleinement les pertes, l'Homme alors auroit pû ne pas mourir. Mais pour peu que l'animal perde chaque jour, soit de la souplesse, soit de la quantité des fluides qui le constituent, sa destruction de-

vient inévitable. Il peut cependant la retarder en prévenant les trop grandes dissipations.

La *Pastillaire* * de M. *Donglée* rouloit sur ce sujet : si de la constitution organique des femmes, il suit qu'elles doivent vieillir plutôt ou plus tard que les hommes ?

M. *Le Vasseur*, Maître en Chirurgie à Paris, rue Neuve Sainte Catherine, conserve une vessie urinaire double, qui a été trouvée dans un cochon. Ce vice de conformation a été observé dans l'espéce humaine ; le célebre *Casaubon* en a fourni un exemple. L'urine regorgeoit de la vessie située suivant l'ordre ordinaire, dans celle qui étoit de surcroît. La même disposition se remarque dans la vessie double dont nous parlons. L'animal est mort de l'inflammation de la seconde vessie ; ce qui est prouvé par l'engorgement des vaisseaux sanguins qui arrosent cette partie. Si l'Anatomie comparée a souvent servi à dévoiler la vraie structure des organes du corps humain, il est à présumer que les gens de l'Art, à l'inspection de la vessie de cochon, pourront tirer des conséquences d'autant plus utiles, qu'il est constant que des hommes ont eu la même construction vicieuse.

* On appelle ainsi l'Acte particulier qui se fait le jour d'avant celui où l'on préside la premiere fois à une These.

FACULTÉ DES ARTS.

Les Empereurs de Rhétorique sont, au Collége Duplessis, MM. *Lafond* & *Plunket*.

ACADÉMIES.

L'Académie des Belles-Lettres de Marseille a nommé pour son Secretaire perpétuel en survivan-

te, M. *Dulard*, Auteur de plusieurs Piéces de Poësie, & particulierement du Poëme de *la Grandeur de Dieu dans les Merveilles de la Nature.* Il succéde à M. *de la Visclede*, que sa mauvaise santé empêche de continuer les fonctions de cette place.

Le sujet du prix de Poësie proposée, pour cette année, par cette même Académie, est *la fondation de Marseille.* Ceux qui y prétendront, adresseront leurs ouvrages au nouveau Secretaire, qui enverra son Recepissé à l'adresse qu'on lui indiquera; ou bien il le remettra à la personne domiciliée à Marseille, qui lui présentera l'ouvrage. Ce doit être un Poëme à *rimes plates* de cent vers au moins, & de cent cinquante au plus.

L'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Lyon, réunie depuis peu, avec la Société Royale des Beaux Arts de la même Ville, par des Lettres-Patentes du Roi, enregistrées au Parlement, sous le titre d'*Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts*, proposera chaque année, pour ses Prix, des sujets qui auront alternativement pour objet, *les Mathématiques, la Physique & les Arts.* Le sujet du Prix de Mathématiques qui sera distribué à la Fête de Saint Louis de l'année 1760, est de *trouver la figure des pales des rames, la plus avantageuse, & déterminer, relativement à cette figure, la longueur la plus convenable des rames des Galères, celle de leurs parties intérieures & extérieures, & la grandeur de leurs pales.* Toutes personnes pourront aspirer à ce Prix. Il n'y aura d'exception que pour les Membres de l'Académie, tels que les Académiciens ordinaires, & les Vétérans. Les Associés résidant hors de Lyon, auront la liberté d'y concourir. Ceux qui enverront des Mémoires peuvent les écrire en François ou en Latin, en ob-

servant les usages ordinaires. Les Ouvrages seront adressés, francs de port, à Lyon, chez M. *Bollioud-Mermet*, Secretaire perpétuel de l'Académie, rue de l'Arcenal, ou chez M. le Président de *Fleurieu*, aussi Secretaire perpétuel, rue Boissac; ou chez *Aimé Delaroche*, Imprimeur de l'Académie, aux Halles de la Grenette, qui les fera remettre entre les mains de MM. les Secretaires. Aucun Ouvrage ne sera reçu après le premier Avril de chaque année. Le Prix est une *Médaille d'or*, de la valeur de 300 liv. Cette *Médaille* sera délivrée à l'Auteur même qui se fera connoître, ou au porteur d'une procuration de sa part, dressée en bonne forme.

PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

M. *Vien* a encore dans son Attelier un grand Tableau qu'il a fini pour Marseille, & dont le sujet est *Jesus-Christ* guérissant le Paralytique près la Piscine de Siloé. On voit sur le devant le Paralytique aux pieds du Sauveur, derriere lequel sont quelques Apôtres. On remarque entr'autres *Saint Pierre*, dont la tête est très-belle. Plusieurs malades sont autour de la Piscine, dans laquelle un d'eux descend porté par deux hommes qui lui soutiennent, l'un les pieds, & l'autre les bras; une jeune fille d'une très-belle forme, lui tend la main. Toutes ces têtes sont d'un beau caractere, & font sentir que l'Auteur a étudié *Raphaël*; plus loin une vieille femme, soutenue de sa fille, s'avance vers la Piscine, & un jeune enfant la regarde affectueusement. On voit dans un troisiéme plan, que le Peintre a ménagé pour faire sortir les devants,

plusieurs groupes de figures qui arrivent. Dans le haut du Tableau & au côté d'un portique ancien qui en fait le fond, plane l'Ange qui a troublé l'eau de la Piscine. Il est, ainsi que les autres figures, d'un dessein correct : les draperies sont larges & prononcées ; toute cette grande Machine est bien ordonnée, & le coloris en est vrai.

M. *DESHAYES*, gendre de M. *Boucher*, & déja très-connu par son beau morceau du Martyre de Saint-André, a fini un autre grand Tableau destiné pour la Manufacture de Tapisserie de Beauvais, représentant l'enlevement d'*Hélene*. Ce Tableau a été vû avec plaisir de tous les Connoisseurs, chez M. *Boucher*. M. *Deshayes* est agréé de l'Académie de Peinture, ainsi que M. *Doyen*, qui a donné, il y a quelques mois, pour son morceau d'agrément, la grande Scène de *Virginie*, dont le Public a admiré la belle ordonnance.

ARCHITECTURE.

M. *Mansard* a fait exécuter dans la Maison de M. le Curé de Saint-Eustache, place de l'Eglise, un nouveau genre de cheminée à double foyer. Ce double foyer porte, dans la partie supérieure, sur une vis sans fin, jouant dans un chassis de fer qui traverse le conduit de la cheminée ; & dans la partie inférieure, cette cheminée mobile porte sur un pivot scellé au plancher. Toute la Machine tourne sur ces deux points d'appui, & vient s'ajuster exactement au parement de la cheminée. Cette espéce de foyer est d'une très-grande commodité. Placé entre un cabinet & une chambre à coucher ou une salle, l'âtre suit, & le feu se trouve tout attisé de tel côté de la cheminée qu'on le veut.

La Maison que fait construire M. *De Beaumanoir* à la Place du Pont-Tournant, fournit l'exemple d'une construction singuliere, propre à diminuer les frais de la charpente, & prévenir le danger des incendies. Les plafonds sont des voûtes plates en brique, dont les extrémités portent sur une seule poutre. Mais les plus grands Architectes n'ont pas approuvé cette construction, & l'ont jugée sujette à bien des inconvéniens.

M. *Moreau*, nouvellement revenu d'Italie, & agréé de l'Académie d'Architecture, fait actuellement finir les dedans d'une belle maison qu'il a fait construire sur les Boulevards du Temple, pour M. *de Chavanne*, Conseiller au Parlement. L'irrégularité & l'inégalité du terrein ont opposé à l'Architecte des obstacles qu'il a sçu vaincre. Comme le terrein de l'entrée est beaucoup plus bas que celui du Pavillon; il a abaissé le rez-de-chaussée sur le Boulevard, & a formé une espéce de stilobate, sur lequel s'élevent de grands pilastres d'un ordre ionique, qui séparent la façade en deux avant-corps, & un arriere-corps de trois croisées. Cette Maison donne l'idée d'une grande exécution dans un petit terrein.

On voit chez M. *Silvy*, Architecte, demeurant à la Place de la Bastille, un Manuscrit curieux, intitulé *Histoire des Marbres anciens*; ouvrage divisé en cinq parties. La premiere parle des pays & des lieux d'où l'on tiroit anciennement les Marbres, des noms divers donnés à ces fossiles, de leur figure, de leurs couleurs & de leurs nuances; de leurs différentes qualités, de l'emploi qu'on en faisoit dans les divers ouvrages d'Architecture ou de Sculpture. Pour rendre ces détails plus intéressans, on a ajoûté au bas de chaque Article des notes qui

indiquent les Marbres qui sont dans le Cabinet d'Histoire Naturelle du Roi & dans d'autres Cabinets de Curieux qui ont des Collections nombreuses, avec les numéros dont ils sont étiquetés. La seconde partie contient l'époque de la découverte de quelques carrieres, les noms de ceux qui les ont trouvées, les criminels qui y étoient condamnés, les Officiers qui y commandoient, les maladies auxquelles étoient sujets ceux qui y travailloient, les instrumens dont on se servoit pour tirer le Marbre, la maniere de le souder, de le teindre, d'y graver des inscriptions. La troisiéme traite du transport des Marbres d'un pays à un autre, & des machines dont on se servoit pour traîner & élever les obélisques & les colonnes. La quatriéme, des Officiers préposés aux Marbres, des droits que les Empereurs avoient imposés dessus, & des cas de leur confiscation. La cinquiéme enfin traite des immunités accordées aux Ouvriers en Marbre, de leurs Corps & Compagnie, de leurs Protecteurs & Avocats, de leurs espéces d'Académies, & de leurs Dieux Tutelaires.

INDUSTRIE.

Plusieurs Amateurs ont vû chez le Sieur *Stiasseny*, Ebéniste Allemand, établi depuis quelques années à Paris, rue du Fauxbourg Saint-Antoine, vis-à vis du Grand Tambour, différens morceaux d'Ebénisterie, représentant divers Paysages d'un coloris aussi agréable que varié. Il exécute tous les desseins qu'on juge à propos de lui donner. Cet habile Ouvrier a fait, entr'autres choses, une Tabatiere composée de six piéces que l'on regarde

comme un chef-d'œuvre. Son ouvrage reçoit le poli du marbre, & même de l'agathe, sans en avoir la fragilité. Ce qui est d'autant plus intéressant pour les personnes riches, qu'elles peuvent donner à l'Ouvrier les vûes & perspectives de leurs Châteaux, de leurs Parcs & Jardins à représenter, & rendre ainsi portatifs les objets de leur goût pour les Beaux Arts.

LA NOUVELLE Manufacture établie à Orange pour les Toiles peintes, a maintenant son magazin fourni d'une quantité suffisante de Piéces, pour que le Public puisse choisir. Ces Toiles sont peintes d'après les meilleurs desseins, & de couleurs vives, qui résistent à toutes les épreuves. On y trouve des Piéces de la plus grande finesse, & d'autres de différens dégrés de beauté ; mais toutes sont d'un excellent teint, & ne le cédent point aux Toiles des Indes, sur lesquelles elles ont même l'avantage d'être dessinées plus correctement & de meilleur goût. Il y en a un Magazin à Paris, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, au coin de la rue de Moussy.

ON a trouvé le secret d'imprimer en huile les Toiles, Satins, Gazes, &c. Les planches qui servent à cette impression sont des plus correctes, & rendent nettement sur l'Etoffe, en une seule couleur, les desseins qu'on y applique. La Manufacture est dans la rue de la Roquette, Fauxbourg Saint Antoine. On y choisit les desseins qui sont assortis pour les divers usages, comme rideaux, tentures, habillemens, &c.

IL SEROIT à souhaiter que les ornemens recherchés en fonte, pussent se passer de la dorure qui est très-dispendieuse, consomme l'espéce, & dérobe toujours une partie de la finesse du travail. Le S^r

François, Fondeur à Strasbourg, a trouvé une composition de métal qui a cet avantage. Ce métal est doux & susceptible d'un très-beau poli. On en fabrique des bras de cheminée, des feux, &c. qui imitent parfaitement l'or moulu, & conservent plus long-tems leur éclat.

M. *Bouffert*, Professeur de Mathématiques, Cour des Fontaines, au Palais du Luxembourg, a imaginé & construit un instrument de Mathématiques, qui, par la simplicité & la facilité de ses opérations, abrége considérablement celle de la Trigonométrie, & au moyen duquel on peut se passer de calcul, même des tables des sinus, tangentes, sécantes & logarithmes, &c. Il fixe géométriquement la position d'un point inconnu dans le même instant qu'on observe sur le terrein deux angles déterminés par trois points. L'Auteur a lu à l'Académie Royale des Sciences un Mémoire qui expliquoit l'utilité de ce nouvel instrument; & cette Compagnie a donné un Certificat qui constate l'avantage de cette invention nécessaire aux progrès de l'Astronomie, de la Géographie, de la Topographie, des Fortifications, de la Navigation & de l'Arpentage.

LIVRES NOUVEAUX.

ÉTAT exact des Baptêmes, des Mariages & des Mortuaires de la Ville & des Fauxbourgs de Paris, chez Guerin, rue Saint Jacques; 16 pages *in-folio.*

Cet état porte, qu'il y a eu durant l'année 1758, 9677 garçons & 9471 filles de baptisés; 4342 mariages; qu'il y est mort 9944 hommes, 9058 femmes, 2632 garçons, 2459 filles; 56 Religieux,

97 Religieuſes, 47 Religionnaires, dont 27 hommes & 20 femmes. Total, 19148 Baptêmes, 4342 Mariages, 19202 Morts. Il y a eu durant cette même annnée, 5082 enfans trouvés. Le nombre des Baptêmes eſt diminué de 221 de celui de l'année précédente; le nombre des Mariages eſt augmenté de 253; celui des Morts eſt diminué de 918, & celui des Enfans trouvés eſt augmenté de 113.

Nous avons ſous les yeux un Mémoire manuſcrit de M. *de la Condamine*, de l'Académie des Sciences, dont l'objet eſt de perfectionner & de rendre plus utiles les Liſtes mortuaires qu'on publie tous les ans à Paris, comme dans la plûpart des grandes Villes de l'Europe, & dont on tire des conſéquences pour l'accroiſſement ou le décroiſſement de la Population., &c. » Il eſt étonnant & fâcheux, dit l'Auteur du Mémoire, qu'on » ait jusqu'à préſent négligé de marquer ſur nos » Regiſtres Mortuaires (comme il ſe pratique ailleurs) la maladie des perſonnes décédées; ce » qui ſeroit d'une grande utilité pour diverſes ſpéculations Phyſiques, Politiques & Morales, » & ſur-tout pour le progrès de la Médecine. » Nous pouvons, ajoûte-t-il, rendre à nos neveux » le ſervice que nous étions en droit d'attendre » de nos Ancêtres; nous pouvons même de nos » jours en recueillir le fruit. La comparaiſon des » Liſtes des différentes Villes, ſerviroit à juger » quelles maladies ſont les plus fréquentes dans un » climat que dans un autre. . . . Les Médecins en » pourroient tirer des conſéquences ſur l'air, le » climat, les alimens, le régime & le traitement » les plus convenables à certaines maladies. « M. *de la Condamine* fait ici une réflexion toute natu-

telle. » Il arriveroit, sans doute, dit-il, qu'on se
» tromperoit quelquefois sur le genre de la mala-
» die, ou que les parens ne voudroient pas la dé-
» clarer ; mais ces cas seroient rares, & ne tire-
» roient pas à conséquence pour les conclusions gé-
» nérales qu'on tireroit du plus grand nombre «.
On ne peut qu'applaudir au zéle de l'Auteur pour l'utilité publique, supposé que ce projet puisse facilement s'exécuter. Son Mémoire a été envoyé de l'Archevêché, à MM. les Curés de Paris, qui en profiteront, s'ils le jugent à propos.

Recueil de Piéces & Mémoires concernant le Réglement à faire entre la Jurisdiction de la Conservation de Lyon, & les Jurisdictions Consulaires. A Paris, chez P. G. le Mercier, rue Saint Jacques 1759, un volume *in*-4°. dont le prix est de 4 liv.

Les Piéces contenues dans ce Recueil, sont : 1°. Un Mémoire fait en faveur des Officiers de la Conservation de Lyon, avec un avis des Députés du Commerce sur ce Mémoire. 2°. Un projet de Déclaration proposé par les Députés. 3°. Des observations de MM. de Lyon sur ce projet, avec des réponses à ces observations. 4°. Un projet de Déclaration fourni par ces mêmes Lyonnois, avec la réfutation de ce projet. 5°. Une Consultation d'Avocats. 6°. Des Piéces justificatives, concernant les pouvoirs accordés à la Conservation de Lyon, la contrainte par corps, & les pouvoirs des Juges & Consuls du Royaume.

Mémoires Historiques, Militaires & Politiques sur les principaux événemens arrivés dans l'Isle & Royaume de Corse, depuis le commencement de l'année 1738, *jusqu'à la fin de l'année* 1741, *avec l'His-*

toire Naturelle de ce Pays-là, & diverses Remarques curieuses touchant l'origine des Peuples qui l'habitent; le tout enrichi d'une Carte nouvelle de l'Isle de Corse, & dédié à M. le Comte de Maillebois; par M. Jaussin, ancien Apoticaire Major des Camps & Armées de Sa Majesté Très-Chrétienne. A Lausanne, chez Marc-Mic. Bousquet; & se trouvent à Paris, chez Desaint & Saillant, rue Saint Jean de Beauvais; deux volumes in-12.

Les différens objets que renferme cet ouvrage, sont assez clairement expliqués dans le titre, sans qu'il soit nécessaire que nous en donnions une notice plus détaillée.

Dictionnaire Universel des Drogues Simples, contenant leurs noms, origines, principes, vertus, étymologie, & ce qu'il y a de particulier dans les animaux, dans les végétaux & dans les minéraux. Par feu M. Lemery, de l'Académie Royale des Sciences, Docteur en Médecine. Nouvelle édition revue & corrigée; volume in-4°. avec figures. A Paris, chez d'Houry, rue de la Vieille Bouclerie. On trouve chez le même Libraire les autres Ouvrages de l'Auteur.

Le *Dictionnaire des Drogues Simples* manquoit depuis long-tems. C'est un Livre fort estimé. Le titre annonce suffisamment le sujet qui y est traité. Les autres Ouvrages de M. *Lemery*, le pere, sont la *Pharmacopée Universelle*, ouvrage *in*-4°. qui enseigne la maniere de préparer les remédes par le simple mêlange; ce qu'on appelle Pharmacie Galenique; & un Traité de Chymie, dont M. *Baron*, le jeune, de l'Académie Royale des Sciences, a donné il y a quelques années une nouvelle édition, enrichie des remarque de Chymiste cet habile.

Colloque de JESUS-CHRIST *avec une ame fidèle.* (*Volume* in-12) *par M. D..... Docteur de Sorbonne, Prieur-Curé de Meaux. Chez Claude Hérissant, rue Notre-Dame, à Paris.*

Le Censeur qui a examiné cet Ouvrage, assûre qu'on y trouve une Onction capable de faire naître dans le cœur des Fidéles une tendre dévotion, & un amour ardent pour JESUS-CHRIST.

Atlas des Militaires & des Voyageurs, in-4°. *tome II. contenant le détail des Théâtres de Guerre en Allemagne, en cent Cartes. Par le Sieur le Rouge, Ingénieur-Géographe, rue des Grands-Augustins. Prix* 24 *liv. relié*, *&* 18 *liv. broché.*

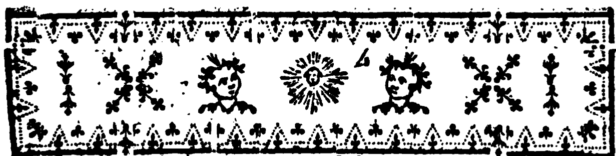
Ces Cartes, précédées d'une Dissertation d'environ trente pages, ont été réduites & corrigées sur les meilleures qui ayent été faites dans le pays même. On trouve chez ce même Géographe le Plan de toutes les Batailles données pendant cette guerre. Le prix de chaque Feuille est de 15 sols.

La Scène Dramatique doit toujours être un Tableau animé, & le modéle vivant des Tableaux artificiels. Sous ce point de vûe l'habillement des personnages en devroit être une partie importante. Par un *Gothisme* inconcevable dans une Nation où fleurissent les Arts, la bizarrerie de nos Modes avoit monté jusques sur les Théâtres ; elle y travestissoit ridiculement les Dieux & les Héros de tous les tems & de tous les climats. Deux Actrices du Théâtre François, Mlle *Clairon* & Mlle *Hus*, ont osé les premieres (il y a quelque tems) quitter cette monstrueuse Machine qu'on appelle *Paniers*, pour chercher à peindre aux yeux les caracteres nationaux des Personnages qu'elles représentoient. Le talent sublime d'une part, les graces de la figure

de l'autre, en ont imposé aux cris de la prévention. Par elles le goût du vrai a triomphé. Leur exemple, suivi par tous leurs Camarades, a eu bientôt tout le Public éclairé pour approbateur. Nous annonçons aujourd'hui, que l'Opéra, malgré son scrupuleux respect pour les anciennes *Routines*, vient enfin de paroître vouloir assujettir ses Acteurs, & même ses Danseurs, au *Costume* pittoresque, dans leurs habillemens. Mais ce *Costume* n'étant point arbitraire, quelques Connoisseurs délicats desireroient voir sur ce Théâtre, la vérité des usages antiques, adaptée avec grace aux représentations somptueuses de ce Spectacle. Ils se plaignent de ne pas retrouver aujourd'hui le même goût & les mêmes lumieres qui sembloient avoir dirigé les premiers essais de ce genre, dans quelques Opéra de l'année précédente. Nous observerons sur cela, que si au lieu de consulter des Artistes sçavans ou des Amateurs éclairés, on abandonne cette partie à des Ouvriers, ou même à des Artisans de Crayons, vulgairement nommés Dessinateurs, ce ne sera plus le *Costume* observé; ce que le Public verra, ne pourra déterminer son jugement; ce sera substituer des Mascarades singulieres au burlesque mêlange qui a régné jusqu'à ce moment. La prétendue impossibilité de connoître presque tous les genres d'habillemens anciens, est un prétexte de la paresse, protégé par l'ignorance.

On souscrit à Paris chez Mich. *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription est de 12 liv. pour l'année.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quid quid agunt homines .... nostri est farrago libelli. Juven.

MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

THÉOLOGIE.

ON a publié Dimanche, 4 de Mars, aux Prônes de ce Diocèse, une *Instruction Pastorale de M. l'Archevêque de Paris, sur la Pénitence & sur le Jeûne du Carême.* 32 pages *in*-4°. *Six caractères de la vraie Pénitence : Application de ces six Caractères à la Pénitence du Carême :* Tels sont les deux objets qui fixent l'attention du Prélat, & forment la division naturelle de son Instruction, dans laquelle on remarque le choix & la distribution des Matieres, & une heureuse Application des plus belles Pensées des Peres de l'Église, qui ont traité le même sujet. Cette *Instruction*, ainsi que le

Mandement de MM. les Vicaires Généraux, pour permettre l'usage des œufs pendant le Carême, jusqu'au Vendredi de la Semaine de la Passion exclusivement, se trouve chez *Simon*, rue des Mathurins.

DROIT.

M. l'Evêque de . . a fait le 6 de Janvier 1752. un Testament Olographe, pour l'exécution duquel il a nommé le Supérieur Général du Séminaire de . . . . sans que celui-ci soit tenu de rendre compte à personne. Après plusieurs legs particuliers, le Testateur laisse aux enfans de son neveu, & à ceux de sa niéce, une somme de 16000 l. à partager entre les deux familles, sans que les uns ni les autres puissent se porter héritiers. Dans le cas où ses affaires ne seroient pas en aussi bon état qu'il les croit, il prie l'Exécuteur Testamentaire de faire, suivant sa sagesse & sa justice, une diminution sur chacun de ses legs, en faveur des Pauvres honteux; & dans le cas contraire, de leur distribuer le *surplus* de ses biens, après tous les legs remplis. Il se trouve aujourd'hui que ce surplus des biens de M. l'Evêque de . . . . toutes dettes & charges de la succession acquittées, montent à une somme d'environ 100000 liv. Sur la demande que l'Exécuteur Testamentaire avoit formée au Châtelet à fin d'exécution du Testament, le neveu du Testateur a renoncé à son legs de 8000 liv. s'est porté héritier bénéficiaire de son oncle, & en vertu de son Droit de *Committimus*, a fait renvoyer la demande de l'Exécuteur Testamentaire aux Requêtes du Palais, où il est intervenu Sentence sur

les Conclusions du Ministère Public, laquelle envoye le neveu en possession de tous les biens de la succession de son oncle, en délivrant à l'Exécuteur Testamentaire une somme de 16000 liv. pour la distribuer aux Pauvres honteux, sans en rendre compte; à la charge par ledit neveu, de faire faire les réparations dans l'Abbaye du Testateur, & d'acquiter tous les legs & dettes de sa succession. L'Exécuteur Testamentaire est Appellant de cette Sentence; & la Cause est actuellement pendante en la Grand'Chambre. La Question est de sçavoir si par ce mot de *surplus*, l'intention de M. l'Evêque de .... a été de donner aux Pauvres une somme de 100000 liv. L'Exécuteur Testamentaire soutient l'affirmative. Le neveu du Testateur prétend au contraire, que si son oncle avoit pensé que ce *surplus* montât à une somme si considérable, il auroit fait d'autres dispositions. Il se fonde sur ce que le Testateur est convenu lui-même dans son Testament, qu'il ignoroit l'état de sa fortune, puisqu'il prie l'Exécuteur Testamentaire de faire suivant sa sagesse & sa justice, une diminution sur chacun des legs, en faveur des Pauvres honteux, dans le cas où ses affaires ne seroient pas en aussi bon état qu'il les croit. On voit que le jugement de cette Cause dépend moins des dispositions de la Loi, que de la sagesse des Magistrats. Elle commencera d'être plaidée Mercredi, 7 Mars, & se continuera les Mercredis suivans. Les Avocats sont, pour l'Exécuteur Testamentaire, M. *Briquet de Mercy*, & pour le neveu du Testateur M. *Thévenot d'Essaule*. M. *Joly de Fleury*, Avocat Général, portera la parole.

Il a paru dernierement dans le Public un Mé-

moire de Me *Loiseau*, Avocat, dans une cause de séparation fort singuliere. Un mari séparé de sa femme pour cause d'impuissance, devient épris d'une fille de famille. Le charme cesse; il la rend mere, & l'épouse. Après quelques années de mariage, cette seconde femme, soit dégoût, soit caprice, l'attaque en séparation pour même cause d'impuissance, & fait à son mari ce dilemme : Vous êtes impuissant, ou vous ne l'êtes pas; dans aucun cas, vous ne pouvez être mon mari. Si vous êtes impuissant, la Loi m'autorise à demander ma séparation; si au contraire vous ne l'êtes pas, je ne sçaurois être votre femme, puisque votre engagement doit subsister avec votre premiere Epouse. L'Avocat a traité cette Cause avec délicatesse, & l'a cependant égayée de tous les traits dont elle est susceptible.

MÉDECINE, CHIRURGIE, &c.

Dans le courant du mois de Janvier dernier, est morte au Village de Saint-Geômes, près de Langres, la fille qui, au grand étonnement des personnes crédules, inattentives & peu instruites, avoit rendu très-souvent, pendant le cours de plusieurs années, des pierres, tantôt par la bouche, tantôt par la voie des urines. On avoit été obligé douze fois d'avoir recours à des Chirurgiens pour lui tirer les pierres qu'elle s'étoit introduites dans la vessie. Les gens de l'Art qui les ont examinées, ont jugé, à la premiere inspection, qu'étant manifestement minérales, elles n'avoient pû être formées dans le corps de cette fille. A l'ou-

verture qui en a été faite en présence des plus habiles Chirurgiens de Langres, on a trouvé toutes les parties intérieures qui servent au passage de l'urine, fort saines; le canal de l'urètre étoit considérablement dilaté, au point qu'on auroit pû y faire passer sans peine, une très-grosse noix. Le Procès-verbal de cette ouverture pourra completter un Ecrit que M. *Morand*, fils du Chirurgien de ce nom, a publié à ce sujet en 1754 sous ce titre : *Recueil pour servir d'éclaircissement détaillé sur la* MALADIE *de la fille du Village de Saint-Geômes, &c.* Il étoit déja démontré que ce n'étoit point une MALADIE; & que le prétendu phénoméne n'étoit qu'une imposture.

L'imagination de la Mere agit-elle sur le Fœtus? Tel est le sujet d'une Thèse soutenue le 15 de Février dernier, par M. *Coste*, Docteur en Médecine de la Faculté d'Avignon, & Bachelier de celle de Paris. Croire que l'imagination de la Mere agit sur le corps de l'Enfant qu'elle porte dans son sein, c'est, dit le Soutenant, une vieille erreur adoptée par l'ignorance, & protégée par le sçavoir même. Il entreprend donc de venger l'imagination, du crime qu'on lui impute, & de rassurer les femmes contre les terreurs qui les agitent dans leur grossesse. Quoi! s'écrie-t-il, ce qui affecte agréablement la Mere seroit funeste à l'Enfant! Ce qui n'occasionne dans celle-là qu'une impression momentanée, seroit pour celui-ci le principe d'une difformité énorme & perpétuelle, ou même le principe de sa destruction! Pour combattre ce préjugé, le Bachelier en appelle d'abord à l'expérience dont il trace les caractères, & qui, pour être certaine, doit être uniforme & constante; en sorte qu'on ne sçau-

roit donner le nom de cause, à ce qui ne produit pas toujours le même effet. Que de femmes enceintes dont l'imagination avoit été vivement affectée, & dont le fruit n'en a souffert aucune atteinte! Combien d'autres qui n'avoient éprouvé aucune de ces affections, & qui néanmoins ont enfanté des monstres! Il en appelle ensuite à la raison qui dit que ces effets de l'imagination de la Mere ne peuvent s'opérer sur le Fœtus, que par la voie du sang ou par celle des nerfs. Ici le soutenant prouve par des descriptions & des raisonnemens anatomiques, que ni l'un ni l'autre n'est possible. Il conclud que ces divers accidens ne doivent être regardés que comme les suites du mauvais tempérament du pere ou de la mere, ou des maladies de l'enfant même; ou enfin comme les jeux de la Nature qui paroît quelquefois aussi bizarre dans l'espéce humaine, que chez les animaux, & même dans le regne des végétaux, où il est évident que l'imagination n'a pas lieu. Cette Doctrine avoit déja été exposée d'une maniere plus curieuse, plus instructive, & à la portée de tout le monde, dans un ouvrage qui a pour titre .... *Lettres sur le pouvoir de l'Imagination des femmes enceintes, où l'on combat le préjugé qui attribue à l'imagination des meres le pouvoir d'imprimer sur le corps des enfans renfermés dans leur sein, la figure des objets qui les ont frappées.* A Paris, chez les freres Guerin, rue Saint-Jacques, à Saint Thomas d'Aquin, vis-à-vis les Mathurins 1745. *in*-12. pages 226.

ACADÉMIES.

Il y avoit à Lyon deux Sociétés Académiques, dont l'une étoit connue dès l'année 1700, sous le

titre d'*Académie des Sciences & Belles-Lettres*, & l'autre sous celui de *Société Royale*. Ces deux Compagnies, occupées à peu près des mêmes objets, & presque composées des mêmes Membres, ont été nouvellement réunies en un seul & même Corps, en vertu de Lettres-Patentes du Roi, du mois de Juin 1758, enregistrées avec ses Statuts & Réglemens, au Parlement de Paris le 23 de la même année. Cette réunion a été sollicitée à l'occasion des legs faits par feu M. *Christin*, Secretaire perpétuel de la *Société Royale*, dont il a été, en quelque sorte, l'Instituteur, & qu'il affectionnoit singulierement. Elle s'éoit formée en 1724 sous l'autorité de Lettres-Patentes obtenues par plusieurs Amateurs de la Musique & des Beaux Arts, à qui ces Lettres permettoient de s'assembler, pour faire des concerts. Le nom d'*Académie des Beaux Arts*, donné à cette Compagnie, demeura à la Société du Concert; & les Particuliers qui cultivoient les différentes parties des Mathématiques & de la Physique, se séparerent avec le titre de *Société Royale*, accordé par Lettres-Patentes en 1750. Les dons de M. *Christin*, Fondateur du Prix dont nous avons parlé dans notre derniere Feuille, n'avoient pour objet que la *Société Royale*; mais pour le plus grand progrès des Sciences, qui a été la fin que le Bienfaiteur s'est proposée, il a paru expédient de réunir les deux Académies en une, qui, d'orénavant s'appellera, l'*Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts*. On a divisé ses exercices en deux Classes; les Mathématiques, la Physique & les Arts seront cultivés par vingt Académiciens, les Belles-Lettres par vingt autres. Le nombre des

Associés est illimité. M. le Duc de *Villeroy*, Gouverneur de la Province, est le Protecteur de cette Académie.

LEÇONS PUBLIQUES.

M. *Cosnier*, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, a commencé Jeudi, premier de ce mois, un Cours d'Anatomie dans l'Amphithéâtre des Ecoles de cette Faculté, sur un corps humain du sexe masculin. Il continue ses Leçons & Démonstrations tous les jours à neuf heures du matin.

PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

L'Art de peindre sur glace, renouvellé de nos jours, sembloit d'abord n'avoir que le foible mérite de donner pour fond à un Tableau, le teint du miroir, dont l'éclat est peu propre à faire valoir le coloris du Peintre. Il est cependant un cas où cette Peinture fait un effet très-agréable, c'est lorsqu'on peint un rameau ou des guirlandes de fleurs sur le bord de deux glaces destinées à se faire face; alors la répétition qu'elles font à l'infini de ces rameaux ou guirlandes, forme l'agréable perspective d'un berceau, dont l'extrémité se perd dans l'enfoncement, au lieu que les deux glaces sans peinture ne présenteroient que l'ennuyeuse uniformité d'un quadre toujours *amoindri*. Le Sieur *Belleville*, Peintre en fleurs, réussit dans ce genre, & donne à ces bordures toute la légereté & tout l'agrément qu'elles exigent.

M. *Loir*, connu par quelques jolis Pastels, vient de s'essayer dans un genre plus élevé. Il fait un grand Tableau à l'huile qui représente S. Hypolite communiant dans sa prison, & qui est destiné à dé-

corer l'Eglise de ce nom, ornée déja de plusieurs morceaux de l'Histoire du Patron. Ce Tableau est donné à cette Eglise, Paroisse des Gobelins, par Madame *Julienne* qui nous retrace jusques dans sa piété, ce goût des Arts, qui distingue si bien M. *Julienne*.

M. *de Neuforge*, Architecte & Graveur, rue S. Jacques, au Chariot d'or, a donné depuis peu douze nouveaux Cahiers de la suite de ses Œuvres, qui contiennent différentes Estampes, représentant la décoration extérieure de divers Bâtimens, Tombeaux, Piramides, Belvéders, &c. Cet Artiste, dont nous avons entendu faire les plus grands éloges aux Maîtres de l'Art, va continuer cette belle Collection qui se monte déja à vingt-quatre Cahiers ; chaque Cahier, composé de six Feuilles, se vend vingt sols.

ARCHITECTURE.

Dans la Maison élevée sur le Boulevard pour M. *de Chavanne*, sur les desseins de M. *Moreau*, & dont nous avons rendu compte dans l'Ordinaire dernier, on remarque un Poële d'un nouveau genre & d'une très-grande commodité. Ce Poële ou Fourneau, solidement assis & maçonné au rez-de-chaussée, porte par une distribution de gros tuyaux, la chaleur dans tous les étages, & échauffe tout le Pavillon. Des ventouses ménagées de divers côtés y poussent l'air de dehors par de longs conduits de fer blanc, pour mettre le feu en action & garantir de la fumée. Tous ces différens conduits cachés dans la maçonnerie, se dérobent à la vûe ; en sorte que les appartemens ne seront embarassés ni de poëles ni de tuyaux, & qu'on y jouira d'un air doux,

ſans avoir le déplaiſant point de vûe d'aucun fourneau.

MUSIQUE.

M. *Deſmazures*, célebre Organiſte de l'Egliſe de Rouen, a été provoqué la ſemaine derniere, ſur ſon talent, par un célebre Organiſte Allemand. Le défi donné, les deux Rivaux ont choiſi l'Orgue de Saint-Roch pour l'exécution. Ils ont joué alternativement divers morceaux *impromptu*. Les Amateurs qui s'étoient rendus en foule pour les juger, ſe ſont retirés indécis, & charmés du jeu de l'un & de l'autre; ce qu'il y a de plus étonnant, c'eſt que le ſieur *Deſmazures* a perdu trois doigts de la main gauche, & que cette perte ne ſe fait nullement ſentir dans ſon exécution.

INDUSTRIE.

Il vient d'éclorre, dans l'Empire de la Mode, un petit Phenomène qui pourra bien avoir ſon ſuccès comme tant d'autres de la même eſpèce. C'eſt un Eventail fort riche, & d'une forme différente de tous les autres. Sa ſculpture & ſa découpure ſont d'un goût tout-à-fait nouveau. Ce que cet Eventail a de plus ſingulier, & peut-être de plus agréable, c'eſt que, lorſqu'il eſt fermé, il a la forme d'un bouquet. Le ſieur *le Tuteur* qui l'a inventé, & qui demeure à Paris, rue Saint-Martin, vis-à-vis le Prieuré, paroît un homme capable d'imaginer & d'exécuter beaucoup de choſes en ce genre.

On a trouvé depuis peu à Lyon une nouvelle maniere de paſſer les étoffes au rouleau, pour imiter celles de Conſtantinople. Cette nouvelle ma-

niere n'a pas l'inconvénient d'écorcher la dorure ; elle ne fait que lui donner plus de lustres, & l'assurer davantage dans la trame ; les plus riches tissus y peuvent passer sans rien perdre de leur éclat.

On fait actuellement des papiers à fleurs de drap hâché, qui ont tout l'éclat de ceux d'Angleterre. Le fonds en est lissé, & les fleurs correctement exécutées, le tout en couleurs fines. Ces papiers, qui font l'effet du velours d'Utrecht, sont assortis, & les moules en sont faits sur des desseins très-agréables. Il seroit à souhaiter que notre Nation connût mieux le mérite de ses Artistes, & eût moins de prévention pour les Etrangers qui nous seront encore longtems inférieurs pour le goût. Ces papiers se trouvent rue Saint-Jacques, près l'Hôtel Saumur.

LIVRES NOUVEAUX

Proposés par Souscription.

Recueil d'Eloquence Sainte, ou la Bibliothèque des Patriarches & Fondateurs d'Ordres ; Par le P. Hyacinthe de Montargon, Augustin de Notre-Dame des Victoires, Auteur du Dictionnaire Apostolique. Cinq volumes *in*-8°.

Tous les Patriarches des différens Ordres, si on en excepte deux ou trois, dont la vie, quoique sainte, ne fournit pas de grands événemens, auront chacun deux panégyriques, précédés de l'abrégé de leur vie, & suivis d'une collection de faits propres à entrer dans un discours oratoire, avec six ou sept plans assez étendus, pour que celui qui voudra les méditer, en puisse bien prendre l'esprit. Le premier volume sera terminé par des Conférences Ecclésiastiques sur les plus importans devoirs du Ministère, & par des discours

d'Assemblées Synodales ; le second, par des retraites de huit jours, également propres aux Ecclésiastiques & au personnes du monde ; le troisiéme, par des Conférences Monastiques, des Exhortations pour les visites, & des Discours sur le Jubilé ; le quatriéme, par des Discours sur les Fiançailles, le Mariage, l'Extrême-Onction & le Saint-Viatique ; le cinquiéme par des Exhortations pour tous les Dimanches de l'année en forme de Méditations pour les Aumôniers de Vaisseaux, & des Discours propres à disposer les Criminels à la mort. Les cinq volumes ne coûteront aux Souscripteurs que 13 liv. 10 sols en feuilles, & 18 l. 10 sols reliés, dont on payera 10 liv. en souscrivant, 4 liv. 10 sols en recevant le premier volume au mois de Septembre 1759, & quatre livres au mois de Mars 1760 en recevant le second volume. Les trois suivans se donneront successivement de six mois en six mois. On souscrit chez *Lottin*, rue Saint-Jacques, au Coq, depuis le premier de ce mois jusqu'au dernier d'Août de cette année.

Dictionnaire Universel, Dogmatique, Canonique, Historique, Géographique & Chronologique, des Sciences Ecclésiastiques, contenant l'Histoire générale de la la Religion ; de son Etablissement & de ses Dogmes ; de la Discipline de l'Eglise, de ses Rits ; de ses Cérémonies & des ses Sacremens : La Théologie Dogmatique & Morale, Spéculative & Pratique, avec la décision des cas de conscience : le Droit Canonique, sa Jurisprudence & ses Loix, la Jurisdiction volontaire & contentieuse, & les Matieres Bénéficiales : l'Histoire des Patriarches, des Prophêtes, des Rois, des Saints, & de tous les Hommes Illustres de l'Ancien Testament ; de Jesus-

Christ, de ses Apôtres, de tous les Saints & Saintes du Nouveau Testament; des Papes, des Conciles, des Peres de l'Eglise & des Ecrivains; des Patriarches, des Siéges Métropolitains ou Episcopaux, avec la Succession chronologique de leurs Patriarches, Archevêques & Evêques; des Ordres Militaires & Religieux; des Schismes & des Hérésies: Avec des Sermons abrégés des plus célebres Orateurs Chrétiens, tant sur la Morale que sur les Mysteres & les Panégyriques des Saints. Ouvrage utile, non-seulement aux Pasteurs chargés par état des fonctions du Ministere, mais aussi à tous les Prêtres Séculiers ou Réguliers, & généralement à tous les Fidéles de toutes les conditions. Par des Religieux Dominicains des Couvens du Fauxbourg Saint-Germain, & de la rue St. Honoré. Cinq volumes *in-folio. Chez Rollin, quai des Augustins, Jombert, rue Dauphine, Bauche, Quai des Augustins. Avec Approbation & Privilége du Roi.*

Le prix de ces cinq volumes en feuilles sera de quatre-vingt-seize liv., pour les Souscripteurs, qui payeront de la maniere suivante: en se faisant inscrire, 42 liv. Le premier de Mars 1760, en recevant les deux premiers volumes 36 liv. Le premier de Mai, en recevant les trois derniers volumes, 18 liv. On ne recevra des assurances que jusqu'au premier Septembre de cette année 1759. Ceux qui ne souscriront pas, payeront cent quarante-quatre liv.

Histoire Naturelle du Sénégal, par M. Adanson, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

L'Auteur divise cette Histoire en quatre parties qui composeront huit volumes *in-quarto.* Ces quatre parties sont l'Histoire Physique, l'Histoire des Minéraux, l'Histoire des Végétaux, & l'Histoire des

Animaux. La premiere comprend la Géographie, la Physique proprement dite, & l'Histoire Civile. La seconde traite des Terres, des Pierres & des Minéraux, & de la maniere dont se forment ces différens corps. La troisiéme contiendra deux Volumes accompagnés de plus de cinquante planches qui représenteront les plantes les plus rares, avec des explications. La 4e sera sous-divisée en dix parties, contenant diverses espèces d'animaux. On en délivre actuellement un Volume chez *Bauche*, quai des Augustins, où l'on souscrit. On paye 18 liv. en le recevant; sçavoir, 12 liv. pour ce Volume, & 6 liv. à compte pour le second. En retirant chacun des Volumes, à mesure qu'ils paroîtront, les Souscripteurs payeront également 6 liv. à compte sur le suivant. Le prix est de 18 liv. pour ceux qui n'auront pas souscrit.

L'ARCHITECTURE des Anciens, développée dans ses vraies proportions, ou découverte d'une méthode qui en détermine avec précision toutes les diversités possibles : le tout accompagné d'exemples & de figures au simple trait, appliqués aux ouvrages de Vitruve & de Vignole; par M. Sylvy, Architecte; in-folio.

CE Livre sera divisé en quatre parties. Dans la premiere, on approfondit les principes généraux des proportions. Dans la seconde, on détaille les proportions particulieres de chacune des parties de l'ordre Dorique. La troisiéme traite des différentes espèces d'ordonnances de cet ordre. La quatriéme enfin produit les exemples d'application. Le prix de chaque Exemplaire en feuilles, pour les Souscripteurs, est de 24 liv. sçavoir, 12 liv. en souscrivant, & 12 liv. en recevant l'Exemplaire. Pour ceux qui n'auront pas souscrit, le prix, en feuilles, sera de trente livres. Les prix de la souscription

sera reçu chez *Jombert*, rue Dauphine, jusqu'au premier du mois de Mai prochain, & l'on délivrera les Exemplaires dans le courant du mois de Novembre.

Dictionnaire raisonné & universel des Animaux, ou le Régne Animal, consistant en Quadrupédes, Cétacées, Oiseaux, Reptiles, Poissons, Insectes, Vers, Zoophytes, ou plantes animales; leurs propriétés en médecine; la classe, la famille, ou l'ordre, le genre, l'espèce, avec ses variétés, où chaque animal est rangé, suivant les différentes méthodes de Messieurs Linnæus, Klein & Brisson; par M. D. L. C. D. B.

Ce grand Ouvrage, qui contiendra la description de tous les animaux connus par les Anciens & par les modernes, sera composé de quatre Volumes *in-quarto*, que les Souscripteurs payeront 48 liv. en feuilles, & ceux qui n'auront pas souscrit, 60 liv. Les trois premiers Volumes paroissent depuis plus d'un mois; le quatriéme va paroître, & l'on souscrit chez *Bauche*, quai des Augustins.

Les Amours Pastorales de Daphnis & de Cloé, traduites de Longus par Amiot, avec une double Traduction, suivant le nouveau langage; mises en parallèle, & ornées des estampes originales d'Audran, gravées d'après les desseins, & aux dépens de M. le Duc d'Orléans, Régent de France, avec de très-belles vignettes & culs-de-lampes, exécutées sur les desseins de M M. Cochin & Eysen, par d'habiles Maîtres. Un Volume in-4°, *imprimé sur papier d'Hollande.*

Les Libraires *Bauche* & *Davidts*, quai des Augustins, offrent le petit nombre d'Exemplaires de cette élégante Edition, au prix de 24 liv. en feuilles, jusqu'au premier d'Avril de cette année; passé ce tems-là, ils les vendront 36 liv.

Journal de Commerce, dédié à son Altesse Royale

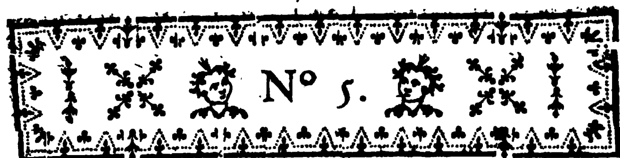
Monseigneur le Prince Charles-Alexandre, Duc de Lorraine & de Bar, Gouverneur & Capitaine Général des Pays-Bas, pour Sa Majesté Impériale, Royale & Apostolique. A Bruxelles, chez Vandenberghen, & à Paris, chez Desplly, rue S. Jacques, & Lambert, rue de la Comédie Franç. ; 1759 in-12.

L'objet de cet Ouvrage Périodique est de recueillir tout ce qui intéresse le Commerce, & tout ce qui se trouve sur ce sujet de plus utile & de plus instructif dans les Ouvrages nouveaux ; d'y ajoûter des Observations, & de rappeller même celles des Auteurs qui auront déja traité la même matiere. L'Astronomie, lorsqu'elle s'occupe à perfectionner la Navigation, & enseigne aux Négotians à transporter leurs marchandises avec moins de risques ; la Chymie, lorsqu'elle a pour objet l'art de travailler les Métaux & les Mines ; les Mécaniques, lorsqu'elles éclairent l'Industrie & les Arts utiles ; la Botanique associée à l'Agriculture qui travaille à l'amélioration des terres, appartiennent à ce Journal, ainsi que la Science de l'Histoire & du Droit Public, lorsqu'elle donne des Leçons de Commerce. Il sera composé de douze volumes par année ; & il en paroîtra un volume chaque mois. Le prix de la souscription est de 18 liv. Chaque tôme se vendra séparément 2 liv. à ceux qui n'auront pas souscrit.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Mich. *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription est de 12 liv. pour l'année.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

Dans la Feuille précédente, page 34, ligne 8, au lieu de lire : *à l'Académie Françoise*, lisez : *devant l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, & l'Académie Royale des Sciences.*



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quid quid agunt homines .... nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 12 Mars

MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

THÉOLOGIE.

LE trop fameux Livre de l'*Esprit*, réfuté par tant de Critiques, prêt d'être censuré par la Sorbonne, déja condamné par un Mandement de M. l'Archevêque de Paris, & flétri par l'Arrêt du Parlement, vient encore d'être proscrit à Rome, comme un Ouvrage tendant non-seulement à l'extinction de toute Religion, mais même à l'anéantissement de toutes les Loix & de tous les devoirs.

DROIT.

Au mois d'*Août* dernier, la Cuisiniere d'un Maître-ès-Arts jetta quelques verres *d'eau froide* sur un gros Chien de chasse, qui venoit faire ses ordures à la porte de sa cuisine. Ce Chien appartenoit à un Gendarme de la Garde, locataire de la même maison. Un Fruitier, serviteur ambulant de ce Militaire, & gouverneur de sa bête, témoin de l'insulte faite au Chien, se hâte d'en avertir le Maître. Celui-ci descend en redingote sur sa chemise, ses souliers en pantoufles, l'épée nue à la main; & au lieu de s'en prendre à la coupable Cuisiniere, il entre furieux dans la cuisine d'un Traiteur, aussi locataire de cette même maison, qui, mécontent du Chien, avoit donné congé depuis quelques jours. Ce Traiteur étoit alors seul avec sa femme & un enfant de dix ans. Le Gendarme veut le pointer. L'autre n'a que le tems de parer le coup avec son bras; il pousse son ennemi hors de la cuisine, & lui ôte l'usage de son épée. La femme vole au secours de son mari. Le Gendarme se flattant d'avoir meilleur marché de celle-ci, lui donne la préférence, & l'accable de coups de poing sur les bras, & de coups de pied dans le ventre, quoiqu'elle lui crie qu'elle est grosse, comme elle l'étoit en effet. Quelques voisins viennent au bruit & les séparent; les combattans se retirent, & il ne reste sur le champ de bataille, qu'une vieille pantoufle du Gendarme. On rend plainte de part & d'autre. Les Témoins sont entendus. Tout le monde se plaint du Chien, contre lequel on avoit déja présenté des Placets à la Police. Il est constaté

par l'Enquête, que pour venger l'insulte faite à cet Animal incommode par la Cuisiniere du Maître-ès-Arts, la femme du Traiteur a essuyé bien des coups qui lui ont causé une perte de sang & une fausse-couche. Tel est le précis d'un Mémoire de M. *Mannory*, imprimé depuis quelques jours. L'Avocat, après avoir déduit les torts de sa Partie Adverse, finit par un juste éloge du Corps des Gendarmes, & de l'illustre Chef qui les commande. (Cette Cause est pendante au Châtelet.)

MÉDECINE, CHIRURGIE, &c.

Nous ferons ici mention de deux faits fort singuliers, cités contre la Thèse de Médecine, dont nous avons donné l'extrait dans notre derniere Feuille : les voici tels que M. *Préval*, Docteur de la Faculté, les a constatés.

» Une Demoiselle, qui depuis long-tems s'applique aux travaux de la chimie, a trouvé une » Eau limpide, qui teint en noir les poils, de » quelque couleur qu'ils soient. Elle en a fait » l'essai sur des lapins blancs, sans autre dessein » que celui d'éprouver son Eau. Mais elle s'est ap» perçue avec surprise, qu'ainsi que *Jacob* faisoit » à sa volonté changer ses Troupeaux de couleur, » elle varioit aussi ses lapins comme il lui plaisoit, » & que les petits naissoient avec les mêmes mar» ques dont elle avoit bigarré les meres.

» Le second fait regarde une femme à qui M. le » Marquis *du Châtelet*, Lieutenant Général des Ar» mées du Roi, donna en garde en partant pour » l'Armée, un petit chien remarquable par la di» versité de ses couleurs. Cette femme, qui étoit » grosse, & qui tint presque toujours ce chien sur

» ses genoux, mit au monde une fille dont tout le
» corps étoit précisément marqué des mêmes cou-
» leurs que l'animal. Cet accident donna même
» occasion à M. le Marquis *du Châtelet* d'exercer sa
» générosité sur cet enfant, auquel il fit une pension.

Tous les faits qu'on allégue en faveur du pouvoir de l'imagination des meres, sont discutés dans le Livre que nous avons aussi indiqué dans la Feuille précédente ; & il est évidemment démontré que cette Opinion, très-préjudiciable au repos & à la santé des femmes enceintes, n'est qu'un préjugé qui n'a aucun fondement solide.

EXERCICES PUBLICS.

NÉONOSIME, Comédie Latine en un Acte, fut représenté Jeudi, 8e de ce mois, au Collége de Louis le Grand, par les Ecoliers de Seconde. M. de *Saint-Aignan* annonça dans le Prologue qu'il prononça avec beaucoup de graces, le sujet de la Piéce. Le principal personnage est un jeune Minaudier, qui se plaint sans cesse de vapeurs, de foiblesses, de vertiges; il affiche la Cacochymie; il garde un régime exact ; il fait le malade enfin, & sa prétendue maladie lui fait perdre un établissement avantageux. Voici l'intrigue : *Phronime* veut marier *Néonosime*, un de ses fils, à la fille de *Cléobule*. Ce mariage convient aux deux peres : il est du goût de *Néonosime* lui-même : la chose est sur le point de se conclure, quand les ridicules simagrées & les prétendues infirmités du jeune valétudinaire en empêchent la conclusion, & font tout échouer. Ses délicatesses affectées, ses langueurs apparentes le font manquer à toutes les bienséances. Il indispose contre lui, par ses procédés, les

amis & les parens de *Cléobule*, & *Cléobule* lui-même, qui retire enfin la parole qu'il avoit donnée. *Phronime* est forcé de convenir des torts de son fils; mais il en a un autre qui n'a point les ridicules & les travers de son frere. Il demande & obtient pour lui le parti considérable que *Néonosime* a manqué par sa faute. Ainsi se dénoue l'intrigue, & finit cette Comédie, où brille la plus élégante latinité, & que les jeunes Acteurs représenterent avec intelligence. La distribution des Prix suivit la Représentation de la Piéce, & ferma le Théâtre.

PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

L'émulation & l'activité qui regnent dans l'Académie de Peinture, offrent chaque semaine quelques nouveaux morceaux à la curiosité publique. Nous annonçons avec plaisir un grand Tableau de dix pieds de haut sur cinq de large, représentant le retour de la Pêche, où *Jesus-Christ* paroît sur le devant, debout & dans le caractere de grandeur qui lui convient; *Saint-Pierre* est à sa droite, qui lui rend graces. La barque dans laquelle est un Pêcheur qui tient le filet, est au second plan; au troisiéme, on voit *Saint-Jean* dans l'admiration, & vers le haut du Tableau, deux Anges qui soutiennent une inscription où sont ces mots : *Seigneur, vous sçavez que je vous aime.* Ces figures sont dessinées avec la correction qui distingue si bien M. *Vien.* Tout le Tableau est d'une sage & belle ordonnance, & d'un grand effet.

Le Sieur *François*, Graveur des Desseins du Cabinet du Roi, auquel le Public est redevable d'une nouvelle maniere de graver dans le goût du

crayon dont ſes Planches rendent toutes les fineſſes, entreprend un grand ouvrage, qui intéreſſe également la Peinture & les Lettres ; c'eſt une ſuite de têtes de tous les Philoſophes modernes depuis la renaiſſance des Lettres, gravées dans ſa maniere d'après les meilleurs Maîtres de l'Académie. Cette précieuſe collection, qui manque au Public, ſera certainement reçue avec tout l'accueil qu'elle mérite ; & on ne peut qu'applaudir au deſſein que l'Artiſte a conçu, de tranſmettre à la poſtérité les traits de ces hommes qui ont inſtruit & honoré l'humanité.

MUSIQUE.

La réputation que s'eſt acquiſe M. *Bordier*, Maître de Muſique des SS. Innocens, & qui depuis plus de vingt-cinq ans remplit cette fonction avec éloge, donne lieu de croire que le Public fera un grand accueil aux fruits de ſon talent, qui viennent d'être publiés. Ce ſont douze Meſſes à grand Chœur, & mêlées de Symphonie, dont le prix eſt de cent livres. Tout le monde ſait que cet Auteur excelle dans la Muſique Latine. On attend de lui un Traité de compoſition, que l'on aſſûre même être ſous preſſe.

Voici les principaux morceaux de Muſique qui ont été publiés depuis peu de tems.

Les Aveux indiſcrets, nouvellement gravés, ſe trouvent aux adreſſes ordinaires, ainſi que *le Médecin de l'Amour* de M. *la Ruette*.

L'*Eloge de Marguerite*, Duo Comique de M. l'Abbé *B*** chez le S^r^ *Le Menu*, Marchand de Muſique.

L'abſence d'Eglé, *Cantatille* de deſſus, par M. *Legat de Furcy*, Auteur de Ceix & d'Alcione, de l'éloge de la voix &c. prix 36 ſ.

Le Sommeil de Climène, Cantatille de dessus, par M. *Antheaume*, 36 s.

Six Sonates à deux Bassons ou Violoncelles, par M. *Berault*, 6 l.

Six Symphonies de M. *Gossec*, Œuvre 4e 9 l.

Nouvelle Œuvre de *Variotory*, mise au jour par M. *Huberty*. On trouve dans cette Œuvre trois Symphonies de *Stamis*, qui ont été généralement goûtées, une de *Bec*, *une de Waganfail*, & une de *Ricter*.

Recueil d'airs en Duo de *Davennes* pour flûtes ou violons, 6 l.

Principes de Musique courts & faciles du sieur *Le Menu de Saint-Philbert*. L'Auteur n'a fait graver ces principes que pour accélérer le succès de ses leçons. Il a fait ajoûter à cette quatriéme édition 60 leçons de Commençans, dont les premieres, très-faciles, n'ont rien à la clef, les autres n'ont qu'un, deux ou trois diézes ou bemols; elles vont en augmentant de difficulté jusqu'à 4 & 5 diézes ou bemols sur les mesures les moins ordinaires; les deux dernieres en Duo, seront utiles pour apprendre à chanter en partie. Toutes ces leçons commencent par un prélude qui sert à faire connoître le ton dans lequel on est. Prix 6 l. Ces principes se trouvent chez l'Auteur, rue du Roule, à la Clef d'or, ainsi que toutes sortes d'assortimens de Musique.

MÉCHANIQUE.

Si le caprice ou les circonstances décident le plus souvent de la Profession qu'on embrasse, il est des hommes à qui la nature paroît imposer la nécessité de suivre les goûts qu'elle leur inspire.

Naturam expellas furcâ, tamen usque recurret.

Nous avons vû dans la maiſon d'un Pâtiſſier, rue des Nonaindieres, chez le Sieur *Pelletier*, Machiniſte, dont le premier état étoit aſſûrément bien éloigné de l'Art des machines, différentes Piéces de ſon invention, entre leſquelles nous avons remarqué, 1°. Le modéle en petit d'un Bateau propre à tirer du ſable avec plus de facilité, & en plus grande abondance, qu'on n'a coutume de le faire avec les Bateaux de cette eſpéce. 2°. Celui d'un Chariot ſur lequel il aſſûre que quatre hommes pourront aiſément conduire une Statue Equeſtre de quelque grandeur qu'elle puiſſe être. 3°. Celui d'une Grue, au moyen de laquelle il prétend qu'un homme ſeul pourra élever de terre cette Statue & la mettre en place dans l'eſpace de cinq minutes. Le Sieur *Pelletier* a exécuté en petit la Machine de Marly, dont il nous paroît avoir très-bien rendu tous les effets. Il a auſſi peint ſur quelques Eſtampes un verre caſſé qui fait illuſion. Nous n'omettrons point de dire que la Salle où ſont ces machines, eſt tapiſſée d'une toile que le même Artiſte a peint en couleur de marbre, mais ſi bien imité, qu'on y retrouve les jeux de la Nature, qui ſe rencontrent dans le marbre naturel. Il a commencé d'autres Ouvrages de Mécanique, dont nous rendrons compte lorſqu'ils ſeront achevés. Cet Artiſte eſt jeune encore; & il y a lieu de croire que ſes talens deviendront utiles, s'ils ſont encouragés. Il nous a fait voir une Piéce qui n'eſt point de lui, mais qui mérite d'être indiquée aux Amateurs du Tour; c'eſt un morceau en yvoire, long d'environ un pied, dont la tige eſt de la fineſſe d'un cheveu, & ſe trouve terminée par

une petite figure humaine, prise dans le même morceau. Toute cette Piéce est si artistement travaillée, qu'il n'est guère possible que le Tour produise rien de plus délicat.

COMMERCE.

Lorsque nous avons annoncé dans notre premiere Feuille, la Compagnie établie à Paris, rue Quinquempoix, pour faire la Recette des Rentes, nous n'avons pû donner exactement son tarif; le voici, tel qu'il a été arrêté & annexé à son Acte de Société passé devant Me *de Voulge*, Notaire à Paris, autorisé à en délivrer copie par extrait à quiconque le réquérera.

Au dessous de 50 liv.	6 d. p. liv.
De 50 à 1000	4 d. p. liv.
De 1000 à 2000	1 pour cent.

Au dessus de 2000 liv. un demi pour cent & même meilleure composition si la partie est très-forte. Cette Compagnie offre au Public ce qu'il ne peut trouver chez un Particulier, un dépôt fixe, un travail continu, & une solidité d'obligation entre les Associés. Comme elle renonce à tout profit à faire sur l'argent ou sur les Lettres, il est aisé de sentir que son service sera aussi sûr que prompt.

INDUSTRIE.

Le goût de la nouveauté qui fait si souvent changer de forme à nos Tabatieres, vient de donner à l'écaille un nouveau lustre en l'incrustant d'une poudre d'or, qui fait l'effet de l'avanturine, sans lui ôter ni son poli ni sa transparence. On trouve de ces Boëtes garnies en georgettes d'or de diverses couleurs, doublées, à gorge & de toutesformes, rue des Arcis, au Singe vert.

Le Sieur *Macret*, Maître Ebéniste, fait des Toilettes en Secretaires, & des Secretaires en Armoires, fermés d'une espéce de coulisse brisée, d'une nouvelle invention, plus commode que les paneaux ordinaires. Ces coulisses sont des réglettes montées sur toile, qui se perdent & rentrent en tournant dans les côtés du Secretaire dont ils laissent l'ouverture dégagée de venteaux. On trouve aussi chez lui des Boëtes de cedre pour la parfilure, faites dans la plus grande propreté, & fermées par ces nouvelles coulisses brisées, & tout ce que l'Ebénisterie peut fournir de plus fini. Le Sieur *Macret* demeure rue Saint-Honoré, vis-à-vis S. Roch, au Cabinet Royal.

Il nous est impossible de rien donner de nouveau sur l'ajustement des femmes. Quelque recherche que nous ayons fait faire sur cet intéressant objet, nous n'avons pû trouver de nouveauté dans les Modes, qui mérite de tenir place ici : les Marchandes les plus accréditées, disent tristement, que nos Dames sont encore coëffées & habillées comme elles l'étoient il y a un mois.

LIVRES NOUVEAUX

L'incrédulité convaincue par les Prophéties. A Paris, chez Chaubert, Quai des Augustins, & chez Hérissant, rue Notre-Dame. Avec Approbation & Privilége du Roi ; 1759 ; trois volumes *in*-12. petit format, & un volume *in*-4°. Le prix de la petite édition reliée est de 7 liv. 10 sols, & de la grande, 9 liv.

Cet Ouvrage est de M. *le Franc de Pompignan*, Evêque du Puy, Auteur des *Questions diverses sur l'incrédulité*, de *la Dévotion réconciliée avec l'esprit*, &c. Les Prophéties qui font le sujet de ce Livre,

sont distribuées en deux classes. La premiere renferme les prédictions des événemens temporels. La seconde contient les Oracles vérifiés dans la personne de Jesus-Christ & de son Eglise.

Analyse de l'Ouvrage du Pape Benoît XIV. sur les Béatifications & Canonisations, approuvée par lui-même, & dédiée au Roi. A Paris, chez Hardy, Libraire, rue Saint-Jacques, au-dessus de celle de la Parcheminerie, à la Colomne d'or; 1759; *avec Approbation & Privilége du Roi.* Un volume *in*-12.

Le grand Ouvrage de la Canonisation des Saints par Benoît XIV. étant moins susceptible d'une traduction que d'un extrait, M. *Baudeau*, Chanoine Régulier de l'Abbaye de Chancellade, & de l'Académie de Bordeaux, a pris ce dernier parti, & a reduit dans un assez petit volume tout ce qu'il y a de plus important dans les Ouvrages du feu Pape, sur cette matiere curieuse.

Traités des Prêts de commerce, ou de l'intérêt légitime & illégitime de l'argent; par M.... Docteur de la Faculté de Théologie de Paris. Nouvelle édition augmentée. A Amsterdam, & se vend à Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue Saint Severin, à l'Ange, 1759; quatre volumes *in*-12.

L'Auteur examine ce que la Loi Naturelle, & la Loi de Dieu, contenue dans l'Ecriture & la Tradition de tous les siécles, permettent ou défendent sur la matiere de l'usure, & dissipe les nuages répandus sur cette Question. Son Ouvrage est divisé en trois parties: la premiere, traite du Prêt par rapport aux Pauvres, & à ceux que le mauvais état de leurs affaires obligent d'emprunter; la seconde, du Prêt par rapport aux riches. On examine dans le troisiéme l'origine du Systême des Scholastiques, & l'on prouve sa nouveauté.

Traité sur la nature & sur la culture de la Vigne, sur le Vin, la façon de le faire, & la maniere de le bien gouverner, à l'usage des différens Vignobles du Royaume de France. Seconde édition, augmentée & corrigée par M. Bidet de l'Académie d'Agriculture de Florence en Toscane, & Officier de la Maison du Roi, & revue par M. Duhamel du Monceau, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, des Académies de Palerme & de Besançon, Honoraire de la Société d'Edimbourg, & de l'Académie de Marine, Inspecteur Général de la Marine. Avec figures. A Paris, chez Savoie, Libraire, rue Saint-Jacques, à l'Espérance, 1759. Avec Approbation & Privilége du Roi, 2 vol. *in-12.*

En 1752 parut la premiere édition de ce Livre; on ne faisoit alors qu'y développer l'usage observé dans les Vignobles de Champagne. On trouve dans celle-ci des Remarques utiles sur les Vignobles de Bourgogne, du Dauphiné, du Languedoc, de la Provence, de l'Auxerrois, de l'Auvergne, de l'Anjou, du Berry, de l'Orléanois, de l'Isle de France, de la Franche-Comté, de la Lorraine, du pays du Rhin, &c.

Recueil important sur la Question de sçavoir si un Juif marié dans sa Religion, peut se marier après son baptême, lorsque sa femme Juive refuse de le suivre, & d'habiter avec lui; avec cette épigraphe: Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni. *A Amsterdam, & à Paris, chez Cellot, Libraire, Grande Salle du Palais, à l'Ecu de France & à la Palme,* 1759. *2 volumes* in-*12.*

Ce Recueil est composé de deux Plaidoyers, d'une Réplique, de deux Mémoires, & de quelques Consultations. Le premier Plaidoyer est de M. *Loiseau de Mauleon*, pour *Joseph-Jean-François*-

Elie Levi, Juif converti, appellant comme d'abus, contre M. l'Evêque de Soiſſons. Le ſecond eſt de M. *Moreau*, pour M. l'Evêque de Soiſſons, contre *Elie Levi*. La Réplique eſt du même M. *Loiſeau de Mauleon*. Ces trois Piéces forment le premier volume. Le ſecond comprend d'abord les Mémoires de M. *Legras*, pour le même Juif converti, contre M. de Soiſſons & le Sieur *Daage*, Curé de la Ville Neuve-ſur-Bellot; enſuite le Mémoire de M. *Serieux*, contre *Levi*, Appellant. En troiſiéme lieu, un Mémoire à conſulter, & la Conſultation de MM. *Pothouin* & *Travers*, ſur l'appel comme d'abus interjetté par *Levi*, de deux Sentences de l'Officialité de Soiſſons; une autre Conſultation de M. *le Ridan* ſur le Mariage de ce Juif; & enfin une Diſſertation tendante à prouver que Saint-*Paul* n'enſeigne pas que le Mariage puiſſe être rompu, lorſqu'une des parties embraſſe la Religion Chrétienne.

Diſcours ſur une nouvelle maniere d'enſeigner & d'apprendre la Géographie, d'après une ſuite d'opérations Typographiques. A Paris, chez Duchesne, rue Saint-Jacques, & chez Lambert, rue de la Comédie Françoiſe, 1759; un volume *in*-12.

Cette nouvelle maniere conſiſte à repréſenter en relief des Cartes de Géographie, dont toutes les parties ſoient mobiles, & tranſportables d'un lieu à un autre, de maniere qu'on puiſſe les ſéparer pour en connoître les diverſes formes & les imprimer plus parfaitement dans ſon eſprit. Ce volume bien écrit, contient une Préface, le diſcours & des notes renvoyées à la fin de l'Ouvrage.

Le Livre à la mode, à verte feuille, de l'Imprimerie du Printems, au Perroquet; l'Année nouvelle. Petit in-*12*. 1759.

Au lieu d'encre, on a employé de la couleur verte pour imprimer ce Livret, qui fatigue les yeux de maniere qu'il n'est pas possible d'y lire un quart-d'heure de suite. Le fonds de l'Ouvrage est une espéce de Critique de nos Mœurs, de nos Usages & de nos Modes.

Lettre du Duc de Noya Carafa, sur la Tourmaline, à M. de Buffon. in-4°. *A Paris* 1759. Sans nom de Libraire; 55 pages, avec une Planche gravée, qui représente différentes pierres.

On apprend dans cette Lettre que parmi le nombre assez considérable de pierres gravées, qui font partie du Cabinet de M. le Duc de *Noya*, au Royaume de Naples, l'Auteur a entrepris de donner au Public la connoissance de toutes celles qui représentent des sujets intéressans, & pourront éclaircir l'Histoire de sa Nation; qu'il est actuellement occupé à lever le plan Géométral & Topographique de la Ville de Naples & de ses environs en trente-cinq Planches, suivi d'une description qui formera un Ouvrage séparé; qu'il travaille à publier une suite de plusieurs milliers de Médailles Etrusques, Grecques & Latines, dont un grand nombre a été nouvellement découvert. Mais l'objet principal de cet Ecrit, est une pierre qui a la propriété d'attirer & de rejetter les corps voisins. L'Histoire de la découverte de cette pierre singuliere, ses propriétés, sa description sont autant d'articles curieux qui sont suivis d'un grand nombre d'expériences.

La Noblesse ramenée à ses vrais principes, ou Examen du développement de la Noblesse commerçante; chez Desaint & Saillant, rue Saint-Jean de Beauvais, 1759; un volume *in-12*.

C'est la treiziéme & derniere brochure qui a pa-

ru à l'occasion du Livre de M. l'Abbé *Coyer*. Cet Auteur, persuadé qu'on n'avoit pas assez bien saisi son Systême, crut devoir l'éclaircir davantage par un autre Ecrit qui n'étoit proprement qu'une Réplique à M. le Chevalier d'*Arcq*, Auteur de *la Noblesse Militaire*. C'est cette Réplique qu'on entreprend de réfuter dans l'Ouvrage que nous annonçons.

Mélanges de Littérature Angloise, traduits par Madame B..... A la Haye, & se trouve à Paris, chez Prault, fils, Libraire, Quai de Conti, la seconde boutique après la rue de Nevers, à la Charité, 1759. Deux parties *in*-12. dont le prix est de 3 liv. 12 sols.

Madame *Belot*, déja connue par des *Réflexions d'une Provinciale*, sur le Livre de l'*Inégalité des conditions*, & par des *Observations sur la Noblesse & le Tiers-Etat*, a tiré de quelques Ouvrages Périodiques qui se font en Angleterre, des Contes, des Histoires Orientales, des Observations sur les Arts, des Réflexions sur quelques points de Morale, les a traduits dans notre langue, y a joint des *maximes & caracteres* par un Seigneur Anglois, divers Essais de M. *Hume*, un Poëme de *Prior*, & d'autres Poësies du même Auteur; & ces différentes Piéces forment les deux parties de ce Recueil, où il y a une longue Préface, & un Poëme en six Chants sur *la Pharmacie*. La traduction de ce Poëme a été faite par un homme de Lettre qui ne se nomme point.

Les Aveux indiscrets, Opéra-Comique, mêlé d'Ariettes; par M. de la Ribadiere; représenté pour la premiere fois à la Foire Saint-Germain, le Mercredi 7 Février 1759. Le prix est de 24 sols. A Paris, chez Lambert, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse; 1759. *Avec Approbation & Privilége du Roi.* La Musique des Arie-

tes est de la composition de Monsieur *Moncени*.

Cette petite Piéce est une Imitation du Conte de *la Fontaine*. *Colin* qui vient d'épouser *Toinette*, lui fait l'aveu d'une inclination qu'il a eue avant leur mariage, & *Toinette* fait à *Colin* la même confidence. Le mari se fâche de ne pas trouver un cœur aussi neuf qu'il l'avoit espéré ; la femme le prend sur le même ton, & voilà le trouble dans le ménage. Le pere & la mere de *Toinette* accoururent au bruit. *Lucas* appaise *Colin* ; *Claudine* gronde sa fille, non pas d'avoir aimé, car elle convient qu'elle étoit dans le même cas ; mais de l'avoir déclaré à son mari. *Lucas* qui l'écoute, apprend en frémissant qu'il a eu le même sort que son gendre. Il veut faire du carillon ; mais le Bailli rétablit la paix. Les détails de cette Piéce sont agréables, & sauvent l'indécence du fonds du sujet.

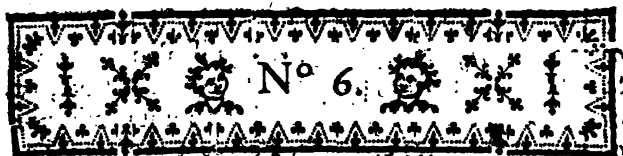
*Lettre de M. S. F**. à M. le Chevalier d'A . . . . en garnison à . . .* Feuille *in*-12 de huit pages, sans nom de Libraire.

Prouver que *la Feuille Nécessaire* est minutieuse plate & inutile, est le but innocent de ce petit papier, qui est peu connu, malgré sa finesse, son utilité & son extrême importance.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Mich. *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Page 58. de l'Ordinaire précédent, au lieu de lire le Sieur *le Tuteur*, lisez : le Sieur *le Tueur*.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quid quid agunt homines . . . . nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 19 Mars

MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

MÉDECINE, CHIRURGIE, &c.

LE premier de ce mois, M. *Malouin*, Médecin Ordinaire de la Reine, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, & Censeur Royal, a fait soutenir aux Ecoles de Médecine de Paris par M. *Coste*, Bachelier, une Thèse qui a pour titre : *An ad Sanitatem Musice ?* Si la Musique contribue à la santé.

Cette Thèse débute par un grand éloge de la Musique, qui orne & embellit l'esprit, fait l'agrément des Sociétés, & en rend le commerce plus doux. Chez les Grecs elle faisoit partie de la belle édu-

F

cation. *Thémistocle* ayant avoué qu'il n'en avoit pas la moindre teinture, perdit de sa considération, & *Socrate*, quoique fort âgé, ne se fit point une honte d'en apprendre les élémens. *Polybe* a remarqué l'énorme différence de deux Peuples voisins de l'Arcadie, dont l'un étoit plein d'humanité, parce qu'il étoit fort adonné à la Musique ; & l'autre, parce qu'il ne la cultivoit pas, étoit barbare & féroce. *Platon*, dans le troisiéme Livre de sa République, exige du Commendant d'une Ville, qu'il sçache quels tons remuent plus aisément certaines passions. En effet, rien n'est plus propre à exciter les mouvemens du corps & les passions de l'ame, que la différente façon, dont l'organe de l'ouie est affecté. Il est naturel de se livrer au sommeil sur le bord d'un ruisseau dont les ondes fugitives font, en se brisant, le murmure le plus doux & le plus harmonieux. Les Nourrices sçavent endormir les enfans avec des chansons. Au bruit sourd & discordant d'une lime ou d'une scie, on éprouve malgré soi un grincement de dents & un frissonnement universel. L'Auteur explique ensuite de quelle maniere le son affecte l'organe de l'ouie, qu'il compare à l'instrument le plus parfait. Il regarde comme constant que le point le plus essentiel pour conserver la santé, est de modérer les passions, à cause de l'empire mutuel que le corps & l'ame ont l'un sur l'autre. Or rien ne remplit plus exactement cette vûe que la Musique, pourvû que la comparaison des tons ne soit pas trop difficile à saisir, & que cette difficulté, dont à présent on se fait un mérite, n'occasionne pas de confusion dans l'esprit. On convient aussi que la joie est nécessaire à la santé ; & la Musique produit la joie. Les Ouvriers en chantant supportent avec gayeté les tra-

vaux les plus pénibles ; on marche à la mote d'un pas plus assuré au son des trompettes & des tambours. L'expérience montre plusieurs guérisons opérées par le secours de la Musique. C'est par ce moyen qu'on guérit la morsure de la Tarentule. *David* jouant de la Harpe, faisoit revenir *Saül* de sa mélancolie. On trouve dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de 1702 & 1708 plusieurs exemples de maladies convulsives, guéries par le son des instrumens. Il faut pour cela choisir l'espéce de Musique qui convient le plus au tempérament, à l'âge & au climat. Les Grecs employoient le *Mode Dorique* pour inspirer des sentimens de grandeur dans les Cérémonies graves & religieuses, le *Mode Phrygien* étoit destiné pour les choses tristes ; enfin le *Mode Eolien*, comme le plus doux, exprimoit les sentimens d'amour, de tendresse & de joie. Notre Musique encore plus variée que celle des Grecs, embrasse tous ces genres. C'est à nous d'employer celle qui paroîtra le plus nous convenir, si nous voulons que la *Musique contribue à notre santé.*

Nous rapporterons à ce sujet une anecdote très-certaine, quoique très-singuliere, & qui devient vraisemblable par les principes contenus dans cette Thèse. Une Dame d'un haut rang, tourmentée de vapeurs, ne rendoit aucun des lavemens qu'elle étoit obligée de prendre. On lui conseilla, pour remédier à cet inconvénient, de se faire jouer quelques airs de violon. La Dame rit beaucoup de l'expédient ; elle s'en servit néanmoins ; & l'ordonnance fit des prodiges.

M. *Bardet*, Chirurgien en Chef de l'Hôtel-Dieu de Chartres, a fait, le premier de ce mois, dans cet Hôpital, l'extirpation du pouce du pied à

une pauvre femme. Ce pouce, qu'il a envoyé à l'Académie de Chirurgie, est tubéreux, gros comme la tête d'un enfant, & du poids de trois livres douze onces, quoiqu'il y eût dans le centre de cette tumeur, une excavation assez ample par la fonte qu'en a produite une supuration putride, à laquelle un petit ulcère a donné issue. La dissection a fait voir qu'il n'y a aucun vestige d'os; les deux phalanges sont absolument détruites, & la maladie consistoit en une congestion lymphatique, semblable par sa consistence & sa couleur, à du lard qui auroit acquis un peu plus de dureté qu'il n'en a naturellement. On nous apprend que la femme qui a souffert cette opération, se porte parfaitement bien.

M. l'Abbé *Bolle*, de Strasbourg, a trouvé une forme de bandage plus simple & plus commode que la plûpart de ceux qu'on employe communément dans les Hernies. Attaqué lui-même de cette maladie, & gêné par les bandages ordinaires, il en a inventé un dont il s'est servi long-tems, & qui a satisfait ceux qui l'ont employé. Ce bandage consiste en une plaque mobile, qui s'adapte à la ceinture, & qui se prête à tous les mouvemens du corps, sans en gêner la liberté. Il est d'ailleurs d'un très-petit prix; il sera fourni moyennant 6 liv. sous la condition charitable qu'impose l'Inventeur aux gens aisés, d'en payer deux, dont un sera fourni gratuitement à un pauvre, affligé de la même maladie. M. l'Abbé *Bolle* demeure rue des Grands Augustins, à l'Hôtel Mâcon, & indiquera l'Artiste chargé de l'exécution de ce bandage.

FACULTÉ DES ARTS.

Education des Enfans.

Nous sommes invités d'annoncer le Collége établi à Gisors, Ville de la Haute Normandie, à quatorze lieues de Paris, douze de Rouen, & six de Beauvais. La position de cette Ville, située sur la riviere d'Epte, est très-riante; l'air y est sain; tous ses dehors sont des promenades fort agréables. Le Collége est bien bâti. La Cour en est belle, & commode pour la récréation des Ecoliers. Il y a dans ce Collége un Principal qui tient pension; trois Régens (il y en aura incessamment quatre) un Préfet des Etudes & Récréations. On y enseigne les Humanités, depuis la Huitiéme jusques & y compris la Rhétorique. On y donne, lorsque les parens le jugent à propos, des leçons d'Ecriture, d'Arithmétique, de Danse & de Géographie. Les Ecoliers de la Ville y suivent, à peu-près, les mêmes Exercices que les Pensionnaires: ce qui fait que les Externes ne communiquent point, comme il n'arrive que trop, un esprit de dissipation aux Pensionnaires, & que ceux-ci voyant les Externes aussi retenus qu'ils le sont eux-mêmes, ne sont point dans le cas de supporter avec dégoût une Regle qui leur seroit particuliere. On nous a communiqué le plan d'Education Chrétienne & Littéraire de ce Collége, qui nous a paru très-sage, & aussi propre à former le cœur que l'esprit des jeunes gens. Les Pensionnaires mangent à table ronde avec leurs Maîtres, & ont la même nourriture. L'idée que l'on donne, des mesures prises dans cette Mai-

son pour la propreté des Enfans, est très-satisfaisante. La pension n'est que de deux cens livres par an pour les Ecoliers qui vont en vacances, & de deux cens vingt-cinq livres pour ceux qui n'y vont point. Il y a encore d'autres dépenses dont le Principal se charge, moyennant cinquante livres par année, lorsque les parens ne jugent pas à propos de s'embarrasser des détails. Ceux qui souhaiteront de plus grands éclaircissemens, peuvent s'adresser à *M. le Roi, Prêtre & Principal du Collége de Gisors, à Gisors.* Des personnes dignes de foi, nous attestent que les Eleves sortis de cette Pension, ont eu les premieres places dans les Classes des Colléges de Rouen & de Paris.

ACADÉMIES.

Un Amateur de l'Histoire Naturelle a remarqué que les Cabinets des Curieux sont remplis de raretés tirées à grands frais des pays les plus éloignés, tandis que les merveilles de notre propre pays sont à peine connues. Il insiste avec raison sur l'importance & l'utilité d'une collection des différentes terres, mines, fossiles, &c. qui se trouvent dans les Provinces de France. Le plus léger soin de la part de MM. les Intendans, suffiroit pour rendre complette cette collection, qui donneroit de nouvelles vûes sur l'Agriculture & sur les ressources sans nombre que ce Royaume peut nous fournir. On ne sçauroit qu'applaudir à un pareil projet; mais il n'appartient qu'à ceux qui peuvent le protéger, de juger de son importance: l'exécution en sera facile; il suffiroit d'ordonner que dans toutes les fouilles, ce qui paroîtroit mériter quelqu'attention

fut envoyé à MM. de l'Académie Royale des Sciences, qui jugeroient de l'usage qu'on en pourroit faire.

PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

Nous avons déja parlé d'une maniere de peindre sur glace, qui donne pour fonds au tableau le teint du Miroir. Celle que suit le Sieur *Jouffroy*, est d'un genre tout différent. Elle donne un grand éclat au tableau dont la glace fait le vernis, & prête au coloris une douceur qui flatte. On voit chez lui, rue S. Honoré, vis-à-vis la Conception, plusieurs Portraits bien finis, & des Tableaux d'Histoire exécutés dans cette maniere. Nous ne tarderons pas à donner le détail de quelques-uns.

Le dessein faisant aujourd'hui partie de l'éducation des jeunes Demoiselles, la bienséance semble exiger que l'on n'en confie le soin qu'à des femmes. C'est dans cette vûe, que nous indiquons ici la Demoiselle *Robert*, qui peint en Pastel & montre à dessiner; elle compose aussi les crayons de Pastel, & en fait des assortimens d'autant plus complets, que les Peintres seuls entendent à composer les teintes pour les Carnations. La Demoiselle *Robert*, épouse du Sieur *Caze*, demeure rue Quinquempoix, à l'Hôtel de Beaufort.

ARCHITECTURE.

On vient d'achever le Pont d'Orléans sur les desseins de M. *Hupeau*, premier Ingénieur des Ponts & Chaussées. La maîtresse Arche de ce Pont a cent quatre pieds de large, & la coupe en est des

plus hardies ; les autres Arches diminuent de deux pieds en proportion. Ce grand Ouvrage a un peu souffert d'un *tassement* considérable, occasionné par la mobilité du fonds, accident que l'habile Ingénieur, qui a conduit l'Ouvrage, est actuellement occupé à réparer.

La fumée dans un appartement, est quelque chose de si insupportable, qu'on n'a cessé de chercher des expédiens pour détourner ce fléau des meubles, des yeux & de la poitrine. *Les Cheminées de Nancy* se sont accréditées, parce qu'elles ont réussi en bien des endroits. Elles ont l'avantage d'augmenter la chaleur en la réfléchissant avec plus de force, & conséquemment d'épargner la consommation du bois. Mais leur coup d'œil est triste, & la vapeur de la tôle incommode souvent les personnes délicates. Pour obvier à ces inconvéniens, le Sieur *Charles*, Sculpteur, rue du Fauxbourg S. Martin, près la Tête Noire, a imaginé de faire ces mêmes Cheminées avec une terre de sa composition, très-dure quand elle est cuite, & susceptible, en la maniant, de tous les ornemens de la Sculpture. Elles pourront être peintes en couleur de marbre ou de bronze. Cet Artiste en a exécuté une que nous avons vue en place, & dont l'aspect est agréable. L'expérience prouve déja que les Cheminées de terre seront beaucoup plus chaudes que celles de tôle.

MUSIQUE.

M. le Chevalier d'*Herbain*, connu par l'Acte de *Celime*, vient de donner au Public *Angélique*, ou *les Bergeries de Nerville*, Cantatille pour Dessus,

ou Haute-Contre, prix 3 l. avec les parties séparées.

L'Amour de Village, Cantatille à deux voix pour Dessus & Basse-Taille avec accompagnement, par M. *Legat de Furcy*, prix 3 l.

L'Ingénu, petite Chanson notée, se trouve chez le Sieur *Le Menu*, rue du Roule.

MÉCHANIQUE.

La Cavalerie Françoise, plus incommodée du poids de la cuirasse, qu'effrayée du danger de la mort, s'expose souvent au combat, contre l'ordre même de l'Officier, sans armes défensives. On propose de la soulager de ce poids incommode, en plaçant sur l'arçon de la selle, deux anneaux, à travers lesquels on fait passer un fil d'acier, qui fait ressort. Ce fil doit être vicé en spirale très-resserrée, & en forme de tirebourre, n'ayant que la largeur nécessaire pour supporter le bas de la cuirasse. Le Cavalier le placera suivant sa taille & sa commodité, à telle hauteur qu'il conviendra. Ce ressort étant garni d'étoffe & mobile dans tous les sens, il est aisé de comprendre qu'il portera tout le poids de la cuirasse.

On indique une nouvelle maniere de monter les roues des moulins sur bateaux, qui augmentera la vîtesse de plus d'un quart ; c'est de donner aux aubes ou ailles de la roue, la forme des pôles à la Hollandoise, qui servent à vuider les eaux : au lieu d'être posées perpendiculairement, elles seront inclinées de façon, qu'elles sortiront de l'eau presque droites. Par-là elles en éviteront la charge, & lors

qu'elles y entreront, elles recevront l'impulsion de l'eau, que les autres ne reçoivent qu'après qu'elles en ont passé les premieres surfaces.

INDUSTRIE.

La curiosité étant à peu-près égale dans les deux sexes ; & les femmes aimant, presque autant que nous, à rapprocher d'elles les objets qui leur paroissent intéressans, on a imaginé le moyen de satisfaire ce desir, sans blesser la modestie ; on enchasse dans les maîtres brins d'un Eventail, une lorgnette dont nos Dames peuvent faire usage sans se compromettre, & qui forme une espéce de contre-batterie qu'elles peuvent opposer aux lorgnettes indiscrettes de nos petits Maîtres.

LIVRES NOUVEAUX.

La nouvelle Athènes, Paris séjour des Muses, divisée en deux parties. La premiere contenant l'origine & l'établissement des Belles-Lettres, des Sciences & Beaux-Arts à Paris ; la seconde, la Bibliographie, 1°. Des Auteurs Ecclésiastiques qui ont écrit sur la Sainte-Bible, le premier & le plus excellent de tous les Livres, & qu'on peut consulter pour avoir l'intelligence des Saintes Ecritures. 2°. Des Editions les meilleures & les plus correctes ; des impressions les plus belles, & des Livres les plus rares & les plus recherchés des Sçavans & des Curieux. Par Antoine Martial le Févre, Prêtre de Paris, Bachelier en Théologie. A Paris, chez Cl. P. Gueffier, pere, Libraire,

Parvis Notre-Dame, *à la Libéralité*; *P. Fr. Gueffier*, *fils*, *Libraire*, *Quai des Augustins*, *à la Liberté*; *1759. Avec Approbation & Privilége du Roi.* Un volume *in*-12.

Le même M. *le Févre* avoit donné en 1750, *les Muses en France*, petite brochure *in*-12. & en 1755 le *Calendrier Historique de l'Université de Paris*, *in*-24. *La nouvelle Athènes* n'est, pour ainsi dire, que la réunion de ces deux Ouvrages en un seul.

Description des curiosités des Eglises de Paris & des environs, contenant, 1°. L'année de leur fondation, leurs Architectures, Sculptures Peintures, &c. 2°. Leurs Trésors, Chasses, Reliquaires, &c. 3°. Les Sépultures, Tombeaux, Epitaphes remarquables. 4°. Les Personnes illustres qui ont honoré ces Eglises par leur piété, leur érudition, ou qui les ont enrichies de leurs bienfaits. Le tout par ordre alphabétique pour une plus grande commodité; 1759. Un volume *in*-12. par le même Auteur, & imprimé chez les mêmes Libraires que l'Ouvrage précédent.

M. *le Févre* avoit encore publié en 1747 un volume *in*-12. intitulé *Calendrier Historique de l'Eglise de Paris*, qui n'étoit presque autre chose que l'Ouvrage que nous annonçons présentement. M. l'Abbé *le Beuf* a donné l'Histoire de l'Eglise & du Diocèse de Paris, dont le Livre de M. *le Févre* ne paroîtroit tout au plus que l'abrégé.

Abrégé de l'Histoire Ecclésiastique, civile & politique de la Ville de Rouen, avec son origine & ses accroissemens jusqu'à nos jours; contenant une description exacte des plus anciens Monumens qui subsistent encore dans cette Capitale de la Province de Normandie. A Rouen, chez François Oursel, Li-

braire & Imprimeur de Son Eminence Monseigneur le Cardinal de Saulx de Tavannes, Archevêque de Rouen; & à Paris, chez Valleyre, pere, rue Saint-Severin. Un volume in-12. *Avec Approbation & Privilége du Roi. Le prix est de 2 l. 10 s. relié.*

Le titre de ce Livre, qui en explique le sujet, fait connoître en même tems jusqu'à quel point, & à quelle sorte de gens il peut être utile.

Jurisprudence du Conseil, ancienne, moderne & actuelle, sur la matiere des Amortissemens, Francs-Fiefs, Nouvel-Acquest & Indemnités, démontrée par principes, & confrontée avec les maximes de la Jurisprudence des Cours & autres Tribunaux, & avec les sentimens des meilleurs Auteurs sur les Questions les plus importantes du Jeu de Fief, de la réunion des Fiefs & Rotures, de la Noblesse, du Déguerpissement, des Dixmes, du Franc-Aleu, de la Licitation des Rentes de toute nature, &c. Avec des Observations sur les droits d'Echange, trois volumes in-4°. *A Paris, chez G. Lamesle, Imprimeur des Fermes du Roi, à l'Hôtel de Bretonvilliers, Isle St. Louis.* 1759.

Les différens Articles qui composent ce grand Ouvrage, sont énoncés dans le titre, & ne demandent pas une explication plus étendue.

Moyens de conserver la santé aux équipages des Vaisseaux, avec la maniere de purifier l'air des Salles des Hôpitaux, & une courte description de l'Hôpital Saint-Louis à Paris, avec figures; par M. Duhamel du Monceau, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, des Académies de Palerme & de Besançon, Honoraire de la Société d'Edimbourg, & de l'Académie de Marine, Inspecteur Général de la Marine. A Paris, chez H. L. Guerin, & L. F. de la Tour, rue S. Jaques, à S.

Thomas d'Aquin; 1759, un volume *in*-12.

M. de *Morogues* avoit composé un Mémoire sur la même matiere ; & M. *Duhamel* convient qu'il en a fait usage pour completter l'Ouvrage, qu'il donne au Public. Il fait ensuite la description des lieux qui sont naturellement sains, & de ceux où l'on est sujet à des maladies épidémiques. De-là il passe aux maladies des Vaisseaux, aux précautions qu'on doit prendre pour les prévenir, aux remédes qu'il faut employer pour leur guérison. Les vûes de l'Auteur ne se bornent pas à conserver la santé aux gens de Mer ; il entre à peu-près dans les mêmes détails, par rapport aux malades qui sont dans nos Hôpitaux ; ce qui procure à son Livre une double utilité.

Moyen de population pour la suppression des Milices, avec un remplacement avantageux à nos Armées. A Avignon; 1759. Feuille *in*-12. de 24 pages, sans nom d'Auteur, ni de Libraire.

Pour repeupler & faire refleurir nos Campagnes, l'Auteur voudroit qu'on supprimât les Milices, & qu'on leur substituât un Corps de Troupes élevées dès l'enfance à l'usage & à la discipline militaire, & qui seroit précisément dans nos Armées, ce que les Janissaires sont dans celles du Grand Seigneur. Ce nouveau Corps Militaire doit être formé des Enfans trouvés, & des fils d'Invalides, de Soldats mariés, & d'une infinité de pauvres Habitans répandus dans le Royaume.

Journal des opérations de l'Armée de Soubise, pendant la campagne de 1758, par un Officier de l'Armée. A Amsterdam, & se vend à Paris, chez Ch. Ant. Jombert, Imprimeur-Libraire du Roi pour l'Artillerie & le Génie, rue Dauphine, à l'Image Notre-Dame, & chez Bauche, Quai des Augustins, 1759, in-12.

L'Auteur entre dans les plus grands détails, & fait connoître jour par jour, tout ce qui s'est passé dans cette Armée. On trouve à Paris, chez M. le Chevalier de *Beaurain*, au coin de la rue Pavée, en entrant par le Quai des Augustins, une Carte dressée pour l'intelligence de cette Campagne.

Discours prononcés dans l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Nancy, en la présence de Sa Majesté le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, le Vendredi 20 Octobre 1758, à la réception de M. l'Abbé de Boufflers, Abbé Commendataire de Longéville, & de M. l'Abbé Porquet, Docteur de Sorbonne, & Aumônier de Sa Majesté. A Nancy, chez Hæner, Imprimeur Ordinaire du Roi & de la Société Royale, sur la Place, au nom de Jesus; 1759. Recueil *in*-4°. de 47 pages.

Outre les deux discours dont il est fait mention dans le titre, on trouve encore celui de M. *Thibault*, Directeur, qui répondit aux deux Récipiendaires, & des Réflexions de M. l'Abbé *de Boufflers*, sur *la Sagesse*. Ce jeune Académicien, âgé de dix-sept ans, & déja connu par l'Article *Générosité*, inséré dans le Dictionnaire de l'Encyclopédie, commence son discours de réception par un tableau général de tous les établissemens utiles & glorieux dont la Lorraine est redevable au Monarque bienfaisant qui la gouverne. Il propose ensuite, au jugement de ses Confreres, des Réflexions sur l'Éloquence, qui présentent à la fois & les préceptes & l'exemple. M. l'Abbé *Porquet* parla de la bienfaisance & de la grandeur des Rois, dont il avoit sous les yeux le modéle. Les deux parties de son discours étoient, qu'*il est difficile que les Rois soient véritablement bienfaisans sans la bonté & les lumieres réunies; qu'il est impossible qu'ils soient vé-*

ritablement grands, *sans la bienfaisance*. M. Thibault donna à ses nouveaux Confreres les éloges qui sont d'usage dans ces sortes d'occasions ; & après qu'il eut cessé de parler, M. l'Abbé *de Boufflers* lut les Réflexions sur *la Sagesse*, dont on l'avoit prié de faire part à l'Assemblée.

Nouvel Essai sur les grands évènemens par les petites causes. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Gueffier, fils, Libraire, à l'entrée du Quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Liberté, 1759.

Il avoit déja paru l'année derniere une premiere partie de cet Ouvrage qui n'est qu'un Recueil d'évènemens tirés de différens Historiens, & auxquels on assigne les causes, qui sont ordinairement très-légères, ou qu'on suppose telles.

*Lettre de M. le Chevalier de *** à M. de C**, Garde du Corps du Roi, de l'Académie Royale des Sciences & des Belles-Lettres de Ville-Franche, & de la Société Royale Militaire de Besançon, au sujet de la Lettre de M. Desp. de B*** Avocat en Parlement, sur les Spectacles, avec cette Epigraphe :* In vitium credula turba sumus. Ovid. *A Berlin, & se vend à Paris, chez la veuve Lottin & Butard, Imprimeurs-Libraires, rue Saint-Jacques, à la Vérité*, 1759. Brochure *in*-8°. petit format.

M. *Després de Boissy* avoit composé une Lettre contre les Spectacles, à laquelle il fut fait une Réponse dans le tems ; l'Ouvrage que nous annonçons est une Réplique qui pourroit bien être de l'Auteur de la Lettre. Ce sont les mêmes principes plus développés ; ou si l'on aime mieux, c'est une espéce de seconde partie de l'Ouvrage de M. *Després de Boissy*.

Le Livre d'Airain, Histoire Indienne, 1759,

un volume *in-12*, petit format, qui se trouve à Paris, chez *Le Prieur*, rue Saint-Jacques, à l'Olivier.

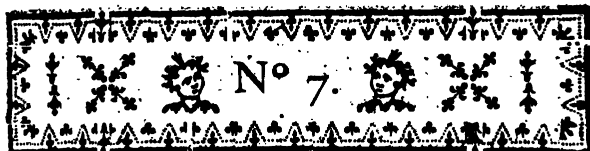
Tam-Zy, jeune Indien, après avoir passé par plusieurs Etats, se retire dans un bois pour y vivre en Philosophe. Il entre dans une grotte; il y trouve un Autel de fer surmonté d'une Statue de bronze, qui avoit à ses pieds un Livre d'Airain. Une voix lui ordonne d'emporter ce Livre, de l'ouvrir, & de faire tout ce qu'il lui prescrira. *Tam-Zy* consulte son Livre dans toutes les occasions où il croit avoir besoin de conseil. Les Réponses qu'il y trouve l'engagent presque toujours dans une nouvelle aventure, jusqu'à ce qu'il soit monté sur le Trône, où il ne songe qu'à rendre ses Peuples heureux.

* Plan de la Ville de Bordeaux, dans lequel on a observé les différens accroissemens que cette Ville a reçus jusqu'à présent; avec un Précis géographique & historique, sur tous ces objets intéressans : dédié & présenté à M. *de Tourny*, Conseiller d'Etat : Feuille de Grand-Aigle, dont le prix est de 3 l. Par *J. Lattré*, Graveur, rue S. Jacques, au coin de celle de la Parcheminerie, à la Ville de Bordeaux.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Mich. *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quid quid agunt homines . . . . nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 26 Mars

MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

THÉOLOGIE.

LE DIMANCHE, 18 de ce mois, on a publié dans les Paroisses du Diocèse de Rouen, un *Mandement du vénérable Chapitre de l'Eglise Métropolitaine de Rouen, Primatiale de Normandie, le Siège vacant ; pour ordonner des Prieres dans tout le Diocèse, pour le repos de l'ame de feu Monseigneur le Cardinal* DE SAULX TAVANES, *Archevêque de Rouen.* Ce Mandement qui contient un éloge historique du feu Cardinal, présente de beaux traits de désintéressement & de charité, & donne une grande idée de la prudence de ce Prélat.

» *Rarement il m'arrive*, disoit-il quelquefois, *de* » *commencer une affaire avant de l'avoir finie*; c'est-» à-dire, qu'avant que de l'entreprendre, sa sagesse » lui avoit déja fait trouver des moyens infaillibles » pour en assurer le succès.

DROIT.

La cupidité est si grande, & les hommes sont tellement injustes, que si la sagesse des Magistrats ne réprimoit ce désordre, on verroit tous les jours, les Citoyens d'une même Ville s'arracher mutuellement leur subsistance, & s'empêcher les uns les autres de jouir du fruit de leur invention ou de leur travail. Le Sieur *Guyot*, Marchand Mercier à Paris, y faisant commerce de Papier, & seul possesseur du secret de l'Encre *de la Petite Vertu*, dont la Manufacture est rue des Arcis, a obtenu depuis peu un Arrêt de la Tournelle Criminelle, confirmatif d'une Sentence rendue en la Chambre Criminelle du Châtelet de Paris, le 29 Décembre 1758, qui fait défense à quatre autres Marchands de s'annoncer dans le Public, comme ayant le secret de l'Encre de la *Petite Vertu*; de prendre le nom du Sieur *Guyot*; de le signer, ou faire signer au bas de leurs reçus ou factures; de se dire avoir pour Enseigne *la Petite Vertu*, & être successeurs du Sieur *Mopinot*; de discréditer dans le Public l'Encre du Sieur *Guyot*, ni le troubler dans son commerce; enjoint à l'un d'eux de faire ôter l'Enseigne de la *Petite Vertu*; lui fait défense de la prendre, ni toute autre qui puisse être relative à ladite Enseigne; les condamne tous quatre en dommages & intérêts applicables, du consente-

ment du Sieur *Guyot*, au pain des Pauvres de S. Médéric, &c. Le Mémoire pour le Sieur *Guyot* est de M. *Fouché de Vieillecourt*, Avocat. Il y a cent cinquante ans que l'Encre *de la Petite Vertu* est connue pour être la seule propre aux Actes publics, n'ayant souffert aucune altération depuis le premier usage qu'on en a fait ; ce qui lui a mérité la préférence de la part des Cours Souveraines, & des principaux Bureaux. Outre l'Encre ordinaire, on sçait que le Sieur *Guyot*, vend aussi de l'Encre grise, verte, rouge, ou bleue, & de l'Encre à secret dont les prix sont différens. Il a dans les principales Villes du Royaume des Correspondans qui la débitent en bouteilles de pinte, chopine, & demi-septier, mesure de Paris, étiquetées & scellées de son cachet.

MÉDECINE, CHIRURGIE, &c.

Sous la Présidence de M. *Boyer*, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, &c. M. *Mauduyt de la Varenne*, Bachelier de la même Faculté, a soutenu le 15 de ce mois une Thèse de sa composition sur cette Question ; sçavoir, *si l'Exercice de l'Esprit est aussi utile à la santé que celui du Corps*, & a conclu pour l'affirmative. L'homme, supérieur au reste des animaux, non-seulement par la raison, mais même par la force du corps, dit M. *Mauduyt*, pourroit être l'artisan de sa félicité, comme il l'est de son malheur ; il use aussi mal de ses propres facultés que de ce qui l'environne, & n'a d'autre régle que son intempérance ; il fait du jour la nuit, & de la nuit le jour ; il pervertit l'ordre de la Na-

tiste, jusqu'à rechercher aussi avidement la glace dans l'Eté, qu'il évite soigneusement le froid dans l'Hyver. Mais la principale cause de ses infirmités est l'inaction de l'esprit & du corps. Rome, livrée à l'oisiveté, cessa d'être la maîtresse du Monde, & devint la proie des Germains, Peuple endurci au travail, & qui par-là même, avoit acquis un courage invincible, quand l'amour de la liberté l'arma contre les Romains. Si l'Asiatique est énervé, c'est moins par la chaleur que par l'extrême fertilité du climat qu'il habite; la Nature lui offre d'elle-même toutes les choses nécessaires à la vie, tandis que l'Habitant du Nord ne subsiste qu'en sillonnant une terre endurcie par la gelée, en gravissant des Montagnes, ou en perçant l'épaisseur des Forêts. Comparons le tempérament robuste de nos Laboureurs, avec la constitution délicate des Grands dans le repos, & en proie à mille infirmités; nous reconnoîtrons bien-tôt que ce ne fut pas sans fondement, que les Législateurs d'Athènes & de Lacédemone recommandérent si expressément la Gymnastique, & qu'ils en firent un point de Religion. Consultons du moins la Nature, & consultons-la dans les enfans avant qu'ils ayent pris des hommes la contagion des habitudes vicieuses. Sans cesse elle les invite aux sauts, à la danse, à la course, & à toutes sortes de mouvemens. L'esprit de son côté n'acquiert pas moins de vigueur par l'exercice, que le corps lui-même, avec un avantage égal pour la santé. Les chagrins qui abattent si facilement les hommes légers & la plûpart des femmes, effleurent à peine l'ame du Sage. Ici le Bachelier décrit les funestes effets des inquiétudes, & de toutes les passions de l'ame sur le corps. Il rapporte l'exemple d'une fille de Mar-

feille, attaquée de la peste à un point désespéré, qui fut néanmoins redevable de la vie à la confiance que lui inspirerent les Médecins en l'assûrant qu'elle n'avoit point cette maladie. Les mélancoliques, continue-t-il, que nous avons spécialement en vûe en traitant cette Question, sont dans un tourment perpétuel ; & ce n'est pas dans le vice de l'estomach, dans une obstruction des viscères, ou dans une circulation rallentie qu'il faut chercher la cause de leur langueur. Tout le mal vient de l'inaction. C'est par elle que le plus léger mécontentement devient un supplice. Le corps partage tous les maux de l'esprit. Voulez-vous les guérir ? Suscitez-leur des affaires qui les tirent de leur engourdissement. Dans l'exercice de l'esprit comme dans celui du corps, c'est le penchant qui doit servir de guide. Mais heureux sur-tout ceux, qui pour exercer l'un & l'autre, se livrent à l'étude de l'Histoire Naturelle ! C'est le goût décidé de l'Auteur de la Thèse. Nous devons, d'après ses principes, nous féliciter d'avoir pensé à *la Feuille Nécessaire*, dont l'exécution est pour le moins aussi propre à exercer le corps que l'esprit.

ACADÉMIES.

L'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse, avoit proposé pour sujet du Prix qu'elle devoit donner en 1758, *Quel étoit l'état des Sciences & des Arts dans le Royaume de Toulouse sous les Rois Visigots, & quelles y furent les Loix & les Mœurs sous le Gouvernement de*

ces Princes. Cette Compagnie n'ayant point été satisfaite des différens Ecrits qui lui furent envoyés sur cette matiere, a réservé ce même Prix pour l'année 1761, & propose toujours le même Sujet. Le Prix de cette année 1759 sera donné à celui qui *déterminera la direction & la forme la plus avantageuse d'une Digue, pour qu'elle résiste avec tout l'avantage possible à l'effort des Eaux, en ayant égard aux diverses manieres dont elles tendent à détruire*. Le Sujet du Prix de l'année 1760 est conçu en ces termes : *Moyens de reconnoître les contre-coups dans le corps humain, & d'en prévenir les suites*. Les Auteurs enverront leurs Ouvrages à M. l'Abbé *Sapte*, Secretaire perpétuel de l'Académie, en observant les usages établis dans toutes les Sociétés Littéraires.

LEÇONS PUBLIQUES.

On doit commencer Mardi, 27 de ce mois, à dix heures du matin, aux Ecoles de Médecine, rue de la Bucherie, un Cours d'opérations de Chirurgie. Il sera fait par M. *Vandermonde*, Docteur de la Faculté, & Censeur Royal, & par M. *Louis*, Censeur Royal, Chirurgien Major-Adjoint de l'Hôpital de la Charité.

PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

Le Sieur *Jouffroy*, qui a perfectionné la maniere de peindre sur glace, a fini un nouveau Tableau de ce genre dont l'exécution est aussi brillante que

le sujet en est intéressant. C'est un Portrait de la REINE, où l'on retrouve ce caractère de douceur & de bonté qui se fait sentir dans les traits de cette auguste Princesse.

Les Sieurs *Guillier* & de *Leuze*, célebres Décorateurs, viennent de faire graver en deux Planches *la vûe intérieure d'une cour de prison*, & *la vûe de la même prison détruite par enchantement.* Ces deux Décorations projettées & ordonnées pour l'Opéra de *Pirame & Thisbé*, offrent aux yeux des Connoisseurs les beautés les plus exactes de l'Art jointes au mérite piquant de certains points de perspective, nouveaux sur notre Scène, si monotone dans ses plans. On assûre que ces Décorations d'un si grand effet, n'auroient pas été plus dispendieuses, que celle qui leur a été préférée. Pourquoi le Public ne jouit-il presque jamais des plus belles productions des Arts dans les occasions particulierement propres à mettre au jour les chefs-d'œuvre de la Nation ? Une réflexion bien simple doit répondre à l'injustice de ce reproche. Est-il possible que l'Administrateur d'une entreprise très-compliquée, posséde autant de connoissances, qu'il y a d'arts ou de talens employés à son succès ? *Ces deux Estampes se trouvent à Paris, chez le Sieur Buldé, Marchand d'Estampes, rue de Gesvre.*

Après avoir rendu justice aux talens du Sieur *François*, & loué l'emploi utile qu'il en fait ; nous ne devons point passer sous silence les succès du Sieur *Desmarteaux* dans la maniere nouvelle de graver, qui imite si bien le dessein. Il partage avec le Sieur *François* l'honneur d'avoir découvert &

perfectionné cet Art, qui multiplie les desseins des grands Maîtres, & met les Eleves en état de se former sans dépense, sur d'excellens modéles. Le Sieur *Desmarteaux* a gravé plusieurs Têtes & Desseins, dont tous les Artistes ont été très-satisfaits.

ARCHITECTURE.

M. *le Carpenthier*, Architecte du Roi, chargé des desseins & de l'exécution de l'Hôtel-de-Ville de Rouen, dont on posa l'an passé la premiere pierre, voulant porter cette entreprise au plus haut dégré de perfection, en a fait faire un modéle en bois, que les Connoisseurs & les Maîtres de l'Art nous assurent être de la plus belle exécution. Cet Artiste célebre, dont les talens sont connus par divers Bâtimens qu'il a fait élever à la Ville & à la Campagne, a donné tous ses soins depuis un an à la construction de ce modéle. Une belle ordonnance dans les façades, une distribution ingénieuse, beaucoup d'art & d'intelligence dans la construction, en forment le principal caractère. L'attention de M. *le Carpenthier* dans le choix qu'il a fait de l'habile Menuisier dont il s'est servi pour l'exécuter, prouve que cet Artiste sçait réunir les talens de la composition à la sévérité de la main-d'œuvre. Comme plusieurs Amateurs nous ont paru desirer de voir cette belle production, nous ne manquerons pas d'en donner avis lorsque l'Auteur se sera déterminé à l'exposer au grand jour.



MÉCHANIQUE.

C'eſt un principe, en Méchanique, qu'il eſt impoſſible de réunir ces trois qualités : *Force*, *vîteſſe & durée*. Le Sieur *Songy*, Maître Coutelier, à Paris, rue Croix des Petits-Champs, au coin de celle du Pélican, ſe flatte néanmoins d'y avoir réuſſi. Depuis près de huit ans, il ſe ſert d'une Machine de ſon invention, pour faire tourner ſes meules & ſes poliſſoirs dans telle force qu'il déſire, & ſans avoir beſoin de perſonne. Il travaille toute une journée ſans être trop fatigué, & prétend faire autant d'ouvrage que trois hommes qui ſuivent la pratique ordinaire. Il offre de donner la connoiſſance exacte de cette Machine à tous ceux qui croiront qu'elle pourroit leur être utile. Ce qu'elle a de très-avantageux, c'eſt la commodité qu'elle procure de pouvoir travailler à toute heure du jour, ſans être obligé d'attendre, ni de payer le ſecours d'un bras étranger. On pourroit adapter à cette Machine une *Refenderie* qui ſcieroit ſept planches à la fois, & très-promptement. L'Auteur prétend encore y trouver une pompe, qui, en trois ou quatre heures, deſſéchera un Navire rempli d'eau aux trois quarts ; il ne faudra même que deux hommes pour cette opération. Le Sieur *Songy* a imaginé d'autres Machines dont nous parlerons dans la ſuite ; nous eſtimons que c'eſt un homme bon à voir, & que quand il n'exécuteroit pas tout ce qu'il promet, on pourroit très-bien tirer parti de ſes idées.

COMMERCE.

On a dû commencer Jeudi dernier la Pêche de l'Etang de Montmorency, le plus considérable qui soit aux environs de Paris ; il est aussi le plus abondant en poissons de toutes espéces & de bonne qualité, à cause des sources & eaux courantes qui le traversent. On en fait la Pêche tous les trois ans. Cet Etang est bordé d'une belle chaussée, où se promenent les Compagnies de Paris que la curiosité y attire.

INDUSTRIE.

Nos Ancêtres, habitués à la fatigue, combattoient avec des armes fort pesantes. On voit encore à Chantilly & dans différens Magasins d'armes, des épées de nos anciens Héros que leurs descendans auroient beaucoup de peine à soutenir. Quelque légeres que soient aujourd'hui les nôtres, les hommes délicats les trouvent encore trop pesantes, & regardent une épée ordinaire avec son ceinturon comme une surcharge qui les gêne. Pour les soulager de ce poids incommode, & se prêter au goût dominant, les Fourbisseurs ont cherché le moyen de monter sur une lame très-légere, une garde d'acier filigrané à jour, où il n'entre que très-peu de matiere. On trouve de ces Epées damasquinées & incrustées en or de diverses couleurs, rue S. Honoré, à la Grande Garde, & sur le Pont-

au-Change, aux quatre Fils Aimon; elles n'ont besoin, pour être soutenues au côté, que de deux petites bandes de soie attachées au fourreau par deux anneaux, & pendues à la ceinture par deux petits crochets. Le tout ensemble ne l'emporte guères, dit-on, sur le poids d'un éventail.

La Manufacture du fer de cuisine étamé à la maniere du Levant, fournit chaque jour divers ustenciles nouveaux, & de la plus grande commodité. Elle a perfectionné sa *Marmite œconomique*, de façon que l'on peut à la fois, & avec très-peu de feu faire un potage & une entrée. Toutes les piéces fabriquées dans cette Manufacture, étant battues à froid, & blanchies en-dedans & en-dehors, il n'y a aucun tartre à craindre. On y fait aussi toutes sortes de vases pour la Chimie & la Pharmacie, & l'on y blanchit toutes sortes de piéces de fer. Cette Manufacture établie à Montmartre, a son Bureau de distribution rue de l'Arbre-Sec, près la rue Bailleul.

Le Mercredi, 14 de ce mois, le Sieur *Texier de la Boissiere*, a été reçu Maître en-fait-d'Armes. L'exercice qui devoit décider sa réception s'est fait au Jeu de Paume de la Perle, rue de la Vieille Estrapade, en présence de M. le Procureur du Roi & d'une nombreuse Assemblée. Les Sieurs *Donnadieu*, *de Vautourt*, & *de la Salle*, ont disputé contre le Récipiendaire les deux prix, dont le premier a été gagné au fleuret par le Sieur *Donnadieu*, & le second a été gagné au poignard par le Sieur *de la Salle*; les Combattans ont déployé toute l'adresse & toute la souplesse dont l'escrime est susceptible.

LIVRES NOUVEAUX.

Oraison funèbre du Prince Eugène de Savoye, par Monseigneur le Cardinal Passionéi, alors Nonce à Vienne, traduite de l'Italien par Madame du Boccage; 1759. Brochure *in*-12. sans nom de Ville ni de Libraire.

On est redevable de cette traduction au voyage que Madame *du Boccage* a fait en Italie. M. le Cardinal *Passionéi* lui aura fait présent de ses Ouvrages, & par reconnoissance, cette Dame aura entrepris de les traduire.

Plan Topographique & raisonné de Paris, Ouvrage utile aux Citoyens & à l'Etranger; dédié & présenté à Monseigneur le Duc de Chevreuse, Gouverneur de Paris; par les Sieurs Pasquier & Denis, Graveurs. A Paris, chez Pasquier, rue S. Jacques, vis-à-vis les Jésuites, au Nom de Marie; 1759. Un volume *in*-12. qui se vend 4 l. broché.

Outre les cent trente-six planches qui représentent ce qu'il y a de plus curieux à voir dans la Capitale, on trouve encore dans ce Recueil une description abrégée des Edifices sacrés, publics & particuliers, des Colléges, des Communautés d'Hommes & de Filles, des Séminaires, des Fontaines, &c. &c. avec une courte notice de ce que ces différens objets offrent de plus intéressant à la curiosité du Public, & principalement des Etrangers.

Idée générale des Finances, considérées relativement à toutes les matieres qui appartiennent à cette portion

de l'Administration. Premiere partie, dans laquelle on traite de la Formule, du Contrôle des Actes, de l'Insinuation, du centiéme Denier, & du petit Scel extrajudiciaire; 1759. très-grand *in-folio*, sur de très-beau papier, sans nom d'Auteur, ni de Libraire; mais dont nous sçavons que M. *Pesselier* est l'Auteur.

Ce n'est encore qu'une espéce de *Prospectus* d'environ 22 pages d'un Ouvrage considérable, qui aura le même format, & sera divisé en quatre parties; sçavoir les FINANCES envisagées dans le principe qui les produit, dans les richesses qu'elles renferment, dans les ressources qu'elles procurent, & dans l'administration qu'elles exigent. Leur principe est dans les Hommes, dans l'Agriculture, dans l'Industrie, dans le Commerce, &c. Les richesses peuvent être naturelles ou acquises, réelles ou d'opinion, &c. Les ressources consistent dans les Aliénations, dans les Emprunts, dans les Impositions, &c. L'Administration enfin est publique ou générale, personnelle ou particuliere, &c. Ce grand Ouvrage, fruit d'un travail de plusieurs années, demande des soins & des connoissances peu communes, & n'est pas si-tôt prêt à paroître.

Instructions des Négocians, par P. J. Masson, Imprimeur-Libraire, nouvelle édition augmentée. A Blois, chez l'Auteur, & à Paris, chez Cailleau, Libraire, Quai des Augustins; 1759. Un volume *in*-12. dont le prix est de 2 l. relié.

Ce Livre présente tous les détails qui peuvent former un bon Négociant.

*Piéces Philosophiques & Littéraires, par M. B***.*

Un volume in-12. imprimé en Hollande, & se trouve à Paris, chez *Guillyn*, Quai des Augustins; 1759.

M. *Bouillier*, Ministre à la Haye, est l'Auteur de ce Recueil, qui contient une Lettre sur l'Esprit Philosophique de notre siécle, un Mémoire sur les Monades de *Leibnitz*, une Apologie de la Métaphysique, une autre Lettre sur le principe du mouvement dans le corps, des Réflexions critiques sur plusieurs Ouvrages de Philosophie, un Discours sur les Miracles, des Observations sur les Songes, des Remarques sur différens Ecrits François & Etrangers, &c.

Le Guide du Compositeur, ou Régles sûres pour trouver la Basse fondamentale de tous les Chants possibles & en tout genre de Musique. Par M. Gianotti. in-12. 1759. Chez Durand, rue du Foin, ou aux Adresses de Musique.

Le but de l'Auteur est de réduire la Musique à des principes clairs & sûrs, en suivant les nouvelles découvertes, & conformément au Systême de M. *Rameau*. M. *Gianotti*, déclare dans sa Préface, qu'il a travaillé sous les yeux de ce grand Maître, & qu'il a profité de ses lumieres. Le même Auteur compose actuellement un second Ouvrage, où il traite à fond ce qui concerne la Basse-Continue. Il promet de donner ensuite des Régles particulieres pour les *Trio* & les *Quatuor*; de sorte que ses Ouvrages réunis, formeroient un Traité complet de composition. On a de lui dix-sept Œuvres de Musique, contenant des *Sonates* en *Duo* & en *Trio*, des *Cantatilles* & autres Piéces qui se vendent aux Adresses ordinaires.

Les Femmes de mérite. Histoire Françoise; 1759. Sans nom d'Auteur, ni de Ville, ni de Libraire. Brochure *in*-8°. petit format, dont on trouve quelques Exemplaires chez *Hérissant*, rue Notre-Dame. Prix 1 l. broché.

Les trois Histoires qui composent ce Recueil de M. *Yon*, sont intitulées *Rosalie*, *les Surprises*, & *Rachel*. Dans la premiere, on voit une fille galante, mais d'ailleurs, bonne, sincère, généreuse, compatissante & spirituelle, qui employe son bien à tirer un pauvre Gentilhomme de la misere, & l'épouse après avoir réparé par ses vertus les égaremens de sa vie. La seconde présente un exemple parfait d'union conjugale dans M. & Madame de *Bonval*, qui, quoiqu'époux, s'aiment jusqu'au dernier soupir. Dans la troisiéme, un Gentilhomme enlève une jeune Juive, belle & riche, la fait baptiser, l'épouse, & l'abandonne. Une femme de condition entreprend de les réunir; mais le Gentilhomme, livré à la débauche, ne reprend sa femme que pour la rendre malheureuse. Cet homme enfin perd la vie dans un duel, & laisse à *Rachel* la liberté de contracter un autre mariage plus heureux que le précédent.

Le Bachelier de Salamanque, ou Mémoires & Aventures de Don Chérubin de la Ronda; par M. le Sage. Nouvelle édition. A Paris, chez Cailleau, Libraire, Quai des Augustins, à Saint-André; 1759. *Avec Privilége du Roi*. Six petites parties *in*-12, petit format.

Cet Ouvrage est connu, & il suffit de dire qu'il est très-bien exécuté quant à la partie Typographique. Il est enrichi de gravures qui représentent les

aventures principales, rapportées dans le Roman. M. *Danchet*, qui en a été le Censeur, a dit dans son Approbation, que » le Public y trouvera le » génie & le style d'un Auteur qui a donné de » très-bons Ouvrages dans le même genre. » Ces Ouvrages sont *Gilblas* & le *Diable Boiteux*, &c. Dans *Gilblas* le *Docteur Sangardo* représentoit M. *Hecquet*, célebre Médecin de Paris. Le *Diable Boiteux* a eu beaucoup d'ennemis, malgré le bruit qu'il fit dans sa nouveauté. Il est dit dans le *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, que ce Roman est rempli d'extravagances, & qu'il est honteux au Public d'avoir couru après, comme si c'étoit un bon Livre. *Boileau* le trouvant un jour entre les mains de son Valet, menaça ce Domestique de le chasser, si ce Livre passoit la nuit dans sa maison.

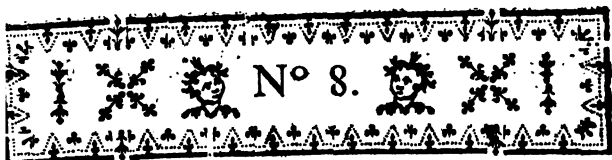
Lettres de Milady-Juliette Catesby à son amie. A Amsterdam; 1759. Un volume *in*-12. sans nom d'Auteur, ni de Libraire. On en trouve quelques Exemplaires chez *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue de la Comédide Françoise, au Parnasse.

Ce Livre est de l'Auteur des *Lettres de Miss Fanni Butler*, auquel on attribue aussi l'*Histoire du Marquis de Cressy*.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Mich. *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quid quid agunt homines .... nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 2 Avril

MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

DROIT.

AU MOIS d'Avril 1741, la Demoiselle *De* .... a été mariée au Comte *De* .... Une Demoiselle son amie a paru dans le Contrat de Mariage pour y faire une donation conçue en ces termes : » En faveur dudit Mariage, Demoiselle *le* » .... voulant donner à la Demoiselle future » Epouse une marque de l'amitié singuliere qu'elle » a pour elle, a volontairement fait donation en- » tre-vifs à la Demoiselle future Epouse .... de » quarante mille livres à prendre *aussi-tôt le décès*

» *de la Demoiselle* le .... *soit en argent*, *soit en* » *fonds*; desquelles 40000 liv. ladite Demoiselle » *le* ... s'est réservé l'usufruit de jouissance pen- » dant sa vie, voulant que lesdites 40000 liv. de- » meurent propres à la Demoiselle future Epouse, » aux siens de son côté, & ligne; mais que si la » Demoiselle future Epouse décédoit sans enfans, » *en possession* desdites 40000 liv. le sieur son pere » la survivant, succéde auxdites 40000 liv. à l'ex- » clusion de tous autres. « La Dame *De* .... Donataire, est décédée sans enfans au mois de Mai 1749, avant la Donatrice. Le pere de la Donataire & son Héritier mobilier demandoit le payement des 40000 liv. Les Légataires universels de la Donatrice avoient obtenu, aux Requêtes du Palais, une Sentence contradictoire qui prononçoit que la donation étoit devenue caduque par le prédécès. Appel de la part du pere de la Donataire, lequel soutenoit que la donation étoit une donation entre-vifs; qu'on ne pouvoit attaquer sous le prétexte de défaut de tradition, parce que, dans les Contrats de Mariage, il est permis de donner & retenir. Les Intimés établirent au contraire, 1°. Que la donation étoit une véritable donation à cause de mort. 2°. Que la faveur du Contrat de Mariage, en la rendant valable, n'en empêchoit pas la caducité par le prédécès de la Donataire sans enfans. M. l'Avocat Général, *Joly de Fleury*, qui portoit la parole, considéra cette donation comme une espéce d'Institution contractuelle, & dit qu'elle tenoit de la donation entre-vifs, & de la donation à cause de mort; de la donation entre-vifs par les termes dans lesquels elle étoit conçue, & en ce qu'elle étoit irrévocable; de la donation à cause de mort, en ce qu'elle ne pouvoit se réaliser que sur les effets de

la succession ; & que la Donatrice auroit pû la réduire à un vain titre. Il conclût, que pour profiter d'une pareille disposition, il falloit survivre le Donateur. Sur ses Conclusions, la Sentence a été confirmée par Arrêt du Lundi, 12 du mois dernier.

MÉDECINE, CHIRURGIE, &c.

M. l'Abbé *Capion*, Chanoine de Linas, nous mande que le 24 Janvier dernier, un homme de sa connoissance, frappé par la vapeur du charbon allumé dans un lieu étroit, tomba subitement sans connoissance. On le crut mort, & on l'enterra sans lui donner aucun des secours qu'on sçait avoir été si souvent efficaces dans ces sortes de cas. A l'occasion de cet événement, M. *Capion* se récrie avec raison sur l'abus des enterremens précipités. Feu M. *Bruhier*, Commentateur de la Thèse de M. *Winslow*, sur l'incertitude des signes de la mort, avoit eu l'honneur de présenter au Roi le projet d'un réglement général pour éviter l'horreur de donner la sépulture à des vivans. M. *Louis*, de l'Académie Royale de Chirurgie, dans un Ouvrage * où il établit contradictoirement la certitude des signes de la mort, convient que la précipitation & le peu de lumieres des gens chargés du soin de rendre aux morts les derniers devoirs, peuvent avoir & ont eu effectivement des suites affreuses qui le font conclure de même sur la nécessité d'un réglement. Cet objet est des plus importans, & intéresse généralement tous les hommes. C'est ce qui nous engage à faire part au Public d'un réglement

* Il se trouve chez Michel Lambert, rue & à côté de la Comédie Françoise.

fait à ce sujet par le Parlement de Metz, à l'occasion d'un enterrement précipité, qui avoit excité la rumeur publique, au point que le Magistrat de Police fut obligé d'ordonner l'exhumation du corps. D'après les Procès-Verbaux des gens de l'Art qui l'ont examiné, » la Cour faisant droit sur la Re-
» quête du Procureur Général du Roi, fait défenses
» à toutes personnes de boucher les narines & la
» bouche avec chanvre, coton ou autres matieres;
» d'ensevelir & mettre dans le cercueil aucuns ca-
» davres que six heures après leur mort apparente;
» fait défenses pareillement de fermer à cloux le
» dessus des cercueils avant vingt-quatre heures,
» & aux Curés de les inhumer avant ledit tems,
» excepté dans le cas des maladies contagieuses,
» lorsque les cadavres tombent en corruption, ou
» lorsqu'à la réquisition des familles les corps au-
» ront été ouverts par les Chirurgiens. » Cet Arrêt est un monument de la sagesse des Magistrats qui l'ont prononcé; & c'est dans la Province des trois Evêchés, un pas de fait vers le bien général.

FACULTÉ DES ARTS.

Education des Enfans.

Le Sieur *Sartiau*, Maître-ès-Arts, & Maître de Pension de l'Université, à Paris, rue de Popincourt, entre le Pont-aux-Choux & la Porte S. Antoine, se propose sur-tout de rendre l'étude agréable aux Enfans. Sans exiger d'eux une application continuelle & uniforme sur le même objet, il s'accommode à la mobilité de leur cerveau, & tire parti de la

légereté naturelle à cet âge, en diversifiant l'étude. Sur l'expérience qu'il a de la portée des enfans, il fixe la mesure de l'application qu'ils doivent donner à leurs exercices. Il fait en sorte que la Grammaire, l'Histoire Sacrée & Profane, la Géographie, le Blazon servent de délassement à ses Elèves, qui se trouvent instruits, en ne croyant que s'amuser. La conservation de la santé des Enfans, & les soins qu'exige un tempérament qui n'est point formé, étant une partie essentielle de leur éducation, il a choisi un Médecin de la Faculté de Paris (M. *Haté*) autant pour prévenir les maux, que la négligence ou l'ignorance font souvent naître, que pour traiter les maladies inévitables. Le prix de la Pension est de quatre cent vingt livres, & celui de la demi-Pension, de cent quatre-vingt-quinze. La Maison est en bon air, & à portée de la campagne. Ceux qui souhaiteront des détails plus circonstanciés, les trouveront dans un Mémoire imprimé que leur enverra le Sieur *Sartiau*.

LEÇONS PUBLIQUES.

M. *Ferrein*, Docteur de la Faculté de Médecine de Paris, & Professeur d'Anatomie & de Chirurgie au Jardin Royal, & M. *Mertrud*, Démonstrateur d'Anatomie & de Chirurgie dans la même Ecole, y ont commencé Mardi dernier un Cours d'opérations Chirurgicales sur un corps humain.

PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

M. *Boucher* a fini depuis peu un grand Tableau de sept pieds de haut sur huit de large, représentant un repas de Voyageurs dans une campagne. Le paysage est agréablement varié de rochers, de chûtes d'eau & d'arbres bien feuillés. Les figures, un peu moindres que nature, sont touchées avec cette délicatesse qui caractérise l'Auteur. Ce Tableau est dans le Cabinet de M. *Bergeret*, rue du Temple.

Les femmes partagent aujourd'hui avec les hommes tous les genres de talens; à l'égard de la Peinture, si leur composition n'est pas toujours aussi hardie, la beauté du coloris se trouve plus souvent dans leurs Ouvrages. Madame *Rosselin*, Elève du célèbre M. *de la Tour*, a fini depuis peu divers morceaux en Pastel, dans lesquels on remarque la fraîcheur & la vérité du coloris de cet excellent maître, Elle réussit particulierement dans le portrait, elle saisit très-bien la ressemblance & le ton de la carnation. Nous donnerons le détail de quelques-uns de ses Tableaux, dès qu'elle y aura mis la derniere main.

Le goût sage du siécle passé semble renaître pour la décoration des Appartemens: on en est redevable au zéle de quelques Amateurs éclairés qui veulent bien laisser à un habile Artiste la liberté de suivre ses idées. Des études suivies rendent l'Artiste plus capable de juger des convenances que quelques prétendus Connoisseurs qu'un faux goût porte encore

vers le colifichet ; M. *Aran de Presle* a fait faire dans sa maison, rue du Sentier, des morceaux de décoration bien éloignés de ce faux brillant. On y voit entr'autres choses, plusieurs consoles du Sieur *Pinot*, qui sont d'un dessein mâle, une très-belle table de M. *Guibert*, Sculpteur, distingué par la sagesse de ses formes. Ces productions semblent nous annoncer le retour du goût qui caractérise les Ouvrages du célèbre *Boulle*, & de ses contemporains.

ARCHITECTURE.

Trésor de Reims.

La Ville de Reims fait construire une Place sur les desseins & sous la direction de M. le *Gendre*, Ingénieur de la Province, pour y ériger une Statue Pédestre de Louis XV. Parmi plusieurs maisons que l'on a démolies dans cet Emplacement, il y en avoit une qui appartenoit au Chapitre de la Cathédrale. L'intention des Chanoines est d'y faire construire un Hôtel des Fermes qui formera une des façades de cette Place, conformément au plan proposé. Nous dirons, à ce sujet, qu'en démolissant cette maison, on a trouvé un trésor, dont la valeur est d'environ vingt & une mille livres. Il consiste en vingt-deux mille quarante-sept piéces d'or du tems de *Charles* VI. *Charles* VII. Rois de France, d'*Henri* VI. Roi d'Angleterre, qui a été couronné à Paris, & de *Louis* XI. Toutes ces piéces sont fort minces, & mal frappées, mais d'un or très-pur. Elles étoient enfermées dans l'intérieur d'un mur.

& déposées dans une pierre creuse, qui ressemble à un auge. Une partie de cet or étoit dans un petit vase de terre, haut de sept à huit pouces; une autre partie dans un sac de cuir, & le reste étoit répandu dans la pierre, mêlé avec beaucoup de terre. Il y avoit aussi sept ou huit gobelets fort mal contournés, & une tasse sans anses avec un petit couvercle de vermeil, qui ressemble à un bonnet de Chinois. Autour de quelques-uns des gobelets, on avoit gravé ces mots : *C'est pour bien boire*. On lisoit sur quelques autres : *Dieu soit loué*. Les uns & les autres étoient de même métal que la tasse & le couvercle. Le tout a été porté à Paris à l'Hôtel de la Monnoie.

Quelqu'agréable que soit en Architecture l'effet des croisées cintrées, il n'a pas toujours été possible d'en faire usage, à cause de la difficulté de placer dans la partie qui forme l'arc, des volets absolument nécessaires dans un rez-de-chaussée, & dont le retour qui exige un *abattement* dans l'embrasure, est souvent incompatible avec la décoration intérieure. M. *Moreau* a trouvé une maniere qui lui laisse la liberté de ceintrer ses croisées en-dedans comme en-dehors, sans gêner les fermetures. Les guichets, dans la partie au-dessous de l'imposte, * s'ouvrent à l'ordinaire; à l'égard de la partie ceintrée, il a fait pratiquer entre les croisées du rez-de-chaussée & du premier étage, une coulisse dans laquelle est suspendu, par des ressorts, un paneau d'une seule piéce, qui, par un mouvement simple & facile, descend occuper le ceintre & est arrêté par la même espagnolette qui ferme les deux gui-

* Naissance de l'Arc.

chets de la partie inférieure ; lorſqu'on les ouvre, ce même paneau eſt enlevé par le reſſort, & ne laiſſe aucun objet qui puiſſe dérober la régularité de la vouſſure.

On vient de nous communiquer une maniere nouvelle de conſtruire des Batardeaux qui peuvent ſervir pendant pluſieurs années, & être tranſportés où l'on voudra. Ils conſiſtent en des Madriers dont la hauteur doit être proportionnée à la profondeur de l'eau, & à la longueur de la fiche, leſquels ſont joints l'un à l'autre par une couliſſe ou rainure un peu élargie par en bas pour recevoir l'emboiture du tenon à queue d'hyronde. Il faut que ces Madriers ſoient pointés de droite à gauche, & ferrés dans le bout, afin qu'en les chaſſant, ils s'approchent de plus en plus l'un de l'autre, en prenant les précautions néceſſaires pour les tenir en reſpect par le haut, de crainte qu'ils ne forcent le tenon. Pour les diriger, on poſera au fond de l'eau deux ſoles jumelles, avec de bonnes traverſes en haut, pour en ſoutenir l'effort. Au moyen d'un Madrier à double rainure, ces Batardeaux peuvent être diſpoſés en tous ſens, & ſuivant la forme qu'on veut leur donner. On aſſûre que l'eau ne ſçauroit les prendre par deſſous, & que lorſqu'ils ſont conſtruits, les jointures ſe ferment en peu de tems, de maniere qu'il n'y paſſe pas une goutte d'eau. M. le Marquis du *P*... qui en eſt l'inventeur, atteſte qu'il en fait l'épreuve depuis plus de ſix ans, & qu'ils lui ont épargné beaucoup de dépenſes.



MÉCHANIQUE.

Nous avions fait mention dans notre Feuille du 12 de ce mois, p. 71. des talens méchaniques du Sieur *Pelletier*, demeurant à Paris, rue des Nonaindieres. Sur cette indication, plusieurs personnes lui ont fait demander ce qu'il prenoit pour montrer sa Salle de Machines. Comme son intention est uniquement de se faire connoître, & de se procurer des occasions d'être employé utilement, il nous prie d'informer le Public que sa Salle sera ouverte gratuitement à tous ceux qui voudront lui faire l'honneur de la voir. Il supplie les personnes de distinction de le faire avertir de l'heure de leur commodité. Le Sieur *Pelletier* travaille actuellement à une piéce aussi agréable que singuliere, & dont nous donnerons la description dès qu'elle sera finie.

MUSIQUE.

Les Acteurs de l'Académie Royale de Musique sont déterminés à substituer, pour leur bénéfice de capitation, aux insipides représentations de quelque Opéra usé, deux ou trois Bals, dans lesquels les Danseurs & les Danseuses de ce Spectacle, distribués par Quadrilles sous les déguisemens les plus galans, exécuteront plusieurs Entrées mêlées de Contredanses nouvelles. Ces Bals seront précédés d'un grand Concert qui commencera à minuit. Dans la premiere partie de ce Concert, on exécu-

tera les plus beaux choix de Musique Françoise ; tant en vocale qu'en symphonie ; dans la seconde, les morceaux les plus saillans de Musique Italienne. On ne doute pas que le Public ne favorise un projet aussi ingénieusement conçu pour son amusement.

Mademoiselle *Fel*, une des plus agréables *Cantatrices* de France, placée dans les premiers rôles du Théâtre Lyrique, vient d'être mise au nombre des Pensionnaires vétérans de ce Spectacle. Le loisir que va lui procurer cette retraite, contribuera à nous conserver plus long-tems ses talens également précieux pour le Concert ; & en même tems laissera jouir le Public de celui que Mademoiselle *Arnoud* posséde déja si supérieurement pour l'action théâtrale. Double avantage pour les Amateurs du Spectacle & de la Musique.

INDUSTRIE.

Depuis que le Roi a permis par un Arrêt du Conseil, de peindre les Soyeries & Etoffes de coton fabriquées dans ce Royaume, plusieurs Manufactures de ce genre se sont élevées avec succès. Celle dont nous avons parlé dans notre troisiéme Feuille, page 42, a un nouveau Magasin rue S. Denis, vis-à-vis S. Sauveur. Il vient encore de s'en former une dans l'Enclos du Temple. Le Sieur *Rollin*, qui est à la tête, a trouvé le secret de fixer les couleurs sur la soie, de maniere à imiter les plus beaux Pekins. Cette Peinture ne s'altère, ni par le savon, ni par le repassage ; on fait actuellement dans cette Manufacture quelques Ouvrages de commande, & on espere dans peu fournir le Magasin d'une quantité

de Piéces suffisantes assorties pour le choix.

M. *Messier*, à qui le Public est redevable de plusieurs inventions utiles, telles que les Cierges à ressort qui sont en usage dans plusieurs Paroisses de Paris, la Machine pour hacher & écraser la paille, que nous avons annoncée dans une de nos Feuilles, &c. a encore imaginé une facon de rendre les voitures plus douces, & de soulager les supentes. Tout le monde sçait que lorsqu'on veut faire un voyage, on a soin de mettre des cordes sous les supentes des Carosses, non-seulement pour les soulager, mais encore pour empêcher que la caisse ne tombe, si ces supentes venoient à se casser. M. *Messier* ayant remarqué que les cordes ne sont pas plutôt attachées à la voiture, qu'elles deviennent lâches, & ne sont plus d'aucune utilité, a obvié à cet inconvénient, en attachant le bout de la corde qu'il fait couvrir de cuir, à la traverse qui tient les supentes; & au lieu de les mettre autour du lissoir, comme cela se pratique ordinairement, ce qui défigure une voiture, il fait percer un trou sous les cris, avec un écrou quarré de fer, & une vis d'environ quinze ou seize pouces, au bout de laquelle il y a un crochet qui tourne dans un œil; de sorte qu'avec un petit morceau de fer qu'on met dans l'œil du crochet, on peut bander la corde autant qu'on le juge à propos. Les Fiacres, à qui il arrive souvent d'avoir des supentes cassées, devroient ne pas négliger cet avis. Pour une somme très-modique, non-seulement ils ménageroient leurs supentes, mais ils rendroient encore leurs voitures plus douces & plus solides. Ceux qui désireront d'avoir là-dessus des instructions plus claires & plus étendues, pourront voir la Voiture de M. *Messier*, rue Charonne, Fauxbourg Saint-Antoine.

Ce seroit une découverte importante qu'un reméde souverain contre les hémorrhoïdes, mal si aigu qui attaque particulierement les personnes sédentaires, & dégenere souvent en fistule. La Demoiselle *Colet*, épouse du Sieur *Martin*, rue Sainte Marguerite, Fauxbourg S. Germain, compose une Pommade qu'elle assûre guérir radicalement cette maladie, soit que les hémorrhoïdes soient internes ou externes; elle est munie de Certificats qui attestent l'efficacité de ce topique. C'est à la prudence des Malades à consulter celle des Médecins.

Le Sieur *Rabron*, Marchand Chandelier, rue Poissonniere, débite une cire liquide & luisante, qui rend les souliers noirs & secs comme le maroquin, & ne gâte ni ne graisse les bas blancs. On la touche & on l'employe sans se salir les mains.

Ce n'est que d'après le témoignage de plusieurs personnes qui ont fait l'expérience de la Pâte du Sieur *Fagonde*, rue S. Denis, près de celle des Lombards, à la Toilette, que nous en annonçons les effets. La propriété de cette Pâte, en petits pains, est de nétoyer, de blanchir, d'adoucir, de rafermir & de parfumer la peau. La façon de s'en servir est de la tremper un instant dans de l'eau; de s'en frotter ensuite, & de se laver avec la même eau. Si elle est tiéde, l'effet en sera plus prompt. Le prix de chaque pain est de 24 sols. Un pain dure au moins trois mois quand on ne s'en sert que pour les mains. Cette Pâte se transporte partout, & ne se corrompt jamais. Le parfum en est très-agréable, & reste long-tems sur les mains après que l'on s'en est servi.

LIVRES NOUVEAUX.

Origenis opera omnia ; c'eſt-à-dire, *Toutes les Œuvres d'Origène ; chez de Bure, Quai des Auguſtins, à l'Image S. Paul.* Quatre volumes *in-folio.*

Cette édition commencée par *Dom Charles de la Rue*, Bénédictin, & continuée par *Dom Charles-Vincent de la Rue*, ſon neveu, vient enfin d'être achevée. Il y a pluſieurs années que les trois premiers volumes ont paru. Le 4[e] ſe diſtribuera au mois de Juin prochain. Il contiendra les Commentaires d'*Origène* ſur l'Epître aux Romains ; ſes fragmens ſur les Epîtres aux Galates, aux Epheſiens, aux Coloſſiens, aux Theſſaloniciens, à *Philemon*, & aux Hébreux ; les Ouvrages faits pour la défenſe d'*Origène ;* & les *Origeniana* de M. *Huet*. Le prix de ce quatrième volume en papier commun eſt de 50 l. & en grand papier de 63 l.

L'Oracle des nouveaux Philoſophes ; pour ſervir de ſuite & d'éclairciſſemens aux Œuvres de M. de Voltaire ; 1759. Un volume *in*-12. dont on trouve des Exemplaires chez *Hériſſant*, rue S. Jacques.

On a donné à cet Ouvrage la forme d'entretien ; & on l'a partagé en neuf converſations, dans leſquelles on ſe propoſe de faire voir tout ce que les Ecrits de M. *de Voltaire* renferment de contraire à la Religion & à l'Etat.

Lettres ſur le Déiſme, par M. Salchli, fils, Profeſſeur à Lauſanne. A Paris, chez Guillyn, Quai des Auguſtins ; 1759. Un volume *in*-8°.

L'objet que ſe propoſe l'Auteur de ces Lettres, eſt de combattre tous ceux qui attaquent directe-

ment ou indirectement la révélation. Les cinq premieres présentent l'Histoire abrégée des plus fameux Incrédules qui ont paru en Angleterre. Dans les suivantes, M. *Satchi* parle de quelques Incrédules François dont il réfute les opinions.

Lettres critiques de Virgile aux Arcades de Rome; datées des Champs Elisées; traduites de l'Italien. A Paris, chez Pissot, Quai de Conti, & chez Lambert, rue & à côté de la Comédie Françoise; 1759. Brochure *in*-12. petit format.

On suppose dans ces Lettres, qui sont au nombre de dix, que *Virgile* s'étant fait lire tous les Ouvrages des Poëtes Italiens, porte son jugement sur chacun d'eux, & apprécie leur mérite & leurs talens. Le but de l'Auteur est de détruire le préjugé de ses compatriotes qui mettent les Poëtes de leur Nation au-dessus de ceux de l'Antiquité. Le Traducteur de ces Lettres est M. *Langlard.* L'Auteur Italien ne s'est point fait connoître.

Jumonville, Poëme; par M. Thomas, Professeur en l'Université de Paris; 1759. in-8°. sans nom de Ville ni de Libraire. Avec cette épigraphe :

Quod genus hoc hominum? Quæve hunc tam barbara morem,
Permittit Patria? Virg. Eneid.

Ce Poëme, divisé en quatre Chants, est l'Histoire de l'assassinat de M. *de Jumonville*, Officier François, envoyé par M. *de Contre-Cœur*, son Commandant au Canada, pour sommer les Anglois de se retirer d'un pays appartenant à la France. *Jumonville* lisant la Sommation dont il étoit porteur, n'étoit encore qu'à la moitié de sa lecture, que les Anglois l'assassinerent.

Anacréon, Sapho, Moschus, Bion, Tyrthée, &c. traduits en Vers François, par M. Poinsinet de Sivry, de la Société Royale des Sciences & Belles-Lettres de

Lorraine. A Nancy, chez Pierre Antoine, Imprimeur-Libraire; 1759. Brochure *in*-12. qui se trouve à Paris, chez *Bauche*, Quai des Augustins.

La Loi que nous nous sommes faite de ne porter aucun jugement sur les nouveautés que nous annonçons, & de nous en tenir à une simple notice de l'Ouvrage, nous empêche de prononcer sur le mérite de cette traduction. Mais nous ne nous sommes point interdit la liberté de faire remarquer les fautes typographiques; & nous osons dire, quant à cette partie seulement, que la nouvelle traduction de ces Poëtes Grecs est, on ne peut pas plus mal, exécutée.

L'Ami des Muses. A Avignon, chez Louis Chambeau; 1759. Un volume *in*-8°.

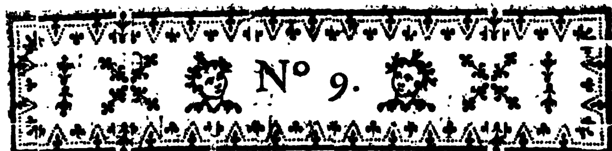
Plusieurs Piéces de M. de *Voltaire*, qui ne se trouvent point dans les différentes éditions de ses Œuvres; quelques Poësies de MM. *Piron*, *Roi*, *Gresset*, *de Montcrif*, *Sedaine*, *Bonneval*, *de St. Lambert*, *Desmahis*, &c. &c. remplissent les 352 pages de ce Recueil.

Le Télescope, petit Conte moral. Le sujet de ce Conte en vers est tiré du Livre *de l'Esprit.* C'est ce Curé & cette Dame qui, le Télescope en main, tâchent de reconnoître les Habitans de la Lune. La Dame croit y voir deux Amans, & le Curé deux Clochers d'une Cathédrale.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Mich. *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quid quid agunt homines .... nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 9 Avril

MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

DROIT.

UN FILS étoit absent de la maison paternelle depuis plusieurs années, à cause des mauvais traitemens qu'il avoit reçus de sa mere ; celle-ci tombe malade ; le pere le rappelle à Paris ; il est présenté à sa mere qui lui dit : *Je vous ai revû trop tard.* Pour marque de réconciliation, elle lui donne sa montre ; trois heures après elle meurt. Alors parut un Testament, dont voici la clause attaquée par le fils : » Je substitue tous les biens que je laisserai après mon décès, aux enfans à naître de mon

» fils en légitime mariage ; & si mon fils vient à
» demander sa légitime ou autres réserves coutu-
» mières, je l'y réduis ; & donne & légue le sur-
» plus de mes biens à ceux de mon côté & ligne,
» qui auroient été mes héritiers, si je n'avois pas eu
» d'enfans. » La Question est de sçavoir, si le fils, en demandant sa légitime, peut jouir en usufruit du surplus des biens. Cette Cause sera incessamment plaidée au Parc Civil du Châtelet de Paris, par M. *Achet*, Avocat du fils, & M. *Huchedé*, Avocat du Tuteur à la substitution.

Il paroît depuis quelques jours, un Mémoire de la Compagnie des Indes, pour servir de Réponse à celui de M. *Cotterel*, Capitaine des Vaisseaux de cette Compagnie, navigeants d'Inde en Inde. Cet Officier forme des demandes, dont les premieres sont à titre d'indemnité, les secondes à titre de récompense, les troisiémes à titre de partage de droit. Son Mémoire curieux, intéressant, bien écrit, & soutenu de Piéces justificatives, présente des services importans, des traits de zéle, d'activité, de courage & d'infortune qui ont peu d'exemples. La Compagnie, dans sa Réponse, nie les faits allégués par M. *Cotterel*, & rejette toutes ses prétentions. C'est maintenant à M. *Cotterel* de prouver que le Mémoire de la Compagnie ne détruit point les faits sur lesquels il établit son droit. Ce Procès est au rapport de M. *Dufour de Villeneuve*, Maître des Requêtes, & sera jugé par le Bureau de Commission qui connoît de ces sortes de Causes. Le Mémoire de M. *Cotterel* est de M. *Mannory*. Celui de la Compagnie des Indes est de M. *Gerbier*.

MÉDECINE, CHIRURGIE, &c.

Lettre de M. *Hatė*, Médecin de la Faculté de Paris, à l'un des Auteurs de cette Feuille.

» Tout ce que je puis me rappeller à ce moment, » Monsieur, sur la tumeur singulière du nommé » *Blot*, demeurant Fauxbourg S. Denis, dont j'ai » suivi le traitement avec mon Confrère M. *Ma-* » *loët*, sera fort succinct. Il me souvient que le » malade avoit 65 ans, qu'il s'apperçut un matin, » après quelques douleurs de colique, que son ven- » tre étoit considérablement gros. La tumeur, » quand nous le vîmes, avoit la forme d'un balon » de dix à douze pouces de diamétre ; elle étoit » élastique, sans être sonore, & sans être transpa- » rente à contre-jour ; on n'y observoit point de » fluctuation ; son centre étoit le nombril ; elle » n'étoit point roulante dans les changemens de » posture ; elle ne paroissoit point adhérente dans » sa partie postérieure ; la tension des tégumens » du bas-ventre empêchoit de reconnoître son at- » tache ; on y remarquoit peu de sentiment, & » elle devint indolente de plus en plus. Nous fî- » mes part de cette singularité à M. *Winslow*, » que j'accompagnai chez le malade. Ce respecta- » de Nestor de la Médecine, dont la main est la » plus exercée à reconnoître le siége des maladies, » me dit, après un mur examen, que cette tu- » meur étoit la troisiéme de cette espèce qu'il ob- » servoit depuis soixante ans. Il décida que son

» siége étoit dans l'Epiploon. Il approuva l'usage » des embrocations & des fondans qu'on employoit » avec des évacuans par intervalles. La constance » dans l'usage des remédes fut couronnée par la gué- » rison. Après six mois, la tumeur fut entierement » effacée, & le malade jouit à présent d'une santé » qu'il n'espéroit plus, & dont peu de Médecins » l'avoient flatté, quoique la singularité de la ma- » ladie lui en eût amené un grand nombre. M. *Ma- » loët* peut mieux que personne donner un détail » bien circonstancié de cette maladie. La guérison » est son ouvrage ; & ce seroit l'occasion d'un grand » éloge, si sa modestie nous le permettoit «.

Si ceux qui contribuent aux progrès des Arts purement agréables, ont droit à la reconnoissance publique, que sera-ce de ceux qui perfectionnent de jour en jour ces Arts si utiles, dont l'objet est de soulager les maux inséparables de l'humanité ? M. *Bonhomme*, Chirurgien-Herniaire-Expert, reçu à S. Côme, demeurant rue Mâcon, près le Pont S. Michel, continue à débiter les bandages d'ivoire (*) pour les descentes, inventés par M. *Fauvel*, auquel il a succédé ; les Pessaires de même matiere, pour les chûtes de l'utérus ; & des urinoirs de plusieurs espéces. Mais il annonce de plus un nouveau bandage d'ivoire à ressort pour les hernies du nombril, auxquelles les personnes grasses de l'un & de l'autre sexe, & sur-tout les femmes enceintes, sont fort sujettes. L'écusson

(*) Voyez la Thèse de M. *Missa*, soutenue aux Ecoles de Médecine de Paris.

de ce bandage de figure triangulaire & obtuse ; est composé de deux piéces d'ivoire, dont l'une renferme une spirale cylindrique de plusieurs contours d'acier fin & très-élastique. La ceinture est d'un cuir doux & mollet. Un Médecin de la Faculté de Paris & des Armées du Roi, nous atteste que ce bandage l'emporte sur tous ceux qu'on a imaginés jusqu'à présent, à raison de sa souplesse & de la flexibilité de son ressort qui s'accommode aux divers mouvemens du corps, sans le blesser, ni le gêner ; ce qui est d'un avantage infini pour l'œconomie animale dont il ne dérange aucunement les fonctions.

HISTOIRE NATURELLE.

La façon de faire éclore des poulets, imaginée par feu M. de *Réaumur*, étoit sujette à tant d'inconvéniens, que le Public n'en a pas tiré tout l'avantage que l'Auteur s'en étoit promis. M. *Messier*, déja cité plus d'une fois dans nos Feuilles pour des inventions utiles, propose une maniere plus facile, plus sûre & moins dispendieuse que celle de M. de *Réaumur*, pour arriver au même but. Il fait passer le tuyau d'un poële dans un grenier, ou dans tout autre endroit élevé de sa maison. Il y fait ensuite construire une lanterne de six pieds de diamétre, entourée de chassis vitrés, & terminée en dôme par le haut. Il y met des tablettes d'osier d'un pied de large tout au tour, & les éloigne plus ou moins les unes des autres, selon la quantité d'œufs qu'il

veut faire éclore. Les chassis doivent s'ouvrir du haut en bas ; & même il faut que quelques carreaux puissent s'ouvrir séparément, afin de donner de l'air, s'il se trouvoit trop de châleur ; il est même nécessaire qu'il y ait toujours dans la lanterne un Thermométre pour en marquer le dégré. Le tuyau du poële doit passer au milieu de la cage, & être fait en fourche, parce qu'aussi-tôt qu'on a atteint le dégré de chaleur nécessaire, on ferme une soupape. L'autre tuyau sert à faire passer la fumée du poële, & échauffe un autre endroit où l'on veut élever les poulets. Lorsque la cage est une fois échauffée, sa chaleur peut durer au moins trente-six heures dans le même dégré, parce qu'on n'est pas obligé d'ouvrir le *couvoir*, comme dans la maniere de M. de *Réaumur*, pour observer le Thermométre ; on peut le voir au travers du verre. Lorsque les petits sont prêts à éclore, on diminue la chaleur de deux ou trois dégrés. Pour trouver le dégré convenable, on prend un petit tube de Thermométre, on le met sous l'essaile pendant une demi-heure, & en le retirant, on a un fil tout prêt que l'on noue à l'endroit où se trouve la liqueur ; & ce sera sûrement le dégré le plus juste.

PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

On a mis la derniere main aux embellissemens intérieurs de la belle Maison appartenante à M. *Tourolle*, rue d'Orléans, au Marais ; M. *Boullée*, jeune Architecte, a dirigé les ouvrages. Le Sallon

eſt décoré par une ordonnance de pilaſtres, enrichie d'objets agréables & propres à dédommager de la perte du plafond, peint par *la Foſſe*. Ce Sallon eſt orné de quatre Tableaux, dans leſquels M. *Deshayes* de l'Académie Royale, a repréſenté les quatre Saiſons d'une manière ingénieuſe & ſçavante. Le fond du jardin offrira une magnifique décoration d'Architecture, partie en relief, & le reſte peint par M. *Machy*. Cette décoration doit maſquer un petit appartement commode, ménagé au bout du jardin, & former un point de vûe plus étendu pour les appartemens.

Les Connoiſſeurs peuvent voir chez M. *le Doux*, rue Saint-Martin, vis-à-vis Saint-Julien, deux beaux Tableaux récemment arrivés; l'un du *Guide*, repréſente Cléopatre piquée par un Aſpic; l'autre eſt une Vierge de *Morios*; ce ſont des Tableaux *capitaux*, & d'un très-grand prix.

ARCHITECTURE.

L'intérêt que tout Paris prend au Louvre, ce chef-d'œuvre d'Architecture ſi long-tems caché derrière des mazures, fait déſirer de connoître les auteurs des différens deſſeins ſur leſquels ce Monument a été conſtruit. Un homme de Lettres, après différentes recherches, ſe propoſe de donner au Public des Mémoires ſur *Pierre Leſcot*, Seigneur de Clagny, Abbé de Clermont, Auteur

des premiers Desseins de la Cour du Louvre. Il donnera successivement l'Histoire des autres Architectes qui ont ajoûté à ces Desseins, & ont conduit l'ouvrage à son état présent. On invite ceux qui peuvent avoir dans leur Cabinet quelques Piéces relatives à cet objet, d'en instruire l'Auteur par la voie du Libraire qui imprime cette Feuille.

MÉCHANIQUE.

Le Spectacle en Décoration, donné par M. *Servandoni*, dans la grande Salle des Tuilleries, a remplacé plusieurs années de suite, les autres Spectacles de Paris pendant la clôture des Théâtres. Aujourd'hui que ce Spectacle n'a plus lieu, M. *Rabiqueau*, célèbre par ses nouvelles *Lampes d'Optique* & plusieurs Machines singulieres, se propose d'y suppléer par des Piéces de Méchanique, qu'il offrira à la curiosité publique pendant tout le tems de cette clôture. On verra tous les jours chez lui la *Voiture Encyclopédique*, le *Cabriolet*, les *Fanfares de la Renommée* imaginée pour la Place de Louis XV. & la *Perdrix Rouge Ingénieuse*, avec plusieurs parties d'Optique. Ce Spectacle durera depuis trois heures après-midi, jusqu'à sept; & les jours solemnels il commencera à cinq heures, dans sa maison, rue S. Jacques, vis-à-vis les Filles de Sainte-Marie, au Cabinet privilégié du Roi. Ses Cours du *Spectacle du Feu* seront interrompus pendant le reste de ce mois, pour faire place à celui

que nous annonçons ; & ils ne seront repris qu'au mois de Mai.

COMMERCE.

Rien ne peut être plus avantageux au Public que l'offre que fait le Sieur *Dufourny*, Marchand de Toile, rue des Bourdonnois, à l'Annonciation. Les différentes entreprises dont ce Négociant est chargé, le mettent à portée de se défaire avantageusement du vieux linge. Il préfère même le plus usé, & donne en troc la même quantité d'aunes de toile neuve, moyennant un très-petit prix de retour.

INDUSTRIE.

Les Vis ordinaires des fortes Presses étant faites à la main, c'est-à-dire, avec un trait de scie, & des coups de ciseau de chaque côté du filet pour le former, il est impossible que l'Ouvrier le plus adroit n'y fasse quelque faute, en laissant des endroits plats, & d'autres plus bombés ; d'où il résulte que les pas de la Vis ne posent pas tous ensemble dans les filets de l'écroue. On a été obligé, pour cette raison, d'écarter ces filets, attendu que, lorsqu'ils sont plus serrés, leur inégalité les fait souvent éclater ; d'ailleurs, quand il est nécessaire que la pression soit considérable, ces filets allongés

ſont ſujets à ſe deſſerrer ; ce qui exige beaucoup plus de force pour tourner le levier. Le Sieur *Sulpice*, l'aîné, Tourneur en Métaux, & Machiniſte, rue Jean-Robert, au Paraſſol Royal, a inventé un Outil qui remédie à tous ces inconvéniens, & au moyen duquel il donne à ces groſſes Vis de bois, le même dégré de perfection qui ſe trouve dans les petites Vis faites à la Filière.

Il eſt d'uſage dans les Troupes de blanchir, pour l'agrément, la Giberne & toute la *Bufflerie* du Soldat, avec de la craie ou du blanc d'Eſpagne collé de Gomme Arabique ; mais cette teinture ne dure pas long-tems, & ſe répand ſur l'habit qu'elle tache. On en a imaginé une plus ſimple, moins coûteuſe, & qui n'eſt pas ſujette aux inconvéniens de la premiere ; on fait bouillir la craie dans du lait juſqu'à la conſiſtence convenable pour teindre le Buffle. Cette façon a déja été adoptée par quelques Régimens.

L'uſage des corps, peu néceſſaire aux enfans de la campagne, eſt preſqu'indiſpenſable dans les grandes Villes, où les enfans reſpirent un air épais, & vivent trop reſſerrés ; auſſi n'y voit-on que trop ſouvent la Nature dégénérer & ſujette à des accidens qu'il faut prévenir ou réparer. Le Sieur *Doſſemont*, demeurant rue de la Verrerie, déja très-connu par ſa dextérité pour la fabrication des corps, a perfectionné un genre de bottines pour dreſſer les jambes des enfans ; ces bottines ſont très-légères, & laiſſent la liberté du mouvement au moyen des charnières pratiquées dans les baleines.

L'Académie Royale de Chirurgie a donné au Sieur *Dossemont* des Certificats qui attestent leur utilité.

LIVRES NOUVEAUX.

LETTRES de S. François de Salles, Evêque & Prince de Genève, Instituteur de l'Ordre de la Visitation, distribuées en trois subdivisions. 1°. Lettres aux gens du Monde. 2°. Lettres de Consolation. 3°. Lettres sur les Fêtes de l'Année. Nouvelle édition, dans laquelle on a recueilli un très-grand nombre de ses Lettres qui ne se trouvent pas dans les éditions précédentes ; revûes sur les originaux, & enrichies de sommaires, de citations & de remarques. A Paris, chez Hérissant, rue Notre-Dame, à la Croix d'or. Six volumes *in*-12. qui se vendent 15 l. reliés.

Le titre annonce assez en quoi la nouvelle édition de cet Ouvrage connu, differe des éditions précédentes.

Cahier présenté à Messieurs de l'Académie Royale des Sciences de Paris, sur la construction & les effets d'une nouvelle Cheminée qui garantit de la fumée, à l'épreuve de tous les vents, tant directs que réfléchis, de l'ardeur du Soleil & de la Pluie, inventée & proposée par M. Genneté, premier Physicien & Méchaniste de Sa Majesté Impériale, avec le jugement de l'Académie Royale des Sciences sur cette nouvelle Cheminée ; & le plan de souscription pour la distribution de 600 Exemplaires de la description de cette même Cheminée, de la maniere de la construire, &c. A Pa-

ris, chez Lambert, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise; 1759. Avec Approbation, Permission & Privilége.

Nous ne donnons aucune notice de cette Feuille *in*-8°. Elle se distribue *gratis* chez le même Libraire.

Dissertation Philosophique sur une difficulté de la Langue Françoise. L'Auteur prouve que le participe qui suit le verbe auxiliaire avoir, *& qui est précédé d'un pronom, doit toujours être indéclinable. A Paris, chez Brocas, & la veuve Bordelet, rue S. Jacques, & Barrois, Quai des Augustins; 1759. Avec Approbation & Privilége du Roi.* Une feuille *in*-12. sans nom d'Auteur.

Cette difficulté, si c'en est une, avoit été suffisamment éclaircie par la plûpart des Grammairiens. Cependant cette Feuille n'est pas absolument inutile.

Nouvelle Méthode pour apprendre la Langue Latine par un Systême si facile, qu'il est à la portée d'un enfant de cinq à six ans, qui sçait lire, & si prompt, qu'on y fait plus de progrès en deux ou trois années, qu'en huit ou dix, en suivant la route ordinaire, &c. par M. de Launay; chez Girard, au Palais, vis-à-vis la Grand'Chambre, & chez Robustel, Quai des Augustins, près la rue Pavée; 1759. Trois volumes in-8°.

Ces promesses sont appuyées par des exemples qui confirment l'utilité de cette méthode.

A B C Royal, ou l'Art d'apprendre à lire sans épeller les voyelles ni les consonnes du nom que les

dernieres ont dans l'Alphabet. Dédié aux Enfans de France, Monseigneur le Duc de Berry, Monseigneur le Comte de Provence, & Monseigneur le Comte d'Artois; chez Mérigot, pere, Quai des Augustins, & chez Lambert, rue & à côté de la Comédie Françoise; 1759. Brochure *in*-12.

On prétend que cette nouvelle maniere de nommer les Consonnes, est préférable aux précédentes, & qu'elle abrégera les difficultés.

Dictionnaire de la Langue Françoise, ancienne & moderne, de *Pierre Richelet*, nouvelle Edition, augmentée d'un très-grand nombre d'Articles; *in-folio*, 3 vol. 1759. A Lyon, chez *Bruyset*, & à Paris, chez *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, 60 l.

On a suivi dans cette Edition l'ortographe du Dictionnaire de l'Académie Françoise.

La Science des Postes Militaires, ou Traité des Fortifications de Campagne à l'usage des Officiers particuliers d'Infanterie, qui sont détachés à la guerre, dans lequel on a compris la maniere de les défendre & de les attaquer; par M. *le Cointe*, ci-devant Lieutenant d'Infanterie, depuis Capitaine de Cavalerie. A Paris, chez *Desaint & Saillant*, Libraires, rue S. Jean de Beauvais; un vol. *in*-12. 1759. 3 l. broché.

Introduction à l'Histoire moderne, générale & politique de l'Univers, où l'on voit l'origine, les révolutions & la situation présente des différens Etats de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique & de

l'Amérique. Commencée par le Baron de *Pufendorff*, & augmentée par M. *Bruzen de la Martiniere*. Nouvelle Edition, revûe, considérablement augmentée, corrigée sur les meilleurs Auteurs, sur des Mémoires particuliers de plusieurs Sçavans, & continuée jusqu'en 1750 par M. *Degrace*. A Paris, chez *Mérigot*, pere, Quai des Augustins; *Grangé*, Grand'Salle du Palais, & rue de la Parcheminerie; *Hochereau*, l'aîné, Quai de Conti, au Phenix; *Robustel*, Quai des Augustins; *Mérigot*, fils, Quai de Conti, au coin de la rue Guénégaud; 8 vol. *in*-4°. 1759, ci-devant proposés par Souscription.

Abrégé Chronologique des grands Fiefs de la Couronne de France, avec la Chronologie des Princes & Seigneurs qui les ont possédés jusqu'à leurs réunions à la Couronne. Ouvrage qui peut servir de Supplément à l'Abrégé Chronologique de l'Histoire de France, par M. le Président *Hénault*. A Paris, chez *Desaint & Saillant*, rue S. Jean de Bauvais, & *J. P. Hérissant*, rue S. Jacques; un vol. 8°. 1759, 4 l. 4 f. broché.

Les délices de la Grande-Bretagne & de l'Irlande, où sont exactement décrits les Antiquités, les Provinces, les Villes, les Bourgs, les Montagnes, les Rivieres, les Ports de Mer, les Bains, les Forteresses, Abbayes, Eglises, Académies, Colléges, Bibliothéques, Palais; les principales Maisons de Campagne & autres beaux Edifices des Familles illustres, avec leurs Armoiries, &c. La Religion, les Mœurs des Habitans, leurs Jeux, leurs Divertissemens, & généralement tout ce

qu'il y a de plus considérable à remarquer. Le tout enrichi de très-belles Figures & de Cartes Géographiques, dessinées sur les Originaux. A Leide, chez *Pierre Vander*. A 2. 8 vol. *in*-8°. pp. 24 l.

Cet Ouvrage & les trois suivans se trouvent à Paris; chez Lambert, *Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise.*

La vie d'Elizabeth, Reine d'Angleterre. Nouvelle édition, augmentée du véritable caractère d'Elizabeth, & de ses Favoris. A la Haye, chez *Gerard Blok*. 2 vol. *in*-12. 6 l.

Lettres, Mémoires & Négociations de M. le Comte d'*Estrades*, tant en qualité d'Ambassadeur de S. M. T. C. en Italie, en Angleterre & en Hollande, que comme Ambassadeur Plénipotentiaire à la Paix de Nimégue, conjointement avec MM. *Colbert* & Comte d'*Avaux*; avec les Réponses du Roi & du Secretaire d'Etat: Ouvrage où sont compris l'Achat de Dunkerque, & plusieurs autres choses très-intéressantes. Nouvelle Edition dans laquelle on a rétabli tout ce qui avoit été supprimé dans les précédentes. A Londres, chez *Jean Nourse*; 9 vol. *in*-12. 27 l.

Histoire générale & particuliere du VISA fait en France pour la réduction & l'extinction de tous les Papiers Royaux, & des actions de la Compagnie des Indes, que le Systême des Finances avoit enfantés. On y a joint un état des Actionnaires & des Mississipiens, compris au Rôle des Taxes du

15 Septembre 1722, avec des remarques sur leurs fortunes présentes. A la Haye, chez *Scheurleer*; 4 vol. *in*-12. 10 l.

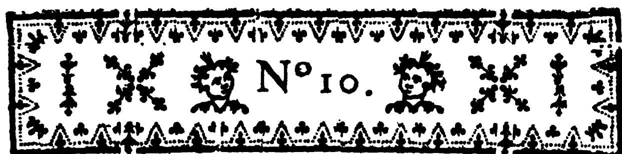
Les Libraires associés à la nouvelle Edition du *Dictionnaire de Moreri*, proposée par Souscription, ont commencé d'aujourd'hui à distribuer aux Souscripteurs les six premiers Tomes de cet Ouvrage, suivant l'Avis qui en a été publié. Les personnes qui voudront retirer les Volumes, sont priées de s'adresser à celui des Libraires chez lequel elles ont levé leurs Souscriptions.

On cherche à introduire de plus en plus la décence & l'ordre sur la Scène Françoise. Ce n'étoit pas assez d'avoir proscrit le tumulte du Parterre en lui en imposant par une Garde Militaire. On a senti que la Scène seroit toujours mal ordonnée, tant que le Théâtre, où se passe l'action, seroit couvert de Spectateurs debout & hors de leur place; on a donc résolu de rendre libre toute l'avant-Scène, en ne laissant subsister que deux balcons, & en renvoyant à l'Orchestre qu'on doit agrandir la foule brillante qui embarrasse journellement le Théâtre. Tous ceux qui sont plus curieux de se montrer que de voir la Piéce, murmureront sans doute de cette réforme, à laquelle applaudira la plus saine partie des Spectateurs.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Mich. *Lambert*, Imprimeur - Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails ſur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quid quid agunt homines .... noſtri eſt farrago libelli. Juven.

Du Lundi 16 Avril

MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

POLICE.

SUR des plaintes réitérées du mauvais état où ſe trouvoient pluſieurs Caroſſes de place, la Police a rendu le 6 de ce mois, une Sentence qui condamne douze Loueurs de Caroſſes, chacun à vingt livres d'amende, pour avoir expoſé des Voitures mal conditionnées, & dépourvues de pluſieurs parties néceſſaires à l'utilité, la commodité & la ſûreté de ceux qui s'en ſervent. La même Sentence ordonne que déſormais les Caroſſes de place ſoient garnis de tout ce qui peut les rendre ſûrs & com-

modes, ſelon les Ordonnances & Réglemens de Police; & elle annonce des peines plus griéves envers ceux qui dans la ſuite oſeront y contrevenir.

MÉDECINE, CHIRURGIE.

Le Jeudi, 29 du mois dernier, ſous la Préſidence de M. *de Juſſieu*, M. *le Bégue de Preſle*, Docteur de la Faculté de Médecine de Rheims, & Bachelier de celle de Paris, a ſoutenu une Thèſe, dont le ſujet eſt: *Si l'attention des Magiſtrats, concourant avec celle des Médecins, peut prévenir les maladies, & conſerver la ſanté publique.* Toute cette Thèſe, qui eſt fort longue, eſt à lire & à retenir. Il nous paroît que ce ſeroit faire un vrai préſent au Public, que de lui donner, de ſuite, la traduction de ces Thèſes, qui contiennent preſque toujours des détails auſſi utiles qu'agréables, & où l'on trouve des préceptes de conduite & de régime beaucoup plus aiſés à ſuivre que les Ordonnances, auxquelles il faut ſe ſoumettre dans l'état de maladie.

M. *Buchoz* a compoſé & ſoutenu nouvellement dans les Ecoles de Médecine de l'Univerſité de Pont-à-Mouſſon, une Thèſe ſur cette Queſtion curieuſe: *An à Muſicâ pulſuum Diagnoſis?* Peut-on connoître le pouls par la Muſique; & il a conclu pour l'affirmative. L'Auteur, après avoir parlé du plaiſir que procure la Muſique à ceux qui ſe portent bien, fait voir qu'elle eſt auſſi d'une grande reſſource dans pluſieurs maladies. Elle guérit les Dames d'Italie des pâles couleurs, & l'on ſçait ſes

effets contre la piqure de la Tarentule. On trouve dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences qu'elle a guéri un Muſicien de la fiévre maligne, & l'Ecriture nous apprend que le ſon de la Harpe de *David* appaiſoit les fureurs de *Saül*. Mais la principale propriété de la Muſique a été longtems ignorée, dit M. *Buchoz*; & elle le ſeroit encore, ſi M. *Marquet*, Médecin de Nancy, n'avoit découvert, par des obſervations téitérées, la conformité qu'il y a entre la Muſique & la pulſation des artères & du cœur. C'eſt de la Théorie ingénieuſe qui établit ce parallèle, que l'Auteur a fait l'objet de ſa Thèſe. Après quelques Articles préliminaires ſur l'action du cœur & des artères, ſur la nature & la différence du pouls, &c. M. *Buchoz* preſcrit des régles générales pour l'obſerver, & la manière de noter ſes mouvemens. Les notes ſe marquent entre deux lignes parallèles; à peu-près comme les notes de Muſique. La note blanche eſt le ſigne de la forte pulſation; la croche déſigne la petite pulſation, & le pouls vermiculaire eſt marqué par une double croche. La note qui ſera au-deſſous de la première ligne, indiquera le pouls central; ſi elle eſt la ſeconde, le pouls ſera profond, entre les deux lignes, il ſera naturel, &c. &c. Il ſeroit difficile de donner à nos Lecteurs une idée plus étendue de cette méthode, ſans leur préſenter les planches que l'Auteur a données pour modèle, & qu'il met en parallèle avec un menuet noté. Il prétend qu'il n'eſt pas plus ridicule de noter le pouls, que les ſons par la Muſique, & les paroles par les Lettres. Pluſieurs Médecins, comme *Avicenne*, *Fernel*, &c. avoient ſenti la poſſibilité de cette méthode, & le Médecin *Hermophile* trou-

voir de l'harmonie dans les mouvemens du cœur & des artères.

PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

Le Sieur *Jouffroy*, dont nous avons déja parlé, a fini depuis peu divers Tableaux peints ſur glace qu'il nous a fait voir. Sa manière eſt heureuſe, en ce qu'elle joint le ton mâle de la peinture à l'huile, avec la délicateſſe & le fini de la miniature ; ſes couleurs ſont fondues de façon à ſouffrir de près le plus grand examen ; les Curieux peuvent voir chez cet Artiſte un Tableau repréſentant *Angélique* & *Medor*, deux autres ſujets, dont l'un eſt une *Leda*, l'autre une *Io*. Ces morceaux ſont bien travaillés, & d'un coloris flatteur.

ARCHITECTURE.

On nous aſſûre que les travaux du Louvre vont recommencer après les Fêtes ; cette nouvelle nous paroît trop intéreſſante, pour ne pas nous empreſſer à la rendre publique. On va continuer auſſi la démolition du Garde-Meubles, & entamer celle des Ecuries de la Reine. Au mois d'Août prochain la Poſte doit être tranſportée à l'ancien Hôtel d'*Armenonville* ; ainſi l'on jouira inceſſamment du ſpectacle de la belle façade extérieure du Louvre du côté de S. Germain l'Auxerrois ; ouvrage qui ſeroit ſeul capable de faire honneur à l'Architecture Françoiſe, ſi tous les travaux de ce genre, exécutés

ſous le regne de LOUIS LE GRAND, ne lui avoient déja donné la prééminence ſur celle de toutes les autres Nations depuis les Grecs & les Romains.

Les poutres qui traverſent les plafonds ont le défaut de les ſurbaiſſer, & même de les rompre lorſqu'elles ont une grande portée & qu'elles viennent à fléchir. On a trouvé le moyen de les ſupprimer. Il ne s'agit que de mettre des coins, en forme de clef, entre les ſolives que l'on entaille en angle, pour recevoir la queue d'hironde que forme le coin; chaque coin porte deux extrémités de ſolive, & en ſerrant fortement ces coins, le plancher remonte plutôt que de baiſſer; lorſque la piéce l'exige, on double ces coins à diſtance raiſonnable. Pour éviter la pouſſée que cette eſpéce de voûte pourroit faire contre les murs, ſoit de refend, ſoit de face, on met des étriers ou équierres de fer, & à chaque bout des rangées de coins, un petit corbeau qui ſert d'appui à la voûte qu'ils forment. Cette conſtruction a été éprouvée, & a réuſſi. C'eſt aux Maîtres de l'Art à juger ſi elle n'eſt ſujette à aucun inconvénient.

M. *Troard*, jeune Architecte, nouvellement revenu d'Italie, vient de faire conſtruire, rue Poiſſonnière, au-deſſus du Boulevard, une belle maiſon à deux ordres de croiſées ſurmontés d'une corniche dans le mode ionique. Il a ſçu joindre dans cette façade l'élégance Françoiſe à la ſimplicité du goût Romain.

La maiſon de M. *Salles*, rue Bergère, bâtie ſur les Deſſeins de M. *Damuns*, offre l'exemple d'une

construction solide & hardie. On s'est proposé de n'y employer aucun bois, pas même pour soutenir les combles auxquels on a sçu donner une forme très-agréable. Les murs sont en grande partie de pierre, & les planchers sont formés par des voûtes soutenues d'armatures de fer, tellement disposées, qu'on n'a pû donner à ces voûtes que très-peu d'exhaussement, en évitant cependant la poussée capable de fatiguer les murs. Nous rendrons compte de quelques autres particularités qui méritent d'être remarquées dans cette maison.

COMMERCE.

A l'occasion de la Machine inventée par M. *Messier*, pour hacher la paille, nous avons dit dans notre second Ordinaire, pag. 26. que la feuille d'*Acacia* mêlée avec la paille hachée étoit une très-bonne nourriture pour les chevaux. On nous a invité, par une Lettre anonyme, d'entrer dans quelques détails, soit pour la connoissance de cet arbre qui peut, dit-on, être confondu, par ceux qui ne le connoissent point, avec les autres arbres qui portent le nom d'*Acacia*; soit en indiquant, s'il est possible, les moyens d'en avoir de la graine, nous répondons, 1°. Qu'il n'est pas possible qu'on le confonde avec d'autres, parce que cet arbre est le seul qui soit connu en France sous le nom d'*Acacia*, 2°. Qu'il donne très-peu de graine en ce pays-ci; mais comme il vient de bouture, & qu'il abonde en surgeons, il est fort aisé d'en multiplier l'espéce. A l'égard de la demeure de M. *Mes-*

ſier, dont on nous demande auſſi l'indication, elle eſt, comme nous l'avons dit dans la Feuille précédente, pag. 124. rue de Charonne, Fauxbourg S. Antoine. Nous ajoûterons que, nous avons vû, dans la rue Mêlée, près la Porte S. Martin, une autre Machine que la ſienne deſtinée au même uſage. Cette Machine dont nous avons examiné tout le méchaniſme, eſt faite avec beaucoup de ſoin & d'intelligence. Elle eſt ſi aiſée dans ſes mouvemens, que le bras d'un ſeul homme ſuffit, pour expédier dans un jour, une très-grande quantité de paille qu'on rend auſſi fine qu'on le juge à propos. L'épreuve en a été faite ſous nos yeux. Le Propriétaire de cette Machine la doit aux voyages qu'il a fait chez l'Etranger, où elle eſt fort en uſage. Il a, de plus, le moyen infaillible de conſerver la paille. Nous avons vû, avec plaiſir, la différence qui ſe trouve, pour la couleur & l'odeur, entre la paille conſervée & celle qui ne l'eſt pas. Il ſeroit bien à ſouhaiter que cet important ſecret pût s'étendre à la conſervation des grains : le Poſſeſſeur ne doute nullement qu'on ne puiſſe y parvenir. Il compte au reſte, ſous peu de tems, faire jouir le Public de tout l'avantage qui peut réſulter de ces découvertes, pour la nourriture des chevaux & des beſtiaux.

MÉCHANIQUE.

L'amour des François pour leur Roi, eſt tel qu'il inſpire tous les goûts, & ſemble donner tous les talens, quand il s'agit de contribuer en quelque

chose à la gloire du Prince. M. l'Abbé *Mangenot*, Doyen Onéraire de l'Eglise Collégiale de Sainte Marie du Temple, à Paris, connu par les succès de sa Muse, & entr'autres, par la plus jolie églogue qui ait peut-être jamais été faite en notre langue, a imaginé une Machine très-simple pour transporter une Statue Equestre aux moindres frais, & aussi sûrement qu'il soit possible de le faire. On sent aisément qu'il a eu principalement en vûe le transport de la Statue du Roi. Il préfère, dit-il, l'honneur d'être critiqué, au malin plaisir de se moquer des moyens qu'on prendra pour cette opération. Cette Machine pourra aussi servir à transporter, plus promptement qu'on ne l'a encore fait, un train d'Artillerie sur le terrein le plus *meuble* & le plus bourbeux. Comme M. l'Abbé *Mangenot* n'a aucune vûe d'intérêt personnel, il est disposé à faire part de sa découverte à ceux à qui elle pourroit être utile pour ces objets.

INDUSTRIE.

Le Sieur *Gadifer*, Peintre & Doreur, Vieille rue du Temple, a trouvé le secret de brunir l'or à l'huile, sur le bois, le fer & le plomb ; moyen efficace pour conserver à la Sculpture tout l'esprit que l'Artiste a sçu lui donner. Nous avons vû un échantillon de cette nouvelle découverte chez un Architecte du Roi, fort connu ; & il nous a paru promettre les plus grands succès. D'après l'éloge que nous en avons entendu faire à ce grand Artiste, nous annonçons, avec plaisir, cette nouvelle

manière d'employer l'or au profit de la Sculpture.

L'usage des Tabatiéres de fer blanc paroît redevenir à la mode, depuis que le Sieur *Piérard*, dit *Liégeois*, demeurant à l'Abbaye, chez M. *la Serre*, Distillateur, en a inventé d'une nouvelle espéce. Ces nouvelles Boëtes ont la forme des Tabatières appellées *Boëtes de Chasse*. Elles sont d'un fer-blanc d'Hongrie bien poli, doublées en-dedans d'un plomb laminé, fort mince, qui conserve toute la fraîcheur du tabac, sans lui donner aucune mauvaise odeur. Elles sont aussi propres que les Boëtes d'argent, soit dans la monture, soit dans le poli; il y en a de guillochées, & ornées de jolies gravures. Le prix en est fort modique.

Le Sieur *Carmiliolle*, Ferblantier, rue Sainte-Marguerite, Fauxbourg S. Germain, vis-à-vis la Prison, fait une espéce de Bobèche en fer-blanc, au travers de laquelle passent les flambeaux de poing, & que l'on baisse à mesure qu'ils se consument. Elle empêche que le vent ne fasse écarter les mèches, & que le feu ne glisse le long du flambeau, & ne l'use trop vîte. L'expérience est faite, & l'on en a déja débité un grand nombre. Le prix n'est que de 24 sols, & elle épargne plus d'un tiers du flambeau.

Le Sieur *Laveaux*, Elève du célèbre *Mercier*, qui, dans son tems a été le premier pour la coupe des cheveux, & très-connu lui-même par sa capacité dans cette même Profession, a imaginé une Pommade nouvelle & une Poudre particulière,

dont l'effet est de conserver parfaitement les cheveux. Plusieurs femmes de condition qui en ont fait usage, nous ont assûré que la propriété de cette Poudre & de cette Pommade consiste principalement à empêcher que les cheveux ne tombent, comme il arrive ordinairement après quelque forte maladie, ou après de fâcheuses couches. On n'est donc point obligé de se faire raser la tête; & si les cheveux étoient tombés faute d'avoir employé de cette Pommade, elle les fait revenir plus beaux, plus forts, & en plus grande quantité. Le pot de quatre onces se vend six francs, & un écu la livre de Poudre. Le Sieur *Laveaux* demeure dans la rue des Cordeliers, vis-à-vis l'Hôtel de Médoc.

L'Industrie, qui s'exerce tous les jours sur les bijoux, a donné depuis peu aux Tabatieres un nouvel agrément, en satinant la superficie de l'écaille d'une espéce de rayure de filets d'or de différentes couleurs, sur lesquels s'incruste un bouquet. On enrichit les boëtes d'une garniture d'or & d'argent, mêlangés avec goût, & travaillés à jour. On en trouve de moulées, sur différens modéles en ovale, en navette, &c. chez M. *la Frenaye*, au Palais, & *Machard*, rue S. Honoré. On y trouve aussi des boëtes de chasse en peau de chien de mer, transparente & très-mince, sous laquelle on peint des fleurs d'une couleur très-vive, qui font plus d'effet que toutes celles qu'on a vû jusqu'à présent.

Les femmes du grand monde ont toujours cherché à concilier leur goût pour le travail, avec ce

qu'exige d'elles le commerce de la ſociété. Obligées de choiſir un genre d'occupation qui ne les enleve point à la compagnie, elles ont pris le parti de faire des nœuds; mais il en eſt pluſieurs, qui, dans leurs maiſons, préférent de filer du lin ou de la ſoie; travail plus utile, & qui a toujours été le partage du ſexe. Pour ne les point trop appliquer, on fabrique de jolis Rouets à timbre, qui, au moyen d'une roue & d'un pignon, adaptés au Rouet, avertiſſent, par une ſonnerie, après un certain nombre de tours, du moment où il faut changer le fil de cran. On trouve de ces Rouets, dorés d'or moulu, & enrichis de diverſes manieres, rue S. Honoré, près l'Oratoire, & chez le ſieur *Barraut*, Tourneur, rue du Dauphin.

Un Vieillard qui gagne ſa vie à faire des *Embauchoirs*, pour maintenir les bottes moles dans leur forme, & pour les nettoyer, des Tire-bottes pour les ôter avec une très-grande facilité, & des Formes pour les pieds des bottes fortes, ſe dit le ſeul dans Paris, qui travaille à ces ſortes d'ouvrages, & ſe plaint amérement que les Bottiers, ſes voiſins, ne veulent indiquer, ni ſon nom, ni ſa demeure à ceux qui le demandent journellement. Comme il n'a encore pu parvenir à ſe faire annoncer dans aucun papier périodique, quelques inſtances qu'il ait faites à cet égard, nous n'avons pû lui refuſer la conſolation de dire qu'il ſe nomme *Olivier*, & qu'il demeure à Paris, rue Quinquempoix, à la Renommée, preſque vis-à-vis le Bureau nouvellement établi pour la recette des Rentes.

Comme tout ce qui peut être utile entre dans l'objet de notre Feuille, nous croyons pouvoir indiquer dans celle-ci une sorte de Verroux qui peut procurer plus de sûreté que ceux qui sont en usage. Ces Verroux ont par-dessous des dents qui s'engrénent dans un pignon. On fait tourner ce pignon au moyen d'un quarré, auquel s'adapte une clef pareille à celle d'une pendule. On ne soupçonne point qu'il y ait d'entrée, parce qu'elle est recouverte d'une plaque à secret, qui ressemble à la tête quarrée d'une vis. Il n'y a point de Serrurier intelligent qui ne puisse l'exécuter.

PENSIONS.

A quatre lieues de la Ville de Troye, est un Monastère de Religieux Hermites de S. Augustin, appellé *le Hayer*, dans lequel on prend des Pensionnaires. L'air y est sain. Les bâtimens sont beaux, & environnés de promenades fort agréables. Il y a des chambres destinées pour des gens qui auroient l'esprit & les mœurs dérangés. Le prix de la Pension est depuis deux cent livres jusqu'à trois cent. On assûre que la nourriture y est bonne. Rien n'y manque pour le spirituel. On va dans cette maison par le Carosse de Troye, ou par le Coche d'eau de Nogent-sur-Seine.

LIVRES NOUVEAUX.

La Divozione riconciliata collo spirito, Traduction Italienne de la Dévotion réconciliée avec l'esprit;

par M. *le Franc de Pompignan*, Evêque du Puy. A Turin, 1758, *in*-12.

Storia Universale sacra e profana, &c. Traduction Italienne de l'Histoire universelle de M. *Hardion*. Tom. I. A Turin, 1759, *in*-12. & se trouve à Paris, chez *Desprez*, Imprimeur du Roi, rue S. Jacques.

Les Fureurs de *Saül*, Poëme sacré, pour le Concert Spirituel; mis en Musique par M. *Mondonville*, *in*-4°. A Paris, chez la veuve *de Lormel* & fils, rue du Foin, à l'Image de Sainte-Geneviève; 1759. Avec Approbation & Permission. Le prix est de 8 sols.

Elémens de Philosophie morale, traduits de l'Anglois, du Professeur *Fordice*, & augmentés d'une dissertation sur les fondemens de l'autorité de Dieu, & sur la nature de l'obligation morale, par M. de *Joncourt*, Docteur & Professeur en Philosophie. A la Haye, chez *Scheurleer*, un vol. *in*-12. 3 liv.

Essai sur l'Histoire Naturelle de la Mer Adriatique; par le Docteur *Vitaliano Donati*, avec une Lettre du Docteur *Leonard Sesler*, sur une nouvelle espéce de Plante terrestre, traduit de l'Italien, & orné de figures en taille-douce. A la Haye, chez *P. de Hondt*, 1758, *in*-4°. 6 liv.

Essai sur l'Histoire Naturelle des Coralines, & d'autres productions marines du même genre, qu'on trouve communément sur les côtes de la Grande-Bretagne & d'Irlande: auquel on a joint une description d'un grand Polype de mer, pris

auprès du Pôle Arctique, par des Pêcheurs de Baleines, pendant l'été de 1753; par *Jean Ellis*, Membre de la Société Royale. Traduit de l'Anglois, & enrichi d'une grande quantité de planches en taille-douce. A la Haye, chez *P. de Hondt*, 1756, *in*-4°. 9 liv.

Ce livre, & les deux précédens, se trouvent à Paris, chez Lambert, *Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise.*

Essais Philosophiques, contenant, 1°. Des recherches sur les causes du mouvement des fluides dans les très-petits vaisseaux des animaux. 2°. Des observations sur la sensiblité & sur l'irritabilité des parties du corps animal, à l'occasion du Mémoire de M. *Haller* sur ce sujet. Par M. *Robert Whitt*, Docteur en Médecine, de la Société Royale de Londres, Membre du Collége Royal des Médecins, & Professeur en Médecine dans l'Université d'Edimbourg. Traduits de l'Anglois par M. *Thebault*. A Paris, chez les Freres *Etienne*, 1759, *in*-12. 2 l. broché.

Essais de la Société de Dublin. Traduits de l'Anglois; par M. *Thebault*, Docteur en Médecine, & Professeur de l'Ecole de Mathématiques, établie à Rennes par les Etats de Bretagne. A Paris, chez les Freres *Etienne*, rue S. Jacques, 1759, *in*-12. 2 liv. broché.

L'Art d'essayer les mines & les métaux, publié en Allemand; par *Schindlers*, & traduit en François, par feu M. *Geoffroy*, le fils, de l'Académie des Sciences. A Paris, chez *J. T. Herissant*, rue S. Jacques, *in*-12. 2 liv. broché.

La Neutralité de l'Espagne, ou Instruction familiere, à l'usage de la Nation Britannique; sur le génie, la politique, & les forces des Espagnols. Traduit de l'Anglois. A Amsterdam, 1759. *in*-12. 12. sols broché.

Chronique des Rois d'Angleterre, écrite en Anglois, selon le style des anciens Historiens Juifs; par *Nathan Ben-Saddi*, Prêtre de la même Nation, & traduite en François dans le même style. A Londres, chez *Th. Cooper*, in-8°. 1 liv. 10 sols broché.

Lettres Hollandoises, ou les Mœurs, les usages, & les coutumes des Hollandois, comparés avec ceux de leurs voisins.

Quid studiosa cohors operum struit? Hæc quoque cura. Hor. Ep. II. ver. 54. A Amsterdam, chez *Jean-François Jolly*. 2 vol. *in*-8°. pp. 4 liv.

Lettres Philosophiques & critiques; par Mademoiselle *Cochois*, avec les Réponses de M. le Marquis d'*Argens*. A la Haye, chez *P. de Hondt*, *in*-12. pp. 1 liv. 10 sols.

Cet Ouvrage & les deux précédens se trouvent à Paris, chez Lambert, *rue & à côté de la Comédie Françoise.*

Mes Principes, ou la Vertu raisonnée; par Madame *B* ***. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Cuissart*, Quai de Gesvres, à l'Ange-Gardien, *in*-12. 1 liv. 4 sols.

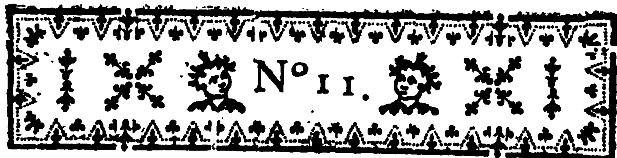
Cette brochure est de l'Auteur du Journal, en forme de lettres, imprimé à Lyon.

Desprez, Imprimeur-Libraire, à Paris, mettra en vente le premier Mai 1759, le Tome quatriéme de la *Diplomatique*; par les RR. PP. Bénédictins, *in*-4°. Par le projet de souscription donné en 1748, on ne s'étoit engagé à livrer aux Souscripteurs que cinq Volumes; mais comme le plan de l'Ouvrage en exige nécessairement un sixiéme, ils pourront se le procurer au prix modique de la souscription, en souscrivant à la fois pour les deux derniers Volumes, lorsqu'ils retireront le quatriéme. Il paroît d'autant plus juste de laisser jouir les Souscripteurs du bénéfice avantageux de la souscription pour le sixiéme Tome, qu'ils auront contribué aux frais considérables des cinq précédens. Ainsi pour entier & dernier payement du cinquiéme & sixiéme Volumes les Souscripteurs donneront *vingt livres* pour le petit papier, & *trente-deux livres* pour le grand. Le prix de chaque Volume pour ceux qui n'ont pas souscrit est de *vingt-quatre livres* relié pour le petit papier, & *trente livres* pour le grand.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Mich. *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quid quid agunt homines .... nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 23 Avril

MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

DROIT.

M..... Conseiller au Parlement de Paris, est décédé le 2 de Mai 1758. après avoir fait un Testament, par lequel il léguoit à M.... Conseiller en la Cour des Aydes, sa Bibliothéque qui est un objet d'environ vingt mille livres. Celui-ci décède deux jours après, sans avoir formé la demande en délivrance du legs de cette Bibliothéque ; il est même incertain, s'il en avoit eu connoissance. A sa mort on trouve un Testament, dans lequel il nomme Me ... Avocat, son Exécuteur Testamentaire,

& lui légue sa Bibliothéque estimée trois mille livres. Ce dernier demande à l'Héritier du second Testateur, les deux Bibliothéques, prétendant qu'elles n'en forment qu'une ; que celle du premier Testateur a accru celle du second, & que celui-ci est mort également propriétaire des deux Bibliothéques. La Cause portée à la Grand'Chambre, a été plaidée, pour l'Avocat Légataire, par M. *Garbier ;* & pour les différens Héritiers du second Testateur, par MM. d'*Outremont* & *Elie de Beaumont*. M. *Seguier*, Avocat Général, a dit qu'un Légataire n'étoit point propriétaire de la chose à lui léguée, qu'il n'en eût formé la demande en délivrance ; que jusques-là, la propriété de cette chose reposoit dans l'hérédité, d'où il a conclu que le second Testateur n'étoit point mort propriétaire de la Bibliothéque du premier, mais seulement d'une action pour se la faire délivrer par l'Héritier. Il a établi en second lieu, que quand bien même un Légataire seroit propriétaire de son legs, avant que d'en avoir demandé la délivrance, celui dont il s'agit n'auroit pas encore été en droit de reclamer la Bibliothéque du premier Testateur, comme un accroissement de celle du second, attendu que pour produire un accroissement de cette nature, il auroit fallu un fait de la part du second Testateur. Sur ses Conclusions a été rendu le neuf d'Avril présent mois, un Arrêt qui déboute l'Avocat Légataire de sa demande de la Bibliothéque du premier Testateur. La Cause avoit été appointée sur partage, aux Requêtes du Palais.

Une donation faite dans la partie du Barrois, qui est en-deçà de la Meuse, à fait élever la Quef-

tion de sçavoir, si les Loix des Ducs de Lorraine & de Bar, pouvoient être exécutées, sans avoir été enregistrées au Parlement de Paris. L'Avocat qui soutenoit l'affirmative, s'appuyoit sur différens Concordats passés entre nos Rois & les Ducs de Bar. M. l'Avocat Général de *Saint-Fargeau*, a conclu en faveur de l'Avocat Adverse (M. *Tronchet*) qui prétendoit que les Ordonnances des Ducs de Bar ne pouvoient avoir force de Loix, si elles n'étoient présentées au Parlement; & ses Conclusions ont été suivies par un Arrêt du Jeudi cinq de Mars dernier.

M. *De* . . . . . Ecuyer, âgé de quarante-trois ans, veuf d'une première femme, dont il a deux enfans, l'un desquels est vivant, a épousé, en secondes nôces, sa cousine germaine paternelle. Cette seconde femme, après avoir habité avec lui sept mois dans l'espace de trois années, le prétend impuissant. Il y a deux ans qu'elle est sortie de chez son mari par le conseil de la Dame sa mere; & après avoir voltigé, toutes deux ensemble, de chambres garnies en chambres garnies, la fille s'est retirée en lieu secret. La mere, par une Sommation qu'elle a fait afficher à la porte du mari, a autorisé sa fille & déclaré qu'elle resteroit en sa garde & possession. Le mari redemande sa femme. La mere prétend que sa fille s'est évadée à son insçu. En est-elle responsable ou non? Peut-elle être contrainte, soit par corps, soit par de gros dommages & intérêts, à la représenter? Cette Cause doit être plaidée au Parc Civil du Châtelet de Paris, le deux de Mai prochain, par M. *Fouché de Vieilletourt*, Avocat pour le mari. Il y a un Memoire

imprimé que l'on dit être intéressant ; mais que M. *Fouché de Vieillecourt* ne veut distribuer qu'après sa Plaidoyerie.

MÉDECINE, CHIRURGIE.

Question proposée dans les Ecoles de Médecine, le 10 d'Avril dernier, sous la Présidence de M. *Astruc*, Professeur Royal, &c. par M. d'*Huaume*, Docteur de la Faculté de Montpellier, & Bachelier de celle de Paris : *Le Sucre est-il un aliment ? Hypocrate* avoit dit que tout ce qui est doux est nourrissant, & toute l'Antiquité avoit observé que le miel étoit une excellente nourriture. Nous avons remplacé le Miel par le Sucre, & nous n'avons pas lieu de regretter l'ancien usage. Une bonne partie de nos alimens & de nos liqueurs est préparée avec le Sucre. Ceux qui en mangent le plus, sont pour l'ordinaire pleins d'embonpoint, & vivent longtems. L'illustre Duc de Beaufort, en Angleterre, mourut à l'âge de soixante & dix ans, après avoir consommé, pendant quarante ans, plus d'une livre de Sucre par jour. Un autre Anglois jouît de la meilleure santé durant l'espace de cent années, ne mangeant rien qui ne fût préparé au Sucre ou au Miel. Les Brasiliens, aujourd'hui les plus robustes des hommes, & qui sont aussi peu décrépits à cent ans, que les Européens le sont à soixante, ne vivent que de Sucre, de Maïs & d'Oranges. A cette expérience se joignent les lumières de la Chimie & de la Botanique. Celle-ci nous apprend que la plante qui porte le Sucre, est de la classe des Frumentacées,

c'est-à dire, de celles qui sont destinées à la nourriture de l'homme. Par l'Analyse enfin la Chimie découvre dans le Sucre ce principe mucilagineux, dont se forme la lymphe nourricière. Donc le Sucre est un aliment.

ACADÉMIES.

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, tiendra demain Mardi 24 Avril, sa Séance publique, au Vieux Louvre. Le Mercredi 25, l'Académie Royale des Sciences aura pareillement son Assemblée publique au Vieux Louvre; & l'Académie Royale de Chirurgie, le Jeudi 26, rue des Cordeliers. La Séance de ces trois Compagnies commencera à trois heures & demie : elle durera deux heures, lesquelles seront employées à la distribution des Prix, à la lecture des Eloges des Académiciens morts depuis un an, & à celle de divers Mémoires intéressans sur les objets dont s'occupent ces Sociétés sçavantes.

Les Académies étrangères entrent dans le plan de notre Feuille. Les Sujets des Prix qu'elles proposent, regardent les Sçavans de toutes les Nations. L'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse avoit proposé pour le Prix de l'année 1758 cette Question : *La vérité des principes de la Statique est-elle nécessaire ou contingente?* Ce Sujet a été traité par plusieurs Sçavans qui ont envoyé leurs Mémoires au concours; mais aucune de ces différentes Piéces n'a été jugée digne d'être

couronnée ; & l'Académie, dont on n'a pas rempli les intentions, a renvoyé le Prix à l'année 1760, en proposant toujours le même Sujet. Elle avertit qu'elle recevra, jusqu'au premier Janvier de la même année, les Mémoires qu'on lui enverra sur cette matière ; soit que ces Mémoires soient nouveaux, soit qu'on n'ait fait que travailler les anciens avec plus de soin, pour leur donner une plus grande perfection. La même Académie propose aussi pour Sujet de Prix de ladite année 1760 les Articles suivans : 1°. *Mettre dans un plus grand jour que personne ne l'a encore fait jusqu'ici, l'Histoire Géographique des anciens cantons de Brandebourg, qu'on appelle dans la langue du moyen âge*, Pagi, *& en Allemand*, Gauen. 2°. *Déterminer quelle a été la véritable étendue de la Marche de Brandebourg, sous les Margraves des Maisons* d'Anhalt, *de* Bavière *& de* Luxembourg ? *Quelles Provinces ont été comprises sous ce nom ? Quels autres pays les Margraves ont possédés, & quels Etats y ont appartenus à titre de Fiefs ? Il faudra éclaircir les noms que les différentes Provinces du Brandebourg ont porté pendant cet espace de tems, & les variations qui sont arrivées à cet égard. Enfin, on déterminera l'origine, l'époque & l'occasion de la domination présente de toutes les Provinces qui composent l'Electorat de Brandebourg.* 3°. *On fera voir, tant par l'ancienne grandeur de la Marche de Brandebourg, que par d'autres traits remarquables, tirés de l'Histoire de ce pays, que les anciens Margraves ont de tous tems joué un rôle des plus distingués parmi les Puissances de l'Europe, sur-tout parmi celles du Nord.* Il faut que toutes ces Questions soient traitées de manière que le Mé-

moire qu'on enverra à M. *Formey*, Secretaire de l'Académie, ne passe pas les bornes ordinaires d'une Dissertation Académique. Après le premier de Janvier 1760, on ne receyra plus rien sur cette matière.

PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

Les Chinois, qui sont depuis long-tems en possession de tous nos Arts, ont aussi le secret de la Peinture sur glace, qu'ils traitent d'une manière plus agréable que correcte. On nous a montré des grotesques & bizarreries Chinoises peintes sur des piéces de glace destinées à former les panneaux d'une voiture. On ne doute point que cette nouveauté n'ait son cours comme les autres, & qu'elle n'ait le mérite de nous plaire pendant quelque tems.

L'activité de notre Nation fera toujours éclorre quelque nouvelle production dans les Arts, pour l'agrément & la décoration. On nous a fait voir, Cour du Palais, chez M. *Bastien*, une Table digne de l'attention des Curieux. Cette Table est d'une composition susceptible d'un aussi beau poli que le marbre ; elle offre les deux Hémisphères Célestes exécutés avec une précision qui peut la faire entrer en parallèle avec les Ouvrages de nos meilleurs Artistes ; tous les signes y sont tracés très-correctement, les Etoiles des différentes grandeurs y sont marquées, & leurs noms écrits avec une délicatesse qui passe celle du Burin ; les divisions des cercles

sont de la plus grande justesse. Le tout est bordé d'un cartouche que relèvent plusieurs guirlandes de fleurs nuées & colorées très-vivement, & dessinées avec élégance. Le fond noir de cette Table fait sortir toutes ces couleurs, & présente un tout agréable, où l'on n'apperçoit ni défaut ni jointures. Cette Table est destinée à faire face à une autre travaillée avec le même soin, qui offre les deux Hémisphères Terrestres. Ces deux meubles très-précieux annoncent du goût & de l'invention dans l'Auteur qui projette quelques autres morceaux de décoration dans ce genre.

ARCHITECTURE.

M. *Soufflot*, toujours occupé de ce qui peut contribuer à la conservation & à la durée des bâtimens publics, a fait faire des recherches sur les différentes manières de couvrir les combles. Il a en conséquence fait venir des modéles de trois espéces de couvertures employées à Saint Péters-bourg; celle qui semble préférable est une tuile de fer fondu de quatorze pouces & demi de long sur neuf de large; elle a en-dessous deux crampons qui s'accrochent aux lattes, elle a d'un côté un bord, & de l'autre un rebord en recouvrement qui vient embrasser le bord de la tuile voisine: chaque rang de ces tuiles n'est recouvert que de trois pouces par le rang supérieur; en sorte qu'il n'en faut par toise qu'environ cinquante de sept à huit livres pesant chacune, ce qui fait un poids moindre d'environ cent livres par toise que les couvertures ordinaires

de tuiles du grand moule ; par le calcul fait le poids de cette nouvelle couverture se trouve être en proportion moyenne entre la tuile & l'ardoise. On voit qu'outre la solidité, cette espéce de couverture a encore l'avantage de charger beaucoup moins la charpente ; il suit même de sa légereté qu'on peut abaisser davantage les combles, & trouver une diminution considérable sur le toisé de tout l'Ouvrage ; si cette espéce de couverture étoit introduite dans le Royaume, elle ne seroit pas dispendieuse, rien n'étant plus aisé que de fabriquer ces moules dans nos forges.

MÉCHANIQUE.

Nous avons fait mention dans notre septiéme Feuille, pag. 105. du Sieur *Songy*, Maître Coutelier à Paris, & de son goût pour la Méchanique ; nous disons aujourd'hui qu'il se flatte de pouvoir faire aller un Vaisseau sans voiles, sans mats & sans cordages. Il n'employe pour cela que le secours de quatre rames tournantes, & d'un homme à chaque rame. Il assûre, qu'au moyen de son expédient, on pourra naviguer dans telle force qu'on voudra, & que l'on ira même beaucoup plus vîte en tems calme, qu'on n'a coutume de faire avec des voiles & un bon vent. Il est actuellement occupé à perfectionner le modéle en petit d'une espéce de chariot Méchanique, où tiendront huit personnes, & qu'un seul homme pourra faire marcher de dedans la voiture, sans se fatiguer. Nous ne nous portons point cautions des succès du Sieur *Songy* ; mais, comme nous l'avons dit ; on trou-

vera chez lui le germe de quelques idées qui peuvent devenir très-utiles.

Machine éprouvée pour les Puits à Manivelle.

Il faudra, suivant la profondeur du Puits, régler le diamétre de l'arbre tournant, en sorte qu'on ne soit point obligé de redoubler la corde. On fera faire une vis en fer, assez forte pour supporter la charge, & dans laquelle passera une poulie du double du diamétre de l'arbre ; l'œil ou l'écrou sera de cuivre enchassé dedans. Cette vis se place à telle hauteur que l'on veut, au-dessus de l'arbre ; ce qui peut être utile pour des Réservoirs. Il faut avoir attention de régler le pas de la vis suivant la grosseur de la corde ; & que la poulie qui a le double de diamétre, fasse le même chemin que l'arbre qui fait deux tours pendant que la poulie n'en fait qu'un. Cela est aisé à exécuter, en mesurant combien la corde dans les deux tours contient d'espace ; & cet espace régle le pas de la vis. Si votre Puits n'a point trop de profondeur, vous pouvez avoir double poulie & deux sceaux, mettant une des poulies dans le milieu, & le sceau au fond du Puits, qui remontera lorsqu'on descendra l'autre. Cette invention simple, est remarquable en ce que vous gagnez au moins un tiers de force, sans rien perdre de la vitesse.

M. *Genneté*, ayant fait chez lui, jusqu'à présent, les *Expériences Physiques* de la *Nouvelle Cheminée*, qu'il a annoncée au Public par son Programme du 28 Mars dernier ; & voyant que la Chambre où

il faisoit ces Expériences, ne suffisoit pas pour le nombre de personnes qui se présentoient, il s'est procuré une Salle où il fera dorénavant ces mêmes Expériences les Mercredi & Samedi de chaque Semaine, à commencer le 25 de ce mois, & à continuer jusqu'à la fin du mois de Mai. Les Personnes intelligentes qui voudront lui faire l'honneur d'être présentes aux Démonstrations qu'il fait *par pur plaisir & gratis*, le trouveront dans la Salle où seront ses Cheminées, lesdits jours de Mercredi & de Samedi, depuis trois heures après-midi jusqu'à cinq, *chez Madame de la Cour, en descendant du Pont Saint-Michel, au coin du Marché-Neuf, & à côté de l'Enseigne du Papillon.*

Nous ne pouvons refuser à M. l'Abbé *Mangenot*, dont nous estimons le mérite poëtique, d'insérer ici une note qu'il nous a envoyée touchant la Machine qu'il dit avoir inventée, & dont nous avons fait mention dans la Feuille précédente, page 152. Si cette note n'est pas infiniment utile, elle est du moins assez singulière pour récréer nos Lecteurs; la voici mot pour mot : » Si M. l'Abbé *Mangenot* avoit trouvé la trisection de l'angle, la quadrature du cercle, la duplicité du cube, & les » longitudes, il auroit la générosité de communiquer ces grandes découvertes à l'Univers. Il » n'a trouvé qu'une Machine capable de supporter & de traîner les fardeaux les plus énormes, » & sans le moindre frottement, parce qu'aucunes » de ses piéces ne se touchent. Il a la petite vanité d'en avertir le Public, & s'offre de la faire » voir à quiconque l'en priera, comme envoyé » chez lui de la part de l'Académie des Sciences,

» ou comme Membre de cet illustre Corps. S'il » avoit besoin de profiter du stupide étonnement » des Badauts, il la feroit voir à la Foire ; mais » graces au Ciel, il est au-dessus de ce batelage, » & ne veut que des Spectateurs intelligens & » éclairés. « Nous observerons que M. l'Abbé *Mangenot* est fort âgé, & paralytique de la moitié du corps ; ce qui seroit un beau sujet d'élégie pour un Amateur de la Poësie Pastorale.

MUSIQUE.

Sonates pour le Clavecin de M. l'Abbé *Gravier*, Organiste de la Cathédrale de Bordeaux, 6 l.

Piéces de Clavecin de M. *Lafond*, Organiste de S. Germain-en-Laye, 9 l.

Trio del Signor Laurenzini, 6 l.

Trio del Signor Galea, 9 l.

L'Amour couronné, Cantatille à une voix, de M. *Deshault*. Prix 1 l. 16 s.

L'Amour dévoilé del Signor Giardino, Cantatille. Prix 2 l. 8 s.

Les Israëlites au pied de la Montagne d'Horeb, Oratorio de M. *Mondonville*.

COMMERCE.

On s'est mal expliqué dans la Feuille du Lundi neuf de ce mois, page 137. au sujet de l'échange des vieux linges. Le Marchand, chargé de l'approvisionnement des draps à pansemens pour les

Armées ; nous a fait sçavoir que cet Article devoit simplement être conçu en ces termes : *Les personnes qui voudront échanger de vieux draps, contre de la toile neuve, s'adresseront à Paris, rue des Bourdonnois, à l'Annonciation.* Ce Marchand sans doute fait des conditions différentes, selon la qualité des vieux draps de lit qu'on lui apporte, & celle du linge qu'on veut prendre en retour.

LIVRES NOUVEAUX.

Plaidoyer & Mémoires contenant des Questions intéressantes, tant en Matières Civiles, Canoniques, que de Police & de Commerce, avec les jugemens & leurs motifs sommaires, & plusieurs Discours sur différentes matières, soit de Droit public, soit d'Histoire. Par M. *Mannory*, ancien Avocat au Parlement. Tome premier. A Paris, chez *Claude Hérissant*, rue Notre-Dame ; 1759. Avec Approbation & Privilége du Roi. Prix 2 l. 10 sols broché. *Il en paroîtra quatre volumes par an.*

Les abus de la Saignée, démontrés par des raisons prises de la Nature & de la pratique des plus célèbres Médecins de tous les tems, avec un *Appendix* sur les moyens de perfectionner la Médecine. A Paris, chez *Vincent*, Imprimeur-Libraire de Monseigneur le Duc de Bourgogne ; 1759. *in*-12. 2 l. 10 s.

Régles & Observations très-importantes pour les Personnes attaquées de Hernies, auxquelles

on a joint une petite Dissertation sur l'usage des Bottines pour les Enfans ; par M. *Dejan*, reçu à S. Côme pour les Hernies ou Descentes. A Paris, chez *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Traités de Physique, d'Histoire Naturelle, de Minéralogie & de Métallurgie ; trois volumes *in*-12. avec figures, traduits de l'Allemand de *Jean-Gotlob Lehmann*, Docteur en Médecine, Conseiller des Mines de S. M. Prussienne, de l'Académie Royale des Sciences de Berlin, &c. A Paris, chez *J. Th. Hérissant*, rue S. Jacques ; 1759.

Le Tome premier contient l'Art des Mines, ou Introduction aux connoissances nécessaires pour l'exploitation des Mines métalliques, avec un Traité des Exhalaisons minérales ou Moufettes, & plusieurs Mémoires sur différens sujets d'Histoire Naturelle. Le Tome second contient un Traité de la formation des Métaux, & de leurs matrices ou minières. Le Tome troisiéme est un Essai d'une Histoire Naturelle de Couches de la Terre, dans lequel on traite de leur formation, de leur situation, des Minéraux, des Métaux & des Fossiles qu'elles contiennent ; avec des Considérations Physiques sur les causes des tremblemens de terre & de leur propagation.

L'Année Politique, contenant l'état présent de l'Europe, ses Guerres, ses Révolutions, ses Siéges, ses Batailles, ses Négociations, ses Traités, &c. & en général tout ce qui intéresse la politique des Gouvernemens, & les intérêts des Princes ;

pour servir à l'Histoire de 1758. Tome premier qui renferme les six premiers mois de l'année 1758. A Avignon; 1759. *in*-12. *On en donnera deux volumes chaque année.*

Le Politique Danois. Seconde Edition, refondue, corrigée & augmentée par l'Auteur. A Copenhague; 1759. *in*-12. pp. 1 l. 10 s.

Testament Politique de l'Amiral Bing, traduit de l'Anglois. A Portsmouth; 1719. *in*-12. pp. 1 l. 10 s.

Cet Ouvrage & le précédent se trouvent à Paris, chez Lambert, *rue & à côté de la Comédie Françoise.*

Histoire de l'Ordre Militaire des Templiers, ou Chevaliers du Temple de Jérusalem, depuis son établissement jusqu'à sa décadence & sa suppression par *Pierre Dupuy*. Nouvelle Edition, revûe, corrigée & augmentée d'un grand nombre de Piéces justificatives. Ouvrage qui pourra servir de supplément à l'Histoire de l'Ordre de Malthe, auquel on a uni une partie des biens de celui des Templiers, 1 vol. *in*-4°. 10 l. A Bruxelles, chez *Pierre Foppens*, & se trouve à Paris, chez *Lambert*, rue & à côté de la Comédie Françoise.

Observations sur la liberté du commerce des grains. *Qui séminat in lacrymis, in exultatione metet.* A Amsterdam, & se vend à Paris, chez *Lambert*,

Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise. Brochure *in*-12. 12 f.

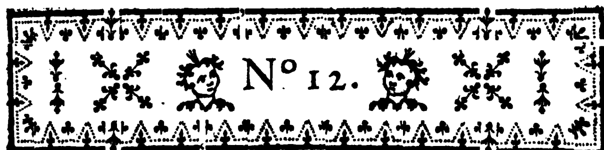
M. *de Wattel*, de Neufchatel en Suisse, ayant appris qu'il se débite depuis peu de tems une Edition faite en Hollande de son Livre intitulé le *Droit des Gens*, dans laquelle son Ouvrage est altéré par divers changemens, & rempli de fautes ; il se croit obligé de désavouer publiquement cette Edition infidelle, & d'avertir qu'il ne reconnoît pour son Ouvrage que la seule Edition en deux volumes *in*-4°. gros caractères, faite sous les yeux de l'Auteur, & sous le titre de Londres.

On en trouve des Exemplaires chez H. L. Guérin & de la Tour, *Imprimeurs-Libraires, rue Saint-Jacques.*

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Mich. *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quid quid agunt homines .... nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 30 Avril
MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

MÉDECINE, CHIRURGIE.

LA SANTÉ étant de tous les biens le plus précieux, on doit apprendre ; avec plaisir, que ceux qui se destinent, par état, à nous la conserver, ou à nous la rendre, ne négligent aucune des parties essentielles à leur Profession. Samedi, 21 de ce mois, la Faculté de Médecine assemblée *approuva* les Démonstrations faites par ses Bacheliers dans le cours de la Semaine Sainte. Ils ont soutenu, pendant sept jours, un Examen sur l'Anato-

mie, dans lequel ils ont disséqué eux-mêmes toutes les parties du corps humain. Cet Examen n'est établi que depuis l'année 1733, & la Faculté le croit tellement indispensable, qu'elle fait prêter serment aux Bacheliers de n'être reçus à la licence, qu'après l'avoir soutenu. L'objet est en effet si important, qu'il est surprenant que cet usage n'ait pas été établi plutôt. Et c'est peut-être ce qui a fait croire que l'Anatomie étoit moins nécessaire au Médecin qu'au Chirurgien, & ce qui la fait regarder encore par quelques-uns comme un objet propre & particulier de la Chirurgie. Il n'en est pas moins vrai, qu'avant ce tems, les Médecins, sur-tout ceux de la Faculté de Paris, tels que les *Riolan*, les *Winslow*, les *Ferrein*, &c. ont cultivé l'Anatomie avec autant d'application que de succès, & que leurs Ouvrages ont répandu de grandes lumières sur cette Science.

M. *Barbeu du Bourg*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, & Professeur en Chirurgie, & M. *Bourgarel*, de l'Académie Royale de Chirurgie, ont commencé, Lundi 23 de ce mois, un Cours d'Opérations sur le cadavre d'une femme. Ce Cours qui est public, se continuera cette semaine. Les Leçons commencent à dix heures du matin, dans l'Amphithéâtre des Ecoles de Médecine, rue de la Bucherie, vis-à-vis le petit Pont de l'Hôtel-Dieu.

M. *Grandclas*, aussi Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Professeur d'Anato-

mie & de l'Art des Accouchemens, &c. fait gratuitement, & en François, en faveur des Sages-Femmes, & de leurs Elèves, un Cours de Leçons & de Démonſtrations Anatomiques, relatif à l'Art des Accouchemens. Ces Leçons ont commencé le Jeudi, 19 du préſent mois, & ont dû continuer tous les jours, à quatre heures précifes après-midi, aux Ecoles de Médecine. L'entrée n'eſt permiſe qu'aux ſeules Sages-Femmes, & à leurs Aſpirantes ou Elèves.

ACADÉMIES.

L'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, dans la Séance publique qu'elle tint Mardi dernier, donna le Prix qu'elle avoit propoſé en 1758, & dont le Sujet étoit : *Pourquoi la Langue Grecque s'eſt conſervée ſi long-tems dans ſa pureté, tandis que la Langue Latine s'eſt altérée de ſi bonne heure.* Ce Prix qui conſiſte en une Médaille d'or de la valeur de cinq cent livres, a été remporté par M. *le Beau*, Profeſſeur de Rhétorique, au Collége des Graſſins. Le Sujet qu'elle propoſe pour celui qu'elle donnera à la Saint-Martin de l'année 1760, eſt : *Quelle idée les Egyptiens ſe formoient de Typhon : Si l'on peut le reconnoître ſur les Monumens à des attributs qui le caractériſent.* Les Ouvrages envoyés pour le Concours, pourront être écrits en Latin ou en François, au choix des Auteurs, & feront remis, francs de port, au Secretaire perpétuel de l'Académie, avant le premier de Juillet 1760. Après la diſtribution du

Prix, M. l'Abbé *Batteux* lut une Dissertation sçavante & bien écrite, *sur la nuit considérée comme premier Principe de toutes choses.* On lut ensuite un Mémoire *sur le moyen d'incorporer les couleurs dans le marbre & de former le trait*, par M. le Comte *de Caylus*. Cet Académicien, si recommandable par son zéle pour la recherche des plus beaux Monumens de l'Antiquité, & par le succès de ses découvertes, avoit eu l'attention de faire exposer aux yeux de l'Assemblée trois petites Piéces de marbre, travaillées selon sa méthode; sur l'un étoit le mot de l'Académie, *Vetat mori*, en caractères romains, entouré d'une bordure ornée de feuillages, & les deux autres représentoient au simple trait deux figures, dont l'une étoit couleur de sanguine, & l'autre couleur de bistre. M. *de Caylus* se flatte de trouver par la suite la couleur noire pure. M. *de Bougainville* lut aussi un Mémoire très-intéressant *sur la Monarchie des Mèdes.* Ce morceau traité avec noblesse, est d'une grande clarté & d'une éloquence assortie au Sujet. Enfin M. *le Beau*, Secretaire de cette Académie, termina la Séance par la lecture d'un Mémoire *sur les Légions Romaines*, plein de détails aussi instructifs qu'agréables.

L'Académie des Sciences tint le Mercredi 23 de ce mois une Séance publique pour la rentrée de Pâques. Après la distribution du prix on lût quatre Mémoires dont le premier de M. *de la Lande*, avoit pour objet la Comete qui se fait voir actuellement sur notre Horison. L'Auteur, après un court dénombrement des principales Co-

metes qui ont paru, marque celles dont on soupçonnoit le retour, & développe les principes qui les font entrer dans le Systême Planetaire; principes qui, malgré les préjugés des Peuples, ont été reconnus par les plus anciens Philosophes; il tire du retour de celle-ci, annoncé & prouvé avec exactitude, une démonstration de ce Systême, trace la marche & les points du passage de sa course actuelle, qui sera visible encore un mois. Le second Mémoire de M. *Tillet* est celui d'un excellent Citoyen, qui reconnoissant dans le Laboureur plus d'intelligence & de vûes qu'on n'a coutume de lui en accorder, justifie une partie de ses procédés, & prouve que l'agriculture n'est pas au berceau, comme il a plu à quelques-uns de le supposer; il insiste, sur-tout, sur les risques des innovations qu'un Laboureur qui fait valoir le fonds d'autrui, ne sçauroit prudemment tenter, & appuye sur l'avantage qu'il y auroit de donner au Cultivateur une propriété du moins momentanée, en prolongeant les baux; il parcourt ensuite les quatre principaux objets de l'Agriculture en grand, labour en grain, semailles & extraction des mauvaises herbes, & fait sur toutes ces parties des observations solides & utiles. Le 3[e] de M. *de Parcieu* a pour objet la maniere de construire les Roues, mûes par le courant des Rivières. On s'appuye sur ce principe, que l'eau agit plus sur les aubes de ces Roues par son poids que par son choc; d'où il suit qu'il est plus avantageux d'incliner ces aubes que de les mettre en rayon prolongé. La Roue disposée suivant cette méthode étoit exposée aux yeux pour en faire mieux sentir la démonst-

tration. Le 4e & le dernier de M. *Chabert* eſt un projet d'un Portuland plus exact de la Méditeranée, Ouvrage commencé par M. *de Chazelles*, & que l'Auteur promet de réformer & de conduire à ſa perfection d'après les Obſervations Aſtronomiques, que ſes differentes Navigations le mettent en état de faire. Cet Ouvrage formera le ſecond volume du *Neptune François*.

L'Académie Royale de Chirurgie a tenu ſa Séance publique Jeudi dernier 26 Avril. M. *Morand* a juſtifié par un Diſcours, la Propoſition pour le Prix, ſur l'Amputation de la cuiſſe dans l'Article; il a lû enſuite l'Eloge de feu M. *Malaval*, Chirurgien Ordinaire du Roi en ſa Cour de Parlement, Lieutenant du premier Chirurgien du Roi, & ancien Directeur de l'Académie. L'époque trop récente de la mort de M. *Verdier*, n'a pas permis qu'on fît l'éloge de ce célèbre Anatomiſte, regretté généralement de tous ſes Confrères, & des pauvres auxquels il tendoit toujours une main ſecourable. M. *Andouillé* a lû une Obſervation *ſur des convulſions occaſionnées par la bride d'une cicatrice à la ſuite d'une plaie par arme à feu.* Cette lecture a été ſuivie de celle d'un Mémoire *ſur les infiltrations laiteuſes dans les ſuites de couches*, par M. *Levret.* L'Auteur a principalement recommandé l'uſage interne & externe des remèdes ſavonneux. M. *Sabatier* a diſſerté *ſur les moyens d'injecter la trompe d'Euſtache, ou canal de communication pour l'air, de la bouche dans l'oreille interne.* M. *Louis* a terminé la Séance par un Mémoire *ſur les corps étrangers dans la trachée artère.* Il a prouvé, par des obſervations intéreſſantes, la poſſibilité

& la nécessité de faire l'extraction de ces corps par l'opération de la bronchotomie.

La Médaille d'or de 500 liv. a été adjugée à M. *Barbet*, Maître-ès-Arts de l'Université de Paris, & Etudiant en Chirurgie. La Médaille de 200 liv. connue sous le nom de Prix d'émulation, a été gagnée par M. *Buttet*, Chirurgien gradué à Etampes. Les cinq petites Médailles de 100 liv. chacune ont été distribuées à MM. *Guersain*, ancien Chirurgien-Major au Sénégal; *Mayranx*, Chirurgien à Poyanne, près d'Acqs; *Perenotti*, du Collége de Chirurgie en l'Université de Turin; *Lesserré*, Chirurgien à Auxerre, & *Mellet*, Chirurgien en Chef de l'Hôtel-Dieu, à Chaalons-sur-Saone.

La Société Littéraire d'Arras a tenu depuis peu une Séance publique, que M. l'Abbé *de Lys* a ouverte par la lecture d'un Mémoire *sur l'Agriculture*, dans lequel il a examiné à quel prix le bled devroit être fixé pour la plus grande utilité publique. Après lui, M. *de Couturelle* a prononcé un Discours *sur la nécessité de bien étudier notre langue*. M. *Harduin* a lu un autre Discours *sur l'éducation des Enfans*, composé par un des Associés de cette Académie, & dont on a été extrêmement satisfait.

PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

Il est arrivé nouvellement de Bayonne un Tableau de deux pieds & demi de long sur deux pieds de large, qu'on dit être de la plus grande beauté. Il est estimé mille écus par les meilleurs Connoisseurs. Ce morceau, qui est un des chefs-

d'œuvre de *Wan-Husen*, représente un pot de Fleurs & de Fruits de la plus parfaite exécution. On y remarque sur-tout des Mouches & des gouttes de pluie d'un naturel étonnant. Le Propriétaire, qui se fait un plaisir de le faire voir aux Curieux, M. *Balbedat*, demeure rue de la Croix des Petits-Champs, vis-à-vis de la Croix, chez l'Epicier.

Il est sorti depuis peu de tems de l'Attelier de M. *Fessard*, plusieurs morceaux précieux, dont nous n'avons point encore fait mention. L'Ouvrage le plus considérable a été gravé sous sa direction, par M. de *Saint-Aubin*. C'est l'Exercice de l'Infanterie Françoise en soixante-deux Planches, copiées d'après l'Original, exécuté & présenté au Roi, par M. *de Beaudoin*, Officier dans les Gardes Françoises. Ces Figures ou Planches gravées représentent toutes les positions d'un Soldat qui fait l'Exercice. Elles sont recueillies en un volume *in*-8°. qui se vend 4 liv. 4 s. chez *Chaubert*, Quai des Augustins. On trouve chez le même Libraire le Portrait gravé de l'*Ami des Hommes*. C'est le second Ouvrage que nous annonçons de l'Attelier de M. *Fessard*. Il doit être mis à la tête de l'Edition *in*-4°. des Œuvres de M. de *Mirabeau*; ce qui n'empêche pas qu'on n'en distribue séparément chez le Libraire & chez le Graveur. Ce dernier est à la Bibliothéque du Roi; l'Estampe se vend 1 l. 4 s. Le troisiéme morceau, dont M. *Fessard* a depuis peu enrichi le Public, est une très-belle Estampe de sa façon, représentant *Jupiter* & *Antiope*, gravée d'après le Tableau Original de *Carle-Vanloo*, du Cabinet de M. le Marquis de *Marigny*. Elle se vend aussi chez l'Auteur. Le prix est de 4 l.

ARCHITECTURE.

Le terrein occupé ci-devant par la Marbrerie du Roi au Pont-Tournant, étant entré dans le plan de la nouvelle Place que la Ville y fait conſtruire, cette Marbrerie vient d'être tranſportée ſur le Quai de la Savonnerie; on a fait choix d'un grand Emplacement que le voiſinage de la rivière rend commode pour ce dépôt. Le terrein nivellé eſt diviſé & alligné par des piquets pour y ranger les Marbres, ſuivant leurs différentes eſpéces; & on a élevé ſur le devant un logement pour le Concierge. On a commencé déja à y dépoſer une partie des Marbres, & dans peu il ſera garni d'un nombre de blocs plus conſidérable.

La Maiſon occupée, ci-devant, par la poſte aux Chevaux étant compriſe dans le nombre de celles qui doivent être abattues pour former la Place d'entrée du Louvre, cette poſte vient d'être tranſportée rue des Foſſés Saint-Germain l'Auxerrois, où l'on a conſtruit une Maiſon propre à ſon établiſſement : on a menagé dans un terrein peu conſidérable un grand logement ſur le devant, des écuries pour 150 Chevaux, un logement & un travail pour le Maréchal & autres dégagemens; diſtribution qui a dû ſouffrir quelques difficultés dans un terrein auſſi borné.

M. *Blavet* Architecte vient de conſtruire pour M. *Sue*, de l'Académie de Chirurgie, une Mai-

ſon, rue de l'Arbre-ſec, au coin de celle des Foſſés S. Germain ; il a tiré du petit terrein de cette encognure toute l'utilité & la commodité qu'une diſtribution bien entendue pouvoit y faire trouver. L'encognure qui eſt en angle abattu, eſt ornée d'un balcon ſaillant d'environ trois pieds, ſoutenu de conſoles ſculptées. On a menagé au comble un petit appartement très-commode, lequel ſe trouve de plein pied avec un berceau en terraſſe, qui commande le carrefour ; cette Maiſon eſt un exemple de l'œconomie qu'un Architecte peut mettre dans ſa diſtribution.

PHYSIQUE.

On trouve à Paris de nouveaux Thermomètres, contenant les deux graduations le plus en uſage, celle de M. de *Reaumur*, & celle de *Fahrenheit*. La difficulté de diviſer, pour chacun de ces inſtrumens, l'une des deux Echelles en dégrés inégaux, les a fait aſſujettir ſur un imprimé en taille-douce ; ce qui les rend plus propres. Ils ſont auſſi plus exacts, malgré la prévention fondée contre les imprimés. L'Auteur publiera un Mémoire qui mettra les perſonnes éclairées en état d'apprécier ces nouveaux inſtrumens. Il faut s'adreſſer à M. *Bel*, chez le Sieur *Alquier*, Géographe, rue S. Jacques, près la Fontaine S. Severin.



MÉCHANIQUE.

Nous avons vû chez le Sieur *Pelletier*, une piéce curieuſe de Méchanique, travaillée avec plus d'art que çelles que nous avons déja annoncées de ce même Artiſte. C'eſt une Dame aſſiſe ſur un rocher, tenant une Serinette ſur ſes genoux. Elle en joue de la main droite, & tient de la gauche ſur le bout de ſon doigt, un Serin qui, pendant que la Dame joue ſon air, ſe tourne de ſon côté, & témoigne ſa joie en battant des aîles. Quand ſa Maîtreſſe a ceſſé de jouer, l'oiſeau reprend le même air, & le chante auſſi diſtinctement que la Serinette. Pendant ce tems-là, on voit le mouvement de la reſpiration ſur ſa poitrine auſſi parfaitement qu'à un Serin naturel. Il y a ſur ce même rocher un Moulin à vent qui tourne par les mêmes reſſorts. Cette piéce, par ſa beauté, la richeſſe même & la rareté de l'ouvrage, peut ſervir d'ornement dans un Cabinet de Curieux, ou dans une Salle d'Aſſemblée. Elle va pendant une heure entière quand elle eſt une fois montée. Nous avons indiqué l'adreſſe du Sieur *Pelletier*, qui ſe fait un plaiſir de faire voir aux honnêtes gens les morceaux curieux de ſon Cabinet.

PYROTHECNIE.

Le 19 de ce mois, à huit heures du ſoir, M. le Marquis de *Marigny* s'eſt tranſporté chez les

Sieurs *Ruggieri*, Artificiers Italiens, pour y voir des Essais d'artifice très-curieux. Après plusieurs fusées tirées en l'air, on a tiré des fusées de table tournantes en feu Chinois, des bombes, une cascade, un pot à feu d'une grosseur prodigieuse, & qui a fait un effet surprenant. Le spectacle a fini par une gerbe en feu Chinois, qui jettoit à plus de vingt-cinq pieds, & qui a duré trois minutes. Les Sieurs *Ruggieri* ont montré le calibre d'une des fusées dont on avoit fait l'expérience devant le Roi à Compiègne, & qu'on appercevoit très-aisément de Soissons. Ces fusées s'élèvent perpendiculairement à la hauteur de quatre mille toises, & peuvent être vûes de douze lieues. Elles entraînent une baguette longue d'environ vingt-quatre pieds, & dont la tête est plus grosse que le poing. Le bruit qu'elles font, quand elles partent, ressemble au mugissement d'un Taureau. Pour les charger, les Sieurs *Ruggieri* ont inventé une espéce de mouton qu'un homme seul peut lever & faire tomber avec la plus grande facilité. Ils ont aussi fait voir à M. de *Marigny* le calibre d'une fusée qu'ils entreprennent, & qui sera trois fois plus considérable que celles dont nous venons de parler. Elle a environ quatre pieds de haut, & huit pouces de diamètre. Le carton a un pouce d'épaisseur. Elle portera une baguette longue de trente-six pieds, & contiendra cent vingt douzaines de pétards. Elle leur reviendra à cinquante louis, à cause des machines qu'on est obligé de construire. Si cette curieuse invention réussit, comme on a lieu de l'espérer, elle pourra servir sur terre & sur mer pour les Signaux; car on compte qu'une

pareille fusée doit s'élever à la hauteur de près de quatre lieues. Les Curieux peuvent se satisfaire en allant voir les machines de ces Freres industrieux dans leur agréable maison au pied de la Montagne de Montmartre, par la rue Montmartre.

COMMERCE.

La Bierre forme aujourd'hui une branche de Commerce si considérable qu'on ne sçauroit apporter trop de soins pour porter cette liqueur à sa perfection. Plusieurs Brasseurs se sont imaginé tirer un meilleur parti du houblon & du malt, en les soumettant à une longue ébullition, & n'ont tiré au contraire qu'une liqueur desagréable & mal saine. Des expériences réiterées ont appris que la trop forte ébullition ne donnoit qu'une amertume inactive & austere & cela suit naturellement de la qualité connue du houblon : ses parties aromatiques & cette amertume agréable qui s'y fait sentir, étant de leur nature volatiles, n'ont besoin que d'un feu moderé pour être extraites, un feu violent en tire la partie âpre & astringente, d'autant plus facilement que toute la qualité du houblon reside dans ses feuilles minces, dans la poudre jaune qui y est attachée & dans les membranes qui enveloppent la graine, plutôt que dans la graine même. S'obstiner, comme font quelques Brasseurs, à vouloir tirer le suc de cette graine par une forte décoction; c'est vouloir communiquer

une mauvaise qualité à la Bierre. Elle ne doit bouillir qu'environ une heure dans les brasseries ordinaires, une trop longue ébullition dissipe les parties volatiles, fait évaporer l'odeur agréable du houblon & donne une Bierre amere, austere & trouble.

Il s'est établi, depuis très-peu de tems, à Chatillon-sur-Loire, une Manufacture de Fayance d'une composition toute nouvelle, & à laquelle on donne la blancheur du lait. Des Témoins oculaires & très-dignes de foi, nous assûrent que cette composition imite le *Saxe*; qu'elle résiste au feu & rougit plutôt que de casser. On fabrique, dans cette Manufacture, des Marmites & des Casseroles, dont le blanc intérieur ne s'efface point, & dont le dehors ne noircit point au feu; des Vases de toutes formes; des Figures même de toutes espéces, & selon les modéles qu'on juge à propos de donner; des Lampes d'Eglise qui reçoivent la dorure & l'émail comme les Lampes de métal même; le tout à un prix très-modique. Comme cette Manufacture est sur le bord de la Loire, on peut en tirer des emplettes pour Paris, par le moyen du Canal de Briare qui communique avec la Seine. Cette découverte est une nouvelle ressource contre les inconvéniens du cuivre dont on a si souvent fait un funeste usage dans la cuisine.

INDUSTRIE.

Le Sieur *Dumas*, Marchand Epicier à Anet, a

fait exécuter une machine très-simple pour teiller le chanvre, inventée par Frere *François le Févre*, Cordelier du Couvent de la même Ville, près de Dreux. Au moyen de cette machine, deux hommes sont en état de faire chaque jour, sans se fatiguer, six cent livres de chanvre, aussi parfaitement qu'on le desire. Ceux qui voudront se procurer de semblables machines, s'adresseront au Sieur *Dumas*, ou au Frere lui-même, en affranchissant leurs Lettres.

On trouve chez le Sieur *Macret*, Ebéniste, vis-à-vis S. Roch, de petites chaises propres pour la garde-robe. Ces chaises portent une seringue ajustée de manière, qu'en s'asseyant sur la chaise, on peut prendre un lavement, sans le secours de personne. Elles sont mieux garnies & tournées pour une plus grande commodité que celles qu'on a vûes jusqu'à présent.

LIVRES NOUVEAUX.

Lettre sur le nouvel Abrégé de l'Histoire Ecclésiastique; par M. l'Abbé *R*. . . . . sur 21 Lettres anonymes imprimées à Liége, &c. 1759 1 liv. 10 s.

Réflexions d'un Militaire sur l'utilité de la Religion, pour la conduite des Armées, & le gouvernement des Peuples. Adressées au Gouvernement, à l'Etat Militaire, & à la Magistrature, par M. de *M**** Capitaine de Cavalerie. *A Londres, chez* Jean Nourse; 1759. *Prix 2 liv. 8 s. broché.*

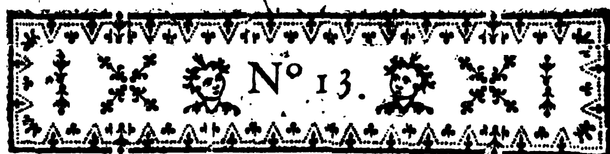
Tablettes Anecdotes & Hiſtoriques des Rois de France, depuis Pharamond juſqu'à Louis XV. contenant les traits remarquables de leur Hiſtoire, leurs actions ſingulières, leurs maximes, & leurs bons mots, par M. D. D. A Paris, chez *Clément* & *Robuſtel*, Quai des Auguſtins; 1759. *in*-12. 3 vol. pp. 4 l. 10 ſ. brochés.

Deſcription de la Généralité de Paris, contenant l'état Eccléſiaſtique & Civil de cette Généralité, le pouillé des Diocèſes de Paris, Sens, Meaux, Beauvais & Senlis; le nom de ceux qui occupent les Charges Civiles, & les Emplois dans les vingt-deux Villes, chefs lieux d'Election qui compoſent la Généralité de Paris. La compoſition des ſix Bataillons de Milices, & les noms des Officiers de ces Bataillons. Les noms des Seigneurs des Terres de la Généralité, avec la poſition & les détails qu'on a pû raſſembler ſur ces Terres. A Paris, chez *Moreau*, rue Galande, & *Hochereau*, l'aîné, Quai de Conti, 1 vol. *in*-8°. 4 liv. broché.

On ſouſcrit pour la *Feuille Néceſſaire* à Paris chez Mich. *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoiſe, au Parnaſſe. Le prix de la ſouſcription pour l'année eſt de 12 liv. pour Paris, & 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Letires & les Arts.

Quid quid agunt homines .... nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 7 Mai
MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

THÉOLOGIE.

LE JEUDI, 26 du mois dernier, sous la Présidence de M. *de Roquelaure*, Evêque de Senlis, M. l'Abbé *de Grimaldy d'Antibes*, de la Maison de Sorbonne, a soutenu, avec distinction, en Sorbonne, sa Thèse de Licence appellée *Mineure*, à laquelle ont assisté Monseigneur le Nonce, & un grand nombre d'autres Prélats.

DROIT.

MM. les Avocats *Doucet* & *Gerbier de la Massaye*, plaident une Cause de Substitution les undis & Mardis à la Grand'Chambre, à l'Auience de huit heures.

MÉDECINE, CHIRURGIE.

M. *Clerambourg*, Apoticaire, rue S. Honoré, is-à-vis la rue du Four, au Bourdon d'or, coninue de distribuer avec succès les *Grains de Vie*, onnus depuis long-tems. L'effet de ces Grains est, it-on, de fortifier le tempérament altéré & affoibli ar l'âge, ou par l'excès du travail, & de donner de appétit. Ce remède purge la bile doucement & ans violence, ne donne aucunes tranchées, attire mperceptiblement toutes les sérosités & pituites, c purifie le sang. Ces Grains sont excellens pour a guérison de toutes sortes de fièvres, des vapeurs, le la jaunisse, des coliques, ils contribuent à déourner la goutte, & en diminuent les douleurs. M. *Clerambourg* donne en même tems la manière lont on doit en faire usage, bien entendu que les nalades prudens n'en useront que de l'avis de leur Médecin.

A LA fin de la Séance publique de l'Académie le Chirurgie, on a vû deux chiennes à qui on a coupé la cuisse dans l'article, avec le plus grand

succès, à l'occasion de la Question proposée. Il y en a une de chasse qu'on est obligé de tenir en laisse, à cause de son agilité & de sa vîtesse à la course.

COURS PUBLICS.

Le Cours de Plantes se fera à l'ordinaire dans le Jardin de feu M. *de la Serre*, grande rue du Faux-bourg S. Jacques, vis-à-vis les Filles de la Visitation de Sainte Marie. On donnera pendant tout le cours de l'année tous les soins nécessaires, pour que le Jardin soit toujours bien fourni, & qu'il n'y ait pas de confusion des Plantes les unes avec les autres; on se fera même un plaisir de donner les éclaircissemens que chacun pourra demander, soit sur l'usage & les propriétés des Plantes, soit sur le systême en général. Le Jardin est actuellement ouvert, & le sera jusqu'à la Toussaint, depuis le matin jusqu'à la nuit, afin que chacun puisse suivre les Plantes dans leurs différens âges, & autant de tems, & à telle heure qu'il jugera plus convenable pour soi. Au moyen d'un catalogue numéroté que l'on y distribue, de petites étiquettes, qui, placées à côté de chaque Plante, répétent le numéro du catalogue, toutes personnes peuvent aisément étudier seules sans craindre de se tromper en aucune façon; avantage qui ne se trouve point ailleurs.



ACADÉMIES.

M. *de la Sone*, premier Médecin de la Reine, & Associé de l'Académie Royale des Sciences, & M. *Lieutaud*, premier Médecin des Enfans de France, & Adjoint de l'Académie, tous deux dans la Classe de l'Anatomie, ne pouvant suivre les Assemblées à cause des places qu'ils occupent à la Cour, ont obtenu la vétérance. M. *de la Sone*, avec le titre de Pensionnaire vétérant, & M. *Lieutaud* avec le titre d'Associé.

EXERCICES PUBLICS.

Le Mardi, 22 de ce mois, il y aura dans la grande Salle du Couvent des Religieux de la Charité, un Examen que subiront ceux des Etudians en Chirurgie, qui, avec les qualités prescrites par différens Arrêts & Réglemens, voudront concourir pour la place de premier Elève de l'Hôpital de la Charité. La Maîtrise en Chirurgie sera la récompense de six années d'exercice gratuit; le Lieutenant du premier Chirurgien du Roi, & les quatre Prévôts du Collége de Chirurgie examineront les Candidats : le premier Chirurgien présente au Roi le nom des trois qui sont jugés plus capables, & Sa Majesté en nomme un, qui est institué par Brévet, sous le titre de Chirurgien gagnant Maîtrise. Il remplit sous les Chirurgiens en chef de cet Hôpital les fonctions d'Aide-Major.

PHYSIQUE.

Le *Prospectus* de M. *Genneté*, au sujet de sa Nouvelle Cheminée, annonçant des faits intéressans, M. *Rabiqueau*, sur la simple gravure de cette Cheminée, en a senti tout le méchanisme, & sans avoir vû celle de M. *Genneté*, il a exécuté une Cheminée qui a, à ce qu'il prétend, tous les avantages de la première; ce qui l'a obligé de faire une Caminologie exacte, afin de mettre cette Nouvelle Cheminée en expérience, avec toutes les autres, & prouver sensiblement son utilité; les Amateurs, les Curieux, & ceux qui en auront besoin, la trouveront au Cabinet de M. *Rabiqueau*, qui la fera exécuter en grand, suivant les différentes places auxquelles on la destinera. Et pour la satisfaction du Public, il donnera en spectacle sa Caminologie, & sa Nouvelle Cheminée avec les Piéces déja annoncées.

On commencera tous les jours à quatre heures du soir successivement jusqu'à sept, excepté les Lundis, Mercredis & Samedis, à cause du grand débit de ses nouvelles Lampes optiques, & des Faneaux de voiture. Le Cabinet privilégié du Roi est rue S. Jacques, vis-à-vis les Filles Sainte Marie. On prend 3 liv. par personne.

ASTRONOMIE.

M. *Messier*, Adjoint à M. *de l'Isle*, de l'Académie Royale des Sciences, a recommencé à obser-

ver la Comète de 1682, qui reparoît depuis peu. Elle paroît à la simple vûe comme une étoile de la première grandeur, sans queue & environnée d'une nébulosité considérable. M. *Messier* l'apperçut le 28 Avril après dix heures du soir, lorsqu'elle alloit se cacher sous l'horison, & le premier Mai depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir qu'elle se coucha. Cette Comète depuis le 17 Avril dernier, a parcouru 140 dégrés étant alors dans l'Hydre à 32 dégrés de latitude australe. Le premier Mai elle n'étoit pas plus éloignée de la terre que ne l'est le Soleil; elle sera visible jusqu'au 25 de ce mois à la vûe simple, & plus long-tems avec des instrumens.

PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

LORSQUE notre seconde Feuille parut, nous ne rendîmes point compte du fameux Tableau représentant Mademoiselle *Clairon* en Médée, quoique tous les Amateurs se fussent empressés de l'aller voir dans l'Attelier de M. *Vanloo*. Nous promîmes d'en parler lorsqu'il seroit tems, parce que nous étions instruits que l'ordonnance de ce grand morceau alloit être totalement changée. En effet, M. *Carle Vanloo*, malgré les suffrages réunis en faveur de ce bel Ouvrage, voyoit encore ce qui échappoit aux autres, la possibilité de le rendre supérieur. Dévoré de l'amour de son Art, il a voulu se satisfaire en donnant une toute autre disposition à son Tableau, dans lequel il n'a conservé que la figure de *Médée*. Le succès justifie pleine-

ment la justesse des motifs qui l'ont porté à sacrifier sa première composition. Sa Majesté a voulu voir ce nouveau Tableau. M. le Marquis de *Marigny*, Directeur & Ordonnateur Général des Bâtimens du Roi, a présenté l'Ouvrage & l'Auteur à Leurs Majestés, & à toute la Famille Royale le 11 Avril dernier à Versailles. M. *Vanloo* a reçu les justes éloges que méritoit sa courageuse résolution. Toutes les voix se sont trouvées d'accord pour préférer cette nouvelle composition qui semble avoir agrandi le Tableau, en lui donnant plus de richesse. Il sera vû du Public à la prochaine exposition au Louvre.

Le Roi a ordonné que ce Tableau soit gravé, & la Planche en sera donnée à Mademoiselle *Clairon*, comme une marque d'approbation accordée aux talens de cette célèbre Actrice.

L'IMAGE d'un bon Prince étant chère à tous ses Sujets, toutes les Villes envient à la Capitale l'honneur de la posséder. Le Sieur *Gorre*, Fondeur du Roi à l'Arsenal, qui a fondu la Statue Equestre que M. *Bouchardon* a faite de notre auguste Monarque, se disposera bien-tôt à fondre la Statue Pédestre que M. *Pigal* finit pour la Ville de Rheims. On travaille actuellement à la gravure & à la description exacte de celle qui a été faite pour Paris, ainsi que des méthodes toutes nouvelles qu'on a suivies pour la jetter. Lorsqu'il en sera tems, on rendra compte de ces intéressans objets.

Nous avons appris qu'avant le Portrait de M. le Marquis *de Mirabeau*, si bien connu sous le

beau nom d'*Ami des hommes*, gravé par M. *Fessard*, & dont nous avons parlé dans la Feuille précédente, page 184, il y en avoit déja paru un gravé par M. *Marcenay* d'après le Tableau de M. *Aved*. Les personnes curieuses de mettre le Portrait de cet illustre Ecrivain à la tête de l'Exemplaire qu'elles ont de son Ouvrage, peuvent opter entre ces deux gravures. Mais nous avons des raisons pour dire aujourd'hui que l'une n'a pas été plus faite que l'autre pour cet usage, & nous sçavons que l'Auteur a expressément défendu à ses Libraires de placer aucun Portrait gravé de sa personne, à la tête de ses Œuvres; modestie d'autant plus fondée, que le Portrait du Roi s'y trouve. Le Libraire *Chaubert* ne débite celui qu'a fait M. *Fessard*, que pour obliger cet habile Artiste.

COMMERCE.

Quelque agréables que soient dans un jardin les eaux saillantes, leur conduite en plomb est si coûteuse, & celle en terre est si fragile, qu'on est le plus souvent obligé de renoncer à cet agrément. La conduite en fer est la seule qui soit solide & à bon marché. On fabrique aujourd'hui dans nos Forges des Tuyaux propres à cet usage, plus longs, plus légers, & conséquemment moins coûteux que ceux dont on s'est servi jusqu'à présent; ceux qui en ont besoin d'une quantité considérable, peuvent les tirer directement des Forges; mais ceux qui veulent éviter cet embarras, peuvent s'adresser au Sieur *Marchais*, Marchand de Fer, Quai de la

Mégiſſerie, ils trouveront dans ſon Magaſin de ces Tuyaux de tous diamètres, & à un prix raiſonnable.

La Chine & la Saxe nous mettent annuellement à contribution en nous fourniſſant divers groupes & figures de Porcelaine propres à garnir les cheminées, Tables de marbre, Encognures, &c. Nous avons imité & même ſurpaſſé les Etrangers dans ce genre, & l'on diſtingue facilement dans le grand nombre de Porcelaines, de toute eſpéce, dont les appartemens ſont ornés aujourd'hui, les agréables morceaux ſortis de la Manufacture de Séve; mais comme ces garnitures ſont fort chères, & que quelques perſonnes peuvent deſirer de jouir du coup d'œil varié que procurent ces figures, ſans y mettre un ſi grand prix, les Manufactures d'Alſace travaillent la Fayance d'une manière qui peut ſuppléer la Porcelaine. Il eſt arrivé depuis peu au Magazin de Nevers, Quai de la Tournelle, Porte Saint Bernard, une partie de ces belles Fayances, repréſentant diverſes figures d'hommes ou d'animaux, ſeuls ou groupés, de fleurs, &c. On peut s'aſſortir & choiſir dans un grand nombre de ſujets, & à très-bon compte.

Le Sieur *Saugrain* vient d'établir à Paris, en vertu d'un Arrêt du Conſeil, qui lui accorde un privilége, & reconnoît l'utilité de ſon invention, deux Cilindres, l'un à froid, & l'autre à chaud pour les Etoffes de Soie. Ces nouveaux Cilindres produiſent le même effet que ceux d'Angleterre, & donnent aux Soyeries le même éclat & le même apprêt que nous admirons dans les belles Moi-

ges & dans les autres Etoffes apprêtées qui nous viennent de l'Anglois.

MÉCHANIQUE.

Nous avons fait mention dans la Feuille précédente, page 187, d'une production toute récente & fort curieuse du Sieur *Pelletier*, rue des Nonaindières, près le Pont-Marie. Ce Machiniste, toujours fertile en nouvelles inventions, nous a fait voir depuis une Roche couverte d'une multitude d'arbres très-diversifiés, & vers le haut de laquelle sont plusieurs moulins à vent & une mer agitée. Cette Roche a différens creux, où se trouve une grande quantité de petites figures en émail, représentant des Joueurs d'Instrumens, des Chinois qui ouvrent une fenêtre & la referment, des Jeux de Bague, des *balançoires* de différente espéce, des Danses de Bergers, des Chasses, des Manèges de chevaux, des Troupeaux de moutons, & autres animaux, &c. Toutes ces figures sont mises en mouvement par un ressort assez simple, renfermé dans l'intérieur de la Machine. L'ensemble de cette Roche forme un coup d'œil aussi agréable que varié. On conçoit bien que cette Piéce étant vûe dans un verre lenticulaire s'étend prodigieusement. Les objets se trouvant alors grossis & éloignés, n'en deviennent que plus intéressans & plus flatteurs.

Les Pompes ordinaires ne laissent pas de fatiguer, & souvent il arrive qu'elles ne donnent de l'eau que lorsqu'on les a chargées. Le Sieur *Pelle-*

tier a imaginé une maniere de les construire, au moyen de laquelle il promet qu'elles rendront toujours du premier coup de piston, même entre les mains d'un enfant. L'entretien n'en sera pas dispendieux, & ne coûtera qu'environ cent sols par année. Il en fera voir un modéle exécuté en grand à ceux qui voudront l'employer pour cet objet.

C'est un assujettissement quelquefois incommode, que d'être obligé de tourner la manivelle d'une Serinette pour *éduquer* un Serin. Cette opération prend du tems, & peut lasser une main délicate. Le Sieur *Pelletier* offre à ceux qui font usage de cet instrument, de leur épargner cette peine, & de faire jouer leur Serinette toute seule pendant une heure. Le moyen dont il se sert est très-sûr & très-simple. Nous ne doutons nullement que son génie inventif & l'adresse de sa main ne puisse satisfaire toutes les personnes qui voudront se servir de lui, soit dans le genre utile, soit dans le genre agréable. Nous en parlons souvent, parce nous lui avons trouvé des talens réels, & que nous voudrions pouvoir lui procurer moins des Curieux que des Protecteurs. Nous ajoûterons que nous avons vû chez lui une Serrure de fer trempé en acier, qui nous a paru un chef-d'œuvre. Elle a six pênes fermans. La clef qui est très-forte, a la forme d'un as de pique, est forée en triangle, & entre dans un canon de cinq pouces de profondeur. Le Sieur *Pelletier* se défera volontiers de cette Serrure en faveur de quiconque auroit de l'inquiétude pour la sûreté de son coffre.

INDUSTRIE.

Le Sieur *la Chapelle*, Musicien connu par une méthode abrégée, & divers autres Ouvrages de Musique bien reçus du Public, veut encore le servir dans un genre tout différent. Il a trouvé une Liqueur, qui, par le simple liniment, détruit en moins d'une heure ces insectes incommodes qui s'attachent aux lits & aux alcoves. Cette Liqueur n'a aucune qualité nuisible pour les hommes, & fait perir sur le champ ces animaux & leurs œufs; il prétend qu'elle ne ternit point l'éclat des meubles, même la dorure, & qu'elle n'a aucune odeur. Le Sieur *la Chapelle* demeure rue de Grenelle S. Honoré, vis-à-vis l'Hôtel de Lys.

LIVRES NOUVEAUX.

La Religion vengée, ou Réfutation des Auteurs impies, dédiée à Monseigneur le Dauphin par une société de gens de Lettres. Avec cette épigraphe: *Sapientia præcedit, Religio sequitur. Lact. de verâ sap.* A Paris, chez *Chaubert*, Quai des Augustins, à la Renommée, & *Hérissant*, rue Notre-Dame, à la Croix d'or. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Cet Ouvrage a commencé d'être publié le premier Janvier 1759. Il en paroît tous les ans quinze Cahiers, chacun de 72 pages in-12. *Cinq Cahiers for-*

ment un Volume. Les Souscripteurs les reçoivent exactement le premier de chaque mois, & les 15 de Janvier, Mai & Septembre, moyennant neuf livres par année. Le prix est de 12 liv. port franc, pour la Province. Le premier Cahier du huitième volume paroît depuis le premier de ce mois.

Lettres intéressantes pour les Médecins de profession, utiles aux Ecclésiastiques qui veulent s'appliquer à la Médecine, & curieuses pour tout Lecteur. A Avignon, chez *Chambeau*, 1759. 2 vol. *in*-12. 4 l. 10 s. brochés.

Ornithologie, ou Méthode contenant la division des Oiseaux en ordres, sections, genres, espéces & variétés, à laquelle on a joint une description exacte de chaque espéce, avec les citations des Auteurs qui en ont traité : les noms qu'ils leur ont donnés ; ceux que leur ont donnés les différentes Nations, & les noms vulgaires, en Latin & en François. Par M. *Brisson*, ci-devant Démonstrateur du Cabinet de M. *de Reaumur* ; avec deux cent vingt Planches gravées en taille-douce. Six volumes *in*-4°. proposés par souscription. A Paris, chez *Claude-Jean-Baptiste Bauche*, Libraire, Quai des Augustins ; 1759.

Le prix des six Volumes en feuilles sera de quatre-vingt-dix livres *pour les Souscripteurs qu'ils payeront de la maniere suivante : En se faisant inscrire 33 liv. En recevant les deux premiers Volumes ornés de quatre-vingt Planches en Novembre* 1759, 24 *liv. En recevant les Tomes III. & IV. avec soixante & seize Planches en Avril* 1760, 18 *liv. En recevant les Tomes V. & VI. avec soixante & quatre*

Planches en Juillet 1760, 15 *liv. L'on ne recevra des assurances que jusqu'au* premier Octobre prochain. *Ceux qui n'auront pas souscrit, payeront les six Volumes en feuilles* cent vingt livres. *Le Libraire offre aux Souscripteurs qui voudront voir l'exécution du dessein & de la gravure, de leur montrer environ la moitié des Planches actuellement gravées.*

Mémoire dans lequel on prouve que les Chinois sont une Colonie Egyptienne, lû dans l'Assemblée publique de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, le 14 Novembre 1758. Avec un Précis du Mémoire de M. l'*Abbé Barthelemy*, sur les Lettres Phéniciennes, lû dans l'Assemblée publique de la même Académie le 12 Avril 1758. Par M. *de Guignes*, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, Professeur au Collége Royal de France en Langue Syriaque, Censeur Royal, Interprête du Roi pour les Langues Orientales, & Membre de la Société Royale de Londres. A Paris, chez *Desaint*, & *Saillant*, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége ; 1759.

La Capitale des Gaules, ou la Nouvelle Babylone. Avec cet Epigraphe : *Plurima in paucis.* A la Haye ; 1759, *in*-12. 1 l. 4 f.

Jean-Thomas *Hérissant*, Libraire à Paris, rue S. Jacques, à S. Paul & S. Hilaire, vient d'acquerir depuis peu de tems un nombre d'exemplaires de l'important Ouvrage, qui a pour titre, *Continuation du Traité de Police* ; contenant l'Histoire de son établissement ; les fonctions & les

Prérogatives de ses Magistrats ; toutes les Loix & les Réglemens qui la concernent, avec un Recueil de tous les Réglémens & Statuts des six Corps des Marchands, & de toutes les Communautés des Arts & Métiers, Tome IV. de la Voirie & de tout ce qui en dépend, ou qui y a quelque rapport. On y a joint une suite de la Description Historique Topographique de Paris, & deux Plans nouvellement gravés, dont l'un représente l'état présent de la Ville de Paris, avec ses accroissemens, ses bornes & limites ; l'autre désigne tous les canaux, conduits, tuyaux & reservoirs pour la distribution des eaux aux Fontaines publiques de la Ville & des Fauxbourgs : ce quatriéme Volume publié par M. *le Clerc du Brillet*, sur les Mémoire du Commissaire *de Lamarre*, Auteur des 3 1ers Tomes, commence par l'Eloge Historique de ce laborieux Ecrivain; il traite sous autant de differens titres des Bâtimens en général, de la largeur & de l'alignement des Rues ; de la Police établie en France, sur le fait des Bâtimens ; du nettoyement des Rues, des inondations, des grands Chemins, des Ponts & Chaussées, des Postes & Messageries, de la Jurisdiction de la Voyerie.

On croit faire plaisir aux Personnes qui ont déja les trois premiers Tomes du Traité de la Police, par le Commissaire *de Lamarre*, en leur annonçant qu'elles peuvent maintenant se procurer facilement le Tome IV. d'une collection utile.

En annonçant, dans notre Feuille du 16 Avril, le Tome quatriéme du *Nouveau Traité de Diplomatique*, nous avons oublié de dire, que ce

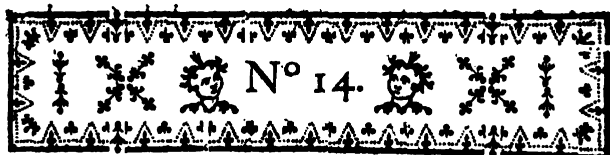
Volume est orné d'une très-jolie Vignette en taille-douce, représentant LE ROI, tenant le Sceau en personne, le 4 Mars 1757. *Desprez*, Imprimeur du Roi, & Libraire, rue S. Jacques, a fait tirer un petit nombre d'Epreuves de cette Vignette, entourée d'un cartouche. Le prix est de 2 liv.

Le Sieur *le Rouge*, Géographe, rue des Grands Augustins, vient de mettre en vente le Plan de la Bataille de Bergen, gagnée, le 13 Avril, par M. le Duc *de Broglie*, Lieutenant Général des Armées du Roi. Il lui est arrivé depuis peu un grand nombre de Cartes Allemandes; entre autres plusieurs exemplaires de la Saxe, en 20 grandes feuilles.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Mich. *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quid quid agunt homines .... nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 14 Mai
MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

MÉDECINE, CHIRURGIE.

LA FRANCE est l'abrégé de l'Univers; & Paris est, sans contredit, la plus grande, la plus peuplée, la plus florissante, la plus riche de toutes les Villes de la France. Heureux ses Habitans, s'ils connoissoient tous les avantages que leur présente le Roi des Fleuves qui arrose cette Capitale! Il n'est aucun climat où la Nature ait offert aux hommes une eau plus salubre que celle

de la Seine. Cette eau, dont les exhalaisons donnent à l'air une douce température, qui rend le pain léger, facilite la cuisson des légumes, & assaisonne en quelque sorte les viandes, est aussi la boisson la plus propre à conserver ou à rendre la santé. Agréable au goût, elle coule aisément dans les entrailles, ne charge point l'estomach, est amie de la poitrine, & désaltère promptement & parfaitement; elle excite l'appétit & précipite la digestion; elle calme l'agitation des fluides, & arrête les mouvemens convulsifs des solides; elle lâche le ventre quand ses fonctions sont trop tardives: elle ouvre la voie des urines; elle dissout les sels, prévient le calcul, excite la transpiration, éloigne ou arrête la putrefaction, appaise les douleurs, amollit les parties trop dures, relâche celles qui sont trop tendues, absorbe les âcretés, procure enfin l'équilibre des liqueurs, & le maintient. Ceux qui font de cette eau leur boisson ordinaire, sont rarement malades, guérissent facilement, & semblent conserver jusque dans la vieillesse la vigueur du jeune âge. N'en soyons point surpris. Si les Habitans de Paris étoient sages, la Seine seroit pour eux la Médecine universelle. S'ils sont sujets à une infinité de maladies, c'est à leur intempérance, à la qualité, à l'assaisonnement meurtrier des mets dont ils se nourrissent, à l'usage qu'ils font du vin & des liqueurs spiritueuses, à leur long sommeil, à leur vie oisive qu'il faut en attribuer la cause. Le meilleur remède à tous ces maux, c'est l'eau de la Seine. On a beau vanter les eaux d'Issi, de Belleville & d'Arcueil; renfermées dans des canaux de plomb, elles y contractent une crudité qui ne

peut être que funeste à la santé. *L'eau de la Seine est dans la plus salubre.* Telle est la Conclusion d'une Thèse soutenue le Jeudi, 3 de ce mois, par M. *Roussin de Montabourg*, Bachelier de la Faculté de Médecine de Paris, sous la Présidence de M. *Mery*.

ŒCONOMIE.

M. *Chamousset*, Maître des Comptes, commence un établissement à la Ferme de Grenelle, pour y élever vingt-quatre Enfans qui ne seront nourris que de lait de vache, & gratuitement. On prétend que chaque Enfant ne coûtera pas plus de trois livres par mois, tant pour les frais de sa nourriture, que pour les soins qu'exigent la propreté & la santé des Enfans. Par ce moyen, on évitera l'inconvénient de les confier à des Nourrices mal-saines, qui, bien souvent, communiquent leurs maladies à leurs Nourrissons. Nous donnerons dans la suite la description d'un Poële curieux qui se voit à cet établissement, & d'un Moulin où l'on prétend qu'il ne faut ni vent ni eau pour moudre du bled.

COURS PUBLICS.

LUNDI dernier, on a ouvert aux Ecoles de Chirurgie le Cours complet des Etudes. M. *Louis*, Professeur Royal de Physiologie, a fait un Dis-

cours sur les difficultés de la Chirurgie, & sur les moyens de les surmonter. Mardi, M. *Andouillé*, Professeur de Pathologie, a commencé ses Leçons sur les Maladies Chirurgicales; & M. *Hévin*, Professeur Royal de Thérapeutique, a fait sa première Leçon sur les différens moyens de guérir. On enseigne la Physiologie les Lundis & Jeudis: la Pathologie, les Mardis & les Vendredis, & la Thérapeutique, les Mercredis & Samedis. Il y a Leçon matin & soir, tant par les susdits Professeurs, que par leurs Adjoints & Substituts, qui sont, MM. *Bordenave*, *Ruffel* & *Sabatier*; le matin à onze heures, & l'après midi à trois heures précises.

M. *Toussaint*, Avocat au Parlement, de l'Académie Royale de Prusse, recommencera ses Conférences publiques sur la Langue & la Littérature Françoise, Lundi prochain, 21 du mois. Il les continuera pendant quatre mois, tous les Lundis, Mercredis, & Vendredis de chaque semaine, à onze heures précises du matin. Ceux qui voudront y prendre part, sont priés d'aller s'inscrire avant l'ouverture. M. *Toussaint* sera chez lui tous les matins jusqu'à midi. Il loge rue d'Enfer, Fauxbourg S. Germain, du côté du Luxembourg, presque vis-à-vis la rue S. Thomas.

ASTRONOMIE.

Avant que de reprendre le cours de la Comète, nous devons avertir que nous nous sommes

trompés dans notre dernière Feuille, en disant ; que ce Globe avoit été vû le premier de Mai, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir. Il faut lire : La Cométe fut vûë & observée le premier de Mai, depuis neuf heures du soir jusqu'à son coucher, qui n'eut lieu qu'après onze heures. Elle étoit alors dans la constellation de l'Hydre, à 26 dégrés environ du signe de la Vierge, ce que l'on a oublié de marquer. Au lieu, de ce que nous avons rapporté, que la Cométe, le premier Mai, n'étoit pas plus éloignée de la terre que ne l'est le Soleil, lisez : Le premier de ce mois, la Cométe n'étoit éloignée de la terre que du quart environ de la distance qu'il y a de la terre au Soleil.

M. *Messier* a continué de l'observer à l'Observatoire de la Marine, à l'Hôtel de Clugny, pendant les jours suivans, le 3, le 5, le 6, le 7, le 8 & le 9 ; on en donnera le détail & les observations dans la suite. On a eu bien de la peine pendant ces jours-là à voir la Cométe à la vûe simple à cause du clair de lune qui dissipoit une grande partie de sa lumière ; & ce n'a été qu'avec peine aussi qu'on a commencé à y appercevoir à la simple vûe une queue dirigée vers l'Orient, laquelle n'est point apperçue avec un télescope newtonien de quatre pieds & demi de longueur : on ne la voit avec cet instrument qu'environnée seulement d'une nébulosité considérable, au centre de laquelle lumière on distingue assez bien le corps de la Cométe.



PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

Le Sieur *Desmarteaux*, qui a trouvé, ainsi que le Sieur *François*, la manière de graver les desseins au crayon, vient d'exécuter dans cette manière un Livre de fleurs dessinées d'après nature par le Sieur *Tessier ;* ces gravures ont toute la légereté & la douceur du crayon, & peuvent servir d'études à tous ceux qui veulent s'exercer dans ce genre agréable qui est susceptible de difficulté & d'une grande variété.

Le Sieur *Buldet*, Marchand d'Estampes, rue de Gesvres, à l'Enseigne du grand Coeur, vient de mettre en vente quatre Estampes, représentant divers sujets de Bambochade, peints par le Sieur *Eisen*, dont deux sont gravées par M. *Chevillet*, & les deux autres par M. *de Fehr* ; & qui se vendent 1 liv. 10 s. chacune. Il annonce de plus, *le Ménage Savoyard*, nouvelle Estampe de deux figures, gravée avec soin par M. *Fessard*, d'après le Tableau du célèbre M. *Pierres*. Le prix n'est que de 12 s.

M. *de Savignac*, Maître à dessiner, rue du Fauxbourg S. Jacques, à côté de S. Jacques du Haut-Pas, vient de mettre en vente, 1°. Le Plan de la Bataille de Bergen, gagnée par M. le Duc de *Broglie*. Ce Plan est accompagné d'une relation gravée sur la même Carte, plus précise que toutes celles qui ont paru, attendu l'exactitude &

l'authenticité du manuscrit d'où elle est tirée. 2° Le Plan de la Bataille de Hochkirch, du 14 Octobre 1758. dessiné sur les lieux avec une précision singulière.

ECRITURE.

L'Ecriture étant avant l'invention de l'Imprimerie la seule voie de transmettre à la postérité les ouvrages & les découvertes des hommes célèbres, elle fut dans les quatorziéme & quinziéme siécles un talent cultivé, dans lequel plusieurs personnes excellèrent. On voit des Manuscrits de ce tems, écrits avec une propreté & une régularité qui surprend ; les Copistes sçavoient même alors orner ces Lettres majuscules, & autres traits en or, & l'appliquoient d'une manière qui lui conservoit tout son éclat. L'Ecriture devenue moins importante depuis la découverte de l'Imprimerie, a dégénéré, & le secret d'appliquer l'or sur le papier & le parchemin, s'est perdu comme beaucoup d'autres par le non-usage. Les RR. PP. Bénédictins, en possession de nous transmettre ce qui est lié avec l'antiquité la plus reculée, ont retrouvé ce secret perdu. On peut voir à l'Abbaye Saint-Germain des Prés des essais de cette pratique, & des parchemins écrits en lettres d'or aussi brillantes que celles qu'on admire dans les plus anciens Manuscrits. Cette découverte peut être très-utile & donner des vûes pour quelqu'autre objet dans les Arts qui se touchent entr'eux, & se prêtent un secours réciproque.

ARCHITECTURE.

Le Sieur *Corbel*, Marbrier, grande rue du Fauxbourg S. Honoré, a trouvé un mastic impénétrable à l'eau, & qui résiste aux vicissitudes de l'air. Il y a quatre ans que cette découverte s'employe avec succès, & nous pourrions joindre ici une longue énumération des endroits où ce mastic a été employé, tels que plusieurs Terrasses chez M. *de Montmartel*, des Perrons chez MM. *Bouret* & *le Normand*, près le Boulevard, &c. Mais pour mettre le Public à portée de juger de l'utilité de cette invention, nous nous contenterons de citer un Ouvrage exposé au grand air, & qui peut être vû de tout le monde; c'est le revêtissement de marbre, & les raccommodemens du Piedestal de la Statue Equestre de la Place Vendôme, dont la plus grande partie faite depuis quatre ans, & le reste fini l'année dernière, présente une construction solide, immuable, & capable de triompher du tems. Nous aurons soin de donner dans la suite des éclaircissemens plus détaillés. Le seul intérêt public nous fait parler. L'Auteur de cette découverte n'a fait aucune démarche pour nous engager à la publier, c'est sur le rapport des Maîtres de l'Art, également impartiaux & bons citoyens, que nous annonçons l'utilité de ce mastic.

On continue les travaux de la Place du Roi. Comme l'Egout de la rue de l'Orangerie gêne la construction du second corps de Bâtiment,

on en conſtruit deux autres le long des rues de la bonne Morue & de l'Orangerie ; ils viendront ſe joindre vis-à-vis de la rue Royale, & de-là ſeront conduits en forme de T, juſqu'à la rivière.

Les Ecuries de la Reine viennent d'être tranſportées au Palais Bourbon ; elles étoient ci-devant rue des Poulies, à côté du Garde-Meuble du Roi qui vient d'être abattu. Elles ſeront auſſi inceſſamment démolies pour faire place au magnifique Périſtile qui va être rendu à l'admiration publique.

MUSIQUE.

Le Sieur *Balbaſtre*, devant toucher l'Orgue à Saint-Roch pendant le *Te Deum* chanté en action de graces de la Victoire de Bergen, il s'y rendit un grand nombre d'Amateurs qui furent charmés de l'exécution de cet Organiſte ; il ſe diſtingua ſur-tout par quelques morceaux d'une compoſition ſingulière, & très-convenables au ſujet, dans leſquels il imita, d'une manière à tromper l'oreille, le bruit d'une décharge de Mouſqueterie & celui de l'Artillerie.

On trouve chez le Sieur *Lemenu de S. Philbert*, Marchand de Muſique, rue du Roule, à la Clef d'or, les Ouvrages de M. le Chevalier *de Croiſille*, Capitaine au Régiment de Quercy ; ces Ouvrages conſiſtent en un Livre de Duo, un de Concerts, & trois de Sonates qui ſe vendent ſix livres chacun.

On trouvera aussi à la même adresse les Amours de Lise, Cantatille nouvelle pour un dessus. Cette Cantatille est de M. *Desormeaux*. Prix 1 liv. 16 sols.

L'Eté & Iris, Cantatilles à voix seule & Symphonie. Par M. *l'Escot*, Maître de Musique de la Chapelle de l'Eglise Métropole d'Ausch. Prix 3 l. A Paris, chez Monsieur *de Lachevardiere*, rue du Roule, à la Croix d'or; & aux Adresses ordinaires de Musique. A Ausch, chez l'Auteur. A Toulouse, chez M. *Brunet*, Marchand, Place Royale. Avec Permission. Gravé par Mademoiselle *Vendôme*.

COMMERCE.

La Cour des Monnoies de Paris a rendu le 28 du mois dernier, un Arrêt qui défend d'exposer & distribuer les espéces d'or d'Allemagne, dites *Frédérics*, & pour arrêter le cours d'un grand nombre de ces espéces fabriquées à faux titre, il est même défendu aux Changeurs de les recevoir pour quelque prix que ce soit en échange d'autre monnoie; l'objet de cette dernière disposition, est d'empêcher que l'Etranger ne reçoive de fausses espéces pour de bonnes espéces de France qu'il donneroit, & d'arrêter la fraude, même hors du Ressort de la Cour.

MÉCHANIQUE.

Nous avons vû chez M. *Démoret*, Marchand Apoticaire, rue S. Martin, vis-à-vis celle du Cimetière S. Nicolas, une Pompe à soufflets pratiquée dans sa cour, & qui, au moyen d'un réservoir, distribue de l'eau dans toutes les parties de son laboratoire où il en a besoin. Cette espéce de Pompe est connue depuis long-tems, mais l'exécution en a presque toujours été abandonnée, à raison des difficultés. Il y a lieu de croire que celle de M. *Démoret* n'auroit pas mieux réussi que beaucoup d'autres, si elle n'avoit été faite sur les desseins & sous les yeux de M. *de la Leuvrie*, célèbre Amateur en Méchanique. Elle a tous les effets d'une Pompe foulante & aspirante, & le jeu en est très-facile. Elle est posée sur un puits de vingt-deux pieds de profondeur, d'où elle peut tirer, par heure, environ seize muids d'eau. Cette Pompe, qui est très-aisée à transporter, & qui peut se placer indifféremment sur le bord d'un puits, d'un fossé, ou d'un ruisseau, seroit sans doute très-commode pour arroser un jardin, en y adaptant des tuyaux de cuir avec des ajustoirs qui porteroient l'eau à toute distance. Nous ne doutons nullement que M. *Démoret*, que nous pouvons dire en passant, & à son insçu, être un des meilleurs Apoticaires de Paris, ne se fasse un plaisir de faire voir cette piéce à ceux qui voudront en faire usage, & de leur indiquer les moyens du succès.

HORLOGERIE.

Le Sieur *Ragot*, Horloger, demeurant dans le Temple, près l'Hôtel de S. Simon, vient de finir une Pendule en cartel de quatre pieds de haut sur trois pieds de large. Le cadran qui a un pied de diamétre, est bombé comme celui d'une Montre, & aussi-bien fini. Cette Pendule sonne les quarts sur des timbres de différens tons, & répéte l'heure auparavant; c'est-à-dire, que s'il est, par exemple, midi un quart, elle sonne midi & tout de suite le quart, & ainsi des autres. Si on se trouve importuné de cette sonnerie presque perpétuelle, on l'arrête sur le champ au moyen d'un *silence*. C'est aussi une Pendule à répétition *à tout ou rien*; ce qui signifie qu'elle ne peut jamais tromper, & que pour peu qu'on tire le cordon, elle donne l'heure juste, ou avertit en ne sonnant point qu'il faut le tirer plus fort. La boëte est belle & riche en ornemens. Elle est décorée de six figures, chacune dans l'attitude qui convient à son caractère; les deux principales sont une femme qui réprésente le repos, & qui est endormie sur un bout d'Architecture, & un jeune homme représentant le Génie ou l'Etude, nonchalamment appuyé sur le bord du cadran. Ce que cette Pendule a de particulier, c'est que, s'il faut en croire l'Auteur, elle est plus simple que toutes celles qu'on a vû jusqu'à présent dans le même genre. C'est le même rouage de sonnerie qui fait tous les effets nouveaux, autres que ceux des Pendules ordinaires. On peut la

voir chez le Sieur *Ragot*, qui en fera très-bonne composition.

INDUSTRIE.

La Menuiserie sculptée, qui fait la principale décoration de nos appartemens, a repris de nos jours une très-grande faveur à cause des couleurs gayes & de l'éclat du vernis dont on la couvre. Mais ces vernis se font trop sentir; ils incommodent long-tems les personnes délicates, pressées quelquefois d'occuper les appartemens qu'elles font décorer. C'est pour parer à cette incommodité que le Sieur *Michel* prépare un vernis à l'encaustique qui n'a point d'odeur; ce vernis a la dureté, le poli & l'éclat des autres vernis, & ne se fait point sentir même dans le tems qu'on l'employe; ensorte que l'on peut jouir de son logement dans le moment que l'Ouvrier vient d'y travailler. Le Sieur *Michel* demeure sur le Boulevard de la rue Montmartre, près le Caffé des Dames.

Le Sieur *Tourtille de Saugrain*, dont nous avons parlé dans notre dernière Feuille à l'occasion de son Privilége pour l'établissement de deux cilindres qui donnent aux Etoffes l'apprêt d'Angleterre & celui des Indes, a établi une Manufacture pour les Etoffes de coton brochées, rue du Fauxbourg du Temple, près la Barrière de la Courtille. On trouve dans cette nouvelle Manufacture des Piéces assorties sur divers desseins, & du meilleur goût; il y en a à colonnes, à bordure, à mille fleurs pour les

meubles, tant de la Ville que de la Campagne ; ces Etoffes sont à fort bon compte, & font un effet fort agréable.

On estime beaucoup les nouvelles Cages à l'Angloise que le Sieur *Bourienne*, Marchand Oiseleur sur le Quai de la Mégisserie, a nouvellement inventées. Elles sont garnies de Porcelaine & de Fleurs qui forment divers compartimens d'un goût très-recherché. Il fait aussi des volières pour les Châteaux ou autres Maisons de Campagne ; & l'on a la facilité de trouver chez lui les Oiseaux de toute espèce, étrangers & autres, dont on veut les peupler. Il fait venir les pigeons les plus rares, & les animaux les plus singuliers ; il a dans sa maison de quoi former ou completter des volières, des colombiers & des ménageries. Il connoît les maladies de ces différens animaux, & est très-expert dans la manière de les guérir.

LIVRES NOUVEAUX.

Bibliothéque portative des Peres de l'Eglise ; qui renferme l'Histoire abrégée de leur vie ; l'Analyse de leurs plus beaux Ecrits ; les endroits les plus remarquables de leur Doctrine sur le Dogme, la Morale & la Discipline, avec les plus belles Sentences. Ouvrage utile à MM. les Ecclésiastiques, & même à tous les Fidéles qui désirent s'instruire à fond de leur Religion. Par M. ***. Tome second, contenant S. *Basile*, S. *Cyrille* de Jérusa-

leur, S. *Grégoire* de Nazianze, S. *Ephrem* & S. *Grégoire* de Nysse. Volume *in*-8°. 4 l. en feuilles, & 5 l. relié. Pour servir de suite au Dictionnaire Apostolique. A Paris, chez *Augustin-Martin Lottin*, l'aîné, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, près S. Yves, au Coq; 1759. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Le troisiéme Volume est sous presse.

Discours sur les Préjugés contre la Religion. Par le P. *Millot*, Jésuite. A Lyon, de l'Imprimerie de *Louis Buisson*, Place des Cordeliers, & se trouve à Paris, chez *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise; 1759, brochure *in*-8°. 1 l. 4 f.

Sermons sur le Jubilé, prêchés à Paris pendant le grand *Jubilé* de 1750, par M. l'Abbé *Clément*, Abbé de Marcheroux, Aumônier & Prédicateur Ordinaire du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, Prédicateur & Doyen de l'insigne Eglise Collégiale de Ligny. A Paris, chez *H. L. Guérin*, & *L. F. de la Tour*, rue S. Jacques, & Saint Thomas d'Aquin, *in*-12. 1759.

Recueil des Piéces qui ont concouru pour le Prix de l'Académie Royale de Chirurgie, Tome III. A Paris, chez *P. Al. Leprieur*, Imprimeur du Roi, de l'Académie Royale & du Collége de Chirurgie, rue S. Jacques, à l'Olivier, *in*-4°. 14 liv. relié.

Ce Volume contient depuis l'année 1750 jusqu'en 1758.

Nouveau Systême de Géographie, ou Descrip-

tion générale d'un Planisphère Terrestre qui peut servir de Méridien universel ; le tout à la portée de l'intelligence d'un chacun, même des moins éclairés sur cette Science, par *Jean le Raye*. A Paris, chez *Lottin*, rue S. Jacques.

Charles I. Roi d'Angleterre, condamné à mort par la Nation Angloise, & *Bing*, Amiral Anglois, fusillé par ordre de la même Nation. Entretiens de leurs Ombres aux Champs Elisées. A Amsterdam ; 1759, *in*-12. 1 l. 10 s.

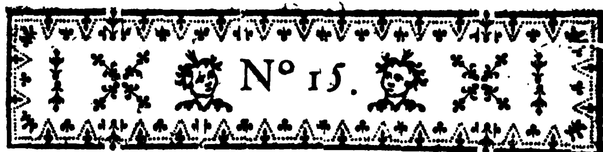
LETTRE d'un Banquier à son Correspondant de Province ; 1759, brochure *in*-4°. 15 s.

PHILOMELE à Progné, Héroide. A Amsterdam ; 1759, brochure *in*-8°.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Mich. *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quid quid agunt homines . . . . nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 21 Mai
MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

THÉOLOGIE.

DANS le tems que la Sorbonne travailloit à la censure du Livre de l'*Esprit*, nous avons promis d'en rendre compte dès qu'elle seroit publiée ; mais nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer nos Lecteurs à cette Censure même qui est imprimée depuis quelques jours. On y trouvera quinze propositions sur l'ame, quarante-

P

quatre sur la Morale, onze sur la Religion, & huit sur le Gouvernement, toutes condamnées avec les qualifications qui leur conviennent. Cette condamnation est précédée de dix pages *in*-4°. d'extraits de différens Auteurs modernes, qui présentent toute la doctrine du Livre de l'*Esprit*, & prouvent que les idées de l'Auteur ne sont point à lui. Cette Censure se trouve à Paris, chez *Garnier*, Imprimeur de la Faculté, rue S. Jacques, à la Providence.

DROIT.

Nous avons fait mention dans notre quatriéme Feuille, page 52. d'un Mémoire très-bien écrit de M. *Loiseau*, Avocat, dans une Cause de séparation fort singulière; il paroît aujourd'hui dans cette Cause, un Mémoire de M. *Elie de Beaumont*, suivi d'une Consultation signée de dix-huit Avocats, qui estiment que la Demoiselle *De*.... est très-bien fondée, tant dans l'Appel comme d'abus par elle interjetté de son mariage avec le Marquis *De*.... que dans sa demande en nullité de ce même mariage pour cause d'impuissance. Nous entrerons dans quelque détail des moyens, lorsque nous rendrons compte de l'Arrêt qui interviendra.



MÉDECINE, CHIRURGIE.

Le Jeudi, 10 du préſent mois, M. *Duſſans*, Bachelier de la Faculté de Médecine de Paris, a ſoutenu ſous la Préſidence de M. *de l'Epine*, ancien Doyen, une Thèſe où l'on examine *ſi l'air eſt un aliment, un remède, & un poiſon.* Quiconque reſpire l'air tempéré de Vincennes, dit l'Auteur de la Thèſe, quiconque habite la côte de Chaillot, ou quelque autre bord délicieux de la Seine, n'a pas à regretter les arides ſommets des Alpes. Auroit-il plus de raiſon de deſirer le ſéjour de Liſbonne ou de Lima? Le ſol perfide de ces beaux lieux eſt par-tout entr'ouvert de ſoupiraux empoiſonnés. Je veux, ajoûte l'Auteur, vivre dans un air qui ne ſoit ni trop ſubtil, ni trop denſe, ni trop ſec, ni trop humide, & je bénis le Ciel de m'avoir fait naître dans Paris. Heureux qui peut y choiſir une demeure expoſée au levant & au midi, & s'y garantir des vents de l'Occident, plus encore de ceux du Nord. On doit ſurtout éviter le voiſinage du Corroyeur, du Teinturier, du Chandelier, du Boucher & du Poiſſonnier, qui tous altèrent l'air le plus pur, & y répandent le dégoût. La proximité des cimetières eſt encore plus à craindre. O cendres ſacrées de nos Peres, s'écrie l'Auteur, pardon ſi je conſeille de vous enlever du milieu de Paris, pour vous releguer vers le Nord au-delà de la Montagne de Montmartre. Vous y ſerez plus à l'abri des inſultes

de vos descendans, & vous nous laisserez jouir des bienfaits de l'air, qui étant par lui-même un aliment, & un reméde, devient un poison par les vapeurs étrangères dont il se trouve quelquefois chargé.

Le Sieur *Bonhomme*, Expert pour les Hernies, après avoir cherché à soulager celles du nombril par un bandage dont nous avons rendu compte, encouragé par le succès de ses premières recherches, vient d'en imaginer un pour les autres espéces de Hernies : ce bandage propre aux inguinales, a un écusson composé de deux piéces d'yvoire unies ensemble par une spirale cilindrique d'acier, fin, fort élastique, de cinq contours de la hauteur de deux pouces ou environ. Cette spirale est fixée par sa partie inférieure autour du mammelon de la piéce d'yvoire de dessous, & par sa partie supérieure à la surface extrême de la piéce platte de dessus qu'elle traverse, & où elle est fermement retenue par une clef à vis. Au moyen de ce ressort, les deux piéces d'yvoire s'approchent ou s'éloignent plus ou moins l'une de l'autre, & se prêtent aux différens mouvemens du corps, ce qui est très-essentiel pour ne point troubler la digestion, & ne point déranger l'œconomie animale. On a soin de varier les proportions de chaque écusson, suivant l'âge & la disposition des sujets, & on a ménagé dans ces piéces d'yvoire des arcades dont l'usage est pour la piéce supérieure de donner passage à une ceinture de cuir de veau douce & mollette, qui doit assujettir le bandage, & pour la piéce inférieure à laisser passer une corroye

étroite qu'on nomme *soucuisse*. Le tout est garni & matelassé suivant les inégalités des endroits où se fait la compression. La construction de ce bandage a mérité les suffrages de MM. *Dubourg*, *Baron*, *Morand*, *Thuraut*, *Hallé*, *Missa*, & autres Médecins de la Faculté de Paris, qui ont tous reconnu son utilité.

Le Sieur *Bonhomme* demeure rue Mâçon, près le Pont S. Michel.

ACADÉMIES.

L'Académie des Sciences, dont nous avons annoncé la rentrée le mois dernier, a proposé pour le Sujet du Prix de l'année 1760: *La meilleure maniere de lester & d'arrimer un Vaisseau, & les changemens qu'on peut faire en mer à l'arrimage, soit pour mieux faire porter le voile au Navire, soit pour lui procurer plus de vîtesse, soit pour le rendre plus ou moins sensible au gouvernail*. Le Sujet du Prix qui a été remporté cette année 1759, étoit: *L'Examen des efforts qu'ont à soutenir toutes les parties d'un Vaisseau dans le roulis & le tangage, & la meilleure maniere de procurer à leur assemblage la solidité nécessaire pour résister à ces efforts, sans préjudicier aux autres bonnes qualités du Vaisseau*. L'Académie des Sciences a partagé le Prix entre deux Mémoires qui lui ont été renvoyés. L'Auteur d'un de ces Mémoires n'a pas jugé à propos de se nommer; l'Auteur du second est M. *Grognard*, Constructeur des Vaisseaux du Roi à l'Orient.

L'Académie de Chirurgie a proposé pour le Prix de l'année 1760, le Sujet suivant : *Déterminer d'après une bonne Théorie, le traitement des fistules dans les différentes parties du corps.* On n'exige point que l'on traite de la fistule lacrymale, ni de celle du canal salivaire ; les Aspirans peuvent donc s'en dispenser, s'ils le jugent à propos.

L'Académie d'Architecture a marqué un tems à ses Elèves, pour travailler aux plans du Prix qui leur a été proposé. C'est la *Construction générale & détaillée d'une Académie à monter à cheval.* On renferme les Aspirans dans des loges séparées, pour empêcher toute communication.

COURS PUBLICS.

Les Etudians en Chirurgie, pour témoigner aux Professeurs des Ecoles de S. Côme, leur reconnoissance & leur satisfaction pour les utiles leçons qu'ils y reçoivent journellement, ont établi que quelques-uns d'entre les Elèves qui ont suivi chaque Cours, feroient, au nom de tous, un remerciment public en Latin ou en François, après la dernière Leçon de chaque Cours. C'est M. *Hévin*, premier Médecin de Madame la Dauphine, qui, l'an passé, reçut le premier ce tribut de reconnoissance. M. *Bousquet*, de Draguignan en Provence, Élève en Chirurgie à Paris, le complimenta par un Discours François à la fin de son Cours de

Thérapeutique ; cette convention, de la part des Elèves, a eu lieu depuis. Elle marque leur émulation qu'on ne peut trop exciter, puisque c'est le Public qui en doit recueillir le fruit. Le même M. *Bousquet* a prononcé dernièrement un Discours Latin à la fin du Cours d'Opérations de M. *de la Faye*, Démonstrateur Royal.

ASTRONOMIE.

La Comète, dont nous avons déja parlé dans nos précédentes Feuilles, continue d'être visible à la vûe simple. Dans la Feuille de Lundi dernier, nous avions terminé les observations faites sur cet Astre au 9 de ce mois ; depuis ce jour-là, le Ciel n'a pas permis de le revoir avant le 12, à cause des têms couverts. Le 12, à huit heures trois quarts, la Comète avoit de hauteur 28 dégrés environ au-dessus de l'horison ; elle ne se voyoit qu'avec peine ; la lumière de la Lune qui étoit dans son plein, avoit retréci considérablement les limites de sa lumière, empruntée du Soleil ; mais le 13, quoique le Ciel fût en partie couvert le soir, dans les intervalles des nuages, la Comète fut vûe & observée. Elle paroissoit beaucoup plus brillante que la veille. Le 14, le Ciel fut entièrement serein ; & la Lune ne devant se lever qu'après dix heures du soir, avant son lever, la Comète paroissoit assez brillante à la simple vûe, & égaloit les Etoiles de la même grandeur. Son noyau fut comparé avec un des fils d'un Micromètre

adapté à un Télescope newtonien de 4 pieds & demi de longueur ; & l'étendue du noyau fut trouvée de 27 secondes par la mesure que l'on fit ensuite de l'épaisseur de ce fil. Le 15, le Ciel étant le soir très-serein, la Cométe étoit assez sensible à la simple vue, sans cependant qu'on pût y distinguer l'étendue de sa queue ; mais au moyen d'une lunette d'un pied, qui étoit fort claire, la Cométe paroissoit distinctement : on y voyoit une queue dirigée à l'Orient ; & la lumière qui la composoit étoit extrêmement foible. On en mesura l'étendue qu'on trouva de 3 dégrés & un quart. Au Télescope de quatre pieds & demi de longueur, cette queue n'étoit point sensible ; on n'y remarquoit avec cet instrument, qu'une lumière fort étendue en rond, au centre de laquelle paroissoit le corps de la Cométe assez bien terminé. Le 16, le Ciel étant également serein, la Cométe fut observée jusqu'à son coucher qui n'eut lieu qu'à minuit. Elle avoit les mêmes apparences que la veille. C'est à M. MESSIER que nous devons ces observations. Ce jeune Astronome, chargé par le Ministre, des Observations Astronomiques dans l'Observatoire de la Marine, ne doit pas être confondu avec un autre M. *Messier*, dont nous avons parlé plus d'une fois dans notre Feuille, au sujet de plusieurs inventions utiles.



PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

L'ACADÉMIE Royale de Peinture & de Sculpture a reçu le 28 Avril M. *Caffiery*, Sculpteur, sur une figure de marbre, représentant un Fleuve; ouvrage qui a fait beaucoup d'honneur à cet Artiste.

LE même jour M. *Belle*, Inspecteur de la Manufacture Royale des Gobelins, a été agréé de cette même Académie, sur un Tableau représentant la profanation des Hosties arrivée dans l'Eglise Saint Merry; ce Tableau a été généralement approuvé de la Compagnie.

Ces Ouvrages seront exposés au Sallon du Louvre à la S. Louis prochaine.

ARCHITECTURE.

SUR l'annonce que nous avions donnée dans notre sixiéme Feuille, p. 88. d'une *Cheminée de Nancy*, exécutée en terre par le Sieur *Charles*, Sculpteur, grande rue du Fauxbourg S. Martin, près la Tête Noire, plusieurs personnes de distinction sont venues voir cette Cheminée, & en ont été si satisfaites, qu'elles lui en ont commandé de pareilles, & lui ont promis de nouvelles pratiques. Le Sieur *Charles* nous invite aujourd'hui d'avertir ceux qui voudront l'employer pour cet

objet, de vouloir bien ne pas attendre à l'hyver, parce que se trouvant alors surchargé d'ouvrage, il lui seroit impossible de contenter tous ceux qui auroient besoin de son service.

MÉCHANIQUE.

M. *Genneté*, premier Physicien de S. M. Impériale, se fera un vrai plaisir de continuer jusqu'à la fin du mois de Mai, les Expériences de sa *Nouvelle Cheminée*, à l'épreuve de tous le vents, approuvée par l'Académie des Sciences de Paris, & annoncée au Public par un Programme raisonné qui a été distribué pendant la Quinzaine de Pâques. Il fait ces Expériences *gratis* les *Mercredi* & *Samedi* de chaque semaine, depuis trois heures après midi jusqu'à cinq, dans une grande Salle, chez *Madame de la Cour, en descendant du Pont S. Michel, au coin du Marché-Neuf, à côté de la boutique du Sieur* Papillon, *Marchand Limonnadier*. Outre ces deux jours par semaine, les personnes distinguées qui souhaiteront voir ces mêmes Expériences, sont priées de le faire dire la veille chez M. *Watriguant*, *Officier de la Volaille*, *rue Pavée, près du Quai des Grands-Augustins*, *& vis-à-vis le Carosse de Rouen*, afin de pouvoir se préparer pour le lendemain après midi vers les quatre heures, ou selon que le tems leur sera plus commode, pourvû que ce soit toujours après midi, M. *Genneté* ne cherchant qu'à obliger le Public, en lui montrant des choses qui lui sont si nécessaires, il n'en reçoit d'argent en aucun cas.

Sa *Nouvelle Tête de Cheminée* garantit de la fumée à l'épreuve de tous les vents, tant directs que réfléchis, de l'ardeur du Soleil & de la pluie : on s'en assûre par le *Fait* dans une chambre commode ayant l'Expérience sous les yeux : M. *Genneté* s'en est assûré par la réussite d'un très-grand nombre de ces Têtes de Cheminées qu'il a fait construire en grand à ses propres frais, en différens Pays de l'Europe. Ceci regarde la fumée qui se refoule du haut vers le bas par les coups de vent ; & ce cas n'a pas lieu dans le calme pour les Cheminées qui ne tirent pas de bas en haut. Pour y remédier, M. *Genneté* donnera dans la description de sa *Nouvelle Cheminée* le moyen sûr : 1°. De faire déterminer la fumée du bas de ces Cheminées qui ne tirent pas, & de la faire monter jusqu'au haut dans quelque tems que ce puisse être, orageux ou calme : 2°. De donner de l'air à une chambre pour remplacer celui qui s'en échappe par la Cheminée avec la fumée ; & cet air en rendant l'équilibre à celui de la chambre, au lieu de la refroidir, il l'échauffera : 3°. D'empêcher la communication de la fumée d'une Cheminée chaude dans une voisine qui est froide, & d'avoir souvent de la fumée dans sa chambre dans le tems même qu'on n'y a pas de feu : 4°. D'allumer promptement le feu sous une Cheminée, sans avoir l'incommodité des premières fumées qui redescendent, inondent & infectent des appartemens quand on commence à allumer ce feu, & avant que la Cheminée soit échauffée : 5°. D'éteindre aisément & d'abord le feu qui viendroit à prendre à une Cheminée, &c. Tout ce détail est le résultat des Expériences faites en grand pendant un grand nombre d'années.

AGRICULTURE.

Le Bureau où se vend la préparation des Eaux salines, propres à féconder les terres, a été transporté de la rue des Petits-Champs où il étoit ci-devant, à la rue S. Honoré chez le Sieur *Godeau*, Distillateur; les Laboureurs sont invités à en faire usage, on leur offre les bouteilles de 6 l. 10 s. à 10 s. seulement la piéce, s'ils veulent promettre de bonne foi le quart que produira de plus chaque arpent semé avec préparation.

ŒCONOMIE.

Nous avons été mal informés dans notre dernière Feuille, au sujet du nouvel établissement fait dans la Ferme de Grenelle. Cet Article nous avoit été communiqué à l'insçu de M. de *Chamousset*, qui travaille avec autant de zèle que de lumières au bien de l'humanité; mais il le fait avec modestie. S'il rend compte au Public de ce qui l'occupe, ce n'est qu'autant qu'il croit que cela peut être utile à la Société, & qu'il en espère des lumières. Il nous prie donc d'avertir ici que l'établissement de Grenelle devant être de vingt-quatre Enfans, il attendoit qu'il y en eût au moins 16 pour en rendre compte au Public. A l'égard de ce que coûtera chaque Enfant, il est impossible de

rien ſtatuer juſqu'après l'expérience. Il s'agira de voir combien une femme peut ſoigner d'Enfans, ce que les Enfans boivent de lait, & mille autres détails de cette eſpéce. Tout ce que l'on peut dire maintenant, c'eſt que de pareils allaitemens ſeroient exceſſivement chers dans la Banlieue de Paris, & que ce qui ſe pratique à Grenelle, n'a pour objet que de faire revenir les parens de leurs préventions, & de donner un modéle qui puiſſe être ſuivi dans les Villages. Le Poële & le Moulin dont nous avons parlé, n'ont juſqu'ici rien d'extraordinaire. M. *Chamouſſet* ſe propoſe de tirer de ce Poële de grands avantages dans la ſuite.

INDUSTRIE.

On vient de nous communiquer un Mémoire manuſcrit, concernant une liqueur dont les avantages ſeront très-précieux, s'ils ſont réels. On aſſûre d'après des expériences réitérées, qu'elle diſſipe entiérement la puanteur que produit la vuidange des foſſes d'aiſance ; article très-important dans une Ville telle que Paris. L'Auteur du Mémoire obſerve, 1°. Que la vapeur des foſſes ſe trouvant abſorbée par ſa liqueur, les Ouvriers qui y travailleront ne ſeront plus expoſés aux accidens qui leur arrivent journellement, au point même qu'ils y perdent quelquefois la vie. 2°. Que les Locataires des maiſons où ſe fera la vuidange, & ceux des maiſons voiſines, non-ſeulement ne ſeront point incommodés de la mauvaiſe odeur, mais ne ſeront pas même aſſujettis à cacher leur

argenterie & leurs habits, ou à les faire transporter ailleurs. 3°. Que cette liqueur sera encore très-utile dans la chambre d'un malade pour en chasser le mauvais air occasionné, soit par la maladie, soit par ses suites. En mettant deux gouttes de la liqueur dans une pinte d'eau, un petit verre de cette eau jettée dans le bassin en dissipera l'odeur. Il y a lieu de croire que, si ces effets sont bien constatés, la Police obligera la Communauté des Vuidangeurs de faire l'acquisition de ce secret, ou du moins de faire usage de cette liqueur dont le prix sera très-modique. On se dispose à faire jouir incessamment le Public des avantages qu'elle peut procurer. Ceux qui voudront s'en servir avant ce tems, peuvent s'adresser à M. *le Mire*, chez le Sieur *Raymon*, Menuisier, rue Meslée, près la Porte S. Martin. Nous annoncerons bien-tôt une autre découverte du même Auteur encore plus importante.

Le desir de plaire a porté le goût de l'ornement dans les choses qui en paroissoient le moins susceptibles, on a imaginé depuis quelques années de border le papier à billet d'une vignette; mais on vient d'enrichir encore sur ces bordures. On trouve de ces papiers de toute grandeur, découpés, peints & dorés fort soigneusement sur les bordures, des enveloppes taillées & peintes en miniature; on trouve des petits coffres en écritoires fort galamment ornés, garnis de ces différentes especes de papiers plus ou moins enjolivés, chez le Sieur *Flot*, Marchand Papetier, rue S. Honoré, vis-à-vis les Quinze-Vingts.

LIVRES NOUVEAUX.

TRAITÉ des Commandes & des Réserves, ou des Provisions, des Bénéfices, &c. Par M. *Piales*, Avocat au Parlement. A Paris, chez *Briasson*, rue S. Jacques; *Desaint* & *Saillant*, rue S. Jean de Beauvais; 3 vol. *in*-12. 7 l. 10 s.

PRÉCIS de la Médecine pratique, contenant l'Histoire des Maladies dans un ordre tiré de leur siége; avec des Observations & Remarques critiques sur les Points les plus intéressans. Par M. *Lieutaud*. A Paris, chez *Vincent*, rue S. Severin; 1759, *in* 8°.

SECOND Mémoire sur l'inoculation de la petite vérole, contenant son Histoire depuis 1754. Lû à l'Assemblée publique de l'Académie des Sciences le 15 Novembre 1750. Par M. *de la Condamine*. A Genève; 1758, *in*-12.

MÉMOIRE dans lequel on prouve que *les Chinois sont une Colonie Egyptienne*, lû dans l'Assemblée publique de l'Académie des Inscriptions, le 14 Novembre 1758. Par M. *de Guignes*. A Paris, chez *Desaint* & *Saillant*, rue Saint-Jean de Beauvais; 1759, brochure *in*-8°. 1 l.

LE Spectacle du Feu Elémentaire, ou Cours d'Electricité Expérimentale, avec plusieurs additions.

Par M. *Rabiqueau*, Ingénieur, privilégié du Roi. A Paris, chez *Lambert*, rue & à côté de la Comédie Françoise. 1 vol. *in*-8°. broché, 6 l.

Essai sur l'Administration des Terres. A Paris, chez *J. T. Hérissant*, rue S. Jacques; 1759, *in*-8°.

Cours de Latinité consistant en 8 Cartes, qui toutes ensemble, n'excédent pas la grandeur d'une de nos Cartes ordinaires de Géographie, & qui toujours sous les yeux de l'Ecolier, sont la boussole qui régle sa marche. Ces Cartes représentent dans un modéle de chaque déclinaison, & de chaque conjugaison, tous les mots Latins réguliers qui se déclinent ou se conjuguent. On joint à ces Cartes une petite leçon qui se distribue chaque semaine, & dont le prix est de 5 s. La marche de ces leçons est telle que l'Ecolier va toujours agréablement, & sans nul obstacle qui l'arrête. On les trouve chez le Sieur *le Menu*, Marchand de Musique, rue du Roule, & chez l'Auteur, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue Percée.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Mich. *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quid quid agunt homines .... noſtri eſt farrago libelli. Juven.

Du Lundi 28 Mai
MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

DROIT.

ON plaide les Lundis & Mardis à la Grand-Chambre un Appel comme d'abus d'un Mariage dont les circonſtances ſont très-intéreſſantes. Les Avocats ſont d'une part M M. *Sionnet* & *Dominé*; & de l'autre MM. *Savin* & *Caillard*. M. l'Avocat Général *Seguier* portera la parole dans cette Cauſe.

Q

ASTRONOMIE.

La Comète dont nous rendons compte tous les huit jours, continue à être visible, & M. *Messier* observe sa situation toutes les fois que le Ciel le lui permet : depuis le 16 de ce mois, qui est le dernier jour que nous en avons parlé, elle a été vûe & observée par un Ciel entièrement serein jusqu'au 22, sans interruption. Cette Comète, qui est présentement éloignée de la terre de la distance qu'il y a de notre Globe au Soleil, diminue de beaucoup sa lumière, & la retrécit ; son noyau paroît beaucoup plus petit sans être déterminé. Elle se voit encore très-bien avec un Télescope Newtonien de quatre pieds & demi ; mais à la simple vûe elle ne se fait plus remarquer que foiblement ; ensorte que dans peu de jours elle ne sera plus visible de cette manière.

PHYSIQUE.

Un Amateur des Sciences nous écrit de Châlons, pour nous inviter à insérer de mois en mois dans nos feuilles les principales variations de l'Atmosphère en différens lieux, déterminées sur le Barometre & Thermometre. Il prétend qu'une suite d'observations Météorologiques, en donnant le résultat de la température des différens climats, ne se-

roit pas simplement un objet de curiosité ; ces observations continuées pourroient, dit-il, diriger plus sûrement les opérations de l'agriculture & aider à découvrir les causes des maladies épidemiques qui affligent de tems en tems quelques cantons ; il nous offre sur cet objet & sur quelques autres une exacte correspondance. Si quelques personnes entrent dans ces vûes & trouvent cet objet utile, nous ferons usage de ses avis ; nous sommes disposés à profiter de ceux que les personnes bien intentionnées voudront nous donner, pour procurer à cette Feuille le dégré d'utilité dont elle est susceptible, & qu'elle ne sçauroit avoir qu'avec le tems.

OPTIQUE.

QUELQUE surprenans que soient les effets des grands Miroirs concaves, qui brûlent par réflexion, les verres lenticulaires qui agissent par refraction ont l'avantage d'être plus commodes. Dans ceux-ci les rayons du Soleil réunis au foyer, peuvent se diriger dans un creuset ou sur tel autre support que l'on souhaite ; au lieu que les matières présentées au Miroir doivent être suspendues en l'air, ce qui gêne beaucoup l'opération. Mais les verres lenticulaires sont très-difficiles à travailler dans une certaine grandeur ; en voici un qui nous semble mériter l'attention du Public. M. *Aulas*, Avocat au Parlement, demeurant à Mâcon, l'a fait travailler avec soin. Il a trois pieds de diametre,

qui en font environ neuf de circonférence ; & une épaisseur proportionnée pour que le foyer qui a trois à quatre lignes, ne soit ni trop loin ni trop près, il est entre trois & quatre pieds de distance du verre. Les effets de cette lentille sont très-vifs ; elle enflamme, brûle subitement & avec violence les matières combustibles & les réduit en cendres fort promptement, surtout les végétaux ; à l'égard des matières incombustibles, métaux, minéraux, marcassites, pirites & autres fossilès, le verre les calcine, les vitrifie promptement, & les réduit dans un état de transparence plus ou moins nette, suivant leur différente nature. On peut au moyen de ces verres faire toutes sortes d'expériences en Chimie, d'autant plus facilement qu'on n'est pas exposé à la chaleur incommode d'un fourneau, & qu'on a des résultats plus sûrement & en moins de tems ; on peut y éprouver les métaux, les pierres précieuses & même les imiter. L'Auteur a fait en ce genre différentes expériences dont il donnera les détails : ceux qui voudront s'informer plus particulièrement sur cet objet, peuvent s'adresser à M. le *Gay*, à Paris, rue du Cherche-midi, près les Filles du bon Pasteur.

PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

Nous avons vû dans l'attelier de M. *Vien*, Professeur de l'Académie Royale de Peinture, un grand Tableau, auquel il donne actuellement les derniè-

res touches, & qui doit être exposé aux yeux des Amateurs dans le Sallon du Louvre à la S. Louis prochaine. Ce Tableau représente Jesus-Christ reconnu par les Pelerins d'Emmaüs au moment de la fraction du pain. Le Christ y paroît debout, vêtu d'un manteau, dont une partie relevée laisse voir son corps. Monsieur *Vien* a fait partir du corps glorieux du Sauveur toute la lumiere qui éclaire le Tableau, & va en s'affoiblissant à mesure que les objets s'éloignent de ce centre de lumiere. Un des Pelerins prosterné aux pieds du Christ, l'adore ; l'autre resté près de la table, est dans une attitude qui témoigne la plus respectueuse admiration. Un jeune Serviteur placé derrière lui, offre un caractere d'étonnement différent, & sert à faire saillir les Figures principales posées sur le devant du Tableau. Ces Figures sont de la plus belle forme : les têtes sont bien caractérisées ; toutes les parties dessinées avec cette correction que l'on reconnoît dans les Ouvrages de M. *Vien*. Ce Tableau fait un grand effet de lumiere.

M. *Daullé*, Graveur du Roi & de l'Académie Impériale d'Ausbourg, si connu par ses grands talens pour le portrait, vient de mettre au jour deux belles gravures, dont l'une est la vûe de Rome ancienne, & l'autre la vue de Rome moderne, d'après les Tableaux peints à Rome, par M. l'Allemand, l'un des plus grands Peintres en ce genre. Ces Tableaux sont dans le Cabinet de M. *de Dammery*, Officier aux Gardes Françoises, excellent Connoisseur. Le prix de chaque Estampe est de

2 liv. On a depuis peu du même Auteur, une Estampe représentant *Jupiter, sous la forme de Diane, amoureux de Callisto*, gravée d'après un Tableau du *Poussin* du Cabinet de M. le Baron d'*Holback*, & qui est un des plus beaux Tableaux de ce Maître. Le prix est de 4 liv. Plus *les Plaisirs Flamands*, d'après un Tableau de *Teniers* du même Cabinet; le prix est de 3 liv. Plus *la Ménagere Flamande*, aussi d'après *Teniers*, du Cabinet de M. de... Le prix est de 3 liv. M. *Daullé* qui demeure rue du Plâtre S. Jacques, donnera incessamment deux nouveaux morceaux d'après M. *Vernet*, & qui seront exécutés avec tout le soin possible.

M. le *Mire*, Graveur, rue S. Jacques, vis-à-vis le Collège du Plessis, a fini tout recemment une Marine représentant la vûe du Bassin & de la Ville de Bruges, d'après le tableau de *Minderhout*, Peintre Hollandois, qui est au Cabinet de M. de la *Bourdonnais*, Conseiller d'Etat. Le prix est de 3 livres.

MUSIQUE.

Le sieur *Rol*, Luttier, à Paris, Cour du Prieuré de S. Martin des Champs, a inventé une nouvelle façon de construire les Violons connus sous le nom de *Violons d'Amour*. Selon sa nouvelle méthode, les cordes de fil de laiton sont accrochées à de pe-

tits pitons sous le manche du Violon, immédiatement à la suite des chevilles, & se montent à l'extrêmité opposée avec des vis d'acier, rangées sur deux colomnes horisontales; cette disposition est précisément le contraire de l'ancienne. On assure que cette pratique rend le Violon beaucoup plus aisé à accorder, & que les cordes de fil de laiton sont moins sujettes à se casser ou à se détendre, étant devenues plus courtes de près de six pouces. Elles ont encore l'avantage de pouvoir se monter d'un ton plus haut que le ton ordinaire. Le prix de ces Violons est le même qu'il étoit avant ce changement.

ŒCONOMIE.

On ne trouve aujourd'hui presque plus de courbes naturelles pour les Vaisseaux, & l'on est contraint de n'en employer que de factices, jusques dans la construction des Bateaux mêmes. Ces courbes factices manquent pourtant de solidité, mais on ne peut faire mieux; il seroit donc bien important de procurer l'abondance de ces pièces si nécessaires & si rares dans la Marine Royale & particulière. Un citoyen zélé pour le bien public nous assure que rien n'est si facile que d'avoir des courbes de brin en telle quantité qu'on voudra, & qui auront toute la résistance possible. Pliez, dit-il, & assujettissez de jeunes Chênes à tel dégré d'arcquement qu'il vous plaira; ils n'en croîtront pas moins sans défectuosité; vous aurez des cour-

bes de bon brin; & le bénéfice sur la vente augmentera au moins du double. Tous les arbres dont on les tiroit ci-devant étoient seulement tortus & viciés, & ces courbes étoient presque d'aussi mauvais acabit que celles de branchages, lesquelles sont toujours foibles & de peu de durée. Ceux qui souhaiteront sur cet objet des Instructions plus étendues pourront se les procurer par la voie de l'Imprimeur de cette Feuille.

COMMERCE.

La Manufacture Royale de Sceaux-du-Mayne, près Paris, a établi depuis peu un Magasin, rue S. Honoré, proche celle de l'Echelle, tenu par le Sieur *Chapelle*, Garde-Magasin. On y trouvera un assortiment complet de toutes sortes de Fayances & Cristaux; les Pots à Oille, Terrines, Soupières sont variés sur différentes formes, d'après les meilleurs modéles, & peints avec régularité. On y voit des hures de sangliers, des choux, des artichaux, des fruits de toute espéce, de très-beaux vases dorés & sculptés, des figures de toute façon pour les desserts, des corbeilles, &c. le tout dans le goût le plus nouveau, & à un prix fort raisonnable.

Le Sieur *Aubert*, rue S. Jacques, a entrepris une fabrique de Toiles lisses, sur lesquelles il fait appliquer divers desseins de drap fin haché. Ces Toiles, très-différentes des Tontis, font de fort jo-

lies tentures, & ſont fort ſupérieures aux papiers d'Angleterre qui doivent être collés ſur toile, & occaſionnent encore les frais des chaſſis. Elles ſont d'ailleurs d'un prix médiocre, & ne coûtent que 3 l. l'aune.

MÉCHANIQUE.

Le ſieur *Songy* dont nous avons déja fait mention a conſtruit le modéle d'un petit Chariot qu'il nous a fait voir, & que nous croyons pouvoir trouver place ici. Un grand balancier ſur lequel un homme aſſis dans le Chariot appuye le pied, ſuffit pour faire faire à la Voiture trente à trente-cinq pieds de chemin à chaque mouvement. Ce balancier en s'élevant, fait mouvoir une roue à dents, chargée d'un cordage tourné autour de l'eſſieu; porte les roues du Chariot; l'eſſieu tourne par le mouvement que lui imprime le balancier, & fait tourner les roues qui ſont attachées fixement à l'eſſieu. Cette machine nous a paru ſimple & ingénieuſe; le mouvement en eſt rendu facile par la longueur du lévier. Nous ne ſçaurions aſſurer qu'exécutée en grand elle fit le même effet que donne le petit modéle; mais nous préſumons que l'uſage de ce lévier perfectionné peut produire de grands effets en méchanique.

INDUSTRIE.

Le sieur *Houel*, Maître Chaudronnier, à Paris, dans le Marché-Neuf, aux trois Caffetières du Levant, a imaginé une espèce de Fauteuil à jet-d'eau, qui peut servir de demi-Baignoire, & dont l'usage sera très-commode pour les Dames. Nous croyons devoir à cette occasion réveiller l'attention du Public sur l'Industrie du sieur *Houel*, qui est l'Inventeur des Fontaines doublées de plomb laminé, tant sablées, que non sablées ; pratique qui les garantit du verd de gris, & dispense de les faire jamais étamer, l'eau ne pouvant toucher le cuivre en aucun endroit, pas même au robinets qui sont de plomb ; les boisseaux sont d'une matière extrêmement dure, & dans laquelle il n'entre point de cuivre ; toutes ces précautions ont été très-approuvées par l'Académie des Sciences. Ces Fontaines ont deux robinets : l'un placé à l'ordinaire, sert à tirer l'eau : l'autre qui est en dessous, s'ouvre pour faire sortir le limon qui s'y dépose, en jettant par la ventouse quelques potées d'eau dans la Fontaine. On peut, par ce moyen la laver sans la déplacer ; ce qui la garantit des chocs. Le sieur *Houel* fait aussi des Fontaines avec une espèce de siphon à plusieurs ouvertures en dedans, au moyen duquel on tire toujours l'eau la plus reposée ; ce qui procure, à peu de chose près, le même avantage que les Fontaines sablées, sans en avoir la cherté. On trouvera chez-lui toutes sortes de bai-

gnoires avec un cylindre pour faire chauffer l'eau très-promptement. Ces baignoires se louent à ceux qui ne veulent pas faire la dépense de les acheter.

PARIS est en possession de jouir de tout ce que la Province ou l'Etranger peuvent fournir de délicat : ce qui ne peut y être apporté est bientôt imité par nos industrieux Artisans : le sieur *Gruel* demeurant rue de l'Oursine, prétend avoir le secret des fameux Biscuits du Havre de Grace ; c'est aux Sensuels, qui ont fait le voyage, à juger si ces nouveaux Biscuits ont la même finesse que ceux du Havre si renommés.

ON trouve aussi, rue S. Sauveur, des Fromages d'Angleterre, de la Province de Chester, d'une excellente qualité ; ils sont nouvellement arrivés de Dunkerque & se conservent longtems dans leur bonté.

SECRET IMPORTANT.

NOUS avons promis dans notre derniere Feuille, page 238. d'annoncer une découverte très-importante. Elle consiste en une liqueur propre à éteindre le feu. Il n'en faut que deux pintes pour arrêter un Incendie, qui n'auroit pas encore fait un progrès considérable. Il suffit pour cela de se servir d'un linge ou d'un balay de crin, imbibé de cette liqueur, sans qu'on puisse craindre que le linge ou

SATYRE sur la corruption du goût & du style. A Liége, chez *Pouben de Courbeville*, Libraire, à l'Homme Sauvage; 1759, *in*-8°. 1 l.

LE Paysan parvenu ou les Mémoires de M*** Sixiéme, septiéme & huitiéme parties. A la Haye, chez *Henry Scheurleer*, *F. Z.* Imprimeur-Libraire; 1756. A Paris, chez Madame *Damonneville*.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Mich. *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quid quid agunt homines .... nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 4 Juin
MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

DROIT.

NOUS avons rendu compte de la Contestation élevée au sujet du Testament Olographe de M. l'ancien Evêque *de Mirepoix*. Ce Prélat, comme nous l'avons dit, après plusieurs legs particuliers, laissoit aux enfans de son neveu, & à ceux de sa niéce, une somme de seize

mille livres à partager entre les deux familles, sans que les uns ni les autres pussent se porter héritiers. Dans le cas où sa fortune seroit encore moins considérable qu'il ne le pensoit, il prioit son Exécuteur Testamentaire de faire, suivant sa sagesse & sa justice, une diminution sur chacun de ces legs, en faveur des Pauvres honteux; & dans le cas contraire, de leur distribuer le *surplus* de ses biens, après tous les legs remplis. Cette Cause ayant été portée aux Requêtes du Palais, il est intervenu Sentence qui a envoyé les Héritiers en possession de tous les biens de la succession du Testateur, en délivrant à l'Exécuteur Testamentaire une somme de seize mille livres pour être distribuée aux Pauvres honteux. Cette Sentence vient d'être confirmée par Arrêt de la Grand-Chambre. Ce Procès a été plus amplement détaillé dans nos Feuilles, page 50. Nous nous ferons un devoir de rapporter ainsi, autant que faire se pourra, le jugement de toutes les Causes que nous aurons annoncées.

MÉDECINE, CHIRURGIE.

Un enfant âgé d'environ huit ans, fils de M. . . . . Fermier Général, avoit été inoculé jusqu'à trois fois de suite, parce que les premieres insertions ne produisoient rien, & que l'éruption ne se manifestoit point. Elle parut enfin; elle étoit bénigne, & en termes de l'Art, discrette; c'est-

à-dire, qu'il y avoit peu de boutons, qu'ils étoient gros, d'un bon caractère; de sorte qu'ils sont parvenus à suppuration, sans aucun accident grave. Malgré les espérances qu'avoit données l'état du malade, il est mort tout-à-coup, lorsque le tems de la dessication approchoit. La surprise causée par un événement si fâcheux & si imprévu, a déterminé à faire l'ouverture du cadavre, surtout de la tête, où l'on soupçonnoit un épanchement de sang, cause ordinaire des morts subites. Nous espérons pouvoir rendre compte des observations faites lors de cette ouverture, en présence de plusieurs Médecins de la Faculté de Paris, & autres. Nous pouvons dire dès-à-présent que cet accident n'a point encore déconcerté les Partisans de l'inoculation.

COURS PUBLICS.

Le Cours de Chimie, commencé le 12 du mois dernier, au Jardin des Apotiquaires, rue de l'Arbalêtre, Fauxbourg Saint Marcel, se continuera ce mois ci; on y démontre aux Etudians en Chimie les principes de cet Art, & l'on fait devant eux toutes les opérations qui peuvent servir à établir ces principes.

PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

L'IMITATION de la belle Nature, objet que se propose le Peintre, exige un tems d'étude & des soins que les femmes du grand monde ne sçauroient donner. La vivacité de leur esprit qui les rend capables de saisir les formes & le coloris, les enlève aussi à tout genre d'application. Plusieurs d'entr'elles seroient cependant charmées de pouvoir rendre avec facilité, & sans beaucoup de travail, divers objets agréables, soit en fleurs, soit en animaux, sur une toile ou sur une étoffe. La Demoiselle *Smith*, Allemande, offre à nos Amatrices de leur abréger prodigieusement la route qui conduit à ce talent; en trois leçons, elle met ses Ecolières en état de peindre fort correctement sur quelqu'étoffe que ce soit toutes sortes de fleurs, papillons, &c. soit pour robes, paniers à ouvrage, nœuds d'épées, & autres. Elle ne prend que 24 l. & répond du succès & du progrès de celles qu'elle enseigne. Sa demeure est sur l'aile du Pont-Marie, Place aux Veaux. Elle a déja formé nombre d'Elèves parmi les femmes les plus occupées, & les moins sédentaires; elle ira donner ses leçons chez toutes celles qui lui feront l'honneur de la mander.

M. *CHARDIN*, Professeur de l'Académie Royale de Peinture, vient d'achever deux Tableaux de fruits, de 18 pouces de largeur sur environ 15 de

hauteur. L'un de ces Tableaux repréſente un panier de prunes poſé ſur une table; on voit à côté du panier un gobelet à moitié plein d'eau, qui offre deux ſortes de tranſparences parfaitement rendues : ſur le devant de la table ſont deux cerifes, un noyau de ceriſe & deux amandes en brou : le pendant eſt un panier rempli de pêches & de raiſins muſcats rouges & blancs ; un ſceau de criſtal plein d'eau, & un verre renverſé dans ce ſceau, préſentent des effets de lumière qui trompent l'œil. Ces deux Tableaux, qui ſont de la plus grande vérité, ſont actuellement dans le Cabinet de M. l'Abbé *Trublet*; ſon goût pour les Arts & ſon urbanité le porteront ſans doute à les laiſſer voir aux Amateurs.

On vient de faire à S. Sulpice, à l'Autel de la Chapelle des Catéchiſmes, une réparation qui nous donne occaſion de parler des cinq beaux Tableaux dont elle eſt décorée : on y voit deux Tableaux de Monſieur *Pierres*, dont l'un eſt la Fuite en Egypte, l'autre la Préſentation au Temple ; un troiſiéme de Monſieur *Vanloo*, qui repréſente l'Adoration des Anges; M. *Halley*, qui a auſſi peint le plafond, eſt l'Auteur du 4e tableau qui repréſente Jeſus-Chriſt ordonnant aux Apôtres de laiſſer venir à lui les enfans. Le dernier eſt de M. *Frontier*, c'eſt Notre-Seigneur prêchant les Phariſiens. Ces cinq Tableaux ſont dans la grande manière, & méritent qu'on aille voir cette Chapelle où ils ſont ignorés de nombre d'Amateurs.

M. *DESHAYS*, agréé avec tant d'éclat à l'Académie Royale de Peinture, sur un Tableau, dont le sujet est le Martyre de S. André, vient de donner à cette Académie le tribut qui est en usage pour les Réceptions. Ce dernier Tableau, qui représente le corps d'Hector, conservé par Venus sur le rivage, a confirmé les hautes espérances que l'on avoit conçues de son Auteur. Les trois états principaux de la Nature humaine y sont présentés dans des situations où les plus grandes difficultés du dessein arrêteroient peut-être bien des Maîtres en cet Art. La science magique du coloris y est déployée avec autant de force que d'intelligence. Enfin le Public, & principalement tous les Connoisseurs, qui verront ce Tableau à la prochaine exposition du Sallon, conviendront qu'il faudroit être outré dans les expressions pour rendre une justice exacte aux talens de M. *Deshays*, & féliciteront sans doute le célèbre M. *Boucher*, son beau-pere, d'une adoption si consolante pour lui, & si heureuse pour tous ceux qui s'intéressent aux progrès de cet Art en France.

Nous avons vû dans l'Attelier de M. *Danse*, Peintre, Sculpteur & Marbrier, demeurant rue Meslée, près la Porte S. Martin, plusieurs morceaux estimables & curieux; des Crucifix d'après *Girardon*, très-bien exécutés, dont la Croix & le Christ sont d'une même piéce de marbre blanc; d'autres dont le Christ est de marbre blanc, & la Croix de marbre noir, ce qui fait un bel effet; un Tableau dont le fond, les figures & le cadre

ſont de marbre de pluſieurs couleurs ; des écritoires d'un goût nouveau ; des tabagies en forme de coffre d'Autel ; des tabatières de marbre fin de différentes formes, auſſi tranſparentes que l'écaille, & d'un coup d'œil plus agréable, par la grande variété des couleurs, & par les brillans qui s'y trouvent naturellement. La légereté de ces tabatières eſt telle qu'elles ſurnagent dans l'eau, lors même qu'elles ſont ſurchargées du poids de deux écus de 6 liv. On trouve chez le même Artiſte, pour la décoration des appartemens, une grande quantité de Sculptures en marbres, dont quelques-uns ſont très-rares.

M. *DESMARTEAUX*, vient de graver dans le goût du crayon, & d'après un Deſſein de M. *Carles-Vanloo*, une figure, qui, au jugement des Connoiſſeurs, eſt un morceau excellent, & le meilleur qui ſoit encore ſorti des mains de cet Artiſte. Le prix de l'Eſtampe eſt de 1 liv. & la demeure du Graveur eſt rue de la Pelleterie, à la Cloche.

ASTRONOMIE.

La Cométe continue toujours à paroître depuis le 12 de ce mois, qui eſt le dernier jour où nous en avons parlé : elle a été viſible par un Ciel entièrement ſerein juſqu'au 28, ſans interruption. Chaque jour, M. *Meſſier* en a déterminé la ſituation : ce qui, depuis le 12 de ce mois,

jusqu'au 28, a produit une très-belle suite d'observations, non interrompues, & qui sera très-utile pour déterminer les élémens de la théorie de cette Comète dans cette dernière apparition.

Son mouvement est extrêmement rallenti, & dans peu de jours il sera tellement diminué, qu'elle paroîtra comme stationnaire. La grande distance où elle se trouve à présent de la terre & du Soleil, fait que depuis plusieurs jours on ne l'apperçoit plus à la simple vûe ; mais au moyen du Télescope de quatre pieds & demi, dont nous avons déja parlé, on la retrouve encore assez sensible, & au moyen de cet instrument, on a pû déterminer sa position dans le Ciel. La queue dont elle est accompagnée, qui paroissoit très-foiblement il y a quelques jours, n'est plus sensible même avec la lunette d'un pied, avec laquelle on avoit jusqu'à présent observé sa direction.

PHYSIQUE.

On propose un secret, pour avoir dans un appartement des fleurs de toute espéce, au plus fort de l'hyver. Ces fleurs seront dans des caisses qui pourront se placer sur des chambranles de cheminées, sur des commodes, &c. & auxquelles on donnera telle forme qu'on jugera à propos ; suivant la place qu'on voudra leur faire occuper. Ces

Parterres factices que l'Auteur, dans un Mémoire manuscrit qu'il nous a communiqué, appelle des *Parterres Physiques*, seront cultivés, dit-il, par deux moyens analogues. Le premier consiste dans une terre de composition; le second, dans le dégré de chaleur qu'on donnera à l'eau qui remplira une partie de la caisse, pour imiter l'action du Soleil. La caisse aura donc deux parties; l'une extérieure qui contiendra la terre composée, dans laquelle seront les oignons des fleurs; l'autre intérieure qui recevra l'eau chaude. La construction des caisses sera telle qu'on évitera de rien salir dans l'appartement, soit en vuidant leur eau, soit en les arrosant. Chacune de ces caisses pourra recevoir un dégré de chaleur différent; sçavoir, celui de l'eau bouillante, celui de l'eau bien chaude, ou celui de l'eau simplement tiéde; d'où il résulte que, malgré la rigueur de la saison, il sera facile de rassembler dans le même tems, les fleurs qui ne sont naturellement produites que dans leur tems propre. Ainsi, dit l'Auteur, l'Art pourra donner un spectacle que refuse la Nature elle-même. Nous ignorons si ce secret est plus efficace que les moyens connus; mais s'il se trouve un certain nombre de personnes qui veuillent s'en instruire, elles pourront, sans prendre aucun engagement de souscription, donner leurs noms chez l'Imprimeur de cette Feuille. L'Auteur y déposera alors quelques-unes de ces caisses, & détaillera dans un avis imprimé, tout ce qui est nécessaire pour la culture de ces Parterres. Il assûre même que son secret pourra procurer des fruits aussi bien que des fleurs.

HORLOGERIE.

Les Amateurs des Arts sont invités à voir une nouvelle Horloge remarquable par la perfection de l'Ouvrage, & la singularité des effets. Elle est contenue dans une boëte ornée de Sculpture, Peinture & Dorure, de symboles & d'attributs, surmontée d'une urne en porphire, sur laquelle paroissent les heures & les minutes.

Une personne de la Cour, pour qui elle est faite, a permis qu'elle demeurât encore quinze jours chez M. *le Paute*, Horloger du Roi, Place de la Croix Rouge.

M. *Jodin*, Horloger du Roi, demeurant rue de Seine, Fauxbourg Saint-Germain, a trouvé le moyen de faire aller une montre pendant trente-deux jours, sans la remonter. Il n'a rien ajoûté au volume ordinaire, & a même donné au mouvement plus de régularité & de perfection. Une étude profonde de son Art lui a fait voir l'inutilité de certaines piéces qu'on avoit toujours cru indispensables, & leur suppression lui a fourni l'espace nécessaire pour opérer ce chef-d'œuvre d'Horlogerie, qui jusqu'à nos jours, avoit été jugé impossible. Cet habile Artiste a promis de nous donner incessamment l'exposition du méchanisme de cette nouvelle montre.



AGRIÇULTURE.

On nous écrit une Lettre que nous croyons devoir publier, parce qu'elle contient les vûes d'un excellent Citoyen, & d'un ami de l'humanité.

Je vous adresse, Messieurs, par préférence, quelques Observations, pour les communiquer au Public, si vous les croyez capables de produire un bon effet. J'étudie l'Agriculture depuis bien des années, & je l'ai pratiquée, j'ose le dire, avec succès & avec profit. Cette Science, la première de toutes, & la plus riche source des biens les plus solides, est, à la vérité, plus cultivée de nos jours qu'elle ne l'a été autrefois parmi nous; mais ses préceptes se trouvent épars dans un grand nombre d'Ouvrages, dont l'acquisition est coûteuse; elle n'est encore par conséquent que dans la tête d'un petit nombre de Particuliers qui ne peuvent la répandre autant qu'il le faudroit. Pour l'étendre au loin, voici ce que je propose:

Que l'Académie des Sciences publie un Prix considérable pour quiconque fera le meilleur & le plus court Ouvrage sur les principes & les pratiques de l'Agriculture.

Il faudra beaucoup de talens & de connoissances pour réussir dans la composition de cet important Abrégé; mais l'Auteur sera aidé d'une multitude d'excellens Ouvrages; on peut même réu-

nir tout ce qui ſe trouvera d'eſſentiel dans les morceaux qui auront concouru, & en faire faire une plus parfaite rédaction par un homme profond dans cette matière.

Le deſir de ſe faire un grand nom, d'être le bienfaiteur du genre humain, peut enfanter ce chef-d'œuvre, & les récompenſes de l'Etat peuvent encore ajoûter au zéle du Citoyen.

Ce Livret, qu'on pourroit appeller *le Manuel du Cultivateur*, doit être fort intelligible, même aux gens les plus ſimples; il doit contenir toutes les inſtructions néceſſaires pour les ſemailles, engrais, inſtrumens, taille, enture, population des beſtiaux, de la volaille. &c. & tout cela doit être clair, précis, & à l'uſage des gens de la Campagne, qui, faute de lumières & de réflexions, ne comprennent ſeulement pas qu'on puiſſe perfectionner leurs travaux & manutentions. Cet abrégé, réduit à cette forme, doit être prodigieuſement multiplié, & envoyé aux Seigneurs réſidans dans leurs Terres, aux Curés, aux Fermiers, aux Maîtres & Maîtreſſes d'Ecole des Villages, pour y être diſtribué à tous les Cultivateurs; les enfans apprenant à lire dans ce Livre, s'inſtruiroient dès le bas âge, & prendroient goût pour l'Agriculture, cet Art primitif & divin, d'où découlent toutes les richeſſes. Les chefs de famille & autres perſonnes ſenſées s'entretiendroient de la nouvelle méthode, & tout le monde concoureroit à la perfection, & à la plus grande utilité de ce Manuel. On le verroit bien-tôt traduit dans toutes les langues, & la France auroit l'honneur d'avoir

éclairé les Nations sur l'objet le plus important dans toutes les Sociétés, honneur bien supérieur à celui de tracer la marche d'une Cométe ou de nous apprendre les propriétés de toutes les courbes imaginables. Si cet avis est accueilli, j'ai d'autres vûes que je pourrai vous communiquer, Messieurs, sur des objets aussi nécessaires, comme la population, &c.

INDUSTRIE.

La franchise dont jouit le Fauxbourg S. Antoine, y fait germer tous les jours quelque nouvelle branche d'Industrie. Il s'y est établi depuis peu, rue de Charenton, proche la rue Saint-Nicolas, une Manufacture de Velours de Laine damassés que nous croyons devoir annoncer au Public. Ces Etoffes sont très-belles en tapisseries, & propres à faire des lits, des paravents, des tapis, des écrans, des devants d'Autel, &c. Il y en a de toutes couleurs, en vert, en jaune, en bleu, en cramoisi, en violet; on en trouvera divers modéles à la Manufacture, où l'on a soin d'employer les Desseins les plus nouveaux.

SECRET IMPORTANT.

Nous annoncions dans la Feuille précédente, page 253. la découverte d'une Eau propre à étein-

dre les incendies, & dont les effets étoient attestés par des Témoins respectables. Nous pouvons dire aujourd'hui, que nous en avons vû nous-mêmes l'expérience. Lundi dernier, on alluma devant nous, & en présence de plusieurs personnes de distinction, un feu composé d'un foudre d'huile, gaudronné en-dedans & en-dehors, que l'on entoura de fagots, & dans lequel on jetta beaucoup de menu bois, de la poix-résine, & de la filasse mêlée avec du gaudron. Lorsque le tout fut bien enflammé, M. *Soubeyran de Montesorgues* attaqua le feu avec un balay de crin trempé dans sa liqueur, & nous lui devons ce témoignage que dès le premier coup de balay, il ne resta pas une étincelle dans l'endroit où il avoit porté. Le balay s'étant cassé, le reste fut éteint avec un morceau de grosse toile imbibé de la liqueur; & ce fut l'affaire de deux minutes. Le petit accident du balay cassé a servi à prouver encore mieux la bonté du secret; car, quoique ce balay, en se cassant, fût tombé dans le tonneau, c'est-à-dire, dans l'endroit où le feu étoit le plus ardent, nous avons remarqué que le crin n'étoit nullement endommagé. L'Auteur nous a d'ailleurs fait observer que sa liqueur avoit été préparée à la hâte, & qu'elle avoit des effets encore plus sûrs & plus prompts, lorsqu'on avoit eu le tems de la distiller. Il nous paroît qu'il seroit important, pour toutes les Villes, d'avoir toujours une assez bonne provision de cette liqueur, avec une certaine quantité de toiles & de balays.

LIVRES NOUVEAUX.

Traité des Tumeurs & des Ulcères, où l'on a tâché de joindre à une Théorie solide la pratique la plus sûre & la mieux approuvée; avec deux Lettres sur la composition de quelques remédes dont on vante l'utilité, & dont on a caché la préparation; & sur la nature & le succès des nouveaux remédes qu'on propose pour la guérison des Maladies Vénériennes. *Ego fateor me ex eorum numero esse conari qui proficiendo scribunt & scribendo proficiunt.* August. Epist. 143. n°. 3. deux volumes *in*-12. A Paris, chez *Cavelier*, rue S. Jacques, au Lys d'or.

La Vérolette, ou petite Vérole Volante, en deux parties; par M***. Avec cette épigraphe; *Natura nusquam magis quàm in minimis tota est. Plin.* A Paris, chez *L. Ch. d'Houry*, rue de la Vieille Bouclerie, au S. Esprit & au Soleil d'or; 1759. Avec Privilége du Roi. Brochure *in*-12.

Dissertation sur l'Inscription de la Maison carrée de Nismes. 1 vol. *in*-8°. A Paris, chez *Tilliard*, Libraire, Quai des Augustins, à S. Benoît.

Recherches sur les Langues anciennes & modernes de la Suisse, & principalement du pays de Vaud. Par *Ellie Bertrand*, des Académies de Berlin, de Gottingue, de Leipsic, de Mayence, &c. A Genève, chez *Claude & Antoine Philibert*, & à Paris, chez *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à

côté de la Comédie Françoise, *in*-8°. broch. 1 l. 4 s.

Lettre d'un Subdélégué à un Intendant de Province. A Paris, 1759.

Essai de Politique & de Morale calculée. Tome premier.

. . . . Ausus se credere cælo
Insuetum per iter gelidas.
Navit ad arctos.
Æneïd. lib. VI. 1759.

Abrégé portatif du Dictionnaire Géographique *de la Martinière*, tome premier & second qui se relient en un volume. A Paris, chez *le Mercier*, *Boudet*, *Leprieur*, rue S. Jacques, *Desaint & Saillant*, rue S. Jean de Beauvais, *Durand*, rue du Foin, *Vincent*, rue S. Severin.

Lettre à M***. sur le bonheur.

Réponse du Correspondant à son Banquier; 1759.

Ode sur la mort de Son Altesse Royale Madame *La Margrave de Bareith*. in-8°. 1 l. 4 s.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Mich. *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quidquid agunt homines . . . . nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 11 Juin
MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

THÉOLOGIE.

RETRAITE publique, ouverte Lundi 11 Juin, à la Maison de S. Lazare, du Fauxbourg S. Denis, pour le Jubilé actuel. On y trouvera toutes les Instructions nécessaires pour passer utilement le tems de ces Retraites.

S

DROIT.

Le Sieur *Cartier*, Garde de la Forêt de Compiégne, fidéle à remplir les fonctions de son ministère, s'étoit attiré plusieurs ennemis; les uns parce qu'il avoit fait des rapports contre eux en différens tems, pour des délits commis dans cette Forêt; les autres, parce qu'ils étoient parens ou alliés de ceux qu'il avoit été obligé de dénoncer. Tous se sont réunis pour le perdre. On s'est inscrit en faux contre deux Procès-verbaux des 8 & 10 Juin 1758, faits contre les nommés *Poulletier* & *Hérisson*, bannis alors de la Forêt de Compiégne pour de pareils délits. On a prétendu que le premier étoit dans son lit malade, le jour & à l'heure même indiqués par le Procès-verbal, & que le second avoit été vû à la même heure indiquée, à la porte de sa maison. Plusieurs témoins, proches parens des Accusés, ou dénoncés eux-mêmes par le sieur *Cartier*, ont en effet déposé de l'*alibi*; & sans faire attention ni à la qualité des témoins, ni à la nature des faits, on a condamné le Sieur *Cartier* aux Galères, comme ayant faussement & méchamment fait ces Procès-verbaux & Rapports. Le Sieur *Cartier* a appellé de cette Sentence au Siége général de la Table de Marbre du Palais, à Paris. Telle est la substance d'un Mémoire en forme de Requête, écrit avec beaucoup de précision & de sagesse, par M. *Mannory*. Sur cette Requête, Jugement au Souverain du 31 Mai dernier,

qui décharge l'Appellant de l'accusation contre lui intentée, condamne *Hérisson* par corps en 400 l. de dommages & intérêts, & réparations civiles, & en tous les dépens des causes, tant principales que d'appel; ordonne que l'Arrêt sera imprimé & affiché aux dépens dudit *Hérisson*.

MÉDECINE, CHIRURGIE.

Nous avons promis, dans notre précédente Feuille, de rendre compte de ce qu'on auroit trouvé à l'ouverture du corps du fils cadet de M. *de Case*, Fermier Général, mort à l'âge de cinq ans, & non de huit ans, comme nous l'avions dit. Cette opération s'est faite par M. *Silvy*, Chirurgien, en présence de MM. *Boyer*, *Lorry*, *Petit*, le fils, & *Hosty*, Médecins, & *Guerin*, Chirurgien. Le Rapport vient d'en être publié. Il résulte de ce Rapport que cet enfant est mort d'un épanchement de sérosités dans le cerveau, occasionné par une chûte qu'il a faite durant sa maladie. On a aussi publié une Information de témoins faite pardevant le Commissaire *Chenu*, laquelle constate que plusieurs jours avant sa mort, le malade étoit tombé sur le carreau, *par-dessus la barriere de son lit*, sans que la Gouvernante en ait rien dit. D'habiles Médecins qui ne veulent point qu'on inocule, disent que, s'il n'est pas certain que cet enfant soit mort de l'inoculation, il est toujours constant qu'il est mort inoculé; ils ajoûtent, qu'il n'est pas

sans exemple de voir des épanchemens séreux dans différentes cavités, à la suite de la petite vérole naturelle. Ce n'est point à nous de prendre parti dans une matière que nous ne pouvons ni ne voulons approfondir. Nous nous contenterons d'observer qu'indépendamment des principes Théologiques que nous ne discuterons point, & des raisons médicales qui ne sont point de notre ressort, il semble que sur cette Question on devroit s'en rapporter au cri de la Nature qui vaut mieux que tous les raisonnemens.

Le Jeudi, 31 du mois dernier, sous la Présidence de M. *Cosnier*, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, M. *Humbert*, Bachelier, a soutenu une Thèse, dont l'objet est de prouver que l'*Exercice de la Danse est utile à la santé.* Si la danse est agréable, dit l'Auteur de la Thèse, elle n'est pas moins salubre; & c'est avec raison qu'elle fait partie de l'éducation des Enfans. La joie qu'elle inspire rend le sang plus doux, l'action qu'elle exige le rend plus fluide. De-là le mouvement facile de la poitrine & de l'abdomen. De-là la liberté d'une douce transpiration, la célérité des mouvemens du cœur, & le développement du poulx. Le sang se distribuant alors avec plus de rapidité dans les couloirs des sécrétions, une digestion aisée produisant un bon chyle & une grande abondance de suc nourricier, le corps d'un enfant croît & s'augmente en même tems qu'il se purifie. Cette Thèse ingénieuse & bien écrite est dédiée à *Monseigneur* le Duc de Bourgogne,

l'espérance de la Patrie, *& l'amour des François*. On trouve à la tête une gravure, représentant cet aimable Prince environné des Arts qui concourent à son éducation. Cette Estampe agréable, est dessinée par M. *Saint-Quentin*, & gravée par Mademoiselle *Deschamps*.

HISTOIRE NATURELLE.

Une petite barque étant partie de Cette la semaine dernière pour aller à la pêche du Thom, prit dans ses filets un poisson d'une si prodigieuse grosseur, qu'il lui fut impossible de le traîner jusqu'au Port; de sorte qu'on eut besoin d'employer le secours de deux autres barques. Ce Poisson est un Moine, ainsi nommé par rapport à ses écailles, qui forment sur sa tête, & au-dessous jusqu'aux premieres nageoires, une espéce de capuchon & de rochet. On l'éventra dans l'intention de tirer l'huile du foye, qui fut coupé en morceaux. Cette partie rendit une si grande quantité de graisse, qu'il y en eut assez pour remplir quinze fois une chaudiere. On compte que le foye pesoit seul environ mille livres, & tout le Poisson, au moins quatre-vingt quintaux.

ACADÉMIES.

L'ACADÉMIE de Pau ayant jugé à propos de réserver un des trois Prix qu'elle devoit donner cette année, en distribuera deux l'année prochaine. Le Sujet assigné pour le Prix de Prose est : *Pourquoi la plûpart des découvertes utiles ont-elles été faites dans des siécles d'ignorance* ? Il faudra que ce Discours ne soit que d'une demi-heure de lecture. Le sujet de Poësie est : *L'abdication de Christine, Reine de Suéde.* Les Auteurs pourront à leur choix faire une Ode ou un Poëme qui n'excédera point la quantité de cent vers. Ils auront soin d'affranchir le port des Piéces qu'ils enverront pour le Concours, & d'en adresser deux Exemplaires à M. *de Pomps*, Secrétaire de l'Académie qui n'en recevra plus aucune après le mois de Novembre prochain. Chaque Auteur mettra à la fin de son Ouvrage une Sentence qu'il répétera sur un billet cacheté, au-dedans duquel il mettra son nom. Les deux Discours qui ont été couronnés en 1759, sont de M. l'Abbé *Danglade Doloron*, lequel avoit déja remporté le Prix en 1757. Cette triple Couronne, selon les Statuts de l'Académie, lui donne le titre d'Associé Honoraire.

LES Elèves de l'Académie d'Architecture, qui ont été admis à concourir au Prix au nombre de treize, s'assembleront cette semaine pour faire, chacun à part, leur morceau de composition. Le

Sujet est le Plan, Elévation, Profil & Coupes d'une Académie à monter à cheval avec toutes ses dépendances, pour être placée dans une Capitale. Celui des Concurrens qui sera jugé avoir le mieux réussi dans l'éxécution de ces Desseins, sera couronné à la S. Louis prochaine.

MATHÉMATIQUE.

Le célèbre M. *Passement*, accoutumé à soumettre les révolutions des Astres aux Loix de la Méchanique & du calcul, vient d'exécuter deux Globes mouvans, l'un céleste & l'autre terrestre. Le premier représente les Constellations faisant leur révolution journalière autour du Pôle, & emportant avec elles un Soleil de cuivre, qui ayant lui-même un mouvement particulier, parcourt successivement les signes dans l'espace d'une année. Les étoiles sont en or sur un fond azur. Ce Globe se meut par le moyen d'un mouvement de pendule caché dans l'intérieur. Il est élevé à la hauteur de Paris, & l'axe qui passe par les Pôles du monde, est percé par les deux extrémités, dont l'une sert à monter la machine, & l'autre à faire tourner deux aiguilles sur un cadran de vingt-quatre heures. Le Globe terrestre tourne aussi autour des deux Pôles en vingt-quatre heures. Un Soleil fixe marque toujours le midi pour tous les pays qui passent sous le Méridien. L'Auteur y a ajoûté un mouvement qui fait hausser & baisser successive-

ment les Pôles de 23 dégrés ; ce qui l'a obligé de placer toute la méchanique dans le triangle du pied, & ce qui ne pouvoit s'exécuter sans un Art infini. Les supports qui sont de cuivre doré d'or moulu, embrassent avec grace ces deux Piéces uniques.

ASTRONOMIE.

Depuis le 28 du mois dernier, qui est le dernier jour que nous avons parlé de la Comète, elle a encore été revûe le 30, de même que le 2 & le 3 du présent mois. Mais on ne la voyoit que foiblement à cause de la lumière de la Lune, & ce n'a pas été sans peine que M. *Messier* en a pû observer la position. Elle ne sera plus visible au Télescope tant que la Lune restera sur l'horison avec elle, ce qui aura lieu encore jusqu'au 13 de ce mois ; mais alors la Comète se trouvera à une si grande distance du Soleil & de la terre, qu'il y a lieu de croire qu'on ne pourra plus la revoir après le 13, & alors le 3 de Juin seroit regardé comme le terme des observations sur cette Comète.

PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

La seconde Antichambre du Roi, autrefois la Chambre de S. Louis à Fontainebleau, exigeant

de grosses réparations, les belles Peintures à fresque qui l'ornoient auroient péri sans l'art de M. *Picot*. Cet Artiste, auquel nous devons la conservation de plusieurs morceaux précieux, tels que le grand Tableau du Roi représentant S. Michel par *Raphael*, opère d'une manière qui, loin de préjudicier ni à la touche ni au coloris d'un tableau, lui rend au contraire le moëlleux & la fraîcheur qu'il avoit perdus. Comme il détache la superficie la plus légère de son fonds, sans emporter même la premiere impression, la fresque, toute fragile qu'elle est, ne risque rien entre ses mains. M. *Picot*, chargé par le Roi d'enlever les cinq morceaux qui décoroient l'Antichambre de Fontainebleau, est actuellement occupé à ce travail.

Ces morceaux sont d'une Primatice, & représentent divers événemens de la guerre de Troye; le premier est l'Assemblée des Princes Grecs qui élisent Agamemnon pour Chef; le second qui étoit au-dessus de la porte de la galerie, est un sacrifice; le troisiéme représente les regrets & les pleurs de *Menélas* après l'enlèvement d'*Hélene*. Le quatriéme le ravissement de cette Princesse. Le cinquiéme *Achille* déguisé en fille dans le Palais du Roi Licomede, & reconnu par Ulisse.

Ces morceaux peints sur un fond de pierre de grez, ont souffert du peu de soin & du laps de tems: leur conservation, & pour ainsi dire, leur rajennissement, est un avantage que l'industrie du Sieur *Picot* peut seule nous procurer.

Les Chaires où l'on prêche dans nos Eglises,

n'ont eu jusqu'ici qu'une forme étroite & resserrée ; celle de l'Eglise S. Etienne du Mont, exécutée sur les Desseins du célèbre *Sarrazin*, & celle de S. Eustache, faite d'après les Desseins de M. *le Brû*, ont des beautés, mais elles n'ont ni la noblesse ni l'étendue que semble exiger la grandeur d'un Temple. M. *de Chales*, Sculpteur de l'Académie Royale, vient de nous tirer de cette forme peu gracieuse, à laquelle nous semblions tenir par une servile imitation. Il a franchi les bornes ordinaires dans la construction de la Chaire de Saint-Roch, qui offre une magnifique tribune, où l'Orateur est en liberté. Encouragé par ce succès, il vient depuis peu de faire exécuter, dans la Paroisse de S. Hypolite, une Chaire dans ce goût de tribune, dont les ornemens sont ménagés avec intelligence, & propres au Sujet. Les trois Vertus cardinales sont rendues allégoriquement sur les trois bas-reliefs qui forment les trois côtés de la tribune ; le baldaquin présente par dedans un *Jehova* dans une gloire, & est relevé de plusieurs grands ornemens qui se terminent par une étoile sous les consoles qui portent la tribune. On voit le Livre des Ecritures, & un serpent dont la tête est écrasée entre les feuillets de ce Livre, manière singulière de désigner l'Hérésie détruite par la parole. En général cette Chaire, quoique beaucoup moins riche que celle de S. Roch, fait beaucoup d'honneur à l'Auteur, & elle est très-correctement exécutée. M. *de Chales*, Peintre de la même Académie Royale, a peint la Religion dans un grand tableau placé au-dessus de cette Chaire. On vient aussi de

placer du même côté un grand tableau de M. *Loir*, représentant S. Hypolite communiant dans sa prison. Ce tableau fait suite de l'Histoire de ce Saint tracée dans huit tableaux qui décorent cette Eglise.

L'Ameublement de tapisserie des Appartemens du Roi à Versailles, vient d'être remplacé aux Fêtes de la Pentecôte par celui d'été ; les beaux Tableaux de la collection du Roi, qui ne se placent que sur cet Ameublement, ont été remis, & sont exposés à la curiosité des Connoisseurs.

Il n'est personne qui n'ait entendu parler avec éloge de l'excellente collection des Tableaux qu'a rassemblé le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, & qui se conservent à Dresde. La Galerie des Ducs de Modène, qui depuis long-tems jouissoit d'une grande célébrité, en a fourni la plus grande partie, & même ce que le Divin Corrége a peint de plus rare & de plus considérable. L'on y admire, entr'autres choses, ce fameux Tableau de l'Enfant Jesus couché dans la crêche, connu sous le nom de la Nuit du Corrége, & où l'Art le dispute avec la Nature par la vivacité & l'éclat de la lumière ; l'on desiroit fort de voir ces Tableaux gravés, & c'est une satisfaction qu'il est aisé de se procurer aujourd'hui. Il en paroît deux volumes, qui, composés de cent planches, accompagnées de la description de chaque Tableau en François & en Italien, mettent sous les yeux des Amateurs, ce que cette belle collection renferme de plus singulier,

& par conséquent tous les Ouvrages du Corrége qu'elle réunit. On a choisi pour les graver les Artistes qui se distinguent davantage dans les différentes parties de l'Europe où les Arts sont cultivés avec le plus de succès, & la France y a contribué beaucoup. L'on ne craint point d'avancer qu'il n'a pas encore paru d'Ouvrage de cette espéce qui ait été exécuté avec plus de soin & d'intelligence, ni qui mérite davantage d'occuper une place dans les meilleurs Cabinets.

On en trouve à Paris des Exemplaires chez le Sieur *de Beauvais*, rue S. Jacques, au-dessus de la rue des Mathurins.

M. *le Mire*, Graveur, rue S. Jacques, dont nous avons fait mention dans nos Feuilles, page 248. nous invite d'observer que sa Gravure représentant *la vûe du Bassin & de la Ville de Bruges*, est le pendant d'une autre Estampe représentant *la grande Rade Hollandoise*, qu'il a gravée d'après le même Peintre, & dont le Tableau est dans le même Cabinet. Le prix de cette dernière Estampe est de 3 l. comme celui de la premiere.

ARCHITECTURE.

On a construit le modéle du quart de l'Eglise de Sainte Geneviéve, lequel ne comprend toutefois que depuis les fondations jusqu'au commencement des fûts des colonnes de la grande Eglise.

On voit la moitié de la petite Eglise souterreine, dont les voûtes qui porteront le pavé du Chœur, seront soutenues par des colonnes accouplées d'ordre Egyptien. Le jour n'y entrera que par réflet, & inspirera la vénération dûe à la majesté du lieu.

M. *Trouard*, Architecte, depuis son retour de Rome, a fait construire rue Poissonnière une belle maison, dont la décoration extérieure & les détails de distribution annoncent le goût de l'Auteur; il a, entr'autres commodités, ménagé dans la cour de cette maison un réservoir, qui, au moyen d'une pompe facile à mettre en mouvement, porte l'eau des pluies dans tous les étages du pavillon. L'escalier & la distribution de cette maison sont dignes d'être remarqués; sa façade est dans une noble simplicité, ornée de deux ordres de croisées, séparées par un guillochis, & surmontées d'une corniche d'une belle saillie & d'une belle proportion.

COMMERCE.

Le Sieur *Aubert*, dont nous avons annoncé la Manufacture, rue de Charenton, Fauxbourg Saint-Antoine, offre au Public, au prix de 35 à 40 sols l'aune, ses nouveaux velours de laine damassés propres à faire tapisseries, & autres meubles. Ces velours sont de drap haché sur toile fine, mais si artistement travaillés, que la toile est entierement

recouverte, & le fonds drapé comme le ramage; les fleurs n'en sont pas pour cela moins apparentes, & sont d'autant plus exactes, que les planches qui servent de moules pour le dessein, sont de cuivre, & faits avec grand soin; on en trouvera sur différens modéles & dans toutes les couleurs qu'on souhaitera.

Arrêt de la Cour des Monnoies du 10 Mai, qui décrie les espéces, dites *Augustes*. Ces espéces, ainsi que les *Frédérics*, fabriquées à faux titre & à faux poids, s'étoient répandues d'Allemagne en France, & la Cour arrête sagement la circulation de ces Monnoies viciées.

MÉCHANIQUE.

Le Sieur l'*Herbette*, l'aîné, Maître Charpentier à S. Denis, chargé par la Ville de Paris de conduire la Statue Equestre du Roi, & de la mettre en place, a inventé un mouton aussi simple qu'ingénieux. La force de trois hommes suffit pour le faire monter & frapper vingt-deux fois dans une minute; on sçait qu'il faut celle de quinze à dixhuit hommes pour l'action des moutons ordinaires. Le modéle en petit a été présenté à l'Académie Royale des Sciences, qui l'a favorablement accueilli. Il a été exécuté en grand, & sert actuellement à la construction du Pont de Mantes. Nous comptons donner incessamment la description de cette Machine.

INDUSTRIE.

L'ANCIEN Lac devenant de jour en jour plus rare, à mesure que le nouveau Lac se multiplie ; nous croyons faire plaisir aux Curieux de leur indiquer le Sieur *Rougeux*, Ebéniste, demeurant rue & près la Monnoie ; ils trouveront chez lui plusieurs grands morceaux de ce précieux vernis. Il a, entre autres, une Commode, deux Encoignures, & deux Bibliothéques de cet ancien Lac, dont le dessein est de la plus grande finesse, & les figures relevées & dorées dans le meilleur goût de la Chine ; on trouvera aussi chez le Sieur *Rougeux* deux très-grands Guéridons, propres à porter des girandoles, & qui méritent une attention particulière ; ils sont formés par un grand vase de porcelaine, soutenu & couronné de deux piéces de Sculpture dorées : tout ce que l'Ebénisterie fournit pour la décoration des appartemens, se trouve chez ce Marchand, en bois rose ou d'amarante, fleurs & garnitures d'or moulu.

LIVRES NOUVEAUX.

TABLEAU des Maladies, où l'on découvre leurs signes & leurs événemens. Traduit du Latin de Lommius, avec des remarques. Ouvrage qui renferme les Observations les plus importantes pour acquérir une parfaite connoissance de tous les maux du corps humain, en prévoir les suites, en pénétrer les causes, & s'assûrer de leurs remédes.

A Paris, chez *Debure*, l'aîné, Quai des Augustins, *in*-12. 3 l. relié.

Les Principes des Rentes constituées, où il est traité de la nature de leurs intérêts, de ce qui en peut produire de soi-même, ou autrement, & de tout ce qui y a rapport, suivant la Jurisprudence du Royaume. Par M. *Charles* D. M. C. **. Avocat au Parlement. A Nismes, chez *Gaude*, *in*-12.

Table générale, Alphabétique & raisonnée du Journal Historique de Verdun, sur les matières du tems, depuis 1697 jusques & compris 1756, tomes 5e & 6e, *in*-8°. A Paris, chez *Ganeau*, Libraire, rue S. Severin, à S. Louis & aux Armes de Dombes; 1759.

Tableau du siécle. Par un Auteur connu, ΓΝΟΣΤΙ ΣΕΑΥ ΤΟΝ. A Genève; 1759, *in*-12.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Mich. *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails ſur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quid quid agunt homines .... noſtri eſt farrago libelli. Juven.

Du Lundi 18 Juin

MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

DROIT.

NOUS avons annoncé dans nos Feuilles une Cauſe qui ſe plaidoit au Grand Conſeil, & qui vient d'être jugée par Arrêt du Samedi 2 de Juin, par lequel on a décidé, 1°. Qu'en fait de Simonie on ne doit pas admettre la preuve par témoins, ſans un commencement de preuve par

écrit. 2°. Que dans toutes les impétrations par dévolut, il est d'une nécessité absolue d'exprimer le véritable genre de la vacance. 3°. Qu'un Dévolutaire, dont les provisions qui servent de principe à son action en dévolut, sont défectueuses, ne peut pas argumenter de secondes provisions en forme, obtenues *jura juribus addendo*; & qu'il est à cet égard non-recevable.

MÉDECINE, CHIRURGIE.

La femme du Sieur *Certain*, au Chariot d'or, à Arpajon, route d'Orléans, ayant été affligée d'un Cancer que l'on n'a pû extirper, & qu'elle a été obligée d'endurer pendant quatorze ans, en a été enfin guérie radicalement par l'habileté d'un Chirurgien qui a découvert un spécifique assûré contre cette cruelle maladie. Elle se fait un devoir d'annoncer au Public cette précieuse découverte, & offre d'indiquer à toute personne le nom & la demeure du Chirurgien auquel elle doit la vie; il n'exige aucun payement qu'après l'entière guérison.

PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

L'accueil favorable que le Public a fait aux premiers essais de la Gravure dans le goût du crayon, a encouragé les Artistes à perfectionner

de plus en plus ce genre de Gravure aussi utile qu'agréable. Le Sieur *François* a gravé depuis peu une Tête de Vierge d'après le tableau de M. *Vien*; cette Estampe, qui est traitée avec baucoup de soin, est dédiée à la Reine, & se trouve chez l'Auteur, rue Basse des Ursins; le prix est de 24 s.

Le Sieur *Desmarteaux* vient aussi de finir quatre Têtes de femmes dessinées d'après M. *Vanloo*, dont une est une Didon d'une belle touche; le prix des quatre est de 20 s. On les trouve chez l'Auteur, rue de la Pelleterie, à la Cloche.

On trouvera chez le Sieur *Buldet*, Quai de Gesvres, au Grand Cœur, une autre Estampe dans ce genre. Elle a pour sujet: *La belle Jambe*, est gravée d'après *Parelle* par le Sieur *Gilbert*, jeune Artiste, qui suit de près les premiers Inventeurs de cette manière agréable de conduire le burin.

ARCHITECTURE.

Les Tuiles de fonte que nous avons annoncées dans nos dernières Feuilles, & dont nous sommes redevables aux soins de M. *Soufflot*, ont bien l'avantage de la solidité, & celui de charger moins la charpente que les tuiles ordinaires de terre cuite; mais il ne paroît pas qu'on ait prévû l'accident de la rouille, qui, rongeant journellement le métal

les réduiroit bien-tôt à rien. M. *Moreau* vient de trouver une espéce de vernis noir qui remédie à cet inconvénient, & s'incorpore si parfaitement avec la tôle la plus épaisse, qu'au bout d'une heure il perce au travers par la force de son mordant. Tous les pores du fer se trouvent exactement bouchés & inaccessibles à la rouille, au moyen de cette impression qui rend ces couvertures inaltérables, & est d'ailleurs d'une très-petite dépense. Monsieur *Moreau*, Inventeur de ce vernis, demeure à l'Hôtel de Genève, rue de Beauvais, près la Place du Vieux Louvre; il en fera fournir à tous ceux qui souhaiteront en faire usage.

HYDROGRAPHIE.

Les Navigateurs éprouvent trop souvent les incommodités que cause à un Equipage le défaut d'eau douce, ou l'altération de cette eau, pour ne pas reconnoître tout le prix d'un secret qui la peut conserver dans sa bonne qualité. M. *Moreau* qui nous a procuré un *Blanc Eternel* pour reblanchir les anciennes Architectures, ainsi que le vernis pour mettre les tuiles de tôle à l'abri de la rouille, a encore trouvé le secret de conserver l'eau que l'on transporte sur mer. Ce secret consiste à mettre au fond de chaque tonneau une composition de la consistence d'une pâte qui ne se mêle point avec l'eau; cette composition est incorruptible, & peut servir pendant deux

voyages de long cours. Il faut donner un peu d'air au tonneau en clouant sur la bande une petite plaque de fer-blanc percé comme la grille d'une rape, observant de mettre le côté hérissé du côté de l'eau, dont les globules sont arrêtées par ces petites pointes. Cette précaution est nécessaire pour empêcher l'eau de s'échapper lorsqu'elle est agitée par le roulis du Vaisseau dans un gros tems. M. *Moreau* arrive de Brest, où il a conservé sur un Vaisseau de l'eau pendant six mois. M. *de Conflans* a été très satisfait de cette découverte, & a ordonné d'en faire usage sur le Vaisseau qu'il va monter. Si rien ne dément l'expérience qu'a déja faite Monsieur *Moreau*, comme il y a lieu de l'espérer, ce secret procurera aux Navigateurs une commodité d'autant plus grande, que l'opération est des plus faciles, & ne demande ni charbon ni travaux comme la filtration de l'eau marine qu'on avoit projettée & tentée sans succès.

A R T S.

La Manufacture établie par Arrêt du Conseil pour les Miroirs à réflexions, Glaces ou Verres courbés, Cristaux de pendules, &c. a son magasin actuellement au bout de la rue de l'Eperon, cul-de-sac de la Cour de Rouen. On y trouve des Miroirs à réflexion en Glaces concaves d'un côté, & convexes de l'autre; on y trouve aussi des Loupes à eau, beaucoup plus transparentes que celles de verre

solide, qui absorbent une partie des rayons de lumière.

On peut y commander des Glaces ou Verres courbés de toutes les formes, pour garnir les portes des Bibliothéques contournées, & celles des coins qui enferment des Effets curieux qu'on veut laisser voir; pour les croisées bombées, carosses, gondoles & autres voitures en partie rondes; pour les Chasses des Eglises & Couvens; pour les côtés des Pendules, &c. Ces Glaces, ainsi courbées, ont beaucoup d'éclat. Il y a toujours plus de 3000 Cristaux de pendule tous faits, & de toutes grandeurs; ensorte que les Horlogers peuvent y être fournis sur le champ.

HISTOIRE NATURELLE.

Les Corps les plus susceptibles d'altération peuvent se conserver très-long-tems, lorsqu'une fermeture exacte les dérobe à l'impression de l'air, & que l'humidité ou quelqu'autre principe destructeur ne pénétre pas jusqu'à eux. On vient de nous en donner un témoignage très-récent: on a levé dans l'Eglise Cathédrale de Bourges plusieurs tombes, entr'autres, celle de M. *Vialart*, Archevêque, mort en 1576. Le cercueil, qui est de plomb, étoit revêtu d'une boëte couverte de bandes de fer, sous laquelle le Pallium de cet Archevêque s'est trouvé entièrement conservé depuis plus de cent quatre-vingt ans; l'étoffe n'a rien perdu de

sa couleur, & est aussi neuve & aussi fraîche que si elle sortoit des mains de l'Ouvrier. C'est aux Physiciens à chercher les raisons de l'entière conservation d'une matière aussi susceptible de corruption, enfermée sous terre depuis près de deux siécles.

AGRICULTURE.

Manière de semer pour éviter la carie des Bleds.

Nous tenons cet Article d'un Curé aussi zélé pour le temporel de ses Paroissiens, que pour le spirituel. Après avoir fait l'essai de sa méthode sur toutes les terres de sa Paroisse, il a eu la satisfaction de voir qu'il ne s'y est pas trouvé un seul grain de bled noir. Il faut, selon lui, 1°. Choisir pour bled de semence la piéce la moins infectée de carie avant la moisson.

2°. Ne pas prendre pour semence toute la piéce choisie, mais seulement ce qui est éloigné des terres voisines de quelques pas.

3°. Il faut battre à la main & sur la claye le bled réservé.

4°. Le vanner, le cribler au grand crible.

5°. Le laver autant de fois qu'il sera nécessaire dans différentes eaux, jusqu'à ce que la dernière ne se salisse plus de la poussière attachée au bled.

6°. Nettoyer la cuve à chaque changement d'eau; le sediment seroit pernicieux, & rendroit toutes les autres précautions inutiles.

7°. Tremper le grain dans un mêlange de chaux, de nitre & d'urine humaine, & le laisser dans la trempe jusqu'à ce que le nitre, parvenu à une parfaite dissolution, ait rongé tous les corpuscules sordides attachés au grain.

8°. Changer la trempe aussi-tôt qu'elle paroît se noircir, si l'on a encore du grain à tremper.

9°. Eviter de semer en tems pluvieux, parce que la pluie détache du grain la chaux & le nitre qui doivent le préserver des insectes & de la carie.

Toutes ces précautions sont fatigantes, mais on en sera bien récompensé par une moisson nette & exempte de toute carie & noirceur.

COMMERCE.

On a remarqué, que malgré l'émulation que le Gouvernement a sçu répandre dans les Manufactures d'Etoffes, malgré les efforts continuels des Fabriquans pour étendre leur commerce, cette partie n'a pas fait tout le progrès qu'on avoit lieu d'attendre du génie industrieux de ceux qui s'y appliquent. La difficulté d'établir le crédit d'une Etoffe nouvelle, & la crainte qu'ont les Négocians de se charger d'une Marchandise qu'ils ne sçavent où placer, fait tomber une partie des Manufactures nouvelles. D'ailleurs les Fabriquans n'ayant la plûpart aucun principe de Physique, consument souvent leur tems & leur fortune en épreuves dé-

fectueuses. Il seroit aisé de remédier à cet inconvenient, en établissant une Banque consacrée à faire valoir au péril de tout le Corps, des inventions de l'utilité desquelles elle jugeroit, & dont le profit tourneroit dans la suite à son avantage. Un léger droit attribué à cette Banque sur le débit des Etoffes qu'elle auroit approuvées, la dédommageroit de ce en quoi elle pourroit contribuer aux établissemens qu'elle jugeroit convenables de faire. Nous ne pouvons qu'applaudir au zéle du Négociant qui nous donne cet avis; mais cela ne peut s'exécuter que dans une Ville de Commerce , où un Corps de Négocians peut soutenir & encourager les différentes entreprises que l'Industrie particulière y formera.

INDUSTRIE.

M. l'Abbé *Baules*, Chanoine de Neuviller, rue des Grands Augustins, à l'Hôtel de Mâcon, a une espéce de Phaëton d'une construction des plus singulières; les Brancards sont de véritables rames de mer; les roues n'ont que deux pouces d'épaisseur , & sont entourées d'acier. Il a déja fait avec cette voiture plus de neuf cent lieues , & compte en faire encore autant , sans la moindre réparation; il se fait un plaisir de la faire voir aux Connoisseurs.

Les Principes de la Physique , mieux connus

& mieux développés, ont ouvert aux Observateurs intelligens de la Nature, une mine feconde en productions utiles & agréables, dans laquelle on fait tous les jours de nouvelles découvertes. On avoit déja trouvé bien des sortes de terre pour la construction des Services de table, des vases, &c. On vient d'en composer une d'une nouvelle espéce; c'est une terre vernissée d'un brun rougeâtre qui imite parfaitement le bronze. Elle a le même ton de couleur, les mêmes reflets de lumière, & le poli plus brillant. L'eau, loin de la ternir, ajoûte à son éclat. Cette terre paroît sur-tout très-propre à servir de matière aux grandes & belles Statues pour la décoration des Jardins. Le marbre ne fait pas un si bel effet, mais la solidité le fera toujours préférer par ceux qui seront en état de faire cette dépense. On commence dans la rue des Boulés, au-dessus de la Barrière du Trône, Fauxbourg Saint-Antoine, une Manufacture de cette terre, où on trouvera tout ce qui généralement peut être modélé en terre.

Le Sieur *Beya* a trouvé une manière de dorer & argenter les métaux, bien supérieure à tout ce qu'on a pratiqué jusqu'à présent, & qui a toute la perfection qu'on peut desirer, tant pour le coup d'œil, que pour la solidité & la durée. Pour en donner une légère idée, il suffit de dire qu'il dore & argente le lingot avant que de commencer l'ouvrage qu'il doit exécuter; ce lingot, après l'application de l'argent ou de l'or, d'un côté seu-

lement, selon son secret, se forge & se rougit comme l'argent ou l'or, même jusqu'à ce qu'il soit réduit en lames aussi minces & aussi déliées qu'il convient pour l'étamper, restraindre & ciseler. Cette dorure ou argenture ne perd rien de son éclat sous le marteau ni à la forge. L'avantage qui résulte de ce secret, est un épargne considérable sur les ouvrages d'Orféyrerie, comme Croix, Chandeliers, Chasses, Bustes, Bâtons de Confréries, Devans d'Autels, Lampes, Garnitures de Miroirs & de Commodes, Ornemens en relief, Flambeaux de table, & toutes autres Piéces qui ne demandent pas à être argentées ou dorées des deux côtés. Il exécute encore & finit les Piéces les plus délicates en dorure, & fabrique dans le dernier goût toutes sortes d'Ouvrages en cuivre doré d'or moulu comme la dorure d'Allemagne; ceux qui voudront s'adresser au Sieur *Beya*, auront lieu d'être satisfaits de cet Artiste, qui demeure à Avignon, rue de l'Epicerie. Il ne fabrique aucune piéce sujette à la lime portant moulure ou charnière à rapporter, & il résulte de sa manière qu'il n'est dans le cas d'argenter ou dorer aucunes autres Piéces que celles qu'il fabrique.

Le Sieur *Beya* fait encore des Marmites, Casseroles, Tourtières, &c. qui n'exposent point aux fâcheux inconvéniens des ustensiles ordinaires de cuisine. Il les argente suivant sa manière au lieu de les étamer, & cette argenture est si solide & d'un argent si fin, qu'elle dure autant que les Piéces mêmes, lesquelles venant dans la suite à

être bossuées ou à se ternir, sont restituées en leur premier état en les faisant rougir, blanchir & brunir comme l'argent même. Cette partie d'Industrie est de la plus grande utilité, & peut sauver le Citoyen des funestes effets que produit trop souvent le verd-de-gris dans les ustensiles de cuivre, étamé d'une manière peu solide & qui s'altère en très-peu de tems.

L'INVENTION qui caractérise l'activité de notre Nation, se fait sentir sur les objets les plus légers comme sur les plus intéressans. Le Marli, cette étoffe que le sexe employe avec tant de complaisance, & en tant de manières différentes, est sujet à se flétrir en peu de tems, & se nétoye mal lorsqu'il est travaillé avec la soie. On en fait actuellement en fil fin, qui garni avec la blonde de même espéce, fait des parures durables, & qui peuvent se reblanchir comme neuves, sans être refaites. Le magasin de ces Marlis est rue Saint-Denis, près le Sépulchre.

LIVRES NOUVEAUX.

LETTRE de *Philippe Gramme*, Imprimeur à Liége, à l'Auteur de la Lettre sur le nouvel Abrégé de l'Histoire Ecclésiastique, par M. l'Abbé *R*..... sur vingt-une Lettres anonymes, imprimées à Liége .... & sur l'Auteur des Nouvelles Ecclésiastiques. A Liége; 1759. *in*.12. 12 s.

Principes Mathématiques de la Philosophie naturelle de *Newton*, traduits par feue Madame la Marquise *du Chastellet.* A Paris, chez *Desaint & Saillant*, Libraires, rue S. Jean de Beauvais, & chez *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise; 1759, 2 vol. *in*-4°. 30 l. reliés, & 27 l. brochés.

Cet Ouvrage est composé de deux parties; la première est une traduction du texte littéral des *Principes Mathématiques de la Philosophie Naturelle*, faite sur l'édition Latine de 1726. L'illustre interprête, plus jalouse de saisir l'esprit de l'Auteur que ses paroles, n'a pas craint d'ajoûter ou de transposer quelques idées pour donner au sens plus de clarté, & on trouvera souvent *Newton* plus intelligible dans cette traduction, que dans l'original. La seconde partie est un *Commentaire* des endroits des Principes, relatifs au Systême du Monde. On expose dans la première partie de ce Commentaire les principaux Phénomènes dépendans de l'attraction. Dans la seconde partie, on donne par analyse la solution des plus beaux Problêmes du Systême du Monde, &c. Les planches qui sont absolument nécessaires dans cet Ouvrage, & d'autres obstacles qu'on ne pouvoit prévoir, en ont retardé jusqu'à présent la publication.

Mélange de Littérature, d'Histoire, & de Philosophie, par M. d'*Alembert.* Nouvelle édition, revûe, corrigée & augmentée très-considérablement par l'Auteur. A Amsterdam, chez *Zacharie Chatelain*, & fils, & se trouve à Paris, chez *Lambert*,

Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise; 1759, 4 vol. *in*-12. 10 liv. brochés.

Dictionnaire Historique, ou Mémoires Critiques & Littéraires, concernant la vie & les ouvrages de divers Personnages distingués particulièrement dans la République des Lettres. Par *Prosper Marchand*, Tome second. A la Haye, chez *Pierre de Hondt*; & à Paris, chez *Giffart*, rue S. Jacques; 1759. *in-folio*.

De l'origine & des productions de l'Imprimerie primitive en taille de bois; avec une Réfutation des préjugés plus ou moins accrédités sur cet Art; pour servir de suite à la Dissertation sur l'origine de l'Art de graver en bois. Par M. *Fournier* le jeune, Graveur & Fondeurde Caractères d'Imprimerie. A Paris, de l'Imprimerie de *Barbou*; 1759. *in*-8°.

Le Manuel des Officiers de bouche, ou le Précis de tous les apprêts que l'on peut faire des alimens pour servir toutes les tables, depuis celles des Grands Seigneurs jusqu'à celles des Bourgeois, suivant l'ordre des Saisons & des Services: Ouvrage très-utile aux Maîtres pour ordonner des repas, & aux Artistes pour les exécuter. A Paris, chez *Le Clerc*, Libraire, Quai des Augustins, à la Toison d'or; 1759. 1 vol. *in*-12. 3 l. relié. On trouve chez le même Libraire un volume *in*-12. intitulé: *Cuisine & Office de Santé*, où on apprend le choix & la propriété de tous les alimens.

LETTRES Parisiennes sur le desir d'être heureux, nouvelle édition, avec cette épigraphe :

O quid agis! fortiter occupa portum.

Horat. Ode XIV. Liv. 3.

En deux parties. A Genève, & se trouve à Paris, chez *Duchesne*, Libraire, rue Saint-Jacques, au Temple du Goût. Prix 2 l. 10 s. broché.

PAMELA, Comédie en Prose, par *Charles Goldoni*, Avocat Vénitien, représentée à Mantoue en 1750. Traduit en François par *D. B. D. V.* 1759. *in*-8°.

MÉLÉZINDE, Pièce en trois Actes en vers. Par M. *le Beau de Schosne*, de l'Académie Royale de Nîmes, & de la Société des Sciences & Belles-Lettres d'Auxerre. Représentée pour la première fois par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi, le 7 Août 1759, & remise au Théâtre le 28 Janvier 1759. Avec des Pièces fugitives du même Auteur. A Paris, chez *Prault*, Quai de Conti, à la Charité; 1759. Avec Approbation & Privilége du Roi.

LETTRE d'un ancien Officier de la Reine à tous les Officiers, sur les Spectacles, avec un *Postscriptum* à toutes les Nations, brochure *in*-12. 1759.

LETTRE de M. *Gresset*, l'un des quarante de l'Académie Françoise, à M***. sur la Comédie, *in*-12. 1759. M. *Gresset déclare dans cette Lettre*

qu'il renonce au Théâtre ; cet élégant Ecrivain expose de la manière la plus généreuse & la plus touchante les motifs qui l'y déterminent.

CARTE demi-Topographique de la partie Septentrionale du Landgraviat de Hesse-Cassel, avec une partie du Duché de Brunswick, de la Thuringe, &c. dressée pour servir à l'intelligence de la prochaine Campagne, & à celle de M. le Maréchal Prince de Soubise l'an 1758, par M. *Carlet de la Rosiere*, Capitaine de Dragons, & Aide de Camp de M. le Duc de *Broglie*, Lieutenant-Général des Armées du Roi; assujettie aux Observations Astronomiques de Messieurs de l'Académie Royale des Sciences; par le Chevalier *de Beaurain*, Géographe Ordinaire du Roi, & ci-devant de l'Education de M. le Dauphin. Dédiée & présentée au Roi.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Mich. *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

Fautes à corriger dans la Feuille précédente.

Page 281, au lieu d'*une Primatice*, lisez : du Primatice.
Page 282, au lieu de *le Brû*, lisez : le Brun.
Idem. Au lieu de *sous les consoles* qui portent la tribune. On voit, lisez ensemble ces mots : sous les consoles on voit.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quid quid agunt homines . . . . nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 25 Juin
MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

DROIT.

PAR Arrêt du 31 Mai dernier, & conformément aux Conclusions de M. *Séguier*, Avocat Général, des neveux ont été reçus Appellans comme d'abus du mariage de leur tante, contracté il y a plus de cinquante ans, & sur leur Appel, ce mariage a été déclaré nullement & abusivement contracté.

V

Cet Arrêt eſt d'autant plus remarquable, qu'il paroiſſoit aſſez conſtant dans la Juriſprudence que les Collatéraux étoient non-recevables à attaquer un mariage par la voie de l'Appel comme d'abus, ſoit que les moyens d'abus fuſſent abſolus, ſoit qu'ils fuſſent ſeulement relatifs. Cette Juriſprudence avoit été confirmée par un Arrêt du trois Mai de l'année dernière. M. *Séguier*, qui portoit la parole, ſe détermina pour la fin de non-recevoir, & il obſerva qu'il avoit déja conclu ſept fois de cette manière, & que ſes concluſions avoient été adoptées par ſept Arrêts conſécutifs. Mais dans la Cauſe ſur laquelle eſt intervenu le dernier Arrêt dont nous rendons compte, ce Magiſtrat établit que, ſi les Collatéraux devoient être déclarés non-recevables dans l'Appel comme d'abus d'un mariage, lorſqu'ils paroiſſoient n'avoir d'autre intérêt que celui de la cupidité, ils devoient être écoutés favorablement lorſque l'honneur de leur famille étoit le motif de leur réclamation. Dans le fait, la tante des Appellans, fille d'un homme de condition, Brigadier des Armées du Roi, avoit épouſé le Domeſtique de ſon pere, après en avoir eu deux enfans. Ce Domeſtique, pourſuivi comme raviſſeur & violemment ſuſpecté de vol, avoit été condamné par contumace à être pendu, & la Sentence avoit été exécutée par effigie. Les Appellans avoient ſans doute l'intérêt le plus grand & le plus juſte de faire déclarer nul un mariage qui leur donnoit pour parens les plus proches, les enfans d'un valet condamné au dernier ſupplice. Cette Cauſe eſt

telle que nous annoncions dans nos Feuilles, page 241. MM. *Dominé* & *Sionnet* plaidoient pour les Appellans.

MERCREDI, 17 de ce mois, à dix heures du matin, on plaidera à l'Officialité une Cause intéressante, où il s'agit de la validité d'un mariage. La femme qui intente l'action en nullité, est la même qui a donné lieu à la Cause plaidée au Châtelet, & annoncée dans notre Feuille du 23 Avril dernier. M. *Fouché de Viellecourt*, Avocat du mari, soutenoit alors que la mere de cette femme devoit être contrainte, à peine de dommages & intérêts, & de prison, à représenter sa fille dont elle avoit favorisé la fuite. Cette femme fugitive reparoît aujourd'hui, & accuse son mari d'impuissance. C'est encore M. *Fouché de Viellecourt* qui doit plaider contre elle à l'Officialité.

MÉDECINE, CHIRURGIE.

UN célèbre Missionnaire, épuisé de voyages, de travaux & de fatigues, avoit le genre nerveux tellement attaqué, qu'il ne se soutenoit que difficilement sur ses jambes, & que lorsqu'il vouloit boire, il pouvoit à peine des deux mains porter son verre à sa bouche. On lui a conseillé de faire usage d'un reméde Anglois dont l'effet a de quoi surprendre, & qui consiste à porter, sur sa poitrine, une pierre d'aiman armée. Depuis plusieurs an-

nées qu'il a eu recours à cet expédient, il fait à pied des courſes aſſez longues, ſans ſe ſentir trop fatigué, & boit aiſément d'une ſeule main. Nous obſerverons que, plus le tremblement eſt grand & le tempérament fort, plus cette pierre doit être placée près de la peau. Celui dont nous parlons la porte ſur ſa chemiſe. Il nous a cité d'autres perſonnes qui en ont reçu le même ſoulagement. Nous laiſſons aux Phyſiciens le ſoin de donner les raiſons de cette vertu magnétique; nous nous contentons d'annoncer le fait qui eſt conſtant; trop heureux, ſi cette annonce peut être utile à quelqu'un de nos Lecteurs. Ceux qui ſeront dans le cas de recourir à ce remède, feront toujours ſagement de conſulter un Médecin.

COURS PUBLICS.

Le Cours de Chimie, dont nous avons parlé dans notre Feuille du 4 Juin, a été entrepris au nom du Corps des Apoticaires, par Meſſieurs *Genaud*, *Couzier*, *de Moret*, *Julliot*, *la Planche*, *Batailhe*, *Santerre* & *Azema*. Ces Artiſtes ont commencé cette année, & continueront les années ſuivantes à démontrer gratuitement toutes les Opérations de leur Art, relativement à la Phyſique & à la Médecine; leur but eſt d'établir une Théorie certaine, & de relever par des expériences les erreurs qui ſe ſont gliſſées dans quelques Ecrits, erreurs auſſi préjudiciables au progrès de la Chimie, que funeſtes à la Société.

M. *Génaud* a fait à l'ouverture de ce Cours un Discours, dans lequel il expose la nécessité & l'avantage de ces Leçons; il donne ensuite un Précis Historique de la Chimie, & indique les principaux Auteurs que les Etudians doivent consulter.

M. *Julliot*, dans une autre Séance, montra que la division ordinaire des corps en trois regnes, végétal, animal & minéral, ne pouvoit concerner que l'Histoire Naturelle, uniquement occupée de l'extérieur des corps; mais que quant à la Chimie qui pénètre dans leur substance intérieure, analyse leurs parties, & réunit à son choix diverses parties pour en former de nouveaux corps, cette division étoit insuffisante. C'est pourquoi il les divise de nouveau en corps élémentaires, en mixtes & en composés. M. *Julliot* traita en particulier de la terre & de l'eau; puis il subdivisa la terre en trois espéces, terre mercurielle, terre inflammable, & terre *vitrescible* qui sert de matrice aux deux autres. Il expliqua ensuite ce que c'est que mixte strictement dit. Ici la mixtion ne s'entend que de la réunion de parcelles élémentaires qui forment un corpuscule d'une telle ténuité qu'il faut beaucoup de ces parcelles réunies pour former un atôme sensible; la composition est la réunion de plusieurs de ces premiers mixtes. Toutes les masses corporelles que nous appercevons sont des *aggrégats* ou amas d'une infinité de corps composés; ce n'est que par cette aggrégation que les corps sont visibles; les premiers mixtes échappent aux meilleurs microscopes.

A l'égard des moyens ou instrumens avec les-

quels le Chimiste opère, il faut mettre l'air, le feu, l'eau & la terre au nombre de ces moyens; ensuite viennent d'autres instrumens plus grossiers, tels que les fourneaux, creusets, &c. Enfin il y a des instrumens ou moyens qu'on nomme *Formels*; ce sont les opérations mêmes. M. *Julliot* examina d'abord la nature de l'air. Est-il un fluide élémentaire? Les animaux pourroient-ils vivre dans ce fluide pur tel que nous le supposons? » Attachons-nous, dit-il, dans nos expériences à ne » pas priver le fluide aqueux, le fluide huileux » de l'expansibilité, volatilité, & autres qualités » pour les rapporter à l'air. N'oublions pas que » tous les corps, même les plus fixes, sont con- » tinuellement divisés & atténués en vapeurs, & » fournissent autant de matière à l'air; que ce sont » autant de fluides, dont le mouvement est pro- » portionné au feu qui regne plus ou moins par- » tout, & qui est le principe de toute action. » Qu'on ne croye pas que cette quantité de va- » peurs qui se dégagent d'un corps exposé au feu » dans les vaisseaux fermés, soient de l'air concen- » tré dans ces corps..... Il y a bien à rabattre de cette Théorie qui jette la confusion dans l'explication des Phénomènes de la Nature. L'usage & les propriétés de tous les autres moyens & instrumens furent ainsi successivement développés par M. *Julliot*.

MM. *Couzier* & *Batailhe* procédèrent, dans les Leçons suivantes, aux Opérations. Ils donnèrent une analyse suivie des végétaux, tant par la voie sèche, que par la voie humide, & l'extraction des

différentes sortes d'huiles, des gommes & des résines. Après avoir mis tous les produits sous les yeux des Etudians, ils donnèrent une Æthiologie exacte de chaque opération.

Enfin M. *de la Planche* (déja connu par ses Cours publics) exposa la Théorie particulière de la fermentation, ses métastases ou différens dégrés du spiritueux à l'acide, de l'acide au putride, ce qui fournit un nouvel exemple de diérèse & de sinthèse. Nous rendrons compte le mois prochain des Leçons qui suivront. Ce Cours finira vers la mi-Juillet. Il est bon d'observer à la gloire des Démonstrateurs, que les peines & les dépenses qu'exigent ces Cours qu'ils ont entrepris de faire pendant dix années, sont à leur charge. Les progrès de l'Art & le bien public sont les seules récompenses que se proposent ces généreux Artistes.

ACADÉMIES.

L'Académie des Sciences ayant présenté au Roi MM. *Tenon*, Chirurgien, & *Morand* le fils, Médecin, pour remplir l'une des deux places d'Adjoints vacantes dans la Classe d'Anatomie, S. M. a trouvé bon qu'il n'y eût qu'une élection, & Elle a agréé les deux Sujets proposés, pour remplir les deux places en même tems.

MÉCHANIQUE.

Les Poulies qui ſont d'un très-grand uſage dans la Méchanique, font perdre beaucoup de force à la puiſſance qu'on y applique, tant par le frottement de l'axe, que par la continuité d'effort qu'il faut pour ſoutenir le poids. On vient d'en inventer une qui n'eſt pas ſujette à ces deux inconveniens. Le corps de cette Poulie eſt de bois de noyer, & eſt armé au centre de deux pivots de fer extrêmement aigus qui roulent dans deux cavités ménagées ſous les tenons auxquels la Poulie eſt ſuſpendue; ce qui donne un frottement beaucoup moindre que lorſque l'axe traverſe le corps entier de la Poulie. On a adapté à la circonférence de cette Poulie un cercle de fer dentelé, dans lequel engrene une piéce briſée qui eſt rejettée dans les dents, à chaque mouvement, par l'extrémité ſupérieure de la potence qui ſoutient la Poulie. Au moyen de cette diſpoſition, le poids ſe trouve ſoutenu ſeul, quoiqu'on l'abandonne; ce qui eſt d'une très-grande commodité dans les Poulies ſimples, comme celles qui ſervent à tirer de l'eau d'un puits, à monter des fardeaux, &c. Le fardeau cependant peut retomber par ſon propre poids quand on le deſire; il n'eſt beſoin pour cet effet que de retourner la Poulie de côté; la piéce de fer briſée n'étant plus renvoyée ſur la dentelure par l'extrémité de la potence, la Poulie tourne alors librement, & le poids deſcend ſans être re-

tenu par la dentelure, dont l'usage est suspendu. Le Sieur *Dortal*, Serrurier à Versailles, a déja exécuté plusieurs de ces Poulies, dont on peut voir l'effet chez plusieurs personnes qui l'ont employé, & quien sont fort contentes.

ŒCONOMIE.

Ceux qui ont des biens de campagne à disposer, & qui veulent éviter les frais d'une main-d'œuvre partagée entre divers Entrepreneurs, peuvent communiquer leurs idées, & les faire exécuter par le Sieur *Berger*. Il a sur cette partie des connoissances de détail assez étendues, & entreprendra au meilleur marché tous les travaux nécessaires pour embellir & améliorer un bien de campagne, soit en supprimant les hayes inutiles, & en comblant les fossés, soit en desséchant les marais, en détournant les sources incommodes, &c. Il sçait assez de Géométrie pratique pour faire de justes distributions, & des percées agréables dans les taillis. Il établira des viviers, conduira des eaux saillantes, lorsque le lieu le permettra, nivellera le terrein, & employera les terres enlevées en terrasses, ou à d'autres usages. En général, le Sieur *Berger* se chargera de conduire toutes sortes de réparations, & indiquera le meilleur emploi qu'on pourra faire des terres, ayant sur cet objet des connoissances acquises par l'expérience; il a surtout attention de diminuer la dépense qui n'est

toujours que trop forte lorsqu'on change la disposition des terreins. Le Sieur *Berger* demeure à la Porte Montmartre, chez le Sieur *Boutran*, Marchand de Vin, vis-à-vis l'Hôtel d'Usez.

AGRICULTURE.

Un habile Physicien, qui a déja fourni à nos Feuilles plusieurs Articles intéressans, dit avoir éprouvé plus d'une fois, que si on fait bouillir, pendant une heure seulement dans l'eau ordinaire, du bled, ou autres graines quelles qu'elles puissent être, ces graines perdent leur vertu réproductrice & deviennent incapables de pouvoir être semées utilement. Il a observé qu'il falloit que le germe consistât dans un amas de parties d'un sel quelconque, & que ce sel s'étant dissous dans l'eau, il falloit aussi que cette eau acquît un principe de fécondité. D'autres expériences faites en conséquence de cette observation, l'ont confirmé dans cette idée. Il a donc mis du bled dans un œuf philosophique posé dans un bain marie, dont la chaleur n'a jamais excédé le dégré de poule. Il a arrosé ce bled avec l'eau déja imprégnée du sel végétatif d'une même quantité de bled qu'il avoit fait bouillir. Cet arrosement a eu lieu trois fois pendant une heure qu'a duré le bain marie, c'est-à-dire, de vingt en vingt minutes. Le bled s'est gonflé à peu-près de la moitié : il est sorti de l'œuf philosophique dans l'état d'une sécheresse onc-

tueuſe ; & le lendemain il a été ſemé dans une terre préparée à l'ordinaire. Il a produit le double d'une même quantité de bled qui a été ſemée à côté, & qui n'avoit reçu aucune préparation. Il y avoit une demi-livre de chacun de ces deux bleds de même qualité & de même eſpéce. Le bled préparé avoit reçu le ſel de la demi-livre de pareil bled bouilli dans deux pintes d'eau, leſquelles ont été employées à l'arroſer dans l'œuf philoſophique. Cette expérience, comme nous venons de le dire, a été répétée pluſieurs fois. Il en réſulte que le bled préparé revient au double de ſa valeur; mais on en ſera bien dédommagé, puiſqu'il produira à raiſon de quinze pour un, lorſque le bled non préparé, ne produira que cinq pour un. Il s'enſuit que, diſtraction faite de la dépenſe du bled de préparation, il reſtera de net dix pour un. L'Auteur de cette découverte invite les Amateurs d'Hiſtoire Naturelle, les Œconomes & les Cultivateurs de faire cette expérience qui peut devenir très-utile à la Société.

COMMERCE.

Le Sieur *Boachon* a inventé une forme de métier qui porte les deſſeins des galons à un dégré de perfection ſupérieur à tout ce qui s'eſt fait en ce genre. Sa Manufacture, établie à Noyon depuis peu de tems, fait tous les jours des progrès. La méthode qu'on y ſuit met les Ouvriers en état de rendre

le galon mieux frappé, & plus conforme aux desſeins qu'on leur a tracés. Cette Manufacture eſt autoriſée par des Lettres, & honorée de Priviléges qui en conſtatent l'utilité; on y trouve des galons, des gazes brochées & perlées de toute eſpéce, &c. Le tout exécuté avec la plus grande précision.

Les Sieurs *Flachère & Dupuys* ont inventé une eſpéce particulière de Tapiſſerie, dont la Manufacture eſt établie à Amiens. Ces nouvelles Tapiſſeries ont, entr'autres avantages, celui de n'être pas ſujettes à être mangées des inſectes. C'eſt une perfection qui peut les faire préférer à des tentures plus précieuſes, ſur-tout pour les ameublemens de campagne, qui, expoſés au grand air, ſont dans le cas d'être plutôt détruits par les vers & par les teignes.

Le goût qui regne aujourd'hui pour les couleurs douces, & qui ſe montre aſſez dans le choix de celles dont on couvre la Menuiſerie, a fait chercher des marbres qui aſſortiſſent aux piéces de décoration des appartemens. Comme on travaille beaucoup de meubles en bois de plaquage roſe, on a trouvé des marbres de la même couleur qui vont très-bien ſur les Commodes, Encoignures, &c. dont le bois eſt de cette nüance. On trouve de ces Tables de marbre roſe chez le Sieur *Rougeux*, Ebéniſte, ue de la Monnoie.

INDUSTRIE.

Les Stores ordinaires qui servent à garantir de l'ardeur du Soleil, emportés par le ressort en spirale, s'échappent promptement, si on ne les retient en accrochant le cordon. On vient d'en construire de nouveaux qui n'ont pas cet inconvenient; ceux-ci sans être retenus d'aucune façon, s'arrêtent à telle hauteur qu'on le désire. La commodité de cette nouvelle espéce de Stores se fait principalement sentir dans les voitures où l'on souhaite que le Store ne s'abatte que sur la partie de la portière que le Soleil frappe, en réservant l'autre pour recevoir l'air extérieur; ce nouveau Store est bien plus simple, & ne donne pas la peine de l'accrocher au bouton. Le Sieur *Auger*, Sellier du Roi, demeurant Butte S. Roch, fait garnir ses Voitures de Stores de ce genre; on peut en voir l'effet chez lui.

On a trouvé depuis peu le moyen de faire entrer un Parasol dans une canne. La partie d'en-haut est forée & contient un petit montant garni de baguettes d'acier, sur lesquelles est disposé un taffetas; on a donné à ce petit Parasol toute la délicatesse nécessaire pour lui faire tenir le moins de place qu'il est possible. Ces Cannes sont très-utiles en campagne où l'on est bien aise d'aller se promener le moins chargé qu'on le puisse être. On trouve ces nouvelles Cannes sur le Quai de l'Horloge.

Le Sieur *Sellier*, Treillageur, ſur le Boulevard de la rue Montorgueil, exécute toutes ſortes de Treillages dans le goût le plus orné. Il vient de finir ſur la Terraſſe de M. *Ferrand*, Fermier Général, un Cabinet ſoutenu de colonnes doriques ſurmontées d'un baluſtre qui ſert d'appui à la Terraſſe du ſecond étage; à la ſuite de ce Cabinet eſt un ſalon entouré de portiques décorés de guirlandes & de vaſes; un de ces portiques ſert d'entrée à un grand Berceau qui conduit à un petit boſquet qui termine la Terraſſe; le Sieur *Sellier* exécutera toutes ſortes d'Architectures ſur tels deſſeins qu'on voudra lui preſcrire.

LIVRES NOUVEAUX.

Traité Hiſtorique & Dogmatique des Indulgences & du Jubilé. Par M. *Collet*; 1759.

Le Nouveau Spectateur, Ouvrage Moral & Philoſophique, dans lequel on traite des hommes, de leurs paſſions, de leurs défauts, de leurs vertus, de leurs ridicules, & dont les Journaliſtes ont rendu pluſieurs fois le compte le plus favorable. Cet Ouvrage ſe débite par cahier de 12 pages qui paroiſſent tous les dix jours. Le cahier eſt de 12 ſ. & la ſouſcription pour ſix volumes de 21 l. 12 ſ. On ſouſcrit chez la veuve *Bordelet*, rue S. Jacques, vis-à-vis le Collége des Jéſuites, & l'on trouve auſſi les cahiers chez *Rollin*, Quai

des Augustins, près la rue Gît-le-Cœur, chez *Bauche*, attenant les Augustins, & chez *Lambert*, à côté de la Comédie Françoise. Il en paroît actuellement 30 cahiers qui forment 5 volumes.

Le Planisphère Terrestre, par M. *le Ray*, *in*-12. Chez l'Auteur, rue de Bourbon, près la rue du Bacq.

L'Ouvrage du Sieur *le Ray* porte un caractère de singularité qui mérite d'être remarqué. Les Belles-Lettres sont aujourd'hui en proie à qui veut s'en saisir; la barrière est rompue depuis longtems, & l'on n'est plus étonné de trouver dans la lice des gens de tous états. Mais les Sciences sembloient jusqu'à présent avoir été réservées à ceux qu'une longue étude avoit mis en état de les traiter. Voici cependant un Réformateur qui s'annonce comme Domestique, & qui s'élève tout-à-coup pour redresser nos Physiciens. Il prétend ramener tout aux apparences; il réduit la terre à une superficie platte, rapproche d'elle à une très-petite distance le Soleil & les autres Astres, & resserre l'Univers sous une demi-Sphère très-étroite. Le flux & le reflu xne l'embarrassent pas plus que tous les autres Phénomènes de la Nature. Le Livre du Sieur *le Ray* peut être utile, & servir à corriger tous ceux qu'un desir de faire du bruit porte à raisonner sur des matières qu'ils n'entendent point.

Le Sieur *le Rouge*, Géographe du Roi, rue des Grands Augustins, vient de donner un Plan très-

exact de la Bataille de Breslau du 22 Novembre 1757.

Celui de la Bataille de Lissa du 5 Décembre, même année.

L'affaire de Gorlitz du 7 Septembre, même année.

Il a reçu depuis peu une Collection de Cartes & Estampes Angloises ; sçavoir :

La meilleure Carte d'Angleterre & d'Irlande en 6 feuilles, 15 l.

Les Environs de Londres en 16 feuilles, 30 livres.

La même réduite en une feuille, 3 l.

Le Plan de Londres, 2 l.

Le Plan de Wolverhampton, de Fermingham, de Coventry, de Chester, de Windsor, de Pontefract, d'Exeter, de Schreswesbury, & de plusieurs Terres Seigneuriales, 3 l. la feuille.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Mich *Lambert*, Imprimeur - Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quid quid agunt homines .... nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 2 Juillet
MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

MÉDECINE, CHIRURGIE.

LE tems commode pour prendre les eaux de Forges étant arrivé, les malades qui ne peuvent se faire transporter sur les lieux, sont avertis qu'on a commencé, du premier de ce mois, à poser les relais nécessaires pour en fournir tous les jours le Bureau, où on en trouvera toujours de nouvelles. Le Bureau est rue des Prouvaires, près celle des deux Ecus.

X

Sur l'indication que nous avons donnée dans nos Feuilles, page 307. des effets de l'Aimant, par rapport aux maladies des nerfs, on vient de nous adresser une Lettre que nous croyons devoir publier, parce qu'elle peut servir d'occasion aux Physiciens d'approfondir une matière intéressante pour l'humanité. Si l'on nous fait part de quelques détails sur cet objet, nous ne manquerons pas de les communiquer au Public.

Quoique nous ayons, Messieurs, des Sociétés célèbres établies pour embrasser tout ce qui a rapport à la conservation de la santé, ou à la guérison des maux qui nous affligent, on ne peut qu'applaudir au zéle des personnes qui indiquent au Public quelque reméde particulier, dont l'application ne sçauroit être dangereuse dans aucun cas. C'est à ce moyen de communication que la Médecine doit ses premières connoissances, & que les *Hypocrate*, les *Galien*, & leurs successeurs n'ont pas rougi de devoir leurs succès, dans quelques occasions.

Je conçois, Messieurs, l'efficacité du reméde mentionné dans vos Feuilles, n°. 20. & qui consiste dans l'usage de la Pierre d'Aimant, relativement à certaines maladies du genre nerveux. Sans entrer dans les détails sur la cause productrice de ces heureux effets, (ce qui demanderoit une trop longue Dissertation) il me suffira d'observer que, s'il se trouve quelque Artiste qui veuille approfondir cette matière, il doit faire l'analyse de la Pierre d'Aimant. Il y trouvera un sel très-médiocrement stip-

tique, & une espéce de soufre très-balsamique. Cette analyse pourra être confirmée, en faisant la quintessence de l'Aimant par celle du fer qui lui servira de menstrue. Je n'insisterai pas sur la manière de tirer ces deux quintessences, parce que les méthodes en sont connues.

Je me borne donc à dire que le soulagement qu'ont reçu de l'Aimant le Missionnaire & les autres personnes dont vous parlez, est dû à la multitude des esprits vitaux occasionnés par le soufre contenu dans cette Pierre, lequel fortifiant les nerfs, &c. donne plus d'action aux ressorts & plus de facilité à leur jeu.

Il y a lieu de présumer que, si le sel & le soufre contenus dans la Pierre d'Aimant peuvent soulager les maladies du genre nerveux, par la seule application de cette Pierre, elle pourroit devenir très-utile dans le cas de paralysie; on sçait que dans cet état la partie attaquée ne reçoit plus aucune impression du concours des esprits vitaux.

Il seroit à souhaiter, Messieurs, que quelque habile Physicien voulût bien faire usage de ses lumières, pour répandre un plus grand jour sur la présomption tirée de l'exemple des personnes soulagées, & sur la certitude de l'émanation des vertus contenues dans le sel & le soufre que renferme la Pierre d'Aimant.

M. l'Abbé *de Baulès*, Chanoine de Neuviller, près de Saverne en Alsace, & non M. l'Abbé *Bolle* de Strasbourg, comme nous l'avons dit dans nos Feuilles, page 84. nous invite de publier que l'an-

nonce que nous avons faite du bandage qu'il a inventé pour le soulagement des Hernies, lui a procuré la visite de tant de personnes, qu'il n'a pû les satisfaire qu'en assûrant qu'avant son départ de Paris, il instruiroit quelqu'un à qui l'on pourroit recourir. De tous ceux auxquels M. *de Baulès* a fait fournir ce bandage, il n'y a qu'une seule personne qui n'a pas pû s'en accommoder, bien qu'elle soit obligée de convenir de l'utilité de cette machine avec laquelle on peut, dit-on, se livrer aux ouvrages les plus pénibles, sans craindre les inconvéniens auxquels on a été sujet jusqu'à présent avec les bandages ordinaires, faute d'une compression toujours égale, & d'un point fixe que l'Auteur a sçu donner au sien. Comme il compte partir bientôt d'ici, & qu'il craint qu'on ne surfasse ce bandage à ceux qui en auront besoin, soit pour eux-mêmes, soit pour quelque pauvre qu'il voudront soulager, il offre de le faire faire par l'Ouvrier dont il s'est servi à Neuviller, & de le faire tenir à Paris, pour le prix de 6 l. tel que nous l'avons annoncé, en observant d'affranchir le port des Lettres qu'on lui écrira, & de marquer le côté où sera la Hernie. M. l'Abbé *de Baulès* n'est mû par aucun intérêt, que par celui que tout bon Citoyen doit prendre au bien de la Société.



COURS PUBLICS.

M. *le Monnier*, Médecin de la Faculté de Paris, & Professeur en Botanique, a prononcé au Jardin du Roi, le Samedi, 16 du mois dernier, un Discours qui a été très-applaudi, pour l'ouverture du Cours de Plantes qu'il a commencé le Lundi suivant, & qu'il doit continuer tous les jours pendant six semaines, depuis six heures du matin jusqu'à dix. Ce Cours comprendra la démonstration de toutes les Plantes, tant indigènes, qu'exotiques ou étrangères. Tous les Mercredis M. *Bernard de Jussieu*, Médecin de la Faculté, & Démonstrateur du Jardin Royal, conduit les Elèves en Botanique & les Amateurs dans les environs de Paris, pour y faire les herborisations des Plantes qui s'y trouvent. Chacune de ces herborisations dure depuis le matin jusqu'au soir.

EDUCATION DES ENFANS.

On nous a communiqué un Mémoire concernant le Collége Royal de Nanterre, près Paris. Ce Collége, fondé par ANNE D'AUTRICHE, est gouverné par les Chanoines Réguliers de la Congrégation de France, lesquels desirant répondre de plus en plus à la confiance, dont le Public honore cette Maison depuis plus d'un siécle, ont cru qu'il étoit indispensable, pour l'avantage de

la Jeunesse confiée à leurs soins, de faire de nouveaux Réglemens, tant par rapport à la nourriture, que par rapport à l'éducation & aux études. Ces Réglemens nous paroissent très-sages, & leur exécution ne peut être que très-propre à former le cœur, l'esprit & le tempérament des jeunes gens. Ils renferment des détails trop longs pour être insérés dans cette Feuille, & pour lesquels nous renvoyons au Mémoire même imprimé chez *J. Barbou.* Nous nous bornerons à dire ici que la Pension est de 400 l. & que pour cette somme le Collége fournit les Pensionnaires de lits, de draps de lits, de linge de table, de peignoirs, de bois, de chandelle, & même de remédes dans les maladies, à moins qu'elles ne soient considérables ou de longue durée. Le P. *Bernard*, connu par ses talens oratoires, dirige actuellement ce Collége en qualité de Prieur de Nanterre, & donne tous ses soins pour y faire fleurir la Piété & les Lettres. Il y a tous les ans deux distributions de Prix générales & solemnelles qui se font par des Personnes constituées en dignité. La première fois qu'ils ont été donnés depuis que le P. *Bernard* est en place, c'est M. le Chancelier qui en a fait la distribution; honneur bien capable d'exciter l'émulation parmi la Jeunesse.

PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

La Ville de Bordeaux a fait graver depuis peu,

par M. *Dupuis*, Graveur du Roi, la Statue Equestre qu'elle a consacrée, il y a quelques années, à la gloire de Sa Majesté. L'intérêt du sujet & la beauté du modéle, exécuté par M. *le Moine*, devoient naturellement porter l'Artiste à épuiser toutes les ressources de son Art. Aussi cette Estampe a-t-elle plu généralement. Elle ne se vend point.

M. *Desmarteaux*, si bien connu par sa nouvelle manière de graver dans le goût du Crayon, vient de finir une Tête de Philosophe, d'après un dessein de *Bouchardon*. Cette Tête est en grand, & fait un bel effet. Elle se vend chez l'Auteur, rue de la Pelleterie, à la Cloche. Le prix est d'une livre.

Le même Artiste a gravé plus récemment encore un Faune peint par *Annibal Carache*, dont le Tableau est dans la Galerie de Farnèse à Rome, & dessiné par *Michel Ange Slodtz*. La manière dont cette Estampe est traitée répond parfaitement au mérite des originaux. Elle se trouve chez l'Auteur, & se vend 1 l.

On a de M. *Houel*, deux petits paysages gravés d'après des Desseins de M. *Boucher*, & tirés du Cabinet de M. *Dazincourt*. Le prix des deux est de 1 l. 4 s. Ils se vendent chez le Sieur *Buldet*, rue de Gesvres, au Grand Cœur.

On trouvera chez le même Marchand, de nouveaux Exemplaires de la *Tempête* & du *Calme*, gravés par M. *Baléchou*, d'après les Tableaux de M. *Vernet*. Le prix de chacune de ces Estampes est de 7 l. Le Public, qui a toujours estimé les Ouvra-

ges de cet Artiste, les attendoit avec impatience, & depuis long-tems. Nous apprenons que ce retard a été causé par une maladie survenue à l'Auteur, & dans laquelle il a été tenu pour mort pendant plusieurs jours.

PHYSIQUE.

En annonçant dans nos Feuilles, page 264, un secret pour avoir dans un appartement des Fleurs de toutes les Saisons au plus fort de l'hyver, nous avons dit que l'Auteur déposeroit quelques caisses chez notre Imprimeur, pour servir de modéles à celles qui doivent former ces espéces de Parterres, supposé qu'un certain nombre de personnes prît intérêt à ce secret, & qu'elles voulussent bien donner leurs noms chez l'Imprimeur. L'Auteur, pour satisfaire la curiosité de quelques personnes de distinction, prépare maintenant ces caisses, & les déposera dès qu'elles seront prêtes; nous aurons soin d'avertir du jour où l'on pourra les voir.

COMMERCE.

Arrêt de la Cour des Monnoies de Paris, qui condamne en l'amende un Marchand, pour avoir refusé des Piéces de 24 deniers, dont l'empreinte étoit suffisamment apparente, lui défend de réci-

diver, sous peine d'être puni comme billoneur.

Il paroît un Mémoire imprimé en date du 24 du mois dernier, pour servir à la justification des Directeurs de la Loterie de Cologne, sur la révocation de leurs droits, prononcée par S. A. E. Ils exposent que, suivant le Contrat passé avec eux, ils sont autorisés à faire valoir cet établissement pendant vingt années, dont trois sont révolues: pendant ce tems, disent-ils, la Direction a rempli tous ses engagemens; la révocation du Traité & le discrédit qui l'a suivi, ont pû seuls la forcer de manquer; mais qu'on s'imagine le coup qu'a pû porter à leur crédit l'annonce mise dans la Gazette, qu'après le quatriéme tirage fixé au 6 de Juin, la Loterie n'auroit plus lieu; les nourritures, selon eux, ont cessé de se faire; ensorte qu'ils ont été obligés de renoncer même à ce quatriéme tirage, & de s'éloigner des Etats de Cologne. C'est depuis leur retraite que ces Directeurs offrent de rendre au Public les 18 liv. de nourriture, payées pour le dernier tirage, voulant lui prouver l'éloignement où ils sont de s'approprier des deniers sacrés qu'il leur tarde de sçavoir entre les mains des Propriétaires.

L'exposé de ce Mémoire annonce les bonnes intentions des Directeurs qui voudroient que le Public fût satisfait; mais il ne peut jamais l'être de leur calcul; & l'offre qu'ils font de rendre à chacun les 18 liv. de nourriture du dernier tirage, est absolument insuffisante, puisqu'eux-mêmes conviennent, dans le plan de la Loterie, que chacun

des 78000 Billets restans à ce tirage, vaut plus de 40 l. ce qu'il est très-facile de vérifier ; car sur une recette de 4972000 l. n'ayant déboursé en trois tirages que 1822500 l. il leur reste 3150000 l. qui doivent être distribuées aux Porteurs des Billets, sauf aux Directeurs à retenir sur cette somme les 10 pour cent qui leur sont attribués ; il doit donc revenir à chaque Billet, cette retenue faite, au moins 36 l. & non 18 ; autrement il y a faillite de la part des Directeurs. Ils alléguent envain que les nourritures n'ont pas été faites exactement, qu'un grand nombre de Billets leur sont restés. Dans le premier cas, la négligence de ceux qui n'ont pas nourri a tourné au profit de la Loterie, qui à chaque tirage, a toujours distribué beaucoup moins qu'elle n'a reçu ; à l'égard des Billets restés, ils sont entrés en partage des Lots, & leur nombre ne pourroit qu'avoir diminué le bénéfice de dix pour cent de la direction. Elle ne peut donc jamais être dispensée de rendre au Public ce qu'elle a en caisse ; ce sont, suivant leurs propres termes, des *deniers sacrés.*

L'habillement des hommes devenu aujourd'hui plus brillant que solide, ayant besoin d'être renouvellé aussi souvent que celui des femmes, l'œconomie sur la quantité des Etoffes devient de plus en plus intéressante. On est donc redevable à l'Ouvrier qui remplit la même tâche que ses confrères, en diminuant une dépense qui n'est déja que trop forte. Le Sieur *Broussin*, Maître Tailleur, rue S. Martin, vis-à-vis la rue Ogniard, est ces

obligeant Ouvrier. Il taille un habit complet très ample dans trois aunes de Drap, ou dans six aunes de camelot, ou dans sept aunes de soyerie étroite. Il offre de plus, de fournir l'habit de Louvier doublé de soie, boutons de trait, jarretières d'or au prix de 144 liv. celui de velours de printems, moyennant 170 liv. celui de Lustrine, moyennant 150 l. celui de camelot de poil, boutons de trait, jarretières d'argent, moyennant 120 l. & les autres à proportion. Le tout bien conditionné, & dans les meilleures qualités; il fait les vestes d'étoffe à moins d'une aune, & les culottes de velours avec une aune un quart au plus.

Si le Sieur *Broussin* remplit exactement les conditions qu'il propose, il ne peut manquer d'être récompensé de sa fidélité par la confiance d'un grand nombre de personnes qui l'employeront; & ceux mêmes qu'il ne pourra servir, tireront avantage de cette déclaration par lui faite publiquement. Instruit de la quantité d'aunage nécessaire pour s'habiller, on n'en fournira pas davantage aux Tailleurs, qui, obligés de se rapprocher de cette fixation, ne seront plus exposés à se voir soupçonnés de mécomptes.

Quelque renommées qu'ayent toujours été les Baptistes qu'on fabrique à Saint-Quentin, la finesse & la beauté des Mousselines & Toiles de coton fabriquées dans l'Inde, leur ont fait prendre un avantage qui a beaucoup resserré le commerce de Saint-Quentin sur cette partie. Les Fabriquans de cette Ville, jaloux de soutenir leur commerce,

ont tenté de faire travailler le coton avec autant de soin qu'ils en apportoient pour employer le Lin. Après divers essais, ils sont parvenus à établir chez eux une Manufacture de Mousselines, dont on est particulièrement redevable aux soins de Messieurs *de Villers*, *Maroteau & Corbeau*, Négocians. Cette Manufacture acquiert tous les jours un nouveau dégré de perfection. Elle fabrique des Mousselines de différentes espéces, aussi belles & aussi parfaites que celles des Indes, & qu'elle donne à beaucoup meilleur compte. Les piéces sont de 16 aunes sur $\frac{7}{8}$ de large. Cet établissement, pour peu qu'il soit encouragé, peut enlever à l'Inde une partie du tribut que lui paye tous les ans le luxe Européen, & montrer sur cette partie, comme sur celle des porcelaines, qu'il n'est rien qu'on ne puisse attendre de notre Industrie.

La prodigieuse quantité de spécifiques de toute nature que débitent journellement dans le Public tant de Charlatans, a tellement décrié tous ces prétendus secrets, que nous les avons jugés la plûpart peu dignes d'entrer dans notre Feuille. Cependant nous croyons, sans déroger au plan que nous nous sommes fait à cet égard, pouvoir indiquer l'Elixir du Sieur *la Serre* : reméde que l'on assure avoir eu tant de succès, sans avoir le moindre inconvenient : il appaise, dit-on, dans l'instant la douleur de dents, arrête la carie, cautérise le nerf des dents, & les conserve dans le même état, sans qu'il soit besoin de les faire arracher. Une expérience réitérée a constaté la vertu de cet Elixir. Le Sieur *la Serre* demeure dans l'Abbaye Saint Germain des Prés, vis-à-vis la grande Grille.

SECRET IMPORTANT.

Le Vendredi, 22 du mois dernier, on a réitéré l'expérience d'une Liqueur propre à éteindre les incendies, de laquelle nous avons parlé dans nos Feuilles, pp. 253. & 269. On avoit construit à cet effet une espéce de cabanne de six pieds en quarré, ouverte des quatre côtés, enduite de gaudron par-dehors & par-dedans; & sur laquelle on avoit appliqué de la filasse gaudronnée. Au milieu étoient deux tonneaux aussi gaudronnés, environnés d'une vingtaine de fagots, avec de la paille, pour donner une plus prompte communication à la flamme. On a commencé par mettre le feu à un des quatre coins de cette cabanne; & lorsqu'il a été bien allumé, on l'a éteint sur le champ par la simple aspersion d'un petit balay de crin trempé dans la Liqueur. On a ensuite mis le feu à tout le reste, qui malheureusement n'a pû être éteint, par l'imprudence de quelques Ouvriers employés à la construction de la cabanne, lesquels se sont ingérés de prendre des balays pour aider l'Auteur du secret. Ils ne lui ont prêté qu'un secours funeste, car dans le désordre de leur manœuvre, ils ont renversé le baquet qui contenoit la Liqueur. C'est pourquoi l'opération a paru manquée aux yeux de ceux qui n'ont que des yeux, & qui n'ont sçu tirer de ce qu'ils ont vû, d'autre conséquence, sinon que le feu, qui étoit très-vif, n'a point été éteint. Pour nous, qui ne prenons d'autre intérêt à

la chose que celui du bien public, indépendamment de la première expérience, dont nous avons rendu compte, & qui a très-bien réussi; nous sommes toujours convaincus, même d'après celle-ci, que le secret est *important*, comme nous l'avons annoncé. L'Auteur, peu inquiet des mauvaises critiques, mais véritablement affligé de n'avoir pas suffisamment rempli l'attente d'une Compagnie respectable qui lui a fait l'honneur de se trouver à son Expérience, se dispose à en faire une autre, pour laquelle il aura grand soin de prendre toutes les mesures nécessaires, c'est-à-dire, d'avoir des gens intelligens pour l'aider dans son opération, des balays assez longs pour atteindre le feu lorsqu'il sera trop ardent pour pouvoir en approcher; & enfin une quantité suffisante de Liqueur pour suppléer à celle qui pourra se perdre. Nous ne manquerons pas d'indiquer le lieu & le jour où se fera cette Expérience. Les personnes qui seront curieuses d'y assister, voudront bien en donner avis chez l'Imprimeur de cette Feuille. Nous ne devons pas oublier de dire que l'Auteur, manquant de Liqueur pour éteindre le feu, a voulu constater la bonté de son secret, en jettant dans le fort de la flamme un balay de crin qui avoit été trempé dans cette Liqueur, & que ce balay n'a pas été plus endommagé que dans la première Expérience, dont nous avons donné le détail.



LIVRES NOUVEAUX.

NOUVELLE Edition des Instructions sur les Dimanches & Fêtes de l'année, *in*-12. 2 vol. Par Monseigneur l'Evêque de Soissons. Chez *Desspilly*, rue S. Jacques 5 l.

CODE de *Louis XV*. ou Recueil des principaux Edits, Déclarations, Ordonnances, Sentences & Réglemens, concernant la Justice, Police & les Finances, avec les Tables Chronologiques & Alphabétiques des matières.

Ce Recueil est nécessaire à tous les Officiers de Justice, & intéressés dans les Finances, même à tous Particuliers en général, sert de suite à tous les Livres de Réglemens sur toutes sortes de matières. Dixiéme volume, 3 l. Ce Recueil contient 10 vol. Le prix est de 30 l. A Paris, chez *Glaude Girard*, au Palais, vis-à-vis la Grand'Chambre, au Nom de Jesus, ou en sa maison, rue de la Calandre, près le Palais. Pour perfectionner cet Ouvrage, le Sieur *Girard* se propose de donner tous les deux mois un volume nouveau servant de suite.

ACTES de notoriété du Châtelet, par M. *Denizart*, Procureur au Châtelet, 1 vol. *in*-4°. Chez *Savoye*, rue S. Jacques, & *Le Clerc* au Palais, 12 liv.

NOUVELLES Instructions sur l'Exercice des Garde-côtes de Bretagne, 1 vol. *in*-12. Chez *Desspilly*, rue S. Jacques, 1 l. 10 s.

LETTRE au R. P. *Neuville*, sur la réformation des Mœurs, *in*-8°.

LETTRES Critiques aux Arcades de Rome, dattées des Champs Elisées, traduites de l'Italien. A Paris, chez *Pissot*, Quai de Conty, & *Lambert*, rue & à côté de la Comédie Françoise; 1759.

C'est ici le cas de faire l'éloge de l'enjouement Italien, qui jamais ne fut placé plus à propos, & avec plus de graces, que dans cette petite Critique. Il n'est personne, pour peu qu'il soit Amateur de la Littérature Italienne, ou qu'il veuille connoître à fond le Dante, ce fameux Poëte, qui ne lise avec plaisir le jugement qu'en porte *Virgile* lui-même; jugement d'ailleurs impartial, & d'où l'Auteur a banni cette causticité qui deshonore si souvent la Critique. La traduction que nous annonçons ici est d'ailleurs élégante, & digne par elle-même d'être lûe.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Mich. *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



N° 22.

LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quid quid agunt homines .... nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 9 Juillet
MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

DROIT.

LA Cause d'impuissance que nous avons annoncée dans notre Feuille du 25 Juin dernier, devoir être plaidée en l'Officialité le Mercredi, 27 de ce mois, continuera d'y être plaidée tous les Samedis de ce mois, à dix heures précises, à huis clos. On laissera cependant entrer les Ecclésiastiques & les Personnes en Robes. Les Avocats sont

Messieurs *Fouché de Vieillecourt* & *Élie de Beaumont*.

MÉDECINE, CHIRURGIE.

Monsieur *Marillet*, Curé de Bilazay, près Thouars en Poitou, nous invite d'annoncer qu'il y a dans sa Paroisse deux Fontaines, dont l'une passe sur une mine de soufre, & l'autre sur une mine de fer. Ces Fontaines, dit-il, pourroient être très-utiles pour la santé, si elles étoient en réputation. Si nous devons toujours saisir avec empressement l'occasion de publier de pareilles découvertes, leur utilité ne peut être constatée que par le suffrage lumineux des Facultés célèbres, auxquelles seules il appartient de fixer la confiance publique. C'est l'unique moyen décisif de procurer aux eaux minérales de Bilazay, la réputation que M. *Marillet* paroît leur souhaiter. Nous sommes bien persuadés qu'elles n'échapperont pas à la vigilance des Facultés voisines, qui sçauront bien-tôt à quoi s'en tenir sur cet objet. Nous observerons néanmoins, comme simples Spectateurs, qu'on ne peut guères conclure que des eaux soient sulphureuses ou ferrugineuses, de leur seul passage sur une mine de soufre ou de fer; car du mélange de plusieurs mixtes différens de ceux-ci, il peut résulter un goût qui imite le leur, & qui fasse prendre le change. Mais en supposant que les eaux de Bilazay passent véritablement,

les unes dans une mine de soufre, les autres dans une mine de fer, il s'ensuivra que les premières pourront être Thermales, & de la nature de celles de Balaruc, de Bourbon, &c. & que les secondes pourront ressembler à celles de Valz, &c. Voilà tout ce que nous croyons pouvoir nous permettre pour répondre au zéle empressé de M. *Marillet*.

ACADÉMIES.

Le Sujet proposé pour le Prix de Peinture qui doit être distribué cette année aux Elèves de l'Académie Royale, est le Miracle d'*Elisée* qui multiplie l'huile de la Veuve, dont ce Prophète multiplie les provisions. Ces Elèves ont concouru au nombre de six, & ont achevé chacun leur Tableau, suivant l'usage, dans des cabinets à part; ils ont été remplacés par six Sculpteurs qui ont fait leurs modéles de bas-relief pour concourir au Prix de Sculpture: le Sujet proposé aux Elèves de Sculpture, est *Ammon* tué dans un repas par son frere *Absalon* qui venge le viol de sa sœur *Thamar*. Ces morceaux seront exposés dans les Salles de l'Académie quelques jours avant la distribution des Prix, & nous indiquerons dans le tems ceux qui auront été couronnés.



PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

M. *Pierre*, Professeur de l'Académie Royale de Peinture, vient de finir un Tableau du Jugement de *Paris*, destiné à orner une galerie d'un Palais du Roi de Prusse. Ce Tableau, de 20 pieds de long, sur 14 de haut, est composé de trois grouppes principaux. Celui du milieu représente *Paris* dans l'instant qu'il donne la Pomme à *Venus*; elle est environnée des Graces qui prennent part à son triomphe; une foule de petits Amours forment des guirlandes de fleurs dont ils entourent le Berger. D'autres Amours répandus dans les airs, s'apprêtent à mettre une couronne de fleurs sur la tête de *Venus*. Dans le grouppe qui est à droite, *Minerve*, en reprenant ses habits, regarde avec indignation le triomphe de sa rivale. La Jalousie qui est à ses côtés, lui montre *Junon* déja montée dans son char, qui se hâte de courir à la vengeance, & semble par-là lui reprocher sa lenteur. Mais *Minerve* paroît plus sensible au chagrin de n'avoir pas eu la préférence qu'au plaisir de se venger. Des Naïades, spectatrices de la scène forment le grouppe qui est à gauche. Ce sujet étoit trop simple par lui-même, pour occuper un Tableau d'une si grande étendue, qui doit être le pendant du sacrifice d'*Iphigénie* de M. *Vanloo*, & du triomphe de *Bacchus* de M. *Restout*, Tableaux qui étoient susceptibles d'un grand nombre de figures. C'est pourquoi l'Auteur a introduit divers Personnages, qui non-seulement servent d'ornement, mais sont

admirablement bien fondus dans le sujet. Il a préféré les passions personifiées aux allégories trop compliquées, que la difficulté de les deviner fait souvent paroître froides & insipides. Ce Tableau, dont l'ensemble est parfait, renferme des beautés de détail qu'il est plus aisé de sentir que d'exprimer; il est composé avec ce goût, cet art, cette intelligence, & cette finesse qui rendent si précieux les Ouvrages de ce célèbre Artiste.

Il y a dans l'Attelier du même Peintre un nouveau Tableau, représentant la Résurrection de J. C. Il est destiné pour l'Eglise de Notre-Dame de Bonnes-Nouvelles, à Orléans, & doit être le pendant du Tableau des Pélerins d'Emmaüs de M. *Vien*, excellent Ouvrage dont nous avons parlé dans nos Feuilles. Cette Résurrection présente des beautés du premier ordre, elle est traitée avec toute la force & toute la grandeur du sujet. Les rayons qui environnent de toutes parts le Corps glorieux de J. C. répandent la lumière la plus vive sur tous les Personnages, dont les uns paroissent saisis d'une surprise mêlée d'admiration, & les autres d'une épouvante mêlée de terreur; ce contraste, exprimé par le pinceau nerveux de cet habile Maître, fait le plus bel effet. Ce Tableau est de 12 pieds de haut sur 8 de large.

On ne peut s'empêcher de parler ici de la modestie du R. P. Dom *Jourdain*, Prieur de la Maison, pour laquelle ce Tableau a été fait, qui, joignant à toutes les vertus de son état un grand goût & un grand talent pour les Arts, n'a cependant

voulu faire aucuns des Tableaux néceſſaires à la décoration de ſon Egliſe, occaſion qu'un talent médiocre n'eut pas manqué de ſaiſir.

M. *Parrocel* a peint dans la même Egliſe, un plafond très-goûté des Connoiſſeurs ; il repréſente une Aſſomption ſur un plan de 40 à 50 pieds de diamétre.

Le même Attelier offre encore cinq petits Tableaux nouvellement finis, qui ſont deux pendans de 20 pouces ſur 24, dont l'un repréſente *Moyſe* ſauvé des eaux, par la Fille de *Pharaon*. Et l'autre *Moyſe* vengeant les Filles de *Jethro*, de la perſécution des Paſteurs de Madian. Dans un autre à-peu-près de même grandeur eſt l'enlèvement d'Europe. *Venus* qui demande des armes à *Vulcain*, fait le ſujet d'un autre Tableau, auſſi de même grandeur. Le cinquiéme eſt une Fuite en Egypte, où on voit des Bergers qui adorent l'Enfant Jeſus. Ce Tableau eſt plus petit que les autres. M. *Pierre* a répandu dans ces Ouvrages la plus grande élégance. Son génie, que rien ne reſſerre, a mis dans ces petits Tableaux toute la force & l'expreſſion qu'on admire dans ſes grands. Des affaires importantes qui l'occupent actuellement, ne lui permettent pas de ſe trouver à ſon Attelier, & par conſéquent de montrer ces chefs-d'œuvre ſi dignes d'être vûs. Il auroit eu un vrai plaiſir à ſatisfaire l'empreſſement des Curieux. Nous ne pouvons lui ſçavoir trop de gré de ſa complaiſance à nous permettre de voir tous ſes Ouvrages, & d'en rendre compte au Public.

L'EXPOSITION des Tableaux aux Appartemens du Luxembourg, offre à ceux qui aiment ou cultivent la Peinture de nouveaux modéles, capables de perfectionner de plus en plus le goût & la manière de nos Peintres. L'amour des Arts qui a présidé à cet utile établissement, rend la précieuse Collection du Cabinet du Roi une richesse commune, en faisant passer successivement les grands morceaux qui le composent sous les yeux des Amateurs & des Artistes. On vient depuis peu d'en poser plusieurs qui sont d'une grande beauté : on y peut remarquer, entr'autres, un Tableau du Carache, représentant le déluge peint avec la plus grande hardiesse, & dans le ton le plus fort. On peut faire la comparaison de ce Tableau avec celui du Poussin ; la Nacelle qui fait un si grand effet dans la composition du Poussin, se trouve aussi dans celle du Carache. On voit aussi depuis peu dans cette suite une Vierge entourée de beaucoup d'enfans, peinte par *Rubens* : ce morceau est du plus brillant coloris, & très-beau, quoiqu'il ait paru un peu manièré. Nous indiquerons dans la Feuille suivante les autres Tableaux qui ont été nouvellement placés, & qui peuvent attirer la curiosité publique.

LE matin du jour de la Petite-Fête-Dieu, on a, selon l'usage, exposé dans la Place Dauphine, les compositions de Dessein & de Peinture des jeunes Artistes de l'un & de l'autre sexe, qui, pour la plûpart, trop impatiens de faire connoître au Public des talens naissans, ne présentent souvent

que des essais informes. On y voit cependant, toujours avec plaisir, de bons Ouvrages, & quelquefois même d'excellens. On y a remarqué cette année trois Portraits de Mademoiselle *Girouard*. Un Portrait en pied représentant une Dame qui brode, par Mademoiselle *Hattelet*. Le Portrait du Sieur *Donadieu* dans sa Salle d'armes, au crayon noir sur papier bleu, par M. *Cherfils*, une grande bataille, lavée au bistre par M. *Martin*; plusieurs Desseins représentans l'intérieur de l'Eglise de S. *Pierre* de Rome, & autres édifices, par M. *Dwailly*; ces Desseins sont de toute beauté; deux grands Paysages au crayon noir, par M. *Sarrasin*. On a sur-tout admiré trois Paysages peints, & plusieurs autres au crayon noir, par M. *Latara*.

M. *Desmarteaux*, rue de la Pelleterie, à la Cloche, vient de graver, dans le goût du crayon, les premiers principes du Dessein d'après les plus grands Maîtres; ces principes composeront une suite divisée en Livres ou Cahiers de six feuilles chacun; ils sont ornés d'un frontispice qui représente le génie du Dessein, d'après M. *Boucher*. Les deux premiers Livres paroissent depuis la semaine dernière; on les trouve chez l'Auteur. Le prix de chacun est de 1 l. 10 s.



ARCHITECTURE.

Les ſoins que donnent les Bénédictins à la réparation de leurs Monaſtères & des Edifices qui en dépendent, conſervent dans les Provinces de grands & vaſtes Edifices qui ſont honneur à la Nation. La Maiſon clauſtrale de l'Abbaye de Lagny, près Paris, à la réconſtruction de laquelle s'applique en partie la manſe conventuelle, ſera bien-tôt en état de loger commodément un nombre ſuffiſant de Religieux. Des quatre côtés du Cloître trois ſont preſqu'achevés, avec les eſcaliers qui y répondent, & des communs pour le ſervice de la Maiſon. Tous ces Edifices ſont dans un goût noble & ſimple, & d'une belle proportion; les eſcaliers ſont hardis, & la diſtribution des logemens eſt commode & bien entendue. Le Pere Procureur de cette Maiſon a conduit ces Bâtimens, dont il a ſauvé une partie de la dépenſe, en entrant dans les plus petits détails. On a cuit la brique, & fait le plâtre ſur les lieux, & il a eu le bonheur d'être ſecondé dans ſes vûes œconomiques par le Sieur *Coupe* qui a donné les plans, & en ſuit l'exécution.

COURS PUBLICS.

Conférences publiques ſur la Langue & la Littérature Françoiſe tous les Lundis & Vendredis à

onze heures du matin. Ces Conférences se font chez M. *Touſſaint*, Avocat en Parlement, rue d'Enfer, vis-à-vis celle de S. Thomas, près le Luxembourg. Ceux qui voudront ſe faire inſcrire, peuvent le faire chez lui juſqu'à la fin de ces Leçons.

PHYSIQUE.

On a vû le Globe Electrique ſurprendre les Spectateurs les plus communs dans la loge d'un Farceur. Toutes les autres merveilles de la Phyſique vont devenir à leur tour l'amuſement d'un Peuple qui veut entrer en partage des plaiſirs des gens inſtruits. Le Sieur *Comus*, flattant aujourd'hui cette curioſité *épidémique*, annonce une ſuite d'expériences & de jeux Phyſiques, dont il promet des explications *amuſantes*; nous ne doutons pas qu'il ne rempliſſe bien cette tâche, & nous préſumons que ce nouveau Cours, dans lequel il ne ſe propoſe de ſuivre *aucune méthode*, attirera par ſa ſingularité un concours de Spectateurs de tous états; il promet de terminer ſa ſéance par l'exercice de ſon incomparable Sirène. Le Sieur *Comus* demeure ſur le Boulevard de la Porte du Temple, qui, débarraſſé de tous les Spectacles ſubalternes qui le rempliſſoient, n'offre plus que l'intéreſſant objet des Leçons du Sieur *Comus*.

MÉCHANIQUE.

Le Sieur *Raymond Commarieux*, exécute en petit, avec la plus grande délicatesse, toutes sortes d'Ouvrages, comme Machines, Bâtimens, Paysages, Navires, &c. Il reduit les plus grands objets à la plus petite échelle, dans une très-grande précision : il peint aussi les insectes & autres parties de l'Histoire Naturelle, avec beaucoup de vérité. Il a exécuté pour M. *Boucher*, Peintre de l'Académie, une Frégate toute appareillée de quatre à cinq pouces, un petit Paysage en relief, & un modéle d'Equipage de dix-huit pouces de long. Il a fait pour le Cabinet de M. *Presle*, une Galère avec tous ses agrêts & apparaux, une coupe perpendiculaire d'un Bâtiment de vingt-quatre canons, laissant voir toutes les divisions de l'intérieur, & un Vaisseau construit sur le Chantier ; toutes ces Piéces sur un pied de longueur. Il a aussi fait pour le Cabinet de M. *Bucheley*, Fermier Général, un modéle d'une pareille coupe de Vaisseau, ayant la moitié de ses agrêts, ainsi que celle d'une Galère, & plusieurs autres Piéces, comme Charrue, Bateau de pêcheur, &c. chez divers Amateurs. Le tout exactement détaillé & construit en bois, avec la plus grande propreté.

Le Sieur *Commarieux* peut servir utilement les Inventeurs en Méchanique qui n'ont pas toujours le tems & l'adresse nécessaire pour exécuter leurs idées. Il demeure rue de Poitou, au Marais, près celle d'Orléans, chez un Menuisier.

INDUSTRIE.

La Manufacture de Terre, à l'imitation du bronze, annoncée page 297. de nos Feuilles, vient d'être transférée, par les plus fâcheux contre-tems, à son premier établissement, rue de Charonne, derrière les Enfans-Trouvés. Le Sieur *Roussel*, simple Ouvrier en Fayance, après onze ans de travaux & des dépenses considérables, a trouvé le secret de cette belle composition qui imite parfaitement les différentes sortes de bronze, & singulièrement l'ancien. C'est un émail des plus brillans. Il est à l'épreuve de l'eau & du feu. L'eau forte même n'en altère point la beauté. L'Auteur nous assûre que cette expérience a été faite devant M. *de Trudaine*, qui en conséquence lui a fait obtenir un Privilége. Ce nouvel émail en bronze destiné à la décoration des appartemens, des tables & des jardins, mérite assûrément d'y être employé, & l'Auteur d'être protégé. Nous croyons qu'il ne lui manque que d'être connu des Curieux opulens, pour trouver les ressources nécessaires à son établissement & à la perfection de sa découverte.

Les Perles ont une eau qui se marie si agréablement avec le teint, que les femmes les ont employées avec avantage dans tous les tems pour relever leur parure; si le goût du changement les a fait quitter pour un tems, elles n'ont pas tardé à reprendre bien-tôt faveur. Aujourd'hui on fait multiplier cette parure sans une grande dépense. Le

Sieur *Dumenil* a trouvé le moyen d'imiter les Perles fines, si parfaitement, que l'œil du Connoisseur y est trompé; on trouve chez lui des ajustemens de toute espéce, comme colliers à nœuds, à bouillon, prétentions, rivières, aigrettes, rosettes, bouquets, bracelets, nœuds d'épée, &c. Le tout en Perles blanches, & de toutes couleurs & grosseurs.

Le Sieur *Dumenil* fait aussi des sifons très-commodes pour soutirer les liqueurs où il se seroit formé dépôt; il bouche hermétiquement toutes sortes de vaisseaux pour la Chimie, &c. Il demeure rue Bourglabbé, à l'Enseigne de la Renommée.

LIVRES NOUVEAUX.

L'Incrédulité convaincue par les Prophéties, *in*-4°. Chez *Hérissant*, rue Notre-Dame, & *Chaubert*, Quai des Augustins.

Cet Ouvrage est de l'Auteur des Questions diverses sur l'Incrédulité.

Œuvres de Messire *Antoine Arnauld*, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, proposées par Souscription. A Lausanne.

Cette Collection contiendra seize ou dix-huit Volumes *in*-4°. Le prix de souscription sera de sept livres, argent de France, pour chaque Volu-

me qu'on distribuera deux à deux, & qu'on payera d'avance, sçavoir : en souscrivant 14 liv. en recevant les deux premiers Volumes 14 liv. & ainsi de suite. On promet d'en distribuer six Volumes dans le courant de l'année 1760. Les Souscriptions seront ouvertes à Lauzanne jusqu'à la fin de l'année 1759.

Lettre à M. *de Haen*, Conseiller Aulique de Leurs Majestés Impériales, premier Professeur en Médecine Pratique. A Vienne, &c. En réponse à ses Questions sur l'Inoculation, par M. *Tissot*, D. M. avec cette Epigraphe :

Serò est in periculo consilium quærere.

A Lausanne, brochure in-12. 1759.

Histoire Politique du Siécle, où se trouvent en ordre, & sous tous les rapports differens, les intérêts, les vûes & la conduite des principales Puissances de l'Europe, depuis la Paix de Westphalie en 1648. jusqu'à la Paix d'Aix-la-Chapelle en 1748. inclusivement; avec le détail des opérations des plus habiles Négociateurs, le caractère & le manège des plus fameux Politiques, & le Précis de tous les Traités négociés entre les Cours depuis cent ans. Le tout appuyé de preuves, de faits & de raisonnemens, & de la citation des Actes, Mémoires & Relations sur les points contestés, ou peu connus. Tome premier, *in*-4°. A Londres, & se trouve à Paris, chez *Duchesne*,

Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût; in-12. en feuilles.

Le tome second est sous presse.

L'Europe vivante & mourante, ou Tableau annuel des principales Cours de l'Europe; suite du mémorial de Chronologie Généalogique & Historique, année 1759. A Bruxelles, & se trouve à Paris, chez *Debure*, l'aîné, Quai des Augustins, 4 l. 4 f. relié.

Essais Historiques sur Paris, (par M. *de Saint-Foix*) cinquième & dernière partie. A Londres, & se trouve à Paris, chez *Duchesne*, rue S. Jacques, 1 l. 10 f. broché.

Ces cinq parties sont refondues en 3 vol. *in-*12. dont le prix est de 6 l. brochés.

Le Philosophe moderne, ou l'Incrédule condamné au tribunal de sa raison. Par M. l'Abbé *le Masson des Granges*, & dédié à Monseigneur le Dauphin. A Paris, chez *Desspilly*, Libraire, rue S. Jacques, à la Vieille Poste, vol. *in-*12. 36 f. broché.

Nouvelle Méthode pour apprendre la Langue Latine, par M. l'Abbé *le Roux*, imprimée à Troyes, & se trouve à Paris, chez *Desspilly*, rue S. Jacques, 1 l. 16 f.

Di Tito Lucrezio Caro della natura delle Cose Libri sei. Tradotti da Alessandro Marchetti, Lec-

tore di Filosophia e Mattematiche nell'Università di Pisa & Accademico della Crusca. Ultima edizione, *in Lauzanna*, vol. *in*-8°. 1759.

Il vient de paroître chez le Sieur *le Rouge*, Ingénieur-Géographe, rue des Grands Augustins, un Plan de Lippestadt dans l'état au vrai où il étoit en Avril 1758. Prix 30 s. lavé, 15 s. en blanc. Il paroîtra chez le même le Samedi, 14 de ce mois, un petit Recueil *in*-8°. contenant un grand nombre de Plans, vûes & Ports d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande; plusieurs sont réduits sur les grands Plans de *Rocque*, le plus illustre Topographe d'Angleterre. Prix 6 l. lavé, 3 l. en blanc. Il vient de corriger & réimprimer l'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande en trois feuilles. Prix 3 l. La même en une feuille. Prix 1 l.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Mich. *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails ſur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quid quid agunt homines.... noſtri eſt farrago libelli. Juven.

Du Lundi 16 Juillet
MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

THÉOLOGIE.

LE Vendredi, 6 du préſent mois, M. l'Abbé *Robinault de Boisbaſſet*, Prieur de Sorbonne, y prononça, pour l'ouverture des Sorboniques, une harangue Latine, dont l'objet étoit de prouver que la Religion Chrétienne eſt la plus avantageuſe aux Etats, & la plus propre à produire une ſage Légiſlation. Cette harangue bien remplie,

bien écrite, & prononcée avec dignité, a été universellement applaudie.

DROIT.

On plaide à l'Audience du Grand-Conseil les Vendredis & Samedis cette Question intéressante : *Si la Prescription centenaire a lieu contre l'Ordre de Malthe, en Dauphiné.* Les Avocats sont, MM. *Taboué* & *Elie de Beaumont.*

MÉDECINE, CHIRURGIE.

Le Quinquina a eu des ennemis, mais ils ont été obligés de céder à l'évidence, à la multiplicité de ses succès, & depuis près de 120 ans, il est universellement regardé en Europe, comme le meilleur Spécifique contre la fiévre. Voici néanmoins un Chanoine d'une Ville près de Paris, appliqué depuis trente ans à l'étude de la Médecine qu'il a exercée long-tems dans les Troupes & en Amérique, qui prétend que le Quinquina, dans la fiévre, n'est qu'un palliatif, dont l'effet ordinaire est de fixer les humeurs, & de jetter les malades dans un marasme complet. Il assûre que l'eau de laitue suffit pour emporter la fiévre, & que si elle ne quitte pas assez promptement, une simple décoction de racine de bonne Gentiane, prise à une dose convenable, achevera dans deux

ou trois jours de détruire entièrement les mauvais levains qui entretiennent le mal. Ce n'est point à nous de prononcer sur ces objets ; mais nous doutons fort que la prétention de M. le Chanoine fasse une grande fortune. Il propose encore, pour la Dissenterie, au lieu de l'Épécacuana, dont il désapprouve l'usage, une soupe faite avec du papier blanc, déchiré & bouilli dans du lait avec du sucre candi ; il promet que trois ou quatre soupes guériront le malade. Ces remédes sont très-simples, mais peut-être insuffisans, ou même dangereux. Notre devoir est d'indiquer, & non de décider.

Nous croyons devoir annoncer l'effet d'un Topique bien simple qu'un Magistrat nous assûre l'avoir guéri depuis peu d'un mal d'estomach, dit communément crampe convulsive. Ce mal étoit des plus violens, & le tourmentoit jusqu'à cinq fois par jour par des douleurs cruelles qui duroient une demi-heure. On lui conseilla de faire usage du reméde suivant : il faut prendre un jeune poulet, & tout vivant lui couper les deux aîlerons ; on ôte les plumes & la peau de ces aîlerons ; il reste les osselets & des muscles, qui liés ensemble avec un fil, doivent être appliqués sur le creux de l'estomach & y rester jour & nuit. Plusieurs personnes de la connoissance de celui qui nous adresse ce Mémoire, ont été guéries, sans aucun ressentiment, & continuent à porter pendus au cou ces osselets, qu'elles changent de six mois en six mois. Nous n'entrerons point dans la discussion des causes de

cet effet qui semble avoir quelque rapport avec celui de la Pierre d'Aimant dont nous avons parlé dans notre Feuille, nous nous contentons de rapporter le fait tel qu'il nous a été certifié par un homme digne de foi, & nous en laissons l'explication aux Naturalistes.

Le 25 du mois dernier, M. *Janin*, Médecin Oculiste, & Maître en Chirurgie, fit, à l'Hôtel-de-Ville de Lyon, quatre Opérations de la Cataracte par extraction, sur trois sujets d'une même famille; sçavoir: une mere âgée de vingt-cinq ans, privée de l'usage de l'œil droit depuis deux ans, sa fille aînée âgée de huit ans, aveugle depuis cinq, & sa fille cadette âgée de deux ans & demi, aveugle de naissance. M. *Janin* présenta les sujets sur lesquels il avoit opéré, au même Hôtel-de-Ville, le 7 du mois de Mai précédent, & vingt-sept autres personnes auxquelles il avoit fait la même opération avec le plus grand succès. Plusieurs Médecins de la Faculté furent témoins des expériences qu'il fit le même jour sur des yeux d'animaux, & par lesquelles il démontra de quelle maniere le crystallin perd sa diaphanéité, & comment son altération produit la Cataracte. Il prouva aussi par-là que les Anciens étoient dans l'erreur, de croire que la Cataracte fût une pellicule ou membrane, puisqu'elle n'est occasionnée que par l'opacité du crystallin. Cet habile Oculiste, qui est parti de Lyon le 12 du présent mois, pour aller faire l'opération de la Cataracte à M. *de Foncrêne*, Chanoine de Saint-

Pierre de Mâcon, a laissé, chez le Sieur *le Blanc*, Baigneur, rue de l'Arsénal, un Bureau de son *Eau Spécifique*, où l'on donnera un petit Livre raisonné sur les maladies de l'œil. On assûre que cette Eau a fait des prodiges dans la Ville de Lyon. Le prix de chaque phiole est de 6 l. Les personnes qui consulteront M. *Janin* par Lettres, sont priées de les affranchir jusques à Mâcon, où il séjournera jusqu'au 15 du mois d'Août. Il répondra exactement sur tout ce qu'il y aura à faire pour parvenir à une parfaite guérison.

PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

M. *de Marcenay* n'a pû refuser à nos instances la notice d'un *Commencement d'Orage*, qu'il vient de graver d'après un Tableau *de Remtrant*. Nous ne faisons que la transcrire mot pour mot, parce qu'elle est tout-à-la-fois digne d'un Artiste & d'un homme de Lettres. Il seroit à souhaiter pour nous & pour le Public que tous ceux qui exercent les Arts, pussent ainsi rendre leurs idées sur les objets de leur travail.

Quoique parmi les différens genres qui partagent la Peinture, il n'y en ait aucun qui ne fasse plaisir, quand l'exécution est heureuse; on peut dire néanmoins qu'après l'Histoire, le Paysage est celui qui plaît le plus universellement, parce qu'il nous offre le Spectacle toujours intéressant de la Nature, dont les scènes sont variées à l'infi-

ni. Ce genre est sans doute fort étendu, & l'Artiste qui l'embrasse, ne peut y réussir, sans réunir bien des qualités. Il ne lui suffit pas d'avoir fait beaucoup d'études d'après le naturel, & d'en saisir facilement le caractère, de posséder les deux perspectives, d'être né coloriste, d'avoir acquis une touche libre & spirituelle; si toutes ces qualités, d'ailleurs essentielles, ne sont accompagnées de l'intelligence du clair-obscur, qui seule peut les faire valoir, il est certain que le Paysagiste restera fort en-deçà du but; il ne séduira point; & sans l'illusion, que devient la Peinture? Il est donc de la plus grande importance de s'attacher à cette partie trop négligée, bien qu'elle soit peut-être la plus difficile à acquérir. Peu de Peintres s'y sont distingués, & personne, autant que le célèbre *Rembrant*, qui par les effets surprenans de son clair-obscur, a sçu répandre un charme secret sur les objets les plus indifférens. Comme il étoit plus occupé à peindre l'Histoire & le Portrait, on voit peu de Paysages de sa main, mais leur rareté n'est qu'une raison de plus pour les faire rechercher. M. *De Marçenay* vient d'en graver un de ce Maître, que l'on voit dans le Cabinet de M. le Comte *de Vence*. Ce Tableau présente une plaine immense fortifiée par une rivière, dont les différens circuits vont se perdre à l'horison parmi les montagnes qui le bornent. Le coup d'œil en est agréablement varié; mais pour y répandre un intérêt plus vif, *Rembrant* a supposé un ciel couvert qui annonce de l'orage, d'où il résulte de grandes ombres, à travers lesquel-

les la lumière tombe par échappée sur des endroits qu'elle rend plus ou moins piquans, à proportion de leur éloignement. Pour peu qu'on ait l'idée du clair-obscur, il est aisé de sentir le mérite de ces sçavantes oppositions qui, en écartant la fadeur & la monotonie des lumières trop vagues, produisent l'harmonie par d'heureuses vibrations.

Cette Estampe, qui est la dix-septiéme de l'Auteur, se trouve chez lui, Quai de Conti, la seconde porte cochère après la rue de Guénégaud; chez M. *Lutton*, Commis au Recouvrement du Mercure, rue Sainte-Anne, Butte Saint-Roch; & chez le Sieur *Buldet*, Marchand d'Estampes, rue de Gesvres, au Grand-Cœur.

MUSIQUE.

On trouve chez *Cuissart*, Libraire, Quai de Gesvres, à l'Ange Gardien, & aux Adresses ordinaires de Musique, un air nouveau intitulé: *Mon Cœur volage, ou la double inconstance.* Cet air est ajusté à deux violons ou deux flûtes, avec des variations. Le prix est de 12 s.



HORLOGERIE.

Le Sieur *Biestre*, Horloger, demeurant rue S. Honoré, près l'Opéra, a inventé une Pendule à équation, marquant les secondes, minutes & heures du tems moyen, avec les heures & les minutes du tems vrai par quatre éguilles concentriques: cette Pendule ayant été présentée à l'Académie, elle a déclaré que ce mouvement d'équation étoit différent de ceux que l'on avoit connus jusqu'à présent, en ce que la rotation de la platine du petit rouage qui donne la correction du tems moyen, se fait autour de la tige de la roue moyenne, d'où résulte l'avantage d'employer moins de pièces pour produire ces mêmes effets. Nous donnerons le détail de cette Pendule, qui nous a paru l'emporter sur les autres par sa simplicité, lorsque l'Auteur nous aura remis un précis de sa construction.

COMMERCE.

Les Entrepreneurs de la nouvelle Manufacture de Tapisseries en laine hachée, établie rue de Charenton, près la rue Saint-Nicolas, Fauxbourg Saint-Antoine, dont nous avons parlé dans notre 17e Feuille, page 269, ont pour la commodité publique, remis des échantillons en divers lieux

de la Ville, où l'on pourra choisir & commander les Piéces que l'on souhaitera. On peut s'adresser pour cet effet chez les Sieurs *Rousseau*, Marchand Mercier, rue de Bussy; *Machy*, Place Maubert; *Saudrin*, à l'Apport Paris; *Dupuis*, rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle de la Lingerie, & *le Proux*, rue Montorgueil, au coin de la rue Beaurepaire.

Ils avertissent le Public que ces nouvelles Tentures ne sont pas exposées, comme tout ce qui s'est fait jusqu'ici en drap haché, à être mangé des insectes, attendu qu'ils employent pour les fabriquer une composition qui tue les vers: elles ne sont pas non plus sujettes à se passer; les Laines dont ils se servent étant fines & du bon teint. Ils font faire de ces Etoffes des Paravents qui sont à très-bon marché, & ont le coup d'œil du Velours d'Utrecht. On peut en doubler des Voitures, & généralement employer ces Piéces à tout ce qui n'est pas sujet à un frottement continuel.

INDUSTRIE.

Les Liqueurs fortes, quoiqu'elles soient aujourd'hui fort à la mode, n'en sont pas plus salutaires. Le Sieur Chevalier *Godin* a inventé une Liqueur froide, par laquelle on peut terminer le repas, sans nuire à la digestion. Cette Liqueur, fort supérieure, dit-on, à toutes celles qu'on connoît, est

composée de fruits étrangers, & a un goût des plus agréables. Les personnes qui en desireront, pourront lui en demander des essais. Le prix de la bouteille est de 24 l. La demeure du Sieur Chevalier *Godin* est rue Beaupaire, vis-à-vis le petit Hôtel S. Martin.

L'Art de la Toilette ne supplée jamais à la beauté, mais il la conserve & l'entretient. Le Sieur *Marchand*, nouvellement arrivé de Constantinople, où il a demeuré pendant six années, a découvert une Pommade balsamique, dont se servent les Sultanes, & qui n'a pas le défaut de la plûpart des Ingrédiens dont se servent nos Dames Européennes. Il n'entre dans cette Pommade aucun extrait Chimique, ni autre composition dangereuse qui puisse altérer le teint. Elle n'est composée que de baumes précieux, & autres matières bienfaisantes qu'il a apportées du Levant. Cette Pommade, dit-il, éclaircit le teint, entretient la peau dans la plus grande fraîcheur, la préserve du hâle & de rides jusque dans l'âge le plus avancé. Le Sieur *Marchand* donnera la manière de s'en servir. Si les effets de cette merveilleuse Pommade sont tels qu'il l'assûre, la beauté du teint va devenir une qualité commune à toutes nos Dames. Le Sieur *Marchand* demeure actuellement à la Barrière Blanche, au bout de la Chaussée d'Antin, à la Maison des Chevaux Marins. Mais il promet de se rapprocher dans peu du centre de cette grande Ville, pour la commodité du grand nombre de femmes qui auront besoin de sa recette.

On trouve chez le Sieur *Wolf*, Maître Ebéniste, Fauxbourg Saint-Antoine, rue de Charenton, près les Enfans-Trouvés, toutes sortes d'Ouvrages en fleurs & massifs en vernis de la Chine dans le goût le plus nouveau.

Nous y avons vû, entr'autres, une Table artistement travaillée, qui offre Secrétaire & Toilette à volonté; le dessus de cette Table s'ouvre par le milieu; une partie vient rabattre pour servir de Bureau, & se soutient fermement sans crochets ni tringles; l'autre partie s'élève au moyen d'un ressort, & présente deux rangs de tiroirs & une cage de milieu comme les Secrétaires ordinaires; l'intérieur de la Table sur laquelle porte la Piéce qui se rabat, s'ouvre en deux parties, & contient deux grands quarrés, sous lesquels se trouvent encore ménagées deux grandes cages qui sont dérobées à la vûe, & peuvent renfermer des bijoux, de l'argent, & autres effets précieux. Le tout est travaillé & joint avec la plus grande précision. Le Sieur *Wolf* est en état d'exécuter tout ce que l'Ebénisterie peut fournir de plus agréable, & on peut tirer meilleure composition de ce qu'on prend chez lui, attendu qu'on l'a de la première main.

Le Sieur *Coué*, rue Beaurepaire, au-dessus du Jeu de Paume, proche l'Hôtel de Coislin, vend de nouveaux Cuirs pour repasser les rasoirs, instrumens de Chirurgie, canifs, &c. Ces Cuirs viennent de la Chine, & donnent le tranchant le plus fin aux Instrumens qu'on passe dessus. L'huile

eſt le ſeul entretien qu'ils exigent, & ils conſervent leur douceur & leur ſoupleſſe en étant arroſés de tems en tems.

LIVRES NOUVEAUX.

LETTRE Paſtorale de Monſeigneur l'Archevêque de Paris aux Fidéles de ſon Diocèſe, ſur les Graces dont il a plu au Seigneur de les combler dans les jours du dernier Jubilé. A Paris, chez *C. F. Simon*, Imprimeur de la Reine & de Monſeigneur l'Archevêque, rue des Mathurins; 1759.

LETTRE d'un Docteur de Sorbonne ſur la dénonciation & l'examen des Ouvrages du Pere *Berruyer*, 1759. 6 ſ.

QUESTIONS ſur la Tolérance, où l'on examine ſi les Maximes de la Perſécution ne ſont pas contraires aux droits des gens, à la Religion, à la Morale, à l'intérêt des Souverains & du Clergé. Avec cette épigraphe :

Vox diverſa ſonat, populorum eſt vox tamen una;
Cùm verus Patriæ diceris eſſe Pater.
Mart. lib. 1.

A Genêve, chez *Henri-Albert Goſſe*, & Compagnie, Imprimeurs-Libraires. Un volume *in*-8°. diviſé en deux parties.

Abrégé de l'Histoire Universelle de *J. A. de Thou*. Avec des remarques sur le texte de cet Auteur, & sur la traduction qu'on a publiée de son Ouvrage en 1734. Par M. *Remond-de-Sainte-Albine*, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse. A la Haye, 1759. 10 vol. *in*-12. 25 l.

Histoire de Lorraine, qui comprend ce qui s'est passé de plus mémorable dans l'Archevêché de Tréves, & dans les Evêchés de Metz, Toul & Verdun, depuis l'entrée de *Jules-César* dans les Gaules, jusqu'à la cession de la Lorraine, arrivée en 1737, inclusivement. Avec les Piéces justificatives à la fin. Le tout enrichi de Cartes Géographiques, de Plans de Villes & d'Eglises, de Sceaux, de Monnoies, de Médailles & de Monumens gravés en taille-douce. Nouvelle Edition, revûe, corrigée & augmentée ; avec les Portraits des Ducs & Duchesses de Lorraine, d'après les Médailles gravées par les ordres du Duc *Léopold* par le R. P. Dom Calmet, *Abbé de Senones*, *in-fol.* 6 vol. A Nancy, chez *Le Seure*, & se trouve à Paris, chez *P. G. Le Mercier*, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, au Livre d'or.

Réflexions sur différens objets du Commerce, & en particulier sur la libre fabrication des Toiles peintes. A Genève, 1759. *in*-12. 24 f.

La vraie Méthode pour enseigner à lire, *in*-12. A Paris, chez la veuve *Lottin*, & *J. H. Buttard*, Imprimeurs-Libraires, rue S. Jacques, à la Vérité ; prix 15 f.

Cette nouvelle Méthode qui renferme tous les sons connus de la langue, est très-propre à en faciliter l'entrée aux Enfans. Quelques erreurs que la routine suivie par les Maîtres sembloit avoir autorisées, y sont réformées. On sent en la parcourant qu'elle est l'Ouvrage d'un homme consommé dans sa langue; en effet, l'Auteur est connu par la meilleure Grammaire Françoise que nous ayons, & il n'a pas jugé indigne de lui d'entrer dans des détails qui ne paroissent petits qu'aux yeux de ceux qui n'en sentent pas les conséquences.

Abrégé de la Crusca, ou Dictionnaire Portatif, François & Italien. Par le R. P. *Fabretti*, de la Compagnie de Jesus. A Lyon, & se trouve à Paris, chez *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, 1 vol. *in*-8°. 5 liv.

Dictionnaire Royal, François-Anglois, & Anglois-François, tiré des meilleurs Auteurs qui ont écrit dans ces deux Langues. Par M. *A. Boyer*. Nouvelle Edition, revûe, corrigée & augmentée considérablement, avec une Dissertation sur la Prosodie Françoise. Par M. *de la S. R.* A Lyon, & se trouve à Paris, chez *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. 2 vol. *in*-4°. 30 l.

Cette Edition est beaucoup plus étendue, plus exacte & mieux imprimée que toutes celles qui ont paru jusqu'à présent.

CATALOGUE des Livres de M. de *L. C.* dont la vente se fera en détail, au plus offrant & dernier enchérisseur, Lundi, 16 Juillet 1759, à trois heures précises de relevée & jours suivans, rue Gît-le-Cœur, dans la maison du Sieur *Onfroy*, Marchand Chapelier. Ce Catalogue se distribue à Paris, chez la veuve *Dammonneville*, Quai des Augustins.

EXTRAITS de quelques Poësies des 12e, 13e & 14e siécles, avec cette Epigraphe :

Pictoribus atque Poëtis,
Quidlibet audendi semper fuit æqua potestas.

A Lausanne. Brochure *in*-8°. 1759.

BLAISE le Savetier, Opéra Comique, suivi des Noces de *Nicaise*, intermède mêlé de Chants & de Danses; par M. *S****. la Musique de M. *Phillidor*. Le prix est de 24 s. sans musique. Les Ariettes se vendent séparément 24 s. A Paris, chez *Duchesne*, Libraire, rue S. Jacques; 1759.

ETAT actuel de la Musique de la Chambre du Roi, & des trois Spectacles de Paris, contenant les noms & demeures de toutes les Personnes qui y sont attachées, le Catalogue des Piéces que l'on représente, & les noms de leurs Auteurs. A Paris, chez *Duchesne*, Libraire, rue S. Jacques. Brochure *in*-12. Prix 30 s.

On voit chez le Sieur *Lattré*, Graveur, rue de la Parcheminerie, à la Ville de Bordeaux, le modéle d'une Frégate de 112. pieds de quille, réduite à 7 pouces, & 32 pieds d'entre-bord, réduite à deux. Cette Frégate, garnie de ses agrêts dans la plus grande perfection, est percée & montée de 26 canons, avec ses voiles, ses mouffles, ses poulies, ses cables & cordages. Elle a été faite par le Sieur *Piedagnel*, Constructeur des Modéles de la Marine au Havre. Le Sieur *Lattré* se défera volontiers de ce morceau précieux en faveur de quelque Amateur. On trouve aussi chez lui divers Plans bien gravés, tels que celui de Bordeaux, dédié au Roi; la Carte générale des Isles de Malthe & du Goze; le plan de la Ville de Malthe, & celui de la Cité-Chambray, de M. *Depalmeus*, Ingénieur-Dessinateur-Géographe de S. A. S. Monseigneur le Prince de Conti; la Carte du Tableau des Changes du Pair des Monnoies, &c.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Mich. *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quid quid agunt homines .... nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 23 Juillet
MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

DROIT.

LA Dame *Le* .... est propriétaire d'une Maison, sise rue des Postes, Fauxbourg S. Marcel, louée à différens Particuliers, la plûpart Ouvriers, & gens peu solvables. Il est constant qu'elle n'y demeure point, & qu'elle n'y a jamais demeuré. Le Sieur *Paschal*, Perruquier, a prétendu que, passant dans la rue des Postes, le 17 Sep-

tembre dernier, sur les huit heures du soir, on lui avoit jetté sur le corps, par une des fenêtres de cette Maison, *une potée d'urine*, &c. Il en a rendu plainte le même jour pardevant le Commissaire *Roland*. Quoiqu'il fût aisé au Sieur *Paschal* de connoître l'Auteur du délit, il a mieux aimé avoir affaire au Propriétaire de la Maison; & il a donc fait assigner la Dame *Le*.... au Châtelet, par exploit du 23. du même mois de Septembre, & le 29. Décembre suivant, est intervenu Sentence qui a condamné ladite Dame en 100 livres de dommages-intérêts, & aux dépens. Elle est Appellante de cette Sentence, & son moyen d'Appel est que, ne demeurant point dans sa Maison de la rue des Postes, elle ne doit pas être condamnée à réparer le dommage causé par un des Locataires de cette Maison: elle cite en sa faveur les Loix les plus précises. M. l'Avocat Général *Séguier* porte la parole dans cette Affaire. Nous aurons d'autant plus de soin de rendre compte de l'Arrêt, que la Cause de la Dame *Le*.... est celle de tous les Propriétaires de Maisons.

LA Cause du Rôle du Lundi, 23 Juillet, concerne un Testament portant institution universelle en faveur des Pauvres de l'aumône générale, & Maison de Charité de S. Etienne en Forez, & un legs particulier très-cosidérable en faveur des pere & mere temporels des RR.PP. Capucins de la même Ville. L'Héritier légitime de la Testatrice demande la nullité ou réduction de l'institution universelle,

& la nullité du legs particulier, comme renfermant un Fideicommis tacite en faveur des PP. Capucins, résultant, tant de la qualité des Légataires, que de plusieurs dispositions extraordinaires du Testament. La Cause se porte directement en la Grand'Chambre, en exécution de l'Edit du mois d'Août 1649, contre les dispositions au profit des gens de main-morte. Les Avocats sont pour les Pauvres de l'aumône générale & Maison de Charité, Me *le Couvé*; & pour l'Héritier, Me *Elie de Beaumont*.

COURS PUBLICS.

Nous avons rendu compte dans notre Feuille du 25 Juin des six premières Leçons du Cours de Chimie gratuit que Messieurs les Apoticaires de Paris ont fait en leur Laboratoire, rue de l'Arbalêtre.

Nous avons obmis de publier la nouvelle Ætiologie qui y fut donnée de la formation de l'Alkali volatil dans la distillation des végétaux, & notamment dans celle du tartre, dont l'huile & l'acide, par leur réaction réciproque, produisent la portion d'Alkali dont il s'agit, & en produiroient une bien plus grande quantité par des manipulations particulières. La même Théorie peut s'appliquer aux substances animales, qui, au même dégré de feu, donnent un pareil produit.

Messieurs *Demoret*, *Azema*, *Santerre*, & au-

tres que nous avons nommés dans notre Feuille du 25 Juin, ont fait successivement tout le reste des Leçons & Démonstrations, qui ont fini le 12 Juillet. Les substances animales, tant fluides que concrétes, le lait, le sang, l'urine, les os, &c. ont été le sujet de leurs premières Opérations. On a passé aux substances minérales, tant bitumineuses, que salines, & terrestres, & enfin aux substances métalliques; il seroit trop long de déduire toutes les expériences qui ont été faites sur ces matières, il suffit de dire, en général, que ces Démonstrateurs d'après la Doctrine de *Becker*, & de *Stahl*, ont donné de nouvelles vûes sur la plûpart de ces matières, & qu'ils se sont particulièrement attachés à établir, par leurs procédés, des doses & des manipulations certaines pour la préparation des Remédes Chimiques, & à corriger les erreurs les plus essentielles qu'on trouve dans les Pharmacopées modernes: comme ce sont ces Livres qui servent par-tout de guides pour la composition des médicamens, il étoit de la dernière conséquence de prémunir les Elèves & autres Artistes, peu instruits, contre des fautes d'autant plus considérables, qu'elles mettent la vie des Citoyens en danger. Ces Messieurs ont eu néanmoins la prudence & l'attention de taire les noms des Auteurs, auxquels ces erreurs ont sans doute involontairement échappé. Quelques personnes pourront en cela louer leur sagesse & leur modération: d'autres pourroient croire que ces Messieurs ont borné, par cette retenue, le fruit qu'on auroit pû tirer de leurs travaux.

PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

M. *Deshayes*, de l'Académie Royale de Peinture, dont nous avons déja parlé plus d'une fois dans nos Feuilles, avec les éloges dûs à des talens ſupérieurs, vient d'en mériter de nouveaux, par la manière dont il a traité le Tableau qui repréſente le départ de *Briſeis*. Il a ſaiſi l'inſtant où *Ulyſſe*, par ordre d'*Agamemnon*, l'enlève de la tente d'*Achilles*. Ce ſujet très-pittoreſque, & en même tems très-difficile à rendre, offre de grandes beautés dans l'exécution. La figure de *Briſeis* ſur-tout eſt très-intéreſſante; elle eſt dans le vrai caractère de la douleur. Le ton de chair en eſt d'une grande fineſſe, & les draperies en ſont riches & bien jettées. La figure d'*Ulyſſe* qui l'accompagne eſt dans une poſe bien entendue, & ſe détache admirablement bien du Tableau. *Achilles* eſt aſſis à l'entrée de ſa tente, ainſi que le repréſente *Homère*, que l'Auteur a ſuivi peut-être un peu trop ſcrupuleuſement. La ſituation de ce Héros eſt un mêlange de douleur & de colère, ce qui eſt d'autant plus difficile & ingrat à exprimer, que la fureur eſt un état violent, dans lequel les mouvemens ſe ſuccédent très-rapidement, tandis que le Peintre n'en peut rendre qu'un ſeul, & que l'œil qui voit toujours le même, a bien de la peine à ſe faire illuſion. M. *Deshayes* a employé heureuſement en cette occaſion les reſſources de ſon Art. *Achilles* ſe jette dans les bras de *Patrocle*,

qui de la main gauche, fait signe aux Députés d'*Agamemnon* de s'éloigner. Sur le devant du Tableau est la tente d'*Achilles*, ornée de trophées, & dans l'éloignement on voit le Camp des Grecs où l'on découvre plusieurs Soldats si bien grouppés, qu'on les croiroit en plus grand nombre qu'ils ne sont en effet. Ce Tableau, très-richement peint, est destiné à être exécuté en tapisseries, pour le Roi, à Beauvais, ainsi que le beau Tableau de l'enlèvement d'*Hélene*, que l'Auteur a fini il y a quelques mois, & plusieurs autres tirés de la même Histoire, dont on lui a désigné les sujets, & qu'il va exécuter incessamment, avec la même diligence que les premiers. Cette diligence est telle, qu'en considérant le peu de tems que cet Artiste met à ses Ouvrages, on est toujours surpris de les voir aussi finis. Nous ne dirons rien de plus pour ne pas lui faire réitérer des plaintes que sa modestie a faites des éloges que nous lui avons déja donné dans nos Feuilles, & qui n'ont probablement paru exagérées qu'à lui seul. On voit ce Tableau dans l'Attelier de M. *Boucher*, Professeur de l'Académie Royale de Peinture au Louvre.

Il paroît chez le Sieur *Buldet*, Marchand d'Estampes, Quai de Gesvres, au grand-Cœur, une nouvelle Estampe, représentant le Sieur *Chanville* jouant de la Cornemuse. M. *Lorraine* en est le Graveur. Elle est dédiée à M. le Marquis de *Marigni*, & est destinée à servir de pendant à celle qui représente Madame *Favart*, jouant le rôle de *Bastienne*.

L'Art de peindre sur Verre n'est pas perdu ; comme quelques Artistes se le sont faussement imaginé. Les Frères *Le Vieil* possédent encore la pratique de cet Art, & sont en état d'établir des Vitraux peints, soit dans l'ancienne manière, soit dans le goût moderne ; le Sieur *Le Vieil* l'aîné, travaille actuellement à un traité complet des Verreries & de la Peinture sur Verre, qui contiendra tous les détails qui peuvent intéresser sur cet objet. Le Sieur *Le Vieil* le jeune, a succédé à son pere dans l'entretien des Vitraux de la Chapelle du Roi ; il nous a communiqué sur son Art les détails suivans, dont nous croyons pouvoir faire part à nos Lecteurs.

L'invention de l'ancienne manière de peindre sur Verre est dûe à notre Nation. Nos Rois ont donné divers Priviléges & Exemptions aux Maîtres Vitriers-Peintres sur Verre. C'est à Tours, à Blois & à Paris, que cet Art a été principalement cultivé ; & c'est sur-tout dans le seiziéme siécle qu'on y fit les plus grands progrès. Les Italiens, qui prirent de nous la manière de peindre sur Verre, nous tirèrent de la grossièreté des formes, & nous apprirent à peindre de beaux Cartons, d'après lesquels ont été établis les plus beaux Vitraux. Tels que ceux que fit à Saint-Etienne-du-Mont le Sieur *Le Clerc* & autres qu'on admire encore dans quelques-unes de nos anciennes Eglises. La principale beauté de ces Vitraux est dans la vivacité des couleurs qui l'emportent sur celles de la plûpart de nos Verres modernes ; mais cet éclat vient de l'épaisseur de ces Verres & de la masse

de couleurs qui sont fondues avec le Verre, & nos Verreries d'aujourd'hui en feroient de pareils, si nous ne préférions pas les couleurs claires, comme jettant plus de gayeté & de lumière dans l'intérieur d'un Edifice ; le Sieur *Le Vieil* a fait, dans ce goût ancien, aux Céleſtins, un Chriſt d'après *Jouvenet*, ſon parent ; il a rétabli les Vitraux des Charniers de Saint-Etienne-du-Mont. Les bordures des Vitraux de Notre-Dame de Paris ſont auſſi de lui, ainſi que les dix-ſept paneaux & bordures des croiſées de la Paroiſſe de Crecy. Mais ſon talent principal eſt la Peinture ſur Verre dans le goût moderne. Nous en donnerons une petite notice dans la prochaine Feuille. Ceux qui auront quelque morceau à peindre ſur Verre, peuvent s'adreſſer au Sieur *Le Vieil*, le jeune, Maître Vitrier, grande rue du Bacq, Fauxbourg Saint-Germain ; il eſt le ſeul qui ait conſervé la pratique d'un Art que ſon pere a cultivé avec ſuccès, & qui, s'il n'eſt pas perdu, eſt du moins tombé par le défaut d'Elèves formés, & de Curieux dans ce genre.

M. *Feſſard*, Graveur du Roi, & de ſa Bibliothéque, ne perd aucun tems pour être en état de remplir l'engagement qu'il a pris avec les Souſcripteurs, qui attendent le dernier morceau de la Chapelle des Enfans-Trouvés. La Planche générale eſt faite, & prête à être tirée, à quelques touches près que l'Artiſte, jaloux de la perfection de ſon Ouvrage, croit encore devoir lui donner. Les Nôces Flamandes de *Rubens*, première

Planche de la suite des Tableaux du Cabinet du Roi, sont actuellement l'objet unique de ses soins. Il y travaille sans relâche, & donne tous ses soins pour répondre à l'empressement que le Public a témoigné d'avoir ces grands morceaux.

ARCHITECTURE.

Après avoir comblé les Puits & assûré le Terrein qui doit porter la nouvelle Eglise de Sainte-Geneviéve, on a posé les assises de pierre dans toute l'étendue du plan de cette Eglise. Ces assises de grandes pierres de taille bien liées & cimentées ensemble, sont au nombre de cinq l'une sur l'autre. La cinquiéme que l'on compte voir achever cette année, formera le sol de l'Eglise basse. On voit sur ce Plan d'assises toute l'étendue qu'aura la nouvelle Eglise, qui sera une des plus grandes de cette Capitale après la Cathédrale.

Nous avons fait mention dans nos Feuilles, page 88. du Sieur *Charles*, Sculpteur, qui a imaginé de faire les Cheminées connues sous le nom de *Cheminées de Nancy*, avec une terre de sa composition, très-solide, & susceptible de tous les ornemens de la Sculpture. Beaucoup de personnes lui ayant commandé de ces Cheminées, & lui ayant promis de lui procurer de nouvelles

occasions de travailler, il nous invite de dire que son adresse est actuellement Fauxbourg S. Laurent, près de l'Eglise, attenant la Communauté des Prêtres. Le Sieur *Charles* annonce de plus, qu'il est en état de pratiquer une Cheminée dans un Cabinet où il n'y en auroit point, sans que le tuyau, destiné à produire la fumée dehors, ait rien de désagréable au coup d'œil, attendu qu'il le recouvre de trophées, feuillages, ou autres ornemens, au choix de ceux qui voudront bien l'employer.

MUSIQUE.

Il y a environ six mois qu'un Elève du P. *Castel* promettoit l'exécution parfaite d'un Clavessin oculaire. En voici un d'une autre espéce que l'on annonce aujourd'hui. C'est un Clavessin électrique, vraiment acoustique, dit l'Auteur, un Clavessin qu'on peut entendre, & qui a déja été entendu. La matière électrique en est l'ame, comme l'air est celle de l'Orgue. Le globe tient lieu de souffler, & le conducteur de porte-vent. Dans l'Orgue le Clavier est le frein avec lequel l'action de l'air est modérée. L'Auteur a imposé le même frein à la matière électrique, malgré sa subtilité & son agilité. L'air enfermé dans les sommiers de l'Orgue, y gémit jusqu'à ce que l'Organiste lui ouvre les portes de sa prison. S'il écartoit en même tems toutes les barrières qui l'ar-

rêtent, ce seroit une confusion & un désordre affreux; mais il sçait lui donner avec discernement différentes issues. C'est ainsi que la matière électrique demeure, en quelque sorte, captive, & frémit inutilement autour des timbres du nouveau Clavessin, jusqu'à ce qu'on lui donne la liberté en abaissant les touches: elle s'échappe alors avec la plus grande vîtesse, mais elle cesse d'agir aussi-tôt que les touches sont relevées. On conçoit que ce Clavessin a un avantage que n'ont pas les autres, & qui lui est commun avec l'Orgue: c'est qu'au lieu que dans les Clavessins ordinaires, le son ne persévère qu'en s'affoiblissant, il conserve toute sa force dans le Clavessin électrique, comme dans l'Orgue, tant que le doigt reste sur la touche. L'Auteur dit que l'on a long-tems parlé d'un Clavessin oculaire, sans que le Public soit jamais parvenu à le voir; mais que pour lui, il a commencé celui dont il a conçu l'idée, de manière à persuader qu'il n'est pas impossible de l'exécuter parfaitement. Quoiqu'il ait rendu un compte assez exact du méchanisme de ce nouvel instrument, nous n'entrons point dans ces détails, parce qu'ils seroient trop longs, & que d'ailleurs nous ne croyons pas que d'autres ayent envie d'entreprendre & de perfectionner ce Phénomène électrique. Si nous sommes informés du tems où il paroîtra, nous ne manquerons pas d'en avertir nos Lecteurs.



AGRICULTURE.

L'UTILITÉ des Serres chaudes est constatée par l'expérience ; il seroit néanmoins à souhaiter qu'on fît usage de beaucoup d'autres moyens qui n'ont pas encore été mis en œuvre. Il s'en présente un dont l'effet est simple & naturel, c'est de se servir d'un Ventilateur. Mais il faudroit que ce Ventilateur fût construit sur le modéle de celui qui a été exposé à la curiosité publique dans la Salle du Grand-Conseil, rue S. Honoré. Son effet principal consistoit à attirer l'air extérieur, & après l'avoir attiré, à le charger de particules balsamiques, aromatiques, &c. On pouvoit, par son secours, rendre l'air chaud, sec, humide, ou participant de ces qualités; d'où il résulte qu'on pouvoit suivre la Nature pas à pas dans toutes ses opérations, & au milieu de la saison la plus rigoureuse, procurer à une Serre le dégré de chaleur nécessaire pour la production des Légumes, Plantes, Arbrisseaux, &c. On auroit même pû diviser la Serre en différentes portions, séparées par un petit mur de cloison, & porter dans chacune la température particulière qu'elle auroit exigé, relativement à la nature des Plantes qu'elle auroit renfermées.

Une personne de Province nous invite de faire mention de l'utilité de ce Ventilateur, dont il fait usage, & nous témoigne le desir qu'il a que son Auteur communique au Public de plus grandes instructions sur cet objet. Nous invitons donc l'Auteur, si nos Feuilles lui parviennent, de ré-

pondre à ce desir, & de procurer par-là, à cette Capitale sur-tout, un expédient qui nous paroît devoir être favorablement accueilli.

INDUSTRIE.

Les Cors & Durillons qui se forment aux pieds, & qui causent quelquefois des douleurs si vives, doivent être enlevés avec précaution; ces parties offensées par le couteau, se guérissent difficilement à cause du frottement continuel, & peuvent quelquefois mettre en danger. Le Sieur *Couque*, qui s'étoit appliqué à cette partie, étant décédé, les personnes qui l'employoient, peuvent s'adresser au Sieur *Miton*. Il enlève adroitement & sans douleur tous les Durillons, Cors, Callosités qui peuvent se former sur les pieds. Il va tous les mois visiter, soigner & entretenir ses Pratiques, moyennant une légère rétribution. Le Sieur *Miton*, Expert pour les pieds, demeure rue des Bernardins, Place Maubert.

Le Sieur *Hubert Descours* fait fabriquer à Bernay, en Normandie, une Chandelle d'une qualité supérieure, dite *Bougie œconomique*. Cette Chandelle ne peut être distinguée de la Cire qu'au tact & à toutes les qualités de la Bougie; elle dure comme elle fort long-tems, & sa méche se consume à mesure, de manière qu'il n'est besoin ni de mouchette, ni d'éteignoir; lorsqu'on la souffle,

l'odeur de sa fumée n'est point mauvaise. Elle est d'une grande blancheur, & n'est point grasse. On fabrique ces Chandelles à 4, 5, 6, & 8 à la livre; celles des 4 à la livre durent 13 heures; celles des cinq 12 heures; celles des 6 11 heures, & celles des 8 10 heures. Le prix est de 12 s. la livre, ce qui fait 60 liv. le cent, & les frais de transport par la Messagerie, rue Montorgueil, au Compas, sont de quatre livres le cent pesant: le Sieur *Hubert Descours* fera passer par cette voie telle quantité qu'on lui demandera de sa Bougie œconomique.

LIVRES NOUVEAUX.

DICTIONNAIRE Botanique & Pharmaceutique; contenant les principales propriétés des Minéraux, des Végétaux & des Animaux d'usage, avec les préparations de Pharmacie internes & externes les plus usitées en Médecine & en Chirurgie. Le tout tiré des meilleurs Auteurs, & sur-tout des modernes. Ouvrage utile aux jeunes Pharmaciens & Chirurgiens, aux Hôpitaux, aux Communautés & aux Personnes charitables, qui pansent les Pauvres. Par ***. A Paris, chez la veuve *Didot*, *Nyon*, & la veuve *Dammonneville*, Libraires, Quai des Augustins; *Savoye*, rue Saint-Jacques, & *Durand*, rue du Foin; 1759. 1 vol. *in*-8°. 4 liv. broché.

Lettres de M. de Mairan, au R. P. *Parrenin*, Missionnaire de la Compagnie de *Jesus*, à Pékin, contenant diverses Questions sur la Chine. 1 vol. *in*-8°. pp. 1759. A Paris, chez *Desaint* & *Saillant*, rue S. Jean-de-Beauvais.

Le Cabinet Héraldique & Généalogique, ou Table, par ordre Alphabétique, de toutes les Généalogies imprimées des Familles de France. Huit volumes *in*-4°. proposés par souscription. A Paris, chez *Brunet*, Imprimeur-Libraire de l'Académie Françoise, au Palais; chez *Desaint* & *Saillant*, rue S. Jean-de-Beauvais; chez *Duchesne*, rue S. Jacques, au Temple du Goût, & chez *Caillau*, Quai des Augustins, à S. André. 1759.

Cet Ouvrage sera du même format, caractères & papier que le *Prospectus*. Chaque volume contiendra quatre-vingt feuilles d'impression, ou environ. Le prix des huit volumes *in*-4°. en feuilles, en faveur des Souscripteurs, sera de 96 liv. En papier grand Raisin, dont il ne sera tiré que 150 Exemplaires, 144 liv. En grand papier fin de Hollande, dont il ne sera tiré que 100 Exemplaires, 192 liv. L'on ne recevra des assûrances que jusqu'au premier Janvier 1760. Les personnes qui n'auront point souscrit, payeront les huit volumes en papier ordinaire 144 liv. & les autres, si il en reste, au *prorata* de cette différence. Les Souscripteurs, qui n'auront point retiré leurs Exemplaires dans le cours d'une année de la délivrance du dernier volume, perdront leurs avances. Condition expresse de la Souscription, & sans

laquelle l'on ne proposeroit pas un si grand avantage.

Les payemens se feront de la manière suivante :

	pap. ordin.	en pap. Raisin.	gr. pap. d'Hol.
En se faisant inscrire,	24 liv.	36	48
En recevant le premier vol. en Mars 1760, ...	12	18	24.
En recevant les tomes 2 & 3 en Octobre 1760	18	27	36
En recevant les tomes 4 & 5 en Avril 1761	18	27	36
En recevant les tomes 6, 7 & 8 en Nov. 1761.	24	36	54
	96	144	192

APOLOGIE de M. *Gresset*, au sujet de sa Lettre sur la Comédie. A Genève, & se trouve à Paris, chez *Duchesne*.

L'ANTI-Babylone, ou réponse à l'Auteur de la *Capitale des Gaules*. A Londres, & se trouve à Paris, chez *Duchesne*, rue S. Jacques ; 1759. brochure *in*-12. 15 s.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Mich. *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

Faute à corriger dans la Feuille précédente, page 358, ligne 26, fortifiée, *lisez* fertilisée.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails ſur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quidquid agunt homines .... noſtri eſt farrago libelli. Juven.

Du Lundi 30 Juillet
MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

DROIT.

QUOIQUE différentes Déclarations, & notamment l'Edit de 1695. attribuent aux Juges Royaux la connoiſſance excluſive de ce qui concerne les réparations des bénéfices, cependant les Juges du Comté de Laval qui paroiſſoient être en poſſeſſion d'en connoître depuis plus de cent ans, ont été maintenus dans cette poſſeſſion par

Arrêt rendu en la Grand'Chambre, le 28 Juin 1759. sur les Conclusions de M. *De Saint-Fargeau.*

Arrêt du Lundi, 16 Juillet 1759, rendu sur les Conclusions de M. *Séguier*, qui juge qu'une Collation Laique cédée à un Chapitre, ne change point de nature, que le bénéfice doit toujours être regardé comme une place temporelle, & que comme tel, il n'est point sujet à l'expectative des Gradués.

Sentence de Messieurs les Prevôt des Marchands & Echevins, du 6 de ce mois, à l'effet de prévenir le désordre que pourroit occasionner sur les Ports le grand concours de monde que la fraîcheur & la sérénité des nuits y attire; cette Sentence défend en conséquence de s'asseoir sur les sacs de grains, de monter sur les piles de bois, dont la chûte pourroit écraser plusieurs personnes.

Autre Sentence de l'Hôtel-de-Ville qui interdit la navigation sur la rivière de Marne jusqu'au tems où les réparations qu'exigent certains pertuis pour la sûreté de cette navigation seront achevées; il est accordé un tems aux Marchands pour retirer les Marchandises qui sont actuellement à flot sur cette rivière.

Sentence de M. le Lieutenant Général de Police du 17 de ce mois, qui condamne en 50 liv. d'amende, & à la confiscation, plusieurs Boulan-

gers de la Place Maubert, pour avoir exposé & mis en vente du pain d'un poids trop léger, & au-dessous de la quantité de livres dont ils étoient marqués.

ACADÉMIES.

M. *Daubenton*, Associé dans la Classe de Botanique, à l'Académie Royale des Sciences, a demandé à passer à une même place dans la Classe d'Anatomie. L'Académie l'a proposé au Roi, & Sa Majesté l'a agréé.

Messieurs *Fougeroux* & *Adanson* ont été proposés au Roi pour remplir une place d'Associé dans la Classe de Botanique, & Sa Majesté a nommé M. *Fougeroux*.

Messieurs *Adanson* & *Brisson* ont été proposés au Roi pour remplir une place d'Adjoint dans la même Classe, & Sa Majesté a nommé M *Adanson*.

EXERCICES PUBLICS.

On vient de construire un Théâtre pour la grande Tragédie des Jésuites, dans la cour intérieure du Collége de Louis le Grand.

La décoration nouvelle consiste en un arc de triomphe au milieu d'une place publique, dont la forme est circulaire.

Le tout est de l'ordonnance ionique.

Dans les côtés de la place sont deux rues vastes, où l'on voit la suite des Palais qui aboutissent à la place, laquelle est supposée réunir elle-même plusieurs Palais qui font & sa décoration & la demeure de ceux qui sont le sujet de la Tragédie.

L'Arc de triomphe présente trois portes. Celle du milieu est décorée par la Renommée & la Victoire. Les deux petites de côté sont couronnées par Minerve. L'Arc passant au-dessus des colonnes, est exhaussé par un attique.

Aux deux côtés de l'arc de triomphe sont deux colonnes triomphales dans le goût de la colonne Trajane. Deux Renommées servent de couronnement à ces deux colonnes; on voit sur leur piedestal les Nations vaincues & enchaînées.

Enfin tout l'Edifice est terminé par le Héros dans un magnifique char. Le dessein est de l'invention de M. *Boullet.* L'exécution est de M. *de Machy*, Peintre de l'Académie. La Gravure est de M. *Poulleau.* L'Architecture de la place est peinte en ton de pierre. L'Arc de triomphe & les colonnes triomphales, en marbre blanc. Les Figures de ces colonnes, en bronze doré. On représentera sur ce Théâtre, le premier du mois prochain, *Regulus*, Tragédie Françoise, en cinq Actes; ils seront entremêlés de danses relatives au sujet de la Piéce.

PHARMACIE.

C'est chez le Sieur *Després*, Marchand Apoticaire, à Paris, rue Sainte-Avoie, au Marais, qu'on peut être sûr de trouver les vrais bourgeons du Nord, souverains pour les affections scorbutiques; ils sont très-en usage depuis un an, & très-accrédités pas M. *Thuillier*, Docteur en Médecine, qui demeure à l'Hôtel de Soubise.

Quelques progrès qu'ait fait de nos jours l'Art de guérir, on n'a pû, jusqu'à présent, parvenir à l'heureuse découverte d'un remède propre à l'entière guérison de la goute. Le Sieur *Meisoné* en a trouvé un qui n'a pas les inconvéniens des palliatifs qu'on a employés jusqu'ici. Ce remède n'attaque pas le mal dans son principe, mais en laissant subsister la cause, il détruit seulement, ou du moins diminue prodigieusement l'effet; c'est-à-dire, que lorsque l'humeur gouteuse, amassée en quantité suffisante, se fait sentir; ce topique, par une transpiration insensible, l'attire au-dehors & détruit jusqu'à l'enflure & la gangrène, ce que ne peuvent faire ni les vésicatoires, ni la moutarde, remèdes violens auxquels on n'a recours que dans les instans les plus périlleux.

Le Sieur *Meisoné* ne s'annonce ni comme Médecin, ni comme Chirurgien. Tourmenté il y a quelques années d'une goute qui le rendoit perclus, il fit divers essais pour la calmer; il doit au

hazard seul la découverte du topique dont il s'agit ; la crainte de passer pour Charlatan l'a longtems empêché de l'annoncer, mais l'incrédulité si prudente du Public ne pourra tenir contre les expériences sans nombre qu'on peut lui mettre sous les yeux. Le Sieur *Meisoné*, muni d'attestations de personnes de nom, parmi lesquels se trouvent M. le Comte *de Caraman*, M. le Président *Turgot*, &c. ne peut craindre d'être suspect, & pense qu'il seroit coupable d'ensevelir dans l'oubli une découverte si intéressante pour l'humanité.

Le topique qu'on annonce ne consiste que dans l'application des feuilles de lierre, sur lesquelles Le Sieur *Meisoné* verse une poudre de sa composition. Quelques heures après l'application de ce remède, les douleurs cessent, l'humeur de la goute qui remontoit ou qui s'étoit fixée dans une partie noble, descend dans la partie sur laquelle est appliqué le topique, & cette partie est elle-même bien-tôt débarrassée de l'humeur par la transpiration qu'excite le remède ; la goute froide ou chaude, les rhumatismes gouteux cèdent à sa puissance, & quand on en a fait usage plusieurs fois, les accès deviennent si foibles & si éloignés, qu'on n'a plus lieu de les redouter. Si la goute est un ennemi qu'on n'a pû jusqu'à présent chasser entièrement du corps auquel il s'attache, le Sieur *Meisoné* a trouvé le moyen d'endormir cet ennemi d'une manière bien douce, & sans risque. Ceux qui voudront prendre de plus grandes instructions sur son secret, peuvent le consulter.

Il demeure grande rue du Fauxbourg Saint-Antoine, N°. 33. la porte cochère au-dessus de la Brasserie de la veuve *Brideune*. Il ne faut pas attendre que les grandes douleurs de la goute soient passées pour recourir à ce remède. C'est dans le tems que cette humeur est le plus en mouvement, que la transpiration en peut être excitée plus facilement, & conséquemment que le remède agit avec plus de succès.

PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

M. *Vernet*, de l'Académie Royale de Peinture, a fait tant d'honneur à l'Ecole Françoise, dont il est Professeur, & a porté si loin la perfection de son Art, qu'on doit sçavoir gré à un Artiste qui multiplie, par le secours de la Gravure, des productions d'une touche si sçavante; sur-tout lorsque le burin approche de la beauté du pinceau. C'est ce que vient de faire M. *Daullé*, Graveur du Roi, en donnant au Public, d'après les Tableaux de M. *Vernet*, deux Estampes, dont l'une représente une Grecque sortant du bain, & l'autre un Turc qui regarde pêcher. Ces deux pendans sont composés chacun de trois Figures principales & de plusieurs autres placées dans le lointain. Le prix de chacune de ces Estampes, dont les Tableaux originaux ornent le Cabinet de M. *Peilhon*, Secrétaire du Roi, est de 1 l. 10 s. On les trouve chez l'Auteur, rue du Plâtre Saint-Jacques.

On a aussi dans le goût du Crayon une Tête de chat d'après M. *Huet*, une Tête de femme d'après M. *Adam*, l'aîné, & une Tête d'homme d'après M. *Fredou*. On les trouve rue Basse-des-Ursins, au Triangle d'or, chez M. *François*, Graveur, qui en est l'Auteur.

GÉOGRAPHIE.

On nous a communiqué une Lettre d'un Physicien, qui a bien voulu se prêter à la foiblesse des vûes du Sieur *Raye*, Auteur du Planisphère bisarre que nous avons annoncé dans l'avant dernière Feuille; la réponse du Sieur *Raye* nous a été envoyée, & prouve qu'il n'est aucune voie de ramener à la vérité un homme, qui, dénué de principes, a pris parti d'après les conseils d'une imagination mal réglée. Beaucoup de gens sont dans le cas du Sieur *Raye* sur des matières importantes; ils sont incapables d'être ramenés, faute de connoître les premiers principes sur lesquels on s'appuye pour chercher une vérité plus éloignée. Voici l'extrait de la défense du nouveau Cosmographe :

» Je ne doutois pas, Monsieur, que vous
» trouvassiez dans mon Ouvrage plus de fautes
» qu'un autre, tant par état, que par anti-
» pathie; mais il est étonnant qu'une personne
» comme moi, sans principes, reconnoisse tant de
» défauts dans vos systêmes, vous qui vous *bai-
gnez* dans les principes.

» Je ne dispute pas que la terre ne soit sphéri» que, & ce qui le fait croire, c'est que tous les » Astres le sont aussi, mais ils me paroissent disposés à n'éclairer qu'une demi-boule; & quant au » dessous de la terre que vous représentez comme le » dessus; permettez-moi d'en douter. Il n'y » pas un Voyageur qui puisse dire avoir habité ni » parcouru le dessous du Globe, parce qu'il n'au» roit eu que l'air pour marchepied, ou si la » terre lui en eût servi, il auroit eu la tête en bas, » quoique tournée vers le Ciel; les Vaisseaux & » Bâtimens se trouveroient dans le même cas, com» me il faudroit aussi monter dans les puits au lieu » d'y descendre. » Tout le reste de la Lettre est de cette force; l'Auteur veut absolument que la terre ait un dessous, où rien ne puisse être soutenu, » ce sont-là, dit-il, les idées de la Na» ture humaine, & vous n'avez pas sur elles plus » de droit que moi. » Il ne veut pas croire non plus que le Soleil passant sous la terre, forme la nuit; mais il pense qu'il est caché par les montagnes, dont l'ombre produit la nuit de concert avec les nuages & les brouillards, & que nous sommes comme à l'ombre d'une futaye.

C'est ainsi que raisonne le Sieur *Raye*. Il trouve qu'on rejette ses idées trop impérieusement, & paroît persuadé de la vérité de ce qu'il appelle son Systême. Ce n'est pas sa qualité de Domestique qui doit décréditer ses opinions; mais c'est une chose à remarquer dans notre siécle, que la Tragédie, la Comédie, les Vers de toutes espéces, la Physique, les Systêmes, &c. soient en proie à la vanité

de gens qui sembloient appellés à toute autre chose qu'à déshonorer les Lettres.

AGRICULTURE.

On nous adresse un Mémoire sur la culture des Landes, objet intéressant pour l'Etat, & digne d'occuper le zéle d'un bon Citoyen; ces considérations ne nous permettent point de refuser à l'Auteur la satisfaction de le publier; il est conçu en ces termes :

La culture des terres en général & la population se touchent de si près, que l'une devient nécessairement l'effet de l'autre. Ce principe important semble devenir plus que jamais sensible à tous les bons Citoyens. Ceux d'entr'eux qui doivent leurs connoissances à des expériences, ou à une théorie combinée, s'empressent à mériter l'estime du Public, en lui consacrant des Ouvrages, pour lui rendre compte de ce qu'ils ont fait ou médité. On voit même journellement les Ecrits périodiques annoncer des procédés particuliers d'Agriculture. Mais il seroit à souhaiter que sans perdre de vûe ces utiles moyens d'amélioration, on voulût bien saisir en particulier ceux qui seroient propres à mettre en valeur les terres en friche connues sous le nom de *Landes*, dont la quantité n'est que trop considérable en différentes Provinces. Ce dessein paroît, au premier coup d'œil, offrir des difficultés presqu'insurmontables,

mais on ne doit pas les regarder comme telles ; puisqu'il est démontré, par le fait, qu'il y a dans les Landes de Bordeaux, plusieurs milliers d'arpens en valeur, qui n'y étoient pas il y a vingt ans. Il est donc question d'apprécier les moyens de culture, dont sont susceptibles ces différens terreins dans lesquels la nature varie fort souvent d'un petit espace à l'autre. Cette variété de terreins ne permet pas de se proposer à leur égard, non plus qu'à l'égard de ceux qui sont en valeur, un plan de culture ou d'amélioration qui soit tellement général, qu'il puisse être par-tout adopté utilement. On se contentera d'en indiquer un qui sera très-avantageux dans le cas suivant :

Dans les terreins où le tuf se trouve à deux pouces de la superficie, & où cette superficie contient autant de bon limon que de sable ou d'argile, il est constant qu'on peut établir une sorte de culture, en formant, dans toute la longueur du terrein, de petits fossés de quatre pieds de large, & renversant des deux côtés la terre sur une superficie de deux pieds, qui ayant par elle-même deux pouces de profondeur, & recevant de chaque côté la même quantité de terre que celle qu'elle avoit déja, formeroit une superficie de six pouces de profondeur, qui pourroit être améliorée chaque année, & prendre peu à peu, dans l'espace d'environ dix ans, un accroissement considérable, par les engrais, & autres moyens connus. D'ailleurs six pouces de terre suffisent pour produire quantité de racines propres à servir d'aliment, & notamment à nourrir & engraisser les bestiaux.

Après quelques années d'une pareille culture, les terres seroient encore augmentées à peu-près d'un pouce, & alors on pourroit les ensemencer de grains qui ne demandent pas beaucoup de profondeur, ou enfin les cultiver suivant d'autres vûes ou d'autres besoins. Les fossés même pourroient devenir des réservoirs d'eaux que l'on tireroit de quelques ruisseaux, fontaines, ou sources. Il seroit aisé, dans ce cas, d'établir une prairie, & en se bornant au simple gazon, il est évident qu'il deviendroit d'une grande beauté, & que les bestiaux y trouveroient une nourriture plus abondante & plus commode, qu'en beaucoup de montagnes, collines, & ce qu'on appelle friches communes.

On n'a garde de donner ce moyen comme l'unique ou le meilleur. On ne doute pas qu'il ne se trouve des gens éclairés qui pourront en indiquer de supérieurs à celui-ci, mais on le donne comme un moyen, qui jusqu'ici, n'a probablement été employé que par l'Auteur de ce Mémoire, & qui a très-bien réussi.

Sur le bruit qui s'est répandu que l'on travailloit sérieusement en Bretagne à se procurer des vûes sur la culture des terres de cette Province qui ne sont pas en valeur, l'Auteur déclare qu'il seroit charmé d'être en correspondance avec quelqu'un de ceux qui ont part à ce louable projet. Il communiqueroit pour-lors tous les moyens qu'il a imaginés, & ceux qu'il a vû pratiquer en différentes parties de l'Europe. Les Lettres qu'on lui fera l'honneur de lui écrire à ce sujet, pourront être

adreſſées, franches de port, à l'Imprimeur de la *Feuille Néceſſaire.*

COMMERCE.

La ſévérité avec laquelle les Marchands Anglois navigent, devroit réveiller le goût des Armemens; & c'eſt dans cette conjoncture que peuvent ſe dédommager ceux qui ont fait des pertes. Nous n'avons plus de Corſaires, & les ennemis n'ont preſque plus rien à prendre ſur nos Marchands; les Anglois, uniquement occupés d'un commerce qu'ils font ſeuls avec tranquillité, n'arment donc plus en courſe; de-là moins de riſque, & plus de profit pour les François qui prendront ce parti.

Le Sieur de *Saint - Nazaire*, Capitaine de Vaiſſeaux, convaincu de l'avantage qu'il y auroit à armer en pareille circonſtance, propoſe un Armement qui donnera de grands profits, & ſera peu coûteux.

Pour l'exécution de ſon plan, un gros Vaiſſeau ſeroit inutile; il faut au contraire un Bâtiment qui, n'étant pas apperçu de bien loin, puiſſe échapper à l'Ennemi: Pour cet effet, il a choiſi la forme du Chiabek. Ce Chiabek ſera voilé à la Latine; ſes voiles feront teintes en brun pour être moins apparentes. Il aura trente-deux Rames, & ſera armé de deux piéces de canon de fonte du calibre de 18, placées ſur l'avant dans des couliſſes en forme de courſiers, de cinquante trombons de cuivre ca-

pables de tirer chaque coup douze balles d'une once, de cent fusils avec leurs bayonnettes, de cinquante paires de pistolets, cent haches d'armes, cent sabres, douze petites bombes à feu préparées, trois cens grenades, &c. & de deux cens hommes d'élite qu'on exercera pour les fins qu'on se propose.

Comme la mauvaise foi de la plûpart des Armateurs a plus contribué, que les mauvais succès à décréditer les Armemens, le Sieur *de Saint-Nazaire* offre aux Intéressés de prendre toutes les mesures nécessaires pour la sûreté de leurs fonds. Ce Vaisseau sera construit sur les bords de la Seine hors de Paris, où chaque Intéressé aura le plaisir de voir chaque jour employer utilement ses fonds. Il ne se trouvera dans cette manutention aucun vuide ni faux frais, & les comptes en seront rendus chez le M. *Salseman* & Compagnie; rue Grenier-Saint-Lazare, où présideront les principaux Intéressés.

La construction de ce Chiabek, monté & mis dehors, ira environ à 60000 l. Il sera en état de mettre en mer sous trois mois, ses courses ne seront que de huit ou quinze jours, ses relâches seront à Dunkerque & à Calais, & les comptes & partages seront faits tous les mois.

Les actions seront de 300 l. chacune, les demies-actions de 150 l. Elles se prendront chez Mrs. *Salseman*, entre les mains desquels les fonds resteront jusqu'à leur emploi.



LIVRES NOUVEAUX.

THÉATRE de la Guerre de toute l'Allemagne, levé avec soin par les ordres de l'Empereur CHARLES-QUINT, sous la conduite de M. le Comte d'*Egmont*, alors Généralissime des Armées de cet Empereur, mis au jour & dédié à S. A. R. Monseigneur le Prince XAVIER DE SAXE, par le Sieur *Le Leu*, Agent de Sa Majesté le Roi de Pologne, Electeur de Saxe; revû & assujetti aux divisions politiques actuelles, par le Sieur *Boune*, Ingénieur-Géographe.

L'Ouvrage entier, proposé par souscription, contiendra trente feuilles de grand Aigle, qui renfermeront les détails de tout l'Empire, & une trente-uniéme feuille du même format qui servira à assembler les premières. On fournira six Feuilles par an, & l'on commencera par celles où est présentement le Théâtre de la Guerre. Le prix de la souscription sera de 30 sols la feuille, ce qui fera 45 liv. pour le prix total de l'Ouvrage. La souscription sera ouverte jusqu'au premier Janvier 1760. On s'adressera à M. *Drouet*, Graveur, rue Galande, dans la maison d'un Limonadier, vis-à-vis les murs de Saint-Blaise, qui donnera une reconnoissance signée de l'Editeur & de lui. On payera 6 l. en recevant la première feuille, & 30 sols pour chacune des feuilles suivantes, excepté les trois dernières qui se trouveront payées d'avance. La trente-uniéme se donnera *gratis*. On promet de réserver les plus belles épreuves pour

les Souscripteurs. Le prix des trente-une feuilles, sera de 60 liv. pour ceux qui n'auront pas souscrit. On peut voir actuellement la premiere feuille gravée, qui comprend la partie méridionale du Cercle de Westphalie, avec quelques portions des cercles voisins. Elle sera suivie du cercle de Haute-Saxe, & de la partie septentrionale de la Westphalie. On continuera à donner toutes les feuilles qui comprennent le Théâtre de la Guerre actuelle.

HISTOIRE des Inquisitions, où l'on rapporte l'origine & le progrès de ces Tribunaux, leurs variations & la forme de leur Jurisdiction. A Paris, chez *Nyon & Dammonneville*; Quai des Augustins; 1759. 2 vol. *in*-12. 4 liv. brochés.

DICTIONNAIRE Poëtique portatif, qui contient l'Histoire Fabuleuse des Dieux & des Héros de l'Antiquité Payenne : Ouvrage utile & même nécessaire aux jeunes gens pour l'intelligence des Poëtes. Par M. *B****. Maître-ès-Arts en l'Université de Paris. A Paris, chez *Nyon*, Quai des Augustins, 1 vol. *in*-8°. 4 l. broché.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Mich. *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quid quid agunt homines .... nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 6 Août
MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

DROIT.

IL paroît depuis quelques jours un Plaidoyer pour la Demoiselle *Barbier de Blignières*, Demanderesse en action d'impuissance. L'Auteur est M. *Elie de Beaumont*, dont les talens s'annoncent d'une manière si éclatante. La nécessité de sa Cause l'oblige à traiter une matière dont tous les détails sont révoltans ; mais la délicatesse de son

ſtyle & la ſageſſe de ſa plume, ont ſçu jetter ſur cet affreux tableau un voile de décence qui ne laiſſe voir aux Lecteurs que les malheurs de la Demoiſelle *Barbier*, & l'éloquence vive, mais meſurée de ſon Défenſeur.

M. *Fouché de Vieillecourt* eſt le Défenſeur du Sieur *Barbier*; s'il donne un Mémoire, nous en dirons un mot, ainſi que du Jugement de cette trop fameuſe Cauſe qui attire à l'Officialité un concours extraordinaire.

ORDONNANCE de Meſſieurs les Prevôt des Marchands & Echevins de l'Hôtel-de-Ville, qui en conſéquence du tranſport fait de la Marbrerie & Magaſin des Marbres du Roi ſur le Quai, & attenant la Manufacture de la Savonnerie, marque & fixe un terrein de trente toiſes ſur la Berge dudit Quai, pour ſervir de port & de deſcente aux marbres deſtinés pour les Bâtimens du Roi, au lieu & place de l'ancien Port établi précédemment au Pont-Tournant.

MÉDECINE, CHIRURGIE.

MONSIEUR *Grandclas*, Ecuyer, Docteur, Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Profeſſeur d'Anatomie, & de l'Art des Accouchemens, fait gratuitement & en François, en faveur des Sage-Femmes, & de leurs Aſpirantes ou Elèves, un Cours de Leçons ſur l'Art des Accouchemens.

Ce Cours a commencé Mercredi, premier jour de ce mois, à quatre heures précises après-midi, & continue tous les jours à la même heure, dans l'Amphithéâtre des Ecoles de Médecine, rue de la Bucherie, vis-à-vis le petit Pont de l'Hôtel-Dieu; l'entrée n'est permise qu'aux seules Sage-Femmes, & à leurs Aspirantes ou Elèves.

PHYSIOLOGIE.

M. *de la Tour* a une huile qui ôte dans l'instant & proprement les cheveux que l'on a de trop, sans douleur ni danger. Les cheveux ne reviennent jamais après en avoir appliqué trois ou quatre fois; il a aussi, dit-il, le secret d'une huile pour les faire croître. Sa demeure est Quai Pelletier, à l'Enseigne du Drapeau de la Ville, chez Mademoiselle *Briant*, à Paris.

PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

Nous avons promis de rendre compte des Tableaux du Roi nouvellement exposés à la curiosité publique dans les Appartemens du Luxembourg; voici les principaux d'entre ceux qui y ont été mis depuis peu.

Un grand Tableau du Titien, représentant *J. C.* mort & prêt à être mis dans le Tom-

beau par les Difciples & les Saintes Femmes.; ce Tableau eft de la plus grande beauté & du coloris qui caractérife le Titien ; les têtes font d'un beau carâctère.

Un Deffein de *Michel-Ange*, repréfentant Rome fauvée de l'armée d'*Attila*, par les Apôtres S. *Pierre* & S. *Paul;* ce morceau eft d'une grande correction ; les figures y font bien détachées & bien contraftées, grouppées fans confufion, & la compofition en eft vive & hardie.

Un grand Tableau de *Jean de Bruges*, Peintre Flamand, le premier qui s'eft fervi des couleurs à l'huile ; ce Tableau repréfente *les Nôces de Cana ;* il eft peint d'une manière tendre & douce ; l'Auteur s'eft peint lui-même dans un des coins du Tableau.

Une grande Efquiffe de *Tintoret*, repréfentant *Jesus-Chrift* à table chez le Pharifien ; elle eft d'une compofition hardie, la diftribution des lumières eft bien entendue, & on y voit une grande manière qui feroit defirer que le Peintre eût mis la dernière main à cet ouvrage.

Un Tableau de *Peternef*, repréfentant une prifon obfcure, fur le devant de laquelle on voit S. *Pierre* qu'un Ange vient délivrer, & quelques Prifonniers. L'effet de ce Tableau eft fingulier, & la lumière eft fi habilement ménagée, que malgré l'obfcurité qui regne dans la prifon, l'œil fe perd dans un lointain prodigieux.

Un petit Tableau repréfentant *Henri IV*. La tête de ce Prince eft d'un beau coloris, bien dorée dans le goût de *Vandeik*.

Un grand Tableau de M. *de Troyes*, digne de tenir place dans cette riche Collection. Ce Tableau représente *Diane* sortant du bain, qu'une troupe de Nymphes s'empressent à servir, tandis que d'autres s'occupent des fruits de la chasse. Sur le devant on voit une Nymphe qui n'est pas encore sortie de l'eau, deux chiens de chasse qui se menacent, & qui sont merveilleusement peints. Toutes les figures sont bien grouppées, la composition de ce Tableau est très-riche.

M. *Greuse*, de l'Académie Royale de Peinture, a fini récemment un Tableau qui représente un repos. On voit dans une demeure champêtre, une mere de famille au milieu de ses enfans, dont l'un s'endort en la tetant, un autre plus âgé endormi dans un petit fauteuil aussi à roulettes, & un jeune garçon de huit à neuf ans qui est derrière sa mere, & qui tient une petite trompette; sa mere le regarde avec un air mêlé de bonté & de sérieux, & semble lui défendre de souffler dans sa trompette; on s'apperçoit au regard malin de cet enfant qu'il n'est point du tout disposé à lui obéir. Ce sujet est exprimé avec une naïveté admirable. L'Auteur, qui depuis longtems s'est appliqué à connoître tous les mouvemens de la simple Nature, est parvenu à les rendre dans la plus grande vérité, & ses Ouvrages, qui seront exposés cette année au Salon du Louvre, feront voir aux Connoisseurs combien il s'est perfectionné dans un genre de Peinture, où la plûpart ne soupçonnoient pas qu'il pût aller plus

loin. Ce Tableau, de deux pieds de haut sur un pied de large, est dans le Cabinet de M. *de Julienne*, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, & Honoraire de l'Académie Royale de Peinture.

Quoique les six Estampes qui représentent la Ville & le Port du Havre, sous différens points de vûe, ne soient pas bien nouvelles; les circonstances présentes pouvant les rendre intéressantes, nous croyons faire plaisir à nos Lecteurs en les avertissant qu'on les trouve chez leur Auteur, M. *Le Bas*, Graveur du Roi, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue Percée, & nous nous sommes déterminés d'autant plus volontiers à en faire mention, que l'Auteur nous assûre qu'elles n'ont pas été annoncées lorsqu'elles ont paru, ce qui peut les faire ignorer; nous pensons qu'elles méritent d'être connues, & qu'elles sont dignes du Burin de M. *Le Bas*. Le prix des six est de 36 l.

Nous avons trouvé cet Artiste occupé à graver les Ports de France, d'après ces beaux Tableaux de M. *Vernet*, que le Public n'a pû se lasser d'admirer. C'est un travail immense, auquel M. *Le Bas* s'applique avec d'autant plus de soins & d'ardeur, qu'il veut atteindre à la beauté de l'original, & remplir avec exactitude les engagemens qu'il a pris conjointement avec M. *Cochin*, Graveur du Roi, vis-à-vis des Souscripteurs de cet Œuvre, qui doit former une suite de quarante Estampes, dont chacune sera de 6 liv. au prix de la souscription, & de 9 liv. pour ceux qui n'auront pas

souscrit. Le grand nombre de personnes qui se sont empressées de souscrire pour cet Ouvrage, fait autant d'honneur au goût de la Nation, qu'au talent des Graveurs associés.

Le même M. *Le Bas*, reçoit journellement de la Province, des Lettres, par lesquelles on lui demande s'il n'a pas telles ou telles Estampes, ou quel en est le prix; ces Lettres lui deviennent dispendieuses par les frais de port, & que d'ailleurs la plus grande partie des Estampes de sa composition n'a pas été annoncée, il nous invite de prier les personnes de Province qui lui écriront, d'affranchir leurs Lettres, & d'insérer dans nos Feuilles le catalogue de ses Ouvrages; ce que nous ferons par parties en commençant dès aujourd'hui.

Catalogue des Estampes gravées d'après les Tableaux des plus grands Maîtres, tirés des Cabinets des Rois de France, de Pologne & de Dannemarck, de M. le Prince *de Carignan*, *de* M. le Duc *de Valentinois*, de Madame la Comtesse *de Verue*, de MM. les Comtes *de Tessin*, *de Choiseuil*, & *de Vence*, de MM. les Marquis d'*Argenson*, *de Lassay*, & *de Mirabeau*, de M. le Baron *de Thiers*, de M. le Chevalier *de la Roque*, de MM. *de Fonpertuis*, *de Julienne*, *de Vaux*, *l'Empereur*, *Hicman*, *Aved*, *le Noir*, & autres par le Sieur *Jacq. Philippe Le Bas*, Graveur du Cabinet du Roi, & de son Académie Royale.

De M. Oudry, *Peintre du Roi.*

Livre d'Animaux en douze feuilles, . 3 L.

Abois de Cerf, ... 1 l. 15 ſ.
Le Cigne effrayé, . . . 1 l. 15 ſ.
La Curée faite, ... 1 l. 15 ſ.

De M. Aved, *Peintre du Roi.*

Le Portrait de M. *Caze*, Directeur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, 1 l. 10 ſ.

De M. Lancret, *Peintre du Roi.*

Le Repas Italien, ... 4 l.
Le Maître Galant, ... 1 l. 15 ſ.
Le Portrait du Sieur *Grandval*. . 3 l.

De M. Boucher, *Peintre du Roi.*

Première vue de Beauvais, . 1 l. 15 ſ.
Seconde vue de Beauvais, . 1 l. 15 ſ.
Première vue de Charenton, . 1 l. 4 ſ.
Seconde vue de Charenton, . 1 l. 4 ſ.
L'agréable ſolitude, . . 15 ſ.
Livre en vingt feuilles pour deſſiner, 3 l.

M. *Aliamet*, Graveur, rue des Mathurins, près celle des Maçons, vient de donner au Public une Eſtampe repréſentant les Halles, pour ſervir de pendant à celle qui repréſente la Place Maubert, toutes deux d'après les Tableaux de M. *Jeaurat*. Le prix de chacune eſt de 2 l. On les trouve chez l'Auteur.



MÉTÉOROLOGIE.

Le célèbre M. *Passeman* est parvenu à construire des Barométres maritimes aussi parfaits que les Barométres terrestres, il a remédié à tout obstacle, en empêchant la dilatation libre du Mercure dans l'Atmosphère ambiant. Il est étonnant qu'une aussi simple facture n'ait pas trouvé plutôt le jour. Elle consiste à donner deux tours de spirale au tube dans le milieu de sa longueur, qui sont suffisant pour rompre l'agitation que communique au vif-argent les mouvemens combinés du roulis & tangage du Vaisseau, & à donner quatre lignes de largeur au diamétre intérieur de la partie supérieure du tube; le vif-argent y terminant sa colonne, a plus de champ pour garder le niveau, & dans le cas très-rare où les deux tours de spirale du tube n'empêcheroient pas entièrement l'agitation du Mercure, elle s'évanouit dans la grande surface, devient absolument insensible, & le Barométre marque toujours exactement l'état de l'Atmosphère. M. *de Conflans* en a mis un dans son Vaisseau, & a témoigné à l'Auteur combien il étoit satisfait d'une découverte si utile aux Marins.

GÉOGRAPHIE.

Le Sieur *Maclot*, Auteur d'une nouvelle méthode de Géographie, ayant pour titre : *Institutions abrégées de Géographie*, &c. nous prie

de donner avis par cette Feuille, qu'il s'adonne depuis quelque tems à la profession de Maître de Géographie, & des autres connoissances qui ont rapport à cette Science, telles que l'Histoire, l'Astronomie, le Calcul & la Géométrie; dont il explique les principes par une méthode des plus faciles pour les jeunes personnes, & à l'aide de laquelle il se flatte de pouvoir, en très-peu de tems, les mettre suffisamment au fait des objets de ces différentes Sciences. Il prie les personnes qui voudront se servir de lui pour cette partie de l'éducation de leurs familles, de le faire demander chez le Sieur *Prault*, pere, Quai de Gesvres, au Paradis, & chez le Sieur *Vincent*, rue S. Severin, tous deux Libraires, & faisant actuellement le débit des Institutions abrégées de Géographie.

HISTOIRE NATURELLE.

On a trouvé depuis peu à Albert en Picardie, dans les Carrières de ce lieu, si renommées pour les pétrifications singulières qui s'y rencontrent, deux Poissons pétrifiés, dont l'un semble être une Dorade, & l'autre une espéce de Raye. Les nageoires, les écailles, & toute la substance de ces Poissons sont bien conservées, quoique par l'intromission du suc pierreux, le tout ait acquis la consistance de pierre. On les a sciés par le milieu, & on a trouvé les arrêtes transparentes, & les fibres de l'intérieur bien marquées, & aussi sensibles que dans

l'animal frais. Le suc pierreux semble avoir pris la place des humides desséchées, sans avoir rien dérangé à la texture des fibres, & à la disposition des parties; ces pétrifications complettes, & sans altération du corps pétrifié, sont assez rares.

AGRICULTURE.

PERSONNE n'ignore les propriétés de la neige pour féconder les terres, & rendre les récoltes plus abondantes; mais peu de gens font usage de ce météore, dont la partie essentielle se conserve aussi long-tems qu'on peut le souhaiter, ensorte qu'il peut être d'une très-grande utilité à un Amateur du jardinage. Pour en tirer un avantage infaillible, voici, nous dit-on, dans un Mémoire, le procédé qu'il faut suivre :

Ramassez de la neige dans son tems, & suivant le besoin que vous prévoyez que vous en aurez, mettez-la dans des tonneaux; à mesure qu'elle se fondra, philtrez-la au papier gris; quand elle sera philtrée, faites-la évaporer à bouillon lent, & jusqu'à siccité. Il restera au fond de votre chaudron ou de votre chaudière, une terre que vous garderez. Cette terre contient un salpêtre, vrai principe de fécondité. Vous la mêlerez en petite quantité avec celle des vases où seront vos Fleurs ou vos Plantes; vous ferez de même quand elles seront en plein champ. Dans l'un & l'autre cas, vous observerez de n'employer cette

terre nitreuse qu'avec celle qui sera destinée à environner les racines ou oignons ; ce qui peut se faire par un amalgame, dont la proportion est d'un sur onze pour les Plantes chaudes, & d'un sur huit pour les Plantes froides. Si vous l'aimez mieux, lorsque la Plante sera sortie de terre, vous formerez, avec le doigt, autour de sa tige, un petit creux circulaire que vous remplirez de l'amalgame proposé, afin que la Plante puisse en recevoir immédiatement l'effet.

ŒCONOMIE.

On trouve, rue S. Denis, vis-à-vis la rue du Petit-Lion, au Pavillon Royal, chez le Sieur *Meusnier*, Traiteur, différentes Tablettes de Bouillon, de Potage à l'oseille, de Potage aux écrevisses, & d'Essence de jambon ; propres pour l'Armée & les voyages de long cours, tant par mer que par terre, & nécessaires aux Officiers dans les détachemens.

COMMERCE.

Les Intéressés de la Manufacture de Pékins peints en teinture fine des Indes à l'épreuve de l'eau, du brouillard, du Soleil, & de toutes les impressions de l'air, donnent avis qu'ils ont ouvert leur Magasin par les Etoffes d'Automne ; on

y trouvera des robes de plusieurs desseins, avec les sacs à ouvrage assortissans; on y entreprend aussi toutes sortes de Meubles sur telles Etoffes de soie que ce soit : & on exécutera toutes sortes de desseins, soit en fleurs ou autres ornemens, sur Etoffes fournies par le Particulier, ou par la Manufacture. Le Magasin de ces Etoffes est dans l'Enclos du Temple, à l'Hôtel de Guise.

MÉCHANIQUE.

M. *Bourgeois*, Ingénieur François au service d'Espagne, actuellement à Paris, entre plusieurs Inventions Hydrauliques, a construit une Machine très-simple qui n'a aucun frottement, qui par conséquent ne s'use point, & par le moyen de laquelle on peut, avec le travail d'un seul homme, faire monter en douze heures cent muids d'eau à cent pieds de hauteur. La dépense de cette Machine n'est pas considérable, & elle peut être d'un grand usage pour l'Agriculture, pour les Jardins, pour les Piéces d'eau, dans les incendies, &c. On peut la transporter par-tout, & l'établir auprès d'un Puits. Par les diverses expériences qui ont été faites de cette Machine, quatre hommes en douze heures de travail, ont donné à la hauteur d'environ cinquante pieds, depuis neuf cent jusqu'à onze cent quarante muids d'eau. Elle monte d'abord à trente-deux pieds par un seul tuyau, au haut duquel est une espéce de chapeau, avec neuf

ajoutoirs. L'eau forcée de sortir par ces ajoutoirs, fait neuf jets d'eau qui montent encore jusqu'à la hauteur d'environ dix-huit pieds. Les Pompes ordinaires de la Ville, pour les incendies, employent beaucoup d'hommes : chacun de ces ajoutoirs peut fournir autant d'eau qu'une de ces Pompes ; & pour faire travailler la Machine, il ne faut que quatre hommes qui résistent au travail douze fois plus long - tems que ceux qui sont employés aux Pompes ordinaires. L'eau de ces jets retombe dans une cuvette qui a un tuyau de conduite dirigé en bas, & la même eau remonte encore par trois jets environ à la hauteur de dix - huit pieds. Cette Machine est placée dans une maison de Passy, près de l'Eglise ; mais comme l'Auteur est à la veille de quitter cette maison, si quelques personnes sont curieuses d'en voir le méchanisme & les effets, il se fera un plaisir de les démontrer, & de faire toutes les expériences qu'on desirera. Il la prêtera même, sans aucun intérêt, & la laissera transporter, pourvû que ce soit aux environs de Paris. De plus, il donnera tous les plans & les instructions nécessaires à ceux qui voudront en faire construire de semblables. Il ne s'agira pour cet effet que de lui écrire, & d'adresser les Lettres franches de port, au Portier de l'Hôtel de Mouy, rue Dauphine.

INDUSTRIE.

Il s'est établi une Manufacture de Quincaillerie Angloise, sous le nom d'*Alcok*, *Frenais* & Compagnie, à la Charité-sur-Loire, & protégée par le Gouvernement ; on y fabrique à la manière Angloise, toutes sortes de Boutons dorés, d'or & d'argent double, d'étain pur & argenté, sur buis & os. De bons Graveurs sont en état d'y exécuter ce qu'on y commande. On fait des Boucles d'argent & de cuivre doré, & on espère imiter par la suite toute la Quincaillerie Angloise. On trouve à Paris le magasin général, chez le Sieur *Everat*, Marchand Mercier, rue Montorgueil, vis-à-vis la rue Beaurepaire.

LIVRES NOUVEAUX.

Les secrets & les fraudes de la Chimie & de la Pharmacie dévoilés, par l'exposition de plusieurs pratiques nouvelles & importantes pour tous ceux qui ont intérêt de s'assûrer de la bonté des remédes, & de pouvoir les fournir à un prix raisonnable. Ouvrage traduit de l'Anglois. A la Haye, chez Pierre - Gosse Junior, *Libraire de S. A. R. 1759. in-8°.* On en trouve quelques Exemplaires à Paris, chez *Duchesne*, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût.

Le double objet de cet Ouvrage est des plus

importans pour la Société : les connoiſſances qu'on en peut tirer, conviennent également & aux Praticiens & aux Curieux. Les Chimiſtes trouveront à s'inſtruire dans les méthodes ſimples, aiſées & ſouvent nouvelles qu'indique l'Auteur dans ces formules. Les falſificateurs trembleront en voyant leurs fraudes découvertes dans les remarques d'un Ecrivain aſſez ami des hommes pour leur apprendre à ſe mettre en garde contre la Charlatannerie de la plûpart des Chimiſtes.

On trouvera dans peu de jours, chez *Nyon*, Libraire, Quai des Auguſtins, à l'Occaſion, un Ouvrage fort intéreſſant dans le tems préſent, & également utile aux Officiers de terre & de mer, ſous le titre d'*Eſſai Géographique ſur les Iſles Britanniques*, en deux parties. La première contenant une deſcription très-détaillée de toutes les Provinces d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande, & leurs Itinéraires. La ſeconde contient la deſcription des Ports, Havres, mouillages & dangers qu'il faut connoître pour naviguer autour de ces Iſles, avec des Cartes & des Plans très-exacts.

On ſouſcrit pour la *Feuille Néceſſaire* à Paris chez Mich. *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoiſe, au Parnaſſe. Le prix de la ſouſcription pour l'année eſt de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

Errata. A la Feuille précédente, page 397, la ſévérité avec laquelle les Anglois, &c. *liſez*, la ſécurité.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quid quid agunt homines .... nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 13 Août
MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

DROIT.

IL paroît depuis peu un Mémoire pour le Frere *François de Meung*, de la Ferté, contre ses pere & mere.

Ce Frere Augustin Profès a reclamé contre l'émission de ses vœux à l'Officialité d'Orléans, où il est intervenu Sentence qui lui permet de faire preuves. 1°. De l'interruption & du défaut de novi-

ciat. 2°. De la contrainte & de la violence qui ont précédé la Profession. C'est sur l'Appel comme d'abus de cette Sentence que la Cause se plaide à la Grand-Chambre.

Le Mémoire que nous annonçons est de M. *Mauduison*, chargé de la défense du Reclamant; M. *Loiseau de Mauléon* est Avocat des pere & mere; M. *Séguier*, Avocat Général, doit porter la parole dans cette Cause le Lundi, 13 de ce mois. Ce Mémoire, autant qu'on en peut juger, sans avoir vû le Mémoire contraire, paroît très-solide pour le fond; mais il eût peut-être été mieux, si on l'eût fait moins long, & si on eût sacrifié à la défense nécessaire de la Cause quelques ornemens & quelques fleurs qui décélent bien dans l'Auteur une grande abondance & une fécondité heureuse, mais qui, trop multipliés, embarrassent le sujet, au lieu de l'embellir.

La Cause d'impuissance, dont nous avons parlé dans plusieurs de nos précédentes Feuilles, ayant été interrompue par une mort arrivée dans la famille de M. *Fouché de Vieillecourt*, elle a repris son cours, & a été plaidée par continuation Samedi dernier. Attendu l'approche des Vacances, la Cause doit avoir été remise extraordinairement cejourd'hui. M. *Fouché de Vieillecourt* compte finir sa Plaidoyerie dans cette Audience. Son Plaidoyer est à l'impression. Il se propose de le distribuer au Public Mardi, 14 du présent mois.

Arrêt du Conseil du 18 Juillet dernier, qui per-

met aux premiers Elèves des Hôpitaux de l'Hôtel-Dieu, & des Incurables, gagnans Maîtrise, d'exercer la Chirurgie dans Paris, avec défense aux Maîtres en Chirurgie de les troubler & inquiéter dans leur exercice,

---

ACADÉMIES.

MONSIEUR *de Fontette*, Intendant de la Généralité de Caën, & Vice-Protecteur de l'Académie de cette Ville, y a fondé un Prix qui sera distribué le 6 du mois de Décembre prochain. Le sujet proposé, pour cette année, est : *S'il n'est pas plus nuisible qu'avantageux de planter en Normandie des Pommes à cidre dans une bonne terre ?* Les Dissertations présentées à l'Académie sur cette Question doivent être bien lisibles, & ne point excéder une demi-heure de lecture. Les Auteurs mettront au bas de leur Ouvrage une Sentence qu'ils répéteront dans un billet séparé & cacheté, où ils auront soin de mettre aussi leurs noms, qualités & demeure. Les paquets seront adressés, francs de port, à M. *Massieu de Clerval*, Secrétaire de l'Académie, qui ne les recevra que jusqu'au 31 Octobre, inclusivement. Quoique l'Académie de Caën soit revêtue de Lettres-Patentes depuis l'année 1705, c'est cependant la première fois qu'elle distribue un Prix. L'importance du Sujet proposé répond parfaitement aux vûes de sagesse du Fondateur.

Le Samedi, 28 Juillet dernier, M. *Voiriot*, Peintre de Portraits, a donné à l'Académie Royale de Peinture les Ouvrages qui lui avoient été ordonnés pour sa réception, & qui sont, le Portrait de M. *Pierre* & celui de M. *Nattier*, Professeurs en cette même Académie.

Le même jour, M. *Juliard*, Peintre de Paysages, a donné, aussi pour morceau de réception, un Tableau de Paysages.

M. *Savaldor*, Graveur, *de nava del ré*, dans la vieille Castille, a été agréé, ce même jour, sur divers Ouvrages qu'il a gravés, d'après *Wandick*, M. *Carle-Vanloo* & M. *Pierre*.

PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

M. *de Marcenay*, vient de graver un Tableau de *Rembrant*, qu'on voit dans le Cabinet de M. le Comte *de Vence*; il présente une plaine immense fertilisée par une rivière, dont les différens circuits vont se terminer à l'Horison. La vûe en est agréablement variée. Mais pour y répandre un intérêt plus vif, *Rembrant* a feint un Ciel ouvert qui annonce de l'orage, d'où il résulte de grandes ombres, à travers desquels la lumière tombe par échappée sur des endroits qu'elle rend plus ou moins piquans, à proportion de l'éloignement. Pour peu qu'on ait d'idée du clair-obscur, il est aisé de sentir le mérite de ces sçavantes oppositions.

Cette Estampe est la dix-septiéme de l'Auteur.

On la trouve chez lui, Quai de Conti, sa seconde porte cochère après la rue Guénégaud, & chez le Sieur *Buldet*, rue de Gesvres, au Cœur-de-fer.

M. *Lempereur*, Graveur, rue de la Harpe, près la rue Serpente, vient de mettre au jour une Estampe qui représente *Pirame* & *Tisbé*, d'après le Tableau de M. *Caze*. Elle est dédiée à M. *Cochin*, Graveur du Roi, & Garde du Cabinet de ses Estampes. Le prix est de 3 l. On la trouve chez l'Auteur.

Suite du Catalogue des Estampes de M. Le Bas, *Graveur du Roi.*

De Paulus Petter, *Peintre Hollandois.*

Une petite vûe de Hollande, . . 1 l. 4 s.

De Ruisdail.

Vûe de Skervin, promenade à un quart de lieue de la Haye, ... 1 l. 15 s.
Moulin Hollandois, ... 15 s.
La Pêche Hollandoise. . . . . 1 l. 4 s.
Montagne de Edersatto, . . . 1 l. 4 s.
Vûe de Haarlem, ... 1 l. 4 s.

De Boott A. V. de Velde.

Le Courier de Flandres, . . . 1 l. 4 s.
Petite Marine, ... 1 l. 4 s.
Vûe de Santvliel, ... 1 l. 15 s.
Vûe de Selsevelinge, ... 1 l. 15 s.

De Berghem, *Peintre Hollandois.*

Les quatre heures du jour en quatre Estampes, ... 3 l.
Embarquement de vivres, . . . 6 l.

De Jordens, *Peintre Flamand.*

Ses Œuvres en seize Planches, . 48 l.

De A. Vandyck.

Ecce Homo gravé à l'eau forte par *A. Vandyck*, ... 3 l.
Le Portrait de *N. Vander Borcht*, gravé par *C. Vermeulen*, ... 3 l.

De M. Vernet, *Peintre du Roi.*

Départ pour la Pêche, . . . 3 l.
Port de mer d'Italie, . . . 3 l.
Troisiéme vûe d'Italie, . . . 1 l. 15 s.
Quatriéme vûe d'Italie, . . . 1 l. 15 s.

Le Vieil, l'aîné, Maître Vitrier à Paris, se proposant de donner au Public un Traité Pratique de la Peinture sur Verre, invite Messieurs les Fabriciens, Marguilliers, Trésoriers, Sacristains des Eglises Cathédrales, Abbayes, Collégiales, Paroisses, Monastères, auxquels le présent Avis pourra parvenir, à lui communiquer ce qu'ils connoissent, ou pourroient connoître par rapport aux plus beaux Vitraux de Peinture sur Verre, ancienne, ou moderne, qui décorent les Eglises des différens lieux de leur résidence, même les noms (ce qui n'est pas difficile par rapport aux seiziéme & dix-septiéme siécles) des Peintres sur Ver-

te qui les ont peint, ou au moins le ſiécle dans lequel ils l'ont été.

Il recevra avec beaucoup de reconnoiſſance ces indications, qui pourront lui être envoyées par la Poſte, à ſon adreſſe, à Paris, rue de la Montagne-Sainte-Geneviéve.

MUSIQUE.

Le 9 du mois de Mai dernier, on donna ſur le Théâtre de Parme, un Opéra d'un nouveau genre, dont le ſujet eſt: *Hippolyte & Aricie:* les paroles ſont de M. l'Abbé *Sangoni*, un des plus beaux Génies d'Italie, qui, à ſoixante ans, fait voir le feu d'un homme de vingt-cinq. En conſervant ce qu'il y a de mieux dans l'Opéra François, il s'eſt attaché ſur-tout à ſuivre *Racine*; à rendre les ſituations admirables répandues dans ſa Tragédie, & on oſe dire qu'il en a même enrichi quelques-unes. La Muſique a été trouvée parfaitement belle; elle eſt d'un jeune Napolitain nommé le Sieur *Traetta*, que l'Infant a pris à ſon ſervice, & qui a ſçu mêler aux beautés qu'il a tirées de ſon propre fond, les endroits les plus admirés de l'Opéra de M. *Rameau*. L'objet de cet Opéra, qui a eté bien rempli, étoit de réunir les perfections de la Muſique Italienne aux agrémens que les François ſçavent y ajoûter, & dont les Italiens ignoroient les avantages, ou dont ils s'étoient privés juſqu'à préſent par habitude; l'Auteur avoit les préjugés & l'oppoſition nationale à combattre; cependant

cette Piéce a eu le plus grand succès ; toute l'Italie se rend en foule à Parme pour la voir, & tous disent que c'est un Spectacle tel qu'on n'en avoit point vû ; piquant, neuf, & magnifique ; les Chanteurs sont les plus grands sujets qui existent actuellement ; la Demoiselle *Gabrielli*, la plus habile Musicienne, peut-être que l'Italie ait eu, joint un goût admirable à la voix la plus belle pour le tendre, l'expressif & le léger ; le Sieur *Elise*, premier Chanteur, est digne de représenter avec elle ; l'Orchestre répond à la perfection de ces Musiciens ; enfin les Chœurs, les Ballets, les Décorations & les habits ont un goût & une splendeur qui ne laissent rien à desirer ; & le pays voit avec une grande satisfaction que de cet amusement, qui en apparence n'est qu'un passe-tems frivole, il tire un très-grand avantage par le concours prodigieux d'étrangers que ce Spectacle y attire de toutes parts.

PHYSIQUE.

Nous avons fait mention dans nos Feuilles, page 378. d'un *Clavessin Electrique*, & nous avons promis d'avertir nos Lecteurs du tems où il paroîtroit. Nous pouvons dire maintenant que ce Phénomène singulier existe réellement, qu'il a été vû de plusieurs Connoisseurs, qu'il est très-ingénieux, & fait beaucoup d'honneur aux connoissances physiques de celui qui l'a inventé. L'Auteur

eſt le Pere *La Borde*, Jéſuite du Collége de *Louis le Grand*.

MÉTÉOROLOGIE.

Un Citoyen zélé, après avoir lû toutes les Obſervations Météorologiques éparſes dans différens Ouvrages, & principalement dans le Recueil des Mémoires de l'Académie des Sciences, nous écrit qu'il ſeroit à ſouhaiter que ces Obſervations fuſſent rapprochées les unes des autres, & qu'il en réſultât quelques méthodes fixes pour guider les Agriculteurs. Perſonne ne ſeroit plus capable de mettre la dernière main à un Ouvrage, auſſi utile que l'illuſtre Académicien (M. *Duhamel*) auquel nous devons les Obſervations conſtantes & bien détaillées qui ſe trouvent à la ſuite des Mémoires que nous avons cités.

MÉCHANIQUE.

Le Sieur *Macari*, au Caffé de Conti, au bout du Pont-Neuf, à Paris, entreprend le recurement des Ports, des Rivières, Ruiſſeaux, Etangs, Piéces d'eau, par le moyen de différentes machines qu'il a inventées, & dont il a un privilége excluſif; comme il ne met pas les parties à ſec, on évite le dépériſſement du Poiſſon, & le chaumage des Moulins; il ſe fait fort d'entrepren-

dre auſſi le deſſéchement des Marais avec plus de diligence, & à meilleur marché que tout autre.

AGRICULTURE.

Un Amateur du Jardinage a obſervé que dans la tranſplantation qu'on eſt ſouvent obligé de faire des Arbuſtes, Fleurs, &c. il en meurt un grand nombre, ſur-tout de ceux qui ſe rattachent difficilement à la terre, comme Œilletons d'Auricule, &c. Il attribue ces pertes au vice de la méthode ordinaire, qui eſt d'arroſer trop la Plante dans les premiers jours de la tranſplantation ; voici la méthode qu'il pratique & qu'il aſſure lui avoir toujours réuſſi. Après avoir préparé la terre dans laquelle on veut replanter, convenablement à ce qu'exige la Plante qu'on lui deſtine ; il faut arroſer cette terre, & la laiſſer repoſer juſqu'au lendemain ; alors on pourra planter, & il ne faut pas arroſer que la Plante ne commence à pouſſer ; il faut avoir ſoin de la garantir des ardeurs du ſoleil qui lui feroient faire une trop grande tranſpiration dans ce premier tems. Avec ces précautions, on ne perdra aucune des Plantes qu'on aura changées de terre.

Le Semoir de M. l'Abbé *Soumille*, approuvé l'année dernière par les Etats de Languedoc, vient d'être réformé par l'Auteur, d'une façon

très-avantageuſe, qui en diminue beaucoup le travail & le prix.

Suivant les réſultats des expériences faites avec le nouveau Semoir, ſept livres peſant de bled qu'il a miſes en terre en ont produit cent, & ſoixante livres ſemées par la méthode ordinaire, en ont rendu cent quatre-vingt-ſeize. Trois Plantes arrachées dans le champ enſemencé par la dernière méthode, contenoient deux cent quatre-vingt-quinze grains, & trois autres tirées du champ du Semoir, en ont porté cinq cent quatre-vingt-cinq. Le bled de celui-ci étoit plus peſant que l'autre de deux livres par ſeptier. Il paroît une nouvelle Feuille imprimée à Avignon, chez *Jacque Garignan*, Place Saint-Didier, ornée de nouvelles Gravures en bois qui rendent ſenſibles tous les changemens que l'on a faits à ce Semoir. On y trouve auſſi le réſultat des expériences faites à Montferier, tel qu'il a été lû à la Commiſſion des Etats. M. l'Abbé *Soumille*, Correſpondant des Académies Royales des Sciences de Paris & de Toulouſe, demeure à Villeneuve-lez-Avignon.

ŒCONOMIE.

Le Caffé eſt ſi agréable au goût, & tellement en poſſeſſion d'être regardé comme un excellent digeſtif, que ſon uſage eſt devenu preſque univerſel. Nous croyons donc faire plaiſir au Public, en lui communiquant l'extrait d'un Mémoire qui vient

de nous être adressé, sur la manière de préparer cette boisson pour la rendre plus savoureuse & plus utile. L'Auteur de ce Mémoire a, dit-il, fait les recherches les plus exactes sur la nature de cette semence.

Gardez chaque jour le marc de votre Caffé. Faites-le bien sécher à l'air, & conservez-le dans un lieu sec. Lorsque vous en aurez une certaine provision, mettez-le dans un creuset que vous exposerez à un feu de calcination, afin que ce marc puisse être réduit en cendres très-blanches. Vous conserverez ces cendres dans une boëte de bois bien fermée, & dans un endroit qui ne soit point humide. Quand vous voudrez en faire usage, voici le procédé qu'il faudra suivre : Vous prendrez le marc de votre dernier Caffé. Sur trois cuillerées de ce marc, vous mettrez trois cuillerées de ces cendres dans une pinte d'eau. Vous ferez bouillir le tout à bouillons lents une petite demi-heure; après quoi vous laisserez reposer & refroidir. Vous filtrerez au papier cette Liqueur qui sera très-claire, & qui prendra la place de l'eau simple que vous auriez employée à faire votre Caffé. Si les opérations énoncées ont été bien faites, en mettant dans cette Liqueur la dose de Caffé ordinaire, vous aurez une boisson beaucoup plus forte & plus agréable. Tous ces petits soins paroîtront peut-être embarrassans; mais on assure que les Gourmets n'auront pas lieu de s'en repentir.

Les raisons physiques qu'on en donne dans le Mémoire sont conçues en ces termes : » Tout

» mixte, principalement dans le regne végétal, » contient un sel essentiel. C'est ce sel qui consti- » tue la qualité de chaque mixte en particulier, » & qui engendre la vertu contenue dans les par- » ties élémentaires. En préparant le Caffé, selon » la voie qui est en usage, on le dépouille par » le feu & les ustensiles dont on se sert, de la ma- » jeure partie du baume volatil qui s'exhale en pu- » re perte; & voilà ce qu'on appelle communé- » ment un Caffé bien brûlé. Mais, quoique le » sel volatil parte avec le baume, reste toujours » le sel fixe qui a été le principe élémentaire du » baume & du sel volatil qui se sont exhalés par » le feu. Or c'est ce sel fixe que l'on recueille par » le procédé indiqué. Il est tout entier dans les cen- » dres du marc calciné. Lorsqu'on le fait bouillir » dans l'eau, il est forcé de s'y déposer, & lorf- » qu'on le filtre, il ne reste sur le papier que la » cendre dépouillée de ce sel précieux qu'elle con- » tenoit.

Il est arrivé chez le Sieur *Petit*, Epicier, du *Marasquin* blanc & rouge, à 3 liv. la bouteille d'environ demi-septier de Paris; on trouve aussi chez lui *le Plaisir des Dames*, *l'Ami du Cœur*, *le Vert galant*, *l'Aimable Vainqueur*, *la Toute bonne*, *&c.* La bouteille de demi-septier vaut 2 liv. 8 sols. Ces Liqueurs sont d'une composition qui les rend supérieures à celles que l'on fait venir ordinairement d'Italie. Le Sieur *Petit* demeure au coin du Pont-au-Change, vis-à-vis le grand Châtelet, à la Croix de Lorraine.

COMMERCE.

La Manufacture Royale de Maroquins du Levant, Chamois de toutes couleurs, établie rue Saint Hippolyte, Fauxbourg Saint Marcel, vis-à-vis l'Eglise, imite, avec le plus grand succès, toutes sortes de peaux de Barbarie & du Levant, & leur donne la plus belle couleur; ses Chamois sont mollets & de la plus grande souplesse, & son apprêt n'a aucune odeur désagréable.

INDUSTRIE.

Le Sieur *Perrin*, Sellier, demeurant au Pont de Sève, a inventé une nouvelle forme de Selles pliantes & élastiques, plus légères des deux cinquiémes, & en même tems plus commodes que les Selles ordinaires; il en a déja fourni plusieurs à S.A.S. Mgr le Duc d'*Orléans*, dont ce Prince est très-content. Il a le secret de guérir les chevaux, par un seul pansement, des nouveaux & vieux écarts, de même que des allonges tenant à la noix, sans leur faire aucun mal. Bien loin que ce pansement les empêche de travailler, le tirage alors, dit-il, leur procure une guérison plus prompte & plus parfaite. On peut s'en informer au Bureau de la Poste aux Chevaux de Paris, au Sieur *Gueldre*, Marchand de Chevaux, & à bien d'autres. Il travaille

gratis pour ceux qui n'ont pas le moyen de payer, & se transporte par-tout où il est appellé, ayant pour objet principal d'être utile au Public.

Le Sieur *Olivier*, Fayancier, rue de la Roquette, Fauxbourg S. Antoine, fait des Pots à tabac dans une nouvelle forme. Ces Pots tiennent le tabac très-frais, & se ferment à clef au moyen d'une garniture qui embrasse le couvercle. On en trouve chez lui de différentes grandeurs, & à un très-bon prix.

LIVRES NOUVEAUX.

SOCRATE, Ouvrage dramatique, traduit de l'Anglois de feu M. *Tompson*. A Amsterdam, 1759.

Cette Piéce en trois Actes & en Prose, est attribuée à M. *de Voltaire*.

RÉPONSE de M. *Keyser* à l'Auteur anonyme d'un Livre intitulé : *Des Tumeurs & Ulcères*, 2 vol. *in*-12.

Le Sieur *Keyser*, soupçonné par cet Auteur de faire entrer dans ses dragées du *sublimé corrosif*, justifie par la décomposition & l'analyse qui en ont été faites, qu'il n'y entre rien de nuisible à la santé; il détruit par un grand nombre de certificats les imputations qui lui sont faites sur les dangereux effets de son remède. Il assûre que son secret ne consiste que dans la manière qu'il a trou-

ve d'épurer & de diviser le Mercure par le mouvement seul. M. *de Vaucanson* lui a fourni des machines à cet effet qui donnent au Mercure une atténuation prodigieuse, & à ce Mercure atténué, M. *Keyser* joint la Manne, le sucre & le vinaigre pour former ses dragées.

FABLES de M. *Gay*, suivies du Poëme de l'Eventail. Le tout traduit de l'Anglois par Madame *de Keralio*. A Londres, & se trouve à Paris, chez *Duchesne*, rue S. Jacques, 1 volume *in*-12. 2 l. broché. Avec cette Epigraphe :

Ce champ-là ne se peut tellement moissonner ;
Que les derniers venus n'y trouvent à glaner.

La Fontaine.

LE Retour de l'Opéra Comique, en un Acte, par M. ***. représenté pour la première fois sur le Théâtre de l'Opéra Comique de la Foire Saint-Laurent le 28 Juin 1759. A Paris, chez *Duchesne*, rue S. Jacques, 1 l. 4 s. avec la Musique.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Mich. *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quid quid agunt homines .... nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 20 Août
MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

DROIT.

PIERRE *Waguer*, Négociant à Londres, laisse en mourant sa femme enceinte, & donne par son Testament, au cas qu'elle accouche d'un garçon, la moitié de son bien, qui consiste en 2000 liv. sterlings, à ce fils; à sa femme le tiers, & à *Abel Brisk*, son neveu, un sixiéme : au cas qu'elle accouche d'une fille, il donne à sa femme moitié,

Ee

le tiers à la fille, & le sixiéme au neveu. La mere a mis au monde un garçon & une fille ; on a fait différentes Consultations sur la manière d'exécuter le Testament ; les uns ont donné à la fille un sixiéme de plus qu'au neveu, à la mere un sixiéme de plus qu'à la fille, & au fils un sixiéme de plus qu'à la mere ; d'autres ont adjugé les deux tiers du Legs du fils à la mere, les deux tiers de celui de la mere à la fille, & la moitié de celui de la fille au neveu : il a été décidé, que comme l'intention du Testateur est, que son fils ait un tiers plus que sa femme, sa femme un tiers plus que sa fille, & la fille le double du neveu, il faut donner 900 l. sterlings au fils, 600 l. à la mere, 400 l. à la fille, 100 l. au neveu, comme le moins favorable, & celui sur lequel doit tomber la perte occasionnée par la survenance de deux héritiers.

EXERCICES PUBLICS.

M. *Barbaut*, Professeur & Démonstrateur en Chirurgie, &c. fera publiquement le Cours d'Accouchemens fondé par M. *de la Peyronie*, pour l'instruction des Sage-Femmes, & de leurs Aspirantes, conformément aux Lettres-Patentes du mois de Mai 1750. Les Aspirantes sont tenues de se faire inscrire sur les Registres du Collége, & d'apporter des attestations en bonne forme de leur assiduité audit Cours, faute de quoi elles ne pourront être admises aux Examens, pour être reçues Maîtresses Sage-Femmes. Ce Cours commence aujourd'hui Lundi, 20 Août, & se continuera tous les jours

à onze heures précises du matin, aux Ecoles de Chirurgie, rue des Cordeliers.

PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

DEPUIS, qu'en supprimant les Banquettes au Théâtre François, on a restitué à la Scène un terrein usurpé sur elle par les Spectateurs, le génie des Décorateurs se trouve avoir un plus vaste champ pour déployer ses productions. On n'a pas tardé à s'appercevoir combien il étoit avantageux de débarrasser les Scènes, si l'on vouloit donner au Spectacle plus de dignité & plus de liberté aux Arts. M. *Brunetti* a profité de cet avantage dans la magnifique Décoration qu'il a faite pour les Représentations de Semiramis. Le tombeau de *Ninus*, les Edifices qui ornent la place, tout est dans le grand, & ne sent point la gêne. On peut dire que ce morceau est digne des plus beaux Théâtres d'Italie ; nous en donnerons un détail plus circonstancié d'après la notice que nous en attendons de l'Auteur même.

Suite du Catalogue des Estampes de M. Le Bas, *Graveur du Roi.*

De differens Auteurs.

Le Maître de Danse de *Cano*, . 1 l. 10 f.
Le Maître Galant de *Lancret*, . 1 l. 15 f.

Les Souhaits au grand Papa de *Cano*, 1 l. 10 s.
Le Balet du Prince de Salerne de *Marvy*, 15 s.
Le Village pillé par les Pandours, d'après *Bregdel*, ... 1 l.
Les Soldats en bonne humeur, *idem*. 1 l.
Vûe de Leyden, par *Zorque*, . 1 l. 4 s.
Six Sujets d'après *Benedette*, . 3 l.
L'Amour à l'École, ... 3 l.
Le Triomphe de la Paix, dessiné & gravé par *C. Schut*, ... 1 l. 10 s.
La Toussaint, par le même, . 1 l.
Le Portrait de Messire *S. B. Boyer*, Conseiller au Parlement d'Aix, par *H. Rigaud*, gravé par *Vermeulen*, ... 1 l.
Vûe entre la Haye & Roterdam, par *Vander Neer*, ... 1 l. 15 s.
Cérémonies qu'on observe à la Réception des *Francs-Maçons*, en sept Estampes, 7 l.
Le bon Mari, peint par *Boor*, . 15 s.

De M. Coypel, *Peintre du Roi.*

L'Alliance de *Bacchus* & de *Venus*, 1 l. 10 s.
Sainte *Therese*, ... 6 s.

De M. Drouais, *Peintre du Roi.*

Le Portrait de M. *Lorrain*, Soulpteur du Roi, & Recteur de l'Académie, . . . 1 l. 10 s.



ARCHITECTURE.

M. *Deslondres*, Entrepreneur de Bâtimens, vient de faire élever, rue d'Anjou, Fauxbourg S. Honoré, sur un terrein d'environ 500 toises, un très-bel Hôtel dont le plan & la distribution sont de sa composition. La décoration extérieure a été faite en partie sur les desseins de M. *de la Chapelle*. La façade a sept croisées de file, & est coupée par un avant-corps que couronne un grand fronton, soutenu par quatre pilastres; sur le tout est un attique qui masque le comble, & est orné de quatre grands vases. Il y a dans cette maison un corps de bâtiment séparé pour les cuisines & les écuries; & les appartemens ont une vûe très-agréable & très-étendue sur tous les environs de Montmartre.

COMMERCE.

Il s'est établi une Manufacture d'habits à bordures, gauffrés & moirés tout ensemble, de toutes sortes d'Etoffes de soie & velours, que l'on trouve d'une beauté admirable. On y fera aussi des robes de toutes saisons pour les Dames. On y fabrique du Velours à la Turque, gauffré, uni, imprimé en façon de la Chine, &c. On y gauffre des Velours pour meubles & équipages. Cette Manufacture est située à Paris, rue de la Ro-

quette, dans la maiſon de M. *Vitry*, Maître de Penſion; les perſonnes éloignées de ce quartier, pourront, pour plus grande facilité, s'adreſſer chez le Sieur *Perpignan*, Gauffreur, demeurant rue d'Anjou, Fauxbourg S. Germain.

La Compagnie, établie à Paris, rue Quinquempoix, pour la Recette des Rentes, deſirant donner à ſa Régie une plus grande régularité, a fait imprimer des modéles de Procuration qu'elle enverra aux perſonnes qui voudront la charger de leur confiance. C'eſt une précaution qu'elle croit devoir prendre pour les omiſſions qui pourroient ſe faire dans les Procurations paſſées dans les Provinces: & comme elle ſe charge de toutes les opérations qui ont rapport à l'objet dont elle s'occupe, les Procurations qui lui ſont données, doivent avoir une étendue proportionnée à cet objet.

Le goût qu'on a eu de tout tems pour les Toiles peintes, ne peut être dangereux qu'autant qu'il reſſerre l'Induſtrie Françoiſe, en favoriſant celle de l'Etranger: mais il devient profitable à notre Nation, ſi on parvient chez nous à donner à ces Toiles une perfection qui les faſſe préférer. Le Sieur *Jacques Cottin*, Négociant, n'a rien épargné pour porter ſa Manufacture de Toiles *teintes en réſerves* à cette perfection. Depuis l'année 1754 que cette Manufacture eſt établie à l'Arſénal, ſous la protection du Miniſtère, l'Entrepreneur a joint à ce premier établiſſement le Clos-Payen, au Fauxbourg S. Marcel; ce terrein, très-

étendu, est fort commode pour ce travail, à cause des eaux de pluies dont on a besoin; on a fait venir à grands frais de chez l'Etranger les hommes les plus propres à ce travail, & les meilleurs Ouvriers; les desseins sont variés & plus exacts que ceux de toutes les Toiles étrangères; à l'égard des couleurs, elles sont tenaces, & le teint est précisément, pour la bonté, celui des Indes; il ne craint aucun lescivement; on donne ces Toiles à l'épreuve & avec garantie.

Les Toiles que l'on employe dans cette Manufacture, sont toutes d'une bonne qualité, & ont trois quarts & demi de large, ce qui doit les faire considérer, comme étant à beaucoup meilleur marché que les Indiennes prohibées qui sont la plûpart grosses & claires, d'une moindre largeur, & dont la tenacité des couleurs est fort incertaine; la Manufacture de l'Arsénal est actuellement en état de fournir au plus grand débit, elle a des Toiles depuis 45 sols jusqu'à 12 liv. l'aune; les plus communes sont d'un excellent teint qu'on peut vérifier soi-même, & d'un très-bon usage; on a la robe & le jupon pour 21 l.

La Manufacture est aussi en état de fournir des Siamoises peintes d'une aune un huit de large, depuis 3 liv. jusqu'à six liv. l'aune. On y travaille aussi pour Meubles; on vient d'en livrer un pour la Cour, dont l'exécution s'est trouvée parfaite; les desseins avoient été donnés, & c'est l'avantage qu'a cette Manufacture. On imagine soi-même son dessein, & il est exécuté dans la plus grande précision. A l'Arsénal, on peut se donner le mé-

rite de l'invention ; & on n'a que celui du choix en prenant les Toiles étrangères.

On trouve chez le Sieur *Deſchamps*, Diſtillateur, première Cour des Quinze-Vingts, la troiſiéme boutique à main gauche, à côté de l'Arcade, du Sirop de Capillaire de Canada à la fleur d'orange, du Sirop de groſeille qui donne une liqueur fort agréable en le mêlant avec l'eau, & toutes ſortes de Sirops extraits de la manière la plus ſimple, & ſentant parfaitement le fruit.

MÉCHANIQUE.

Le Sieur *Richard* a commencé à ſe faire connoître par la perfection qu'il a donnée aux Serinettes. Mais ſon génie, vraiment fait pour la Méchanique, ne s'eſt pas long-tems fixé à ces petits objets. Il a imaginé des méthodes particulières pour perfectionner ce qu'on avoit inventé de plus difficile dans cet Art, & il y a parfaitement réuſſi. Les progrès qu'il fait journellement, donnent lieu d'attendre de lui les plus grandes choſes. Lorſque le Sieur *Vaucanſon* fit paroître ſon *Flûteur automate*, bien des gens ne croyoient pas qu'on pût faire mieux. Celui que le Sieur *Richard* a fait pour M. le Comte *de Saint-Florentin*, réunit à la plus exacte préciſion la plus grande ſimplicité. Un concert d'oiſeaux qui l'accompagne augmente la ſurpriſe & le plaiſir. Tout le mouvement de cette machine ne contient qu'un très-petit eſpace dans le pied de la conſole ſur laquelle elle eſt poſée. L'Auteur a dans ſon Attelier, à la

Bibliothéque du Roi, une machine très-curieuse: C'est un Oranger en caisse, sur lequel on voit un Serin & un Bouvreuil qui sifflent plusieurs airs de suite, en partie. Quatre petites Oranges de diverses couleurs & de différentes formes, tombées, comme par hazard, sur la caisse, servent à diriger tous les mouvemens de cette machine. Le même Attelier en offre plusieurs autres non moins intéressantes, mais qui ne sont pas entièrement finies. Nous en donnerons le détail à mesure qu'elles seront achevées. L'Auteur, qui ne s'est pas borné aux objets de simple amusement, réussit également bien à faire des Pompes, dont nous donnerons aussi la description.

INDUSTRIE.

MANUFACTURE de Tapisseries peintes sur toile, à l'huile, rue de Charenton, au-dessus des Enfans-Trouvés, à l'ancienne Manufacture des Velours. Ces Tapisseries sont propres à meubler des Salles à manger, des Cabinets de toilettes, Garde-robes, Sallons à la campagne, &c. Elles sont peintes à grand ramage, nuées sur différens desseins dans le goût des plus beaux Pékins; il y en a aussi en fleur d'or & d'argent sur un fonds chargé d'impression de telle couleur qu'on le desire; elles se tendent beaucoup mieux que le cuir doré, & ont un éclat durable, attendu qu'on peut les laver sans risque avec l'eau tiéde, sans les déplacer, lorsqu'elles commencent à se ternir. Il y en a de différens

prix ; les plus belles valent dix à douze livres l'aune quarrée. Ceux qui ſouhaiteront s'en pourvoir, ſont priés de les commander quelques ſemaines avant le tems où ils veulent les avoir ; les Ouvriers pouvant à peine ſuffire à l'Ouvrage.

Le Sieur *Le Bret des Fontaines* a le ſecret de poſer l'or & l'argent ſur toutes ſortes d'Etoffes. Il peint les Taffetas, moires, & autres Etoffes de Soie dans le goût des Pékins, ſans gâter ni flétrir les fonds. Le Sieur *Desfontaines* demeure rue Phelipeaux, derrière S. Nicolas des Champs, à l'enſeigne du Grand Monarque.

M. *Moreau*, ſi célèbre dans nos Feuilles, & ſi zélé pour le Public, a trouvé le ſecret de ſe ſervir de la leſſive du maron d'Inde pour le ſavonnage ; on nétoye le linge auſſi bien qu'avec le ſavon ordinaire. La préparation eſt des plus ſimples. On prend des marons d'Inde qu'on laiſſe ſécher, après en avoir ôté la coque rouſſe, on les pulvériſe, ou on les rape. On détrempe enſuite dans une quantité ſuffiſante d'eau cette Poudre qui la rend auſſi propre à ſavonner que le peut faire le ſavon ordinaire ; ce qui eſt d'une grande reſſource, ce fruit ſe pouvant recueillir & amaſſer ſans frais.

Le Sieur *Sennéchal* s'annonce comme ayant ſeul le ſecret de rendre aux Tapiſſeries leurs couleurs primitives, avec cet avantage, que plus on les

lave, plus les couleurs acquièrent de vivacité : ce qui est l'effet des mordans qu'il employe. Plusieurs personnes de distinction, pour lesquelles il a travaillé avec succès, lui en ont donné des Certificats. Il prend 10 liv. pour l'aune de Cours des Tapisseries des Gobelins, ou de Bruxelles en Personnages, or ou argent ; 7 liv. pour l'aune de verdures des mêmes Manufactures ; pour celles d'Aubusson en personnages, 5 liv. en verdure 4 l. Il raccommode très-bien celles qui sont endommagées, & le prix augmente à proportion. Le Sieur *Sennèthal* demeure à Paris, rue de Charonne, Fauxbourg Saint-Antoine, chez le Sieur *Graslin*, Marchand Fabricant d'Etoffe de Soie. Les personnes de Province qui voudront l'employer, s'adresseront au *Bureau général de Correspondance*, rue Pagevin, près la Place des Victoires, à Paris.

LIVRES NOUVEAUX.

Dictionnaire portatif des Cas de Conscience, dans lequel, outre la résolution des Cas qui y sont rapportés, on trouve les principes sur lesquels les décisions sont fondées, & en vertu desquels on peut agir dans tous les autres Cas qui ont rapport à la matière. Nouvelle Edition, revûe, corrigée & augmentée de tous les Cas résolus, par le feu Pape *Benoît XIV*. A Lyon, chez *Jean-Marie Bruyset*, & *Bruyset-Ponthus*, 2 vol. *in*-8°.

Plaidoyers de M. Manory, *&c. second Volume.*

Les Plaidoyers qui composent ce Volume, sont pour ou contre des mariages attaqués ou défendus sur des moyens comme d'abus, ou sur des preuves de *clandestinité*. A la suite d'une Epître Dédicatoire, adressée aux jeunes Avocats, se trouve un Discours préliminaire sur l'éloquence du Barreau. On y lit, avec plaisir, onze portraits des Avocats qui ont illustré cette carrière; c'étoit une tâche difficile à remplir que de différencier tant d'hommes illustres qui ont brillé par le même talent dans une même profession.

La première Cause est pour un homme chargé de deux femmes; de l'une desquelles on l'a débarrassé. La seconde est pour une femme mariée à deux hommes, dont le premier peu convenable a été éloigné. Dans la troisiéme, le mariage d'une fille de vingt-deux ans, mariée de son consentement par sa mere, sa Tutrice, est déclaré abusif; il paroît que la mere s'étoit procuré trop de raisons de vouloir ce mariage. La quatriéme Cause offre la confirmation d'un second mariage, fait après la dissolution d'un premier, quoique cette dissolution eût été prononcée fort légèrement par l'Official. La cinquiéme Cause est pour une femme qui avoit oublié pendant trente-six ans qu'elle étoit mariée, qui avoit même laissé son mari prendre une seconde femme, & n'a été jalouse de la qualité de femme qu'après la mort de son mari; cette femme si indolente, mariée en pays étranger,

& ſans formalités, a cependant exclus la ſeconde, dont la bonne foi étoit certaine, & qui avoit rempli toutes les formalités.

Les ſixiéme & ſeptiéme Cauſes ſont ſur des mariages attaqués comme clandeſtins. Ces deux Diſcours ne laiſſent rien à deſirer ſur les principes de cette matière. En général, les Queſtions traitées dans ce volume, ſont curieuſes & intéreſſantes, & l'Auteur, dont la manière d'écrire eſt aſſez connue, a ſçu, tout-à-la-fois, y répandre tous les agrémens dont elles étoient ſuſceptibles, y jetter un intérêt vif & une chaleur qui le font lire avec plaiſir par les perſonnes les moins inſtruites des affaires du Barreau.

PIÉCES fugitives, pour ſervir à l'Hiſtoire de France, avec des notes hiſtoriques & géographiques, *in*-4°. 3 vol. A Paris, chez *Chaubert*, Quai des Auguſtins, à la Renommée & à la Prudence. Prix 30 liv. relié.

Les Piéces contenues dans ce Recueil, ſont :

Voyage de *Gabriel de Luetz*, Seigneur d'Aramon, à Conſtantinople, en Perſe, en Egypte & en Paleſtine.

L'Hiſtoire des Guerres du Comté-Venaiſſin, de Provence, de Languedoc, &c. par *Louis de Peruſſis*.

Voyage de *Charles IX*. en France, écrit par *Abel Jouan*, ſuivi d'un itinéraire des Rois de France, depuis & compris *Louis VII*. juſqu'à *Louis XIV*. incluſivement.

Les Exploits de *Mathieu Merle*, Baron de Salavas, par le Capitaine *Gondin*.

Voyage de l'Amiral de *Joyeuse* en Gévaudan.

Mémoires sur les Guerres Civiles du Haut Vivarais, par *Achilles Gamon*.

Histoire de la Guerre Civile en Languedoc, par un Anonyme.

Jugemens sur la Noblesse de Languedoc, par M. *de Besons*, Généralité de Montpellier.

Mêlanges.

Histoire des deux Siéges de Sommières, par *Etienne Giry*.

Journal de *Charbonneau* sur les Guerres de Besiers.

Siége de Sarlat.

Mémoires du Duc d'Angoulême, sous *Henri IV*. en 1589.

Mémoires du Baron d'*Ambres*, Guerres de la Ligue en Languedoc.

Journal de *Faurin*, sur les Guerres de Castres.

Commentaires de *Louis Freton*, Seigneur de Servas.

Mémoires de *Vignoles* : Affaires de Guyenne.

Histoire de la Guerre de Guyenne, par *Baltazar*.

Jugemens sur la Noblesse de Languedoc, par M. *de Besons*, Généralité de Toulouse : Suite de ces Jugemens sous les titres de preuves & quartiers des Comtes de Lyon, & des Chevaliers de Malthe de Languedoc : Mêlanges, Tables Syno-

ptiques des Batailles, des grands Capitaines, des Siéges, & des Chevaliers du Saint-Esprit.

C'est sur-tout des notes historiques & géographiques, sur chacune de ces Piéces qu'on peut dire qu'il s'y trouve des anecdotes qu'on chercheroit inutilement ailleurs.

Observations sur les trois derniers Ballets Pantomimes qui ont paru au Théâtre des Comédiens François & Italiens ; sçavoir : Télémaque, le Sultan généreux, la mort d'*Orphée.* A Paris, chez *Duchasne*, Libraire, rue S. Jacques, brochure *in*-12. 12 s.

Lettre Portuguaise, en vers, par Mademoiselle d'*Ol* **. A Lisbonne, & se trouve à Paris, chez *Duchesne*, brochure *in*-8°. 12 s.

Annales Typographiques, ou Notice du progrès des connoissances humaines. A Paris, chez *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse.

Cet Ouvrage, dont on distribue une Feuille *in*-4°. le Lundi de chaque semaine, contient des courtes notices de tous les Livres imprimés en Europe pendant le cours de l'année 1757. En évitant également la sécheresse d'un simple catalogue & l'étendue d'un Journal, l'Auteur en dit assez pour satisfaire la curiosité de ceux à qui la matière du Livre seroit à peu près indifférente, & pour exciter le desir d'en sçavoir davantage dans l'esprit de ceux pour qui l'objet du Livre seroit plus in-

téressant : on joindra à la fin de chaque année une table des Livres distribuée par ordre de matières, suivie d'une liste alphabétique des Auteurs. L'accueil que le Public a fait aux trente-cinq premières Feuilles de cet Ouvrage, est une preuve de sa satisfaction. Le prix de la souscription est de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. 10 s. port franc pour la Province.

J. Vandenberghen, Impr. Libraire à Bruxelles, sur la vieille Halle au bled, vient de mettre en vente le Tarif du Fret de la Navigation, de M. *Bacon*, en François & en Flamand. On trouve aussi chez lui & chez *Lambert*, Imprimeur-Libraire, à Paris, rue & à côté de la Comédie Françoise, le Journal de Commerce, dont on distribue un volume chaque mois. Le prix de la souscription est de 18 liv. pour l'année.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Mich. Lambert, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quid quid agunt homines .... nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 27 Août
MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

DROIT.

MÉMOIRE au Conseil sur la Demande en cassation d'un Arrêt du Parlement d'Aix. Un Prêtre Bénéficier de la Ville d'Aups, traite avec les parens d'une fille abusée, pour éviter une déclaration deshonorante. La fille enceinte fait sa déclaration sur un inconnu, moyennant l'obligation prise de lui payer une certaine somme : l'Ec-

cléſiaſtique, dès qu'il a mis la fille hors d'état de lui nuire, reclame contre ſes billets, & forme une accuſation en diffamation, ſur laquelle la fille prête d'accoucher, eſt décrétée & traînée dans les priſons de Brignols à douze lieues de ſon domicile : on avoit trouvé le moyen d'y porter l'affaire en comprenant dans l'accuſation un privilégié. La compétence étoit d'une grande conſéquence pour les Accuſés auxquels il importoit fort d'être jugés dans le lieu du délit où les faits étoient connus. Cependant ſur l'Appel, l'Arrêt du Parlement d'Aix les avoit renvoyés à Brignols. C'eſt contre cet Arrêt qu'on s'eſt pourvû. Le Mémoire de Me *Reſtaut*, Avocat au Conſeil, développe avec netteté les moyens qui doivent opérer la caſſation de cet Arrêt; & le Conſeil, par Arrêt du 13 de ce mois, adjuge aux Accuſés leurs Concluſions, en confirmant nonobſtant l'oppoſition un premier Arrêt ſur Requête qui caſſe celui du Parlement d'Aix, les renvoye à leur domicile.

M. le Comte *de la Vilatelle*, Lieutenant des Maréchaux de France en Auvergne, eſt accuſé par le Sieur *de Saint-Cirgues*, Gentilhomme d'Auvergne, près de Riom, d'avoir porté à ſon égard les droits de ſa place au-delà de leurs juſtes bornes, & d'avoir oublié la modération qui doit toujours régler les ordres. M. *Huchet de la Bedoyere*, & M. *le Febvre de Dampierre*, Avocats, ont entrepris, pour appuyer les plaintes du Sieur *de Saint-Cirgues*, de mettre dans un jour défavorable la conduite du Comte *de la Vilatelle*, que le Sieur *de*

Saint-Cirgues a traduit au Tribunal. Il a été défendu par un Mémoire de M. *Elie de Beaumont*, Avocat, avec un ton de vérité & de simplicité convenable au Tribunal qui doit juger les Parties, & qui fait présumer son innocence, que les Piéces qui sont rapportées prouvent assez clairement.

Il paroît un Mémoire pour M. le Marquis *de Bricqueville*, contre les Créanciers de feu Madame *de Grandpré*, sa mere. Il s'agit dans cette Affaire de liquider le douaire de cette Dame, suivant les principes de la Coutume de Normandie, où les biens sont situés. Ces Créanciers prétendoient que M. le Marquis *de Bricqueville* étoit reliquataire envers elle de 61940 liv. Pour parvenir à le prouver, ils avoient compris au hazard dans le douaire tous les biens qui se sont trouvés dans la succession de M. *de Bricqueville*, pere; mais on démontre, avec autant de précision que de solidité dans ce Mémoire, que la plûpart ne peuvent y être asservis, & que loin que M. le Marquis *de Bricqueville* soit Débiteur de la succession de Madame sa mere, il en est Créancier de plus de 30000 livres. Cette Contestation a donné lieu à une discussion immense, & à plusieurs Questions sur la Coutume de Normandie, qui sont traitées dans le Mémoire avec beaucoup de profondeur & de clarté; le style en est d'ailleurs concis & nerveux. Cet Ouvrage fait beaucoup d'honneur à M. *Garaudé*, Avocat, qui en est l'Auteur, & donne une grande idée de ses lumières, de son application & de ses talens. On ne peut trop l'exhorter à

continuer une carrière qu'il commence ſous de ſi heureux auſpices.

M. *de la Borde*, Avocat, eſt chargé de la défenſe des Créanciers de Madame *de Grandpré*. Cette Affaire eſt pendante en la première Chambre des Requêtes du Palais, & au Rapport de M. *Roland d'Herceville*, Conſeiller; on attend la réponſe de ces Créanciers pour la juger.

MÉDECINE, CHIRURGIE.

SUR l'annonce que nous avons faite dans nos feuilles, page 389, du Topique de M. *Meiſoné*, pour diſſiper les douleurs de la goute, on vient de nous adreſſer la Lettre ſuivante:

J'ai lû avec plaiſir, Meſſieurs, l'Avis que vous avez publié ſur le Topique de M. *Meiſoné*. Il paroît par les Certificats dont il eſt muni, que ſon remède a produit des effets ſalutaires. Je ne doute point que l'accueil favorable qu'il paroît recevoir, ne devienne utile à la Société, en ce qu'un pareil exemple peut encourager à mettre au jour pluſieurs découvertes, tant anciennes que modernes. Je vous avoue, Meſſieurs, que j'ai toujours penſé qu'il étoit poſſible, non-ſeulement de calmer les douleurs de la goute, mais même de la guérir. Je puis ajoûter, que j'ai fait uſage ſur beaucoup de ſujets, d'un moyen très-ſimple, dont le ſuccès a ſurpaſſé mes eſpérances, & celles des malades. Ce moyen n'eſt autre choſe que la tranſplantation de

la goute, d'un corps dans un autre. Quoiqu'il puisse être employé en tout tems, il sera toujours plus à propos de choisir celui où la douleur ne se fait point sentir, parce qu'elle est quelquefois si violente, qu'il est impossible de rien souffrir sur la partie affligée. Le procédé consiste à faire une bouillie de lait & de farine ou de ris, dans laquelle on mettra une poudre que tous les Médecins connoissent bien, & qui se trouve chez tous les Apoticaires. On mettra de cette bouillie aussi chaude qu'on pourra la souffrir, sur les parties malades, & on la donnera à lécher à un jeune chien. On observera de priver cet animal de tout autre aliment, & de ne mettre que peu de cette bouillie à chaque fois, afin qu'il soit d'autant plus excité à s'en nourrir. De quelque nature que puisse être la goute, il est certain que le moyen que je propose, ne peut être d'aucune conséquence fâcheuse, soit en lui-même, soit dans ses suites. Il n'est pas question ici de mettre les humeurs en mouvement, ni de s'exposer à faire entrer dans leur commerce la matière de la goute. Il ne s'agit que de transplanter le dépôt gouteux dans le corps du chien. On sçait que cet animal a la langue extrêmement saine, & que sa salivation l'est aussi dans un dégré éminent. Moins on mettra de bouillie à la fois, plus sa langue pénétrera la peau pour satisfaire sa faim. Cette espéce de friction ouvrira les pores qui y seront déja disposés, par la chaleur de la bouillie; cette ouverture des pores facilitera l'introduction de la salive, la transpiration, & conséquemment l'évasion des parties de la goute les plus

voisines de l'épiderme. Celles-ci faisant place à d'autres, il s'ensuit qu'étant ainsi attirées de proche en proche, le dépôt diminuera insensiblement, & que les douleurs qui surviendront seront moins vives, jusqu'à ce qu'enfin la matière de la goute soit entièrement détruite. J'ose promettre, Messieurs, que cette théorie sera confirmée par l'expérience de ceux qui useront de ce moyen. On verra en effet qu'en peu de tems le chien deviendra incommodé, ensuite gouteux, & à la fin perclus de ses membres. Si le secours d'un seul chien ne suffit pas, ce qui arrive lorsque le mal est invétéré, ou que sa cause est abondante, on sent parfaitement qu'il faudra en employer plusieurs, ou en même têms, ou successivement. Ce moyen, je le répéte, est d'autant plus digne de la confiance publique, qu'il n'est point sujet aux inconvéniens de tout autre traitement. Les douleurs de la goute soulagées ou même dissipées, ne prouvent nullement qu'on ait emporté le dépôt; puisque souvent, même après la douleur passée, il se trouve encore inhérent aux articulations; elles prouvent seulement qu'il y a eu des sérosités évacuées, & que les autres ont été mises en mouvement, sans qu'on puisse sçavoir si la circulation des humeurs, ou même quelque viscère, n'en souffrira pas tôt ou tard. Je finis, Messieurs, en observant que la poudre, dont j'ai parlé, n'est pas d'une nécessité indispensable pour procurer la transplantation; elle ne l'est que pour en accélérer le succès. Elle est d'autant moins à craindre étant jointe au Topique, qu'elle ne feroit même aucun mal étant prise in-

térieurement ; je ne la nomme point ici ; mais vous pouvez annoncer au Public que je me ferai un plaisir d'en distribuer *gratis*, à ceux qui voudront essayer ce remède sous les yeux de leur Médecin.

PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

Les Freres *Le Vieil*, Maîtres Vitriers, Peintres sur Verre, dont nous avons parlé dans la Feuille du 23 Juillet dernier, page 375, ont, non-seulement comme nous l'avons annoncé, la pratique d'établir & de réparer les Vitraux peints suivant l'ancienne manière ; ils y joignent encore le talent de peindre suivant la nouvelle méthode.

Cette manière qu'on appelle *Peinture en apprêt*, nous est venue des Flamands dans le milieu du dernier siécle. Elle a l'avantage d'exécuter un Tableau sur une seule piéce de Verre, ce qui évite la multiplicité des jointures en plomb qui rompent le dessein, & font un effet désagréable. Voici de quelle manière elle s'exécute :

On couvre le Verre d'un lavis noir composé de petites paillettes de fer & de rocaille pulvérisés avec de la gomme : avant que ce lavis soit sec, on le tape avec un pinceau de blereau, ce qui produit un pointillé, sur lequel on trace son dessein au simple trait. On travaille ensuite dessus comme dans la gravure en manière noire ; c'est-à-dire, qu'on efface le pointillé aux endroits qui doivent être clairs, & qu'on le charge ou le déchar-

ge plus ou moins, ſuivant qu'on veut plus ou moins d'ombre. On applique enſuite ſur cette griſaille les couleurs dont on veut la relever ; le bleu, le verd, le pourpre & le violet ſont des émaux pulvériſés & mis en pâte ; le jaune & le rouge ſont composés d'or & d'argent ; les carnations ſont une terre préparée. On mêle & on varie ces différentes couleurs, miſes d'un côté du Verre en leur oppoſant des couleurs miſes de l'autre côté. Lorſque l'Ouvrage eſt parfait, & que les carreaux de Verre ſont entièrement peints & ſecs, il n'eſt plus queſtion que d'incorporer cette couleur dans le Verre, ce qui ſe fait par le feu. On range alors les carreaux dans un four de brique préparé pour cette cuiſſon, de manière qu'ils ne ſe touchent pas ; on échauffe le four au point que les matières qui forment les couleurs, ſe fondent & ſe vitrifient ; ce qui n'arrive qu'au moment où le Verre eſt lui même prêt à ſe fondre. Et c'eſt ce moment qu'il faut ſaiſir pour les retirer : lorſqu'on manque ce point de préciſion, l'Ouvrage eſt perdu, & le tout ne forme plus qu'une maſſe confuſe & ſans deſſein.

Le Sieur *Le Vieil* a peint dans cette manière, & entretient les bordures de la Chapelle du Roi, celles des Invalides, de Meudon, &c. Les Sieurs *Le Clerc*, *Sempry* & *Michu*, ont peint en apprêt dans le Cloître des Feuillans, rue S. Honoré, une ſuite de Tableaux, repréſentant la réforme de cet Ordre, par Dom *Jean de la Barrière*. Les bordures de ces Vitraux ſont de la plus grande délicateſſe, & peuvent être cités comme ce que nous

avons de mieux en ce genre. Ceux qui auront des Armoiries ou autres sujets à peindre sur Vitraux, peuvent s'adresser aux Freres *Le Vieil*.

Les Curieux trouveront dans *Jacques Paroy*, *Nery*, *Meret* & *Runkel* divers détails touchant l'Art de peindre sur Verre, un peu trop négligé de nos jours.

Suite du Catalogue des Estampes de M. Le Bas, *Graveur du Roi.*

De M. Chardin, *Peintre du Roi.*

Le Négligé ou la Toilette du matin,	1 l. 10 s.
L'Œconome, ...	1 l. 10 s.
La bonne Education, . .	1 l. 10 s.
Etude du Dessein, . . .	1 l. 10 s.

Il y a chez M. *Le Bas* un Tableau de ce même Peintre, qui mérite l'attention des Curieux; on assûre que l'Auteur n'en a fait aucun où il y ait un aussi grand nombre de Figures. Il étoit destiné à servir de plafond à la demeure d'un Chirurgien. On y voit une bagarre de gens qui se battent à l'épée, un jeune homme blessé que le Chirurgien panse, & qu'un Prêtre exhorte à la mort, le Commissaire, le Guet, la populace, & des gens aux fenêtres. Tant de personnes en action, rendent ce Tableau extrêmement animé. L'expression y est par-tout très-variée. Il est d'un bon ton de couleur. Les talens de l'Auteur sont assez connus, & sa modestie ne fait qu'en réhausser l'éclat.

De M. Chantreau, *Peintre François.*

Vûe d'un Camp, . . . , 18 ſ.
Diſtribution du fourage au ſec, . 18 ſ.

De Salvator Roſa, *Peintre Italien.*

S. Antoine de Padoue, prêchant aux Poiſſons, ... 10 ſ.
Le même, prêchant aux Oiſeaux, . 10 ſ.

De Vanfalens, *Peintre Flamand.*

Le Rendez-vous de Chaſſe, . 3 l.
Le Chaſſeur fortuné, ... 3 l.
La priſe du Heron, ... 3 l.
Départ de Chaſſe, ... 3 l.

HISTOIRE NATURELLE.

Le goût qui s'eſt aſſez généralement répandu de faire dans les Cabinets des Collections de différentes parties d'Hiſtoire Naturelle, eſt bien avantageux à l'étude de cette Science; les uns n'épargnent rien pour faire des ſuites nombreuſes de coquilles; d'autres de madrépores & de coraux; d'autres, de foſſiles de minéraux, de pierres précieuſes, de poiſſons, d'inſectes, de quadrupedes, d'oiſeaux. Quand on parvient à conſerver ces différens corps dans leur intégrité, le Naturaliſte

trouve dans ces Collections des objets qu'il peut voir, examiner, comparer ; en un mot, les Ouvrages de la Nature semblent s'offrir tout-à-la-fois devant lui pour son instruction. Cet objet d'utilité a engagé plusieurs Sçavans à faire des recherches sérieuses, pour trouver le moyen de conserver toutes les productions de la Nature dans leur intégrité, & particulièrement celles qui ont le plus de disposition à se corrompre, & à devenir la pâture des insectes. L'Académie Royale des Sciences a témoigné de la satisfaction, en voyant les Oiseaux qui lui ont été présentés par le P. *Fourcault*, Religieux Minime, de la Province de Bourgogne, de la Communauté de Mâcon. Ce Religieux adroit & patient, sçait conserver la forme du corps, le port & l'attitude propre & particuliere à chaque oiseau ; les Commissaires nommés par l'Académie, en présence desquels il a exécuté ses manœuvres, ont reconnu qu'il s'agit moins d'un secret que d'un ouvrage qui exige de la patience, de l'adresse & du goût. Effectivement, quoiqu'un habile Peintre ne se cache pas pour faire ses Tableaux, ceux qui l'ont vû travailler ne peuvent l'imiter. C'est pourquoi le Mémoire cacheté que Messieurs les Commissaires ont rémis à M. le Secrétaire de l'Académie de la part du P. *Fourcault*, n'instruira pas beaucoup ceux qui le liront, quoique ses petites manœuvres y soient fidellement décrites. Les Oiseaux préparés suivant ce procédé, doivent se conserver long-tems, pourvû, comme le dit le P. *Fourcault*, qu'on les tienne exactement renfermés dans des boëtes vi-

trées, & à couvert de la poussière & des insectes. Ceux qui voudront imiter le travail de ce Religieux, doivent donc moins s'attacher à changer leur méthode, qu'à se former une juste idée de la grosseur, de la forme & de l'attitude de l'animal, pour les conserver dans ceux qu'ils prépareront. On conçoit encore qu'un peu de dessein seroit très-avantageux pour faire ces sortes de préparations, & qu'il seroit très-utile d'avoir sous les yeux le même animal vivant, pour servir de modéle; il est vrai que, comme il y a des formes & des attitudes qui sont assez communes à tous les Oiseaux d'une même classe, on peut, par un grand usage, se mettre en état de suppléer à l'animal vivant, auquel on ne peut que rarement avoir recours; & c'est cette habileté qu'a contracté le P. *Fourcault*. Ce Religieux, muni du Certificat de l'Académie, vient de partir pour Mâcon, où les Curieux pourront lui adresser leurs demandes, en observant d'affranchir leurs Lettres.

COMMERCE.

La nouvelle Manufacture établie à Orange, pour les Toiles fines peintes dans le goût des plus belles Perses, perfectionne & étend journellement son travail; elle vient de faire fabriquer des Siamoises d'un tissu fort & bien frappé, qu'elle a fait peindre à colonnes & à grand dessein pour meubles. Ces tentures ont plus de corps & plus d'éclat que les Indiennes qu'on employe commu-

nément à cet usage. On peut choisir & même donner les desseins qu'on souhaite, qui sont exécutés très-correctement, & à très-bon prix. Le Magasin de la nouvelle Manufacture est rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, à côté de la rue de Moussy.

INDUSTRIE.

Le Sieur *Bletterie*, Arquébusier, a imaginé une nouvelle manière de faire des Arcs d'acier cintrés, dorés fond bleu, plus justes & plus commodes que ceux qui ont été faits jusqu'à présent. On trouve aussi chez lui des Arcs de bois de toutes façons, Arbalêtres, Fléches, & tout ce qui concerne le jeu de l'Arc. Il demeure rue des Francs-Bourgeois, Porte S. Michel, à l'Enseigne du Roi de Pologne.

SPECTACLES.

Les Comédiens François, plus que jamais attentifs à varier les amusemens du Public, ont remis sur leur Théâtre *Turcaret*, Comédie de feu M. *Le Sage*, qui n'avoit point été jouée depuis la mort du Sieur *Poisson*, dans l'emploi duquel étoit le principal rôle. Le Sieur *Préville* n'a point à se repentir d'avoir entrepris de rendre le rôle de *Turcaret*; c'est une portion de l'héritage dramati-

que de ſon prédéceſſeur, dont il s'eſt emparé à la ſatisfaction du Public. La repriſe de cette Piéce a confirmé l'eſpoir qu'on devoit avoir des talens du Sieur *de Bellecourt* dans le comique d'un certain genre. Le rôle d'un Marquis, non pas yvre, mais toujours étourdi par les vapeurs d'une débauche habituelle, a été rendu par cet Acteur, de manière à mériter l'admiration la mieux fondée de la part de tous les Spectateurs, & particulièrement de ceux qu'un goût raiſonné guide dans leurs jugemens. On ne peut pas en effet ſaiſir plus finement ce ton indéfiniſſable d'un homme de Cour, qui donne de l'agrément aux ridicules, & qui rend trop ſouvent les vices aimables aux yeux mêmes de la Philoſophie ſéduite.

Quelques rôles incidentels de cette Piéce, ont perdu, par la retraite des Actrices qui en étoient chargées autrefois ; on ſent bien que ce n'eſt pas celui de Soubrette qui a été joué, les deux premières fois, par l'inimitable Mademoiſelle *Dangeville.*

La Comédie de *Turcaret* eſt d'une diction un peu trop bourgeoiſe pour le tems actuel ; mais elle eſt pleine de traits ſaillans. Le fonds en eſt ſi comique, qu'il eſt difficile au goût le plus ſévère de ne ſe pas laiſſer entraîner. Le principal Perſonnage, quoique toujours chargé, étoit cependant ſi voiſin de la vérité, que cette Comédie devenoit une véritable injure contre les Financiers. Mais ils ſe ſont ſi conſidérablement éloignés du caractère joué & baffoué par l'Auteur, qu'ils peuvent en rire aujourd'hui avec le Public, comme d'un ridicule entièrement étranger à leur état.

LIVRES NOUVEAUX.

Prières & Cantiques à l'usage des Missions; Ouvrage dans lequel on trouve la Prière du matin & du soir, la manière d'entendre saintement la Messe, des Instructions pour faire une bonne Confession générale, les Prières pour recevoir avec fruit les Sacremens de Pénitence & d'Eucharistie, les Vêpres du Dimanche suivant le Rit Romain & Parisien, Adoration ou Prières au S. Sacrement de l'Autel, &c. *Dédié à la Reine, par M. l'Abbé Mestral, Prêtre, Missionnaire.* A Paris, chez *Mequignon*, rue de la Pelleterie.

Les Cantiques qu'on trouve recueillis ici, ont fait un des objets de l'occupation de plusieurs Missionnaires dans leurs courses apostoliques. Convaincus par une longue expérience des fruits que produisent parmi les Peuples ces opérations évangéliques, ces pieux Missionnaires desiroient ardemment d'en perpétuer la source dans la Province du Languedoc, par un établissement solide & durable; ils ont la satisfaction de voir leurs vœux exaucés par la protection que la Reine a bien voulu leur accorder.

Réponse de M. *Clairaut* à quelques Piéces, la plûpart anonymes, dans lesquelles on a attaqué son Mémoire sur la Cométe de 1682, lû à l'Assemblée publique de l'Académie des Sciences du 14 Novembre 1758. A Paris, chez *Lambert*, Im-

primeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise; 1759, *brochure* in-12. 6 *s*.

Eloge de *Maurice*, Comte de Saxe, Duc de Curlande & de Sémigalle, Maréchal Général des Armées de Sa Majesté Très-Chrétienne, &c. dédié à M. *de Colbert*, Marquis de Sourdis, Brigadier des Armées du Roi, Aide de Camp de feu M. le Maréchal de Saxe, par M. *Maillet du Clairon*. A Dresde, & se trouve à Paris, chez *Duchesne*, Libraire, rue S. Jacques, brochure *in*-8°. 1 l. 4 s.

Lettre à M. ***. traduite de l'Anglois, au sujet d'un Livre qui a pour titre : De l'Esprit. A Amsterdam, 1759. *in*-8°. avec cette Epigraphe :

O Magna vis veritatis.

Cicér.

On trouve quelques Exemplaires de cette brochure à Paris, chez *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise. Le prix est de 24 s.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Mich. *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quid quid agunt homines .... nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 3 Septembre
MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

DROIT.

ON vient de donner au Public un Mémoire de 66 pages *in*-4°. de Me *Fouché de Vieillecourt*, pour le Sieur *Barbier des Garnisons*, contre la Dame son Epouse, & sa belle-mere.

Cette Cause, où le Sieur *Barbier* étoit accusé d'impuissance, après une Plaidoyerie très-longue à l'Officialité, vient d'être décidée en partie par

Gg

une Sentence qui ordonne la viſite du Sieur *Barbier*.

Il ſoutenoit, qu'ayant été marié une première fois, & ayant été pere de deux enfans, la préſomption étoit pour lui ; & que s'il y avoit une viſite à ordonner, ce devoit être celle de ſa femme; qu'il aſſûre dans ce Mémoire avoir dans ſa conformation l'empêchement qu'elle lui reproche. Nous ne nous étendrons pas beaucoup ſur des objets de la nature de celui-ci, ſur leſquels il ſeroit à ſouhaiter qu'on n'imprimât pas. Au ſurplus, le Mémoire de Mᵉ *Fouché* eſt auſſi décent qu'il pouvoit l'être ; & il prouve au moins qu'il a fait de grandes recherches pour la défenſe de ſa Cauſe. Peut-être le Sieur *Barbier*, ſûr de ſa puiſſance, acquieſcera-t-il à la viſite.

Le Sieur *Iſo* a prétendu être l'Auteur d'une grande partie des Ouvrages qui ont mérité à ſi juſte titre, au Sieur *de la Garde*, Maître de Muſique en ſurvivance des Enfans de France, & Compoſiteur de la Chambre de Sa Majeſté, la réputation de grand Muſicien & d'homme de goût. Il avoit formé au Châtelet une Demande contre le Sieur *de la Garde*, à fin de payement de ces Ouvrages ; Sentence qui l'en déboute avec dépens. Appel de la part d'*Iſo* ; c'eſt ſur cet Appel que Mᵉ *Gerbier*, dont les talens ſont ſi connus, vient de prouver dans un Mémoire très-court, qu'*Iſo* étoit venu à Paris ſans fortune & ſans connoiſſances ; d'abord Copiſte, enſuite Maître montrant la Muſique aux Ecoliers que le Sieur *de la Garde* lui

avoit procurés. La Grand'Chambre vient de confirmer la Sentence du Châtelet, & de juger avec le Public que les Ouvrages charmans de M. *de la Garde* ne sont point du Sieur *Iso*, qu'elle a condamné aux dépens.

La Cause du Comte *de la Vilatelle*, dont nous avons parlé dans notre précédente Feuille, page 450, a été jugée le Mercredi, 22 du mois dernier, par le Tribunal des Maréchaux de France. Le Jugement de cette Affaire éclatante a été la condamnation d'un Gentilhomme qui rétractoit des Lettres qu'il avoit écrites, & la destitution, avec emprisonnement, d'un Exempt & d'un Archer qui avoient agi sans ordres. Le Comte *de la Vilatelle* a été renvoyé dans ses fonctions, avec l'approbation du Tribunal.

La Cour avoit rendu, le 5 Mars 1759, un Arrêt, par lequel elle avoit mandé le Sieur *Sourdat*, Lieutenant Criminel au Bailliage de Troyes, pour lui rendre compte de sa conduite, & cependant l'avoir interdit. Sur le compte qu'il lui en a rendu, il paroît par un Imprimé qui nous est tombé entre les mains, que la Cour, satisfaite de sa conduite, l'a renvoyé dans les fonctions de son Office, & exhorté à les continuer avec la même exactitude que par le passé, & lui a permis de faire imprimer seulement, mais non de publier & afficher son Arrêt. Il est du 20 Août 1759.

MÉDECINE, CHIRURGIE.

Lettre aux Auteurs de la Feuille Néceſſaire.

Le deſir que j'aurois d'être utile à l'humanité, m'engage, Meſſieurs, à vous faire part d'une petite découverte que j'ai faite, ſans la chercher. Si vous la trouvez aſſez intéreſſante pour tenir place dans vos Feuilles, vous m'obligerez beaucoup de vouloir bien en faire mention.

Il y a quelque tems que je faiſois une infuſion de fleurs d'*Hypéricom* ou *Millepertuis* dans de l'eau-de-vie, pour guérir une éraflure que je m'étois faite ſur l'os de la jambe. Un de mes amis, Prédicateur connu, vint me voir le lendemain. La couleur rouge & véloutée, ainſi que l'odeur agréable de mon infuſion, lui donnerent la fantaiſie d'éprouver quel goût elle auroit en y mettant du ſucre. Elle nous parut telle, que nous nous crûmes bien payés de notre tentative. Nous dînâmes; & après avoir mangé quelques fruits au deſſert, nous voulûmes eſſayer ſi notre nouvelle Liqueur produiroit quelques bons effets pour la digeſtion. Nous en prîmes d'abord un petit verre, & quelques momens après, nous nous apperçûmes l'un & l'autre que nous avions la bouche très-fraîche, effet que ne font pas ordinairement les Liqueurs à l'eau-de-vie: nous en prîmes un ſecond verre, & enfin un troiſiéme, après le caffé. Mon ami avoit une indiſpoſition qui ne m'étoit pas con-

nue. Il étoit ſujet à de grandes ardeurs dans la veſſie, & ſes urines, habituellement chargées, étoient de plus toujours remplies de bourbe le lendemain du jour où ces ardeurs s'étoient fait ſentir. De retour chez lui, vers les cinq heures du ſoir, il éprouva de ſi grandes douleurs, qu'à peine pouvoit-il ſe ſoutenir. Il ſe ſentoit des beſoins très-preſſans d'uriner, & ne pouvoit y ſatisfaire qu'en très-petite quantité ; ce qui lui fit penſer que notre Liqueur lui avoit été funeſte. Une heure après les urines vinrent en abondance ; il ne fit pas d'abord attention à leur qualité ; mais au bout de deux heures, ayant eu un nouveau beſoin, il fut extrêmement ſurpris de trouver ſon pot preſque plein, & ſur-tout de voir que la moitié étoit en ſédiment. Il prit donc un autre vaſe, & les urines furent encore, à-peu-près, de même nature. Il garda le tout juſqu'au lendemain qu'il le fit voir à ſon Médecin. Celui-ci, frappé d'un tel effet, lui demanda quel reméde il avoit employé. Mon ami lui raconta notre petite opération qu'il approuva très-fort. Depuis ce tems, Meſſieurs, j'ai donné de cette Liqueur à beaucoup de perſonnes, qui toutes ont éprouvé, plus ou moins, qu'elle eſt très-propre à ſoulager ce qu'on appelle maux de reins, ainſi que les douleurs dans la veſſie, & la difficulté d'uriner.



ACADÉMIES.

Le Samedi, 25 du mois dernier, l'Académie Françoise tint une Séance publique, dans laquelle elle distribua le Prix d'Eloquence qu'elle avoit proposé pour cette année, & dont le sujet étoit : *L'Eloge de Maurice, Comte de Saxe.* Le Discours qui a été couronné est de M. *Thomas*, Professeur au Collége de Beauvais, connu par son Poëme sur la mort de M. *de Jumonville.* Ce Discours, quoique long, & peut-être un peu trop historique, est écrit avec noblesse, & avec chaleur, & donne une grande idée du Héros. Ce qui prouve combien l'Académie en a été satisfaite, c'est qu'elle lui a décerné le Prix, quoiqu'il excéde la mesure prescrite ; nous sommes témoins qu'il a été universellement applaudi à la lecture. Il se distribue chez *Brunet*, Imprimeur de l'Académie, au Palais. Le prix est de 24 f.

Le sujet proposé pour l'année prochaine est : *L'Eloge de M. le Chancelier* d'Aguesseau. Il faudra que le Discours ne soit que d'une demi-heure de lecture, & qu'il soit approuvé par deux Docteurs de la Faculté de Théologie de Paris, y résidans actuellement. L'Académie donnera aussi le Prix de Poësie *à une Epître en vers Alexandrins*, dont le sujet sera au choix des Auteurs ; cette Epître sera de cent vers au moins ; & si elle est déja connue, de quelque manière que ce soit, elle sera mise au rebut. Les Auteurs remettront leurs

Ouvrages, francs de port, avant le premier de Juillet prochain, à *Brunet*, Imprimeur-Libraire, au Palais. On sçait que depuis trois ans, le Prix de l'Académie Françoise est une Médaille d'or de la valeur de six cens livres.

PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

Le Ministre, qui veille sur les Arts, employe tant de moyens pour exciter l'émulation parmi les Artistes, qu'on remarque chez eux les plus grands progrès. L'exposition faite cette année au Sallon du Louvre, en offre des preuves bien honorables pour l'Académie. On y voit, avec étonnement, un nombre de Chefs-d'œuvre que la médiocrité de quelques Tableaux voisins ne fait que relever davantage. Nous ne prendrons pas sur nous de juger du mérite de tant de grands Artistes qu'il nous convient mieux d'admirer; mais nous croyons pouvoir rapporter la sensation que nous ont paru faire dans le Public quelques-uns des morceaux exposés.

Le grand Tableau de Mlle. *Clairon*, peint en *Médée*, par M. *Carlo-Vanloo*, a mérité à son Auteur un nouveau tribut d'éloges; mais on auroit desiré plus de noblesse dans la Figure de *Jason*; plus l'Artiste a de talent, plus on est en droit d'exiger de lui; il semble aussi que les Baigneuses de cet grand homme, sont d'un ton un peu trop uniforme & trop rouge.

L'Annonciation de M. *Restout* ne sent point l'âge, non plus que les autres Tableaux de cet ancien Maître.

On reconnoît dans la *Vierge* de M. *Boucher* la finesse de son pinceau; ce Peintre des Amours a mis tant d'esprit & d'élégance dans sa Figure, qu'on la prendroit plutôt pour une Grace que pour une Vierge.

M. *Nattier* a peint sa Vestale d'une manière sage, & d'une bonne couleur.

La Piscine & les Pélerins d'Emaüs de M. *Vien* frappent dans le grand, tandis que Madame *Vien* surprend l'œil par l'exactitude & la délicatesse avec lesquelles elle rend en miniature les fleurs & les animaux.

Un autre genre de miniature pointillée brille dans le petit Tableau de l'Amour piqué par un abeille, de M. *Vénévault*.

Le grand Tableau de la Résurrection, peint par M. *Bachelier*, n'a pas été jugé d'un bon coloris; cela vient sans doute de la nouvelle manière de peindre, proposée par M. le Comte *de Caylus*, & employée pour la première fois par l'Auteur qui n'a pas mérité ce reproche dans ses deux Tableaux du Faisan de la Chine, & des petites Chiennes qui jouent.

Les grandes Vûes de M. *Vernet* ont arrêté longtems tous les Amateurs par la belle composition, le grand coloris & l'art qu'il a de groupper admirablement ses Figures : elles sont d'ailleurs bien dessinées; & l'on remarque dans ces Tableaux, ainsi que dans tous ses autres Ouvrages qui sont

ſous le N°. 68. une grande intelligence des lumières, & une maniere de les diſtribuer, & de colorier fortement, même dans les places les plus ombrées.

La grande Scène de Virginie, la plus grande machine qui ſoit au Sallon, déja connue des Amateurs, a reparu au grand jour avec ſuccès; l'Auteur a corrigé avec ſoin quelques défauts qu'on avoit reproché à ſa principale Figure. M. *Doyen* s'eſt fait connoître avec éclat par ce morceau; ſes autres piéces répondent à l'idée qu'on avoit priſe de lui.

M. *Greuze* a expoſé pluſieurs de ſes Tableaux; dans leſquels on voit la Nature rendue avec une vérité & une expreſſion qui charme; ſon Tableau du Repos eſt d'une belle compoſition; toutes ſes têtes ſont bien caractériſées, ſes chairs ſont tranſparentes, ſes Figures bien coëffées. Celle qui repréſente la Simplicité, eſt d'une naïveté difficile à ſaiſir; ſa Tricoteuſe, ſes Enfans en regard, tout ce qu'il a fait d'après la ſimple Nature eſt admirable; mais il n'a pas réuſſi de même lorſqu'il a donné dans l'ornement, & peint nos Dames avec les ajuſtemens de mode qui lui dérobent la nature, & prêtent peu à ſon pinceau.

L'intérieur d'un Temple peint par M. *de Machy*, fait illuſion à l'œil. On voit auſſi de cet Auteur quatre deſſeins à gouaſſe, repréſentant la démolition des bâtimens qui maſquoient le Louvre. Cette démolition eſt un bienfait, dont il étoit bon de tranſmettre la mémoire à tous les Amateurs des Arts.

M. *de la Tour* est toujours lui-même dans ses Pastels ; on voit, avec plaisir, ceux de son rival, M. *Toqué* ; & M. *Loir*, qui les suit, a donné deux Têtes en pastel sur bois, qui sont d'une touche qui peut faire attendre de lui les plus grands succès dans ce genre agréable de Peinture.

Nous nous étendrions trop, si nous voulions donner la notice de tout ce qui mérite d'être remarqué dans ce Sallon. Nous ajoûterons seulement quelques indications sur les morceaux de Sculpture. Le plus frappant est la Nymphe à la Coquille de M. *Vassé*. On peut dire que cette Figure est dans une très-belle proportion, bien posée, & d'une mollesse qui fait sentir la chair. Les Bustes du Pere *Pithou*, & du Pere *le Cointe*, qui font partie de la Collection des hommes illustres de Troyes, donnés à l'Hôtel-de-Ville, par M. *Grosley*, sont très-beaux. La *Vierge* de M. *Chales*, le *Pluton* de M. *Pajou*, & sur-tout son buste de M. *le Moyne*, méritent d'être remarqués, ainsi que le Fleuve de M. *Caffieri*. Les embrasures des croisées du Sallon portent des Gravures de MM. *Le Bas*, *Surugue*, *Daullé*, *Moyreau* & autres ; M. *Eessard* y a fait placer sa Planche des Enfans Trouvés, nouvellement finie. Tous les Artistes ont concouru à l'envi, pour orner ce Sallon de ce que leur génie a créé de meilleur. Les gens de goût ont applaudi à leurs travaux, & ont été fâchés de n'y trouver aucun morceau d'un de nos Peintres célèbres, que ses succès répétés pouvoient faire entrer en concurrence avec ses plus illustres Confrères.

On trouve chez M. *Floding*, rue de la Tisseranderie, chez le Sieur *de la Sere*, Marchand de Vin, une Estampe qui représente une femme endormie, d'après M. *Deshayes*, de l'Académie Royale de Peinture. Le sommeil de cette femme est très-naturel, & rendu par un burin moëleux & brillant, qui ne laisse rien à desirer pour la perfection de cette Estampe, dont le prix est d'une livre 4 sols. Elle est dédiée à Son Excellence Monseigneur le Comte *de Tessin*, Sénateur du Roi, & du Royaume de Suéde.

On a aussi de M. *Desmarteaux*, Graveur, rue de la Pelleterie, à la Cloche, plusieurs Estampes, dans le goût du crayon.

1°. Une Académie d'après un Dessein de M. *Vanloo*. prix . . . . 18 f.

2°. Deux Têtes de femme pour servir d'étude, d'après les Desseins de M. *Boucher*, & dans tout le gracieux de ce Peintre. . . . . . 12 f.

3°. Une *Venus* d'après le même Peintre. Le dessein de cette Estampe est tiré du Cabinet de M. d'*Azincourt*. Elle est dédiée à M. *de la Haye*. La beauté de ces Gravures, & l'utilité dont elles sont pour former en peu de tems d'habiles Elèves, font honneur de plus en plus au génie qui a inventé cette manière de graver.

MÉCHANIQUE.

M. *Magny*, Machiniſte, demeurant dans la Cour de l'Abbaye S. Germain des Prés, a dans ſon Cabinet différentes Piéces de ſa compoſition, très-agréables & très-ingénieuſes; il a fini depuis peu, entr'autres objets, un Opéra méchanique qui lui a été demandé par une Cour Etrangère; cette Machine eſt renfermée dans une boëte qui contient pluſieurs roues, dont les mouvemens préſentent divers points de vûe, & des perſpectives qui font le plus grand effet; les deſcentes, les vols s'y font plus parfaitement qu'à l'Opéra, même le vol en devant qui eſt très-difficile; le lever du Soleil; le bruit du tonnerre, de la grêle, de la pluie, & les divers aſpects de la Nature, y ſont rendus avec une vérité qui ſurprend dans un petit terrein. Tout ce qu'on employe à l'Opéra pour étonner la vûe y eſt fidellement rendu. L'Auteur doit joindre à cette Piéce une autre Machine qui fera exécuter une Muſique convenable à tous ces Jeux; on peut attendre de cet Artiſte les productions les plus curieuſes; nous donnerons, avec plaiſir, le détail des plus belles Piéces qui ſortiront de ſon Cabinet.

COMMERCE.

Les Productions les plus inutiles, en apparence,

deviennent quelquefois très-précieuses, lorsqu'un curieux Observateur recherche attentivement leurs propriétés. Le Sieur *Rouvier*, Marchand Bonnetier, demeurant Place du Vieux Louvre, a trouvé le moyen d'employer aux Ouvrages de Bonneterie une nouvelle matière qu'il appelle *Houette de Chardon*, & qui fait une trame très-douce, soit en Bonneterie, soit en Etoffes frappées. Le Ministère, toujours attentif à récompenser les découvertes intéressantes pour la Société, a accordé au Sieur *Rouvier* un Arrêt du Conseil, qui lui donne le privilége de vendre privativement à tous autres les Etoffes & Ouvrages fabriqués de cette nouvelle matière.

MANUFACTURE établie rue Saint-Hippolyte, Fauxbourg S. Marcel, au Jardin de l'Oursine. On teint dans cette Manufacture des Toiles de Coton en toutes sortes de couleurs, vraies & capables de souffrir le savonnage, sans rien perdre de leur vivacité. Les Entrepreneurs ont apporté les plus grands soins pour perfectionner leur méthode, & leur teint est très-solide; il n'altère ni ne détériore l'Etoffe, ces Messiers servent le Public à très-bon prix.

INDUSTRIE.

M. *Soubeyran de Montesorgues*, Auteur d'un *Elixir antiflamme*, c'est-à-dire, d'une Liqueur

beaucoup plus propre que l'eau commune à éteindre les incendies, & dont il a fait ci-devant deux Expériences, dont nous avons parlé dans nos Feuilles, nous invite d'annoncer qu'il se dispose à en faire une troisiéme. Il a pris, à cet effet, tous les soins nécessaires, pour que les Spectateurs soient pleinement satisfaits, & bien convaincus de l'importance de son secret. Cette Expérience se fera Jeudi prochain, six du présent mois, à cinq heures après-midi, dans le Jardin d'une Communauté, située à la Villette, près Paris, & connue sous le nom de *Sainte-Perrine*.

Le Sieur *Panard*, Tailleur pour les Dames, nous invite de dire qu'il a l'honneur d'habiller la plus grande partie des Dames de la Cour, dans la plus grande perfection, & dans un goût nouveau, dont il est l'inventeur. Il fait, dit-il, des Robes de dix façons différentes, des fleurs de la même Etoffe qui imitent le naturel, & dont chacune porte son odeur; il en fait les nœuds de manches, la piéce, le collier, les bouquets de côté, les barbes & le bonnet; il en garnit, si l'on veut, les Robes & les Habits de Cour. Il est aussi inventeur des *Considérations* pour soutenir les Robes avec grace, sans panier & sans être obligé de porter un certain nombre de jupons. Il n'a besoin pour la mesure des Dames que de leur hauteur & de leur grosseur. Sa demeure est à Paris, Fauxbourg Saint-Germain, rue du Petit-Lyon, près l'Hôtel de Condé, chez un Serrurier.

LIVRES NOUVEAUX.

La Coutume de Normandie expliquée par M. *Pesnelle*, Avocat au Parlement, troisiéme Edition; avec les Observations de M. *Roupnel de Chenilly*, Conseiller au Bailliage & Siége Présidial de Rouen, 1 vol. *in*-4°. 10 liv. relié. L'Ouvrage de M. *Pesnelle* jouit depuis plus de 50 ans de l'approbation générale de toute la Province de Normandie. M. *Pesnelle* réunit à un excellent Abrégé des Sçavans Commentateurs qui ont écrit avant lui sur cette Coutume, des Remarques fort judicieuses qui lui sont propres; il est singulièrement recommandable par sa netteté & la belle disposition des matériaux qu'il employe. L'Observateur s'est proposé de répandre un nouveau dégré de lumière sur certaines questions délicates qui ne semblent pas suffisamment éclaircies, principalement par rapport au goût de ceux qui entrent dans la carrière de l'étude des Loix Normandes, & de fixer, par le secours des nouvelles décisions, les opinions problématiques contenues dans le Livre de M. *Pesnelle*. Pour remplir ces deux grands objets, sans sortir des bornes d'un Observateur, M. *Roupnel de Chenilly*, après avoir sommairement rapporté les moyens propres à se déterminer, indique dans les Livres les plus célèbres au Barreau les véritables sources, & il choisit avec discernement les décisions nouvelles qu'il rapproche presque toujours de l'ancienne Jurisprudence. La table des matières est soigneusement travaillée; on

y trouve les principales Régles du Droit François & du Droit Normand réduites en maximes. On n'a rien négligé dans la partie typographique, de sorte que cette Edition étant préférée aux deux autres, on ne doit pas être surpris du débit qui s'en fait. Elle se vend à Rouen, chez tous les Imprimeurs-Libraires de cette Ville, & à Paris, chez *Knapen*, Imprimeur-Libraire, au Palais, & au bas du Pont S. Michel. On trouve chez le même *Knapen* le Recueil des Edits, Arrêts & Déclarations du Roi, registrés au Parlement de Normandie, depuis 1646 jusqu'en 1755 en 8 vol. *in*-4°. & généralement tous les Livres sur cette Coutume.

Lettres de Madame la Marquise de *Villars*, Ambassadrice en Espagne, dans le tems du mariage de *Charles II.* Roi d'Espagne, avec la Princesse *Marie-Louise d'Orléans*, fille de Monsieur, frere unique de *Louis XIV.* & de *Henriette-Anne* d'Angleterre, sa première femme. A Paris, chez *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise.

Ces Lettres, qui contiennent plusieurs anecdotes intéressantes, sont adressées à Madame de *Coulange*. Le prix est de 24 s.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Mich. *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



N° 31.

LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quid quid agunt homines .... nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 10 Septembre
MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

DROIT.

IL paroît un second Mémoire de M. *Elie de Beaumont*, pour la Demoiselle *de Chantresat*, contre le Marquis *des Brosses*, dans lequel sa défense se trouve rétablie avec beaucoup de vérité, de force & de modération. Mais ce Mémoire n'ayant malheureusement paru que quelques heures après l'Arrêt, cette Demoiselle s'est trouvée le Lundi, 4 Sep-

tembre, déboutée de son action d'impuissance; avec dépens.

Nous avons annoncé dans notre Feuille du Lundi, 23 Juillet, qu'il se plaidoit au Parlement la Question de sçavoir, si un Propriétaire, qui n'habite pas sa maison, devoit être tenu de réparer le dommage causé par un de ses Locataires qui avoit jetté quelque chose par les fenêtres. L'usage du Châtelet paroissoit conforme à cette disposition. En effet, la Dame *Lemoine*, propriétaire d'une maison sise rue des Postes, y avoit été condamnée en 100 liv. de dommages & intérêts envers le Sieur *Paschal*, Maître Perruquier, sur qui un Locataire de cette maison avoit jetté une potée d'urine, &c. Sur l'Appel de cette Sentence interjetté par la Dame *Lemoine*, M. *Séguier*, Avocat Général, qui portoit la parole dans cette Affaire, a établi, que les délits étant personnels, on ne pouvoit rendre le Propriétaire responsable de pareils faits, & a conclu à décharger la Dame *Lemoine* des condamnations contre elle prononcées. La Cour, conformément aux Conclusions, a infirmé la Sentence, & condamné le Sieur *Paschal* aux dépens, par Arrêt du premier de ce mois. Cet Arrêt est d'autant plus intéressant, qu'il a jugé la Question de Droit *in terminis*, & qu'elle n'étoit accompagnée d'aucunes circonstances de fait.

ACADÉMIES.

MM. *Tillet* & *Brisson*, ayant été proposés au Roi par l'Académie Royale des Sciences pour la place de second Associé dans la Classe de Botanique ; Sa Majesté y a nommé M. *Tillet*.

MM. *Brisson* & *Desmarets*, ayant été proposés au Roi pour la place d'Adjoint, vacante par la promotion de M. *Tillet* à celle d'Associé ; S. M. y a nommé M. *Brisson*.

MÉDECINE, CHIRURGIE.

M. *Morand*, Secrétaire Perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, occupé depuis quatre ans à faire pour S. M. l'Impératrice de Russie, une Collection des Instrumens, Machines & Modéles nécessaires de Chirurgie, a été chargé d'y joindre une Anatomie artificielle qui pût servir aux Démonstrations sur cette matière. Mademoiselle *Biheron*, qui, avec un goût décidé pour l'Anatomie, posséde le Dessein, la Peinture, & l'Art de mouler, a entrepris cette Piéce sous la direction de M. *Morand*. Ceux qui ont vû les Anatomies en cire de feu M. *Desnouës*, & depuis ce tems-là des morceaux détachés faits par quelques Particuliers, ont trouvé celle-ci beaucoup plus parfaite. 1°. Depuis le transport de l'Anatomie de M. *Desnouës* en An-

gleterre, l'on n'en avoit point vû, où sur un même corps on pût démontrer les viscères contenus dans les trois ventres. 2°. Ce qui avoit été fait jusqu'ici dans ce genre-là, ne présente que des blocs de cire, qui expriment mal les parties minces, & dont les reliefs & les couleurs sont le seul mérite. Le corps même est fait de cire, ce qui peut entraîner beaucoup d'inconvéniens; car la surface extérieure se jaunit à la longue, & ne représente point du tout la peau; les viscères, que l'on déplace pour en faire la démonstration, sont sujets à se casser au plus petit accident; & le tout se fend par l'effet de la grande sécheresse. Le corps que Mademoiselle *Biheron* a exécuté, est recouvert d'une vraie peau, qui imite bien mieux l'enveloppe extérieure & générale, que la cire, & qui permet le transport de toute la Piéce, facilement, & sans danger. 3°. On a imité les membranes naturelles, à tromper les yeux des Spectateurs, ce qui est sur-tout très-remarquable dans l'épiploon, avec ses bandes graisseuses. 4°. Les viscères creux & membraneux, tels que l'estomach & les intestins, sont rendus artificiellement avec la consistance, la souplesse & la légèreté des viscères naturels. On peut même enfler l'estomach, pour en mieux faire voir le relief, la figure, les courbures, &c. 5°. Les parties solides, comme le foye, les reins, le cerveau, sont faites de cire, mais avec un alliage particulier qui les empêche d'être susceptibles d'amollissement dans le tems des chaleurs, & de cassure dans le tems froid, ou par accident. 6°. Enfin les proportions natu-

relles, les rapports des parties entre elles ont paru si bien observées; que quoique cette Piéce ne soit pas absolument sans défauts, les Anatomistes conviennent qu'on n'étoit point encore parvenu à copier la Nature avec autant de précision & de vérité.

L'Académie, à qui elle a été présentée, a admiré la justesse du choix des matières employées à représenter les différentes parties, la vérité avec laquelle elles sont rendues, & n'a pû refuser à cet Ouvrage les justes éloges qu'il mérite.

HISTOIRE NATURELLE.

Lettre adressée *aux Auteurs de la* Feuille Nécessaire.

» En conséquence des invitations qui ont été
» faites dans vos Feuilles, au sujet de la vertu &
» des propriétés de la Pierre d'Aimant, j'ai cru,
» Messieurs, devoir vous faire part de quelques ré-
» flexions qui me paroissent naturelles, & que je
» soumets au jugement des Sçavans. On a, sans
» doute, beaucoup d'obligation au Missionnaire
» qui vous a communiqué l'expérience qu'il a fai-
» te de la Pierre d'Aimant, dont l'application con-
» tinuée a calmé les douleurs dont il étoit affecté,
» & a ranimé ses forces. En attendant que quel-
» que Sçavant ou Artiste veuille bien suivre l'in-
» vitation que vous avez annoncée de la part d'un

» de vos Correfpondans dans une de vos Feuilles, » je vais hazarder mes petites réflexions, dont » vous ferez tel ufage que vous jugerez à pro- » pos.

» Jufqu'à préfent, nous n'avons reconnu dans » la Pierre d'Aimant, de propriété effentiellement » décidée, que celle d'attirer le fer, & de lui » donner fa direction vers le Pôle. Ce font des » effets dont nous ignorons la caufe ; celui qui » la découvrira fera certainement immortel.

» Il réfulte de l'expérience du Miffionnaire, » que la Pierre d'Aimant, par fon application, » lui a rendu plus de fervices, que l'ufage de quan- » tité d'autres remédes ; mais, en fuppofant que » cette application puiffe être auffi utile à toutes » les perfonnes qui feroient dans le cas du Mif- » fionnaire, ne pourroit-on pas conjecturer l'une » des caufes fuivantes ? L'Aimant n'auroit-il pas » la vertu de diffoudre, de mettre en mouvement, » & d'attirer par la tranfpiration infenfible. D'ail- » leurs, l'efpéce d'acreté que contracte le genre » nerveux, ne confifteroit-elle pas dans un fel quel- » conque de la nature de la couperofe, ou de tel » autre minéral qui contient des parties ferrugi- » neufes. On fçait très-bien que ce font ces par- » ties contenues dans la couperofe, qui font l'en- » cre. Si on en fait évaporer la partie humide, » & enfuite calciner celle qui eft féche, il refte- » ra des cendres, dont la majeure partie fera at- » tirée par la Pierre d'Aimant. Cette partie con- » tient donc du fer, ou telle autre partie propre » à être mife en mouvement, & à être attirée par

» l'Aimant. Il sera toujours vrai, que dans ces
» cas, la Pierre d'Aimant fera un effet sensible. Si
» ce sont les parties ferrugineuses qui abondent,
» le soulagement que le Missionnaire a senti
» doit son origine & sa cause à l'évasion de ces
» parties qui ne peuvent que causer un ébranle-
» ment aux nerfs; de-là des douleurs. Si ce sont
» d'autres matières, il résultera que l'Aimant les
» attire. Ainsi dans les deux suppositions, la dé-
» couverte deviendra également intéressante. Il y
» a plus, elle seroit appliquable dans beaucoup
» d'autres circonstances qu'on ne peut trop recher-
» cher, mais qu'on supprime ici, pour n'être pas
» trop long. Ce qu'on ne sçauroit s'empêcher d'a-
» joûter, c'est que la cause du soulagement du Mis-
» sionnaire ne peut être trop approfondie, & que
» ses effets pourroient être rapportés avec vraisem-
» blance à l'une de nos suppositions.

» Les decouvertes journalières nous apprenant
» qu'il reste encore un grand nombre de choses
» à connoître, nous donnent droit de rechercher
» les causes, quoique nous jouissions des effets.
» Selon la réflexion que je fais sur la nature de
» l'Aimant, & sur celle de la couperose, on pour-
» roit calculer de loin en loin les effets de l'éma-
» nation des particules de l'Aimant, & ceux de
» la sortie des parties ferrugineuses inhérentes à la
» couperose, ou autres. Il est visible que ces ef-
» fets ne peuvent être produits sans une dissolu-
» tion quelconque de l'humeur acre supposée cou-
» perosée, sans un mouvement, & par consé-
» quent sans une séparation, & ensuite sans une

» transpiration. Voilà, Messieurs, mes réflexions » qui suffisent pour exercer les Sçavans qui vou- » dront bien faire part des leurs. Il seroit bien à » souhaiter que quelqu'un d'eux se prêtât à enri- » chir la Société de ses lumières sur un objet qui » pourroit devenir pour elle de la plus grande » conséquence par les découvertes qu'elles occa- » sionneroient nécessairement.

Nous croyons que cette Lettre pourra présenter des vûes utiles à de plus habiles Physiciens que nous, jetter du jour sur une matière intéressante qui ne nous paroît pas encore bien éclaircie.

PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

Si le but de cette Feuille est de satisfaire la curiosité du Public, en lui présentant les objets qui peuvent l'intéresser, il est aussi d'encourager les Artistes à perfectionner leurs talens; & pour cela, nous répandons le plus grand jour qu'il nous est possible sur les fruits de leur génie. Quoique parmi les Ouvrages que nous annonçons, il puisse s'en trouver quelques-uns qui ne soient pas du goût de tous nos Lecteurs, il suffit que nous ayons lieu de croire qu'ils plaisent à plusieurs d'entr'eux, pour nous déterminer à en parler. La longueur du Catalogue des Estampes de M. *Le Bas* nous a paru exiger de nous ces réflexions. Nous avons promis de le donner en entier, & il ne nous est plus permis d'en rien retrancher; l'Auteur nous sçauroit mauvais gré de manquer à notre parole, & il auroit raison.

Suite du Catalogue des Estampes de M. Le Bas, Graveur du Roi.

De M. Descamps, *Peintre Flamand.*

Le Négociant, ... 1 l. 10 s.
La Pupile, ... 1 l. 10 s.
Il est aussi l'Auteur des Vûes du Havre que nous avons annoncées, à la tête de ce Catalogue.

De M. Desportes, *Peintre du Roi.*

Suite de douze Chiens de chasse, 2 l. 10 s.

De M. Rubens, *Peintre Flamand.*

Job, sur le fumier, ... 1 l. 15 s.
Le Mariage de la Sainte Vierge, par *Bolswert*, ... 3 l.
Six Paysages, gravés par *Bolswert*, 10 l. 10 s.
La Résurrection de N. S. J. C. gravée par *Bolswert*, ... 3 l.
La Sainte Famille, gravée par *Vorterman*, ... 1 l. 10 s.
Une Nativité, gravée par *Bolswert*, 3 l.
L'Ascension, gravée par *Bolswert*, 3 l.
La Mere de douleurs, ... 1 l. 4 s.
Judith, qui coupe la tête d'*Holopherne*, ... 1 l. 4 s.
La Dragme trouvée dans la gueule du Poisson, ... 1 l. 10 s.
La *Magdeleine*, ... 1 l. 4 s.
Sainte *Barbe*, gravée par *Bolswert*, 1 l. 5 s.

Sainte *Catherine*, gravée par *Bolswert*, 3 l.

L'Apothéose d'*Henri IV*. gravée par *Vosterman*, ... 1 l. 4 s.

La Chasse au Sanglier, . . . 1 l.

Jupiter & *Mercure*, gravés par *Vanloo*, 1 l.

COMMERCE.

Le Sieur *Fesquet* & Compagnie, viennent d'établir à Tournai une Manufacture de Teinture de Fil de Lin, en rouge d'Andrinople, & en toutes autres couleurs inconnues jusqu'à présent. Cet Etablissement donnera infailliblement une prodigieuse étendue à la consommation des Toiles de Lin de toutes qualités, à l'avantage du Commerce & des Consommateurs. Cette découverte est d'autant plus précieuse, que la Nature avoit caché jusqu'à présent aux recherches des plus habiles Artistes, le secret de teindre le Fil de Lin. On fabrique aujourd'hui dans cette Manufacture des Mouchoirs de Baptiste, & des Toiles pour des Robes d'hommes & de femmes, & pour meubles, de toutes couleurs & de toutes qualités. Le Sieur *Fesquet* & Compagnie rend les couleurs tellement assûrées, que non-seulement elles résistent aux plus fortes épreuves, & au débouilli, mais encore au lieu de s'user à l'air, au Soleil & aux lescives réitérées, comme les couleurs des Paliacates, elles acquiérent plus d'éclat. Les Mouchoirs supérieurs aux plus beaux Mouchoirs des Indes par la vivacité, l'éclat & la

durée des couleurs, le sont aussi par la bonté & & la finesse de la Toile, & ont encore l'avantage d'être plus propres à l'usage des pays chauds, & de ne point faire gercer le nez & les lèvres comme les Mouchoirs de Coton. D'ailleurs ces Mouchoirs, de même grandeur, plus beaux & plus fins que les Paliacates de la première qualité, sont d'un prix bien inférieur. Le Public peut tirer, à peu de frais, de cette Manufacture, des Fils teints, des Mouchoirs, ou des Toiles pour faire des essais. Le Gouvernement, convaincu de la beauté, de la bonté & des avantages de cette Manufacture, a étendu sa protection jusqu'à une exemption absolue de toutes sortes de droits pour toutes les Toiles, Mouchoirs & Fils qui en sortiront.

Le Bureau des Coches d'Eau d'Auxerre, qui étoit ci-devant sur le Quai des Célestins, à côté du Bureau des Diligences de Lyon, est actuellement sur le même Quai, au Bureau des Coches d'Eau de Sens. Les nouveaux Fermiers viennent de faire faire pour leur exploitation des Coches neufs, beaucoup plus commodes que n'étoient les anciens; ils sont construits de manière, que les Voyageurs, sans être obligés de marcher sur les bords, peuvent facilement aller d'une extrémité à l'autre, en traversant en-dedans. Les Coches d'Eau d'Auxerre continueront de partir à sept heures du matin, sçavoir: de Paris, les Mercredi & Samedi; & d'Auxerre, les Lundi & Jeudi de chaque semaine. Les Voyageurs trouveront, à leur arrivée à Auxerre, des Voitures par terre qui les conduiront à Châlons & à Lyon.

SPECTACLES.

Des Sujets tels que ceux de l'Oracle & de *Zenaide*, où la délicatesse paroît dans tout son jour, ne doivent jamais espérer aucun succès sur le Théâtre de la Foire ; nous en avons été convaincus à la première Représentation de l'*Amant Statue*, Piéce écrite avec toute la délicatesse qu'exige le sentiment, & qui fut jouée pour la première fois sur le Théâtre de S. Laurent, le 18 Août dernier. Aujourd'hui on ne s'attache dans ces sortes de Spectacles qu'à la Musique ; elle ne paroit pas d'abord la partie la plus brillante de cette Piéce ; il sembloit que les Acteurs eussent fait entre eux un défi à qui aideroit le plus à la chûte de cet Opéra Comique. Mademoiselle *Deschamps*, qui faisoit la Fée, peu sûre de son rôle, mâchoit, si on ose le dire, les paroles, pour fredonner simplement l'air. Une Agnès d'un ton Gascon, un Amoureux transi, inanimé, toutes ces choses répandoient un froid qui glaçoit les plus zélés Partisans de l'Auteur & du Spectacle. On mit plus de chaleur aux Représentations suivantes, & la Piéce eut tout le succès qu'on pouvoit espérer. Cette féerie est l'Ouvrage de M. *Guichard*, dont les vers ont fait si long-tems l'ornement du Mercure ; la Musique est de M. *Luce*, qui a donné un grand nombre de Concerto pour la Flûte. L'*Amant Statue* se vend à Paris, chez *Grangé*, Imprimeur-Libraire, rue de la Parcheminerie.

LIVRES NOUVEAUX.

Ordo, ou Directoire perpétuel, suivant le Rit du Breviaire & du Missel Romain. Par un Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur. A Dijon, chez *Desventes*, Libraire de S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé; & à Paris, chez plusieurs Libraires. Cet Ouvrage sera d'une très-grande utilité pour tous les Ecclésiastiques qui suivent l'Usage Romain, & particulièrement pour les Missionnaires. Le prix est de 5 liv. relié.

Discours sur l'Histoire Universelle de l'Eglise, depuis l'origine du Monde jusqu'à nos jours, & sur chacun des dix-sept siécles, depuis J. C. avec une Histoire abrégée de l'Arianisme & du Pélagianisme. Par M. l'Abbé *Racine*. A Cologne, & se trouve à Paris, chez *Desaint & Saillant*, rue Saint Jean de Beauvais. 2 vol. *in-12*. 5 liv. 12 s. brochés.

Abrégé Chronologique de l'Histoire des Juifs jusqu'à la ruine de Jérusalem par Tite, sous Vespasien, avec des Discours entre chaque époque. A Paris, chez *Chaubert*, Quai des Augustins, & *Hérissant*, rue Neuve Notre-Dame. 1 vol. *in-8°*. 4 l. broché.

Rituel des Esprits forts, ou le Voyage d'Outremonde en forme de Dialogues, 1759. Cette

Brochure *in*-8°. imprimée ſans nom de Libraire; ſe trouve à Paris, chez *Berthier*, ſous la Porte des Grands Auguſtins. *Le prix eſt de 24 ſols.*

L'EMPRESSEMENT que la plûpart des Souſcripteurs témoignent pour la ſuite de la Collection Académique, imprimée à Dijon, chez DESVENTES, & dont on a déja diſtribué ſept Volumes *in*-4°. eſt la récompenſe la plus flatteuſe que puiſſent eſpérer ceux qui travaillent à cet Ouvrage; c'eſt auſſi pour eux un engagement de redoubler leurs efforts pour mériter l'approbation du Public, & ſervir ſon impatience. Le huitiéme volume de cet Ouvrage, qui ſera de Phyſique Expérimentale & de Chimie, auroit déja paru, ſans les contre-tems fâcheux & multipliés, qui l'ont retardé; des affaires indiſpenſables ſurvenues à l'Editeur, l'abſence de pluſieurs Traducteurs, occaſionnée par la guerre préſente, & la mort de M. *La Virotte*, ſont des motifs qui ont retardé la marche de la Collection Académique; mais rien ne pourra la rallentir actuellement, au moyen des meſures priſes pour remédier à tous les inconvéniens; on délivrera ce huitiéme Volume au commencement de l'année prochaine, & déſormais tous les Volumes ſe ſuccéderont ſans interruption.

TABLES Aſtronomiques de M. *Halley*, pour les Planétes & les Cométes, réduites au nouveau ſtyle & au méridien de Paris; augmentées de pluſieurs Tables nouvelles de différens Auteurs, pour les Satellites de *Jupiter* & les Etoiles fixes; avec des

Explications détaillées, & l'Histoire de la Comète de 1759. Par M. *de la Lande*, de l'Académie Royale des Sciences. A Paris, chez *Durand*, rue du Foin, 1 vol. *in*-8°. 6 l. broché.

Histoire d'Angleterre, depuis la descente de *Jules-César*, jusqu'au Traité d'Aix-la-Chapelle en 1748. Par M. *T. Smollett*, D. M. traduite de l'Anglois, par M. *Targe*, Correspondant de l'Académie Royale de la Marine. A Orléans, chez *Jean-Rouzeau-Montaut*, Imprimeur du Roi; & à Paris, chez *Desaint & Saillant*, rue Saint Jean de Beauvais; *Debure*, aîné, Quai des Augustins; & *Despilly*, rue S. Jacques, 2 vol. *in*-12. 1759.

Histoire Généalogique des Sires *de Salins* au Comté de Bourgogne, avec des notes historiques & généalogiques sur l'ancienne Noblesse de cette Province, dédiée à M. *de Beauffremont*, Prince du S. Empire. Par M. *J. B. Guillaume*, Prêtre, Associé de l'Académie Royale de Besançon. 2 vol. *in*-4°. A Besançon, chez *Jean-Antoine Vieille*. Le second volume de cet Ouvrage est intitulé: Histoire de la Ville de Salins, avec une Dissertation sur l'indépendance de la Seigneurie de ce nom, le nobiliaire de cette Ville, l'Histoire & la Généalogie de ses Vicomtes, celle de toutes les Maisons qui ont porté le nom de *Salins*; il se trouve à Besançon, chez *Daclin*, Imprimeur du Roi & de l'Académie.

L'Ordenne de Chevalerie, avec une Disserta-

sion sur l'origine de la Langue Françoise ; un Essai sur les étymologies ; quelques contes anciens, & un glossaire pour en faciliter l'intelligence. A Lausanne, & se trouve à Paris, chez *Chaubert*, Quai des Augustins, & *Hérissant*, rue Neuve Notre-Dame. Par M. *Barbazan*. Cet Ouvrage fait connoître de plus en plus la nécessité d'un glossaire François. Ce même Auteur nous avoit déja donné en 1756 trois volumes de Fabliaux, qui dès-lors firent connoître son érudition.

L'Ordenne de Chevalerie est un Poëme qui fut fait dans le douziéme siécle, par *Hue de Tabarie*, lors prisonnier du Soudan Saladin, dans lequel on voit l'usage & les cérémonies qui s'observoient à la réception d'un Chevalier. M. *Marin* en avoit donné déja une édition à la suite de son Saladin ; mais les fautes dont étoit remplie la copie sur laquelle ce Poëme fut imprimé, ont déterminé M. *Barbazan* à donner celle que nous annonçons.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Mich. Lambert, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



N° 32.

LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails ſur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quid quid agunt homines .... noſtri eſt farrago libelli. Juv e

Du Lundi 17 *Septembre*
MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

DROIT.

UN Procureur marié, & déja pourvû, achete, pour groſſir ſes affaires, l'Office & Pratique d'un de ſes Confrères, mort pendant l'abſence du Parlement, moyennant 52400 liv. dont ſon beau-pere, auſſi Procureur, ſe rend caution. L'Acquéreur, revenant contre ces Actes, veut payer ces 52400 liv. avec 10000 liv. c'eſt-à-dire, avoir l'Of-

fice & Pratique pour un prix inférieur de 50000 l. à celui du titre nud. Il s'autorise pour cet effet d'une estimation clandestine, dont la fraude est démontrée dans un Mémoire de Me *Desmoulins*, Avocat, écrit avec netteté & avec précision. L'Acquéreur a été condamné à tenir ses engagemens, par un Arrêt de la Grand'Chambre du 4 du présent mois d'Août.

MÉDECINE, CHIRURGIE.

Plusieurs personnes nous ont écrit pour sçavoir la préparation de l'espéce de Ratafiat, avec l'infusion de fleurs d*Hypéricum*, dont nous avons annoncé la vertu dans notre Feuille, N°. 30, page 468. Nous nous faisons un devoir de les satisfaire, & de communiquer au Public les recherches que nous avons faites sur un médicament aussi agréable qu'utile. On mettra une pinte d'eau-de-vie, sur quatre onces de fleurs d'*Hypéricum*, dans un vaisseau de verre bien bouché. On l'exposera au Soleil pendant quinze jours ou trois semaines; on passera la Liqueur, & l'on y fera fondre douze onces de sucre.

Ce remède, que le hazard a fait découvrir aux personnes qui nous l'ont communiqué, n'est pas nouveau. La Pharmacopée de Paris, connue sous le nom de *Codex*, parle de la teinture d'*Hypéricum* dans l'esprit-de-vin, par une digestion de quelques jours à un feu lent, sans sucre; & ce Livre n'in-

dique la vertu d'aucun médicament. Nous avons trouvé dans la Pharmacopée d'Augsbourg la préparation de la teinture d'*Hypéricum*, avec les vertus qu'on lui attribue ; elles confirment celles que l'on nous a indiquées ; la dose des fleurs est arbitraire, on dit qu'elles doivent macérer pendant huit jours en un lieu chaud, dans suffisante quantité d'esprit-de-vin, auquel elles donneront une très-belle teinture rouge ; on filtrera la Liqueur, & on l'édulcorera avec du sucre. Les propriétés de cette teinture, sont de remédier à la débilité de l'esprit, de guérir les maladies des reins, & de la vessie, de produire l'écoulement des urines, & le flux menstruel.

Un grand nombre de maladies, comme la Paralysie, les maladies des yeux, la surdité, les maux de tête, & autres, ayant pour cause des obstructions du cerveau, c'est l'humeur obstruée qu'il faut chasser, si l'on veut prévenir les accidens qu'elle occasionne. Le Sieur *De Vic* compose une Liqueur qui attire toutes ces humeurs obstruées, sans aucun danger. On respire par le nez deux cuillerées de cette Liqueur spiritueuse le matin à jeun ; son effet est de faire pleurer, éternuer & de faire sortir par le nez une grande quantité de mucosités que le tabac ne sçauroit attirer au-dehors. On répéte tous les jours cette opération ; & dans les maladies invétérées, il est bon de la répéter deux fois par jour, pour obtenir une plus prompte guérison ; il faut avoir soin de tenir la bouteille bien bouchée, & s'abstenir de tabac autant qu'on le pourra.

Si l'uſage du reméde étourdit un peu la tête dans quelques ſujets délicats, ils pourront n'en faire uſage que de deux jours en deux jours, & proportionner la doſe à leur force. Le Sieur *De Vic* donne un détail des effets, & la manière de ſe ſervir de ſon reméde. Il demeure rue S. Martin, preſque vis-à-vis la rue aux Ours.

ACADÉMIES.

Le Samedi, premier jour de Septembre, l'Académie Royale de Peinture a adjugé les grands Prix accordés par le Roi aux Elèves ſur les Tableaux & Bas Reliefs de leur compoſition.

Le premier Prix de Peinture a été adjugé au Sieur *de la Vallée*, & le ſecond au Sieur *Lépicié*.

Le premier Prix de Sculpture a été adjugé au Sieur *Clodion Michel*, & le ſecond au Sieur *Surugue*.

Ceux qui ont remporté les premiers Prix doivent être envoyés à Rome, & entretenus pendant ſix années, aux dépens du Roi, Protecteur de l'Académie.



PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

On nous adreſſe une Lettre dont nous croyons devoir faire part au Public ; quoiqu'elle contienne des plaintes ſur le peu d'étendue que nous avons donnée à nos réflexions ſur le Sallon, elle peut leur ſervir de ſupplément. La voici.

Monſieur, la précieuſe Collection qu'on voit au Sallon cette année, méritoit, ce me ſemble, que vous vous étendiſſiez davantage ; & les Amateurs attendoient un jugement plus détaillé. Le beau Tableau de *Médée*, & l'eſprit qui regne dans la tête & dans l'attitude de la principale figure, vous fourniſſoient une belle occaſion de faire ſentir aux jaloux de la gloire de M. *Vanloo*, combien l'Auteur réunit de parties eſſentielles dans ſon Art ; indépendamment du coloris, que perſonne ne lui conteſte, il a mis dans cette compoſition toute l'intelligence & toute la force qu'exigeoit le ſujet ; & il eſt peut-être le ſeul qui ait ſçu, juſqu'à préſent, faire d'un Portrait auſſi reſſemblant, un Tableau ſi animé & ſi terrible.

La Préſentation de la *Vierge* de M. *Reſtout*, méritoit auſſi un article par la belle compoſition, & la beauté du coloris ; la tête de S. *Siméon* eſt d'une grande beauté, & toute l'ordonnance eſt digne des plus grands éloges.

M. *Doyen*, dont vous avez loué avec tant de juſtice la grande Machine de *Virginie*, en peut reclamer une autre, qui, placée dans un jour défa-

vorable, n'a pas été aſſez remarquée. C'eſt une Fête à *Priape* d'un ton & d'un coloris qui approche beaucoup de celui de *Rubens*. On y trouve une hardieſſe de compoſition, & une eſpéce d'yvreſſe qui étoit la vraie manière de bien rendre cette Fête. Le Tableau de réception du même Auteur, repréſentant *Jupiter*, auquel *Hebé* verſe à boire, eſt auſſi d'une belle couleur; la Tête de *Junon* & celle d'*Hebé*, ſont caractériſées, & toutes deux très-belles; celle de *Jupiter* eſt d'une majeſté douce & gracieuſe.

Il me paroît auſſi que vous accuſez un peu légèrement M. *Greuze*, fidéle Copiſte de la belle & ſimple Nature, lorſque vous jugez qu'il ne réuſſit pas également dans l'ornement; ſon beau Portrait de M. *de la Live de Jully* prouve le contraire: il a peint cét Amateur des Arts dans un deshabillé galant, & a donné à ce Portrait autant de richeſſe que de vérité; le Portrait de M. * * *. Docteur de Sorbonne, peint par le même Auteur, eſt encore un Ouvrage qui fait connoître que ſon génie n'eſt pas limité au ſeul genre de la Nature négligée.

Vous avez mis par erreur M. *Tocqué* au nombre des Peintres en Paſtel, c'étoit ſans doute M. *Peronneau*, dont vous vouliez parler; cet Artiſte a donné à ſes Paſtels toute la vie & toute la grace dont ce genre eſt ſuſceptible.

On pourroit encore nommer deux Portraits de M. *Voiriot*, qui ſont d'une touche vigoureuſe; l'un eſt celui de M. *Tocqué*, l'autre eſt le Portrait d'une Dame à ſa Toilette. M. *de la Grenée*, M.

Desportes, & nombre d'autres Académiciens, méritent de partager les applaudissemens donnés aux talens; je vous exhorte, Messieurs, à leur faire justice. J'ai l'honneur, &c.

Le Sieur *Picault*, Pensionnaire du Roi, chargé de l'enlevement des Peintures, soit en huile, à gouasse, ou à fresque, vient, depuis peu, de transmettre sur toile un Tablèau appartenant à Madame la Maréchale *de Duras*. Ce Tableau, de neuf pieds quatre pouces de haut, sur trois pieds huit pouces de large, étoit placé à l'un des trumeaux de la chambre à coucher de l'Hôtel de Grimberg à Meudon, appartenant aujourd'hui à Madame la Maréchale *de Duras*. Cette chambre à coucher est peinte par un des *Audrans* en Arabesque, composée d'ornemens, de fleurs, d'animaux entourans des milieux en Paysages.

Le morceau que le Sieur *Picault* vient de changer de fonds, étoit dans un état de pourriture & de dépérissement, qui ne laissoit rien espérer; il est aujourd'hui aussi frais que s'il venoit d'être peint.

Le Sieur *Vincent de Montpetit*, inventeur d'une nouvelle façon de peindre en miniature, qui n'est sujette à aucun des inconvéniens de la Peinture en détrempe, & de celle sur l'émail, nous invite d'annoncer qu'il peint à l'huile les plus petits sujets, tels que des Portraits pour tabatières, pour bracelets, même pour bagues. Son secret consiste à n'employer que l'huile absolument nécessaire pour

attacher la couleur, à exclure toutes ſortes de vernis, & à y ſuppléer par un criſtal qui devient adhérant à ſes Tableaux, au moyen d'un mordant paſſé à un médiocre dégré de chaleur. Sa manière eſt de peindre à travers l'eau, afin d'avoir ſous les yeux l'effet que doit produire le brillant du criſtal, & de travailler en conſéquence. L'eau a encore l'avantage d'ôter de ſes couleurs l'excès d'huile qui leur ſeroit nuiſible; enſorte que cette Peinture devient vigoureuſe dans ſes teintes, ſaillante dans ſes traits, & moëlleuſe dans ſon coloris, ſans que rien puiſſe jamais l'altérer. Nous pouvons atteſter que nous en avons vû des effets admirables. Elle gagne à être vûe au grand jour, au lieu que la miniature ordinaire y perd beaucoup. L'Auteur a conſacré les premices de ce talent par trois Portraits du Roi qui ont été trouvés dignes d'être conſervés parmi les Bijoux de la Couronne. Il ſe fait un plaiſir de communiquer aux Artiſtes & aux Amateurs ſa nouvelle manière de peindre. Sa demeure eſt quartier de Saint-André-des-Arts, au rez-de-chauſſée d'une maiſon qui eſt au fond du cul-de-ſac de la petite Cour de Rohan.

Le Sieur *Risbrak*, Peintre dans le genre de *Deſportes*, qui travaille depuis nombre d'années pour le Roi, & qui eſt connu par différens morceaux faits à l'Hermitage & à Verſailles, a obtenu de S. A. S. Monſeigneur le Prince de Conti la permiſſion de former une Loterie de quarante Tableaux originaux, dont le détail & l'eſtimation fait par Meſſieurs les Peintres de l'Académie eſt imprimé,

& se distribue dans le Public. Ces Tableaux sont déposés au Temple, où cette Loterie doit être tirée; chaque billet vaut 3 l. & il y en a jusqu'à concurrence des 5100 liv. prix de l'estimation. Le Sieur *Risbrak* ne voulant d'autre bénéfice que la vente de ses Tableaux.

ARCHITECTURE.

On continue les travaux du Louvre, particulièrement dans la partie au-dessus du Vestibule du côté des Peres de l'Oratoire, qui sera distribuée au premier étage pour la Salle d'Assemblée, & les autres Piéces utiles à l'Académie d'Architecture.

On compte que toute cette partie pourra être à couvert cette année, & que la voûte du Vestibule sera entièrement achevée.

C'est le service des Ouvrages qui se font au-dessus, qui a obligé de laisser un vuide qu'on voit depuis long-tems dans la voûte.

Le Public ne pouvant pas encore appercevoir la grace & l'élégance particulière de ce Vestibule, on peut l'en dédommager en quelque sorte en lui annonçant que son vrai rez-de-chaussée se trouve encombré actuellement de plus de deux pieds & demi, ce qui retarde de tout le plaisir qu'il fera à l'œil, lorsqu'il sera achevé. On peut particulièrement y admirer l'ordonnance totale, & la légèreté qu'on a sçu joindre à la solidité, en ne posant sur les colonnes que des Architraves qui reçoi-

vent la naissance des voûtes au lieu d'un entablement d'une proportion toujours trop pesante pour les intérieurs, comme au Vestibule qui a été bâti sous le regne de *Louis XIII.* du côté de la Place.

La disposition totale de ce nouveau Vestibule a fait observer aux meilleurs Architectes, combien il est à souhaiter pour leur Art, que dans un tems où l'on est si occupé à ramener le bon goût dans l'Architecture, on ne s'en éloigne pas au contraire par l'usage qu'on fait souvent de ces énormes entablemens, & de beaucoup d'autres parties dont on commence à porter l'abus jusques dans l'intérieur des moindres maisons de Particuliers.

C'EST par erreur qu'on a attribué dans la Feuille du Lundi, 20 Août, la construction d'un grand Hôtel, sis rue d'Anjou, Fauxbourg Saint Honoré, à M. *Deslondres*. Il ne prétend point usurper l'éloge dû à M. *de la Chapelle*, le fils, Architecte, qui a entièrement conduit cet Ouvrage. M. *de la Chapelle* reclame donc, non-seulement ses desseins, ses plans, & tout ce qui regarde la distribution des appartemens, mais encore la décoration, tant intérieure, qu'extérieure. Il a généralement conduit tous les genres d'Ouvriers qui n'ont travaillé que sous ses ordres, & sur ses desseins. Monsieur *de la Chapelle*, le fils, reclame en outre, le mérite d'avoir été le premier dans Paris qui ait inventé de masquer, par un attique, un comble renversé, & d'en conserver, par ce moyen, toutes les eaux, dont on pourroit

faire le réservoir, en cas de besoin, sur une terrasse, où passe une conduite de plomb, qui communique aux offices & cuisines ; il a eu le secret, par ce moyen, de cacher les plus beaux greniers, & gardes-Meubles que l'on ne peut voir qu'en y entrant ; il a en outre caché tous les tuyaux des cheminées, qui étant à l'abri des vents, exempteront les appartemens des incommodités de la fumée.

Cette manière de couvrir, contribue beaucoup à la grace d'une maison, & rend au Propriétaire un bénéfice considérable sur la charpente & sur la maçonnerie ; elle rend la construction moins grossière, & si bien dégagée de tout fardeau, que la couverture resteroit en l'air, quand même on abattroit les quatre faces de l'Edifice.

Ceux qui desireront être instruits plus amplement des particularités & de la belle exposition de cet Hôtel, pourront s'y transporter ; il est à louer présentement, & il va être mis incessamment dans les Petites-Affiches.

ŒCONOMIE.

MOYEN d'élever & de nourrir, à peu de frais, la Volaille. Ce moyen nous a été indiqué par une personne qui nous assûre l'avoir mis long-tems en pratique, & s'en être très bien trouvée. Faites une fosse en terre de grandeur proportionnée à la

quantité de Volailles que vous avez, c'eſt-à-dire, d'environ quatre pieds en tout ſens, pour une cinquantaine de Volailles. Enduiſez les petits murs intérieurs, de plâtre, ou de tel autre ciment que vous voudrez. Après l'avoir laiſſé ſécher entièrement, vous mettrez dans cette foſſe des inteſtins de bœuf, mouton, cochon, cheval, ou de tel animal qu'il vous plaira. Jettez ſur ces inteſtins du ſang de boucherie, ou tel autre que vous pourrez avoir. Vous remplirez de tout cela la foſſe environ juſqu'aux trois quarts, parce qu'il faut laiſſer un vuide pour faciliter & accélérer la fermentation; & pour qu'elle ſe faſſe encore plutôt, jettez-y de l'urine quelle qu'elle ſoit. Couvrez cette foſſe avec des planches ou une pierre, pour empêcher que la pluie ne l'inonde, & que les exhalaiſons ne ſe répandent au loin. Laiſſez cependant une petite ouverture pour la circulation de l'air. Au bout de quelques jours, vous trouverez une quantité prodigieuſe de vers dans cette foſſe. La Volaille, naturellement vorace, aime cette vermine paſſionnément, & la préfère à toute autre nourriture. Si on a beaucoup de Volailles, il faudra faire ſept à huit foſſes, afin qu'on puiſſe leur en abandonner une nouvelle chaque jour; alors la première ſe trouvera renouvellée lorſque la dernière ſera épuiſée, & ainſi ſucceſſivement. Ces foſſes ainſi gouvernées, dureront pluſieurs jours, ſans qu'on y mette de nouvelle matière. On comprend que cette ſeule nourriture engraiſſeroit trop la Volaille, & que pour en rendre la chair plus ferme, il faudra leur donner une fois le jour du grain, ou

du ſon, ou telle autre nourriture uſitée. Ceux qui pourront avoir des marons d'Inde, s'en ſerviront utilement, en les préparant préciſément comme les olives de Provence. Cette préparation qu'on appelle à la *Picholini*, n'étant pas encore généralement connue, nous la donnerons dans la Feuille ſuivante. On obſervera que les marons d'Inde, ainſi préparés & ſéchés, ſe conſervent pendant long-tems, & qu'on les fait bouillir dans l'eau, juſqu'à ce qu'ils ſoient cuits. Pour-lors on les donne aux Volailles qui les aiment, & acquièrent par-là beaucoup de fermeté dans leur chair, ce qui diſpenſe de leur donner du grain.

INDUSTRIE.

Le Public nous a paru très-ſatisfait de la dernière expérience faite par M. *Soubeytan de Monteſorgues*, & annoncée dans notre Feuille du trois Septembre. On avoit dreſſé deux eſpéces de cabannes qui étoient entourées de fagots, & dont une étoit enduite de goudron par-dehors & par-dedans. On y mit le feu ſucceſſivement, & l'Auteur du ſecret les éteignit en peu de tems, & avec une fort petite quantité de ſa Liqueur. On fit enſuite l'expérience d'une lance à feu contre un morceau de toile qui avoit été trempé dans cette Liqueur, & que l'on avoit laiſſé parfaitement ſécher. Le feu de cette lance, qui étoit extrêmement vif, & qui dura long-tems, ne fit que percer la toile, & ne l'enflamma point. Les Spectateurs intelligens ont

conclu de ces Opérations, que la Liqueur de M. *de Soubeyran* est beaucoup plus propre que l'eau commune à éteindre un incendie. Ils ont reconnu sur-tout, que sa qualité essentielle est d'empêcher la communication de la flamme; article dont il est aisé de sentir toute l'importance. Nous souhaiterions, toutefois, que l'Auteur prît le parti de faire encore une expérience, dans laquelle il employât sa Liqueur sur une masse de feu, & l'eau commune sur une autre, afin que le Public fût en état de porter un jugement de comparaison.

SPECTACLES.

Deux Spectacles très-différens occupent à présent le Public sur le même Théâtre. L'Opéra Comique vient de redonner *le Mariage du Diable*, sous le titre de l'*Ivrogne corrigé*. Le premier Acte, trop failiant, fait toujours tort au second Acte trop triste pour un Théâtre qui n'est fréquenté que par les Amateurs de la vraie gayeté; comment se dérider à la vûe d'un enfer, de démons qui punissent, & de phantômes à la torture. Il auroit fallu mettre plus adroitement le Spectateur dans la confidence de ce Tartare factice, pour l'exciter à rire de l'inquiétude de deux Ivrognes, & ne pas s'allarmer lui-même par des réflexions qui sont de trop à l'Opéra Comique. Le second Spectacle est un Ballet Pantomime, intitulé: *La Foire de Besons*. La variété des Danses, le comique naturel du *Fleureau* qu'on y tourne en badinage, tout

en assûre la réussite. La voix du Public est plus égale sur ce Ballet, qu'elle ne l'est sur l'*Ivrogne corrigé*, quoique M. *Bouret* en ait rempli le principal rôle avec ce vrai qui lui attire avec tant de justice l'éloge de tous les Spectateurs.

LIVRES NOUVEAUX.

Le Banquier & Négociant universel, contenant les Changes, Arbitrages, ou Viremens de Place en Place, pour apprendre facilement sans Maître; avec trois grandes Cartes très-bien gravées. En 2 Volumes *in*-4°. proposés par souscription, par M. *Thomas de Bléville*. Le prix de ces deux Volumes sera de 21 liv. par souscription. Sçavoir : 12 l. en souscrivant; 6 l. en recevant le premier Volume à la fin de Février 1760, & 3 l. en retirant le second Volume en Septembre 1760. L'Ouvrage sera de trente livres en feuilles pour ceux qui n'auront pas souscrit. Les Souscriptions se distribueront jusqu'au premier de Février chez *Pierre Prault*, pere, Quai de Gesvres; *Charles Hochereau*, au Phénix, Quai de Conti, à la descente du Pont-Neuf, & *Duchesne*, rue S. Jacques.

Nouvelles Exemplaires de *Michel de Cervantes Saavadra*, Auteur de Don Quichotte; traduction & édition nouvelle, augmentée de trois Nouvelles qui n'avoient point été traduites en François, & de la vie de l'Auteur. Par M. l'Abbé *Saint-Martin de Chassonville*, enrichie de figures en taille-dou-

ce. A Lausanne, chez *Marc Mic. Bousquet*, & Comp. 2 vol. *in*-12. 6 l.

Le Mage de Chica Roman, petit *in-douze*, imprimé à Amsterdam, & se vend à Paris, chez *Cuissard*, Libraire, sous le passage du Quai de Gesvres. Quoique ces sortes d'Ouvrages soient à présent hors de mode, nous osons cependant assûrer que celui-ci, par son genre neuf, mérite quelque attention. L'Auteur ne s'est attaché qu'à y répandre des traits de morale. Pour donner moins d'ennui à ses Lecteurs, il a supposé un jeune Prince détrôné, obligé dès le plus bas âge de fuir les persécutions d'un Tyran qui ne respire que sa perte. L'Auteur fait passer le jeune Prince par différens événemens qui lui fournissent les moyens de faire paroître ses vertus au grand jour, & le conduit enfin sur le Trône de ses peres.

Le Carnaval d'Eté, ou le Bal aux Boulevards, Parodie du Carnaval du Parnasse. Par Messieurs ***. représentée pour la première fois par les Comédiens Italiens Ordinaires du Roi, le 11 Août 1759. Prix 24 s. avec la Musique. A Paris, chez *Duchesne*, rue S. Jacques.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris, chez Mich. *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quid quid agunt homines .... nostri est farrago . libelli. Juven.

Du Lundi 24 Septembre
MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

MÉDECINE, CHIRURGIE.

M. l'Abbé *De Baulès*, Chanoine & Député à Paris par son Chapitre de Newillers, près de Saverne en Alsace, pour Affaire pendante au Conseil, nous autorise à donner l'avis suivant :

Que pour éviter tout inconvénient, le Sieur *Nestier*, Maître Tailleur, demeurant rue des Boucheries, Fauxbourg S. Germain, maison du Potier

d'Etain, est chargé de délivrer aux personnes indisposées d'Hernies, la machine que M. l'Abbé *De Baulés* a inventée, pour leur soulagement, & moyennant le prix modique de 6 liv. toute montée & garnie, sous la condition charitable qu'impose l'Inventeur aux personnes aisées d'en payer deux, dont elles voudront bien faire consciencieusement la gratification d'une à un pauvre affligé de la même maladie.

L'on observe, qu'outre la modicité du prix de 6 livres par comparaison à celui de 36 livres ou 48 livres pour les bandages ordinaires, cette machine nouvelle n'est pas sujette comme eux à se casser; elle est pour l'usage de toute la vie; elle se prête à tous les mouvemens & exercices du corps les plus violens, sans néanmoins en ôter la liberté.

Cette machine se trouve plus commode, plus aisée, moins pénible, moins exposée à être apperçue, plus facile à être ôtée & soustraite que les bandages ordinaires qui gênent & blessent les reins.

La nécessité étant la mere de l'industrie & de l'invention, M. l'Abbé *De Baulés*, attaqué lui-même de cette maladie, cherchant son soulagement, l'a trouvé par l'expérience de cette machine.

Mais comme les intentions les plus désintéressées & les plus religieuses pourroient être mal interprêtées, malgré la déférence dûe à l'Etat Ecclésiastique, & à la naissance de M. l'Abbé *De Baulés*; l'on réitère que ce n'est que par sollicitation que l'on l'a engagé comme bon & charitable Ci-

toyen, à ne point priver le Public de la découverte d'une machine aussi utile & aussi avantageuse pour le bien de la Société.

HISTOIRE NATURELLE.

La métamorphose des hommes en femmes déja fort avancée du côté des mœurs, & prédite par un de nos agréables Ecrivains, devient tous les jours plus croyable, en la considérant même du côté du Physique. Il vient d'arriver à Dordreckt en Hollande, une merveille bien capable de faire craindre cette métamorphose aux plus obstinés d'entre nous. Un jeune homme qu'on traitoit pour enflure au ventre, a été jugé par les Médecins atteint d'un genre d'hydropisie, dont la ponction ne peut débarrasser. On a jugé à propos, pour le soulager, de lui ouvrir le côté, comme pour l'opération césarienne. Mais l'étonnement des Médecins a été extrême, lorsqu'ils ont senti remuer un enfant, qui en effet, est sorti vivant par cette ouverture. L'enfant a été baptisé, & le pere, qui peut être aussi nommé *mere*, en a réchappé. Le fait est attesté par les Magistrats de Dordreckt, & les Médecins, dans le rapport qu'ils font de ce fait singulier, sont d'avis que ce jeune homme est accouché de son frere. Il y a, disent-ils, apparence qu'il devoit, lors de sa conception, être accompagné d'un jumeau, dont le germe vivifié s'est confondu dans ses organes encore tendres. Ce germe porté dans la partie

du ventre & adhérent à quelques-uns des organes pour la nutrition, n'a pris croissance que lorsque le jeune homme s'est trouvé lui-même hors de sa crue. Il arrive peut-être nombre de confusions de ces germes, qui ne viennent à bien que lorsqu'ils se trouvent sauvés par un enchaînement de causes qui se rencontrent très-rarement. Nous laissons aux Curieux à s'assûrer du détail & de la vérité des faits, & à en tirer les conséquences.

PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

Le hazard nous ayant conduit à Sainte-Geneviéve, nous sommes entrés dans le Réfectoire, & nous avons été frappés de la beauté de deux Tableaux peints par M. *Clermont*. Le premier représente la Cène. Chacun des Personnages porte le trait caractéristique de la passion qui l'agite. Les proportions, le dessein, le coloris, les différentes oppositions, une lumière répandue à propos, des ombres bien ménagées, ont fixé notre attention. Nous avons été sur-tout frappés de la belle Architecture qui regne dans cet Ouvrage.

Au-dessus de la porte d'entrée est le miracle de la Multiplication des Pains. Loin de se copier, il semble que l'Auteur ait surpassé son génie dans la composition. Le ravissement de J. C. l'inquiétude de ses Apôtres, la surprise du Peuple, y sont peints avec la plus grande énergie, le Paysage offre un Tableau de ces beautés de détail que

chacun recherche avec empressement dans la Nature. Ce que nous avons le plus admiré, c'est qu'il n'y a aucune confusion, tout y est distinct; & nous louons sur-tout l'Auteur d'avoir purgé ses Tableaux de ces grouppes d'anges, de ces rayons de gloire, qui déparent souvent les plus beaux Ouvrages en ce genre. Nous engageons les Amateurs à aller voir ces Tableaux.

Le Sieur *le Vasseur*, Garde de la Salle des Antiques, a le talent de mouler en talc les plus belles Figures. Il les répare ensuite d'une manière qui rend toute la délicatesse & les touches les plus fines des grands Maîtres. On en trouvera chez lui qui ne diffèrent que très-peu des marbres, & des morceaux originaux. Les Amateurs peu riches, & les Elèves, peuvent, par cette voie, se procurer les plus précieux morceaux à un prix très-modique.

ARCHITECTURE.

Le Blanc *Eternel* que nous avons annoncé dans nos Feuilles, & dont on a fait l'essai à quatre différens endroits de la Cour du Louvre, a été trouvé trop blanc, & peu d'accord avec le ton de la pierre des nouvelles constructions. On a donc fait d'autres tentatives, & on a réussi à former un enduit très-dur, presque sans épaisseur, & qui se trouve de la vraie couleur de la pierre. On peut

en voir l'essai à un des avant-corps du coin de la partie nouvellement réparée du côté des Peres de l'Oratoire, ainsi qu'à une colonne du second ordre sous le grand Fronton sculpté de l'entrée de Saint Germain l'Auxerrois. Ces essais sont assortis entièrement au ton de la pierre, & ne laissent appercevoir aucune différence; on s'en servira à mettre les parties anciennes des Bâtimens d'accord avec les nouvelles, & l'Hôtel-de-Ville de Paris, qu'on n'a pû regratter, sembleroit avoir besoin de ce rajeunissement.

MUSIQUE.

La Souscription est ouverte à Liége chez le Sieur *André*, pour les Œuvrés du Sieur *Massimy*, Surintendant de la Musique du Landgrave de Hesse-Cassel, consistant en six Trio pour deux Violons & Basse, & diverses Sonates pour Violons, Basse, Cors de Chasse, Cantates pour Taille, dessus, &c. Le prix est de 8 escalins pour les Souscripteurs, & 12 pour ceux qui n'ont pas souscrit.

Les Piéces de Musique nouvellement gravées, sont :

Bertolde à la Ville, ...	prix	9	liv.
Le Chinois, ...		9	l.
La Fille mal gardée, . . .		9	l.
Ninette, ...		12	l.
La Bohêmienne, ...		9	l.

Les Airs à la mode de *vari Autorio* pour Violon & Claveſſin, . . . 9 l.

Six nouvelles Symphonies d'Olxbaurg, par *Huberti*, ... 9 l.

Oſman, ... 9 l.

Six Symphonies nouvelles de Filtz, dédiées au Prince *Galiczin*, ... 9 l.

On trouvera ces Piéces aux Adreſſes Ordinaires, & chez le Sieur *Huberti*, & *de la Chevardiere*, rue du Roule, à la Croix d'or.

Le Sieur *Goepffert*, Muſicien Allemand, après un travail de pluſieurs années, eſt parvenu à organiſer la Harpe à ſimple rang de cordes. Cet inſtrument étoit autrefois très-imparfait, par le défaut de dieſes & de bémols. Il lui a donné toute la perfection dont il paroît ſuſceptible, au moyen d'un Ouvrage méchanique qu'il a inventé, qui ſe touche avec les pieds comme les pédales, & dont on ſe ſert pour former les ſemi-tons. Cette invention, jointe au ſon moëlleux qui étoit déja naturel à la Harpe, lui donne, de l'aveu des Connoiſſeurs, un avantage remarquable ſur tous les autres inſtrumens à corde, pour figurer dans la Muſique, tant vocale qu'inſtrumentale, auſſi-bien que pour exécuter ſeul des Sonates, & des Piéces de Claveſſin. Telle eſt du moins la prétention du Sieur *Goepffert*, qui fait & vend des Harpes de différentes grandeurs, & qui enſeigne ceux qui veulent apprendre à en jouer. Ses talens commencent à mettre en vogue un inſtrument négligé ou plutôt oublié depuis long-tems. Sa demeure eſt à

Paris, dans l'Enclos des Quinze-Vingts, en entrant par la porte de la rue S. Honoré, à droite, dans le Bâtiment neuf.

HORLOGERIE.

Le Sieur *Biesta*, Horloger, dont nous avons annoncé ci-devant la découverte approuvée de l'Académie, fait non-seulement marquer aux Pendules par un mouvement très-simple le tems vrai & le tems moyen ; mais comme il s'est apperçu que les variations des Montres viennent en partie de la différence qui se trouve entre ces deux tems, il a jugé qu'on pouvoit remédier à ces variations en transportant aux Montres l'avantage de marquer les deux tems. La simplicité de son mouvement a rendu la chose facile. On trouvera donc chez lui des Montres qui marquent l'un & l'autre tems, sans que cette complication altère la bonté de l'Ouvrage. Le Sieur *Biesta* demeure rue S. Honoré, à côté de l'Opéra.

COMMERCE.

Le Sieur *Crouchété*, demeurant aux Cordelières de la rue de l'Oursine, Fauxbourg S. Marcel, peint sur toile & taffetas toutes sortes de desseins d'un très-bon teint. Il a aussi le secret d'exécuter ces desseins sur la toile avec la rouille de fer qu'il em-

ploye fort adroitement & très-nettement ; cette teinture se fait à très-petit prix, & est de durée.

Le grand usage que les Dames font des Fleurs d'Italie, nous engage à annoncer, que le Sieur Stephani, *Vénitien, demeurant rue de la Monnoie, chez un Horloger*, vient d'en recevoir un assortiment des plus complets. La beauté & la variété des couleurs, leur vivacité, les mettent au-dessus de celles que l'on a vûes jusques à présent; elles sont presque toutes de Mantoue ou de Gènes, & imitent tellement le naturel, qu'il n'y a, pour ainsi dire, que le tact qui puisse les distinguer. Il en a aussi qui sont parfumées suivant leur espéce. On trouvera chez lui une grande quantité de Pommades de Rome, qu'il reçoit par chaque Courier.

Le Bois est si rare & coûte si cher dans la partie de la Normandie, où est située la Ville de Caen, qu'on assûre que les pauvres y souffrent beaucoup, pour peu que l'hyver soit rude, ce qui est assez ordinaire dans ce pays. M. *Duval Desmaillaits* a trouvé le moyen d'y faire voiturer à peu de frais la quantité de bois dont on aura besoin. Il le tirera de la Forêt d'*Argentan*. Il en fera de grands chantiers aux environs de Caen, pour la provision de ce canton, & le prix de la corde de Bois ne sera que de huit à dix livres. Il promet que cent mille livres suffiront pour former cette entreprise, & deux mille pour l'entretenir; que le Bois arrivera à sa destination avec sa qualité de Bois neuf, & que les buches auront

quatre pieds & demi de long, ſelon la meſure ordinaire du lieu. Nous ignorons les moyens dont il ſe ſervira pour exécuter un ſi utile projet ; nous nous hâterons d'en faire part au Public, s'il lui plaît de nous les communiquer. Il paroît que ſon deſſein eſt de former une Compagnie pour cet objet. Sa demeure eſt à Paris, rue d'Orléans, au coin de celle du Gril, derrière la Pitié, Faux-bourg S. Marcel.

M. *Duval Deſmaillaits*, qui a fait inſérer dans le Mercure de France ſes découvertes ſur les couleurs à teindre, & ſpécialement ſur l'écarlate, nous a envoyé quelques obſervations touchant l'annonce de cette dernière couleur, & ſes propriétés dont il nous a priés de faire part au Public.

Il dit, 1°. Qu'une livre de cette couleur ne peut teindre que 50 aunes d'Etoffe, & non 500, comme on l'avoit marqué.

2°. Qu'on a eu tort de penſer qu'il eût déja une grande quantité faite de cette teinture ; que cette compoſition, quelle qu'en ſoit la quantité, demande un travail extrêmement long & pénible, & des ſommes conſidérables, & que les fâcheux accidens qui lui ſont ſurvenus, ne lui ont laiſſé ni le tems, ni les moyens néceſſaires pour faire uſage du ſecret qu'il a trouvé, de compoſer cette écarlate ſingulière. Voici les propriétés qu'il lui attribue.

Elle s'appliquera ſur toutes ſortes d'Etoffes & de Toiles de quelque nature qu'elles ſoient, & cela à froid, ou à chaud, ſi on veut. Rien ne pourra

la tacher. La lescive la plus répétée, l'eau forte, l'eau régale, ni les mordans les plus corrosifs, ne pourront l'altérer en rien. Elle pénétrera l'Etoffe la plus épaisse, avec la même vivacité de couleur, tant au centre qu'à la superficie. Enfin, pour comble de merveilles, lorsque l'Etoffe, sur laquelle cette couleur aura été appliquée, sera entièrement usée, on pourra l'en détacher en la mettant dans un creuset, au dernier feu, *& ainsi la faire servir mille & mille fois, sans qu'elle cesse d'être la même.* Le prix de cette teinture sera de 24 liv. la livre.

La couleur écarlate n'a pas seule occupé le génie inventif & laborieux de M. *Desmaillaits*, il a encore travaillé à perfectionner le bleu & le verd. En attendant qu'il fasse part des découvertes qu'il a faites à cet égard, il observe qu'il y a pour toutes les couleurs un attrament qui leur est propre, & qui constitue leur nature, & que les Teinturiers, faute de le connoître, & de l'employer, ne font que des couleurs imparfaites & très-aisées à altérer, ce qu'on éprouve tous les jours si désagréablement. Comme l'Auteur n'explique pas ce qu'il entend par le mot d'*attrament*, nous croyons devoir y suppléer en insérant ici l'opinion d'un habile Physicien qui pense que c'est une matière quelconque, qui renferme plus que toute autre les propriétés de se charger parfaitement des atômes colorans, de les fixer sur l'Etoffe d'une manière inaltérable, qui la pénétre en entier, & qui lui donne un éclat solide.

ŒCONOMIE.

Nous avons promis dans notre dernière Feuille, page 509, de donner la façon de préparer les marons d'Inde, pour servir de nourriture à la Volaille. Cette préparation, qui est la même à peu près que celle des olives, qui s'appelle à la *Picholini*, consiste à faire aux deux extrémités du maron une entaille ou incision d'environ trois lignes, pour faciliter la pénétration des eaux préparatoires. On aura soin que le maron ne perde pas son enveloppe. Pour le dépouiller du sel amer & stiptique qu'il contient, & qui le rend impropre à la nourriture des animaux, on se servira d'une eau de chaux vive, & d'une eau de sel. La première se compose en faisant éteindre & fermenter dans quatre pintes d'eau commune, une livre de cette chaux, & la seconde, en mettant une livre de sel commun dans six pintes d'eau commune. Pour améliorer cette dernière mixtion, il seroit à propos d'y ajoûter un tiers de salpêtre brut. Cette préparation doit passer sur le feu, pour faire entièrement dissoudre le sel & le salpêtre. On peut, toutefois, se passer absolument de ce dernier. L'eau de chaux vive, ainsi préparée, doit former en peu de tems, une espéce de lait; c'est alors qu'on y jettera les marons, taillés comme on l'a dit. On les y laissera une quinzaine de jours, en les remuant pendant une demi-heure, une fois en 24 heures. Après ce tems, on les lavera avec de l'eau simple le plus exactement qu'il sera possible, de manière qu'il ne

reste pas de chaux même dans l'entraille. On les laissera ensuite pendant quinze autres jours dans de l'eau ordinaire, après quoi on les fera passer dans l'eau de sel, à froid, où ils doivent rester le même espace de tems. Après cela, on les lavera avec de l'eau simple. Ces opérations seront répétées deux fois. Il sera alors aisé de s'appercevoir, en les goûtant, si les marons sont doux, & propres à la nourriture des Volailles. S'ils contenoient encore quelque principe d'amertume, il faudroit réitérer les opérations précédentes, ce qui n'arrive presque jamais lorsqu'elles sont bien faites. La quantité des eaux préparées sera proportionnée à celle des marons, lorsqu'ils pourront y tremper aisément.

Les personnes, que des infirmités considérables rendent peu propres à la Société, en font disparoître tous les agrémens, sans y trouver aucun avantage réel. Il est donc à propos, & pour les autres, & pour elles-mêmes, qu'elles se retirent chez des Hôtes uniquement occupés de leurs besoins. La Dame *Plantier* occupe, grande rue du Fauxbourg S. Martin, près l'Eglise de S. Laurent, une maison en bon air, & en belle vûe, où elle offre une retraite agréable à toutes les personnes infirmes de l'un & de l'autre sexe, & de tout âge; elles y sont bien soignées & bien servies, moyennant une médiocre pension, & sont à portée, à cause du peu d'éloignement, d'être visitées de leur famille. Elle prend aussi des Enfans en sévrage, & en a grand soin.

INDUSTRIE.

Le Génie inventif de nos Artistes en Modes, offre tous les jours aux Dames quelques nouvelles ressources pour mettre leurs agrémens en valeur; Madame *Daniel*, Marchande de Modes, demeurant rue S. Honoré, vis-à-vis celle d'Orléans, à l'Impératrice, a imaginé de nouveaux Bonnets qui font parfaitement bien, & sont d'une forme très-élégante. Ces Bonnets, qui portent un nom distingué, sont en gaze ou en blonde, parés ou négligés, & variés suivant les diverses physionomies. La coëffe tient au Bonnet, ce qui est d'une grande commodité, & fait un ajustement de tête complet. On trouve aussi chez elle des Bonnets à la frivolité, garnis d'un double rang d'agrémens, & dans un goût des plus nouveaux.

SPECTACLES.

Mademoiselle *Clairon* a reparu sur la Scène, dans la Tragédie de *Sertorius*. Elle y a créé, pour ainsi dire, le rôle de *Viriate*, de concert avec le génie du grand *Corneille*. On croyoit avoir vû cette Actrice au plus haut dégré de son talent; elle a mieux vû que le Public, puisque dans cette occasion elle a reparu, non-seulement au-dessus de la haute prévention qu'elle avoit méritée, mais vé-

ritablement au-dessus d'elle-même Ce point d'excellence, dont les Spectateurs ont été généralement frappés, est un modéle de perfection exempt du plus léger reproche. A *Sertorius*, on a fait succéder une Représentation d'*Electre*, Tragédie de M. *Crébillon*, dans laquelle on a pû jouir de la distribution la plus heureuse. Mademoiselle *Dumesnil*, à qui la Nature a, pour ainsi dire, enseigné elle-même la route de nos cœurs, y représentoit *Clitemnestre*. Les Amateurs du Théâtre doivent apprécier bien haut le plaisir de jouir d'un Spectacle où cette Actrice se trouve en Scène, & en Scène intéressante, avec Mademoiselle *Clairon*, qui n'a pas été moins admirable dans cette Tragédie que dans la précédente. Ajoûtons à l'avantage de la Représentation d'*Electre*, que M. *le Kain* y jouant Oreste, le genre de ses talens n'éprouve aucune contradiction.

LIVRES NOUVEAUX.

Essais sur les Ponts & Chaussées, la Voirie & les Corvées. A Amsterdam, 1759, & se trouvent à Paris, chez *Nyon*, Quai des Augustins, à l'Occasion. Volume *in*-12. 2 l. broché.

La Musique rendue sensible par la Méchanique, ou nouveau Systême pour apprendre facilement la Musique soi-même. A Paris, chez

Lambert, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, 1 vol. *in*-8°. 3 l. broché.

Cet Ouvrage curieux & utile, approuvé par l'Académie Royale des Sciences, est de M. CHOQUEL, *Avocat au Parlement de Provence.*

RECUEIL C. A Paris, chez *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise. 1 vol. *in*-12. 1 l. 16 f. broché.

Ce Volume contient plusieurs Piéces intéressantes. On trouve chez le même Libraire les Recueils A & B, *qui ont paru il y a plusieurs années.*

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Mich. *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quid quid agunt homines .... nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi premier Octobre
MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

MÉDECINE, CHIRURGIE.

M. *Chambaud*, Apoticaire du Roi, en la Grande Chancellerie, demeurant à Paris, rue S. Antoine, près les Jésuites, vient de trouver un remède spécifique contre les maladies soporeuses, pestilentielles & putrides. Il le nomme *Baume de vie Anti-Apoplectique*. Feu M. *Lesselter*, premier Médecin des Empereurs, *Leopold*, *Joseph* &

Charles VI. avoit composé des gouttes contre la peste : leur efficacité les avoit rendues très-recommandables. Dans un imprimé sur la manière de s'en servir, l'Auteur avoit désigné les drogues qui entroient dans cette préparation ; mais il n'avoit indiqué ni la dose respective de ces drogues, ni la méthode de l'opération : c'est ce que M. *Chambaud* a découvert après plusieurs procédés & expériences suivis. Les lumières de cet habile Artiste l'ont conduit heureusement dans cette recherche, qui procure au Public dans ce nouveau *Baume de vie*, un remède admirable qui donne du ressort aux fibres de l'estomac : c'est un puissant cordial ; les filles & femmes attaquées de pâles couleurs, & de maux d'estomac par des causes particulières, en ont éprouvé la vertu ; il purge les matières glaireuses, sans exiger de préparation : extérieurement il est utile aux plaies, ulcères, contusions, &c. L'Auteur donne dans un petit imprimé la manière de faire usage de ce remède qui se vend 3 L. la bouteille.

L'Auteur du Ratafiat de fleurs d'*Hypéricum*, ou de *Millepertuits*, dont nous avons donné la composition dans nos Feuilles, nous invite d'annoncer en faveur de ceux qui ne voudroient pas se donner la peine de faire ce Ratafiat, qu'on en trouvera chez le Sieur *Desflondres*, Epicier-Droguiste, rue des Lombards, à Paris. Le prix de la bouteille de demi-septier est de 1 l. 4 s.

Il nous prévient en même tems, qu'il donnera incessamment quelques autres observations sur la pré-

paration de cette Liqueur, selon la méthode des Pharmacopées de Paris & d'Augsbourg.

PHYSIQUE.

Le 27 Juillet dernier, il s'éleva près de Cucuron en Provence, Généralité d'Aix, un très-gros tourbillon de flammes qui jettoit une fumée noire. Ce tourbillon traversa une étendue d'une lieue en longueur, & de vingt pas en largeur. Il déracina les plus gros chênes, les noyers, les amandiers, & il les transporta fort loin. Il arracha aussi un grand nombre d'oliviers, & de seps de vignes, & en consuma plusieurs. Il découvrit quelques granges, & enleva le bled qui étoit foulé dans les aires. Enfin il entraîna jusqu'à des troupeaux de dindons. Sa durée fut d'environ trois quarts-d'heure. Après quoi le tems devint serein.

PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

On a mis depuis peu au Sallon du Louvre deux nouveaux Tableaux, l'un représentant une *Lucréce* qui vient de se poignarder, & l'autre le Portrait de Mademoiselle *De Amici*, célèbre Chanteuse Italienne. Ce Portrait est de M. *Greuze*, & est peint dans la manière de *Vandeik*, & d'un excellent ton de couleur.

Le Chaste *Joseph*, peint par M. *J. Nattier*, & gravé par M. *Beauvarlet*, tiré du Cabinet de M. le Chevalier *Damery*. Cette Estampe, qui est traitée avec beaucoup de soin, & qui fait un bel effet, se trouve chez l'Auteur, rue S. Jacques, vis-à-vis les Mathurins. Le prix est d'une livre seize sols. Elle est destinée à servir de pendant à la chaste *Susanne*, peinte par M. *Vien*, & gravée par le même Auteur.

MUSIQUE.

Troisiéme Œuvre de Symphonie de Stamitz, par *Huberti*, prix, ... 9 l.

Onziéme Recueil de *vari Autori*, prix, . 9 l.

Œuvres de M. *Izo*, ... 9 l.

On trouve ces Recueils aux Adresses Ordinaires, & chez le Sieur *Menu* & *de la Chevardiere*, rue du Roule, à la Croix d'or.

OPTIQUE.

On trouve chez le Sieur *Navarre*, Ingénieur de Monseigneur le Duc de Bourgogne, d'excellens Télescopes, des Microscopes, tant pour les solides que pour les fluides, & toutes sortes d'Instrumens d'Optique, de Physique, & de Mathématique, faits avec la plus grande précision. Le Sieur *Navarre*, qui a travaillé long-tems avec le

célèbre Don *Noel*, Bénédictin, a imaginé un petit Télescope très-commode pour la campagne, avec un support qui le porte solidement, & n'est point embarrassant. Ce Télescope monté, a onze pouces de longueur ; & lorsqu'on veut le fermer & le mettre dans la poche, il se trouve réduit à la longueur de cinq pouces.

Le support n'est autre chose qu'une canne forée & armée d'une pointe de fer ou d'acier qui se pique en terre : cette canne porte le Télescope sûrement, au moyen d'un genou renfermé dans la pomme de la canne, sur lequel le Télescope posé a ses mouvemens en tout sens aussi facilement que sur un pied fait exprès.

Cette manière d'adapter un Télescope à une canne, & de rendre le tout aussi commode, fait qu'en tout tems & en tout lieu les observations sont faciles ; elle a été approuvée de tous les Amateurs des Arts ; & le Sieur *Navarre* a beaucoup vendu à la Cour de ces Lunettes, avec les cannes qui les portent.

Le Sieur *Navarre* a encore imaginé une espéce de cannes d'une commodité plus habituelle, & d'un usage plus fréquent. C'est une espéce de Parasol ou de Parapluie renfermé dans une canne forée. Quelques Ouvriers qu'il avoit employés, ont voulu contrefaire ces Cannes, & s'en approprier l'invention ; mais la grossièreté de l'Ouvrage étoit propre à le décréditer : les Cannes qu'ils ont faites se sont trouvées trop grosses & trop pesantes. Le Sieur *Navarre* donne aux siennes plus de propreté, & moins de poids ; & tous ceux qu'il a

fourni de ces sortes de Parasols, en ont été très-satisfaits. Le Sieur *Navarre* demeure sur le Quai de l'Horloge du Palais, au coin de la rue du Harlay, au troisiéme.

M. *Passemant*, Ingénieur du Roi, a imaginé, pour l'usage des Officiers de terre & de mer, un Télescope d'une nouvelle construction. On peut s'en servir à la main plus facilement que des Lunettes de mer, & il produit un plus grand effet.

MÉCHANIQUE.

Le Sieur *Berger*, Machiniste, a composé une Machine dont il nous a fait voir le modéle en petit. Cette Machine, propre à être mise sur un Bâtiment ou sur un Port de mer, offre un moyen de tirer un grand nombre de canons à la fois, & sans interruption. C'est une batterie tournante, qui par un mouvement très-simple, présente toujours à l'Ennemi une moitié de sa circonférence. Les batteries sont posées sur des madriers qui s'abaissent ou s'élèvent à volonté, & roulent autour d'une grosse piéce qui sert de pivot à la Machine; au centre de la Machine sont des détentes qui mettent le feu à une quantité de piéces, & l'on charge dans le même tems la partie opposée à celle qu'on décharge, ce qui fait un feu continuel, & ne fait perdre aucun tems.

Il a aussi composé une Machine qui peut élever toutes sortes de matériaux de tel poids qu'ils puis-

ſent être, au moyen d'un grand balancier ou pendule qu'un homme ſeul peut mettre en mouvement. Cette Machine, ajuſtée à l'Hydraulique, peut ſervir à élever des eaux pour remplir un réſervoir. Les perſonnes qui voudront s'adreſſer au Sieur *Berger*, peuvent le faire à l'adreſſe du Sieur *Viallet*, rue du Jour, vis-à-vis le Portail S. Euſtache. Cet Artiſte a des connoiſſances qu'il ne demande qu'à mettre en valeur.

Les Sieurs *Favre & Caſſin* viennent de conſtruire une Machine propre pour faire les lavures des terres, contenant des matières d'or & d'argent; moyennant laquelle ils font les opérations beaucoup mieux, en moins de tems, & à meilleur compte, que par les moulins à bras dont on s'eſt ſervi juſqu'à préſent. Le Gouvernement leur a accordé un Privilége qui les autoriſe à former dans Paris cet établiſſement. Ils ont une voiture & des coffres fermant à clef, pour aller prendre les lavures chez les Particuliers qui les font avertir. On prend par chaque moulin 30 ſ. par jour. Cette Machine eſt établie ſur le Quai d'Orſay, au coin de la rue de Belle-Chaſſe, vis-à-vis un Corps-de-Garde qui eſt ſur le bord de la rivière. Ceux qui voudront s'en ſervir, s'adreſſeront au Sieur *Paſteur*, Horloger, rue S. Louis, près du Palais; ou au Sieur *Demonchanin*, Graveur, rue S. Julien-le-Pauvre, près de la Fontaine S. Severin, tous deux Directeurs de ladite Machine, & Aſſociés des Sieurs *Favre & Caſſin*. Les Orfévres, Bijoutiers, Affineurs, Tireurs & Batteurs d'or, Doreurs en

bronze, & autres, Monteurs de boëtes, Graveurs, &c. tireront un grand avantage de cette Machine.

ŒCONOMIE.

Un Physicien, qui plus d'une fois, dans nos Feuilles, s'est montré attentif aux besoins de l'humanité, nous a envoyé les deux Mémoires suivans. Dans l'un, il apprend la manière de donner au Vin, du plus mauvais terroir, la meilleure qualité, & le goût le plus agréable; dans l'autre, il enseigne comment on peut faire qu'un Vin nouveau ait toutes les propriétés du Vin vieux. Voici le procédé qu'il faut tenir dans le premier cas.

Prenez une livre du meilleur tartre, & du pays le plus accrédité, par la qualité de ses Vins, ajoûtez-y une livre de miel commun, & une livre de bon orge. Faites d'abord bouillir & fondre le tartre dans six pintes d'eau commune, celle de puits ne vaut rien pour cela quand elle est dure. Le tartre étant fondu entièrement, jettez l'orge dedans, faites-le bouillir à petit feu lent, jusqu'à ce qu'il soit crevé. Mettez-y ensuite le miel que vous ferez simplement fondre sans l'écumer. Si dans l'ébullition, il s'est évaporé un peu trop d'eau, mettez-en de nouvelle, & faites rebouillir le tout, jusqu'à ce que vous ayez six pintes de Liqueur. Vous passerez le tout par un linge ni trop serré, ni trop clair, que vous tordrez jusqu'au sec. Vous

jetterez ces six pintes dans un tonneau de cinquante pintes que vous remplirez aussi-tôt de moût en sortant du pressoir, alors toute l'opération sera faite. La fermentation ordinaire au Vin ne lui laisse que ce qui lui est propre ; & le purge de tout ce qui lui est inutile, qui s'attache aux parois du tonneau. Des expériences réitérées ont constamment donné un Vin de la qualité de celui d'où le tartre avoit été tiré. J'ai d'abord fait cette épreuve en petit, & je la propose de même, afin que ceux qui seront tentés de la faire, soient à l'abri des craintes que cause ordinairement un procédé nouveau.

Voici la manière de procéder pour faire d'un Vin nouveau, un Vin vieux qui ait à-peu-près la qualité d'un Vin de six feuilles. Après avoir transvasé votre Vin en bouteilles, & les avoir exactement bouchées avec des bouchons couverts de poix un peu épaisse pour éviter toute évaporation, vous les disposerez de façon qu'elles puissent être, pour ainsi dire, toutes mises en un instant dans la fosse qui leur est destinée ; & pour que la terre ne perde pas tout-à-fait sa chaleur, on employera le plus d'Ouvriers qu'il sera possible pour faire cette fosse. Plus elle sera profonde, & plus le Vin acquérera les qualités qu'on veut lui donner. Aussi-tôt que la fosse sera faite, vous y mettrez, sans perdre de tems, vos bouteilles par lit, que vous couvrirez à mesure avec la terre qu'on aura tirée de la fosse. Les celliers, pourvû qu'ils soient un peu plus bas que le rez-de-chaussée, sont plus propres à cette opération que les caves qui sont d'or-

dinaire, trop humides. La terre la plus salpêtreuse produira plus sûrement l'effet qu'on doit se promettre. Vous enterrerez vos bouteilles à la fin du mois de Mars, & vous les retirerez au mois de Novembre suivant. Si l'opération a été faite comme on le propose, & que la terre de la fosse ait à-peu-près la qualité requise; on verra un effet surprenant de la chaleur de la terre, qui par une fermentation naturelle, laquelle produit une espéce de coction, diminuera chaque bouteille d'une petite quantité de Vin. Cette diminution se fait par l'évaporation d'une bonne partie des esprits sulphureux, acres, mordicans; & aqueux, dont la trop grande abondance donne au Vin nouveau cette roideur & ce piquant toujours désagréables, & souvent incommodes. Ces esprits vaporeux de leur naturel, se dissipent avec le tems; mais on peut, par le procédé indiqué, en hâter le départ, & alors il en résulte le même effet que si le Vin avoit été gardé pendant plusieurs années.

INDUSTRIE.

Le Bureau de Vente de la Liqueur Anti-Pyrique contre les Incendies, est ouvert depuis Jeudi, 27 du présent mois. Il est établi chez M. *Bethémont*, rue Beaubourg, Cul-de-sac Bertaut. On y distribue le Mémoire qui renferme toutes les propriétés de la Liqueur Anti-Pyrique, & qui met le Public en état de faire toutes les expériences,

& toutes les comparaisons pour se démontrer à soi-même l'utilité importante de cette découverte si utile à l'humanité.

Nous croyons pouvoir regarder, comme un événement intéressant pour le Public, la mort d'un homme que la haute opinion de son talent avoit rendu presqu'aussi célèbre, qu'il croyoit lui-même devoir l'être dans l'exercice qu'il professoit. Le fameux *Marcel*, Maître à danser, on pourroit dire de l'Europe civilisée, est mort à *Fontenay-Sousbois* le Samedi, 22 Septembre, âgé de soixante & seize ans. Par un goût porté jusqu'au fanatisme, plutôt que par aucune vûe de charlatannerie, ce Danseur avoit trouvé le secret de former un Art, qu'il avoit rendu important, de la combinaison d'une multitude de petites manières plus frivoles les unes que les autres, & par-là d'imiter cependant les Alchimistes, qui, dans le cours de leurs ridicules recherches vers le grand œuvre, rencontrent des découvertes très-agréables, & même souvent très-utiles à la Société.



LIVRES NOUVEAUX.

MÉMOIRE sur la manière la plus simple & la plus sûre de rappeller les Noyés à la vie, qui a remporté le Prix des Arts au jugement de l'Académie des Sciences, des Belles-Lettres, & des Arts de Besançon. Par M. ISNARD.

> Son secours me fortifie,
> Et me fait trouver la vie
> Dans les horreurs du trépas.

Rousseau, Odes sacrées.

A Paris, chez *Coutelier*, Libraire, Quai des Augustins, au coin de la rue Gît-le-Cœur. 1759, *in*-8°.

Plusieurs habiles Physiciens se sont occupés de cette importante matière. En 1740, feu M. *de Réaumur*, composa par ordre du Gouvernement un Avis pour donner du secours à ceux que l'on croit noyés. En 1748, M. *Louis*, de l'Académie Royale de Chirurgie, lut à celle des Sciences, deux Mémoires sur les Noyés, où il détermine par de nouvelles expériences quelle est la vraie cause de leur mort, & quels sont les secours les plus convenables pour les rappeller d'une mort apparente à la vie. Ces Mémoires furent imprimés à la suite des Lettres sur la certitude des signes de la mort en

1752, & se trouvent chez *Lambert*, rue & à côté de la Comédie Françoise. M. *Isnard* a fait des Observations de M. *Louis* la base de son Mémoire, & il y a ajoûté celles de M. *Dumolin*, Médecin de Cluni, publiées dans les Petites-Affiches en Mai 1757 & 1758, sur l'efficacité des cendres chaudes dont on couvre le corps du Noyé. L'Académie de Besançon, en adjugeant le Prix au Mémoire de M. *Isnard*, a récompensé son zéle, & a véritablement couronné les travaux de MM. *Louis* & *Dumolin*.

Eloges de MM. *Bassuel*, *Malaval*, & *Verdier*, prononcés aux Ecoles de Chirurgie, par M. Louis, *Professeur & Censeur Royal*, *Chirurgien-Major-Adjoint de l'Hôpital de la Charité*, *de l'Académie des Sciences*, *des Belles-Lettres & des Arts de Lyon*, *& de celle de Rouen*, &c. A Paris, chez *Cavelier*, Libraire, rue S. Jacques, au Lys d'or, 1759, *in*-8°. 1 l. 4 s. M. d'*Alembert*, excellent Juge en Eloges Académiques, exige dans ses réflexions sur ce genre d'écrits, qu'on y peigne les personnes par leurs actions & par leurs travaux, qu'on montre ce que les Sciences doivent à ceux qu'on loue, & que le ton ne soit ni celui d'un discours oratoire, ni celui d'une narration aride. M. *Louis* paroît avoir écrit d'après ces régles. Elles pouvoient diriger l'Ecrivain; mais il n'appartenoit qu'au Chirurgien sçavant & habile de donner aux Eloges historiques de ses Confrères, une utilité qui doit les faire rechercher comme un Ouvrage où l'on trouve de nouvelles lumières sur différens objets qui y sont traités.

BIBLIOTHÈQUE des Sciences & des Beaux-Arts pour les mois d'Avril, Mai & Juin, 1759. Tome onziéme, seconde Partie. A Paris, chez *Duchesne*, Libraire, rue S. Jacques.

L'Ouvrage a commencé en 1754. Il en paroît un Volume tous les trois mois.

EXAMEN sérieux & comique des Discours sur *l'Esprit*. Par l'Auteur des Lettres Américaines. 2 Parties, Amsterdam, 1759, se trouve à Paris, chez *Ganeau*, rue S. Severin, 4 livres 10 sols broché.

LETTRES Historiques, pour servir de suite à l'Histoire des Révolutions de la Grande-Bretagne, & à l'Histoire Militaire & Civile des Ecossois au service de France, 1759. A Edimbourg, & se trouve à Paris, chez *Ganeau*, rue S. Severin, 1 l. 16 s. broché.

RÉCRÉATIONS Littéraires, ou Pensées choisies sur différens sujets d'Histoire, de Morale & de Critique, avec un Essai sur la trahison. Par M. *Lautour*, Lieutenant Général des Eaux & Forêts de France en la Table de Marbre du Palais, à Rouen. Brochure *in*-12, imprimée à la Haye, & se trouve à Paris, chez *Briasson*, rue S. Jacques; *Chaubert*, Quai des Augustins; *Ganeau*, rue S. Severin; *Durand*, rue du Foin, & *Duchesne*, rue S. Jacques.

NOUVEAU Tarif, ou Comptes faits pour la Taille

proportionnelle à l'usage de ceux qui sont chargés de rédiger les Rôles des Impositions tariffées. A Troyes, chez la veuve *Michelin*, & à Paris, chez *Duchesne*, rue S. Jacques. 1 vol. *in-folio*, 12 livres broché.

L'IVROGNE Corrigé, Opéra Comique, en deux Actes, par Messieurs *Anseaume* & ***. mis en Musique par M. *de la Ruette*; représenté pour la première fois sur le Théâtre de l'Opéra Comique de la Foire S. Laurent le 23 Juillet 1759. A Paris, chez *Duchesne*, rue S. Jacques, 1 l. 4 s. avec les petits airs: les Ariettes se vendent séparément 24 s.

L'AMANT Statue, Piéce en un Acte, mêlee d'Ariettes, par M. *Guichard*, représentée pour la première fois à l'Opéra Comique, sur le Théâtre du Fauxbourg S. Laurent, le Samedi, 18 Août 1759. A Paris, chez *Duchesne*, Libraire, rue Saint-Jacques, & *Cailleau*, Quai des Augustins, 24 sols.

CARTE du Cercle de Westphalie, où sont les Comtés d'Ost-Frise, d'Oldembourg, de Bentheim, d'Hoye, de la Lippe, de Teklembourg, & de la Marck. Les Evêchés de Berg, de Westphalie, de Clerves, &c.

Pour rendre cette Carte intéressante au Public, l'on y a ajoûté, par surcroît, tous les Comtés de l'Empire, ainsi que les Abbayes d'hommes & de femmes dépendans du Cercle de Westphalie qui y sont désignés par une couleur.

Nouvelle Carte du Royaume de Prusse divisée en ses trois Cercles, & subdivisée en dix territoires ou grands Bailliages.

Cette Carte a été corrigée & augmentée de beaucoup de choses qui ne se trouvent sur aucune de celles qui l'ont précédée. Tous les noms essentiels y ont été traduits en François, en sorte qu'elle est la seule qui puisse être d'usage aux François qui lisent la Géographie de ce Royaume, & des Pays voisins.

Carte du Marquisat & Electorat de Brandebourg, assujettie aux Observations Astronomiques de Messieurs de l'Académie Royale des Sciences.

Ces Cartes ont été exécutées avec tout le soin possible, par le Chevalier *de Beaurain*, qui n'épargne rien pour continuer de se rendre digne de l'accueil favorable que le Public a la bonté de faire à ses Ouvrages.

Elles ont été dédiées & présentées au Roi; elles se distribuent chez l'Auteur, rue Pavée, près le Quai des Augustins.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Mich. *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quidquid agunt homines .... nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 7 Octobre

MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

MÉDECINE, CHIRURGIE.

ON nous avertit qu'on distribue à Paris, rue S. Louis, près la Place Royale, chez le Sieur *Butteux*, Traiteur, un Onguent connu sous le nom d'Onguent de *Canet*. Quoiqu'il soit ancien, comme il nous a paru n'être pas aussi répandu qu'il le mérite, nous n'avons pû nous empêcher de le faire con-

Mm

noître sur la foi d'un grand nombre de personnes qui assûrent s'en être servi très-heureusement en plusieurs occasions, & avoir vû opérer par son moyen des cures singulières, entr'autres, celle du Sieur *Fourret*, Chef de Cuisine de S. A. S. Monseigneur le Duc d'*Orléans*. Voici comme on raconte le fait. Le Sieur *Fourret* se trouva pris par un coup de charbon qui lui ôta presque l'usage de tous ses sens. On y remédia sur le champ; mais quelques semaines après, il se forma sous l'aissèlle gauche un gros bubon noir, qui augmenta pendant neuf ou dix jours, malgré tout ce qu'on fit pour le guérir. Les rafraîchissemens, les purgations, les topiques, l'usage même de la lancette furent inutiles. Dans cet état, on lui appliqua un emplâtre de l'Onguent de *Canet*, qui dès le premier jour amollit ce gros bubon, & le changea de noir en jaune foncé. Le second & le troisiéme jours furent suffisans pour le faire parvenir au dégré de maturité convenable; & le rendre monstrueux par sa grosseur, & par la quantité de matière corrompue que l'Onguent y attiroit; d'autres petits bubons qui environnoient celui-ci disparoissoient à mesure qu'il grossissoit. Enfin au bout de trois jours, on ne fit que pincer ce bubon du bout des doigts, & il en sortit une quantité très-considérable de matière d'une odeur qu'on ne pouvoit soutenir; & pendant sept à huit jours, l'Onguent attira tout ce qu'il pouvoit y avoir de matière, & ensuite la plaie se cicatrisa d'elle-même.

On rapporte encore plusieurs autres cures dont

nous ne parlerons pas. On trouve les propriétés & l'administration de cet Onguent dans l'imprimé que M. *Canet*, Officier de la Reine, & demeurant à Versailles, fait donner, en vendant cet Onguent, dont il est Compositeur.

Il est bon de remarquer, que parmi les cures dont nous n'avons pas fait mention, on cite plusieurs femmes guéries radicalement de cancers au sein par l'application de cet Onguent.

CHIMIE.

On nous adresse le Mémoire suivant, dans lequel l'Auteur fait aux Sçavans des invitations, auxquelles nous souhaitons qu'ils se rendent.

» Depuis la découverte des propriétés du Mer-
» cure pour la guérison des Maladies Vénérien-
» nes, les Sçavans & les Artistes ont fait tous
» leurs efforts pour inventer des préparations,
» pour donner le plus d'*énergie* qu'il est possible à
» l'activité de ce fluide minéral. Mais on n'est
» pas encore parvenu à démontrer en quoi consiste
» sa vertu essentielle à cet égard. Les uns déci-
» dent qu'elle réside dans sa pesanteur spécifique,
» dans sa forme globuleuse, & dans sa division
» jusqu'aux infiniment petits. Les autres pensent
» que ce mixte, comme tout autre, peut renfer-
» mer, avec les trois principes connus & admis,
» des qualités élémentaires particulières, & que de
» cette union il résulte une propriété intrinséque

» qui constitue sa vertu essentielle. Je n'insisterai » pas sur la préférence que je donnerois à l'une » de ces opinions, avec d'autant plus de raison » que les effets du Mercure étant connus, on peut » admettre l'une ou l'autre, ou toutes deux en- » semble, ce qui me paroît le plus raisonnable.

» Le génie laborieux des Artistes ne s'est pas » contenté des effets connus. Ils ont cherché à » les rendre encore plus utiles en procurant » des guérisons ou plus promptes, ou plus assurées, » ou plus commodes. Cette utile obstination, de » leur part, a évidemment contribué à enrichir la » Société de plusieurs remèdes qu'on ne connois- » soit pas pour d'autres maladies, & dont on fait » actuellement un usage constant.

» Mais quelque décidé que puisse être le succès » de l'usage du Mercure administré suivant la mé- » thode connue pour la curation des Maladies, » on croira n'être pas indigne de quelque » attention de la part des Sçavans en proposant » celle qui suit. On a d'autant plus de droit d'en » préjuger un peu avantageusement, qu'il est im- » possible qu'elle soit favorable à l'extirpation » des Maladies Vénériennes, sans l'être en » même tems à plusieurs autres qui sont produi- » tes par les humeurs pécantes en général, ainsi » que par toutes obstructions quelconques. On » pourra même s'en former une idée raisonnée sur » la connoissance des ingrédiens connus, dont le » Mercure se trouvera exactement pénétré, & qui » occasionneront sa conversion en une poudre » rouge.

» Prenez une livre de Mercure très-pur que » vous mettrez dans un alambic de verre, le plus » grand sera le meilleur. Jettez sur ce Mercure » six livres d'esprit-de-vin le mieux rectifié. Ajoû- » tez deux livres d'excellent gayac bien sain, & » en poudre, une livre de cochenille *mestique* en » poudre, & tamisée au plus fin, & une demi-li- » vre de sel de tartre. Adaptez à l'alambic un » chapiteau que vous aurez choisi très-juste, ainsi » que le récipient dont le col sera le plus long & » le plus étroit que faire se pourra. Luttez l'un » & l'autre le plus hermétiquement avec le » lut de sagesse, ou tel autre, si vous en con- » noissez de meilleur. Faites votre distillation » entière à feu modéré, & à bouillon insen- » sible. Quand elle sera faite, laissez refroidir les » vases en laissant tomber le feu de lui-même, & » laissez le tout en l'état pendant 24 heures entiè- » res. Vous recommencerez cette distillation, & » de la même manière, assez de fois pour qu'il » ne descende plus rien dans le récipient, & que » tout l'esprit-de-vin ait été consumé par la cha- » leur intérieure. Cette opération étant finie, fai- » tes, avec de l'eau commune, une décoction de » gayac, avec laquelle vous lessiverez tout ce qui » a resté dans l'alambic, & ce, jusqu'à ce que vo- » tre Mercure vous reste pur au fond de la lessi- » ve de gayac. Vous prendrez ce Mercure que vous » remettrez dans l'alambic qui aura été lavé & sé- » ché, & sur ce Mercure, vous jetterez deux pin- » tes du plus excellent esprit de vitriol qui aura » été distillé sept fois pour acquérir la qualité né-

» cessaire. Vous aurez toute l'attention possible » pour bien lutter le chapiteau, & le récipient. Vous » distillerez au bain de sable à grand feu. La dis- » tillation étant faite, vous laisserez refroidir les » vases pendant 24 heures, & vous redistillerez de » nouveau assez de fois pour qu'il ne monte plus » rien. Pour-lors, si les opérations ont été bien » faites en tout, vous aurez une poudre d'un beau » rouge. Enfin cette même poudre sera de nouveau » mise dans même quantité de nouvel esprit de » vitriol, & distillée ainsi que dans la précédente » opération, afin que de fixe elle devienne vola- » tille, & de volatille fixe. Dans cet état, le » Mercure est propre à guérir une grande quantité » de Maladies, comme les Vénériennes les plus » compliquées, la Lèpre, la Ladrerie, le Scor- » but le plus tenace; enfin toutes celles dont la » guérison tient à un renouvellement de la Nature. » Cette poudre douce seroit prise d'abord dans la » plus petite quantité dans une liqueur ap- » propriée, cette quantité seroit réglée par les Mé- decins.

» On propose ainsi cette préparation du Mercu- » re, afin de pouvoir profiter des réflexions & du » jugement des Sçavans qui voudront bien les » communiquer, soit qu'on approuve la prépara- » tion, soit qu'on la blâme. La personne qui » la propose cherche simplement à faire part » de ses idées; elle souhaiteroit qu'elles fus- » sent utiles à la Société, & son desir lui tient » lieu de récompense, quand même sa proposition

» n'auroit pas le suffrage des Sçavans & des Ar-
» tistes.

In magnis voluisse, satis est.

ACADÉMIES.

L'Académie des Jeux Floraux est dans l'usage de distribuer, tous les ans le 3 de Mai, quatre Prix, sçavoir : une Eglantine d'or de 450 livres, pour un Discours d'une petite demi-heure de lecture; une Amaranthe d'or de 400 livres, pour une Ode; une Violette d'argent de 250 livres, pour un Poëme de cent vers au plus, qui doivent être Alexandrins, & dans le genre héroïque; un Souci d'argent de 200 livres, pour une Elégie, ou une Idylle, ou une Eglogue en vers Alexandrins. Les Sujets des Piéces de Poësie sont au choix des Auteurs. Le Sujet proposé pour le Discours de l'année prochaine 1760, est : *Pourquoi l'Eloquence est-elle moins florissante dans les Républiques modernes, qu'elle ne l'étoit dans les anciennes?* Il faudra que les Ouvrages destinés à concourir pour chacun de ces quatre Prix, soient remis francs de port, dans les premiers jours du mois de Février prochain, *à M. Delpy, Ecuyer, Sécretaire Perpétuel de l'Académie, rue Vinaigre, à Toulouse.*



PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

Lorsque nous avons indiqué dans nos dernières Feuilles, les principaux Tableaux exposés cette année au Sallon du Louvre, nous nous sommes bien gardés de nous établir juges du mérite des Artistes qui l'ont orné de leurs productions. Cette modération n'a pû nous soustraire à la malignité d'un Journaliste qui a travaillé quelque tems avec nous; cet *obligeant* Ecrivain, toujours occupé à ranimer sa feuille *languissante* par des traits mordans, a cru ne pouvoir mieux faire que d'enrichir son dernier cahier d'une Lettre de quelques Amateurs qu'il annonce être *mariés*, & qui, en cette qualité, peuvent nous faire des reproches qu'il n'auroit pû décemment nous faire lui-même. Nous avions avancé, d'après le sentiment universel, que les Baigneuses de M. *Wanloo* avoient paru d'une *carnation un peu trop rouge*, & que la Vierge de M. *Boucher* avoit plutôt *la finesse d'une Grace, que la noble simplicité d'une Vierge*. Quelque modestes que soient ces expressions, elles ont allarmé la délicatesse de nos Censeurs qui les relèvent dans un long article, & prétendent qu'elles ne peuvent partir que de gens trop familiarisés avec les charmes les plus secrets du beau sexe. Si nous nous trompons, comme ils l'assûrent, notre erreur nous justifie: il y a même apparence que les Auteurs de cette Lettre, ainsi que leur scrupuleux Interprête, ne se sont attachés à cette partie que parce qu'ils ont sur ces dangereux objets des connoissances qui nous

manquent. Au reste, sans examiner quel est l'effet du bain, & s'il y a un contraste véritable entre une Vierge & une Grace ; on peut, en comparant ces morceaux avec les mêmes sujets traités par nos premiers Peintres, remarquer une différence qui peut fonder notre observation.

Le goût que le Public a témoigné pour les grands morceaux, exécutés par M. *Vernet*, ne peut laisser douter du plaisir qu'il aura à les voir multiplier par le moyen de la gravure. M. *Balechou* a déja gravé deux Tableaux de cet Auteur, & les Exemplaires en ont été enlevés avec un empressement qui annonce que le Public seroit flatté d'en avoir une suite.

C'est pour répondre à cet empressement & au desir des Amateurs, que MM. *Cochin* & *Le Bas* réunissent leurs talens pour donner cette suite par la voie des souscriptions. La réputation de ces deux Artistes annonce leur succès, & il y a lieu d'espérer que leur burin rendra toutes les beautés des originaux qui peuvent être transmises par la Gravure.

PHYSIQUE.

Les femmes, qui depuis quelque tems, ont voulu, sans rien perdre de leur goût pour la frivolité, pénétrer dans le sanctuaire des Sciences, ont fait imaginer, en leur faveur, aux Sçavans, mille expériences de Physique très-amusantes, &

aussi propres a charmer leurs loisirs qu'à flatter leur vanité. Telle à-peu-près que celle que nous allons indiquer.

Pour représenter les quatre élémens, on met dans une petite phiole de verre blanc de la limure d'écaille noire, de l'huile de tartre, de l'huile d'olive, & de l'esprit-de-vin le mieux rectifié. La limure d'écaille, comme étant la plus pesante, représentera la terre, l'huile de tartre l'eau, l'huile d'olive le feu, l'esprit-de-vin l'air. On peut secouer la phiole, & mêler ces quatre corps; mais en la laissant reposer, ils reprendront chacun leur place, relativement à leur pesanteur spécifique. Cette représentation des élémens est très-propre à orner les Cabinets des Curieux de nos jours. On trouve de ces phioles soigneusement faites chez le Sieur *Raux*, Emailleur, rue S. Martin.

HISTOIRE NATURELLE.

Depuis que le goût & l'étude si variés de l'Histoire Naturelle ont porté les Amateurs à rassembler dans leurs Cabinets les diverses espéces d'Animaux connus, pour les étudier & les comparer plus facilement, on a trouvé divers moyens de conserver ces Animaux dans leur peau, leur plumage, & leur parure naturelle. M. *de Réaumur* en a rassemblé un grand nombre, dont il a fait garnir l'intérieur, & qui ont été préparés de diverses manières; mais peu de personnes ont sçu, jusqu'à présent, faire ces préparations sans défigurer l'Animal. Nous en avons vû chez M. *Abraham*, rue

de la Paroisse à Versailles, plusieurs espèces travaillées & embaumées avec la plus grande propreté. Cet Amateur, industrieux a trouvé le secret de conserver à chaque Animal sa forme exacte, & même l'attitude qui lui est naturelle. Il en a même mis quelques-uns en action, entr'autres, deux Oiseaux de proie qui se disputent un Merle. Ce Tableau est la Nature même, & peut servir d'exemple pour varier & animer les Collections de ce genre. Il a aussi construit une volière ornée, dans laquelle il a rassemblé divers Oiseaux ainsi préparés, & dont les caractères sont différenciés. Le petit bosquet artificiel où il les a placés, & les glaces qui le répetent, font un coup d'œil riant & agréable. On trouve chez lui divers morceaux qui annoncent une adresse & une dextérité singulière.

MÉCHANIQUE.

Le Clavessin électrique, dont nous avons parlé dans nos Feuilles, est dû aux connoissances physiques du P. *Laborde*, Jésuite, du Collége de *Louis le Grand*, qui en a développé le méchanisme dans un des volumes du Journal de Trevoux du mois de Juillet dernier.

La matière électrique est l'ame de ce Clavessin, comme le vent ou l'air est celle de l'orgue. Le globe y tient lieu de soufflet, & le conducteur de porte-vent. C'est avec le Clavier que dans l'orgue

on modère l'action de l'air : ici la matière électrique, malgré sa subtilité, a le même frein. Elle est en quelque sorte captive, & comme enchaînée autour des timbres du Clavessin jusqu'à ce que baissant les touches on la mette en liberté ; elle s'échappe alors avec une extrême vîtesse, & cesse aussi d'agir dès que les touches sont relevées ; ce Clavessin a sur les autres un avantage qui lui est commun avec l'Orgue. Dans les Clavessins ordinaires, le son une fois produit par la pression de la touche, ne sçauroit se perpétuer, mais dans le Clavessin électrique, ainsi que dans l'Orgue, le son conserve toute sa force tant que le doigt reste sur la touche ; ce qui donne plus de tenue & marque les tems & la durée des notes avec plus de régularité.

COMMERCE.

Il est arrivé de Lyon divers assortimens d'Etoffes d'Automne, propres à habiller les Dames, & à les flatter par le bon goût & la nouveauté des desseins : on en trouvera, entr'autres, quelques Piéces brochées si délicatement, d'une espéce de ramage en blanc & à colonne, qu'on prendroit ces colonnes pour de la dentelle ; la légereté & la finesse de ce genre de rayure en campane, font l'effet le plus agréable.

On trouvera des Piéces de ce nouveau goût chez le Sieur *Barbier*, Marchand, rue des Bourdonnois, à la Barbe d'or.

SPECTACLES.

Un Cosaque fait une ressource à un Spectacle; tandis que *Sertorius*, les *Fêtes Vénitiennes*, & le *Canaval d'Eté* sont à peine goûtés aux autres. Le Sieur *Nicephore* danse à l'Opéra Comique, & s'accompagne à la mode de son pays. En le voyant, on croiroit être encore à Issy, comme il y a quatre ou cinq ans, & y voir les Iroquois nous exécuter la danse de guerre, la danse du calumet, & la danse de la chevelure. Tout Paris voit le Cosaque, & le voit avec plaisir. Nous n'aimons pas les talens de notre Nation; & pour nous arracher des applaudissemens, il faut venir de loin. Le grand *Dupré* & *Pitrot* sa copie, n'ont jamais vû leur danse récompensée d'une unanimité d'applaudissemens comme le Sieur *Nicephore*.

Que dire de *l'Huitre & des Plaideurs*? La Piéce est si courte, qu'on est à la fin quand le commencement bourdonne encore dans les oreilles. Cette petite Piéce, ce petit rien, nous a paru une jolie idée de parade, débarrassée du trivial & du bas grotesque, dont la parade veut être accompagnée. Le *Sexto* est une plaisanterie fort neuve, mais fort difficile. Les Connoisseurs en Harmonie, les fins Gourmets en font trop d'éloges, pour qu'il ne renferme pas de grandes beautés. Ceux qui ne voyent que terre à terre, en disent trop de mal, pour qu'il n'y ait pas quelque raison pour eux. Au reste, c'est un éclair de génie de la part

du Sieur *Sedaine* & du Sieur *Philidor*: & l'on reconnoît dans cette bagatelle les beautés dont *Blaise le Savetier* est rempli. Un peu plus de réflet auroit corrigé l'Ouvrage, & l'auroit rendu plus digne du Public à qui on le présentoit.

La Veuve indécise, Enfant posthume du Sieur *Vadé*, trouvé dans ses papiers lyriques, & dont le Sieur *Duny* a fait la Musique, fut représentée le 25 Septembre sur ce même Théâtre de l'Opéra Comique. C'est un Poëme négligé, ou plutôt c'est un canevas dont l'Auteur vouloit & auroit sçu faire usage. On ne lit pas dans les projets des morts; ceux qui ont raccommodé cet Opéra Comique, ont cru qu'il étoit inutile de filer une intrigue, de préparer un dénouement, & de terminer une Piéce. Les jolis airs, & le genre de Musique dont l'a ornée le Sieur *Duny*, font son seul passeport; il faut pourtant dire vrai: ce Musicien, connu par son *Peintre amoureux de son modéle*, ne le feroit certainement pas tant, ni si avantageusement, s'il eût commencé par la *Veuve indécise* ou par *Nina*, Opéra Comique, dont je ne dis rien, de peur de donner du noir à mes Lecteurs.

Mademoiselle *Arnould*, éclipsée aux regards du Public, presqu'aussi-tôt qu'elle en eut fait la conquête, a reparu, Mardi dernier, dans l'Opéra du *Devin du Village*, dans lequel elle chante le rôle de *Colette*. Les graces de la voix & de l'action de cette jeune Actrice, ont produit sur le Public les mêmes impressions qu'elles avoient produit

ci-devant, & en ont obtenu les mêmes applaudissemens. Ce léger essai n'est qu'une préparation pour s'encourager à des rôles plus importans.

LIVRES NOUVEAUX.

LETTRE critique à un Ami sur les Ouvrages de Messieurs de l'Académie, exposés au Sallon du Louvre. Cette Brochure est anonyme, précaution très-sage de la part de l'Auteur, contre laquelle on ne croit pas que son amour propre le porte à réclamer, lorsqu'il aura reconnu l'effet de son Ouvrage. Les Artistes & les vrais Connoisseurs soupçonnoient par les jugemens contenus dans cet écrit satyrique, qu'il pourroit bien être de quelque mauvais Ecrivain mal instruit, & de mauvais goût sur les Arts : les gens de Lettres pensent au contraire que c'est le premier Essai d'un Ecolier de Peinture dans l'Art d'écrire, sur lequel il n'y a pas d'apparence qu'il fasse plus de progrès que dans son Art. Ce ne sont pas nos opinions que nous donnons sur les Livres, ce sont les sentimens des Lecteurs que nous résumons fidélement.

NOUVEAU Dictionnaire Espagnol - François & Latin, & François-Espagnol, composé sur les Dictionnaires des Académies Royales de Madrid & de Paris, & dédié à Monseigneur le Dauphin. Par M. *de Sejournant*, Ecuyer, Interprête du Roi pour la Langue Espagnole. A Paris, chez *C. A.*

Lombert, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine. 2 vol. *in*-4°.

On trouve à la fin du premier volume un petit Dictionnaire Géographique Espagnol-François.

La Veuve Indécise, Opéra Comique de M. *Vadé*, Parodie de la Veuve Coquette, représenté pour la première fois sur le Théâtre de l'Opéra Comique à la Foire Saint-Laurent, le 25 Septembre 1759. mis en Musique par M. *Duny*. A Paris, chez *Samson*, Libraire, Quai des Augustins, & *Pierre-Vallat-Lachapelle*, Quai de Gesvres, 24 s.

Carte générale du théâtre de la guerre d'Allemagne, par M. *Julien*. Prix 2 liv. Cette Carte contient tous les grands chemins, depuis Paris jusqu'aux parties les plus éloignées de l'Allemagne. Le Sieur *Julien* avertit que son Atlas de la guerre d'Allemagne sera achevé cette année. Le prix sera de 60 liv.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Mich. *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails ſur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quidquid agunt homines.... noſtri eſt farrago libelli. Juven.

Du Lundi 15 Octobre
MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

ACADÉMIES.

L'ACADÉMIE des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, propoſe pour le Prix de Phyſique, fondé par M. *Chriſtin*, qui ſera diſtribué à la Fête de S. Louis 1761, le Sujet ſuivant : *Quelles ſont les cauſes qui font pouſſer le vin ? Quels ſont les moyens de prévenir cet accident, & d'y remédier, ſans que*

la qualité du vin devienne nuisible à la santé ? Toutes personnes pourront aspirer à ce Prix, même les Associés de l'Académie résidant hors de Lyon ; il n'y aura d'exception que pour les Académiciens ordinaires & les Vétérans. Les Auteurs mettront une devise à la tête de leurs Ouvrages. Ils y joindront un billet cacheté qui contiendra la même devise, avec leurs nom, qualités & demeure. Aucun Ouvrage ne sera reçu après le premier Avril 1761. L'Académie, dans son Assemblée publique, qui suivra immédiatement la Fête de S. Louis, proclamera la Piéce qui aura mérité les suffrages. Le prix est une *Médaille d'or* de la valeur de 300 liv. Cette *Médaille* sera délivrée à l'Auteur même qui se fera connoître, ou au Porteur d'une Procuration de sa part. Les Ouvrages seront adressés, francs de port, *à Lyon, à M. Bollioud, Secrétaire Perpétuel de l'Académie, rue de l'Arcénal ; ou à M. le Président de Fleurieu, aussi Secrétaire Perpétuel, rue Boissac, ou chez Aimé Delaroche, Imprimeur de l'Académie.*

PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

Le grand concours de Curieux qui s'est porté cette année au Sallon du Louvre, pour y juger nos Artistes, a fait donner une prorogation pour sa clôture. On y a vû toutes les semaines quelque morceau nouveau, & M. *Deshayes* y a remis sur la fin quatre Etudes représentant des Caravannes d'Orient. Ces morceaux ont été trouvés d'une tou-

che libre, & d'un très-fort coloris. On a vû aussi sous le vestibule du jardin de l'Infante parmi les desseins de M. *De Wailly*, un dessein d'Architecture en perspective, représentant l'intérieur de l'Eglise de Sainte Geneviéve, telle qu'elle doit être. Ce morceau a anticipé le plaisir que chacun se promet de voir enfin, dans quelques années, Paris orné d'un Temple digne de la magnificence & du goût qui regne dans cette Capitale.

M. *Roland le Virloys*, habile Architecte, avoit eu ordre de travailler au plan d'un Edifice pour les Spectacles, dans la Ville de Metz. En 1751, ces Plans étoient finis, & leur exécution commencée à la satisfaction de la Ville; mais l'Auteur ayant été obligé de revenir à Paris en 1752, ses desseins furent changés, & même abandonnés. M. *le Virloys*, pour ne pas perdre tout l'honneur de son travail, vient de le publier en une suite de douze Planches que l'on assûre être estimées des Connoisseurs. On les trouve chez lui, à Paris, Vieille rue du Temple, à l'Hôtel de Bizeuil.

L'Accueil favorable que le Public a fait au Plan de la Ville de Bordeaux en deux feuilles, par le sieur *Lattré*, Graveur, rue Saint-Jacques, au coin de la rue de la Parcheminerie, lui a mérité l'avantage d'être chargé de graver celui des Ville & Château de Nantes, & de ses Fauxbourgs. Il est dédié à M. le Marquis *de Brancas*, des Comtes *de Forcalquier*, Grand d'Espagne de la premiere classe, & Gouverneur de cette Ville, par MM.

les Maire, Echevins & Procureur Syndic. Ce Plan que le Sieur *Cacaut* a levé en 1757 par ordre du Corps de Ville, est digne de l'attention des Curieux : la beauté de l'exécution, le goût & la magnificence des ornémens assûrent au Sieur *Lattré* la grande réputation qu'il s'est acquise dans d'autres Ouvrages de ce genre. Le Plan de Nantes est en quatre feuilles, & se vend 8 livres chez le susdit Graveur.

MUSIQUE.

On trouve aux Adresses Ordinaires de Musique un Duo François, mis en Musique par M. le Marquis *de Chambray*, Mestre de Camp de Cavalerie, Cornette des Chevaux-Légers de la Garde, Chevalier Magistrat de l'Ordre de Malthe, dédié à M. le Marquis *de Chambray*, son pere. Avec cette Epigraphe : *Pignus amoris*. Ce morceau est supérieurement gravé par Madame *Le Clair*, à qui nous devons la perfection de cet Art.

OPTIQUE.

Les Artistes Anglois, toujours attentifs au grand objet qui occupe la Nation, ont cherché à faire des Lunettes pour la Marine, qui rassemblassent les rayons de manière à faire découvrir les objets

dans le plus petit jour. M. *Said* apporta d'Angleterre en France, il y a quelques années, une Lunette à six verres, & une à quatre qui faisoient cet effet; mais la longueur de cette Lunette étant très-embarrassante, nos Opticiens François ont cherché à la rendre plus commode en la racourcissant. Nous en avons vû une de dix-huit pouces, portant trois verres, chez M. *Georges*, Opticien du Roi, demeurant sur le Quai de Conti. Cette Lunette donne beaucoup de lumière & un grand champ; elle est très-commode pour les observations de la Marine. M. *Georges* travaille avec un grand soin tous ses verres; on trouve chez lui des Microscopes & des Télescopes exécutés dans la plus grande précision. Nous avons remarqué que son Télescope de dix-huit pouces faisoit autant d'effet que certains autres de trois pieds dont nous avions fait usage.

AGRICULTURE.

On vient de nous communiquer un moyen qu'on assûre être infaillible, pour guérir les arbres d'une espéce de galle qui les ronge, & les empêche non-seulement de porter du fruit, mais les fait souvent périr : nous indiquons cet expédient, d'autant plus volontiers, que les Cultivateurs, même les plus pauvres, peuvent le mettre en usage, puisqu'il n'en coûte presqu'aucun frais pour cela, & qu'ainsi on ne seroit pas dans le cas de regretter sa dépense, si la chose ne réussissoit pas.

On décernera le pied de l'arbre, comme on a coutume de faire à l'entrée de l'hyver, & on mettra dans ce cerne environ un demi-boisseau de charée, mesure de Paris; cette *charée* est le *caput mortuum* des cendres avec lesquelles on fait les lessives, & qu'on jette ordinairement sur les chemins, ne la croyant même pas propre à améliorer les terres, faute de connoître ses propriétés. On est quelquefois obligé de réitérer cette opération, mais il arrive souvent qu'il suffit de la faire une fois pour ôter entierement & à jamais la galle de l'arbre. On ajoûte que celui qui ne seroit pas avare de ses peines, & qui auroit de cette charée en assez grande quantité, en recommençant cette opération, même après la guérison de ses arbres, leur donneroit une vigueur qui leur feroit rapporter du fruit en grande abondance.

Le même Auteur nous fait part d'un autre reméde aussi simple & aussi important, & qu'il garantit également. C'est un moyen de faire périr les chenilles, qui s'attachent sur-tout aux jeunes arbres, en mangent les feuilles & les jeunes fruits, & leur causent souvent un dommage qui les fait mourir.

On remplit un petit réchaud, de charbons bien allumés, & on le présente sous les branches qui sont infectées de chenilles. On y jette plusieurs pincées de soufre en poudre, dont la vapeur, qui leur est mortelle, les fait toutes entierement périr, & même par la suite il n'en vient aucunes s'attacher à ces arbres. On assûre qu'une livre de ce

soufre, dont le prix est assez modique, suffit pour écheniller les arbres de plusieurs arpens de terre, en quelque quantité que soient les chenilles.

Cet Auteur, qui paroît si industrieux & si zélé pour la prospérité des arbres, en a proscrit une espéce ; ce sont les poiriers à poiré. Il prétend que cette boisson est très-pernicieuse, qu'elle attaque le genre nerveux, les fibres, membranes & ligamens, même le sang à un tel point, que la plûpart de ceux qui usent de cette liqueur périssent misérablement, & qu'il survient à ceux qui n'en meurent pas, des infirmités & des douleurs plus cruelles que celles de la goute. L'Auteur assûre avoir été témoin de tous ces maux dont on ne soupçonne pas la cause, & qui, selon lui, n'est autre que l'usage du poiré. Il conclud en conséquence à l'extirpation totale de tous les arbres de cette espéce.

Cet Auteur trouve aussi que le cidre est une liqueur très-dangereuse lorsqu'il est aigre, & très-bienfaisante lorsqu'on sçait & qu'on veut lui conserver une douceur piquante qui est sa vraie qualité.

INDUSTRIE.

Le Sieur *Desmaillaits*, dont nous avons déja fait mention, se plaint que la plûpart de ceux qui ont entendu parler de ses découvertes sur les couleurs, ne s'en forment aucune idée, ou n'en conçoivent

que de fausses; en conséquence il nous prie d'insérer dans nos Feuilles l'article suivant. Nous souhaitons que l'Auteur puisse parvenir à se faire entendre. Au reste, ce qu'il annonce est si merveilleux, que de quelque manière qu'il s'explique, il n'aura certainement pas pour lui tous ceux qui ne croyent pas aux prodiges de la Chimie.

» Il n'est aucun corps dans la Nature, soit dans » le regne végétal, soit dans le minéral, soit mê» me dans l'animal, qui ne contienne la couleur » écarlate dont j'ai parlé. Bien loin d'employer » aucun mêlange, ni aucune addition, c'est au » contraire en décomposant les corps les plus sim» ples, & en les dépouillant de tout ce qui est » étranger à mon objet, que je parviens à trouver » ce beau rouge. Ces corps, ainsi décomposés, » portent avec eux une qualité qui fait partie de » leur nature, & qui sert à les fixer & à leur faire » pénétrer de part en part toutes matières sur les» quelles on les applique; & voilà ce que j'ap» pelle le véritable *attrament*, celui qui seul » peut empêcher la couleur d'être altérée ou par » l'injure du tems, ou par l'impression de l'air, » ou même par la voracité de quelque mordant » que ce soit. On sçait trop bien, par expé» rience, combien les attramens, dont se servent » nos Teinturiers, renferment peu ces pro» priétés.

» Je n'ai jamais pû comprendre pourquoi tous » ceux des Physiciens qui ont travaillé sur les cou» leurs, se sont arrêtés précisément au moment » qu'ils n'avoient plus qu'un pas à faire pour at-

» teindre au bût où je suis parvenu. Pour peu
» qu'ils eussent continué leur travail, ils y arri-
» voient nécessairement. Il est d'autant plus aisé
» de réussir dans cette partie, qu'il y a mille rou-
» tes qui conduisent au succès, pourvû qu'on ban-
» nisse toute crainte, & qu'on ne perde jamais
» courage.

Le même M. *Desmaillaits* pense, qu'en parlant dans notre trente-troisiéme Feuille du moyen qu'il dit avoir trouvé pour produire à Caen l'abondance du bois à brûler, nous n'avons pas assez fait sentir jusqu'où va la disette actuelle de ce même bois. Pour le satisfaire à cet égard, nous allons transcrire ici ce qu'il nous marque.

» Je ne connois que peu de maisons à Caen où
» l'on se serve de bois pour faire du feu; le prix
» excessif de la corde de bois qui est de 40 liv. ne
» permet pas aux Habitans de cette Ville & des
» environs, d'employer du bois pour se chauffer:
» & comme le froid est d'ordinaire très-grand dans
» ce pays, on y souffre considérablement pendant
» l'hyver. Le moyen dont je me servirai pour y
» faire transporter le bois de la Forêt d'Argen-
» tan, en telle quantité qu'on voudra, est en mê-
» me tems aisé, peu coûteux, & infaillible. La
» corde de bois, dont les buches sont de quatre
» pieds de long, mesure ordinaire de ce canton,
» n'y coûtera que 8 à 10 liv. Les frais de l'entre-
» prise ne passeront pas cent mille francs, & ceux
» de l'entretien deux mille. On payera même au
» Prince à qui appartient la Forêt d'Argentan une

» livre de plus par corde de bois, que ce qu'on » lui paye ordinairement. On pourra aussi, à la » faveur de la Manche, fournir de bois Honfleur, » le Havre de Grace, &c. au prix ci-dessus men- » tionné. Il est inutile que je détaille les grands » avantages qui résulteroient du succès de cette » entreprise, pour les Associés, Bailleurs de » fonds, ainsi que pour toute cette grande partie » de la Normandie.

Voilà de grandes & magnifiques promesses. C'est bien dommage que tout ce que M. *Desmaillaits* propose, se trouve si éloigné de la vraisemblance.

Le Verd de Saxe a plû si généralement, qu'il y a tout lieu de croire qu'on apprendra, avec plaisir, la manière dont il peut être composé. C'est ce que contient le Mémoire suivant, dans lequel l'Auteur assûre que cette composition est inconnue à la plûpart de nos Teinturiers. Voici comme il s'exprime :

» Dans le dessein où j'étois d'imiter le Verd de » Saxe, j'ai d'abord employé la méthode ordinai- » re, c'est-à-dire, que je me suis servi du bleu » & du jaune, afin de rencontrer dans le mélan- » ge de ces couleurs, une combinaison capable de » produire le Verd de Saxe; n'ayant pû y réussir » par cette voie, j'en ai imaginé une autre qui » m'a donné un Verd aussi parfait que celui de » Saxe, & qui résiste plus long-tems à l'impression » de l'air, & à la vivacité des rayons du Soleil.

» J'ai verſé de l'huile de vitriol bien rectifiée ſur
» de l'indigo de *guatimala*, en obſervant de ne pas
» reſpirer la vapeur que cauſe l'effervescence de
» ces mixtes, & je me ſuis ſervi d'un vaſe de
» verre cinq fois plus grand qu'il ne falloit pour
» contenir le tout, dans la crainte que le verre ne
» caſſât par l'action de l'effervescence. Enfin j'ai
» verſé peu à peu l'huile de vitriol, juſqu'à ce
» qu'elle ſurnageât de quatre doigts. J'ai laiſſé les
» choſes en cet état pendant deux jours, au bout
» deſquels j'ai verſé la liqueur par inclination, &
» je l'ai conſervée dans une phiole. Je l'ai enſuite
» répandue par gouttes ſur un bain d'eau chaude
» prête à bouillir. Cette eau a pris inſenſiblement
» la couleur d'un beau bleu, & ma liqueur s'y éten-
» doit parfaitement. J'ai jetté peu à peu de la *ter-*
» *ra-merita* dans ce bain, juſqu'à ce que j'aie vû
» paroître la couleur Verd de Saxe, que j'ai très-
» bien rencontrée de cette façon. Avant de trem-
» per, dans cette compoſition, le morceau de drap
» blanc de Sedan, que j'avois deſtiné à cela, je le
» mis dans un bain d'eau bouillante où j'avois fait
» fondre de l'alum de Rome, peſant le quart du
» poids du morceau de drap, & du cryſtal de
» tartre, de la huitiéme partie de ce même poids.
» Je le mis après cela à la cave, & je le lavai en-
» ſuite dans de l'eau froide. Cette préparation ayant
» impregné le drap d'un attrament propre à fixer
» la couleur que je voulois lui donner, je le plon-
» geai dans le bain verd, & j'eus un Verd de Saxe
» auſſi parfait qu'on puiſſe le ſouhaiter. Il faut plon-
» ger l'étoffe à différentes fois, juſqu'à ce qu'elle ac-

» quierre la nuance qu'on veut lui donner. J'ai fait
» teindre de cette façon un ameublement entier,
» ce qui m'a parfaitement réussi.

SPECTACLES.

Les Comédiens François donnerent, le 6 de ce mois, la troisiéme & dernière Représentation de *l'Ambitieux & l'Indiscrette*, Tragi-Comédie de feu M. *Néricault Destouches*. Cette Piéce parut pour la première fois en 1737. Elle eut alors treize Représentations; elle avoit été composée & présentée aux Comédiens six ans auparavant; mais la Représentation n'en avoit pas été permise, à cause de certaines allusions que l'on prétendoit pouvoir être appliquées dans ce tems à des gens en place. Le contraste des genres qui regne dans cette Piéce y produit des disparates qui ont jetté beaucoup d'incertitude sur le jugement du Public; il ne s'est réuni que dans un seul point. C'étoit pour s'amuser du jeu brillant & spirituel de Mademoiselle *Dangeville*, qui en effet rendoit extrêmement comique la principale partie de la plus sérieuse de toutes les Piéces; on pourroit dire même de la plus froide.

Le même Théâtre, occupé depuis quelque tems à faire revivre les chefs-d'œuvre de *Corneille*, nous a remis sous les yeux *les Horace & Nicoméde*. Dans l'une & dans l'autre de ces Tragédies, Mademoiselle *Clairon* a plus que jamais mérité l'épithéte de *Corneilienne*, terme nouveau dans la langue Fran-

toise, dont elle seule peut déterminer clairement le sens & justifier l'usage. Le Public regrette, avec raison, de ne pas voir toujours, comme dans quelques Représentations précédentes, Mademoiselle *Dumesnil*, partager les applaudissemens. On eût vû dans les Horaces deux Romaines, par des marches différentes, atteindre au sublime de la représentation. Le rôle de *Sabine* n'est peut-être pas aussi éclatant que celui de *Camille ;* mais tous les rôles de *Corneille* seront grands, lorsqu'ils seront remplis par de grands Acteurs. Mlle *Husse* étoit chargée de celui de *Sabine* dans la dernière reprise des Horaces. Les talens du Sieur *Brisart*, développés aujourd'hui, semblent avoir atteint le plus haut dégré de perfection dans le rôle du *Vieil Horace*. La Nature, prodigue de faveurs envers ce *Tragédien*, est payée avec usure de ses avances, par l'Art le plus réfléchi, le mieux raisonné, & en même tems si bien modifié, qu'il ne laisse appercevoir dans cet Acteur que les charmes du naturel.

L'Académie Royale de Musique prépare l'Opéra d'*Amadis de Gaule* pour le six du mois prochain. Le Public attend avec impatience Mlle *Arnould* dans *Oriane*. Nous croyons qu'il nous sçaura gré de l'assûrer que ce sera elle qui chantera ce rôle intéressant. Personne aujourd'hui ne pourroit remplacer la célèbre Mlle *le Maure*, quant à l'éclat & au volume de voix. Mais on a bien des probabilités pour espérer que cette jeune Actrice, par le caractère pathétique de ses sons, par les nuances sensibles de ses inflexions, & par celles de son jeu, pourroit être, au moins, l'émule de cette ancienne Actrice, (*si quelqu'un le peût être.*)

La Salle des Machines établie aux Boulevards a repris, Jeudi dernier, les Représentations discontinuées de *Junon* aux enfers, & de la Fable d'*Ino* & *Mélicerte*. Les décorations assez bien entendues ont dédommagé de l'irrégularité de l'exécution. On continuera d'y donner diverses Pantomimes.

LIVRES NOUVEAUX.

Recueil de plusieurs Piéces concernant le Traité des Tumeurs & des Ulcères, & l'extrait qu'on en trouve dans le Journal de Médecine de M. *Vandermonde*. A Paris, chez *P. Guillaume Cavelier*, au Lys d'or. 1759, *in12.* brochure de 115 pages. 1 l. 2 s.

Cet Ecrit est de M. *Astruc*, Auteur du Traité des Tumeurs & Ulcères. Il contient cinq Piéces: la premiere, est la Critique que M. *Vandermonde* a faite de ce Traité. Dans la seconde, on attaque l'Extrait du Journaliste sur divers Points qui n'ont pas de rapport au Traité des Tumeurs. La troisiéme, répond en détail aux objets de critique, réduits au nombre de dix-huit, & qui, suivant M. *Astruc*, sont autant de méprises. La quatriéme Piéce attaque directement M. *Keyser* sur ses dragées antivénériennes, & apprécie la valeur des louanges & des certificats donnés en leur faveur. Enfin l'analyse de ce remède faite sous l'autorité de M. le Maréchal Duc de *Biron*, par MM. *Piat & Cadet*, Maîtres Apoticaires, Associés, à Paris,

est la cinquiéme Piéce qui termine ce Recueil. Cette contestation est digne de l'attention des gens de l'Art & du Public.

MÉMOIRE sur l'utilité des Histoires Particulières des Provinces, & sur la manière de les écrire. A Paris, chez Michel Lambert, *rue & à côté de la Comédie Françoise, brochure* in-*8°*. 12 s.

Cet Ecrit, dont la matière est très-intéressante, a deux Parties. La premiere est un Discours sur les avantages qu'on peut espérer des Histoires particulières de nos Provinces. On y prouve très-bien l'utilité de ces Ouvrages en eux-mêmes, & leur nécessité pour l'Histoire générale du Royaume. La seconde Partie est un projet détaillé d'une Histoire particulière. Le plan a été formé pour celle de Périgord qui doit être publiée par les Chanoines Réguliers de Chancellade. Elle contiendra premierement une introduction géographique & topographique. Secondement, l'Histoire Naturelle de la Province. Troisiémement, les Antiquités. Quatriémement, la suite de l'Histoire Ecclésiastique, Civile & Militaire. Cinquiémement, les preuves. Chacune de ces Parties est expliquée dans le Mémoire d'une manière satisfaisante. On ne peut manquer de desirer que ce plan soit exécuté dans toutes nos Provinces, comme il doit l'être en Périgord par l'Auteur, [*M. Baudeau, Chanoine Régulier de Chancellade, de l'Académie de Bordeaux.*]

LE Départ de l'Opéra Comique, Compliment

en un Acte, représenté à la clôture de la Foire Saint-Laurent, 1759. A Paris, chez *Duchesne*, Libraire, rue Saint-Jacques, au Temple du Goût, 12 sols.

Le Sieur *le Rouge*, Ingénieur-Géographe du Roi, rue des Grands-Augustins, vient de mettre en vente le fameux Itinéraire de l'Angleterre, par *Ogilby*, traduit de l'Anglois : cet Ouvrage contient 102 Cartes *in*-4°. compris la Carte générale, avec une explication & deux tables ; il fut corrigé & augmenté à Londres par *Boules* en 1757 : une borne numérotée, placée de mille en mille, indique la distance du lieu ; le Voyageur prévoit s'il aura à passer un bois, un défilé, un marais, des bruyères, des montagnes, des ponts, &c. & s'il y a des curiosités à voir en route, l'Auteur l'indique par une note. La proportion est de cinq lignes pour un mille, ou de 15 lignes pour une petite lieue de France. Le prix est de 9 liv. broché proprement.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Mich. *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quidquid agunt homines .... nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 22 Octobre

MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

DROIT.

ON avoit publié deux Lettres tendant à la justification de M. *Law*, Officier au service du Roi dans les Indes, contre un Article du Mémoire de M. *Dupleix*, ci-devant annoncé dans nos Feuilles, & bien connu du Public. Ces deux Lettres viennent d'être réimprimées, avec un préambule

dans lequel on improuve la façon irrégulière dont elles ont d'abord été publiées, & où l'on répond à quelques Critiques auxquelles leur première lecture a donné lieu. A la suite de ces Lettres est une Consultation signée de quatre Avocats qui estiment, 1°. Que M. *Dupleix doit être condamné à faire une réparation publique, en des dommages & intérêts considérables, & qu'il ne peut éviter la suppression du Mémoire, quant à ce qui concerne M.* Law. 2°. Que la famille de M. *Law* est recevable, *sinon à rendre plainte d'un fait qui ne lui est pas personnel*, du moins *à dénoncer le Mémoire au ministère public, comme contenant des faits calomnieux contre la réputation du Sieur* Law; *le requérant de prendre pour la vindicte publique & l'intérêt de l'absent telles conclusions qu'il jugera à propos.*

Ce Cahier est imprimé chez *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise.

MÉDECINE, CHIRURGIE.

Dans notre Feuille, du premier de ce mois, à l'article des Livres Nouveaux, nous avons parlé de l'efficacité des cendres chaudes, dont on couvre le corps d'un Noyé pour le rappeller à la vie; on vient de nous envoyer quelques observations à ce sujet, dont nous nous hâtons de faire part au Public, d'autant mieux que dans une matière aussi importante, on ne doit rien négliger.

L'Auteur observe d'abord que ces cendres chaudes ont de grands inconvéniens. Premierement, par la quantité considérable qu'il en faut, & qui doit être souvent fort difficile à trouver. Secondement, par le besoin prompt qu'a le Noyé de la circulation de l'air dans son corps, pour revenir à la vie, & que le poids de ces cendres est plus capable de retarder que d'accélérer.

Il observe en second lieu, que l'application de ce moyen, vient du succès de l'expérience qu'on a fait anciennement des cendres chaudes pour ranimer les mouches noyées; ce qui ne conclut rien pour l'homme, parce que les pores de la cendre suffisent pour transmettre à ces mouches, le peu d'air qui est nécessaire pour leur rendre le mouvement, & que de plus, la chaleur de ces cendres pompe aisément la petite quantité d'eau qui remplit le corps de ces mouches. Au lieu que l'action ne peut produire le même effet sur un homme qui auroit avalé une quantité considérable d'eau, & qui rend ce remede insuffisant, & expose même le Noyé à périr pendant l'application de ces cendres.

Il faut donc avoir recours à d'autres moyens, dit l'Auteur, & ces moyens, selon lui, sont les parfaits Sudorifiques connus des habiles Médecins. On doit d'abord coucher le Noyé sans chemise dans un lit bien chaud, & lui faire prendre, le plus promptement qu'il se pourra, deux cuillerées d'un excellent sudorifique, qui doit être composé de façon que toute sa force réside dans sa qualité, & non dans sa quantité, parce que l'état d'un Noyé

demande un remède très-efficace, & le met en même temps dans l'impossibilité de prendre beaucoup de choses. Si cette premiere dose ne suffit pas pour le faire revenir, on la renouvellera au bout de trois heures. Ce qu'on recommencera après trois autres heures, supposé que les deux doses précédentes n'ayent rien opéré. Si après cela, le Noyé ne donne aucun signe de vie, c'est que tout mouvement étoit entierement éteint dans son corps, avant qu'on eût commencé à lui administrer ce sudorifique. Comme ce mouvement, dans le corps d'un Noyé, se trouve réduit à si peu de chose, qu'il est tout-à-fait insensible au-dehors, & qu'ainsi rien ne peut donner une assûrance certaine de sa fin, l'humanité exige qu'on en suppose l'existence, & qu'on procure en conséquence à un Noyé, même de plusieurs heures, tous les secours nécessaires. L'Auteur ajoûte que, si on pouvoit avoir dans ce moment un marc en fermentation de quelqu'espéce qu'il fût, on feroit très-bien d'en couvrir à nud le corps du Noyé, sans, toutefois, négliger les remédes qui se prennent par les voies internes, & qui sont toujours les plus sûrs, si même ils ne sont les seuls.

L'usage des sudorifiques, sagement administrés, paroît aussi à notre Auteur un moyen infaillible pour guérir l'Hydropisie, qui, à son avis, met le Malade à-peu-près dans le même état que s'il avoit été noyé, ce qui lui fait croire que les remédes, propres à faire évacuer l'eau du corps d'un Noyé, doivent produire le même effet dans le corps d'un Hydropique.

SCIENCES ET ARTS.

On eſt aſſez convaincu de l'utilité de l'Art de la Guerre : il y a même différentes méthodes pour l'étudier & en acquérir les principes. La queſtion eſt d'y parvenir par la voie la plus courte, & les moyens les plus ſûrs. C'eſt la certitude de ces moyens qui a déterminé M. de Gournay, *Ingénieur, rue de Condé, au riche Laboureur*, à former à Paris l'Etabliſſement d'une *Ecole de la Guerre*.

Si l'on fait quelques réflexions ſur la diverſité des études des jeunes gens, lorſqu'ils apprennent à la fois toutes les parties propres à leur éducation; on verra qu'il eſt poſſible de faire une diſtribution du tems mieux entendue. On ſent aſſez combien il ſeroit important, pour de jeunes Seigneurs deſtinés au Militaire, qu'ils employaſſent au moins une année à l'étude de la Théorie d'un Art qui doit faire l'occupation de toute leur vie, & les mettre en état d'en remplir dignement les places les plus élevées.

C'eſt afin de concourir à ces vûes, que l'on annonce aujourd'hui une Ecole de la Guerre; l'Auteur a fait tous ſes efforts pour compléter un Cours de Leçons Théoriques, prévoir à tout ce qui pourroit en rendre l'accès plus facile, & les imprimer le plus promptement dans la mémoire; il a rendu les Mathématiques, & toutes les autres Leçons ſi faciles, & ſi lumineuſes, qu'elles ſeront pour ſes Elèves plutôt un amuſement qu'un travail. M.

de Gournay donnera ses Leçons, ou en commun, ou en particulier, selon le besoin des jeunes gens qui n'auront d'autres études & d'autres exercices en vûe que ceux de son Ecole. Il réduit aux cinq parties suivantes tout ce qui comprend essentiellement la Théorie d'un Militaire. 1°. Les Mathematiques; 2°. L'Histoire rapportée à la Guerre; 3°. La Géographie; 4°. L'Hydrographie ou le Pilotage; 5°. Le Dessein, & les parties qui y ont rapport.

Les Mathématiques qui comprennent l'Arithmétique, la Géométrie & les Méchaniques, doivent faire un des principaux objets de l'étude d'un Militaire; aussi feront-elles la première occupation des Elèves de son Ecole: il donnera les Leçons des deux dernières, suivant une méthode d'observations, de remarques & d'expériences, d'après des instrumens, des figures, des corps géométriques, & des modéles en relief, d'où il déduira les opérations à la réglé & au compas, ainsi que les démonstrations en rigueur, selon l'exigence. Cette étude se fera dans la matinée tous les Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque semaine: l'après-midi de ces mêmes jours sera employé à des Dissertations sur tout ce qui peut intéresser davantage un Militaire, & lui être plus utile; sur l'Histoire rapportée à la Guerre, l'Artillerie, les Mines, l'Art de camper, les Attaques, la Défense, les Evolutions, &c. Le tout appuyé des exemples des plus grands Capitaines, tiré des meilleurs Auteurs, & aidé des plans, des modéles en relief, des instrumens & des figures néces-

saires pour donner assez de théorie aux Elèves, & leur inspirer tout le goût qu'on peut avoir pour l'Art de la Guerre. A ces deux Cours succéderont sans interruption, & les mêmes jours, dans la matinée, la Géographie, & l'après-midi l'Hydrographie ou le Pilotage, l'une & l'autre parties accompagnées des traits historiques les plus convenables; & les Elèves auront sous les yeux les Cartes, les Globes, les Sphères, les Instrumens & les Modéles propres à leur en donner toute l'intelligence possible. Quant aux autres jours, les Mardi, Jeudi & Samedi de chaque semaine, les Elèves seront occupés au Dessein, au Lavis des Plans, à la connoissance des Systêmes de Fortification & des Ordres d'Architecture. On choisira les heures de ces jours qui conviendront, pour l'étude des Langues Etrangères, & les exercices du corps.

PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

On vient de découvrir depuis quelques jours la Chapelle de Fleury, dans l'Eglise Collégiale de S. Louis du Louvre. Cette Chapelle est en marbre d'une couleur rembrunie qui fait sortir le Tableau de demi-relief fait de divers marbres des couleurs les plus claires.

Ce morceau représente l'Annonciation, & est de M. *Le Moyne*. Le tems le plus favorable de la journée pour voir l'effet de cette composition, est une heure après-midi, lorsque le Soleil donne. Les

Curieux y peuvent entrer à cette heure par la Sacristie, du côté du Cloître S. Thomas.

On trouve chez le Sieur *Desmarteaux*, Graveur, demeurant rue de la Pelleterie, à la Cloche, une suite de Principes pour le Dessein, dans le goût du Crayon; ce qui forme un cahier de quatre Feuilles, dont chacune représente une Figure, tantôt ombrée, tantôt au simple trait, & toutes bien choisies, & de différens Maîtres. Le prix est d'une livre. Il n'est pas possible qu'une si heureuse invention ne produise tôt ou tard les fruits les plus agréables & les plus précieux.

Le même Auteur, qui, jusqu'ici avoit cru ce genre de Gravure peu propre à rendre le Paysage, a cependant voulu tenter cette épreuve; & il a réussi au-delà de ses espérances, en gravant dans le goût du Crayon, un Paysage d'après M. *Boucher*, Professeur de l'Académie Royale de Peinture, qui, lui-même en a été très-satisfait. Cette Estampe est dédiée à M. *Blondel d'Azincourt*. Le prix est d'une livre dix sols.

PHYSIQUE.

On ne connoît de l'Aimant que quelques effets; mais dans ces effets, son activité est si prodigieuse, que ceux qui s'intéressent au bien de l'humanité, ont toujours desiré avec ardeur, de voir les grands Physiciens porter leurs soins & leur étude à la dé-

couverte de toutes les propriétés de ce minéral. On nous a même communiqué des vûes à ce sujet que nous avons insérées dans nos Feuilles ; c'est peut-être à ces invitations que nous sommes redevables de quelques remarques qu'on vient de nous adresser sur l'Aimant. Cette matière, trop peu approfondie & trop peu développée jusqu'ici ; est restée dans une obscurité qui semble permettre toutes sortes de conjectures. Ce n'est pas cependant comme telle qu'on nous a envoyé la note qui suit :

L'Aimant est la minière du fer. Voilà la cause de cette grande sympathie qui est entre eux, & de cette force attractive que tout le monde connoît à l'Aimant, sur le fer. Je démontrerai par la suite la vérité de ces assertions. Il y a deux sortes d'Aimants, l'un blanc, & l'autre gris. A-peu-près comme il y a deux sortes de fer, l'un qu'on nomme acier, & qui n'est qu'un fer plus raffiné ; car il n'y a pas de mine d'acier en principe dans la nature, & l'autre qu'on peut appeller un fer commun ou grossier. L'Aimant blanc, qui renferme plus de vertus que l'autre, n'est tel, que parce qu'étant plus purifié, & mieux filtré dans les entrailles de la terre, il s'est dépouillé de la plus grande partie de ses scories. C'est de celui-là seul qu'on doit faire usage, lorsqu'on veut employer l'Aimant à la guérison de certaines maladies. Mais s'il est dangereux de s'en servir, inconsidérement, lorsqu'on ne l'applique qu'extérieurement ; il l'est bien davantage de le prendre en poudre par les voies internes. Dans ce dernier cas, je lui ai vû causer des fiévres lentes, qui, sans que rien

ait jamais pû les détruire, ont miné le Malade, & lui ont donné la mort. C'est pourquoi je pense qu'il seroit très-prudent de s'abstenir tout-à-fait de cette Poudre d'Aimant, jusqu'à ce qu'une connoissance exacte de ce minéral nous ait appris la façon de le préparer, & de le rendre propre à guérir les maladies auxquelles la Nature l'a destiné à servir d'antidote.

ŒCONOMIE.

On nous envoye un petit Mémoire, contenant différens moyens, pour suppléer, & même pour faire un pain meilleur que celui qui se fait avec le bled de froment. L'Auteur dit que ces moyens ont été enseignés par des Docteurs Anglois, ce qui servira peut-être à leur concilier la faveur de nos François. On nomme d'abord le *Satirion*, grosse racine, qui, en sortant de la terre, est molle & glaireuse, mais qui s'endurcit en peu de tems, & se conserve en cet état pendant un grand nombre d'années, sans s'altérer en rien, & sans exiger aucun soin. Première qualité bien avantageuse que n'a point le blé. Cette racine est aisée à moudre, & donne une belle farine, avec laquelle on fait un pain qui a le goût agréable de la noisette. On assûre que ce pain est extrêmement aisé à digérer, autre qualité que n'a point celui de froment qui pompe considérablement de notre humide radical, & par-là nous expose à des indi-

gestions souvent très-dangereuses. On ajoûte, que le pain de Satirion nourrit & vivifie beaucoup plus que celui de froment.

On attribue à nos radix les mêmes propriétés & les mêmes effets.

Enfin on prétend que le gland, ce fruit si commun & si méprisé, est très-propre à faire un pain excellent, pourvû, toutefois, qu'on y mêle un cinquiéme d'orge pour corriger ce qu'il a de trop astringent. Ce pain, fait au lait, est très-délicat & très-bienfaisant.

Est-il concevable qu'on ait négligé jusqu'à présent de si grands avantages, & que le besoin, toujours industrieux, n'ait pas imaginé ces ressources, dans les tems fâcheux de la disette du blé? Comment a-t-on pû souffrir de si longues & de si cruelles famines, ayant des moyens si propres à les adoucir, ou même à les terminer.

INDUSTRIE.

Le succès qu'a eu la Coëffure imaginée par Madame *Daniel*, Marchande de Modes, rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle d'Orléans, à l'Impératrice, a excité son zéle qui vient de se distinguer par l'invention de Bonnets nouveaux *à la Russe*. Ils n'ont qu'une seule barbe bouillonnée qui se termine par deux glands. L'arrangement de cette barbe, retroussée sur le Bonnet, donne à cette Coëffure un air singulier & tout-à-fait agréable.

Le Sieur *Descours*, que nous avons annoncé pour la Bougie œconomique, nous invite à faire sçavoir au Public que le Bureau où l'on peut en prendre des échantillons, & donner des ordres pour s'en fournir, est celui des Carrosses de Normandie, rue des Petits-Carreaux, & non rue Montorgueil, chez le Messager, comme on l'avoit annoncé par erreur.

La dureté de l'ivoire, & le beau poli dont il est susceptible, l'ont fait regarder dans tous les tems comme une marchandise précieuse, & propre aux Ouvrages les plus délicats; mais la facilité qu'il a de se fendre le rend difficile à travailler. On nous fait part d'une découverte, qui, remédiant à cet inconvénient, pourroit multiplier l'usage de l'ivoire.

M. *Hérissant*, Médecin de la Faculté de Paris, & Membre de l'Académie des Sciences, sembloit avoir ouvert la voie pour ce procédé, dans un Mémoire lû à l'Académie il y a quelques années. Il développe un systême particulier sur les os, à l'appui duquel il rapporte diverses expériences d'os, & même d'ivoire mollifié.

Quoiqu'il en soit, celui qui nous a fait part de la découverte, que nous annonçons, prétend rendre l'ivoire aussi maniable que le parchemin, sans craindre qu'il éclate. Il assûre qu'il n'est besoin, pour produire cet effet, que de le tremper dans la moutarde. On l'y laissera plus ou moins de tems, suivant l'épaisseur de la Piéce qu'on veut amollir. L'ivoire devient en peu de tems mou, &

capable de recevoir telle forme qu'on voudra lui donner. Quand on l'a pétri, on le laisse sécher ; il se raffermit, & reprend sa première solidité, à mesure que l'humide, dont il est imbu, s'évapore. Les Artistes qui feront usage de ce secret, pourront le perfectionner, & l'expérience leur donnera des lumières plus étendues sur cet objet.

Le Sieur *Musy*, qui s'occupe à perfectionner, & à inventer même diverses machines propres aux Arts, vient d'en faire une propre à la fabrication du Chocolat; au moyen de cette machine, on travaille le Chocolat en bien moins de tems, & avec plus de perfection. On trouve le Sieur *Musy* chez lui tous les jours, excepté le Mercredi & le Samedi. Il demeure rue des Tournelles, au Cerceau d'or. On trouvera aussi chez lui diverses machines de sa composition, propres à avancer le travail des Manufactures, & à divers autres usages.

On trouve chez le Sieur *Roux*, Coutelier, rue aux Ours, près la rue Quinquempoix, des Canifs fermans, différens de ceux qu'on a fait jusqu'à présent, dont le manche, en forme de manche de couteau, étoit peu commode pour la taille des plumes; ceux-ci se ferment, & ont cependant la forme commode des Canifs de Bureau. Ils peuvent être emportés à la campagne, & sont d'une très-bonne trempe.

La Demoiselle *Smith* s'est fait connoître par la rapidité des progrès qu'elle fait faire à ses Ecoliè-

tes dans le Dessein. Elle a aujourd'hui un rival dans le Sieur *Laval*; qui se prêtant à l'impatience du beau sexe, offre de lui montrer en quatre leçons à peindre les fleurs, coquillages, papillons, & autres insectes, & à rendre toutes les productions de la Nature sur telles Etoffes que ce soit. Ses Ecolières, dans ce peu de tems, sçauront peindre & dessiner les fleurs des Indes dans le goût des plus beaux Péquins. Il apprend même à les lizerer d'or & d'argent, sans que cet or ni cet argent soient sujets à s'écailler.

Il ne prend que 30 liv. & fournit les coquilles, couleurs, pinceaux, & même le rafferas tout dessiné pour un sac à ouvrage pour commencer à poser les couleurs.

Le Sieur *Laval* montre de plus à peindre les mêmes ouvrages en huile qui fixe les couleurs sur toutes sortes d'Etoffes de quelque couleur qu'elles soient. Cette méthode s'apprend en deux mois; pourvû qu'on sçache manier un peu le pinceau. Il prend 10 liv. par mois de 12 leçons.

On pourra aussi apprendre de lui à peindre sur glace & sur verre toutes sortes de desseins Chinois, Flamands, &c.

Le Sieur *Laval* demeure rue des Saints-Peres, chez le Sieur *la Chaux*, Perruquier, vis-à vis le Caffé du coin de la rue de l'Université. On pourra voir chez lui des Ouvrages dans tous les genres qu'il propose. On peut voir aussi des Meubles peints dans sa manière, tant chez lui que chez les Dames du premier rang qu'il enseigne, & qui sont très-satisfaites de ses leçons. Il fournit des sacs de

taffetas tout esquissés, pour se former au dessein & se familiariser avec la nuance. Le prix est de 2 liv.

Le Sieur *Garrot*, posséde seul le secret & la composition de la véritable *Eau des Sultanes* du feu Sieur *Richard de Marolle*. La vertu & les propriétés de cette Eau, pour l'embellissement de la peau, sont connues depuis long-tems. On peut s'en servir le matin & le soir; elle raffermit la peau, la fortifie, & la rend très douce en la blanchissant. Elle convient non-seulement au beau sexe; mais encore aux hommes qui ont le visage brûlé du Soleil en courant la poste ou à la chasse; elle appaise promptement les cuissons. On s'en sert dans les bains de santé & de propreté; on peut la mêler avec l'eau du bain à volonté. Cette Eau est très-bonne contre les taches de rousseur; elle les efface entierement, ainsi que les rougeurs de la petite vérole. Le prix du flacon est de six livres, & le demi-flacon trois livres. Le Sieur *Garrot* demeure dans la rue des deux Ponts, Isle Saint-Louis, entre un Papetier & un Chaircuitier, au premier étage; il prie les personnes qui lui écriront de vouloir bien affranchir leurs Lettres.

LIVRES NOUVEAUX.

Esprit des Ordonnances & des principaux Edits & Déclarations de *Louis XV*. en matieres civiles, criminelles & bénéficiales; par M. *Sallé*, Avo-

cat au Parlement. A Paris, chez *Nyon*, Quai des Augustins; *Savoye*, rue Saint-Jacques; *Knapen*, Grande Salle du Palais, au bon Pasteur; & *Saugrain*, fils, au Palais, à la Bonne Foi. 1 vol. *in*-4°. 1759, 10 liv. relié.

Mémoires de *Charles Perrault*, de l'Académie Françoise, & premier Commis des Bâtimens du Roi, contenant beaucoup de particularités, & d'anecdotes intéressantes du ministère de M. *Colbert*, 1 vol. *in*-12. prix 1 l. 10 s. A Avignon, 1759, & se trouve à Paris, chez *Desaint & Saillant*, rue Saint Jean de Beauvais.

Le Berger Fidéle, Tragi-Comédie Pastorale de *Jean-Baptiste Guarini*, Italien & François, 2 vol. *in*-12. brochés. A Paris, chez *Nyon*, Libraire, Quai des Augustins, à l'Occasion, 1759. Prix 3 liv. 10 sols.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Mich. *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quidquid agunt homines .... nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 29 Octobre
MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

DROIT.

IL a paru, la semaine dernière, un Mémoire sur une affaire singulière entre les Médecins de la Faculté de Paris, & le Sieur ***. Docteur de la même Faculté. Il s'agissoit de sçavoir si un Mémoire anonyme donné contre ce Docteur, & sur lequel la Faculté avoit fait informer, avoit pû fon-

der un Décret qui exclut ce Docteur de l'entrée aux Assemblées; le Parlement, par Arrêt du 20 de ce mois, a confirmé le Décret de la Faculté.

ORDONNANCE de Police, qui, à l'occasion de l'accident arrivé au Sieur *Baletti*, Comédien Italien, & pour prévenir les incendies que les feux de poudre pourroient occasionner dans les Salles de Spectacle, défend aux deux Troupes de Comédiens, & aux Troupes de la Foire de tirer des armes à feu, ni aucunes fusées d'artifice dans leurs Spectacles.

SENTENCE de Police, du 10 Octobre, qui condamne en l'amende de 500 liv. pour avoir vendu, sans permission, des Billets de Loteries étrangères, non autorisées de Sa Majesté.

MM. *Sévere* & *Lamblin*, Conseillers de Grand-Chambre, ont été députés pour faire, comme c'est la coutume à la fin de ce mois, la visite des prisons & maisons de force, tant de l'intérieur de Paris, que de ses environs. Le Samedi, 20 du présent mois, ils ont visité les maisons de force des Fauxbourgs & des environs, & le Samedi 27, ils ont visité les prisons de la Ville. C'est un moment précieux qu'attendent, avec grande impatience, ceux que l'avidité, souvent mal entendue des Créanciers, loge dans ces tristes lieux, & ceux qu'une persécution odieuse y retient quelquefois injustement. La Justice délivre alors entierement les uns,

& tendant aux autres une main ſecourable, oblige leurs Créanciers, ſans leur faire rien perdre de leurs droits, d'entrer dans des accomodemens qui puiſſent rendre la liberté à leurs Débiteurs, & les mettre ainſi en état d'acquitter leurs dettes.

MÉDECINE, CHIRURGIE.

Lettre adreſſée *aux Auteurs de la* Feuille Néceſſaire.

»......... Le zéle que vous marquez en annon-
» çant les choſes que vous croyez utiles au Public,
» eſt digne des plus grandes louanges; mais ce zéle
» ne doit pas s'étendre ſans précaution à toutes
» ſortes d'objets: il y en a ſur leſquels il eſt de la
» plus grande importance de ne ſe pas former des
» idées contraires à la vérité des faits. Permettez,
» MM. qu'à cet égard on vous obſerve, que vo-
» tre facilité a été ſurpriſe dans la Feuille, N° 37.
» du 22 Octobre, à l'occaſion des ſecours qu'il
» faut donner à ceux qu'on croit noyés. L'on ne
» doit pas décider légerement ſur un cas où il
» ne s'agit de rien moins que de l'alternative
» très-urgente de la vie ou de la mort des hom-
» mes. Celui qui croit voir de grands inconvé-
» niens dans l'uſage des cendres chaudes, n'en
» prouve aucun; & ſes raiſons ne peuvent con-
» trebalancer les faits par leſquels il eſt conſtant
» que des gens ſubmergés ont été rappellés d'une

» mort apparente à la vie par ce secours. Malgré » les preuves de son utilité, il n'en exclut pas de » plus essentiels, tels que la saignée de la jugulaire, suivant les observations de M. *Louis*, » confirmées par celles de M. *de Haller*; le souffle » chaud poussé dans la bouche du Noyé; la suspension par les pieds pendant une ou deux minutes; l'insufflation de la fumée de tabac dans » les boyaux par l'anus; des frictions avec des linges chauds, &c.

» C'est d'après la considération des effets que » produit la submersion sur le corps, c'est par » l'examen du dérangement des fonctions vitales, » & de la connoissance précise des causes de ce » désordre, qu'on peut établir les indications qui » doivent diriger les secours. Les bons Ouvrages » faits sur une matière aussi intéressante pour l'humanité, ont donné le plan raisonné de la conduite qu'il falloit tenir; & ils en ont motivé » les raisons. Mais l'Auteur, d'après lequel on a » parlé dans votre dernière Feuille, n'a pas la » plus légère notion des premiers principes de la » Question. Il croit que les Noyés ont avalé beaucoup d'eau; il veut qu'on leur fasse prendre » quelques cueillerées d'un excellent sudorifique. » On remarquera d'abord que la déglutition n'est » pas possible dans un homme privé de l'exercice de » toutes ses fonctions; & s'il pouvoit avaler dans cet » état, ce seroit par un émétique qu'on lui procureroit le secours le plus prompt, après avoir préalablement dégagé les vaisseaux du cerveau, du sang qui » les opprime. Que penser des lumières d'un hom-

» me, qui, après avoir supposé que les Noyés
» ont avalé beaucoup d'eau, imagine qu'il y a
» une grande analogie entre cet état & celui d'un
» Hydropique. Le Noyé a de l'eau dans les bron-
» ches; elle y a été attirée dans le mouvement
» d'inspiration. L'Hydropique a de la lymphe
» épanchée dans la cavité du bas-ventre. (L'Au-
» teur entend parler de cette Hydropisie, & non
» de celle de la poitrine: l'analogie ne seroit pas
» plus vraie, mais l'idée seroit moins ridicule)
» L'état d'un Noyé, & celui d'un Hydropique,
» n'ont aucun rapport. L'un doit être regardé
» comme la maladie la plus aiguë: l'autre est en-
» tre les maladies chroniques, celle qui permet la
» durée la plus longue. Parce qu'on a prétendu pou-
» voir sauver les Noyés par un reméde sudorifique,
» qu'ils ne peuvent avaler, & dont l'action seroit
» très-incertaine; on part de cette impossibilité &
» de cette incertitude pour conclure que l'usage
» des sudorifiques paroît un moyen *infaillible* pour
» guérir l'Hydropisie: cette maladie, ajoûte-t-on,
» met le Malade à-peu-près dans le même état
» que s'il avoit été noyé. Cette seule proposition,
» qu'on ne peut qualifier, tant elle prête de faces
» à la censure, ne suffisoit-elle pas pour faire ju-
» ger du cas que méritent les conseils qui portent
» sur de pareils principes?

M. *de la Planche*, Apoticaire, rue de la Monnoie, commencera le Lundi, 26 Novembre, dans son Laboratoire, un Cours de Chymie Expérimentale, suivant les principes de *Becher*, de *Sthal* &

de *Boerhaave*. On fera dans ce Cours l'Analyſe complette des Végétaux, Animaux & Minéraux. On commencera par l'explication de la Table des Rapports, comme étant le fondement de toutes les compoſitions & combinaiſons des Corps. Les Macérations, Infuſions & Décoctions, la Diſtillation, la Fermentation & la Formation des Alkalis fixes, feront l'objet des opérations ſur le Regne Végétal. Différentes Expériences ſur les œufs, le lait, la bile, le ſang, l'urine, le ſel ammoniac, & autres ſubſtances animales, feront celui de la deuxiéme partie. Les bitumes, comme le ſuccin, les pétréoles, aſphalte, & charbon de terre, &c. L'analyſe des Pyrites, la formation des vitriols & du ſoufre: l'analyſe du nitre, du ſel marin, & les différens produits de leurs combinaiſons avec d'autres corps, l'Art de traiter les Mines en grand par le moyen du fourneau Anglois, du fourneau Allemand, du fourneau de Coupelle & du fourneau de liquation qu'il a fait conſtruire, auſſi-bien que pluſieurs fourneaux de Fondeurs, & le grand Athanor de Cramer; une multitude d'Opérations, tant Pharmaceutiques, que Chymiques, & curieuſes ſur le Mercure, l'Antimoine, le Biſmuth, le Zinc, l'Orpiment, le Plomb, l'Etain, le cuivre, le Fer, l'Argent & l'Or, par leſquelles on verra les Expériences & les produits déja connus, enrichis des découvertes journellement faites par les différens Sçavans Chymiſtes de l'Europe, feront la matière de la troiſiéme partie.

PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

En annonçant dans nos Feuilles le jeune Peintre, qui, cette année a remporté le Prix de Peinture à l'Académie Royale, on a obmis d'ajoûter à son nom *de la Vallée*, celui de *Poussin*, sous lequel il est plus connu, & qu'il mérite d'autant mieux de porter, qu'on croit remarquer dans ses Ouvrages le génie pittoresque de ce Peintre célèbre dont il descend. L'enthousiasme que doit lui inspirer son nom, les heureuses dispositions qu'il a reçues de la Nature, & les leçons de M. *Pierres*, Professeur de l'Académie Royale de Peinture, dont il est l'Elève, font concevoir, de ce jeune Artiste, les plus flatteuses espérances.

Le Sieur *Adam* l'aîné, de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture, avoit été chargé de faire un grand morceau pour l'Eglise de Rheims; cet Artiste qui est décédé, & dont on a mis le beau Cabinet en vente, n'a pû finir cet Ouvrage de son vivant; son frere, M. *Adam* le jeune, est chargé de continuer ce travail, & on espère qu'il réparera entierement la perte que les Arts ont faite en la personne de son frere. On informera le Public, lorsque ce morceau sera achevé, du tems où M. *Adam* voudra bien le laisser voir aux Amateurs.

Les Arts regrettent aussi M. *Rouquet*, dont le logement au Louvre vient d'être donné à M. *Tocqué*. Ce Peintre avoit poussé fort loin l'Art de

peindre en émail; on a de lui plusieurs morceaux qui ont toute la douceur & le *fondu* de la miniature. Il a aussi laissé un Ouvrage estimable sur l'état des Arts en Angleterre.

Le cinq du mois de Novembre prochain, les Souscripteurs des Estampes représentant l'intérieur de la nouvelle Eglise des Enfans-Trouvés, pourront retirer la dernière de ces Estampes qui a pour titre : *Vûe & perspective de la Chapelle des Enfans-Trouvés de Paris*. Cette Estampe rassemble sous un même point de vûe tout ce que les autres offrent en détail. Elle est d'une très-noble & très-riche exécution; tous ceux qui ont pris plaisir à voir les précédentes, seront extrêmement satisfaits de celle-ci. L'Auteur n'a pû sauver ce qu'on appelle *le contresens* de certaines parties; c'est ce que tout le monde sentira aisément. MM. *Brunetti*, pere & fils, se sont fait admirer dans la décoration de ce Temple; les Sujets d'Histoire peints par M. *Natoire*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Peintre du Roi, & Directeur de l'Académie de France à Rome, ne lui font pas moins d'honneur. M. *Augustin de Saint-Aubin* a dessiné tout l'intérieur de cette Chapelle, avec la plus grande exactitude. M. *Fessard*, Graveur du Roi, & de sa Bibliothéque, a rendu, par la force de son burin, toutes les beautés de ces Peintures.

Depuis long-tems il ne manquoit à cette Estampe que quelques coups de burin, pour être en état de paroître. Des contre-tems imprévus ont toujours empêché l'Auteur de se livrer à ce tra-

vail, & nous avons tout lieu de croire que l'impatience qu'il avoit de terminer cet Ouvrage, n'étoit pas moindre que celle des Souſcripteurs pour en jouir. Il croyoit enfin avoir levé tous les obſtacles, & goûtoit déja par avance le plaiſir de remplir ſes engagemens; il avoit fait même annoncer cette Eſtampe pour le 20 du mois de Septembre dernier, lorſqu'une maladie, dont il eſt à peine rétabli, l'a forcé de manquer encore une fois à ſa promeſſe. Mais il y a toute apparence que rien ne retardera l'exécution de celle-ci.

ARCHITECTURE.

Les portes qui communiquent d'une ſalle à manger à un commun, un Office, ſeroient beaucoup plus commodes ſi elles pouvoient s'ouvrir également en les pouſſant, ſoit en-dedans, ſoit en-dehors. Les Domeſtiques embarraſſés du ſervice, n'y pouvant mettre la main, ſont dans l'habitude de les laiſſer ouvertes lorſqu'ils ne trouvent pas cette facilité. On en fait actuellement, qui, au moyen d'un double chaſſis très-léger, ont la commodité de s'ouvrir de quelque côté qu'on les pouſſe; ces portes laiſſent un libre paſſage aux allans & venans, & retombant à leurs repos, laiſſent la ſalle toujours fermée. M. *de Rirmon*, Inſpecteur des Bâtimens à Verſailles, & quelques perſonnes curieuſes ont fait faire chez eux des portes de cette conſtruction qui ſont d'une grande commodité.

La Poste aux Lettres vient d'être transportée de l'Hôtel de la Surintendance où elle étoit ci-devant, à l'ancien Hôtel d'*Armenonville*, rue Plâtrière. Il y a long-tems qu'on prépare cet Hôtel pour y faire commodément les travaux de la Poste. M.   Architecte, a donné les plans & fait la distribution; on a détruit le jardin, & l'on y a construit des galleries pour les Bureaux; la grande Boëte sera rue Plâtrière, à côté de la porte d'entrée, & à commencer de Jeudi dernier les paquets ont dû y être jettés.

PHYSIQUE.

Dom *Noël*, connu par le grand Télescope, & les divers Instrumens d'Optique qu'il a faits pour le Roi, vient de finir une machine Pneumatique d'une forme aussi nouvelle qu'agréable, & à laquelle il ne manque rien pour la commodité & la précision. Au moyen d'un rouage ajusté à une crémaillée, le piston se meut avec une telle facilité, qu'avec très-peu de mouvement on fait tomber entierement le Mercure du Baromètre. On peut, à l'aide de cette machine, tirer du récipient l'air le plus subtil. Cette machine est exécutée avec la plus grande délicatesse; sa forme est des plus commodes, & les ornemens sont d'un bon goût. L'Auteur l'a fait graver dans un détail qui en développe toute la construction.

Le P. *Noël* a aussi construit une Pompe à feu dans le goût de celles dont nos voisins font un si

grand usage; l'air raréfié, par très-peu de feu, élève l'eau à une grande hauteur, & l'effet continu de cette raréfaction est très-considérable. Cette Pompe est exécutée avec la justesse qui se remarque dans tous les Ouvrages qui sortent de la main du célèbre Dom *Noël*. Les Curieux peuvent la voir chez l'Auteur qui reçoit, avec affabilité, les Sçavans que sa réputation attire dans son Cabinet.

SPECTACLES.

On a donné, au Théâtre François, une Représentation d'*Astrate*, *Tragédie de feu M. Quinault*. Cette Piéce, qui, en *1663*, fut suivie pendant trois mois avec le plus grand concours, n'a pas été, à beaucoup près, aussi favorisée dans les reprises. Le sentiment de tendresse que cet Auteur sçavoit si bien traiter, s'y soutient néanmoins avec un intérêt perpétuel, & des plus touchans. Ceux qui n'ont fait que lire *Astrate*, sont encore en droit de regarder cette Piéce comme très-foiblement versifiée d'un bout à l'autre; mais ceux qui en ont vû & entendu la Représentation dont nous parlons, ont dû croire le rôle d'*Elise*, dans cette Piéce, écrit & dicté par l'amour même, pour émouvoir les ames les moins tendres. Cette espéce de contradiction s'explique, en disant que Mademoiselle *Clairon* faisoit ce rôle d'*Elise*. Lorsqu'on répete les éloges de cette Actrice, on est assûré de n'a-

voir d'autre reproche à craindre du Public que celui de copier ses expressions. C'est le servir, que de lui rappeller un plaisir, tous les jours plus vif & plus sensible.

Ce Théâtre vient de faire une perte, par la mort du Sieur *de la Thorillière*, qui, par une longue expérience, un travail assidu, & peut-être une habitude réciproque entre le Public & lui, étoit parvenu à rendre d'une façon très-satisfaisante les rôles à manteau, emploi très-essentiel dans le comique, & difficile à remplacer, en ce qu'il faut pour cela une convenance de masque & d'âge qu'il n'est pas possible de se donner. Ce qui ajoûte encore beaucoup aux regrets, ainsi qu'au solide éloge de cet ancien Acteur, est un attachement aux devoirs de son service, duquel il ne s'est jamais écarté, sous aucun prétexte. Si toutes les personnes dévouées au Public, sur les Théâtres, sçavoient à quel dégré cette exactitude est sentie, il ne seroit jamais besoin d'établir ou d'exécuter, à leur égard, aucunes loix de discipline.

Ceux qui apprécient les talens d'une Actrice, par le rapport d'une expression dure, & pour ainsi dire, arrachée à une nature ingratte, avec leur imagination obscurément échauffée, donnent des regrets à la retraite d'une jeune débutante que la Nature n'avoit pas appellée aux talens du Théâtre. L'air que l'on se donne, la petite considération que l'on croit s'acquérir, en trouvant à admirer où le plus grand nombre ne voit qu'à proscrire, avoit fait quelques Partisans singuliers à ce jeune sujet. On lui doit bien des éloges d'avoir

sçu entendre la plus saine partie de ses Juges, & d'en avoir prévenu la justice. Tant de sagesse devroit être un exemple puissant, sur tous ceux qui prétendent exercer publiquement ce talent, quoique la Nature leur en ait refusé la premiere des conditions nécessairement requises.

On a remis les *Troyennes*. Cette Tragédie est une de celles qui renouvellent les applaudissemens du Public sur la disposition actuelle de notre Scène Françoise. Elle a d'ailleurs l'avantage de réunir les talens de Mesdemoiselles *Clairon*, *Dumesnil* & *Gaussin* dans des genres de caractères propres à chacune d'elles. La pathétique & violente *Hécube* est représentée par Mlle *Dumesnil*, *Cassandre* inspirée divinement, est rendue par Mlle *Clairon*; Mlle *Gaussin* joue la plaintive *Andromaque*. Il seroit difficile de rassembler un concert d'expressions plus parfait. Quoique le succès de cette Piéce semble fondé principalement sur les rôles de femmes, il y auroit de l'injustice à ne pas reconnoître l'influence du rôle de *Testor*, Grand-Prêtre, dont le Sieur *le Kain* fait admirablement valoir les grands traits.

LIVRES NOUVEAUX.

Le Petit Apparat Royal, ou nouveau Dictionnaire François & Latin. Nouvelle édition, revûe, corrigée & augmentée par M. l'Abbé *Dinouart*. A Paris, chez *Barbou*, rue S. Jacques, 1759.

Il n'eſt point de Dictionnaire plus répandu que celui-ci ; c'eſt le premier qu'on met entre les mains des enfans, & qu'ils conſervent juſqu'à la troiſiéme, incluſivement. Depuis près de quatre-vingt ans, qu'il a paru pour la premiere fois, on l'a imprimé dans tous les Pays, & toujours ſervilement, ſans faire attention à ce qu'il avoit de défectueux. Rien cependant de plus important que de mettre entre les mains des enfans un Dictionnaire exact pour la Langue Latine & ſes principes. Les précédentes éditions contenoient beaucoup de régles & d'expreſſions vicieuſes, des mots abolis par l'uſage, & même indécens ; l'ortographe y étoit négligée ; il y manquoit un nombre infini de mots néceſſaires. On a fait attention à toutes ces choſes dans l'édition préſente qui eſt augmentée de plus de deux mille mots, ſans compter les régles, les locutions particulières, les expreſſions variées, les tours de phraſe, &c. Pour mettre le Public en état de juger des corrections & des additions, on a noté les unes & les autres avec une étoile. Il eſt donc facile de juger de l'Ouvrage de M. l'Abbé *Dinouart*, en le confrontant ſur les anciennes éditions. Cet Apparat eſt augmenté d'après les Dictionnaires du P. *Joubert*, & du P. *Le Brun*. Pour le faire diſtinguer des contrefactions qu'on pourroit en faire, les exemplaires porteront le ſeing de l'Imprimeur. Nous croyons inutile d'exhorter à mettre ce bon Ouvrage entre les mains des jeunes gens.

Rudimens de la Langue Latine, par M. l'Abbé *Valart*. Huitiéme édition.

Analogies des Genres, des Prétérits & des Supins, deuxiéme partie des Rudimens. Par le même Auteur.

Méthode pour la traduction du François en Latin, troisiéme partie des Rudimens. Par le même Auteur.

LETTRE de M. l'Abbé *Valart*, au sujet de la huitiéme édition de ses Rudimens. On y fait voir combien étoit imparfait ce que nous avions en ce genre.

M. l'Abbé *Valart* peut être regardé comme un des plus excellens Grammairiens de l'Europe. On ne peut posséder à un dégré plus éminent les principes de la Langue Latine. Quand on lit ses Rudimens avec attention, on est surpris d'ignorer les vrais principes de la Langue des Romains, quoiqu'on ait fait dans sa jeunesse les meilleures études. Il est étonnant combien on nous a donné jusqu'à ce jour de Rudimens copiés les uns sur les autres. Il n'en est aucun qui ne contienne des fautes énormes, des régles défectueuses; c'est avec connoissance de cause que nous n'en exceptons aucun. Personne n'étoit plus capable de nous donner quelque chose de bon en ce genre, que M. *Valart*. Plusieurs Colléges viennent d'adopter ses Rudimens, & nous exhortons fort les Précepteurs & les Maîtres de Pension à n'en point admettre d'autres. Il seroit à desirer que l'Université les adoptât dans tous ses Colléges, par un Décret du Tribunal du Recteur. L'unité de méthode, dans tou-

tes les Classes, est d'une grande conséquence ; MM. les Professeurs en conviennent. Qui pourroit donc les empêcher de faire usage de ces Rudimens ? Leur zéle pour l'instruction solide de la jeunesse, ne doit-il pas les y engager ? On attend, avec impatience, la Prosodie de l'Auteur. Il nous manque, jusqu'à présent, un bon Ouvrage sur les Régles de la versification latine.

Tous les Ouvrages de M. *Valart* se trouvent chez *Barbou*, rue S. Jacques.

L'Ame, ou le Systême des Matérialistes, soumis aux seules lumières de la raison, par M. l'Abbé ***. Avec cette Epigraphe :

Ubi sapiens ? Ubi scriba ? Ubi conquisitor hujus sæculi ? S. Paul ad Cor. Ep. I. cap. I. v. 20.

Brochure *in*-12. Prix 2 liv. A Lausanne, 1759. & se trouve à Paris, chez *Desaint & Saillant*, rue S. Jean de Beauvais.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Mich. *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

ontenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quidquid agunt homines .... nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 5 Novembre
MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

THÉOLOGIE.

LE P. *Boule*, Docteur de Sorbonne, Prédicateur Ordinaire du Roi, & Gardien actuel du Grand-Couvent de S. Bonaventure des Religieux Cordeliers, à Lyon, qui court avec gloire, depuis plusieurs années, la carrière évangélique, a prêché avec grand succès à Versailles son premier Ser-

mon de l'Avent, le jour de la Toussaint devant Sa Majesté. Le même Prédicateur prêchera le Carême prochain à Paris dans l'Eglise de Notre-Dame.

COURS PUBLICS.

M. *Déodati*, Auteur de la Traduction Italienne des Lettres Péruviennes, fait sçavoir aux Messieurs qui ont envie d'apprendre l'Italien, qu'il commencera, le premier Décembre prochain, un Cours en cette Langue, lequel durera trois mois, à six Leçons par semaine. Elles commenceront à trois heures & demie précises. Ceux qui voudront être de ce Cours, auront la bonté de se faire inscrire chez M. *Déodati*, à l'Hôtel de France, rue du Paon, Fauxbourg S. Germain.

PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

Nous avons annoncé, dans une de nos précédentes Feuilles, une *Critique anonyme des Ouvrages exposés au Sallon*, en rendant compte fidèlement alors de l'impression désavantageuse qu'elle avoit faite sur les Lecteurs. Il paroît depuis quelque tems une *Réponse* à cet Ecrit, adressée à une *Société d'Amateurs*. L'absurdité des prétendues Critiques insérées dans le premier Ecrit, est démontrée dans cette Réponse par des *Sarcasmes* vifs &

pénétrans, mais fondés sur la justesse de goût; & relatifs aux sentimens des vrais Connoisseurs. Ces sortes de discussions sur les Arts, ordinairement peu intéressantes pour la plûpart des Lecteurs, deviennent agréables dans cette Réponse, parce qu'elles sont soutenues par le ton léger de la meilleure plaisanterie; c'étoit le seul moyen qu'il y eût à saisir pour répondre à un pareil Ouvrage, & pour venger avec quelque dignité les grands Artistes qu'on avoit eu le projet d'outrager.

On nous a aussi adressé une Lettre sur les jugemens qu'on a portés, dans différens Ecrits périodiques, & autres, des Ouvrages qui ont été exposés cette année au Sallon du Louvre. Nous ne pouvons refuser à l'Auteur la satisfaction d'en donner ici un extrait. Il se plaint que dans ces jugemens la critique, ou plutôt la satyre, n'a souvent pas été répandue avec plus de discernement que les éloges. Qu'on y a maltraité des Artistes, qui, par l'intelligence qu'ils ont de leur Art, l'application qu'ils y donnent, & par la réputation dont ils jouissent, sembloient devoir s'attendre à plus de ménagemens. Que les éloges outrés, si inconsidérément prodigués à quelques-uns, ne peuvent servir qu'à leur faire des ennemis de tous ceux qui courent la même carrière, ou à les enyvrer du poison de la louange, & à leur faire croire qu'ils ont atteint la perfection, tandis qu'ils en sont encore bien éloignés. Qu'on en a laissé d'autres dans un oubli plus amer que la satyre, & dont on pouvoit cependant dire du bien. Et à ce sujet, l'Au-

teur remarque judicieusement, que le bon, comme le mauvais, ayant ses dégrés, on peut, sans être parfait, prétendre à de justes louanges, & que ces louanges, ainsi proportionnées au mérite, servent d'aiguillon à celui qui les reçoit, pour l'exciter à en mériter de plus grandes, en même tems qu'elles font honneur à celui qui les donne. Que faire autrement, c'est décourager tout-à-fait des talens à qui un peu plus d'équité, ou même d'indulgence, auroit fait faire quelques pas de plus vers la perfection. Enfin l'Auteur prétend que, s'il est aisé de s'établir juge dans ces sortes de matières, il est très-difficile d'avoir toutes les lumières nécessaires pour bien juger. Qu'il faut réunir un esprit juste, un goût fin, & des connoissances rares pour sentir toutes les beautés que l'Artiste a mis dans son Ouvrage & celles qu'il auroit pû y mettre, les difficultés de l'exécution, les finesses du détail, la précision du dessein, l'entente des couleurs. Que la connoissance des termes d'un Art ne suppose pas toujours celle de ses principes; que tel qui parle de la Peinture & de la Gravure du ton le plus décidé, seroit souvent bien embarrassé de donner par lui-même, une définition exacte d'un bon Graveur, & d'un Peintre parfait. Que les esprits les plus bornés sont quelquefois les premiers à s'appercevoir des défauts d'un Tableau, tandis qu'il y a des beautés qui ne peuvent être senties que par de grandes ames; & qu'après tout, il n'appartient qu'aux génies de juger ceux de leur classe. Nous n'entrerons pas dans un plus grand détail, & sur-tout nous ne rapporterons au-

eun des noms des Artiſtes lézés que cite la Lettre, pour ne pas éterniſer des diſputes que le deſir de ſoutenir ſon ſentiment rend preſque toujours interminables. Nous ne devons pas obmettre, que ces réflexions nous viennent d'un Artiſte dont la réputation eſt faite.

M. le Marquis *de Gerini* vient de faire graver à Florence les précieux Tableaux qui ornent ſa gallerie. Il a fait mettre au bas de chaque Eſtampe l'explication du ſujet en François & en Italien. Le mérite de ces ouvrages y eſt expoſé d'une manière ſimple, éloignée de l'emphaſe & de l'hyperbole, & conforme à la vérité. Ce curieux Amateur a pris tous les ſoins poſſibles pour rendre cette collection parfaite; il a fait revoir, par les plus habiles Peintres, les deſſeins deſtinés aux Graveurs, & il a choiſi les plus célèbres d'Italie, dont les principaux ſont MM. *Lorenzi*, *Faucci*, *Charles & Ferdinand Grégori*, *Baratti*, *Pazzi*, *Bertolozzi Zocchi*, & la Dame *Violante Vanni*. Il a voulu de plus, que toutes les Planches fuſſent d'une grandeur à-peu-près égale, & il a eu la précaution de faire marquer ſur une eſpéce d'échelle la hauteur & la longueur des Tableaux originaux; c'eſt une attention que nous n'avons pas, & qui ſeroit cependant très-néceſſaire pour nous donner une idée des proportions des figures que repréſente le Tableau gravé.

M. *Daullé*, Graveur du Roi, vient de mettre au jour deux Vûes d'Italie d'après *Patel*, dont les

Tableaux font dans le Cabinet de M. *Damery*, Officier aux Gardes Françoifes. Le prix de chacune de ces Eftampes eft d'une livre quatre fols. On les trouve chez l'Auteur, rue du Plâtre Saint-Jacques.

Antoine Zatta, Libraire de Venife, avertit le Public qu'il a fait deffiner & graver les Médailles des hommes illuftres en Littérature, raffemblées par le Comte *Mazzuchelli de Brefcia*. Cette Collection comprend près de douze cens morceaux; c'eft-à-dire, deux mille quatre cens Piéces, têtes & revers, avec l'explication en Latin & en Italien. On y a fait entrer auffi les Médailles de tous les Papes, jufques & y compris celles de *Benoît XIV*. Toute la Collection formera deux volumes *in-folio*, dont le premier eft déja publié. La foufcription eft ouverte chez ce Libraire, & le prix de chaque volume eft de 66 livres, monnoie de Venife.

ARCHITECTURE.

Quoique la Place du Roi ne foit pas encore terminée, on commence déja à s'appercevoir de l'effet que feront les deux grands Bâtimens, de décoration qui doivent en faire le fonds, & mafquer les derrières choquans des maifons du Fauxbourg. Ces deux grands Edifices, qui font du deffein de M. *Gabriel*, & dont l'un eft déja élevé au premier étage, feront un repos agréable pour la vûe

qui s'échappe librement des deux côtés des Thuilleries & du Cours. On a déja pris des alignemens pour replanter celui-ci symétriquement, & cette partie négligée, va devenir un des plus magnifiques lieux de Paris, & attirer aux environs les plus riches Citoyens. On vient de finir, rue de la Bonne-Morue, deux grands Hôtels, bâtis en symétrie, & à peu-près sur le même plan. Ce sont les Propriétaires eux-mêmes qui ont fourni ces plans, ce qui justifie bien la faveur que prennent aujourd'hui les Arts dans toutes les conditions. Ces deux Hôtels sont décorés d'une manière noble & simple; le comble en est plat, & la corniche porte un balustre qui est d'une proportion agréable. La distribution est commode & bien entendue; chaque étage a double appartement, dont l'un est en très-belle vûe, & l'autre a une terrasse pour dédommagement; les commun, cuisines, & autres dégagemens sont à part, & situés de manière à ne point incommoder les Maîtres. C'est une attention qu'il seroit à souhaiter qu'eussent nos Architectes dans tous les Bâtimens considérables qu'ils entreprennent, & lorsqu'un emplacement un peu étendu laisse la liberté d'éloigner ces parties.

M. *Louis Coltellini*, grand Connoisseur en Antiquités, est maintenant occupé à examiner soigneusement les restes de murailles de l'ancienne Cortonne. Son objet est de parvenir à pouvoir estimer quelle étoit la grandeur de cette Ville au tems des Etrusques, & de quelle manière ce Peuple prati-

quoit l'Architecture de fortification. Cette nouvelle ne peut être qu'intéressante pour les Antiquaires. Nous observerons en passant, que la nouvelle Cortonne, Ville très-petite, est toute remplie de Sçavans & de gens de Lettres.

HISTOIRE NATURELLE.

Les moyens que nous avons indiqués dans notre avant-dernière Feuille pour faire du pain de gland, à défaut de bled, ont révolté quelques Lecteurs prévenus, qui, en le mâchant crud, lui ont trouvé une apreté choquante. Mais la plus légère préparation lui ôte cette mauvaise qualité, & celui dont nous tenons cet article, a lui-même fait usage de ce pain qu'il a trouvé bon : nous pouvons même assûrer nos Lecteurs, d'après le témoignage de tous ceux qui ont voyagé en Espagne & sur les Côtes de Barbarie, que dans ces pays on est dans l'usage de manger le gland de chêne rôti, à-peu-près comme on mange ici les marons. Ce n'est donc pas sur l'ancienne tradition que la fable a perpétuée, que l'on se fonde pour conseiller l'usage du gland, à défaut d'autre nourriture; mais sur une expérience réitérée, & sur le goût que des Nations voisines conservent depuis longtems pour ce fruit si méprisé parmi nous.



MUSIQUE.

La Demoiselle *Brunel* donne des leçons de Musique & de Clavessin aux jeunes Demoiselles. Pour faire connoître ses talens & favoriser les jeunes personnes, qui ayant des dispositions pour la Musique, n'ont pas le tems ou la faculté de se faire enseigner chez elles, elle offre de donner gratuitement ses leçons l'après-midi, depuis trois heures jusqu'à cinq en hyver, & jusqu'à huit en été. Elle montre l'accompagnement, & tout ce qui tient à son Art & au goût; elle va les matins en ville; on ne peut qu'applaudir au zéle désintéressé de la Demoiselle *Brunel.* Elle demeure rue de la Lanterne, près S. Merry, entre un Vitrier & un Corroyeur.

Le jeu de Cartes harmonique qui fait entendre aux enfans facilement, & en se jouant, les principes de la Musique, est à présent gravé. On en trouvera des exemplaires aux Adresses Ordinaires, rue du Roule, des Prouvaires & S. Honoré.

INDUSTRIE.

Il n'est point d'établissemens qui méritent plus de faveur que ceux dont l'objet est de soutenir les pauvres, en substituant parmi eux, à l'oisiveté, le travail & l'action. La maison de Sainte-Perrine

de la Villette, eſt un établiſſement, qui, conſidéré ſous ce rapport, mérite d'être ſoutenu & encouragé.

Cette Maiſon, qui étoit autrefois une Communauté Religieuſe, a toujours été un lieu deſtiné au travail & à l'émulation. Elle étoit ci-devant le ſiége d'une Manufacture, protégée par des gens opulens. On y a fait marcher pendant pluſieurs années un grand nombre de métiers d'une nouvelle conſtruction, dont chacun, monté d'un ſeul ouvrier, faiſoit aller 30 ou 40 navettes, & fabriquoit ainſi 30 ou 40 piéces de rubans auſſi facilement qu'on en auroit fait une ſeule. Sainte-Perrine eſt aujourd'hui la retraite d'un nombre de jeunes filles, qui, ſous la direction du Curé de la Paroiſſe S. Laurent, & l'adminiſtration de Sœurs, s'occupent à différens genres de travaux à l'éguille, comme Tapiſſerie, Broderie de toutes eſpéces, &c. L'ordre, la diſcipline & l'amour du travail ſont entretenus dans cette Maiſon; tous ces jeunes enfans ſont inſtruits & dirigés dans leur travail, que les gens riches ſont invités de mettre en valeur. M. l'Archevêque de Paris, Protecteur de tout ce qui eſt louable & utile, étend ſes ſoins ſur cette Communauté de pauvres enfans qui lui ont été préſentés depuis peu, & lui ont fait, ſur ſon retour, un compliment plus flatteur pour une ame bienfaiſante, que tout ce que l'art & l'éloquence peuvent fournir d'ornemens à un diſcours d'apparat.

Nous avons vû un lit d'une ſtructure auſſi curieuſe que commode, dont voici à-peu-près la

description. Ce lit est de bois de noyer, de quatre pieds de large sur six de long. Dans son extrémité, du côté des pieds, est une boëte de fer de la largeur du lit, qui se ferme à clef. Cette boëte contient deux ressorts & plusieurs roues dentelées qui s'engrènent les unes dans les autres. Dans le cas de besoin, on ajuste à ce lit deux tringles rondes, de bois, & garnies de crochets de distance en distance, qui tiennent par un bout à un double dossier, & par l'autre aux deux pieds du lit; on ajuste à ces deux pieds une autre tringle quarrée, qui se brise en plusieurs parties. Ces trois tringles servent, avec ce second dossier, à suspendre un malade, par le moyen d'une toile de coutil qui doit toujours être sous le drap; & qui s'attache à ces tringles, après quoi elle se roule dessus. Le tout ainsi disposé, on élève le malade en un instant, sans bruit & sans effort, jusqu'à trois pieds au-dessus de la couchette, pour avoir la facilité de faire son lit sans le toucher, ou même sans l'éveiller, pour peu qu'il dormît profondement. Quand on veut le mettre sur son séant, on pose sur ces tringles, vers le chevet du lit, un chassis qui se plie en deux, & dont la moitié, qui est destinée à soutenir le malade, est garnie d'un petit matelas; cette moitié se baisse ou se lève à volonté par le moyen des ressorts contenus dans la boëte de fer, & toujours sans qu'il soit besoin de toucher au malade, qui, dans cette situation, trouve de quoi appuyer commodement son corps & sa tête.

S'il s'agit de lui faire quelque opération qui

exige que le Chirurgien s'approche du milieu du corps, on ajoûte à ce premier chaſſis pluſieurs autres petits chaſſis, taillés ſelon les parties du corps qui doivent les occuper, & qui laiſſent un vuide entre les jambes & les cuiſſes. Ces chaſſis ſont diviſés & diſpoſés de façon, qu'on peut ſupprimer ceux dont on n'a pas beſoin. La tringle du pied du lit s'ouvre, & le chaſſis qui porte la couchette ſe replie, afin de laiſſer au Chirurgien un paſſage libre pour la commodité de ſon opération. On peut élever alors le malade à telle hauteur qu'on le juge à propos. Ce lit paroît avoir tout ce qui peut adoucir la ſituation d'un malade, auquel il eſt néceſſaire de faire quelque opération douloureuſe. il ſemble ſur-tout très-propre pour la taille de la pierre, & pour les accouchemens forcés. On nous invite de faire obſerver qu'il ſeroit ſpécialement utile pour les Hôpitaux. On peut le voir à Paris, rue de Clery, chez le Tapiſſier Ordinaire du Roi.

SPECTACLES.

L'Académie Royale de Muſique a été occupée, pendant la ſemaine dernière, à répéter l'Opéra d'Amadis. On en donnera, demain Mardi, une premiere Repréſentation. Cet Opéra, de MM. *Quinaut & Lulli*, eſt du 18 Janvier 1684. Dans cette dernière repriſe, les principaux rôles ſont diſtribués de la manière ſuivante: Le Sieur *Pillot* ſera

chargé du rôle d'Amadis. Le Sieur *Gelin* exécutera *Archalaüs*; le rôle de *Floreſtan* ſera joué par le Sieur *la Rivé*. Mlle *Chevalier* fera *Arcabone*. Mlle *Arnoud* repréſentera *Oriane*. Le rôle de *Corisante* ſera chanté par Mlle *le Mière*. Nous croyons obliger le Public en lui rappellant les noms des Acteurs qui ont rempli ces mêmes rôles en 1684. Ceux d'*Oriane*, *de Coriſante & d'Arcabone* par les Demoiſelles *Moreau*, *Deſmatins & Rochois*. Les rôles d'*Amadis*, *d'Archalaüs* &. de *Floreſtan*, par *Dumeſny*, *Beaumaviel & Dun*. On doit attendre, de l'attention des Directeurs de l'Opéra, la plus grande magnificence dans la décoration du Spectacle d'un Opéra de cette importance. Les Amateurs de ce Théâtre eſpèrent ſur-tout que l'on ne confondra pas dans le prologue le genre d'enchantement romaneſque, avec le merveilleux de la Fable des Grecs & des Romains.

Les Comédiens François, ſi attentifs, depuis quelque tems au ſervice du Public, viennent d'enrichir leur Repertoire de l'*Epoux par ſupercherie*, Comédie en vers, en deux Actes, de feu M. *de Boiſſi*, repréſentée pour la première fois le 9 Mars 1744. Quoiqu'elle eût été bien reçue alors, elle n'eut que ſix Repréſentations, & n'avoit pas été repriſe ſur le Théâtre de Paris. La Fable de cette petite Piéce fait un peu violence à la raiſon, mais on ſe livre fort agréablement à la plaiſanterie des ſcènes qu'elle produit. D'ailleurs, comment ne ſeroit-on pas ſéduit par la façon dont elle a été jouée? Les Sieurs *Grandval & Bellecourt* y partagent tout le jeu de l'action dont le comique eſt

hommes servans, de leurs Ecuyers ordinaires, des Ecuyers de leur Ecurie, de leurs Panetiers ordinaires, de leurs Valets tranchans, des Gouverneurs ou Capitaines de Provinces, de Villes & de Châteaux forts; des Sénéchaux, des Verdiers & des Viguiers: cet Ouvrage sera encore enrichi d'anecdotes curieuses & intéressantes prises dans les titres originaux, ou dans les Ouvrages des meilleurs Auteurs qui seront cités exactement. L'Auteur se propose d'en faire imprimer le premier volume dans le courant du mois de Février prochain; les Familles qui ont droit d'y être nommées, pourront s'adresser à lui. Sa demeure est à Paris, Vieille rue du Temple, près l'Hôtel de Soubise, dans la Maison de M. *Tassart*, Apoticaire: l'Auteur ne recevra à ce sujet, ni Mémoires, ni copies, quoique (prétendroit-on) en forme probante; il les respecte, mais il n'en fera pas usage, & il exige nécessairement les titres originaux; le Public éclairé connoît combien cette précaution est indispensable, & combien un semblable Ouvrage est intéressant. On s'apperçoit que ce qui le rend encore recommandable, c'est qu'on n'y trouvera aucun fait qui ne soit fondé sur preuve authentique.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Mich. *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quidquid agunt homines .... nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 12 Novembre

MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

POLICE.

ORDONNANCE du 23 Octobre dernier, qui prescrit qu'il y aura un nombre suffisant de Préposés capables pour mettre l'ordre dans les Halles & Marchés, & se porter dans les environs de Paris, à l'effet de veiller aux approvisionnemens & fournitures desdits Marchés.

MÉDECINE, CHIRURGIE.

Dimanche prochain, 18 de ce mois, M. *Maloët*, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, prononcera, pour la rentrée des Ecoles de Médecine, une Harangue Latine, dont nous espérons pouvoir rendre compte. Il y a tout lieu de croire que les connoissances & les talens de l'Orateur satisferont pleinement l'Assemblée. On sçait que les Ecoles de Médecine sont rue de la Bucherie, près la Place Maubert.

ANATOMIE.

Le Sieur *Charpentier*, Graveur, vient de mettre au jour la démonstration de la matrice d'une femme grosse, & de son enfant à terme. Cet Ouvrage a d'abord été fait à Londres, en six Planches peintes d'après Nature, & disposées de façon à donner l'idée la plus exacte de l'état de grossesse; par les soins & sous la direction d'un François, nommé *M. Charles-Nicolas Jenty*, *Maître-ès-Arts*, *& Professeur d'Anatomie & de Chirurgie à Londres*. En publiant ces six Planches, M. *Jenty* avoit donné un petit écrit qui contient le détail des observations faites dans la dissection de la femme qui en est le sujet, morte à la fin de sa grossesse. Ces observations sont traduites, & gravées dans le même format que les Planches qui y sont rela-

tives. Ce morceau d'Anatomie nous a paru neuf & intéressant ; c'est le seul sur lequel il n'y a pas eu encore d'observations suivies ; la nature de l'objet ne le permet guères : les circonstances qui les favoriseroient seront toujours extrêmement rares, parce qu'il est convenable de faire l'opération Césarienne à une femme qui meurt étant grosse ; & l'on ne voit pas même dans le cas dont il s'agit, ce qui a pû faire négliger ce secours, utile en bien des cas pour sauver la vie à l'enfant, & toujours nécessaire pour tâcher de lui procurer le Sacrement de Baptême. Cet Ouvrage ne se vend que 2 liv. chez *Charpentier*, Graveur, rue Saint-Jacques, au Coq, près la Fontaine Saint-Severin. Il est dédié par M. *Jenty*, à l'Académie Royale de Chirurgie de Paris. Il l'a prie » de ne pas penser qu'un établissement en pays étranger, ait pû lui faire » oublier sa Patrie, & la Ville où il se rappelle » avec plaisir d'avoir puisé, sous les plus habiles » Maîtres, les premiers principes de la science » qu'il professe.

HISTOIRE NATURELLE.

Des Amateurs d'Histoire Naturelle, en se promenant cet été dans la Montagne de Stôre, près l'Isle-Adam, ont remarqué des choses curieuses & intéressantes. 1°. Près la Grille, un Rocher uniquement composé de coquilles pétrifiées. 2°. Dans la Montagne, beaucoup de moules pétrifiées. 3°. Du lierre rampant le long de la Montagne, pé-

trifié jusques dans ses racines. 4°. Des huîtres, des câmes, des peignes, des buccins, des visses en grand nombre ; le tout pétrifié. On assûre qu'à 30 pieds en terre, dans l'intérieur de la Montagne, on a trouvé des ossemens humains, rougeâtres & pétrifiés.

Les Curieux qui ont examiné avec grande attention cette Montagne, sont convaincus qu'en fouillant on y trouveroit nombre de choses aussi curieuses & aussi intéressantes. 5°. Une espéce de graines pétrifiées, qui n'est très-probablement autre chose que des pépins d'oranges ou de citrons. On y apperçoit aisément, à l'endroit du germe, une petite éminence qui ne donne aucun lieu de douter, qu'avant la pétrification, le germe n'ait entamé son développement. Les Montagnes circonvoisines produisent les mêmes phénomènes, mais en plus petite quantité. A quelque distance de la Montagne de Stôre, dans l'Abbaye d'Uval, se trouvent des eaux qui ont la vertu de pétrifier en très-peu de tems. On y trouve nombre de roseaux pétrifiés, &c. Dans la Garenne de Méri ou Mérielle, près Stôre, se trouve une grande quantité de grais, dans lequel sont incrustées des espéces de coquillages, comme visses & câmes, ce qui semble prouver pour la *graiéfication*, puisque ces coquilles de mer sont surement plus anciennes que le grais.

La Nature qui agit ordinairement par des voies uniformes, produit quelquefois des effets singuliers, qui font connoître qu'elle n'est pas assu-

jettie à une nécessité aveugle. Des causes particulières changent souvent son plan ; on a vû des germes confondus donner pour résultat, des enfans monstrueux qui se tiennent ou par les épaules ou par d'autres membres. Une femme de Badajox, dans le Royaume d'Estramadure, vient, depuis peu, d'accoucher d'un enfant monstrueux qui a quatre bras & quatre jambes. On ne peut attribuer ce phénomène qu'à la confusion de deux jumeaux dont cette femme devoit accoucher, qui, dans les premiers tems de la conception, & dans le tems que ces fœtus étoient encore dans l'état de mollesse, se sont mêlés à l'occasion de quelque choc. Les bras & les jambes de l'un se sont trouvés adhérens au corps de l'autre, de manière à pouvoir prendre nourriture, tandis que le tronc & la tête froissés ou dérangés ont péri par l'accident qui a occasionné la réunion. On voit dans les plantes, des insertions monstrueuses qui ont les mêmes rapports & s'expliquent par les mêmes principes que l'espéce dont nous parlons.

COURS PUBLICS.

M. *Ernaud*, qui exerce à Paris depuis plusieurs années, avec le plus grand succès l'Art de faire parler les sourds & muets de naissance, ouvrira le vingt du présent mois, un Cours pour l'instruction des Bégues. Ceux qui voudront y souscrire, sont priés de s'adresser avant ce tems chez ledit Sieur *Ernaud*, rue d'Enfer, vis-à-vis le Réservoir du Luxembourg.

Le Jeudi, 15 du présent mois, M. *Bomare de Valmont*, Démonstrateur en Histoire Naturelle, & Membre de l'Académie des Belles-Lettres, Beaux Arts & Sciences de Clermont-Ferrand, fera l'ouverture de son Cours dans son nouveau Cabinet situé rue du Coq, à la Rose Blanche, attenant la rue de la Verrerie. Il y exposera toute la Collection d'Histoire Naturelle qui a coutume de servir à ses Démonstrations. Ce sçavant Naturaliste ne néglige aucune occasion de multiplier les morceaux de cette Collection ; il fait tous les ans des acquisitions considérables & curieuses ; & non content de ce que Paris peut lui fournir à cet égard, il parcourt la Province, & même le Pays étranger.

On assure que le Cours que nous annonçons sera très-intéressant par la grande quantité d'objets que M. *Bomare* se propose d'y exposer & d'y développer relativement aux trois Régnes. A chaque Leçon, les matières qui formeront la suite de ce Cours, seront indiquées par un bulletin.

Les Séances ordinaires seront à trois heures précises après-midi. M. *Bomare* fera en outre des Conférences publiques & gratuites les Dimanches & Fêtes vers le soir. Il préparera aussi, comme il l'a fait les années précédentes, des Collections assorties dans chacun des trois Régnes pour ceux qui voudront se former un Cabinet en petit ou en échantillon.



PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

On trouve chez le Sieur *la Roque* des Emblêmes d'Allemagne en velin & autres. Sa demeure est à Paris, chez le Sieur *Molière*, Marchand de Papier, rue S. Denis, au coin de la rue du Petit-Lyon, au Griffon d'or.

ARCHITECTURE.

On travaille sans relâche au Pont d'Orléans; on espère y passer en voiture au commencement de 1761 au plus tard. La pile, qui avoit tassé, est entierement réparée; les deux Arches qu'elle porte se sentent un peu de l'inégalité du Tassement. Quoique la défectuosité soit à peine sensible, les voussures ne représenteront jamais des courbes parfaites, & paroîtront toujours s'incliner tant soit peu vers la pile qu'on allége, aussi-bien que les reins des deux Arches, en construisant sur la pile une voûte, & dans les reins deux autres petites voûtes qui ont leurs poussées sur les clefs des deux Arches, & de la voûte de la pile. On estime, par ce moyen, décharger la pile d'un poids d'environ deux millions, & quelques centaines de milliers. On allégera pareillement les deux piles voisines, & on fait vuider actuellement les reins de leurs voûtes déja chargées de maçonnerie. La nouvelle Chaussée qui conduira au Pont

est bien avancée ; elle tombe dans le chemin d'Olivet, environ à un quart de lieue du Pont ; il est probable qu'entre cette Chaussée & le Pont, on construira une Arcade pour le service des rues basses, comme celle de l'intérieur de la Ville, afin de conserver le terre-plein. La Chaussée, le Pont & la Rue Royale ne peuvent manquer d'attirer l'admiration de la France, & la curiosité des Etrangers par leur allignement, la grandeur & la parfaite exécution d'une entreprise si grande & si digne de l'état actuel des Arts.

M. le Comte *de Montjouvent*, Doyen de MM. les Comtes de Lyon, vient de poser, au nom de Monseigneur le Dauphin, la première pierre de l'Eglise que les PP. Augustins de Lyon font bâtir dans cette Ville, & dont M. *Roux*, fameux Architecte, a fait les Plans & les Desseins. Le modéle en relief de cet Edifice, qui sera orné de beaucoup de peintures & de sculptures, est estimé des Connoisseurs. La gravure mettra bien-tôt tout le Public en état d'en juger. La cérémonie s'est faite le six Septembre dernier. Le son des trompettes & des tymbales, le bruit de l'Artillerie, les illuminations, & un grand nombre de fusées volantes, ont donné beaucoup d'éclat à cette fête. On a sur-tout admiré le goût, la décence & le bon ordre qui ont accompagné cette cérémonie, pour laquelle on avoit préparé superbement une salle du Couvent des PP. Augustins. On avoit placé dans le fond, le portrait du Prince sous un dais magnifique : au bas étoit son fauteuil élevé sur une

haute estrade. Deux dégrés au-dessous étoit la place de M. le Comte *de Montjouvent*. A droite, on voyoit sur des siéges distingués, M. l'Archevêque, & MM. les Comtes de Lyon, au nombre de quatorze. A gauche, sur des siéges semblables, étoient MM. le Commandant, l'Intendant & les personnes titrées dans les divers ordres de cette grande Ville. En face du Trône étoient les places de MM. les Prevôt des Marchands, & Echevins qui ont assisté en Corps à cette cérémonie. Le P. *Cayrel*, Religieux de la Maison, prononça d'abord sur l'objet, & en l'honneur de Monseigneur le Dauphin, une harangue qui fut courte & très-applaudie. Ensuite M. le Comte *de Montjouvent*, en chape & en mitre, alla bénir & poser cette première Pierre, dont voici l'Inscription figurée comme elle est sur le Marbre,

LUDOVICUS
GALLIARUM DELPHINUS
LUDOVICI XV.
REGIS DILECTISSIMI FILIUS OPTIMUS
PRINCEPS
SOLIUM ET ARAS SUSTENTARE
NATUS
BASILICÆ AUGUSTINIANÆ
INITIALEM LAPIDEM
SOLEMNITER POSUIT
MANU
MARIÆ-EUGENII DE MONTJOUVENT
DECANI COMITUM LUGDUNI
ANNO SALUTIS MDCCLIX.
J. B. FLACHAT EQUITE TORQ. MERC. PRÆF.

PETR. THOM. GONIN DE LURIEU. CAMILL. DARESTE. FRAN. LUD. CLAPASSON. JAC. DAUDE. COSS. LUGD. PRESENTIBUS

Leonardo Roux operis Architecto

Cette Inſcription ſera auſſi placée à l'entrée de l'Egliſe en-dedans : & au-deſſus du Portail ſeront miſes en amortiſſement les Armes de Monſeigneur le Dauphin, comme Fondateur de l'Egliſe.

MÉCHANIQUE.

M. *Gennetè*, premier Phyſicien & Méchaniſte de Sa Majeſté Impériale, vient de faire imprimer la Deſcription de ſa Cheminée, qui garantit du feu & de la fumée à l'épreuve de tous les vents, tant directs que réfléchis, de l'ardeur du Soleil, de la pluie & des autres cauſes qui font fûmer les Cheminées ordinaires. Cet Ouvrage, dont le *Proſpectus* a été publié dès le 28 Mars dernier, eſt diviſé en huit parties, qui expliquent treize grandes Planches gravées en taille-douce. On y trouve le détail de la conſtruction ſur laquelle les expériences ont été faites en préſence de Meſſieurs les Commiſſaires de l'Académie, & enſuite publiquement à Paris pendant deux mois conſécutifs. Cette Cheminée peut être conſtruite en Province par des Charpentiers ou des Menuiſiers, ſi on la veut en bois lutté ou non lutté pour les Cheminées où l'on ne brûle que du charbon de terre & des tourbes : par des Forgerons, & même des Ferblanquiers, à

Paris & ailleurs, si on la veut de Fer battu ou en tôle, ou en Fer-blanc, pour les Cheminées où l'on ne brûle que du bois. Une seule construction appliquée sur un grand nombre de Cheminées voisines qui se réunissent, ou que l'on fait réunir au haut d'un toit, peut les garantir toutes à la fois; ce qui diminuera les frais, qui d'ailleurs ne seront pas considérables. La description de cette Cheminée mettra les Ouvriers, non-seulement au fait de ce qu'ils auront à entendre, en leur donnant les *mesures justes, constantes & universelles*, trouvées par une longue & pénible expérience pour toutes sortes de Cheminées; mais ceux pour qui ils travailleront, pourront aussi voir par eux-mêmes, si ces Ouvriers suivent ce qui leur sera prescrit pour bien exécuter leur Ouvrage. Ceux de la campagne seront aussi en état que ceux de Paris, d'assister tout le monde, à peu de frais, s'ils ont les desseins & la description de cette Cheminée, qui se trouvent à Paris, chez *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & côté de la Comédie Françoise.

Le prix est de 5 liv. en Feuilles.

ŒCONOMIE.

On ramasse dans la Sologne, avec grande attention, les marons d'Inde, pour servir de nourriture au gros bétail. On les met tremper l'hyver dans l'eau pour les amollir; les vaches sur-tout paroissent les rechercher avec avidité, & leur lait n'en est pas moins de la meilleure qualité.

COMMERCE.

La Manufacture du Sieur *Midy* prépare l'étain en feuilles de toute grandeur, propres à mettre derrière les glaces avec le vif-argent. Elle est établie à Paris, Grande rue du Fauxbourg S. Antoine, près le cul-de-sac de la Forge Royale. Cet emplacement est d'autant plus commode, qu'il est près de la Manufacture des Glaces ; & les Miroitiers qui voudront y commander des glaces, pourront se pourvoir dans la Manufacture du Sieur *Merry* des feuilles dont ils auront besoin pour mettre au teint.

INDUSTRIE.

La Vaisselle d'argent s'étant multipliée dans les moindres Etats au point, que la quantité de matière employée au service des tables, surpasse beaucoup celle convertie en espéces, bien plus utile cependant pour la circulation & le soutien du commerce ; il étoit avantageux qu'on trouvât un métal, qui, joignant la solidité à la propreté, pût fournir un équivalent. C'est ce que le Sieur *Théron* vient de découvrir fort à propos. Il a inventé une composition nouvelle qui imite parfaitement l'argent ; on trouvera chez cet Artiste des couverts, assiettes, plats, culières à ragoût, chandeliers, &c. Cette composition a la couleur, le poli, le brillant, le son & la so-

lidité de l'argent. M. *Theron* eſt logé à l'entrée de la grande rue du Fauxbourg S. Antoine, aux Armes d'Eſpagne, chez un Marchand de Bas.

SPECTACLES.

On a donné ſur le Théâtre de l'Opéra, le Mardi, ſix du préſent mois, la première Repréſentation de la repriſe d'*Amadis*, ainſi que nous l'avions annoncé dans la Feuille précédence. La dernière repriſe de cet Opéra eſt du 8 Novembre 1740. Elle avoit été très-brillante par les grands & rares talens de quelques Acteurs qui rempliſſoient alors les principaux rôles, & principalement par la convenance admirable entre le genre du rôle d'*Oriane*, & le charme que la Nature avoit attaché à la voix & à la figure de Mademoiſelle *le Maure*. Il y auroit une précipitation indiſcrette à rapporter quelques jugemens particuliers ſur l'exécution actuelle de cet Opéra de la part des Acteurs, les jugemens du Public ne pouvant être encore ſainement établis. Le trouble inévitable que produit l'inquiétude des premières Repréſentations nuit ſouvent aux efforts que font les talens pour y paroître avec avantage. Ainſi nulle annonce déciſive à cet égard. On prévoit ſeulement que Mlle *Chevalier* rendra le rôle d'*Arcabone* avec l'intelligence & la ſenſibilité analogues à l'énergie des paroles de M. *Quinaut*, lorſqu'elle jouira pleinement de ſon organe ; on eſt déja certain que

le Sieur *La Rivé* a procuré de la part des Spectateurs une attention sur le rôle de *Floreſtan* que l'on n'avoit jamais daigné porter juſqu'à préſent. Le Sieur *Gelin* eſt très-convenable au perſonnage d'*Archalaüs*. On craint que les forces de la charmante pathétique Mlle *Arnoud* ne ſoient inférieures à celles qu'exige le rôle d'*Oriane*, à pluſieurs égards. Nous ſommes d'ailleurs en état d'affirmer poſitivement, de la part du Public, les juſtes éloges que méritent les Directeurs dans l'arrangement muſical de cette Repriſe ; tous les airs ajoûtés étant charmans, & les plus agréables ſe trouvant être de leur compoſition : les applaudiſſemens que reçoivent ces airs, applaudiſſemens très-rares dans les rempliſſages, ſont des garans certains, & ſans doute plus flatteurs pour eux, que tout ce que nous pourrions dire. Il nous reſte à faire mention du Spectacle, partie ſur laquelle le Public eſt ſuffiſamment en état de prononcer. Quant aux habits, la troupe légère des Spectateurs en admire le clinquant, le Public connoiſſeur & vrai juge du goût en condamne généralement le genre, par lequel on ſemble affecter de violer ouvertement le véritable *Coſtume*, qui dans cette occaſion étoit les Armures de *Chevalerie*, & non pas les vêtemens héroïques des Grecs. Le goût gémit de voir le Théâtre de l'Opéra renouveller les *Bérinades*, & copier les magnifiques ridiculités des anciens Carouſels, tandis qu'à la Comédie Françoiſe, on voit toujours percer la ſage & louable intention de chercher le genre de l'antiquité. On ſe méprend tous les jours à l'Opéra ſur l'idée de ces termes ; on prend les

anciennes modes pour les modes des anciens. Pourquoi ne ſçait-on que cela ſur le premier Théâtre de l'Europe? Quant aux décorations, on doit ſçavoir gré à l'heureuſe intelligence des Adminiſtrateurs de ce Spectacle, qui on ſçu, en ſe conformant à l'eſprit de réforme ſur le luxe, combiner leurs anciennes décorations de manière qu'elles ſont toutes très-convenables, & même ſuffiſamment apparentes pour mériter à cette Repriſe d'*Amadis*, la qualification du Spectacle le mieux orné, & le plus ſoigneuſement combiné. Ceux qui dirigent les machines, reſſource trop négligée de notre tems, méritent auſſi des applaudiſſemens. Elles ſont toutes belles, grandes, nobles & ſervies avec la plus exacte préciſion.

LIVRES NOUVEAUX.

Lettre d'un ancien Profeſſeur en Médecine de la Faculté de Paris, à M. *Vandermonde*, Auteur du Journal de Médecine, Cenſeur Royal, &c. pour ſervir de Réponſe à la Lettre d'un Médecin de Province à un Medecin de Paris, &c. A Amſterdam, & ſe diſtribue *gratis* à Paris, chez *Vincent*, Imprimeur-Libraire de Mgr. le Duc *de Bourgogne*, rue S. Severin.

Cette Lettre eſt une Piéce importante d'une diſpute aſſez vive ſur différens points relatifs aux Tumeurs & aux Ulcères. M. *Aſtruc* a donné un Traité ſur ces maladies. L'Auteur du Journal de Médecine

en a fait la critique. M. *Astruc* y a répondu, en taxant de méprises tous les points qu'on lui a contestés. M. *Vandermonde* réplique ici. Son Ecrit est à deux colonnes. L'une contient la Réponse de M. *Astruc*, telle qu'il l'a publiée. L'autre colonne est occupée par la réfutation de M. *Vandermonde*. Cette forme marque la confiance qu'on a en sa cause, & montre qu'on ne veut point éluder les raisons de son Adversaire : on ne peut être accusé d'avoir voulu triompher, en combattant les endroits foibles, & d'avoir dissimulé ou affoibli les points qui présentoient les plus grandes difficultés. Il y a du fruit à tirer de cette discussion sur plusieurs points intéressans, tels que la gangrêne, le panaris, le phlegmon, &c.

La Table du Catalogue des Livres de feu M. *Guyon de Sardière*, se distribue maintenant chez *Barrois*, Libraire, Quai des Augustins, qui annonce en même tems que la vente de cette Bibliothéque se fera au mois de Janvier prochain.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Mich. *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



N° 41.

LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quidquid agunt homines .... nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 19 Novembre
MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

DROIT.

NOUS nous sommes mal expliqués dans notre Feuille du 29 Octobre, au sujet de l'affaire entre les Médecins de la Faculté de Paris & le Sieur ***. Docteur de la même Faculté, en disant que le Mémoire, donné à la Faculté contre ce Docteur, étoit anonyme. Ce Mémoire étoit signé de quatre personnes connues; & ce n'est qu'après un mûr examen que la Faculté a donné contre lui son Décret.

ACADÉMIES.

Mardi dernier, treiziéme Novembre, l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres a tenu sa Séance publique. M. *Le Beau*, l'aîné, Secrétaire Perpétuel, a prononcé les Eloges de MM. les Président de *Lamoignon* & Abbé *de Fontenu*. M. *Le Beau*, le jeune, a lû un Mémoire sur le *Margytès d'Homère*, *Poëme Satirique*, dont il ne reste que quelques Fragmens qui peignent un Idiot. M. le Comte *de Caylus*, une Dissertation sur le Temple de *Diane* à *Ephèse* dont M. *Caylus* a recouvré quelques modèles anciens; il en fit distribuer la Gravure dans l'Assemblée & M. l'Abbé *de la Bletterie*, lût un Supplément à un Livre de *Tacite*.

L'Académie Royale des Sciences s'est assemblée publiquement le lendemain Mercredi. M. *Grand-jean de Fouchy* a ouvert la Séance par la lecture de l'Eloge de M. *de Valière*. M. *Hérissant* a lû une Dissertation intitulée: *Nouvelle Théorie des Os*. M. *Pingré*, la Préface d'un Ouvrage de sa composition sur les Cométes. M. *Fougerou*, sur la dissolution des Phosphores Anglois dans différens véhicules. M. *Gentil*, des Observations astronomiques sur le passage de *Vénus* sur le disque du Soleil. M. *Adanson* a terminé la Séance par une nouvelle nomenclature botanique; on a regretté que l'heure à laquelle l'Assemblée se sépare venant à sonner, on ait interrompu dans l'une & l'autre Académie les Mémoires intéressans qu'on avoit laissé les derniers à lire.

Aucun des Discours qui ont été présentés cette année à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, pour concourir au Prix d'Histoire, & d'Eloquence, ne lui ont paru dignes d'être couronnés. Mais comme les Sujets que cette Académie avoit proposés pour cette année, lui paroissent intéressans, elle a cru devoir les proposer de nouveau pour l'année prochaine. Le premier de ces Sujets, qui regarde l'Histoire, est conçu en ces termes : *La délivrance annuelle d'un meurtrier, qui se fait tous les ans solemnellement à Rouen, a-t-elle quelque fondement dans l'Histoire Civile & Ecclésiastique de cette Province ? Ou n'est-ce pas un vestige d'un usage autrefois plus général, & dont quelques Eglises sont restées en possession d'une manière différente, suivant les lieux & les diverses circonstances où il se pratique?*

L'Académie déclare, avec plaisir, que le Mémoire, N° 2. qui a pour devise : *Templorum cautela non nocentibus, sed læsis datur*, est celui qui a le plus approché des conditions demandées. Elle exhorte l'Auteur à corriger quelques fautes de chronologie, & à prouver plus solidement ce qu'il avance.

Le Prix d'Éloquence a pour Sujet cette Question : *Comment & à quelles marques les moins équivoques, pouvons-nous reconnoître les dispositions que la Nature nous a données pour certaines Sciences ou certains Arts plutôt que pour d'autres?* L'Académie exhorte les Concurrens à redoubler leurs efforts pour traiter dignement un Sujet si beau & si intéressant.

Comme c'eſt le tour de la Claſſe des Sciences de donner un Prix l'année prochaine, elle propoſe pour Sujet :

La Seine n'a-t-elle pas été jadis navigable pour des Vaiſſeaux beaucoup plus conſidérables que ceux qu'elle porte aujourd'hui ? Et n'y auroit-il pas des moyens de lui rendre, ou de lui procurer cet avantage ?

Cette Queſtion paroît fondée ſur ce que l'Hiſtoire rapporte des deſcentes que les Normands firent autrefois avec de grands Vaiſſeaux ſur pluſieurs endroits des rives de la Seine ; & de plus, ſur le commerce maritime que faiſoient jadis les Pariſiens, ſelon le témoignage de pluſieurs Auteurs ; le Vaiſſeau même qui ſert d'Armes à la Ville de Paris, ſemble appuyer ce ſentiment.

La ſeconde partie de la Queſtion regarde l'Architecture Hydraulique, & exige une connoiſſance topographique du cours de la Seine.

Ainſi cette Académie diſtribuera l'année prochaine, 1760, trois grands Prix, pour leſquels elle recevra les Mémoires juſqu'au premier Mai. Ceux de Littérature par M. *Maillet du Boulay* ; ceux de Phyſique par M. *Le Cat*, Secrétaire.

GÉOGRAPHIE.

On délivre actuellement une grande Carte en une feuille extrêmement détaillée de la partie ſeptentrionale du Landgraviat de Heſſe-Caſſel, avec

une partie du Duché de Brunſwick, de la Thuringe, &c. dreſſée ſur les lieux pour ſervir, tant à l'intelligence des campagnes qui ſe feront dans ce pays, qu'à celle de M. le Maréchal Prince *de Soubiſe* de 1758, par M. *Carlet de la Roſiere*, Capitaine de Dragons, Aide de Camp de M. le Duc *de Broglie.* Les Cartes du Cercle de Weſtphalie, du Royaume de Pruſſe, du Marquiſat & Electorat de Brandebourg, que nous avons annoncées dans notre trente-quatriéme Feuille, ſont du même Auteur, dont la demeure eſt rue Pavée, la première porte à gauche en entrant par le Quai des Auguſtins.

Cette Carte de Heſſe-Caſſel a été copiée ſur la Carte originale manuſcrite du Landgrave, avec des augmentations & corrections conſidérables, quoique l'original ait été fait avec ſoin. Dans cette nouvelle Carte, on y voit déſignées les poſitions des Batailles & des Camps. Il y a des chiffres près de la plus grande partie des Villes, Bourgs & Villages, pour marquer la quantité des maiſons qu'ils contiennent, & ceux qui ſont ſur les chemins, expriment les diſtances qu'il y a d'un lieu à un autre.

M. *Robert de Vaugondy*, célèbre Géographe, diſtribue huit belles Cartes; ſçavoir, la Picardie, la Normandie, la Bretagné, le Poitou, l'Aunis, la Xaintonge & l'Angoumois; le Languedoc, le Berri, le Nivernois & le Bourbonnois; les environs de Londres, enfin les environs d'Edimbourg. Toutes ces Cartes joignent la beauté à l'exactitude, & ſont travaillées d'après de très-bons Mémoi-

res. Elles se trouvent chez l'Auteur, Quai de l'Horloge du Palais, près le Pont-Neuf. Le prix de chaque Feuille est d'une liv. quatre sols.

HISTOIRE NATURELLE.

Les Courtillieres de jardins sont au nombre de ces animaux nuisibles, dont il seroit à propos qu'on pût détruire entierement l'espéce. Voici un moyen qui est presque infaillible. Il faut suivre avec le doigt la trace des Courtillières, Jardinières, Taille-près, &c. trace qui est presqu'à fleur de terre, jusqu'à ce qu'on trouve un trou qui descende perpendiculairement; c'est la retraite de ces Insectes. On presse le plus qu'on peut la terre contre les parois de ce trou, afin qu'elle ne s'écroule point; on y verse deux ou trois gouttes d'huile quelconque, & puis on remplit le trou d'eau. Bien-tôt on en voit sortir l'animal qui vient mourir sur le bord du trou, à moins qu'il ne soit étouffé sur le champ sous terre. Cette chasse est plus abondante après la pluie, parce que la terre s'éboule moins.

OPTIQUE.

On a cherché divers moyens de faire produire à une seule méche allumée un plus grand effet, soit en repoussant la lumière, soit en évitant dans

le corps des lanternes tout ce qui peut faire ombre. Les Lanternes Optiques, & les Globes de verre ont paru avoir ce double avantage ; mais on est obligé de convenir que les Lampes à reverbère renvoient plus de lumière : ces Lampes ont pour fond une plaque concave qui doit être de métal très-poli & facile à nétoyer lorsqu'il se ternit. Elles sont solides, & ne sont point chères ; on en trouve de différentes façons, rue de la Comédie Françoise, à l'Hôtel de la Fautriere, chez M. *de Chateaublanc*, où on peut les commander dans la grandeur & dans la forme que l'on souhaitera.

PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

M. *Greuze* vient de se copier lui-même, d'une manière qui prouve combien cet Auteur a de ressources dans son Art. Son Tableau de la Simplicité, exposé au Sallon du Louvre, & appartenant à Madame ***. ayant plû extrêmement à une Dame de la Cour, à laquelle les Arts doivent trop pour que rien puisse lui être refusé ; la Dame, propriétaire du Tableau, lui annonça que dès que ce morceau lui plaisoit, il lui appartenoit. Le Peintre a voulu dédommager Madame de ***. d'un sacrifice si flatteur pour lui. Il vient, d'après le même sujet qui lui a servi de modéle, & dont les traits naïfs rendent si bien le caractère de simplicité qu'il a voulu exprimer, de composer un Tableau dans lequel il s'est surpassé lui-même. Il a

opposé un fond qui fait mieux valoir le Tableau, & y a corrigé quelques légers défauts échappés à sa premiere composition.

On trouve chez le Sieur *Buldet*, Marchand d'Estampes, demeurant à Paris, rue de Gesvres, au grand-Cœur, un Cahier de Figures Chinoises, composé de six Feuilles, gravées par M. *Houel*, d'après les Desseins de M. *Boucher*, Professeur de l'Académie Royale de Peinture.

Vûes du Rhin en deux Estampes, gravées par le Chevalier *de Méchel*, dont l'une est d'après le Tableau de *Brinckmann*, Peintre de l'Électeur Palatin, & l'autre d'après celui de *Weirotter*. Ces deux Estampes sont dédiées, l'une à M. *Will*, Graveur du Roi; l'autre à M. *Samuel Mérian*, Bourguemestre de Basle. On les trouve à Paris, chez l'Auteur, demeurant chez M. *Will*, Quai de la Vallée, à côté de l'Hôtel d'Auvergne. Le prix de chacune est de 15 sols. Un prix aussi modique nous paroît fort au-dessous du mérite de ces Estampes. Mais l'Auteur qui est un jeune Graveur, né à Basle, jaloux de se faire connoître dans son pays, & d'y voir ses Ouvrages répandus, a voulu que la médiocrité de leur prix, pût en faciliter le débit. Il donnera incessamment deux autres Vûes du même Fleuve qui seront encore plus intéressantes que celles-ci, en ce que l'une représentera un Orage, & l'autre un clair de Lune, qui tous deux feront un grand effet.

MUSIQUE.

On annonce que l'Edition du Code de Musique de M. *Rameau*, que nos plus grands Musiciens attendent avec impatience, & qui est déja fort avancée, sera retardée de quelques mois. L'Auteur toujours fecond, parce que le génie ne tarit point, promet, pour dédommager le Public de ce retard, de joindre à son Ouvrage de nouvelles réflexions sur *le Principe sonore*.

AGRICULTURE.

Pour fournir à la grande consommation qui se fait des Etoffes de Soie, il a fallu multiplier considérablement les mûriers dont les feuilles servent à nourrir les vers à soie. Le Gouvernement à employé tous ses soins pour cela, & un grand nombre de Citoyens se sont empressés d'entrer dans ses vûes, d'autant mieux qu'on a vû ces arbres réussir aussi-bien dans l'intérieur du Royaume, que dans nos Provinces les plus méridionales. Mais il s'est introduit un vice dans la culture de ces arbres, qui retarde beaucoup les progrès de cet établissement. L'avidité & la fausse œconomie des Cultivateurs ont fait imaginer qu'on pouvoit, au bout de trois ans, retirer ces arbres de la pépinière. D'où il arrive que la plûpart périssent. 1°. Par la grande déperdition de leur séve pendant le trans-

port. 2°. Par le changement de nourriture. 3°. Par l'action du Soleil & la sécheresse des pays chauds, que ces jeunes arbres, déja exténués, ne peuvent supporter. Ceux qui, par hazard, échappent à tous ces accidens, languissent, & sont dix ou douze ans sans rapporter la quantité de feuilles dont les mûriers ont coutume d'être chargés. Au lieu que lorsqu'on ne les transplante qu'à cinq ou six ans, leur force les met en état de soutenir la perte d'une partie de leur séve, la chaleur du Soleil, & les inconvéniens d'une nouvelle nourriture; & dès la cinquiéme année, au plus tard, ils produisent des feuilles en abondance. Tout cela est très-amplement détaillé, & démontré d'une manière très-forte & très-persuasive dans une Lettre de M. l'Abbé *Soumille*, écrite d'Avignon, à un de ses amis. On voit bien aux efforts que fait l'Auteur pour appuyer son sentiment, qu'il est très-convaincu de la difficulté de déraciner un préjugé quelqu'absurde qu'il soit.

Le Sémoir de M. l'Abbé *Soumille*, approuvé l'année dernière par les Etats de Languedoc, vient d'être réformé par l'Auteur d'une façon très-avantageuse qui en diminue beaucoup le travail & le prix. Le cylindre est maintenant placé sur l'essieu même des deux roues; il est enveloppé d'une boëte quarrée, dont l'intérieur ne peut point souffrir de dérangement, & dont tout Menuisier pourra, dans la suite, remplacer, par imitation, les piéces de bois qui se trouveront être usées. Quoique cette machine ne présente plus le même nom-

bre de parties qui paroissoient pouvoir se déranger ; on n'a cependant retranché aucune de ses propriétés ; on peut au contraire assûrer qu'il est actuellement plus propre à ensemencer une grande partie des terres en pente. Il paroît une nouvelle Feuille imprimée à Avignon, chez *Jacques Carrignan*, Place Saint-Didier, & ornée de nouvelles gravures en bois qui rendent bien sensibles tous les changemens qu'on y a faits. On y trouve aussi le résultat des expériences faites à Montferrier, tel qu'il a été lû à la Commission des Etats. Le Sémoir complet qui coûtoit cinq louis, pris à Villeneuve, n'en coûte à présent que trois. On n'en fait que de commande, & sur l'avance de la moitié du prix. Mais les personnes des Provinces éloignées qui voudront faire construire le train chez elles, pourront se contenter d'acquérir la boëte à cylindre qui ne coûtera que 30 liv. prise à Villeneuve. Cependant on n'en fera que de commande & sur l'avance de 15 liv. L'adresse, port franc, est à M. l'Abbé *Soumille*, Correspondant des Académies Royales des Sciences de Paris & de Toulouse, à Villeneuve-lez-Avignon. Suivant le résultat des expériences faites avec le nouveau Sémoir, sept livres pesant de bled qu'il a mis en terre, en ont produit cent ; & soixante livres semées par la méthode ordinaire, en ont rendu cent quatre-vingt-seize. Trois plantes arrachées dans le champ ensemencé par la méthode ancienne, contenoient deux cens quatre-vingt-quinze grains, & trois autres, tirées du champ du Sémoir, en ont porté cinq cens quatre-vingt-quinze. Le bled de celui-ci étoit plus pesant que l'autre, de deux livres par septier.

SECRET IMPORTANT.

La Dame *Chapotin* a eu tant de ſuccès pour la guériſon des Humeurs Froides & Scrophuleuſes, qu'elle a obtenu un Privilége du Roi qui l'autoriſoit pour la cure de ce mal. La Dame *Soulaſtre* a reçu de la Dame *Chapotin* ſon ſecret, & l'employe avec efficacité pour chaſſer & guérir radicalement ces Humeurs, dites *Ecrouelles*, qui ſont trop communes & ſouvent héréditaires dans les familles. Depuis qu'elle donne ſes ſoins à cette maladie, elle aſſûre n'en avoir point encore manqué. Les perſonnes qui ſont ſorties de ſes mains ne portent aucune marque de leur ancienne maladie, & n'ont eſſuyé aucun retour d'humeur. La Dame *Soulaſtre* fera atteſter ſes ſuccès par gens dignes de foi, ſans compromettre aucun de ſes malades. Elle demeure Place Maubert, chez un Perruquier, près la Fontaine.

SPECTACLES.

Les Comédiens François hazarderent, Lundi 12 du préſent mois, la première Repréſentation d'une Tragédie intitulée : *Namir*, que le Public ne permit pas de continuer juſqu'à la fin. Elle fut interrompue dès le commencement du quatriéme Acte par des rumeurs ſi générales & ſi perpétuelles, que les Acteurs ſe trouverent forcés de céder reſ-

pectueusement à tant de voix réunies. En qualité d'Ecrivains, nous sommes soumis au même Maître; nous ne pourrions donc, en cette occasion, rien avancer pour la consolation de l'Auteur qui ne blessât le respect inviolable que nous devons aux jugemens du Public.

On continue, sur le Théâtre de l'Opéra, les Représentations d'*Amadis*. Les conjectures énoncées dans notre précédente Feuille, se sont pleinement justifiées. Mademoiselle *Chevalier* doit déterminer le succès de cet Opéra, par le dégré de force & d'intérêt qu'elle met dans le rôle d'*Arcabone*. Tout ce que l'Art de la déclamation, inspiré par une ame qu'échauffe un sentiment, peut prodruire, est l'idée exacte de l'expression de la voix & du jeu de Mlle *Chevalier* dans cet Opéra. Telle doit être l'opinion de tous ceux qui ne considerent pas l'Opéra comme un concert froidement chanté sur des Pulpîtres. Ce Spectacle ne consiste pas dans ces petites gentillesses, si bien remarquées par tant de petits Connoisseurs, qui prodiguent leur petit enthousiasme aux choses proportionnées à leurs petits génies. Les suffrages que mérite & qu'obtient cette Actrice dans ce rôle, sont généraux; ils deviendront de plus en plus universels, parce que la vérité du sentiment parvient toujours à dompter ceux mêmes en qui les fausses connoissances auroient pû le pervertir. Mlle *Arnoud*, intéressante dans toutes les circonstances, a été obligée, Mardi dernier, par indisposition, de quitter pour quelques jours le rôle d'*Oriane*, que Mlle *Dubois* a rendu très-bien, tant par le chant que

par l'action théâtrale : une belle voix, de laquelle cette Actrice a usé sagement, lui donne bien des avantages pour un rôle où la voix contribue par-dessus tout au pathétique de l'expression dont il est susceptible. Mlle *le Mière* & le Sieur *La Rivé* concourent agréablement à la satisfaction du Public par le charme de leur chant, & le brillant de leurs voix, dans les rôles de *Corisande* & de *Floreftan*. Les Graces & l'Amour, à leur tour, tracent aux yeux des Spectateurs toutes les notes & tout l'enchaînement d'airs délicieux, & toujours applaudis; le style qu'ils employent pour cela sont les jambes de Mlle *Lany*. Que l'on juge de l'impression des Lecteurs! L'Art des enchantemens doit user dans cet Opéra du pouvoir de la volupté pour séduire & pour tromper *Amadis*. Mlle *Vestris* danse cette Entrée, qui exige les talens de la pantomime galante & raisonnée. Dans quel tems auroit-on pû rencontrer un sujet plus convenable à cette action? Et quelle action convient mieux au sujet! Le Sieur *Vestris* embellit le Spectacle des Ballets dans cet Opéra, il triomphe de l'indifférence de ceux qui sont le moins affectés des perfections de la danse, uniquement renfermées dans les regles. On doit convenir, qu'il a adopté un genre si analogue aux grandes idées, & à l'espéce d'enchantement propres au Théâtre, qu'il occupe & remplit l'attention au point de faire illusion : on voit dans ses pas seuls une espéce d'action complette & si bien mariée au Spectacle, que sa privation le rendroit imparfait.

LIVRES NOUVEAUX.

Plaidoyers & Mémoires, contenant des Questions intéressantes, tant en Matières Civiles, Canoniques & Criminelles, que de Police & de Commerce ; avec leurs jugemens & leurs motifs sommaires, & plusieurs Discours sur différentes matières, soit de Droit public, soit d'Histoire. Par M. *Mannory*, ancien Avocat au Parlement. Tome troisiéme. A Paris, chez *Claude Hérissant*, Imprimeur-Libraire, rue Notre-Dame, à la Croix d'or, 1759. Prix 2 liv. 10 f. broché.

A la tête de ce volume est une Epître Dédicatoire très-galante, adressée *au Sexe aimable & éclairé*, dont l'Auteur, malgré l'empressement du Public pour son Ouvrage, demande encore la protection qui lui *paroît nécessaire & décisive*. On trouve ensuite un Discours très-intéressant sur *la réunion du Dauphiné à la Couronne de France*. L'Auteur prouve dans la première partie que *le Dauphiné avoit été usurpé sur la France, & que son retour à cette Couronne n'a été qu'une restitution* ; dans la seconde, que *dans le tems de ce retour, le Dauphiné appartenoit à la France à titre de succession légitime* ; & dans la troisiéme, que *par les Actes de cession de* Humbert II. *le Dauphiné a été cédé aux Rois de France, pour eux & leurs successeurs, à l'effet d'être réuni à la Couronne*. Ce volume contient en outre deux causes de rapt. & quatre Mémoires sur des questions d'état dont nous ne pour-

rions donner qu'une trop foible analyse. Nous renvoyons à l'Ouvrage même, où l'on retrouvera ce style élégant & rapide, cet art, cette chaleur & cet intérêt que l'Auteur a coutume de mettre dans ses Ecrits.

BIBLIOTHÉQUE Chorographique & Historique du Royaume de France, par M. *Mazoyer*. On promet de donner cet Ouvrage important, qui contiendra un sommaire de tout ce qui peut intéresser la curiosité, & tous les détails, tant politiques, qu'historiques & physiques de notre France. On espère remplir cet objet pour toutes les autres parties de l'Europe, dont on formera une Chorographie universelle qui fera un tableau général de tous les Etats policés qui composent cette partie du monde.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Michel *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



Nº 42.

LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quidquid agunt homines .... nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 26 Novembre

MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

THÉOLOGIE.

LE Lundi dix-neuf du présent mois, le Tribunal de l'Université, composé de M. le Recteur, de M. le Chancelier de l'Université, du Doyen de la Faculté de Droit & de celui de la Faculté de Médecine, se rendit en Sorbonne, ainsi que M. l'Archidiacre de l'Eglise de Paris, pour confirmer l'élection que la Maison de Sor-

bonne a faite d'un Proviseur en la personne de Monseigneur l'Archevêque de Paris, au lieu & place de feu Monseigneur le Cardinal de *Tavannes*. Cette élection a eu cela de singulier, qu'elle a été faite d'une voix unanime, & que la plûpart des Docteurs ont motivé leur suffrage. Lors de la confirmation, M. *Riballier*, Docteur de la Maison & Société, a prononcé un Discours Latin à la louange des deux Proviseurs. M. le Recteur en a prononcé un autre sur le même objet; & M. *Thierry*, Chancelier de l'Université, en a prononcé un troisiéme fort court, mais plein d'esprit & de sentiment.

MÉDECINE, CHIRURGIE.

Un Docteur de la Faculté de Médecine de Paris, n'est admis à la Régence qu'après avoir présidé à une Thèse. Mais cet acte public doit encore être précédé d'un autre qu'on appelle *Pastillaire*; c'est dans ce dernier que M. *Mallet*, Docteur en Médecine, a proposé Mercredi, 14 de Novembre, cette question: *Quand il régne une Epidémie, y a-t-il plus de malades par la disposition des humeurs, que par la crainte de la maladie?* Un Bachelier a répondu au premier membre de la Question, & un jeune Docteur a dissérté sur le second qui lui étoit proposé par un ancien Docteur.

Le Jeudi, quinze du même mois, le même Docteur, M. *Mallet*, a présidé à une Thèse sou-

tenue par M. *le Begue de Presle*, Bachelier de la Faculté & Auteur de la Thèse dont le sujet est de sçavoir, si dans le traitement des maladies, il faut avoir égard à l'Epidémie regnante. Il n'y a presque point d'année dans le cours de laquelle il ne régne quelque Epidémie, soit sourdement, soit à découvert. C'est au Médecin habile à la reconnoître sous quelque face qu'elle se présente. Fort souvent elle accompagne une maladie ordinaire ou sporadique ; ainsi une Pleurésie qui survient à un malade, lorsqu'il régne une Rougeole ou une Fiévre intermittente épidémique, tient du caractère de l'une ou de l'autre. L'auteur assure que M. *Bouvart*, célébre Médecin, a observé au commencement de cette année, que la plûpart des maladies aiguës, & chroniques, tenoient du Catharre épidémique qui régnoit alors ; d'où l'Auteur de la Thèse conclut, que dans le traitement il faut avoir égard à l'Epidémie régnante. Il suit de ce principe que le choix du Médecin doit tomber sur celui qu'une pratique plus répandue met à portée de découvrir les nuances d'Epidémie, mêlées aux maladies ordinaires.

M. *Maloët*, Docteur de la Faculté, a fait l'ouverture des Ecoles de Médecine par un Discours Latin, d'une Eloquence noble & mâle, sur la certitude de la Médecine. Il parcourt dans sa premiere partie la plûpart des connoissances humaines, sur lesquelles on fait le plus de fonds, & prouve que toutes les Sciences ont un point d'incertitude qui n'empêche cependant pas qu'elles ne soient

de la plus grande utilité aux hommes. Il entre dans sa seconde partie dans le détail des parties de la Médecine qu'il fait voir porter toutes sur des principes plus solides que la plûpart des autres Sciences. C'est dans l'application de ces principes que l'homme peut errer, mais c'est alors moins la faute de la Médecine que du Médecin, qu'une pratique réitérée met de plus en plus à couvert de l'erreur & des méprises. Les Images & les descriptions ont été jettées avec sagesse dans ce Discours, dont la diction est pure & claire. M. *Cantwel*, Docteur de la même Faculté, & Professeur en Chirurgie, a prononcé un autre Discours Dimanche dernier, dont nous donnerons le précis dans la premiere Feuille.

L'USAGE nous prouve tous les jours les vertus de la fleur d'*Hypericum*, ou Millepertuis. Tout le monde convient que cette plante est un Vulnéraire exellent, tant dans l'usage intérieur qu'extérieur. On s'en sert avec succès dans les playes, elle les consolide, elle est propre aux contusions, resout le sang coagulé, & resiste à la pourriture. L'infusion de fleurs d'*Hypericum* est un remède éprouvé dans toute espèce de flux de sang, soit par les urines, ou par les selles, soit qu'il sorte de la poitrine en toussant. Plusieurs louent sa vertu contre les Vers, & assurent qu'il ne s'en engendre jamais dans un fromage sur lequel on a jetté quelques fleurs d'*Hypericum*. On recommande ce remède contre la mélancolie, le délire, les vertiges & la manie. Il fortifie le systême nerveux,

& eſt convenable aux tremblemens qui viennent de la foibleſſe des nerfs; mais c'eſt ſinguliérement dans les maux de reins & de veſſie qu'on a reconnu les vertus admirables de cette plante. Elle nettoye les veſſies baveuſes où ſe forment les glaires qui rendent le cours des urines ſi douloureux & ſi pénible. Les ſables & les graviers ſont entraînés par l'uſage de ce remède auſſi agréable qu'il eſt utile : ſa préparation en forme de Ratafia n'eſt pas imaginée pour flatter le goût des perſonnes qui ont le plus de répugnance pour les remèdes ; il eſt certain que c'eſt la manière la plus efficace d'en obtenir tout le fruit qu'on peut en retirer. La fleur d'*Hypericum* contient beaucoup de parties réſineuſes qui ne ſont pas ſolubles à l'eau; auſſi les infuſions & les décoctions faites dans l'eau, & même dans le vin, ne ſont-elles pas chargées des principes les plus ſalutaires, que contient cette plante merveilleuſe. Ses fleurs en macération dans de l'eau-de-vie, lui donnent une forte teinture du plus bel incarnat; elle eſt le menſtrue qui tire les ſoufres vulnéraires & déterſifs dont l'effet eſt de mondifier, déterger les reins & la veſſie, comme différentes perſonnes l'ont éprouvé avec le plus grand ſuccès. Le Sieur *Deslondres*, Marchand, rue des Lombards, à l'enſeigne de Notre-Dame des Victoires, continue de préparer ce Ratafia, il le vend 24 ſ. la bouteille.

ACADÉMIES.

Nous avons obmis dans notre dernière Feuille, d'annoncer le ſujet du Prix propoſé par l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres. M. *Le Beau*, Secrétaire perpétuel de cette Académie, a ouvert la Séance publique, tenue pour ſa rentrée Mardi 17 de ce mois, en déclarant que le Prix propoſé pour cette année par l'Académie, a été remporté par M. *Schmid*, fils d'un Profeſſeur & Miniſtre de Berne. C'eſt le troiſiéme que l'Auteur remporte dans cette Académie. Enſuite il a annoncé que le ſujet du Prix qu'elle diſtribuera à Pâques de l'année 1761, conſiſtera à examiner, *ce qui eſt reſté en France ſous la premiere race de nos Rois, de la forme du Gouvernement qui ſubſiſtoit dans les Gaules ſous la domination Romaine.*

Le Prix ſera une Médaille d'or, de la valeur de quatre cent livres. On pourra compoſer en François ou en Latin. Les Auteurs mettront une deviſe à la tête de leurs Ouvrages, & la répeteront dans un papier cacheté ſur lequel ils inſcriront de leurs propres mains, leurs nom, demeure & qualités. Les piéces affranchies de tout port ſeront remiſes avant le premier Décembre 1760. entre les mains du Secrétaire perpétuel de l'Académie. Nous croyons devoir auſſi faire part au Public de quelques détails dont nous n'étions pas encore aſſez bien inſtruits. Dans les deux Eloges Hiſtoriques de MM. les Préſident de *Lamoignon*,

Honoraire, & Abbé *de Fontenu*, Associé de cette Académie, dont nous avons parlé, on a admiré l'abondance des idées, la sagesse des réflexions & la pureté du style de l'Orateur, & sur-tout avec quel art il a sçu rendre très-intéressant l'Eloge de M. l'Abbé *de Fontenu*, dont la vie, qui ne présentoit presqu'aucun évenement remarquable, sembloit devoir fournir très-peu de matiere à l'Eloge. Mais l'Auteur s'est ouvert une vaste carriere par la Peinture vive, soûtenue & détaillée des mœurs simples & douces de ce respectable Académicien, de la candeur & de la bonté de son cœur, de la régularité de sa conduite, de la docilité de son esprit, de son amour & de son attachement extrêmes à l'étude & à tous ses devoirs. Au sujet du Poëme intitulé *le Margytès d'Homere*, M. *Le Beau* le jeune, réfute très bien le sentiment de ceux qui nient qu'*Homère* en soit l'Auteur, & il rapporte ce qu'il a pû recueillir de ce Poëme, dont il ne reste que trois vers, l'un, dans *Platon*, l'autre dans *Aristote*, & le troisiéme dans le Scholiaste d'*Aristophanes*. Ce Poëme, qui, dit-on, a donné l'idée de la Comédie, étoit composé d'un vers hexamètre & d'un vers iambe alternativement. C'étoit la Satire ou le portrait extrémement chargé d'un homme du commun que l'on représentoit imbécille & impuissant. C'est dans ce dernier sens que les Athéniens donnerent à *Alexandre* le nom de *Margytès*.

Dans la Dissertation composée par M. le Comte de *Caylus*, sur des Marbres antiques de son Cabinet, dont les uns représentent la figure de la

Diane d'Ephèse, & les autres, quelques parties des colonnes du Temple de cette Déesse; ce Sçavant Académicien rapporte que ce Temple eut d'abord quatre cent vingt pieds de long, sur deux cent vingt de large; que les grandes richesses, dont la superstition des peuples le chargeoit, causerent souvent sa ruine, & que la premiere fois qu'il fut bâti, on choisit un endroit marécageux à cause des tremblements de terre assez fréquens dans ce Pays, & que pour asseoir cet Edifice sur des fondemens inébranlables, on les fit de charbons pilés & de peaux de bêtes, garnies de leurs poils. La Scéance fut terminée par la lecture d'un Ouvrage composé par M. l'Abbé de la *Bletterie*; dans lequel il tâche de suppléer à la perte qu'on a fait du cinquiéme Livre de *Tacite*. Il a rassemblé avec soin & avec choix, dans cet Ouvrage, tout ce qu'il a pû trouver d'intéressant dans les Auteurs qui ont parlé des dernières années du Régne de *Tibère*.

Dans l'Eloge historique de Monsieur *de Valière*, Lieutenant général des Armées du Roi, Directeur général de l'Artillerie, Associé de l'Académie Royale des Sciences, & mort cette année, âgé de près de quatre-vingt-douze ans; M. *de Fouchy* a très-bien rendu par la noble simplicité de son style le caractère de ce célébre Académicien; il a mis dans tout leur jour ses vertus morales & militaires, & quelqu'avantageuse que soit l'idée que le Public a conçue de ce grand homme, M. *de Fouchy* l'a représenté plus grand encore.

M. *Fougeroux*, dans sa Dissertation sur les Phosphores d'Angleterre, prétend que de tous les liquides, l'esprit de vin est celui qui les altère le moins, & dans lequel on les conserve plus sûrement.

A propos du passage de Venus devant le disque du Soleil, M. *Gentil* a annoncé qu'il étoit chargé de la part du Ministère, d'aller aux grandes Indes observer ce passage, qui doit arriver le 6 de Juin au matin de l'année 1761.

L'ACADÉMIE d'Architecture a recommencé ses Leçons pour ses Eleves le douze de ce mois. Monsieur *Le Camus*, Secrétaire de l'Académie, & de celle des Sciences, y donne tous les principes de Mathématiques relatifs à cet Art, & M. *Loriot* fait ses Démonstrations sur les cinq ordres & sur toutes les parties d'Architecture.

LEÇONS PUBLIQUES.

M. *Duplessis*, Professeur Royal d'Anatomie aux Ecoles de Chirurgie, a commencé Lundi dernier ses Leçons & Démonstrations d'Ostéologie, qu'il continuera les Lundi, Mardi, Jeudi & Vendredi de chaque semaine.

M. *Suë*, son Adjoint, fait les mêmes Leçons & Démonstrations les mêmes jours, à trois heures après midi.

M. *Gervais*, Professeur & Démonstrateur pour les Accouchemens, a commencé Mercredi der-

nier, à onze heures du matin, le Cours sur cette partie de la Chirurgie, fondé par M. *de la Peyronie*, en faveur des Etudians en Chirurgie. Dans ses premieres Leçons il démontrera la structure des parties, & il enseignera ensuite les moyens qu'on doit employer dans la pratique de l'Art des Accouchemens. M. *Gervais* donne ses Leçons les Mercredis & les Samedis.

Dans l'Amphitéâtre des Ecoles de Chirurgie, rue des Cordeliers.

COURS PUBLICS.

LA Chimie offre un si grand nombre de procédés, curieux & intéressans pour la Physique & les Arts, que le nombre de ses Amateurs augmente de jour en jour. Voici deux Cours qui s'ouvrent en même temps, dans lesquels on développera les principes & les opérations qui concernent les trois régnes. M. *Maquer*, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, & de l'Académie Royale des Sciences, a commencé le sien le 15 de ce mois chez le sieur *Baume*, Apoticaire rue S. Denis, vis-à-vis l'Eglise S. Leu; & M. *Rouelle*, Apoticaire, & de la même Académie, a fait l'ouverture du sien le 19, en sa maison où est son Laboratoire, rue Jacob, Fauxbourg S. Germain, au coin de la rue des deux Anges.

M. *Petit*, Médecin de la Faculté de Paris, a commencé la semaine derniere ses Démonstrations particulieres d'Anatomie. Il les continuera ce mois,

& le mois prochain en sa Maison, rue Perpignan, en la Cité.

M. l'Abbé *Nollet*, de l'Académie des Sciences, fait actuellement au Collége de Navarre, le Cours gratuit d'Expériences, fondé par le Roi pour le progrès de la Physique. Monsieur l'Abbé *Rey*, Elève de M. l'Abbé *Nollet*, répete ses Leçons le Vendredi & le Dimanche, à dix heures. La variété de ces Expériences, la précision avec laquelle elles se font, & la netteté des explications qui en sont faites, ne laissent rien à désirer pour la perfection de ce Cours, dans lequel on peut en très-peu de tems prendre une idée juste de la Nature & de ses effets.

GÉOGRAPHIE.

CARTE d'Angleterre, en 9 Feuilles, par le Sieur *le Rouge*, rue des grands Augustins. On trouve aussi chez lui les 39 Planches des ruines d'Athènes, gravées à Londres avec 18 Feuilles de Descriptions, le tout 30 liv. Autres Cartes d'Angleterre gravées à Londres, en 12 Feuilles, & nombre d'Estampes d'Angleterre, en manière noire.

OPTIQUE.

NOUS avons cru faire plaisir à nos Lecteurs en leur donnant de nouveaux détails sur les *Lanternes & Lampes à reverbère, & aspirantes* de la composition de M. *Bourgeois du Chateaublanc*,

à l'Hôtel de la Fautriere, rue de la Comédie Françoise. La lumiere de ces Lampes est beaucoup plus belle que celle de la plus excellente Bougie. Cette lumiere peut être variée par les différentes formes de ces Lampes, conformément aux lieux que l'on veut éclairer. Les plus fortes gelées ne peuvent porter aucun obstacle à leur lumiere, pourvû qu'on ait soin de remplacer chaque fois qu'on les allume l'huile qu'elles auront consommée. On peut transporter ces Lampes, même négligemment, sans craindre que l'huile se répande; on peut aussi s'en servir en toute sûreté dans les lieux les plus susceptibles d'incendie. Il y a de ces Lampes & Lanternes destinées à être suspendues au milieu des plafonds, d'autres garnies de roulettes pour monter dans des encoignures, contre des murs, &c. sans craindre de gâter aucune des choses qui en approchent; il y en a même qui sont préparées pour être placées dans des lits, d'autres sur des bras de cheminées, sur des tables; &c. Les unes en forme d'if, de pomme de pin, de globe & de pot à feu; d'autres représentent des fleurs & différens animaux. On en fait aussi pour éclairer les carosses & les chaises de poste en-dedans & en-dehors. L'Auteur donnera tous les éclaircissemens nécessaires aux personnes qui lui feront l'honneur de s'adresser à lui. On peut voir dans la Cour de l'Hôtel de la Fautriere, l'effet de ces *Lanternes & Lampes à reverbère & aspirantes.*

AGRICULTURE.

La Nielle qui convertit l'intérieur du grain

en une poudre noire comme du charbon, est d'autant plus dangereuse qu'elle est contagieuse, & corrompt le Froment le plus sain.

Si celui qui est destiné à ensemencer, a touché ces grains gâtés de Nielle, le mal se perpétue, & à la récolte on ne recueille que du froment noir. Voici une préparation découverte par M. *Tillet*, de l'Académie des Sciences. On en a éprouvé l'efficacité à Trianon par ordre du Roi, & ce Préservatif a été reconnu si utile qu'on en adresse l'Avis à tous les Cultivateurs.

Si le grain qu'on veut semer est net, il suffira de le laver dans la lessive ci-après; s'il est taché de noir, il faut le laver dans l'eau de riviere jusqu'à ce qu'il ne reste plus de noir, & alors le passer dans la lessive.

Pour faire cette lessive, on remplit un cuvier aux trois quarts de cendres de bois neuf, on y verse une quantité d'eau suffisante, c'est-à-dire de 2 pintes environ par livre de cendres. Cette proportion donnera une lessive assez forte : lorsqu'elle sera coulée on la fera chauffer & on y fera dissoudre assez de chaux-vive pour qu'elle prenne un blanc de lait. 100 livres de cendres & 200 pintes d'eau donneront 120 pintes de lessive, ausquelles on ajoutera 15 liv. de chaux : cette quantité suffit pour 60 boisseaux de Froment, & ne revient tout au plus qu'à 40 sols.

On attendra pour faire usage de cette lessive qu'on y puisse tenir la main, alors on versera le Froment déja lavé dans une corbeille un peu serrée, qu'on plongera à diverses reprises dans cette lessive; on remuera le grain pour qu'il en soit

également mouillé. On soulevera la corbeille pour la laisser égoutter sur le cuvier, & on étendra le grain pour le faire secher. On fera ainsi passer successivement par la corbeille les 60 boisseaux. On peut voir, si l'on veut plus de détail, le *précis des expériences faites par ordre* du Roi à *Trianon*; on le trouvera à Troyes; ou à Paris chez Briasson.

INDUSTRIE.

On vient de construire chez M. l'Abbé *Mignot*, Procureur du Collége de Bourgogne, rue des Cordeliers, des Armoires en cul-de-lampe qui font l'admiration des véritables Connoisseurs.

Une Cheminée à tuyau horizontal, qui sert avec ses plaques, d'étuve à trois chambres.

Un Lit en baldaquin, qui en se repliant sur lui-même, peut passer par les portes les plus basses.

Une Canne ordinaire, dans laquelle on trouve au besoin un Pulpître à ressort, avec son bougeoir & son pied triangulaire. Les Curieux seront aussi satisfaits de la politesse de cet Amateur des Arts que de l'élégance qu'ils trouveront dans ses ouvrages.

SPECTACLES.

L'Opéra continue toujours avec succès les représentations d'*Amadis*, que chaque jour le Public admire davantage; c'est l'effet ordinaire des grandes & vraies beautés. Mardi dernier Mlle *le Miere* chanta le rôle d'*Oriane* dans quelques endroits duquel elle fut applaudie avec justice. Si ce rôle, l'objet de l'ambition des jeunes Sujets de l'Opéra, a passé déja à trois Actrices, ce n'est qu'une

suite de l'Émulation des Sujets & du désir impartial d'en développer les talens, de la part des Directeurs; par là ils déferent sagement au Public un jugement que leur expérience & leurs talens pourroient leur donner le droit de prévenir.

Nous n'avions pas eu occasion encore de parler du début du Sieur *Duranci* à la Comédie Françoise, dans les rôles de Valets. Il paroît que le Public l'a vû avec plaisir. Il lui a reconnu de l'intelligence, suffisamment de feu, un jeu qui peut & doit se perfectionner encore, parce que ce Comédien paroît en étudier la pratique par raisonnement. Quoique cet emploi soit aujourd'hui très-bien soutenu sur ce Théâtre, les Amateurs verroient avec satisfaction acquérir un Sujet qui effaceroit un jour les regrets de la perte du Sieur *Deschamps*, Comédien, que les Connoisseurs prisoient avec justice au-de là de ses succès apparens.

LIVRES NOUVEAUX.

N. M. *Tilliard*, Libraire, Quai des Augustins à S. Benoît, vient de mettre en vente le Recueil de différens projets d'Architecture, de Charpente, & autres, concernant la construction des Ponts, &c. Par feu M. *Pitrou*, Inspecteur général des Ponts & Chaussées de France. Redigé & mis en ordre par le Sieur *Tardif*, Inspecteur des Ponts & Chaussées, & gendre de l'Auteur. Cet ouvrage en un volume grand *in-folio*, contenant 35 Planches, dont plusieurs sont de deux & trois Feuilles parfaitement gravées, une Epître au Roi, un Avertissement, & les explications les plus détaillées des ouvrages contenus dans ce Recueil, &c. il se *vend* 48 liv. *broché en carton*.

On trouve chez le même Libraire, les livres suivans qu'il a reçus des Pays Etrangers.

Elementa Physiologiæ corporis humani, *auctore* Alberto Haller. *Lausannæ* 1759, 1 *vol. in*-4°. *Tom. prim.*

Traité sur la formation du cœur dans le Poulet, sur l'œil, sur la structure du jaune, &c. par M. *de Haller* 1758, 2 vol. *in*-12. figures.

Deux Mémoires sur la formation des os, fondés sur des expériences, *par le même Auteur*, 1758 *in*-8°. 1. vol.

Lettre à M. *de Haen*, Conseiller Aulique de L. M. I. premier Professeur en Médecine pratique. A Vienne, &c, en réponse à ses questions sur l'inoculation, par M. *Tissot*. 1. vol. *in*-12. 1759.

Extraits de quelques Poëmes des 12ᵉ, 13ᵉ & 14ᵉ siécles, 1 vol. *in*-8°. 1759.

Le Train du monde, Comédie en prose, traduit de l'Anglois de *Congreve*, précédée d'une dissertation sur la Comédie Angloise. *in*-12. 1759.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Michel *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quidquid agunt homines .... nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 3 Décembre

MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

DROIT.

LE Jeudi 29 du mois dernier, on a commencé de plaider à la Grand' Chambre, un Appel comme d'abus du Mariage d'une femme qui a convolé en secondes Noces, sans avoir la preuve de la mort de son premier mari, & qu'on prétend être bigame. L'Appellant comme d'abus est un enfant du

V u

premier lit, qui conteste aux enfans du second lit leur état & le droit de partager avec lui dans une succession. L'Avocat de l'Appellant comme d'abus est M. *Colet*. Celui des enfans du second lit est M. *Vermeil*. Cette Cause se continuera tous les Jeudis.

On continuera Vendredi, au Grand Conseil, une Cause d'Indult, commencée d'être plaidée Samedi dernier. Une des questions de cette Cause, est de sçavoir, si un Indultaire peut être forcé d'accepter un Bénéfice serf. Les Avocats sont MM. *de Jouy*, *le Moine*, *de la Clartiere* & *Laget Bardelin*.

ACADÉMIES.

L'ACADÉMIE Royale de Chirurgie propose pour le Prix de l'année 1761, le Sujet suivant : *Établir la théorie des contre-coups dans les lésions de la Tête, & les conséquences pratiques qu'on peut en tirer.* Ceux qui envoyeront des Mémoires, sont priés de les écrire en François ou en Latin, & d'avoir attention qu'ils soient fort lisibles. Les Auteurs mettront simplement une devise à leurs Ouvrages; mais, pour se faire connoître, ils y joindront à part dans un papier cacheté & écrit de leur propre main, leurs nom, demeure, & qualité ; & ce papier ne sera ouvert qu'en cas que la Piéce ait remporté le Prix.

Ils adresseront leurs ouvrages, francs de port, à M. *Morand*, Secrétaire Perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, à Paris; ou les lui

feront remettre entre les mains. Toutes perfonnes de quelque qualité & pays qu'elles foient, pourront afpirer au Prix; on n'en excepte que les Membres de l'Académie.

Le Prix eft une Médaille d'or de la valeur de cinq cens livres, fondé par M. *de la Peyronie*; qui fera donnée à celui qui, au jugement de l'Académie, aura fait le meilleur Mémoire fur le Sujet propofé. La Médaille fera délivrée à l'Auteur même qui fe fera fait connoître, ou au Porteur d'une procuration de fa part ;l'un ou l'autre repréfentant la marque diftinctive, & une copie nette du Mémoire. Les Ouvrages feront reçus jufqu'au dernier jour de Décembre 1760 inclufivement; & l'Académie, à fon Affemblée publique de 1761, qui fe tiendra le Jeudi d'après la quinzaine de Pâques, proclamera la Piéce qui aura remporté le Prix.

L'Académie ayant établi qu'elle donneroit tous les ans fur les fonds qui lui ont été légués par M. *de la Peyronie*, une Médaille d'or de deux cens livres, à celui des Chirurgiens Etrangers ou Regnicoles, non Membres de l'Académie, qui l'aura méritée par un Ouvrage fur quelque matière de Chirurgie que ce foit, *au choix de l'Auteur*; elle l'adjugera à celui qui aura envoyé le meilleur Ouvrage dans le courant de l'année 1760. Ce Prix d'Emulation fera proclamé le jour de la Séance publique. Le même jour, elle diftribuera cinq Médailles d'or de cent francs chacune, à cinq Chirurgiens, foit Académiciens de la Claffe des Libres, foit fimplement Regnicoles, qui auront fourni dans le cours de l'année précédente un

Mémoire, ou trois Observations intéressantes.

MÉDECINE, CHIRURGIE.

M. *Cantwel*, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, célébre Anti-Inoculateur, a prononcé Dimanche 25 Novembre, dans les Ecoles de Médecine, un Discours François dans lequel il s'étoit proposé de *démontrer que l'intérêt de l'humanité, le progrès & l'avencement de la Chirurgie, exigent un renouvellement de l'ancien partage de la Médecine, suivant les réglemens de Ptolomée-Philadelphe.* Il ne paroît pas que l'Orateur ait eu assez en vûe la premiere régle que l'on doit se proposer dans ce Discours roatoire, qui est de se concilier la bienveillance & l'attention de ses Auditeurs. Il adressoit la parole aux Etudians en Chirurgie, & il parloit en termes peu obligeans & d'eux & de leur Art. Il reproche aux Chirurgiens des Campagnes d'exercer la Médecine, quoiqu'ils soient, par état, nécessités à le faire. C'est sur-tout par les connoissances Chronologiques que Monsieur *Cantwel* a brillé. Il a parcouru tous les temps, depuis Adam, jusqu'à nous. La création du monde, l'âge des Patriarches, le Déluge, les Républiques de la Gréce &c, &c, sont des époques que l'Orateur a déterminées par le numérique des années, avec beaucoup d'érudition. Les personnes curieuses de dattes ont dû en être extrêmement satisfaites. M. *Cantwel* prétend qu'il y a d'anciennes loix qui condamnent à la mort ceux qui pratiquoient la Médecine sans la sçavoir. Le re-

nouvellement de cette loi auroit trop d'inconvénient.

Le Jeudi 29 Novembre, M. *Mauduit*, Bachelier de la Faculté de Médecine de Paris, a soûtenu une Thèse sous la Présidence de M. *Doucet*, Docteur de la même Faculté. La question proposée étoit de sçavoir *si l'estomach est ordinairement le premier siége des maladies chroniques & un des foyers des maladies aiguës. Hippocrate*, aussi grand Philosophe que grand Médecin, avoit observé que l'estomach est comme la Mer qui reçoit des influences de toutes les parties de l'Univers, & qui influe sur toutes. Les observations successivement faites dans la suite ont confirmé celles d'*Hippocrate*, & l'on peut juger de l'effet des humeurs ramassées dans l'estomach par celui d'une éguille avalée, qui produisit dans une femme des mouvemens si désordonnés qu'elle passa long-tems pour une possédée. L'Auteur rapproche des différens faits de pratique relatifs à cet objet, les découvertes Anatomiques, sur-tout celles de M. *Winslow*, sur le nerf intercostal : c'est par lui que l'estomach communique à presque toutes les parties du corps, & produit sur elles ses effets sympathiques : quant aux causes qui mettent cet agent en action, elles sont très-multipliées, si d'un côté des restes d'alimens mal digerés en séjournant dans l'estomach, s'y corrompent; d'un autre, l'air que nous respirons, souvent chargé de corpuscules dangereux, se mêle avec notre salive qui les charie & les dépose dans l'estomach; tandis que d'ailleurs une sécretion considérable, comme la transpiration, si elle est repercutée, se porte ordinaire-

ment sur l'estomach ; ce qui est si souvent le propre de la goutte remontée. De là l'Auteur laisse appercevoir sur quoi porte la méthode des heureux Praticiens qui s'occupent essentiellement de vuider l'estomach dès le commencement des maladies inflammatoires. Mais il ne faut pas moins d'habileté pour le faire sans inconvénient, que de sagacité pour voir quand il le faut.

CHIMIE.

Des personnes qu'on suppose plus mal instruites que mal intentionnées, ayant répandu sur les eaux de Passy les bruits les plus désavantageux, en voulant faire croire que les sources en sont éteintes, les principes dénaturés & les vertus détruites, le Propriétaire de ces sources a présenté une Requête à la Faculté de Médecine, dans laquelle il expose ces motifs, & demande des Commissaires pour se transporter aux nouvelles eaux minérales de Passy, y constater l'état présent des sources, procéder à une nouvelle analyse ; & mettre la Faculté en état d'établir définitivement leur nature, leurs vertus médicinales, & le cas que le Public en doit faire. L'examen des différentes sources, & les expériences faites sur les eaux ont démontré incontestablement les principes qu'elles contiennent : il y a du fer ou vitriol de Mars, un acide sulphureux volatil, du sel de Glauber naturel, de la sélénite & une terre alkaline ; & l'on a conclu que par les effets que produisent ces différentes matières unies & combinées

ensemble, les *nouvelles eaux minérales ferrugineuses* de *Passy* peuvent & doivent être utiles dans les maladies chroniques & d'obstruction, toutes les fois qu'il s'agira de lever les embarras causés par l'épaississement des liqueurs & la diminution du ressort des solides, & qu'enfin ces eaux doivent être regardées comme un remède d'autant plus salutaire, qu'il est donné des mains de la simple Nature.

PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

LES Amateurs des Arts seront sensibles à la perte de M. *Portail*, (*Jacques-André*) de Nantes, de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture, mort subitement à Versailles le 5 de Novembre, âgé de 68 ans. Ce Peintre s'étoit distingué par la manière délicate & précieuse avec laquelle il rendoit les fleurs, les animaux & même les perspectives. On a vû de lui plusieurs morceaux au Sallon du Louvre, dont M. *Orry* lui avoit confié la décoration pour l'exposition. On trouvera sous les scellés un grand nombre de morceaux de sa composition, dont les Curieux pourront enrichir leurs cabinets, lors de la vente qui en sera faite incessamment. Il avoit été honoré de la place de Garde des Tableaux du Roi, & de Garde des Plans des Maisons Royales. Cette place & le logement qui en dépend ont été donnés à M. *Macé* sans aucune sollicitation de sa part. M. *Macé*, a sacrifié sa fortune, & plus de 30 années pour per-

pétuer la gloire de Louis XIV · & celle de la Nation, en faisant graver sur ses desseins & à grands frais par les plus célébres Graveurs, les piéces du plafond de la grande Gallerie de Versailles. Le choix que le Chef des Arts vient de faire, prouve combien il est attentif a récompenser les travaux utiles. Nous souhaitons que M. *Macé*, digne successeur du Peintre gracieux qu'on vient de perdre, jouisse long-tems d'un repos si bien mérité.

Le Sieur *Monié*, Graveur, demeurant Cour du Palais, déja connu par plusieurs portraits de différens particuliers, modelés en cire en forme de médailles, donne avis au Public que l'on trouve chez lui des Portraits du Roi & de la Reine, de plusieurs Princes & Princesses de l'Europe : ceux qui désireront avoir leur portrait en ce genre, auront la satisfaction d'être très-ressemblans ; condition essentielle, qui dans les Ouvrages du Sieur *Monié*, n'exclut pas les autres agrémens dont ce travail est susceptible. On a l'avantage de faire former à très-peu de frais sur l'original, un creux, dans lequel on moule en plâtre, des Médailles qu'on multiplie autant qu'on le juge à propos. Le Sieur *Monié*, plus flatté des succès que du gain, met ses talens à un prix raisonnable. Il engage par-là les personnes curieuses à se procurer des portraits qui attesteront le progrès des Arts agréables dans ce siécle.

M. *Daulé*, Graveur du Roi, demeurant a Paris, rue du Plâtre S. Jacques, vient de mettre au jour quatre grandes Estampes représentant le

quatre Saiſons, d'après les Tableaux de M. *Boucher*, Profeſſeur de l'Académie Royale de Peinture. On les trouve chez l'Auteur; le prix de chacune eſt de 3 liv. Elles ſont dédiées à Madame la Marquiſe *de Ponpadour*, à qui les Tableaux appartiennent.

ARCHITECTURE.

Nous n'avons point encore rendu compte des Bâtimens que le Roi a fait faire à ſa nouvelle Maiſon de S. Hubert, attendant toujours des inſtructions ſur cet article intéreſſant pour les Arts. Ce lieu a été choiſi par Sa Majeſté au commencement de Juin 1755, pour un retour de Chaſſe, qui fut bâti dès-lors. Un ſecond projet plus conſidérable fût arrêté en 1756. pour l'augmentation des aîles. Ce qui eſt exécuté n'eſt que la moitié du projet. Il reſte à faire une avant-Cour & deux baſſes-Cours. En 1757, il a été donné des alignemens des rues du Village; quatre Entrepreneurs des Bâtimens de Sa Majeſté ont commencé à y bâtir pour ſe loger. On a conſtruit une Chapelle proviſionnellement dans une partie du Preſbytere. Tous ces différens travaux ſont du deſſein de M. *Gabriel*, premier Architecte du Roi : ils ont été conduits, avec tout le ſoin poſſible par M. *Dubois*, Contrôleur, & par M. *de Marne*, Inſpecteur du département. Les Curieux pourront y voir le beau Sallon en ſtuc, commencé en 1757, continué en 1758 & terminé depuis peu : M. *Cle-*

rici, célébre Stuccateur, s'y est distingué dans la partie de l'Architecture, comme MM. *Pigalle*, *Coustou*, *Slodtz*, &c. Sculpteurs, dans les bas-reliefs qui sont de toute beauté, les ornemens des frises sont de Monsieur *Werbreck*. M. *Caffieri* a fait les bras dorés d'or moulu d'une exécution distinguée. Nous n'entrerons pas dans un plus long détail des beautés de ce Château, dont nous prions les Auteurs de vouloir bien nous communiquer des Mémoires, qui ne peuvent que contribuer au progrès des arts.

DANS notre Feuille du 15 Octobre, page 563, nous avons dit que les desseins faits par M. *Roland le Virloys*, pour le Théâtre de la Ville de Metz, *avoient été changés & abandonnés*; c'est une méprise. Ces desseins ont été exécutés à la satisfaction de la Ville, à l'exception de la grande façade dont il donne l'élevation; & ce qui nous a induit en erreur, c'est qu'après son retour à Paris, on a établi des banquettes sur ce Théâtre, où il n'y en avoit point suivant son projet.

MUSIQUE.

LES Leçons de Musique, données ci-devant par le Sieur *Desbriscettes*, se donnent à présent chez le Sieur *Dubugrave*, Organiste de S. Sauveur. Elles ont commencé le 6 de ce mois & ont pour objet toutes les parties de la Musique. Le Sieur *Dubugrave* tient son Ecole rue du Bout-du-Monde,

la première porte cochere en entrant par la rue Montorgueil.

Noëls, *O Filii*, Carillons, Chansons de S. Jacques, ajustés pour l'Orgue & le Clavecin, par M. *Dandrieu*; nouvelle édition, se trouvent aux Adresses ordinaires. Prix 9 liv.

Promethée, Cantatille, à une voix avec accompagnement, par M. *Le Fevre*, chez M. *le Menu*, Marchand de Musique, rue du Roule.

GÉOGRAPHIE.

La Géographie, sans la connoissance de laquelle on ne sçauroit étudier l'histoire, fait une partie de l'éducation qu'on néglige aujourd'hui moins que jamais. Pour favoriser un goût si louable & si utile, M. *Maclot* fait en faveur de ceux qui veulent s'instruire sur cette partie, un Cours gratuit de Géographie dans lequel il développera tous les principes de cette science, démontrera la Sphère &c. Il demeure rue Neuve S. Médéric, vis-à-vis l'Hôtel de Jabac.

On délivre actuellement la 36e Carte du détail de la France levée trigonométriquement sous les ordres & l'inspection de M. *de Cassini*. Le Public aura même la 37e sous très-peu de tems.

Le Sieur *Julien*, à l'Hôtel de *Soubise*, a fini son Atlas Géographique & Topographique de la guerre d'Allemagne & d'Angleterre, en 2 volumes, grand *in*-4°. A la fin du mois de Janvier prochain, il en

délivrera cinquante exemplaires en petit papier, & trente exemplaires en grand papier, à ceux qui se feront inscrire promptement chez lui. Cet Ouvrage a été revû, corrigé & enluminé méthodiquement par M. le Conseiller *Frantz*, Professeur de Géographie en l'Université de Gottingue. Le premier volume comprend la Bohême, la Moravie, la Silésie, la Lusace & la haute Saxe méridionale, en cinquante-une feuilles, non compris le frontispice, la Carte générale & une Table alphabétique des principales positions. Le second volume renferme le théâtre de la guerre de Westphalie & ses frontieres, en douze feuilles; la partie septentrionale de la haute & basse Saxe, & de Westphalie, en huit feuilles; plusieurs Cartes générales, en onze feuilles; une Carte d'Angleterre, bien détaillée, en douze feuilles; & les Tables alphabétiques de ces différentes Cartes. Le prix est de 48 liv. en petit papier, & 60 liv. en grand papier.

COMMERCE.

On demandoit depuis long-tems pourquoi notre Nation si industrieuse, & qui a porté la perfection des draps au-delà de tout ce qu'a pû faire l'Etranger; tiroit cependant ses Ratines de Hollande. En effet, ces étoffes, très-chaudes & qui ont toujours été recherchées, sont d'une tissure & d'une fabrique bien inférieures à nos draps fins. La Manufacture d'Abbeville, depuis deux ans,

a fait à ce sujet diverses tentatives qui ont réussi, & elle fabrique aujourd'hui des Ratines qui ne le cédent à celles d'Hollande, ni pour la finesse, & le serré du tissu, ni pour la beauté du lainage. On trouve de ces ratines, qui sont à meilleur marché que celles de l'Etranger, chez M. *Carsillier*, rue Saint Honoré, & chez quelques autres Marchands Drapiers, on a de la peine à les distinguer des plus belles de fabrique étrangere.

INDUSTRIE.

On a perfectionné depuis peu les Cheminées de Nancy. On en fait à présent de toutes grandeurs en tôle ornée & fermantes pardevant comme un Poële; de manière qu'elles peuvent suppléer aux Cheminées de maçonnerie. Mais quelqu'avantages qu'ayent ces Cheminées, celles que le Sieur *Charles*, demeurant Fauxbourg S. Laurent, construit en Terre, sont & plus propres & plus commodes. Elles ont la forme d'une jolie Consfole sculptée & dorée, & peuvent se mettre également dans une Cheminée, ou y suppléer. Elles ne se vendent que 48 à 60 liv. On peut en voir une chez M. le Vicaire de S. Laurent, qui a donné à l'Artiste la premiere idée de cette construction de foyer, & qui certifiera qu'elle a le triple avantage de ne point fumer, de donner plus de chaleur, & ce qui est très-important, de consommer beaucoup moins de bois.

Nos Tapisseries ont été long-tems couvertes de *Pantins* grotesques & bizarres, dont nos gens du bel air sçavoient multiplier les contorsions en tirant à propos les fils qui animoient ces petites figures. Nous ne sommes plus maintenant si frivoles : aujourd'hui ces mêmes Tapisseries sont couvertes de portraits à l'ombre. *Dibutade* autrefois peignit ainsi son amant en marquant les traits qui terminoient son ombre sur un tronc que son pere sculpta d'après cette esquisse. Nos Dames, à l'imitation de cette tendre fille, tracent partout les traits de leurs amis sur un papier noir qu'elles découpent ensuite ; elles donnent même leurs portraits sans que cela tire à conséquence : utile invention qui multiplie partout la figure de ce qui nous intéresse, & en fixe le souvenir dans une imagination trop légere. Sans doute que cette observation a échappé à l'attention de ceux qui décrient cet exercice & le comptent au nombre des niaiseries de modes comparables à la folie des Pantins : nous sommes bien aises de dire un mot pour justifier cette agréable occupation.

SPECTACLES.

On donne depuis quelques semaines à la Comédie Françoise, à la suite des chefs-d'œuvre de l'Art, qui ont fait le plus grand honneur à la Nation, un Ballet intitulé, *les Amusemens Militaires*. Une cavalcade de Hussards qui descendent de la Montagne & débouchent dans la

plaine, y trouble le plaisir des Paysans & des Paysanes : des Fantassins paroissent, font l'exercice & quelques évolutions au coup de la caisse ; ils s'emparent des Paysanes & dansent avec elles &c. Ce Ballet long & ennuyeux n'a aucun mérite du côté de l'invention, ni de l'exécution. Il seroit à souhaiter que les personnes qui cherchent à amuser le Public, étudiassent les grands principes du bon goût dans les sources, ou du moins qu'ils consultassent les personnes qui les connoissent. *Horace* traitoit d'ignorans, de sots, & de gens sans goût, ceux qui dans les représentations publiques, préferoient aux plaisirs de l'esprit, de vains Spectacles qui passent & qui n'apprennent rien ; il nomme entre autres choses les exercices Militaires par lesquels on prétend aujourd'hui nous amuser. Il blâme les applaudissemens qu'on donnoit à ces prétendus divertissemens. Un Poëte qui travaille pour de tels Spectateurs, est, dit-il, un rustre qui conte des histoires à son âne. En plaignant le mauvais goût de son siécle ; c'est à l'Empereur Auguste qu'il parloit ainsi. *Horat. Epist. Lib.* 2. *Epist.* 1.

LIVRES NOUVEAUX.

Mon Radotage & celui des autres, recueilli par un Invalide retiré du monde pendant son Carnaval, 1759. un vol. *in*-12. 2 liv. broché. Ce volume contient une Préface, une Introduction & plusieurs piéces dont voici les titres :

Epître Dédicatoire à Moi.

Projet de Discours de Réception à la premiere Académie qui daignera m'aggréger.

Lettre de Madame de B * * à Madame de S. S.

Réflexions, car il en faut pour ceux qui les aiment, & j'en connois.

Le Bon Esprit, par une grosse Bête, Histoire véritable.

Dissertation sur l'Esprit.

Projets importans & utiles sur la Cavalerie.

Projet d'Assurance sur les Nouvelles.

Conte.

Enigme pour ceux qui les aiment.

Bavardage, mille fois répété infructueusement.

Observations Physiques & Politiques.

Conclusion.

On trouve quelques Exemplaires de cet Ouvrage, ainsi que du suivant, à Paris, chez Lambert, *Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse.*

La Femme qui a raison, Comédie en trois Actes, en vers, par M. *de Voltaire*, donnée sur le Théâtre de Carouge, près Genève, en 1758. *in*-12. Genève 1759. 24 sols.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Michel *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quidquid agunt homines . . . . nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 10 *Décembre*

MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

POLICE.

ORDONNANCE de MM. les Prevôt des Marchands & Echevins de la Ville de Paris, du 22 Novembre, qui statue, qu'à commencer du premier de ce mois, toute la Marchandise de Charbon de bois qui arrive par terre pour la provision

de Paris, sera portée dans l'Enclos situé à la demi-Lune du Rempart; que cette Place sera désormais la seule où le Public trouvera de quoi se pourvoir de cette Marchandise; fait très-expresses défenses à tous Voituriers d'en conduire, comme auparavant, à l'*Isle Louvier*, & cela pour la conservation du bois neuf qui est dans cette Isle, & que le poussier du Charbon noircissoit & brûloit, & pour donner à ce bois un plus grand emplacement.

MÉDECINE, CHIRURGIE.

La renommée qu'a acquise le feu Sieur *Belloste*, ancien Chirurgien Major des Hôpitaux des Armées, & le prompt succès de ses Pilulles dans les maladies cutanées, & qui viennent du vice de la lymphe, ont porté diverses personnes à contrefaire ce Remède. Ceux qui usent de ce purgatif doux & bienfaisant, s'exposent à de dangereuses méprises en le recevant indifféremment de toute main. La Dame Veuve *Belloste* se croit donc obligée de prévenir le Public qu'elle posséde seule le secret de préparer & de composer ce Remède suivant les principes du feu Sieur son Mari; principes dont la bonté est démontrée dans un Ouvrage composé par le Sieur *Belloste*, & par l'expérience de plusieurs années. On trouvera des Boëtes de toutes grandeurs, contenant diverses doses de ce Remède, chez la Dame Veuve *Belloste*: sa demeure est aux Maisons neuves de la Place du grand Portail de S. Sulpice.

COURS PUBLICS.

M. *de la Planche*, Apoticaire, rue de la Monnoie, commence ce mois ſes Leçons de Chimie. Ce Cours continuera le mois prochain, & M. *de la Planche* y fera toutes les opérations ſur les trois regnes ſuivant les principes des plus habiles Chimiſtes.

M. *Déodati*, que nous avons indiqué, n'a commencé ſon Cours de Langue Italienne que le premier de ce mois, & il continuera tout l'hyver à expliquer & à faire ſentir le caractère & les beautés de la Langue Italienne à ceux qui veulent en connoître à fond le génie & la délicateſſe.

M. *de Gournay*, Maître de Mathématiques de l'Ecole de la Guerre, fait auſſi un Cours de *Mathématiques naturelles ;* c'eſt-à-dire, démontrées non pas ſeulement par des figures, mais par l'effet des Machines, le choc des corps & l'examen de la Nature même. Il en fera l'application à l'Artillerie, aux Fortifications, à la Marine, & même au corps humain.

Ce Cours a commencé le 5 Décembre. M. *de Gournay* demeure rue de Condé, Fauxbourg Saint Germain, au Riche Laboureur.



HUMANITÉS.

Les Prêtres de la Doctrine Chrétienne, en possession depuis long-tems d'instruire la jeunesse, & remplissant sur cet important objet tout ce qu'on peut attendre de leur Institut, s'appliquent de plus en plus à faire fleurir le Collége qu'ils ont établi dans leur Maison de Noyers. Cette Maison n'étant qu'à sept lieues d'Auxerre en Bourgogne, les Parens sont à portée de recevoir commodément & fréquemment des nouvelles de leurs enfans; la Maison est en bon air & dans un pays agréable & abondant, ce qui contribue à fortifier le tempérament des enfans; à l'égard de l'instruction, rien n'est négligé de ce qui peut concourir à leur former l'esprit. Les Humanités y sont très-fortes; on leur montre la Géographie, l'Histoire, & sur-tout on leur apprend à fond les principes de la Religion. Les Pensions sont modiques & ne vont qu'à 250 liv. Les personnes faites qui voudront vivre dans cette maison, y payeront 500 l. & seront contentes de la nourriture.

PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

Les Dessinateurs qui ont besoin d'un papier préparé pour le dessein, trouveront chez le Sieur

Gaucher, des papiers de toutes les ſortes, reglés, apprêtés ou ſans apprêt, propres pour le deſſein. Le Sieur *Gaucher* demeure à Paris, rue du Foin, chez le Sieur *Bazan*, Graveur : on trouvera chez lui des feuilles de toutes grandeurs, & dans les qualités qu'on déſirera.

Le Sieur *Caffierry* l'aîné, Sculpteur - Cizeleur & Doreur du Roi, pour ſatisfaire & répondre à l'envie de pluſieurs perſonnes qui déſirent de trouver, en état, des Ouvrages de ſon genre, en a établi de différentes eſpéces, en bras de Cheminée, Feux, Grilles, Girandolles, Flambeaux, Pendules, &c. dorés & en couleur; il demeure rue Princeſſe, Quartier S. Germain des Prés.

MUSIQUE.

Le Sieur *Desbricettes*, qui tenoit ci-devant l'Ecole de Muſique, actuellement tenue par le Sieur *de Burgrave*, étant décédé, le Public peut acquérir chez lui un grand nombre de piéces que cet Auteur avoit raſſemblées. Le Catalogue de cette collection ſe diſtribue chez *Mérigot*, Libraire, Quai de Conti. Les Curieux peuvent voir auſſi chez ledit Sieur *Desbricettes*, rue du Bout-du-Monde, près la rue Montorgueil, un Clavecin extraordinaire, digne de l'attention des Connoiſſeurs, & un buffet d'Orgue d'un des meilleurs Maîtres.

MÉCHANIQUE.

Le Sieur *Veltman*, Hollandois, demeurant à Paris, à l'entrée de la rue des Fossés Montmartre, a inventé une nouvelle espèce de Clavecin ; voici comme il en rend compte lui-même.

J'ajoute aux Clavecins ordinaires un carillon, & de petits marteaux qu'on substitue aux Sautereaux quand on veut. Il y a dix mouvemens dans le Clavecin de ma composition ; le premier fait jouer les marteaux de cinq manières différentes. Le second est pour le carillon qui est à ravallement, & exécute depuis le *la* d'en-bas jusqu'à l'*e si mi* d'en-haut ; le troisiéme mouvement est pour le grand Unisson. Le quatriéme est pour le second Unisson. Le cinquiéme, pour la petite Octave. Le sixiéme, pour faire sortir le petit Clavier quand on le juge à propos. Le septiéme est pour la grande Sourdine, qui imite l'harmonie de deux instrumens, l'un à vent & l'autre à archet. Le huitiéme est pour la seconde Sourdine qui sert pour le second Unisson, & qui imite la même harmonie. Le neuviéme est la Sourdine pour la petite Octave, qui imite l'harmonie d'une véritable Harpe. Le dixiéme est pour éteindre le bruit des marteaux qui frappent les cordes ; il peut aussi servir quand on fait jouer les Sautereaux ; pour lors on croit entendre le son d'une trompette, ou d'un Cromorne. Tous ces divers mou-

vemens peuvent être employés séparément, ou en partie, ou tous ensemble, à volonté; ce qui s'exécute aussi promptement que la pensée de celui qui touche. (C'est l'expression dont se sert l'Auteur pour donner l'idée de la facilité de ces mouvemens). Toutes ces choses s'exécutent avec le pied, sans être obligé d'ôter la main de dessus le Clavier, & d'interrompre son jeu. On peut encore en jouant faire le *piano*, le *fortissimo*, le *secondissimo* & le *pianissimo*. Si on veut calculer les variations de ce Clavecin, on trouvera au moins deux cens sortes de jeux ou d'harmonies différentes. Le prix de ce Clavecin, qui a déja été exécuté pour plusieurs Amateurs est de quatre mille livres.

AGRICULTURE.

L'Orme est un arbre dont personne n'ignore la beauté & l'utilité. Sa conservation & son amélioration sout très-importantes; mais il est sujet à une maladie qui le desséche, l'empêche de grossir & de s'élever.

On a remarqué que les Ormes qui doivent tomber dans cet état de dépérissement, ont après douze ou quinze ans de plantation, une tumeur au tronc, à travers laquelle il se fait un écoulement de séve. Cet écoulement dure ordinairement sept à huit ans, après quoi il se forme des champignons, dans lesquels il s'engendre une multitude de vers,

qui, par les passages que la séve a faits, se glissent au cœur de l'arbre, le rongent en-dedans, & le réduisent à un desséchement total. Ce point d'agriculture nous paroît assez important pour engager les Cultivateurs d'arbres de nous indiquer le reméde à cette maladie, afin de le rendre public.

COMMERCE.

Les Couvertures fabriquées avec le Coton, sont aussi chaudes dans les premiers tems que celles de laine; mais elles ont sur celle-ci l'avantage d'être beaucoup plus légeres & plus douces. Cette qualité leur a fait donner la préférence par les gens délicats, qui trouvent qu'elles tiennent un milieu entre les couvertures de laine & celles de soie. Elles ont même le mérite de se blanchir mieux & à moindres frais que toutes les autres espéces de couvertures, & elles peuvent être entretenues dans la plus grande propreté. Il vient de s'établir rue S. Denis, près le Sépulchre, une Manufacture de ces couvertures de coton, travaillées avec tout le soin possible : on n'y néglige rien de ce qui peut procurer à cette entreprise la faveur du Public.

La réforme que les Citoyens ont faite volontairement, & par un zèle de patriotisme de la trop grande quantité de vaisselle d'argent, a prodigieusement multiplié l'usage des fayances & ter-

res fines qui doivent remplacer l'argenterie. Le Sieur *Mignon*, trop bon Citoyen pour profiter de la grande demande qu'on fait de ses terres d'Angleterre, fournit au même prix qu'il a toujours fait, les assiettes, jattes, plats & toutes les autres piéces de service, travaillées du meilleur goût & sur les meilleurs modéles. On trouvera dans son Magasin du Pont-aux-Choux, des pots à oille de toutes les formes, des vases, des fleurs &c. & ce magasin est toujours assez abondamment fourni pour laisser aux acheteurs la facilité du choix, tant pour le goût que pour la perfection de l'ouvrage.

INDUSTRIE.

Le Sieur *Onfroy*, Distillateur du Roi & Marchand Limonnadier, rue S. André des Arts, en face du Pont S. Michel, distribue depuis quelque tems une liqueur spiritueuse pour les dents, dont le prix est de 3 livres la bouteille, & 30 sols la demi-bouteille. Le premier effet de cette liqueur est de calmer sur le champ la plus vive douleur; on peut l'employer avec succès pour tous les accidens de la bouche; il n'en faut que deux ou trois gouttes mêlées dans de l'eau, pour se rincer la bouche en se frottant les dents & les gencives avec le doigt, sans se servir d'aucun instrument, ce qui rend cette liqueur préférable à tous les Coraux, Opiats & Racines préparés, dont l'usage est désagréable, & qui

contribuent plutôt à déchausser les dents qu'à les raffermir. On trouve aussi chez le Sieur *Onfroy*, des liqueurs pour la table de toute espéce, dont il a porté la composition au plus haut dégré de perfection.

LIVRES NOUVEAUX.

LETTRE à M. le Comte de ***, dans laquelle on examine l'insuffisance de la Méthode actuelle d'enseigner les Mathématiques aux jeunes gens qu'on destine au Service. Par M. *Dupain Triel*, Maître de Géométrie & de Fortifications. A Paris, chez *G. Desprez*, rue Saint Jacques, *in*-8°. 1759.

On fait voir dans cette Lettre que l'usage où sont aujourd'hui les Maîtres de faire parcourir à un Militaire la route de la Géométrie transcendante, est une Méthode qui, en paroissant lui procurer un grand fonds d'études, n'est cependant pas celle qui lui convient; parce que d'une part, s'il en reste à ces premieres lumieres de spéculation, elle lui laisse ignorer les choses les plus essentielles à son métier; & que de l'autre elle consume un tems au bout duquel il n'arrive presque jamais qu'il veuille ou qu'il puisse même acquerir les parties qui lui manquent. On y réfute la proposition qu'on pourroit faire, de commencer ces Etudes plutôt qu'il n'est d'usage. L'Auteur doute même que les Démonstrations Algébriques em-

ployées dans ces Méthodes abſtraites, ſoient plus propres à former le jugement que les Démonſtrations linéaires.

En tout cela, le deſſein de l'Auteur n'eſt point de déprimer le ſçavoir qu'il eſtime & les Sçavans qu'il reſpecte. Il ne ſe déclare en faveur d'une Méthode abrégée & facile que pour former des Militaires qui ſçachent plus promptement leur métier, & pour en former un plus grand nombre.

Il réduira donc les Etudes Mathématiques qu'il enſeignera aux Elèves qu'on voudra bien lui confier, à l'*Arithmétique*, *la Géométrie Elémentaire*, *la Trigonométrie Plane*, un peu de *Statique* & de *Nivellement*. Et appliquant avec eux ces diverſes parties aux différens objets de la Guerre, comme aux *Evolutions*, à la manière de *lever les Plans*, à la ſcience des *Fortifications*, aux travaux de l'*Attaque* & de la *Défenſe des Places*; il formera un Cours de Claſſes Militaires, qui étant accompagné du Deſſein relatif à tous ces objets, ne laiſſera rien à déſirer, & n'exigera que trois ou quatre ans; c'eſt-à-dire, depuis douze juſqu'à ſeize.

L'Auteur ayant ſervi dans les dernieres guerres de Flandres en qualité d'Ingénieur volontaire des Fortifications, & d'Ingénieur Géographe, & réuni par-là la pratique à la théorie, croit avoir non-ſeulement ſenti quels ſont les talens qui conviennent à un homme de guerre, mais encore s'être mis en état de donner des leçons utiles en ce genre.

Sa demeure est dans la Maison de M. *Clément*, Notaire, au coin du Pont du Petit-Châtelet.

LE CENSEUR HEBDOMADAIRE, par MM. *de Chaumeix* & d'*Aquin*, Ouvrage périodique pour l'année 1760, dont on distribue actuellement le *Prospectus* & le premier Cahier à Paris, chez *Cuissart*, Libraire, Quai de Gêvres, à l'Ange Gardien. Cet Ouvrage contiendra cinquante-deux Cahiers, chacun de deux feuilles *in*-8°, caractère de *Cicero*, qui formeront chaque année quatre volumes *in*-8°. de 416 pages chacun. On distribuera un Cahier le Lundi de chaque semaine. Le prix de la Souscription pour l'année sera de dix-huit livres. Les Souscripteurs de Province payeront 4 sols pour le port de chaque Cahier en le recevant par la poste. Le prix du Cahier pour ceux qui n'auront pas souscrit, sera de 12 sols.

L'ESPÈCE de livre périodique qui doit se publier au commencement de chaque année, sous le titre d'*Europe vivante & mourante*, n'ayant pû paroître en cette année 1759 qu'à la fin du mois de Juin, l'intervalle entre ce tems & celui où il convient de commencer l'impression, a été trop court, & les événemens trop peu nombreux pour permettre d'en donner une nouvelle édition au commencement de l'année 1760. C'est pourquoi on a jugé plus convenable de la remplacer par un supplément au dernier Ouvrage, augmenté de plusieurs Chapitres qui ne feront pas moins intéressans pour le Public que ne seroit le Livre réimprimé en entier. Ce supplément ne pourra paroî-

tre qu'au mois de Février 1760. Il se trouvera, ainsi que le premier volume, à Paris, chez *De Bure*, l'aîné, Quai des Augustins.

L'HISTOIRE d'*Alexandre* le Grand, par *Q. Curce*, de la traduction de *Vaugelas*, avec les supplémens de *Freinshemius*, nouvellement traduits par M. l'Abbé *Dinouart*, & le Latin à côté du texte, deux volumes *in*-12. chez *Barbou*, rue S. Jacques, 1760. La traduction de *Vaugelas* a toujours été regardée avec justice, comme un chef-d'œuvre. L'Editeur n'y a point touché quant au fonds, mais comme elle a un peu vieilli, depuis cent ans qu'elle existe seule, voici ce que M. l'Abbé *Dinouart* a cru devoir se permettre pour la faire lire toujours avec plaisir. Il donne un peu plus de précision au style du Traducteur, qui est quelquefois trop diffus, il coupe les phrases trop longues, fait disparoître quelques mots hors d'usage, change cerraines expressions, pour rendre le style plus coulant, & corrige quelques méprises. Voilà la seule liberté qu'il s'accorde, dont on doit lui sçavoir gré; ainsi c'est la traduction de *Vaugelas*, rendue plus intéressante. Quant aux supplémens, la traduction en appartient à M. l'Abbé *Dinouart*.

Tables Géographiques, chez le même Libraire, *in*-12 de 94 pages. Un défaut ordinaire dans tous les livres de Géographie, est le peu d'ordre qui régne dans l'arrangement des Villes. On remédie à cet inconvenient par la méthode qu'on a suivie dans ces tables. Ce petit Ouvrage,

demia. Napoli, 1746 & seq. 6 vol. *in-folio.*

Prosper Alpinus de præsagienda vita & morte ægrotantium, &c. cum prefatione *Hermauni Boerahave.* Venetiis, 1735, *in*-4°.

Morandi Historia botanica practica, seu Plantarum quæ ad Medicinam pertinent &c. Mediolani. 1 vol. *in-fol.* fig.

Zanoni Historia rariorum stirpium &c. Bononiæ, 1742, 1 vol. *in-fol.* fig. Editio præclara.

Scilla (August.) de Corporibus marinis lapidescentibus quæ de fossa reperiuntur, &c. Romæ, 1754. *in* 4°. fig.

Antidotarium Bononiense. Bononiæ, 1750. 1 vol. *in*-4°.

On trouve chez le même Libraire deux nouveaux Journeaux imprimés à Berne en Suisse, faits par M. *Haller*, *Bernoulli* & autres; l'un en Italien, intitulé : *Extratto della Letteratura Europea*, commencé en 1758. 4 vol. *in*-8°. pour chaque année. L'autre en Latin, intitulé : *Excerptum totius Italicæ & Helveticæ Litteraturæ*, commençant en Juillet 1758.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Michel *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quidquid agunt homines .... nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 17 Décembre

MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

THÉOLOGIE.

LE Vendredi 7 du présent mois, M. *Robinault de Bois-Basset*, Prieur de Sorbonne, y prononça, pour la clôture de la *Sorbonique*, une Harangue dont l'objet, en général, étoit de faire voir combien l'esprit d'innovation est oppo-

sé à l'esprit du Christianisme. La profondeur des recherches, la variété des images, & la belle Latinité sont les principaux caractères de cette Harangue, qui a vivement intéressé toute l'Assemblée : on y a remarqué un portrait du nouveau Proviseur de Sorbonne, extrêmement frappant par la vérité des traits, & un magnifique éloge de *MADAME DE PARME*, lequel a fait d'autant plus d'honneur à la facilité de l'Orateur, que cette Princesse n'étoit morte que de la veille, vers le soir.

JURISPRUDENCE.

LA matière des Eaux & Forêts, réglée par l'Ordonnance de 1669, est astreinte à des formes prescrites par différens Arrêts. On a fait la collection de tout ce qui régle la forme dans les différens Tribunaux du Royaume, & nous avons un style du Conseil, du Parlement, du Châtelet; mais celui des Eaux & Forêts manque absolument, & cette matière est assez étendue & assez importante pour mériter qu'on travaille sur ce sujet.

Un Avocat, qui avoit entrepris ce travail utile, avoit rassemblé à cet effet tous les Edits, Arrêts du Conseil, Déclarations, Réglemens rendus sur cette matière : la mort l'a empêché de donner cet Ouvrage; & l'on invite quelques-uns de nos Jurisconsultes à continuer. Ceux qui voudront acquérir cette collection, peuvent s'adresser à M. *de Lusse*, au Jeu de Boules de *Manus*, vis-à-vis la Comédie Françoise.

ARRÊT de la Cour des Monnoyes, du 3 de

ce mois, qui défend les amas d'argenterie pour faire le billonnage ou transport chez l'Etranger, sous les peines y portées.

UNIVERSITÉ.

L'UNIVERSITÉ de Paris a donné pour sujet du prix d'Eloquence Latine, cette Question : *Utrum ad eruditionem satis sit lectio diariorum eorumque librorum in quibus scientiarum objecta in breve contrahuntur.* Cette question ne pouvoit être proposée plus à propos, puisqu'aucun siécle n'a vû éclorre plus de Journaux, plus d'Abrégés, de Dictionnaires, de Tablettes, &c. Tous livres dans lesquels on se propose de rendre les hommes sçavans sans travail & sans recherches.

ACADÉMIES.

L'ACADÉMIE de Marseille, ayant cru devoir réserver le Prix de Poësie qu'elle devoit donner cette année, en distribuera deux le 25 d'Août 1760, l'un d'Eloquence & l'autre de Poësie. Elle propose pour sujet du premier : *A quels caractères on distingue les Ouvrages de génie, des Ouvrages d'esprit* ; & pour sujet du second, *les Tournois.* Le Discours ne sera que d'une demi-heure de lecture. Il sera libre aux Poëtes d'envoyer une Ode, ou un Poëme à rimes plattes

de cent vers au moins, & de cent cinquante au plus.

Le Prix eſt une Médaille d'or valant 300 liv. Elle préſente d'un côté le buſte de M. le Maréchal Duc de *Villars*, Fondateur & premier Protecteur de l'Académie; & ſur le revers elle porte ces mots : *Præmium Academiæ Maſſilienſis*, entourés d'une couronne de laurier.

Les Auteurs ne mettront point leur nom à leurs Ouvrages, mais une ſentence ou une deviſe tirée de l'Ecriture Sainte, ou de quelque Auteur profane. Ils les adreſſeront à M. *Dulard*, Secrétaire de l'Académie de Marſeille, en ſurvivance, lequel en enverra ſon récépiſſé à l'adreſſe indiquée, ou le donnera à la perſonne domiciliée à Marſeille, qui lui remettra l'Ouvrage. Les paquets, francs de port, ſeront reçus juſqu'au premier de Mai incluſivement.

On avertit que les piéces de ceux qui ſeront connus, ſoit par leur faute, ſoit par celle de leurs amis, ne concourront point. Il en ſera de même des Ouvrages en faveur deſquels on aura ſollicité, ou qui contiendront quelques traits indécens, ſatyriques, contraires à la Religion ou au Gouvernement. Les Plagiaires, ſi leur plagiat eſt reconnu, ſeront pareillement exclus du concours.

L'Auteur qui aura mérité le Prix, s'il ſe trouve en cette Ville, le recevra dans la Séance publique, qui ſe tiendra le jour de S. Louis prochain. S'il eſt abſent, la perſonne domiciliée à Marſeille, préſentera le récépiſſé de M. le Secrétaire, & le Prix lui ſera délivré.

Le deſir de l'Académie ayant toujours été de

une argenterie à bas prix. C'est à qui suppléera aujourd'hui à ce métal. Le sieur *Baillon*, Fondeur, propose aujourd'hui une découverte de ce genre; c'est un métal de sa composition, où il assure qu'il n'entre point d'étaim, & qui a cependant toute la blancheur de l'argent; il en fabrique toutes sortes de piéces pour la table, qui sont très-solides; l'essentiel est que ce métal ne soit sujet à aucun tartre, & ne se crasse point. Ce sera en quelque sorte avoir trouvé la pierre philosophale, que d'avoir rencontré une composition qui ait assez de pureté pour suppléer dans le service à l'argenterie.

LE verdet, qui se forme dans l'intérieur des fontaines de cuivre, lorsqu'on n'a pas soin de les faire étamer de tems en tems, en rendant l'usage dangereux, on a cherché à les remplacer par d'autres de différentes matiéres; on en a fait de terre, d'étaim; mais de toutes celles dont on s'est servi, celles qui ont pris le plus de faveur sont les fontaines filtrantes: elles sont d'une forme commode & peu embarrassante; elles ne craignent aucun choc, & la doublure de plomb qui en tapisse le corps, ne communique aucun goût à l'eau; c'est un réservoir où l'on trouve, au moyen de différentes cloisons, de l'eau épurée & non épurée, suivant que le besoin l'exige; la filtration s'y fait parfaitement au moyen d'un tuyau qui livre passage à l'air. Le Magasin de ces fontaines est rue S. Honoré, à l'Hôtel d'Aligre, où l'on en trouvera de toutes les grandeurs. Il y en a même d'or-

nées en forme de secrétaires, qui peuvent se placer dans un cabinet, & de très-petites de forme ronde, que les personnes délicates peuvent porter avec elles en voyage, & qui filtrent l'eau aussi parfaitement que les plus grandes.

LIVRES NOUVEAUX.

Dictionarium Anglo-Suethico-Latinum, &c. *Ant. Jacobo Senerio*. Hamburgi, 1734. 1 vol. *in*-4°.

Traité complet de Théologie spéculative & pratique, tiré des meilleurs Ecrivains, mais surtout des plus habiles Théologiens & Prédicateurs Anglois, par M. *Thomas Stackhouse*, traduit de l'Anglois. Lausanne 1759, 5 vol. *in*-4°.

Le sens propre & littéral de l'Ecriture Sainte, défendu contre les principales objections des anti-scripturaires, & des incrédules modernes, par le même M. *Stackhouse*, avec une dissertation sur les Démoniaques. La Haye 1739, 3 vol. *in*-8°.

Dissertation sur une Colonie Egyptienne, établie aux Indes. Par M. *Fred. Sam. Schmidt*, Correspondant de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris, membre de la Société des Antiquaires de Londres. Berne 1759, *in*-8°.

Linnæus de necessitate peregrinationum intrà Patriam, Elenchus animalium Sueciæ; Browallii Systema Plantarum Sexuale, de Partium vegetationis & fructificationis structurâ. *Lugd. Bat.* 1743. *in*-8°. fig.

faire parvenir un Exemplaire du Recueil qu'elle publie tous les ans à chacun de ses Associés, tant Regnicoles qu'étrangers, & l'envoi se trouvant trop difficile, elle les prie de faire retirer cet exemplaire par quelqu'un qui réside à Marseille, à qui M. le Secrétaire le remettra sur la lettre de l'Associé.

PHARMACIE.

LES Rhumes opiniâtres, auxquels tant de gens sont sujets à l'entrée de l'hyver, autorisent l'annonce que nous faisons d'un remède spécifique pour inciser les humeurs visqueuses & tenaces qui occasionnent les toux catarales. Il est connu sous le nom de *Tablettes de santé*. Elles se vendent chez un Apoticaire, rue de la Vrilliere, au coin de la rue de la Feuillade.

Le même Artiste compose un sirop de santé, qui a la propriété de faciliter singuliérement l'expectoration dans les rhumes, dont les efforts violens fatiguent cruellement les malades, & les mettent dans le danger imminent de se rompre quelque vaisseau dans la poitrine.

On trouve aussi chez lui une gelée nourrissante & anti-pulmonique, dont la vertu est de prévenir & même d'arrêter les crachemens de sang. Par cette faculté balsamique & astringente, elle remédie aux devoyemens dont les poitrinaires sont si prodigieusement affoiblis, que cet accident les conduit communément à la dernière extrémité.

Enfin nous annonçons, chez le même Apoticaire, une Conserve de fleurs d'Orange, purgative, laquelle, par son goût agréable, devient un expédient pour purger sûrement les enfans, dont la répugnance pour les remèdes ordinaires est invincible. Eh! combien de personnes, d'ailleurs raisonnables, sont enfans sur ce point.

Le Sieur *Nicole*, Chirurgien, nouvellement de retour de ses voyages, annonce au Public un Sirop pectoral pour les maladies de langueurs, rhumatismes, paralysies, ulcères invétérés, pertes, hémorrhoïdes, humeurs-froides, lait répandu, pâles-couleurs. Il prie le Public de ne le pas confondre avec ces personnes qui vantent un seul remède pour guérir toutes sortes de maladies, ce qu'il avoue être impossible, les maladies ayant divers cours, & les malades n'ayant pas tous le même tempérament: le Sieur *Nicole* demeure où demeuroit le célébre M. *Desmoulins*.

CHIMIE.

Le Sieur *Dupré*, Inventeur d'une composition de pierres de couleur qui ont l'éclat du fin sans avoir la mollesse des pierres factices, a trouvé, en cherchant à perfectionner de plus en plus sa composition, une espéce de feu qui tient de la nature de l'ancien feu grégeois. Il en a fait l'essai avec le plus grand succès, & a fait une découverte bien plus importante en trouvant le moyen

d'éteindre ce feu qui résiste à tout absorbant, excepté à celui qu'il employe. Si ce fatal secret de répandre un feu auquel on ne peut rien opposer, venoit à passer dans les mains d'hommes assez ennemis de l'humanité pour en faire usage, le remède unique qu'y applique le Sieur *Dupré*, seroit alors d'une indispensable nécessité, & sa découverte doit être regardée comme très-utile, puisqu'elle l'a conduit à connoître le seul moyen de parer d'aussi funestes coups que ceux que peut porter un pareil feu.

PHYSIQUE.

La glace pilée dont on se sert pour donner aux Thermomêtres le premier dégré de congélation, ne remplit pas exactement l'objet qu'on se propose, parce que le dégré de froid qui resserre un pouce d'eau cubique, au point de le rendre entierement solide, n'est pas le dégré de froid qui ternit simplement la surface d'une très-petite goutte d'eau. En voici la preuve par une expérience.

En Hiver, dans un tems sec, & vers les 3 ou 4 heures après midi, lorsqu'un Thermomêtre, selon M. de *Reaumur*, descend du troisiéme au deuxiéme dégré, vers O, trempez un morceau de verre ou de glace dans de l'eau de pluye, ou qui auroit bouilli. Retirez-le de l'eau & le suspendez horizontalement avec quatre fils & de la cire, à côté de votre Thermomêtre. Guettez, pour ainsi dire, l'instant où le froid augmentant, la super-

ficie mouillée du morceau de verre vient à se ternir subitement : marquez aussi-tôt ce passage important avec de l'encre sur le tube du Thermomêtre, à l'endroit où la liqueur se trouve alors. C'est en effet le premier terme, ou le seul instant qui détermine la différence du fluide au congelé. Comparez ensuite le terme O de M. *de Reaumur* avec celui que vous aurez acquis : la différence est sensible.

Cette régle sûre pourroit nous établir une correspondance de Météorologie avec toutes les Nations policées, parce qu'elle peut être vûe par-tout.

Le terme 10 du tempéré n'est pas plus certain, puisqu'il est à peu près arbitraire, & ne peut par conséquent se concilier chez les autres peuples. On pourroit se servir plus efficacement de l'haleine que l'on apperçoit sortir de la bouche, en tems de gelée, & qui ne paroît point lorsque l'air est tempéré réellement. Je laisserai deviner la régle que j'en ai trouvée.

ASTRONOMIE.

Découverte sur le passage de Vénus au-devant du Soleil, attendu le 6 Juin 1761.

Il y a près de 150 ans que les Mathématiciens & Astronomes sçavent & ont prédit que Vénus doit passer au-devant du Soleil, & y paroître pendant sept à huit heures de tems, le 6 Juin 1761.

Lorſque ce paſſage arrivera, il y aura 70 ans que M. *Halley* a fait eſpérer que les obſervations que l'on en feroit, pourroient ſervir à faire connoître la Parallaxe du Soleil, ou ſa diſtance à la terre, avec une très-grande préciſion : il a publié en 1716, dans les Tranſactions Philoſophiques d'Angleterre, quelles ſont les obſervations qui feroient les plus propres pour cela ; quelles devoient être celles qui ſe feroient aux Indes Orientales, & en même-tems, dans la Baye d'Hudſon, au port Nelſon. Ayant trouvé par ſon calcul que la durée de ce paſſage, que l'on peut aiſément obſerver avec de bonnes lunettes, & des pendules bien reglées, devoit paroître aux Indes Orientales, 17 ou 18 minutes de tems plus courte que dans la Baye d'Hudſon ; tous les Aſtronomes ont depuis ce tems-là ſouſcrit à l'opinion de M. *Halley* ; & en attendant l'évenement, ils commencent déja à ſe préparer à en faire les obſervations que M. *Halley* a preſcrites. L'on a entendu dans la dernière Aſſemblée publique de l'Académie des Sciences, le Mémoire de M. *le Gentil*, Aſtronome de cette Compagnie, dans lequel, pour contribuer à la réuſſite de ce projet, il a annoncé qu'il avoit pris le parti d'aller lui-même en faire l'obſervation dans les Indes Orientales, par les ordres du Roi, & de l'avis de l'Académie ; dans l'eſpérance que les Anglois, qui ſont préſentement les ſeuls qui fréquentent la Baye d'Hudſon, travailleront de leur côté à procurer l'autre obſervation qu'exige la méthode de M. *Halley*, leur compatriote.

Cependant M. *de l'Isle*, de l'Académie, qui avoit eu l'avantage de prédire le célébre passage de Mercure sur le Soleil, qui est arrivé le 6 Mai 1753, plus près de son calcul que de celui d'aucun autre Astronome; M. *de l'Isle*, dis-je, pour se préparer de même au passage prochain de Vénus, en a fait exactement les calculs, dont il a communiqué les résultats à l'Académie le 21 Novembre dernier, par lesquels il a trouvé que les choses étoient bien différentes de ce que M. *Halley* en a fait espérer: à sçavoir, qu'au lieu de 18 minutes environ de différence entre la durée observée aux Indes Orientales, & dans les lieux proches de la Baye d'Hudson, où l'entrée pourroit être observée le soir un peu avant le coucher du Soleil, & la sortie le lendemain matin, un peu après son lever; au lieu de cela, dis-je, il ne doit y avoir que deux minutes dont la durée sera plus courte aux Indes Orientales que dans la Baye d'Hudson; ce lieu ne doit plus être le port Nelson, parce que M. *de l'Isle* a aussi trouvé que la sortie y devoit arriver avant le lever du Soleil. Il reste donc encore à sçavoir quels sont les lieux de la terre les plus avantageusement situés pour y faire les observations les plus propres à déterminer la parallaxe du Soleil, avec la plus grande précision possible; c'est ce que l'on attend de M. *de l'Isle*, qui s'est engagé de le faire voir sur une Mappemonde qu'il publiera incessamment, & qu'il a déja fait voir à l'Académie, sur laquelle il a distingué tous les lieux de la terre où l'on doit voir ce passage en entier, de ceux où l'on ne doit le voir qu'en partie, ou point du tout;

afin d'y pouvoir plus aisément indiquer les lieux les plus avantageusement situés pour y faire les observations dont on auroit besoin, afin d'en conclure, s'il est possible, la parallaxe du Soleil avec plus de précision que l'on ne la connoît à présent : ce que M. *de l'Isle* s'est aussi proposé d'expliquer dans un Ecrit qu'il publiera avec sa Mappemonde.

BATIMENS.

On vient d'abattre, à la satisfaction du Public, une vieille maison qui faisoit le coin de la rue Poissonniere & du Boulevard, & masquoit ce dernier très-désagréablement. Ce terrein, restitué à la voye publique, va rendre l'entrée de ce Boulevard plus commode & plus belle. Le coup d'œil & l'alignement des allées ne sera plus rompu par une horrible mazure dont le pied servoit de dépôt à toutes sortes d'immondices. Il est encore bien des quartiers dans cette Capitale, qui éclairés de l'œil du Magistrat, deviendroient plus rians & plus commodes. Les Halles de Paris, lieu si fréquenté, auroient besoin d'être aggrandies ; & pour ne parler que d'un petit canton, deux maisons seules font à la Pointe S. Eustache une espéce de cap qui rompt la communication qu'a le Marais avec le Quartier de la Place des Victoires, par la rue de la Truanderie, & cette pointe multiplie excessivement les embarras.

MÉCHANIQUE.

Les plumes de Corbeau, employées aux sautereaux des Clavecins, ont l'inconvénient de se casser en très-peu de tems, soit par la sécheresse qu'elles acquiérent, ou lorsqu'elles sont rongées des mittes qui s'y engendrent : d'où naît une sujétion gênante à repasser les inégalités des sons. On a éprouvé que pour y rémédier, il ne s'agit que de laisser tremper dans de l'huile d'olives les plumes que l'on veut employer. On leur ôte les barbes ; on en coupe le plus petit bout qui est ordinairement inutile, & on les met en paquet, la pointe en bas, dans un petit pot d'huile d'olives, avec une feuille de laurier au fond, ou gros comme le bout du doit d'aloës, qui sert toute la vie, même en changeant d'huile tous les ans. Quand on veut se servir de ces plumes, on les retire de l'huile, on les essuye bien : par ce moyen elles ne sont plus cassantes, elles ont plus de ressort, & sont exemptes des mittes. Elles dureront des années sans être renouvellées. On en peut mettre une grande quantité à la fois dans l'huile ; les dernières qui y seront restées plus long-tems, n'en seront que plus propres à l'usage désiré.

INDUSTRIE.

Nous avons déja annoncé le sieur Théron pour

Ejusdem Systema naturæ, sistens regna tria naturæ in classes & ordines, genera & species redacta, Tabulisque æneis illustrata. Accedunt vocabula Gallica. Lugd. Bat. *in*-8°. fig.

Burmanni Trajectum Eruditum, Virorum doctrinâ illustrium, qui in urbe Trajecto & regione Trajectensi nati sunt, sive ibi habitarunt, vitas, fata, & scripta exhibens. Ultraj. 1750. vol. *in*-4°.

Hippocratis Aphorismi; *Græcè & Latine*. Glasg. 1758, *in*-12.

Longini Commentarius de *sublimitate*, Gr. Lat. Glasg. 1751, *in*-8°.

Theocriti quæ extant, *ex editione Heinsi*, G. Lat. Glasg. 1746. *in*-4°.

Introduction nouvelle à la Géographie moderne, avec un abregé d'Astronomie, un traité de l'usage des Globes, une connoissance succincte de toutes les parties de la Terre & de l'Eau, de leur situation, étendue, de leurs qualités, du Gouvernement, de la Religion, du Commerce & des mœurs des Peuples, &c. par *J. Palairet*. Londres, 1754, 3 vol. *in*-8°. fig.

Bonamici (Castrucci) Commentaria de Bello Italico, necnon de rebus ad Velitras gestis. *Lugd. Bat.* 1751, 5 vol. *in*- 8°. Carta magna, editio præclara.

Arbutnotii Tabula antiquorum nummorum, mensurarum & ponderum prætiique rerum venalium, variis dissertationibus explicata. Traj. ad Rhen. 1756, *in*-4°. fig.

Principes sur les droits & obligations des Gra-

lués. A Paris, chez *Knapen*, Imprimeur-Libraire, grand' Salle du Palais, un vol. *in*-12 1759. Cet Ouvrage est de M. de *Jouy*, Avocat en Parlement, connu déja par plusieurs Ouvrages, & surtout par le supplément aux loix civiles.

LES approches de la nouvelle Année nous amenent communément en grand nombre de jolis Almanachs; une nuée de jeunes Poëtes prennent l'essor dans ce tems à peu près comme des oiseaux de passage; ce Peuple léger nous promet pour l'Année 1760, des Etrennes instructives dans tous les genres.

Les Etrennes Champêtres, les Etrennes Amusantes & Lyriques, l'Almanach Chinois, les Etrennes Poissardes, les Tablettes de l'Amour, l'Almanach du Compere & de la Commere, du bon Jardinier, du Badinage, l'Almanach des Cœurs, du Commerce, des Voyageurs, du Marc d'Or, Lyricomithique, l'Almanach de Table, du Soir, &c, &c, &c.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Michel *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

On plaide aujourd'hui Lundi 24 Décembre, au Rôle de la Grand'-Chambre, un Appel comme d'abus d'un refus *de Visa* fait par les Grands Vicaires de Laon, au sieur *Tourneut*, pour la Prébende Théologale de l'Eglise de Laon, sous le double prétexte du défaut de tems d'étude suffisant & d'incapacité. Il a pour concurrent le sieur de *Lépine*, Gradué, qui prétend n'être pas rempli, & qui demande ce bénéfice en vertu de ses grades. Les Avocats sont MM. *Loiseau de Mauleon*, pour l'Abbé *Tourneut*; & *le Roi*, pour l'Abbé de *Lépine*.

Arrêt du Conseil d'Etat privé du Roi, qui ordonne que tous les Porteurs de Souscriptions des onze volumes de l'*Histoire Générale* d'*Allemagne*, par le P. *Barre*, imprimée en 1747, seront tenus de retirer leurs exemplaires avant le 12 Mai 1760. chez *Hérissant*, Libraire, rue S. Jacques, & *Rollin*, quai des Augustins. Passé ce tems, Sa Majesté permet auxdits Libraires de disposer des exemplaires de cet ouvrage, sans qu'ils puissent être inquiétés à ce sujet.



COURS PUBLICS.

M. *Maclot* commencera Lundi 7 Janvier, après midi, son Cours d'Arithmétique raisonnée. On souscrira pour vingt Leçons à la fois. Elles se donneront les Lundi, Mercredi, & Vendredi de chaque semaine, depuis deux heures après midi jusqu'à quatre heures, rue Neuve S. Médéric, vis-à-vis l'Hôtel de Jabac. M. *Maclot* continue tous les Dimanches au même endroit, depuis trois heures jusqu'à cinq, son Cours gratuit de Géographie.

ASTRONOMIE.

EXTRAIT d'une Lettre de M. Trebuchet, *ancien Officier de la Reine, du* 18 *Décembre* 1759.

.... *A chacun le sien, c'est justice.* Quand M. *de l'Isle*, le 21 Novembre dernier, a fait part à l'Académie, du mécompte de M. *Halley*, dans le calcul du passage de Vénus sur le Soleil, attendu le 6 Juin 1761, il n'a pas dit que ce fût lui qui le premier s'en soit apperçu; c'est donc par une erreur de fait, ou par un malentendu que l'Auteur de l'article *Astronomie*, dans la Feuille Nécessaire du jour d'hier, sous le titre pompeux de *Découverte*, lui en fait tout l'honneur. S'il pouvoit y en avoir quelque peu attaché à une découverte

de cette nature, je ferois en droit de le révendiquer, & je connois M. *de l'Isle* trop ami de la vérité, trop partisan de la justice pour me le disputer. Suffisamment honoré de l'invention de sa méthode *, il m'abandonneroit volontiers, j'en suis sûr, la gloire (quelle gloire!) d'en avoir fait usage avant lui pour la recherche des 17 minutes, puisque ce n'est qu'après m'avoir fait la grace de m'assurer à différentes fois que je me trompois, en ne le trouvant pas avoir juré, *in verba magistri*, sur l'autorité de M. *Halley*, qu'il s'est enfin convaincu par lui-même, que M. *Halley* s'est trompé. Le soin qu'il a pris de le faire connoître aussi-tôt, prouve assez de quelle conséquence cela peut être pour l'Astronomie en général : pour moi qui n'aime point à voir multiplier les êtres sans nécessité, j'en conclus tout uniment, qu'il ne fera pas nécessaire d'aller à la Baye d'*Hudson*, quoiqu'en ait dit le Prince des Astronomes Anglois. Soutenu de l'autorité d'un des premiers Astronomes François, enhardi par son exemple, avec quel ton d'assurance ne puis-je pas dire aujourd'hui ce que, sans lui, je ne dirois qu'en tremblant? Quoique peut-être je ne paroisse plus que son écho, la vérification qu'il a faite de mon calcul, l'empressement qu'il a eu d'en annoncer le résultat, me pénètrent de la plus vive reconnoissance, & je ne peux trop m'empresser de lui rendre l'hommage public que je crois lui en devoir. Pour satisfaire présentement à l'envie que notre Auteur a de connoître les lieux les plus avantageusement situés pour l'observation, il est nécessaire de lui dire que

* Mémoires de l'Académie, année 1743, pag. 419.

c'est la côte occidentale de la nouvelle Hollande d'une part, & de l'autre, les rives du Gange, Pekin & Torneo : la Mappemonde qu'il attend de la part de M. *de l'Isle* & qui ne peut manquer d'être bien exécutée, ne lui dira pas autre chose, si ce n'est dans un plus grand détail, & peut-être, par une suite comme nécessaire, avec un peu de confusion.

MÉDECINE, CHIRURGIE.

L'IMPERITIE de la plûpart des Sages-Femmes de la campagne est souvent cause de la mort des femmes en couche, ou les rend stériles pour le reste de leur vie ; & si elle ne fait pas périr les enfans dès leur naissance, elle les estropie & les mutile. Monseigneur le DUC D'ORLÉANS, ce Prince aussi respectable par la bonté de son cœur que par son rang, informé de ces dangers, a fait choisir plusieurs Sages-Femmes de Village qu'il a fait instruire soigneusement, & qui ont été ensuite distribuées dans les campagnes de ses appanages, où l'on a bientôt éprouvé les heureux effets d'une si sage précaution. Mad. *le Boursier du Coudray*, connue par son habileté dans l'art des accouchemens, a été appellée, pour le même objet, dans différentes Provinces par divers Seigneurs & Intendans. La peine extrême qu'elle avoit à se faire entendre de ces femmes rustiques qui ne connoissoient seulement pas les parties sur lesquelles elles devoient opérer, lui a fait imaginer une Machine représentant le Bassin d'une

femme, ce qui l'a mise à portée de les faire travailler sous ses yeux. Par-là elle est parvenue à leur faire sentir non-seulement les inconveniens de leur pratique ordinaire, mais encore la nécessité des diverses opérations qu'elle leur a fait faire dans tous les cas possibles de difficulté. Le Ministère qui a saisi avec empressement les avantages d'un pareil secours, vient d'accorder à Mad. *du Coudray* un brevet qui l'autorise à parcourir nos Provinces pour y faire des éleves qui en formeront d'autres à leur tour. On leur fournira des machines semblables à celle qu'a inventée Mad. *Du Coudray*, au moyen desquelles elles pourront aisément, dans leurs Ecoles particulières, communiquer toutes les connoissances qu'elles auront acquises. Il étoit difficile de rendre à l'humanité & à l'Etat un service plus signalé.

BOTANIQUE.

Le Salop, qu'on appelle aussi Salab, ou Salep, est une racine, qui ne se borne pas à servir de nourriture aux Phthisiques & autres qui ne peuvent user d'alimens solides, il est encore d'une grande utilité dans les dissenteries, coliques bilieuses, convulsions de nerfs, épilepsies, spasmes, & toutes les maladies qui viennent d'une acreté de limphe. C'est principalement dans ces maladies que *Seba* & *Dignerus* en ont vanté l'efficacité : voici la description qu'ils en donnent.

Cette plante a deux testicules ou racines bul-

beuses, desquelles sort un feuillage unique qui enveloppe la tige. Cette tige porte à son sommet des fleurs d'une belle couleur purpurine, qui avant d'être développées, représentent la figure d'un homme armé. Quand les fleurs sont passées, les racines deviennent granuleuses & séches, elles acquiérent la dureté de la pierre, parce que leur partie gelatineuse est dépouillée des fluides qui l'amollissoient : cette description suffit pour décider l'espèce de Salap & le ranger dans la classe des Orchis ou Satirions, avec lesquels il a tant d'affinité qu'on peut le regarder comme l'Orchis de Perse.

Cette racine desséchée est transparente, & a la propriété de se fondre dans la bouche ou dans l'eau, comme la gomme : l'Indien s'en sert comme le Chinois se sert du Guijin, & les Turcs qui nous le vendent, font bouillir les bulbes dans l'eau, les dépouillent de leur peau & les font sécher enfilées à une certaine distance les unes des autres. On en trouvera d'ainsi apprêté chez le sieur *André*, Marchand Epicier, rue de la Harpe : voici la manière de s'en servir.

On peut le donner dans différens vehicules, au choix du monde : si on le prend dans le lait, on fait de sa poudre avec le sucre, une boullie agréable à laquelle on peut ajoûter quelques gouttes d'eau de fleurs d'Orange. Quand on ne peut se servir de lait, on fait de sa poudre, dissoute dans l'eau, une gelée agréable qui se marie avec tous autres alimens.

Ce qui doit déterminer à recourir à ce remède, c'est que sa nature douce & balsamique ne laisse

aucun lieu de craindre quelque suite fâcheuse. La prudence exige cependant que son applicatio nsoit dirigée par un Médecin.

ARCHITECTURE.

On travaille actuellement au-dedans du grand bâtiment de l'Hôtel de Toulouse, qui doit servir de commun ou de logement d'Officiers. La face de ce bâtiment donnant sur la rue de la Vrilliere, est d'une ordonnance noble & simple, telle qu'il convient à un commun; sa longueur qui est considérable, est coupée pour faire repos par deux avant-corps ornés de balcons saillans, & de guirlandes. Une corniche d'une belle saillie portée par des consoles, termine cet édifice qui est de M. de S. *Martin*, Architecte de S. A. S. M. le Duc *de Penthièvre.* C'est sur les desseins & les plans de cet Architecte qu'a été construit le pavillon de Lucienne, où il a sçu mettre en valeur tous les avantages d'une belle situation & dont la décoration est bien entendue.

C'est M. *Destouches*, Architecte, qui a conduit les travaux nécessaires pour rendre l'Hôtel d'Armenonville propre au service de la grande Poste. Il a fallu changer tout l'intérieur de cet Hôtel, dont on a rebâti en entier une aîle, & auquel on a ajoûté plusieurs parties. L'architecte a sçu par une sage distribution y ménager toutes les commodités qu'exige un détail aussi considé-

rable que celui de la Poste ; & quoique gêné par le terrein, il a disposé d'une manière commode tous les Bureaux parmi lesquels il y en a de très-grands, entr'autres ceux du départ & de l'arrivée. On travaille encore à établir & arranger dans l'intérieur de toutes ces Salles & Bureaux.

PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

On publie un Ouvrage de Gravure, destiné principalement à l'éducation de la Jeunesse, également propre à instruire & à amuser les personnes de tout âge & de tout sexe qui voudront avoir des notions de l'histoire. Cet Ouvrage offre en outre aux jeunes Artistes d'excellents modèles de composition & de dessein. Ce sont *les traits de l'Histoire Universelle sacrée & profane, d'après les grands Peintres & les meilleurs Ecrivains*. Par M. *le Maire*, Graveur, & M. l'Abbé *Aubert*.

L'ouvrage sera divisé en quatre parties. La première qui est déja fort avancée, comprendra *l'Histoire Sacrée* ; la seconde, *l'Histoire Poëtique* ; la troisiéme, *l'Histoire Ancienne* ; & la quatriéme, *l'Histoire Moderne*. Chacune des Estampes occupe la moitié d'une page *in*-8°. Dans l'autre moitié & au-dessous, est le titre du sujet ; la date de l'évenement, quand il fait époque, & le trait historique en Latin & en François, tiré des sources, avec les noms du Peintre & du Graveur. On donnera tous les mois vingt Estampes pour le prix de 1 liv. 10 s. On a dû commencer d'en

délivrer 80 le 15. de ce mois pour la somme de 6 liv. Le premier volume qui comprendra le livre entier de la Genèse, ne tardera pas à être complet. Les Auteurs annoncent qu'ils pourront par la suite faire marcher ensemble l'*Histoire Ancienne* & l'*Histoire Moderne*, afin, disent-ils, de prouver au Public l'*envie sincère* qu'ils ont d'accélérer cette entreprise.

On trouvera l'Ouvrage à Amsterdam, chez *Fouquet* le jeune; & à Paris chez le sieur *le Maire*, Graveur, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis l'Eglise; chez *Desaint & Saillant*, même rue; chez les Freres *Etienne*, rue S. Jacques, & chez *Joullain*, Marchand d'Estampes, Quai de la Mégisserie.

Le Sieur *Maillard*, demeurant rue S. Jacques, vis à-vis les Mathurins, chez M. *Delambon*, Avocat, a fait faire toutes sortes de petites vignettes, emblêmes, fables, devises, joliment enluminées, sur des sujets moraux & autres. Ces petites enluminures peuvent être données pour la nouvelle Année aux jeunes enfans; elles seront pour eux une source variée d'amusement & d'instruction.

On trouvera incessamment chez la veuve *Chereau*, rue S. Jaques; chez *Buldet*, rue de Gêvres; chez *Joullain*, quai de la Féraille; & chez M. *Viali*, Peintre, rue d'Argenteuil, près S. Roch, le portrait gravé d'*Annibal*, de Marseille, mort le 18 d'Août dernier, à l'âge de 122 ans; il étoit né le 20 Mars 1638; il a toujours servi en qualité de soldat sur les Galères. M. *Viali*, Peintre

du Roi, avoit peint ce Vieillard d'après nature en 1748. L'estampe qu'on donne aujourd'hui est gravée d'après ce tableau par M. *Lucas*, Graveur à Paris.

ETRENNES.

A la Chine & aux Indes on ne se visite gueres sans se faire mutuellement de petits présens. Cet usage de marquer sa bienveillance par un léger don, a lieu parmi nous au renouvellement de l'Année; c'est particuliérement une manière de marquer aux Dames son attention. Entre plusieurs Marchands qui tiennent magasin de diverses galanteries propres à servir d'étrennes, le sieur *Raux*, rue S. Martin, près la rue des Menestriers, a chez lui une grande quantité de nouveautés de divers genres en émail, vernis & autres agrémens. On trouvera aussi au Caffé Italien, vis-à-vis la Comédie Françoise, des boëtes de Bergamotte peintes des plus belles couleurs, & couvertes du plus beau vernis de Martin, grands & petits sacs à ouvrage, sachets, paniers à odeurs, à confitures, tableaux d'un nouveau goût, grands & petits, boëtes, étuis contenant des pastilles & toutes sortes de fleurs des plus belles couleurs, garnis d'artifices.

LIVRES NOUVEAUX.

Principes discutés pour faciliter l'intelligence des Livres Prophétiques, spécialement des Pseaumes relativemeet à la langue originale, tomes IX & X. A Lille, chez *Van Costenoble*, Libraire, rue

des Malades; & à Paris, chez Claude *Hérissant*, Imprimeur-Libraire, rue Neuve Notre-Dame. Les RR. PP. Capucins, Auteurs de cet Ouvrage, promettent de donner dans deux ou trois ans, un Pseautier complet avec tous les principes nécessaires pour le comprendre parfaitement.

Principes sur l'Eglise, ou préservatif contre l'hérésie: par M. *Roussel*, Prêtre, 2 volumes *in*-12 petit papier: à Paris, chez *Prault* pere, quai de Gèvres, au Paradis, avec cette épigraphe: *Scias quomodo oporteat te in domo Dei conversari, quæ est Ecclesia Dei vivi, colomna & firmamentum veritatis.* 1 *Tim.* 3. 15.

RÉPONSE des Auteurs du Journal Encyclopédique à la Lettre de MM. les Docteurs en Théologie de l'Université de Louvain, contre ce Journal, brochure *in*-4°. A Liége, de l'Imprimerie du Bureau du Journal. On en trouve quelques exemplaires à Paris.

JOURNAL Historique de la Ville d'Avignon, depuis l'an 1177, jusqu'à l'an 1740. Par un Citoyen de ladite Ville. Proposé par souscription. A Avignon, chez *Antoine-Ignace Fez*, Imprimeur du S. Office & Libraire, près les RR. PP. Jésuites, 1759.

Cet Ouvrage contiendra 2 volumes *in*-4°.

Le premier volume commencera en l'Année 1177, & finira en 1600.

Le second continuera depuis 1600, jusqu'en 1740: les deux volumes auront chacun environ 600 pages *in*-4°.

On prie ceux qui voudront souscrire à cet Ouvrage de donner leurs souscriptions avant la

fin du mois de Janvier prochain; l'Ouvrage entier sera fini dans le courant de l'année 1760.

On pourra souscrire, dans chaque Ville, chez Messieurs les Libraires.

Les Souscripteurs s'obligeront à prendre les deux volumes, dont ils payeront douze livres, sçavoir six livres à la délivrance du premier, dès qu'il sera achevé d'imprimer, & six livres à celle du second.

On offre, comme une marque de reconnoissance, à quiconque procurera douze souscripteurs, un exemplaire de l'Ouvrage, à mesure qu'il paroîtra.

On n'imprimera qu'un très-petit nombre d'exemplaires au-delà des souscriptions, ce qui rendra ces exemplaires surnuméraires beaucoup plus chers pour ceux qui n'auront pas souscrit.

On donnera avis au Public, dès que le premier volume sera prêt à être distribué; l'on annoncera également la délivrance du second, dès qu'il sera fini.

Journal Historique de la Campagne du Capitaine *Thurot*, sur les côtes d'Ecosse & d'Irlande, en 1757 & en 1758. A Dunkerque, & se vend à Paris, chez *Cuissard*, Libraire, quai de Gêvres, à l'Ange Gardien.

Dictionnaire abregé d'antiquités, pour servir à l'intelligence de l'histoire ancienne, tant sacrée que profane, & à celle des Auteurs Grecs & Latins: par E. J. *Monchablon*, Maître-ès-Arts & de Pension en l'Université de Paris. A Paris, chez *Desaint* & *Saillant*, Libraires, rue S. Jean de Beauvais, 1 vol. *in*-12. 2 liv. 10 f. relié.

l'Art de conduire & de régler les Pendules &

les Montres, à l'usage de ceux qui n'ont aucune connoissance d'horlogerie; par M. Ferdinand *Berthoud*; Horloger. A Paris, chez *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. *in*-12. 24 s. broché.

Pour peu qu'on fût instruit sur cette matière, on sçauroit 1°. Que les montres ne peuvent marcher constamment justes. 2°. Que le mouvement du Soleil est variable. 3°. Qu'en supposant qu'on parvînt à faire aller les montres aussi-bien que la meilleure pendule à secondes, (ce qui est très-impossible) elles ne pourroient ni ne devroient suivre les écarts du Soleil; l'Auteur a cru qu'un Ouvrage où l'on exposeroit quelques-unes des causes qui s'opposent à la justesse des Montres, la manière de les conduire, &c. deviendroit utile au Public, & ne le seroit pas moins aux Horlogers, puisque les peines qu'ils se donnent pour faire de bonnes Montres, sont en pure perte, si ceux à qui ils les vendent ne sçavent pas les conduire. On trouvera à la fin de ce petit vol. plusieurs planches gravées avec soin, qui contiennent les principales piéces d'une Pendule & d'une Montre. L'Auteur ne tardera pas à publier un *Essai sur l'Horlogerie.*

Exposition de quelques nouvelles vues Mathématiques dans la Théorie de la Musique. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Cailleau*, quai des Augustins. On trouve chez le même Libraire l'*Almanach Polisson*, l'*Almanach Pointu* & les *Tablettes nécessaires.*

Réflexions sur la Milice, & sur les moyens de rendre l'administration de cette partie uniforme

& moins onéreuse : avec cette Epigraphe :

non ullus aratro
Dignus honos. Squallent abductis arva Colonis ;
& curvæ rigidum falces conflantur in ensem.
Georgic. Lib. 1.

Lettres de Mistriss Fanni *Butlerd*, à Milord Charles *Alfred*, Duc de Caitombridge, écrites en 1735, traduites de l'Anglois en 1756, par Marie de M***. Nouvelle édition : à Paris, chez *Humblot*, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis l'Eglise des Jésuites, 1 vol. *in*-12. 1759.

L'Impromptu de l'Amour, Comédie en un acte & en Prose par M. *de Moissy*, représentée pour la premiere fois par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi, le 19 Novembre 1759 : à Paris, chez *Prault* Fils, Libraire, quai de Conti. Le prix est de 24 s.

Epître à M. l'Abbé L. ** (Lambert). A Avignon 1759.

Héro à Léandre, Héroïde nouvelle, avec une traduction libre de la fable de Narcisse, tirée d'Ovide : par l'Auteur de *Julie* & de *Philomele*, *in*-8°. 1759. On en trouve quelques exemplaires à Paris, chez *Cuissart*, Libraire, sur le quai de Gêvres.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Michel *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



LA FEUILLE NÉCESSAIRE,

Contenant divers détails sur les Sciences, les Lettres & les Arts.

Quidquid agunt homines .... nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 31 Décembre

MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

THÉOLOGIE.

SAMEDI 22 de ce mois, le Prince *Ferdinand-Maximilien Mériadek de Rohan*, ayant fait ses preuves de capacité, fut reçu de *la Maison* de Sorbonne & de *la Société* en même-tems : distinction dont jouissent les Princes Ecclésiastiques de la Maison de Rohan.

A a a

Le même jour, M. l'Abbé *de la Roche-Foucault de Maniac* soutint en Sorbonne, sous la Présidence de M. l'Evêque de Poitiers, sa tentative, où assisterent M. l'Archevêque de Paris, un grand nombre d'Evêques & de personnes de la première distinction.

MÉDECINE, CHIRURGIE.

Le Jeudi 20 de ce mois, sous la Présidence de M. le *Clerc*, Professeur désigné en Chirurgie Françoise, M. d'*Huaume*, Docteur de la Faculté de Montpellier, & Bachelier de celle de Paris, soutint une Thèse sur cette importante Question : *si le Mercure est un spécifique contre la rage.*

Le Bachelier considére d'abord les effets de cette cruelle maladie, plus commune chez les animaux & sur-tout parmi les chiens, les loups & les renards, que parmi les hommes, qui n'en sont guères atteints qu'à la suite des morsures de bêtes enragées. Il établit les symptômes qui caractérisent la maladie dans ses trois états ; l'inquiétude, la tristesse le dressement des cheveux, les convulsions, l'étouffement, le délire, l'aversion pour le boire & le manger : tous ces symptômes la font regarder comme *spasme inflammatoire*. Le levain de la rage produit dans tous les conduits un resserrement qui ne laisse plus la déglutition libre, & est la cause de cette aversion pour le boire & le manger, qu'ont les gens attaqués de ce mal ; ce resserrement & cette roideur dans tous les vaisseaux sont

la cause que le sang artériel précipitant son cours, s'atténue au point qu'il devient sans consistance, & reste dans un état de dissolution, même après la mort. De-là une foule d'accidens qu'on ne sçauroit voir disparoître qu'en chassant ce mortel ferment, ce qui se fait à l'aide du Mercure.

Le Soutenant examine ici la nature du Mercure, qui n'a rien d'âcre ni de corrosif, & n'agit que par son poids, par la facilité & la promptitude de ses divisions. L'activité avec laquelle il chasse le virus vénérien en s'insinuant dans les plus petits vaisseaux, ne peut laisser aucun lieu de douter qu'il n'ait la même puissance pour l'expulsion du virus de la rage & de tout autre ferment qui a pénétré dans le sang ; & l'expérience a toujours confirmé cette opinion.

L'Auteur de la Thèse cite plusieurs exemples, entr'autres celui de *Mathias Huart*, âgé de 40 ans, qui, mordu il y avoit 8 jours, avoit déja les symptômes les plus effrayans, & fut guéri par les frictions redoublées du Mercure, après quelques saignées préliminaires : il en cite encore un exemple plus récent. Le 25 Juillet dernier, MM. *Bourdelin*, *Le Hoc*, *Bouvard* & *Fournier*, étant en consultation à Sèvres, un jeune homme de 28 ans se présenta à eux, & leur montra une morsure profonde à la main droite que venoit de lui faire un chien qui s'étoit échappé de la Meute du Roi, & qui fut déclaré, lorsqu'il eut été tué, atteint de la rage. Les frictions d'onguent Napolitain furent ordonnées à ce jeune homme, qui ne s'est jamais senti de cette morsure. Ces faits attestés par les plus respectables témoignages, doivent faire préfé-

rer le traitement du Mercure pour la rage, à la ressource incertaine de l'immersion dans l'eau marine. Celle-ci ne produit presque jamais l'effet qu'on en attend, tandis que le Mercure est un spécifique certain, sur-tout si on l'employe avant que la maladie ait fait de grands progrès.

MUSIQUE.

La Puissance de l'Amour, Ariette Italienne, avec la traduction Françoise pour dessus ou haute-contre, avec symphonie, par M. le Chevalier *d'Herban*: prix 36 s. chez Mademoiselle *Vandôme*, rue S. Jacques, & aux Adresses ordinaires.

Cette piéce peut se chanter dans les deux langues.

Bagatelles variées, par l'Auteur du cœur volage, pot-pourri à deux voix, chez les sieurs *le Menu* & *la Chevardiere*, rue du Roule.

Œuvres de *Carissimi*, 3 volumes *in*-4°. Cette excellente collection qui est déja rare, se trouve chez Mad. *Dupuis*, rue S. Honoré, vis-à-vis la rue des Petits-Champs.

MÉCHANIQUE.

Le 22 de ce mois, l'Académie Royale des Sciences a approuvé l'invention de la *Canne à Parasol & à Télescope* du sieur *Navarre*, que nous avons annoncée dans notre Feuille du premier Oc-

tobre. Cette Canne réunit actuellement ces deux objets; elle n'avoit été inventée, il y a deux ans, que pour l'usage du Télescope : l'Auteur, pour la rendre plus utile, y ajouta peu de tems après le Parasol. M. le Duc de *Chaulnes*, Président de l'Académie, & M. l'Abbé *Nollet*, ont bien voulu assurer l'Académie, que l'Auteur leur avoit fait voir cette machine long-tems avant qu'on entendît parler des sieurs *Marcellin* & *Tournu*, qui voudroient se donner aujourd'hui le mérite de l'invention, quoiqu'ils n'ayent puisé le peu de lumières qu'ils ont sur ce Méchanisme, qu'en travaillant pour le sieur *Navarre*. Ces Ouvriers annoncent une nouvelle espèce de Canne, de laquelle le Parasol sort droit & prêt à être tendu ; cette construction augmente de beaucoup le volume & le poids de la Canne ; la manière dont ces Ouvriers l'exécutent, lui ôte l'avantage de pouvoir incliner le Parasol, & d'y adapter le Télescope. Le sieur *Navarre* en fait, à la vérité, suivant cette construction, mais avec la différence, qu'il a trouvé le moyen de conserver les mêmes avantages, & que le Parasol & le Télescope peuvent se fixer ensemble ou séparément, à telle hauteur que l'on juge à propos, sans perdre la liberté de l'inclinaison du Parasol & du mouvement du Télescope. Le Public judicieux distinguera aisément l'Artiste de l'Ouvrier, & l'Auteur du Copiste. Le sieur *Navarre*, Ingénieur de M. le Duc de *Bourgogne*, demeure sur le quai de l'Horloge. Il augmente ou diminue dans l'exécution de ces Cannes, suivant le désir des personnes qui les lui commandent.

Nous avons fait mention plus d'une fois dans nos Feuilles des Ouvrages de Méchanique du sieur *Pelletier* : son ardeur infatigable au travail les auroit considérablement augmentés, s'ils n'eussent été brisés, pour la plûpart, dans le transport qu'il a eu ordre d'en faire à Versailles, pour les faire voir à Monseigneur le Duc de *Bourgogne*. La nécessité où il s'est trouvé de refaire entièrement ces Ouvrages, lui a fourni l'occasion de les perfectionner; ce qu'il a fait de manière qu'ils peuvent passer pour nouveaux à bien des égards. Il a de plus imaginé une nouvelle façon de construire les Tournebroches qu'il fait mouvoir sans bruit par le moyen d'un ressort qui va pendant trois quarts d'heure sans être remonté. Il a sçu donner tant de propreté & même d'élégance à ce meuble, qui sembloit condamné à ne jamais quitter la cuisine, qu'on peut l'admettre, en cas de besoin, dans les appartemens les plus propres, sans qu'il les dépare: il est de plus très-aisé à transporter, & nous paroît fort utile & fort commode pour les Militaires & les Chasseurs. Le sieur *Pelletier*, non content de satisfaire la vue par les curiosités dont il a orné son cabinet; a aussi voulu recréer l'ouie, en faisant exécuter plusieurs belles symphonies par le moyen des machines qu'il a inventées. Il a même imaginé une machine pour faire entendre les sourds; elle se pose dans l'oreille sans qu'elle paroisse au-dehors, quoiqu'elle ne soit pas encore à son point de perfection; les heureux essais qu'il en a fait, lui font espérer qu'il pourra aisément lui donner la per-

fection dont elle est susceptible. Le cabinet du sieur *Pelletier* sera ouvert tous les jours depuis midi jusqu'à cinq heures pendant toute cette saison : les personnes qui voudront le voir, hors ces heures, auront la bonté de le faire avertir, sans quoi on courroit risque de ne le pas trouver. On payera par compagnie de deux ou trois personnes 3 liv. & au-dessus de ce nombre 6 liv. sa demeure est rue des Nonaindieres, chez un Epicier, à la Croix de Fer, près le Pont-Marie.

PEINTURE, SCULPTURE & GRAVURE.

LES Tableaux d'Italie, & sur-tout ceux d'*Annibal Carache*, deviennent de plus en plus rares par le prompt enlevement qu'en font les Etrangers. Ceux qui sont curieux de voir une belle Magdeleine de cet Auteur, peuvent s'adresser chez M. *Taratte*, rue de Richelieu, près la Fontaine ; le Propriétaire qui n'a que ce tableau, pourra même s'acommoder avec quelque Amateur, & lui céder ce morceau digne de figurer dans une précieuse collection.

ETRENNES.

IL est une infinité de jolies Bagatelles qu'on peut offrir en présent à des personnes qui n'accepteroient pas des dons considérables. Tels sont

toutes les petites nouveautés qui se trouvent chez le sieur *Chervain*, Marchand, au grand Magasin, rue Tiquetonne; elles sont de nature à être distribuées, & reçues sans plus de conséquence que les fleurs qu'elles imitent.

Il a fait faire cette année, en paille de la Chine, variée, découpée & incrustée, représentant diverses figures bien traitées en petits bas-reliefs, un grand nombre de bijoux, comme étuis, tabatieres en jeux de cartes, écritoires en Colombat, & autres petits meubles plus propres à mettre des Pastilles que les boëtes de Bergamotte qui leur communiquent de l'amertume. Le sieur *Chervain* fait même meubler & orner son Magasin d'une manière convenable pour recevoir les personnes de distinction qui lui font l'honneur de descendre chez lui dans le tems du nouvel An.

ALMANACHS NOUVEAUX.

NOUS avons cru faire plaisir à nos Lecteurs, en leur donnant une liste exacte de tous les Almanachs qui se distribuent à Paris pour l'année 1760.

1. Almanach Royal.

2. Extrait de l'Almanach Royal.

3. Calendrier de la Cour, dit *Colombat*.

4. Etrennes Mignones.

5. Etrennes Historiques.
6. Almanach Spirituel.
7. Le Calendrier du Cabinet.
8. La Roue de Fortune.
9. Les Spectacles de Paris.
10. La France Littéraire.
11. Almanach des Marchands.
12. Etrennes Spirituelles ou Calendrier de Suppliant.
13. Almanach des Voyageurs.
14. Almanach du Marc d'Or & d'Argent.
15. L'Almanach du Parnasse, ou Tablettes des Muses.
16. L'Almanach Géographique-Historique.
17. L'Almanach des Bêtes 1e. 2e. 3e. parties, avec de jolies Estampes.
18. Le plus Amusant qu'on puisse donner.
19. L'Ami de tout le monde.
20. Le Miroir Amusant.
21. Etrennes d'Appollon.
22. Babiolles Amusantes.
23. Les Plaisirs de la Nouveauté.
24. Almanach singulier, ou les Délices de la bonne Compagnie.

25. Les Fêtes de Comus.

26. Un peu de tout, ou le véritable & bon Parisien, à 64 pages.

27. Almanach pour rire.

28. Etrennes au bel Age.

29. Les Folies Chantantes.

30. Les Boulevards Chantans.

31. Le Compere & la Commere.

32. Etrennes Champêtres.

33. Etrennes du Jour.

34. Etrennes Nocturnes.

35. Le Cornet Magique, ou les Etrennes Enchantées.

36. Etrennes du Cœur.

37. Bon-jour, Bon-an.

38. L'Almanach Mignon.

39. Almanach Coquet.

40. Almanach Enigmatique.

41. Almanach Turc.

42. Tablettes portatives, ou petit Mémorial.

43. Almanach Chinois.

44. La Bagatelle.

45. Almanach de Compagnie.

46. Almanach pour les jeunes gens.

47. Tablettes de l'Amour.

48. Almanach de Table.

49. Almanach Chantant.

50. Almanach des Francs-Maçons.

51. Calendrier du Destin.

52. La Magie Blanche.

53. L'Ecole Amoureuse.

54. Almanach des Cœurs.

55. Etrennes Poissardes.

56. Almanach du Badinage.

57. Etrennes Amusantes, ou les Fleurettes.

58. Les Jolis Petits Riens.

59. Etrennes Amusantes.

60. L'Almanach des Amours.

61. L'Almanach de la Folie.

62. L'Almanach des Glaces.

63. Almanach du Sort.

64. Almanach des Promenades de Paris.

65. Nouvelles Tablettes de Thalie.

66. Le Gage Touché.

67. Almanach des Fables.

68. Les Soirées Amuſantes.

69. L'Ethomancie des Dames.

70. Etrennes Gentilles, & de bon goût.

71. Almanach Poiſſard.

72. Almanach Poliſſon.

73. Almanach Pointu.

On trouve ces Almanachs chez plusieurs Libraires, & principalement chez *Ducheſne*, rue S. Jacques; *Cailleau*, quai des Auguſtins; *Hochereau*, quai de Conti, à la deſcente du Pont-Neuf; & *Cuiſſart*, ſur le quai de Gêvres.

Plaidoyers & Mémoires, contenant des Queſtions intéreſſantes, tant en matières Civiles, Canoniques & Criminelles, que de Police & du Commerce, avec leurs jugemens & leurs motifs; & pluſieurs diſcours ſur différentes matières, ſoit de Droit Public, ſoit d'Hiſtoire; par M. *Mannory*, ancien Avocat au Parlement, tom. quatriéme, *in*-12. 3 liv. relié.

De la Saiſie des Bâtimens neutres, ou du Droit qu'ont les Nations belligérantes d'arrêter les Navires des Peuples amis. Par M. *Hübner*, Aſſeſſeur au Conſiſtoire de Sa Majeſté Danoiſe

à Copenhague, de la Société Royale de Londres, & de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris. 2 volumes *in*-12 : à la Haye, 1759.

Cet Ouvrage eſt dédié à S. E. M. le Baron de *Bernſtorf*, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, Miniſtre & Secrétaire d'Etat du Roi, ayant le département des Affaires Allemandes & Etrangères. Dans la premiere partie du tome premier, l'Auteur traite de la Saiſie des Bâtimens neutres en général. La ſeconde patrie du même volume traite de ce qui précede la Saiſie deſdits Bâtimens ou des droits réciproques des Etats belligérants, & de ceux qui ſont neutres, relativement à la Navigation de ces derniers. La premiere partie du tome ſecond contient *ce qui ſuit* de la Saiſie deſdits Bâtimens, ou ce qui eſt univerſellement juſte à l'égard des priſes neutres. La ſeconde partie du tome ſecond renferme la Saiſie deſdits Bâtimens, ſuivant le droit des gens conventionnel, ou ſelon la teneur des traités qui ſubſiſtent entre pluſieurs Puiſſances modernes.

DICTIONNAIRE Hiſtorique portatif de la Géographie ſacrée ancienne & moderne.

On trouve dans ce volume la ſituation & la deſcription des lieux de la Terre Sainte ſous les Hébreux, & tels qu'ils ſont aujourd'hui, ainſi que de tous ceux des quatre parties du monde par rapport à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, avec leurs noms anciens & modernes, & ce qui s'y eſt paſſé de plus remarquable en divers tems : ce qui renferme l'établiſſement des Exarchats, Patriarches,

Archevêchés, Abbayes d'hommes & de filles, en régle ou en commande, leurs translation, union & suppression; les Conciles généraux & provinciaux qui se sont tenus dans toute l'étendue du Monde Chrétien, depuis le premier Concile de Jérusalem, jusqu'à présent, & le sujet pour lequel ils ont été assemblés; la qualité des différens Chapitres & ce qui les compose; le nombre de Paroisses des Diocèses, le nom des Patriarches, Archevêques & Evêques qui occupent aujourd'hui les Siéges unis à celui de Rome; le lieu de la naissance ou de la mort des Saints & des hommes illustres dans l'Etat Ecclésiastique. Cet Ouvrage très-utile pour l'Intelligence de l'Ancien & du Nouveau Testament, & de l'histoire de l'Eglise, est renfermé en 1 vol. *in*-8°. qui se trouve à Paris, chez *Desaint* & *Saillant*, Libraires, rue S. Jean de Beauvais, 1759.

LETTRE de M. *Dumonchau*, Médecin des Hôpitaux Militaires de Douay, reçu en survivance, à M. *Merlin*, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, sur l'*Antiquartium*, ou remède spécifique de *Rivière* pour toutes les fièvres d'accès. A Lille chez *Panckoucke*, & à Paris chez *Desaint* & *Saillant*, rue S. Jean de Beauvais, brochure *in*-8°.

ŒUVRES Métallurgiques de M. *Jean-Christian Orchall*, Inspecteur des Mines de S. A. S. le Landgrave de Hesse-Cassel. 1 vol. *in*-12. 3 l. relié. A Paris, chez *Cavelier*, rue S. Jacques.

Ce volume contient 1°. l'Art de la Fonderie;

2°. Un Traité de Liquation ; 3°. Un traité de Macération des Mines ; 4°. Le traité des trois Merveilles.

Dissertations Chymiques de M. *Pott*, traduites par M. de *Machy*, Apoticaire gagnant maîtrise de l'Hôtel-Dieu de Paris : à Paris, chez d'*Houry*, rue de la Vieille Bouclerie, 4 vol. *in*-12.

Traité sur la Connoissance & la Culture des *Jacintes*, par l'Auteur du Traité des *Renoncules*. A Avignon, chez Louis *Chambeau*, 1759. 1. vol. *in*-12. figures.

Traité Théorique & Pratique des Changes, dédié à MM. les Directeurs & Syndics de la Chambre de Commerce, établie à Lille par Sa Majesté. 1 vol. *in*-12. A Lille, chez *Panckoucke*, & à Paris chez *Desaint* & *Saillant*, Libraires, rue S. Jean de Beauvais, & *Mérigot* pere, quai des Augustins, 1759.

Discours sur l'Origine de l'inégalité parmi les hommes, pour servir de réponse au discours que M. *Rousseau*, Citoyen de Genève, a publié sur le même sujet ; par M. Jean de *Castillon*, Professeur en Philosophie & Mathématiques à Utrecht, & membre des Académies Royales de Londres, Berlin & Gottingue. A Amsterdam, chez *Jolly*, 1 vol. *in*-8°.

L. H. *Dancourt*, Arlequin de Berlin, à M. *J. J. Rousseau*, Citoyen de Genève. 1. vol. *in*-8°.

A Berlin & Amsterdam, chez J. H. *Schneider*; & se trouve à Paris chez *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue de la Comédie Françoise, au Parnasse.

Etrennes Nantoises, Civiles, Ecclésiastiques, & Nautiques, calculées au Méridien de Nantes pour l'année 1760. A Nantes, chez la Veuve de *Joseph Vatar*, Imprimeur du Roi.

Almanach de Normandie, présenté à M. de *Miromenil*, premier Président du Parlement. A Rouen, de l'Imprimerie de *Besogne*, Cour du Palais, 1760.

Almanach Historique & Géographique de la Picardie, pour l'année Bissextile 1760. A Amiens, chez la veuve *Godart*.

Cet Almanach contient l'état Ecclésiastique, Civil & Littéraire de cette Province; la description des principales Villes; les Foires & francs Marchés l'appréciation des grains de 1759, la réduction & la comparaison des mesures de grains avec celles de Paris, &c. Il est dédié à M. le Duc de *Chaulnes*. Le prix est de 24 s. broché.

On souscrit pour la *Feuille Nécessaire* à Paris chez Michel *Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la souscription pour l'année est de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la Province, port franc.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

